André Joseph Lagarde Ptre

I
11 A
5

HISTOIRE

DE

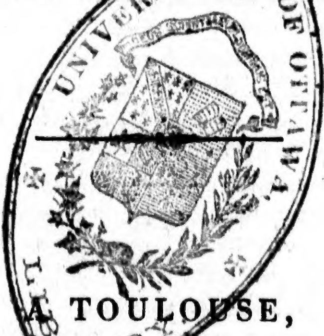
L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

Par M. l'Abbé ***DE BERAULT-BERCASTEL,***
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME V,

DEPUIS le commencement du schisme des Grecs en 858, jusqu'au pontificat d'Urbain II en 1088.



A TOULOUSE,

Chez J.n-M.eu DOULADOURE, Imprimeur-Libraire, Acquéreur du Fonds de J.n-B.te BROULHIET, rue Saint-Rome, n.° 41.

DE L'IMPRIMERIE DE BROULHIET, 1809.

SOMMAIRES

DU CINQUIÈME VOLUME,

EN FORME DE TABLE.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

LIVRE TRENTIÈME.

LIVRE TRENTE-UNIÈME.

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

Guibert et des autres évêques de Lombardie avec le cardinal Hugues le Blanc 519. *Lettres vigoureuses du pape au roi de Germanie. Assemblée schismatique à Worms, où l'on dépose le pape* 520. *Assemblée de Pavie, pour accéder aux schismatiques de Worms* 521. *Le pape sommé de quitter le pontificat* 522. *Il absout du serment de fidélité les sujets d'Henri IV* 523. *Emportemens et remords de Guillaume, évêque d'Utrecht* 524. *Préjugés du temps sur l'excommunication et ses effets* 525. *Le parti du roi de Germanie diminué* 526. *Etat de l'église d'Afrique* 527. *Controverse de Samuel, juif converti* 528. *Assemblée de seigneurs et d'évêques à Teuver ou Tribur, pour déposer le roi Henri* 529. *Il obtient un délai pour aller à Rome* 531. *La comtesse Mathilde* 533. *Absolution humiliante d'Henri* 536. *Les Lombards l'animent de nouveau contre le pape. Assemblée de Forcheim* 539. *Donation de Mathilde* 540. *Les seigneurs de Germanie déposent leur roi Henri IV, et lui substituent Rodolphe, duc de Souabe. Incertitude des esprits à ce sujet* 541. *Sentence définitive de Grégoire VII contre Henri IV* 542. *Election de l'antipape Guibert. Mort du roi Rodolphe* 545. *Affaire de l'évêque de Dol* 547. *Condamnation de Manassès de Reims* 548. *Hugues élu pour le siége de Die* 549. *Commencemens de saint Bruno* 550. *Simon, comte de Crépi, et Hugues, duc de Bourgogne, embrassent la vie monastique* 551. *Saint Anselme, abbé du Bec* 552. *Sa pénétration et sa doctrine* 554. *Grégoire VII tente en vain de se faire prêter serment de fidélité par Guillaume le Conquérant. Il prend soin de l'instruction des fidèles de Norwège, de Suède et d'Arménie* 557. *Saint Stanislas de Cracovie, martyrisé de la main du duc Boleslas* 558. *Révolutions dans l'empire d'Orient. Etendue des prétentions de Grégoire VII* 559. *Tentatives inutiles du roi Henri sur Rome. Herman de Luxembourg, élu roi de Germanie* 561. *L'antipape Guibert intronisé à Rome* 562. *Robert,*

Guiscard délivre Rome des Allemands 563. *La comtesse Mathilde repousse les schismatiques. Saint Anselme de Lucques* 564. *Grégoire VII se retire à Salerne, et y meurt* 565. *Mort de Robert-Guiscard. Saint Anselme de Lucques, chassé de son église par les schismatiques, meurt à Mantoue* 567. *Constance de l'abbé Didier à refuser la papauté* 568. *Il est ordonné sous le nom de Victor III* 569. *Reliques de saint Nicolas de Myre à Bari* 570. *Saint Arnoul, évêque de Soissons* 571. *Saint Canut, roi de Danemarck et martyr* 573. *Mort de Guillaume le Conquérant* 575. *Les Romains partagés entre le pape Victor et l'antipape Guibert* 577. *Le légat Hugues de Lyon s'élève contre l'élection de Victor* 578. *Expédition des Italiens contre les Sarrasins d'Afrique. Schismatiques excommuniés au concile de Bénévent* 579. *Mort de Victor III* 580.



HISTOIRE

DE L'ÉGLISE.

TOME CINQUIÈME.

DEPUIS le commencement du schisme des Grecs en 858, jusqu'au pontificat d'Urbain II en 1088.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

Depuis le commencement du schisme de Photius en 858, *jusqu'au huitième concile général en* 869.

C'ÉTAIT sans doute dans l'âge des ténèbres que devait se tramer le tissu des noirceurs, des artifices et de tous les attentats qui étaient nécessaires pour séparer une partie de l'église du centre de son unité. Il fallait que cette funeste catastrophe fût préparée de longue main, par l'oubli des saines maximes, par l'obscurcissement de tous les principes : fruit malheureux de l'abus des grâces, et d'une jalousie damnable contre des frères qui se

montraient plus fidèles. L'église d'Orient, formée la première, et toujours fière de ce droit d'aînesse, après avoir néanmoins donné depuis peu les témoignages les moins équivoques de sa catholicité dans un concile œcuménique, se trouvait dans ces dispositions pernicieuses, au temps que nous avons à décrire. Le germe de la dépravation était caché dans son sein, la fermentation ne se faisait que sourdement; mais le mal, pour éclater et faire la plus funeste éruption, n'avait besoin que d'une main téméraire qui levât l'appareil.

L'eunuque Photius avait toutes les qualités nécessaires pour cela (1). C'était le plus bel esprit et la plus méchante ame de son siècle, le génie le plus vaste et le plus cultivé, le plus entreprenant et le plus artificieux, illustre par sa naissance et par l'alliance de sa maison avec les empereurs, illustré par les deux grandes charges de premier écuyer et de premier secrétaire, puissant par ses richesses, par son crédit, par son habileté à se faire des partisans et des créatures, à rendre ses coupables desseins plausibles, à surprendre jusqu'aux gens de bien. La religion, qui ne parut jamais qu'un jeu pour lui, avait tout à craindre d'un impie de ce caractère, pour peu qu'il trouvât de facilité dans la puissance politique et coactive, seule capable de faire impression sur lui.

Mais l'empereur Michel, fils de Théophile, avec autant d'impiété que Photius, n'avait aucun sentiment de retenue, nulle idée de dignité ni de décence. Ce jeune prince, noyé dans la débauche, comme un nouveau Néron, ne connaissait point d'occupation plus sérieuse que de conduire un char dans les jeux publics. Il avait continuellement autour de lui une troupe de vils débauchés, à qui il faisait porter des ornemens pontificaux en dérision de la religion, et contrefaire nos plus augustes cérémonies. Il nommait patriarche leur chef Gryl-

(1) Nicet. p. 1198, etc.

lus, donnait aux autres les noms des onze premiers prélats de la dépendance de Constantinople, et prenait lui-même le titre de métropolitain de Colonie, qui faisait le douzième. Ils contrefaisaient tous ensemble les chants de l'église avec des instrumens de musique, et avec des vases d'or ornés de pierreries, qu'ils remplissaient de vinaigre et de moutarde, ils se jouaient sacrilégement de la communion (1).

Comme ils faisaient leur procession, Gryllus avançant monté sur un âne à la tête de son cortége impie, ils se rencontrèrent avec la procession patriarcale. Ravi de l'occasion, Gryllus sonna de la guitare en agitant sa chasuble; tous ses bouffons l'imitèrent avec de grandes clameurs et des huées mêlées d'injures obscènes contre le saint patriarche Ignace et son clergé. Quelque temps après, l'empereur fit inviter l'impératrice Théodore sa mère, dont il connaissait la piété, à venir recevoir la bénédiction patriarcale. Elle s'approcha avec un respect religieux; et comme Gryllus, habillé en patriarche, détournait le visage, elle se prosterna sur le pavé. Il fit une incongruité de la dernière insolence, en proférant quelques paroles infames, et ajouta aussitôt après : Princesse, nous vous donnons ce que nous avons (2). C'étaient les plus doux amusemens de l'empereur Michel III, d'outrager tout ensemble la nature et la religion. Après avoir ainsi traité quelques années cette triste et respectable mère, il la contraignit enfin à se faire couper les cheveux, pour embrasser la vie religieuse avec ses filles. Il voulait que le patriarche Ignace leur donnât l'habit; mais ce digne pasteur répondit avec autant de sagesse que de magnanimité : Prince, quand j'ai pris le gouvernement de cette église, j'ai juré de ne rien faire contre votre gloire. Si vous la voulez flétrir vous-même, en manquant à votre propre sang, je ne dois pas prêter mon ministère à cette indignité. Et qu'ont fait ces princesses, pour

(1) Post Theoph. IV, n. 31, 36, etc. (2) Sim. Mag. c. 20.

être ainsi traitées ? Après ce peu de paroles, il se retira. Aussitôt l'empereur fit enfermer sa mère et ses sœurs dans le château de Carien.

Il donna cependant toute sa confiance et le titre de césar au patrice Bardas, son oncle et frère de l'impératrice, mais de mœurs bien différentes. Il avait beaucoup d'habileté pour les affaires, il aimait les sciences et les savans, il rétablit les études presque anéanties par une longue suite d'empereurs ignorans, il institua des écoles nouvelles et florissantes, où les mathématiques et la philosophie reprirent un grand lustre, sous la direction de Léon, autrefois archevêque de Thessalonique, et beaucoup plus connu sous le nom de Léon le Philosophe. Mais Bardas avait une ambition sans bornes et sans nulle délicatesse : tous les moyens de conserver la faveur lui étaient indifférens, et la gloire ou le déshonneur du souverain lui semblaient pour le moins égaux. Il ne s'étudiait qu'à profiter du peu de mérite et des vices de son neveu. Il s'abandonnait lui-même aux passions les plus dissolues, avec si peu de ménagement et d'attention à sa propre gloire, qu'il chassa sa femme pour vivre publiquement avec sa bru. Il paraît même avoir manqué des premiers principes de la religion, puisque dans cet état de désordre et de scandale, il se présenta un jour de solennité pour participer aux saints mystères.

Le patriarche Ignace, qui l'avait souvent exhorté, et toujours en vain, à sortir du crime, l'exclut de la communion. Bardas en furie voulait lui passer son épée au travers du corps. Mais Ignace, sans témoigner la moindre frayeur, le menaça de la colère de Dieu d'une manière si terrible, qu'il le fit trembler lui-même (1). Ce mouvement de crainte ne fit qu'émouvoir son cœur, sans changer ses dispositions. Bientôt il usa de tout l'ascendant qu'il avait sur l'esprit de l'empereur, pour le porter aux dernières violences contre le saint patriarche. Sa

(1) Nicet. Vit. Ignat. t. VIII, Conc. p. 1191.

déposition fut résolue. Mais comme les méchans princes ont des raisons toutes particulières de craindre les troubles et les schismes, on entreprit de réduire Ignace, par les mauvais traitemens, à donner sa démission. On commença par le chasser du palais patriarcal, pour le reléguer dans l'île de Térébinthe. Après quelques jours, on lui envoya des grands et des évêques, pour l'engager à donner un acte de renonciation à son siége. On lui allégua des raisons spécieuses de céder au temps, on le plaignit, on le pria, on le menaça, sans pouvoir jamais l'ébranler. Cependant plusieurs évêques criaient à l'injustice, et menaçaient de ne point reconnaître le successeur qu'on donnerait à Ignace. Pour éviter le tumulte et fermer la bouche aux prélats qui faisaient le plus de bruit, l'artificieux césar les prit en particulier, et promit à chacun d'eux la dépouille d'Ignace, s'ils voulaient l'abandonner. A cette éblouissante promesse, leur indignation et leur zèle s'évanouirent. L'empereur vous tiendra la parole que je vous donne en son nom, dit encore Bardas à chacun d'eux en particulier : mais quand il vous offrira le siége patriarcal, ne manquez pas au devoir de la modestie; faites semblant de refuser. Ils le lui promirent. L'empereur les manda chacun séparément : il leur fit l'offre, ils refusèrent; mais ils furent pris au mot (1).

Le choix était déjà fait. Pour remplir les vues de la cour impie, il fallait un homme tel que Photius, encore laïque et déjà schismatique, engagé dans le parti d'Asbestas de Syracuse, qui avait été déposé pour ses crimes par le patriarche de Constantinople, dont la Sicile dépendait encore. Il ne resta aux évêques qui venaient de se laisser corrompre, que la honte d'une ambition stérile, et le dépit de servir un rival par leur lâche prévarication. Il se trouva néanmoins encore assez d'évêques amorcés par l'intérêt, pour soutenir une

(1) Ibid. pag. 1193.

élection si criante, en exigeant de l'élu quelques promesses et quelques sermens qui ne pouvaient faire illusion qu'à une ignorance honteuse, ou plutôt à des consciences qui voulaient bien être trompées. L'évêque schismatique de Syracuse ordonna l'auteur futur d'un schisme infiniment plus funeste. D'un laïque, occupé toute sa vie de la guerre ou des négociations politiques, il en fit en six jours un patriarche. Le premier jour, il le fit moine; le second, lecteur; le troisième, sous-diacre; le quatrième, diacre; le cinquième, prêtre, et le sixième enfin, évêque du siége le plus illustre de l'Orient.

Deux mois n'étaient pas écoulés depuis cette ordination, que l'intrus donna carrière à toute sa méchanceté et à toute sa noirceur. Il persécuta sans ménagement les ecclésiastiques attachés au légitime patriarche; il les fit flageller et déchirer de coups. Ensuite il les flattait, leur offrait des richesses ou des dignités, les pressait par toutes les voies possibles de flétrir Ignace par des dépositions déshonorantes; il entreprit même de le charger de crimes d'état. Toutes ses manœuvres furent inutiles. Mais ayant Bardas pour lui, il ne laissa pas de faire arrêter le saint patriarche, de le traîner de prison en prison, enchaîné comme un scélérat convaincu, et de le reléguer enfin dans l'île de Lesbos. Un officier s'emporta jusqu'à le souffleter avec tant de brutalité, qu'il lui fit tomber deux grosses dents. On bannit avec le saint évêque, et après des traitemens aussi indignes, les personnes que l'on croyait dans ses sentimens. Toutes ces manœuvres tendaient à extorquer un acte de renonciation au siége patriarcal. Mais Ignace résista si constamment, et mit tant de prélats dans ses intérêts, que Photius fut déposé dans un concile, avec anathème, tant au schismatique qu'à quiconque le reconnaîtrait pour pasteur. L'intrus, de son côté, assembla un conciliabule par l'autorité impériale, et prononça contre Ignace, quoiqu'absent,

une sentence de déposition et d'anathème. Comme les évêques fidèles aux canons lui reprochaient en face un procédé si scandaleux, il les déposa eux-mêmes et les fit emprisonner.

Après un pareil éclat, l'imposteur eut le front d'envoyer des légats à Rome, et de mander au pape, qu'Ignace avait quitté de son propre mouvement l'église de Constantinople, à cause de ses infirmités et de sa vieillesse, et qu'il s'était retiré dans un monastère, où on lui rendait tous les honneurs et les devoirs convenables (1). Peu après, il récrivit en ces termes au souverain pontife (2) : Quand je pense au poids de l'épiscopat, à la faiblesse humaine, et à la mienne en particulier, je ne puis exprimer quelle est ma douleur de me voir engagé sous ce joug terrible. Mais l'empereur, humain envers tout le monde et cruel pour moi seul, les métropolitains assemblés et tout le clergé, poussés je ne sais par quelle impulsion, vinrent à moi, sitôt que mon prédécesseur eut renoncé à sa dignité. Sans écouter mes excuses et sans me donner de relâche, ils m'ont déclaré qu'il fallait absolument me charger de l'épiscopat ; ils m'ont fait violence, ils ont exécuté leur volonté, malgré mes larmes et mon désespoir. Ces protestations perfides sont suivies d'une profession de foi très-exacte. L'empereur envoya aussi une ambassade honorable, avec quatre évêques et de riches présens, pour appuyer l'imposture.

C'était Nicolas I.er qui occupait la chaire de saint Pierre, où il avait succédé à Benoît III, dès le 24 Avril de l'année précédente, c'est-à-dire, quinze jours seulement après la mort de son prédécesseur, parce qu'il ne fallut point attendre la confirmation de l'empereur Louis, qui s'était trouvé à l'élection (3). On fut obligé de faire violence à la modestie de Nicolas, et de l'arracher de

(1) Nicet. p. 1203.
(2) Ap. Baron. an. 859.
(3) Anast. in Nic. I.

l'église de Saint-Pierre où il s'était réfugié. Il ne tarda point à se montrer d'autant plus digne du pontificat, qu'il avait paru en concevoir plus vivement les obligations et les périls. Les ambassadeurs de Michel, pour mieux surprendre le pontife, étaient chargés de lui demander des légats, afin d'éteindre les restes de l'hérésie des iconoclastes. Le pape, qui n'avait rien appris des violences commises contre le saint patriarche Ignace, fut cependant fort étonné de ne voir personne de sa part, au moins quant à ce qui concernait la démission du patriarcat. Il usa de la haute prudence dont il était doué, assembla son concile, et députa enfin deux légats, Rodoalde, évêque de Porto, et Zacharie, évêque d'Anagnie. Mais en les autorisant à l'effet de prononcer contre les iconoclastes, il les chargea précisément, quant à l'affaire d'Ignace, d'en faire les informations juridiques, afin d'en juger ensuite lui-même sur leur rapport. Il écrivit en même temps à l'empereur Michel et à Photius.

Il paraît par la lettre adressée à cet habile imposteur, que Nicolas commençait à concevoir des soupçons contre lui, nonobstant sa profession de foi. Il ne blâme pas seulement l'irrégularité de son ordination; mais il déclare expressément (1) qu'il n'y consent en aucune sorte, jusqu'à ce que les légats romains étant de retour, il puisse connaître par eux sa conduite et son affection pour la religion. Dans la lettre à l'empereur, il se plaint qu'Ignace ait été déposé sans qu'on eût consulté le saint siége, et sans des raisons canoniques prouvées, ou juridiquement, ou par l'aveu de ce patriarche. C'est pourquoi, poursuit-il, nous voulons, suivant l'ordre établi, qu'Ignace comparaisse en concile devant nos légats; qu'on lui demande pourquoi il a quitté son peuple, et qu'on examine si sa déposition a été canonique. Quand le tout nous

(1) Nic. ep. 3, 6, 10.

aura été référé, nous déciderons ce qu'il faudra faire pour le bien et la tranquillité de votre église. Nicolas se plaint encore (supposé le besoin de donner un évêque à Constantinople), qu'on ait pris pour cela un laïque, contre les canons des conciles et les décrétales des papes. Il profita de la même occasion, pour demander le rétablissement de la juridiction qu'on avait enfin enlevée au saint siége sur l'Illyrie, l'Epire, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaïe, la Dardanie, la Mésie et la Dacie. Comme il prévoyait les conséquences de cette fatale négociation, il fit faire trois copies de sa lettre, en garda une pardevers lui, destina la seconde à l'empereur, et voulut que les légats conservassent la troisième, tant pour leur servir d'instruction, que pour la lire dans le concile qui devait se tenir à Constantinople, en cas que le prince n'y laissât point lire la sienne.

Les appréhensions du pontife ne pouvaient être mieux fondées. Quand les légats arrivèrent à Constantinople, le premier soin du coupable fut d'empêcher qu'ils pussent rien apprendre du changement dont ils venaient faire les informations (1). Pendant trois mois entiers, on ne les laissa parler à personne qu'à leurs gens. Après quoi, on leur déclara qu'il était temps de confirmer la déposition d'Ignace. Ils se récrièrent sur cette marche étrange; mais on leur dit impérieusement qu'il n'était pas question de délibérer; que l'empereur avait pris sa résolution; que s'ils n'obéissaient, on les enverrait en exil, et qu'on les réduirait à une telle misère, que la faim leur ferait rechercher ce qui fait le plus d'horreur. Ils succombèrent, après huit mois de résistance.

Cependant le patriarche Ignace fut rappelé de Lesbos, mais toujours traité avec la même barbarie, sur-tout par un des principaux officiers de la flotte impériale, nommé Nicétas, qui ne rougit pas de

(1) Ep. Metroph. p. 1388.

prêter sa propre main à flageller les gens du prélat (1). On voulait donner un air canonique à sa déposition, en le condamnant dans un concile extrêmement nombreux, mais qui ne ressembla que par ce seul endroit aux conciles généraux, parmi lesquels les schismatiques ne manquèrent pas de le compter. Il fut composé de cent dix-huit évêques, entre lesquels étaient les légats du pape. L'empereur s'y trouvait avec les grands de la cour, tous les magistrats et les principaux du peuple. Le concile étant assemblé, on fit citer Ignace par le prévôt Baanès, au mépris du saint patriarche et des canons, qui ordonnaient qu'un évêque ne fût cité que par des évêques. Il s'achemina vers l'église des saints apôtres, où se tenait l'assemblée, revêtu de ses habits pontificaux, accompagné de plusieurs évêques qui lui restaient attachés, de quantité de prêtres et de moines, et d'une grande affluence de peuple. L'empereur lui fit défendre, sous peine de la vie, de paraître autrement qu'avec l'habit monastique. Il obéit ; mais pour ne pas préjudicier à ses droits, il dit en même temps d'une voix fort élevée, qu'il en appelait au souverain pontife comme à son juge légitime. On le traîna seul dans l'assemblée, et on le présenta à l'empereur, qui aussitôt le chargea d'injures. Il répondit avec tant de douceur et de modestie, que ce prince violent en parut un peu touché, et lui permit, comme il le demandait, de traiter d'abord avec les légats en particulier. On espérait que ces ministres corrompus, dont on s'était assuré, pourraient l'engager à donner sa démission. Ils s'y employèrent en effet de tout leur pouvoir, secondés par les évêques et les premiers courtisans, qui ne cessèrent de le visiter et de le solliciter pendant plusieurs jours consécutifs. Toute la persévérance et les artifices de la séduction demeurèrent inutiles. Il demanda d'être rétabli par provision dans son siége, et

(1) Nicet. p. 1203.

qu'on dépossédât, suivant les canons de Sardique, celui qu'on avait mis en sa place avant que le pape eût prononcé. A ce sujet, il cita la lettre d'Innocent I.er en faveur de saint Jean Chrysostome.

On était bien éloigné d'entendre à ces propositions. On le traîna de rechef au concile. Plus de soixante témoins subornés déposèrent contre la canonicité de son élection au patriarcat, et contre sa conduite depuis qu'il était patriarche. Enfin, après une assez longue contestation de la part de quelques évêques, et des légats même, qui appréhendaient les suites de leur prévarication, on prononça la sentence de déposition contre Ignace. On le revêtit de l'habit patriarcal, pour l'en dépouiller avec ignominie. Les lâches légats avec la plupart des évêques, pendant qu'on lui ôtait les marques de sa dignité, criaient selon la coutume : Il en est indigne. Ainsi finit la première session de ce concile, ou plutôt de ce complot de brigands, aussi justement diffamé que celui d'Ephèse. On en tint une seconde, pour la forme, contre les iconoclastes qui n'existaient plus, et l'on dressa quelques canons de discipline, où Photius inséra furtivement, et en vrai faussaire, ce qui tendait le plus ouvertement à la consommation de ses attentats. Il joua de même ce qu'il pouvait y avoir d'évêques bien intentionnés, en falsifiant les lettres du pape, qu'on lut selon la coutume, mais en supprimant ce qu'elles contenaient de contraire à la déposition d'Ignace.

Il sentit bien cependant qu'il ne serait point en assurance, à moins de tirer une démission du patriarche même. Pour le réduire à la donner, il le mit entre les mains de quelques officiers impitoyables, qui le renfermèrent dans le tombeau de Constantin-Copronyme. Ils le tinrent quinze jours en cet endroit, lui firent passer une semaine entière sans manger, sans dormir, et toujours debout. Ils lui meurtrirent le visage de soufflets et de coups de poing, le mirent en chemise par un froid rigou-

reux, et l'attachèrent étendu en croix le visage sur le pavé. Enfin ils le montèrent sur l'arche du tombeau, qui était de marbre taillé en arête, et lui attachèrent de grosses pierres aux pieds, ajoutant à ces tourmens les injures, les dérisions et les outrages de toute espèce. Après qu'il eut passé toute la nuit dans cette torture, ils le renversèrent si rudement sur le pavé, qu'il en eut le corps tout froissé, et perdit beaucoup de sang. Comme il respirait à peine, un de ces satellites lui prit la main, et lui fit marquer de force une croix sur un papier qu'on porta à Photius. Le faussaire écrivit au-dessus la démission d'Ignace et la confession des crimes qu'on lui supposait, puis on le mit en liberté, comme s'il se fût démis volontairement. Mais quand le vertige de l'emportement eut fait place à la réflexion, Photius conçut qu'un acte de cette nature ne pourrait jamais lui servir. Pour se mettre une bonne fois l'esprit en repos du côté de ce concurrent inébranlable, il prit la résolution de lui faire crever les yeux et couper les mains, afin de lui fermer tout retour à une dignité dont il ne pourrait plus remplir les fonctions (1).

Déjà le palais de Pose, c'est-à-dire, la maison de la mère d'Ignace qu'on y avait laissée depuis sa dernière prison, était investi de gens armés, quand il s'évada, revêtu de l'habit de l'un de ses esclaves, et l'épaule chargée d'un bâton d'où pendaient deux paniers. A la faveur de la nuit et de ce déguisement, il fut pris pour un porte-faix, gagna le rivage les larmes aux yeux, et passa aux îles de la Propontide. Là, il allait souvent de l'une à l'autre, se cachait dans les antres et dans les halliers, avec des alarmes continuelles et toutes les incommodités imaginables : il osait à peine, quand la faim le pressait, venir à la dérobée demander quelque morceau de pain; réduit à porter envie aux mendians de profession, lui,

(1) Thean. Post. Theoph. IV, n. 31.

fils d'empereur et chef de la hiérarchie de l'empire.

Celui qui prend soin d'honorer ses serviteurs quand les puissances du siècle les couvrent d'opprobre, défendit la gloire d'Ignace d'une manière aussi éclatante qu'il s'était autrefois déclaré pour Chrysostome, son prédécesseur et son modèle. En même temps que ce bon pasteur, pour n'avoir point abandonné son troupeau, était recherché de tous côtés par des troupes de meurtriers, un horrible tremblement de terre ébranla la ville de Constantinople, et menaça pendant quarante jours de la renverser de fond en comble (1). Le peuple se mit à crier que c'était pour venger leur saint évêque que la colère divine allait les ensevelir avec ses persécuteurs sous les ruines de leur ingrate patrie. L'empereur Michel et le césar Bardas, craignant tout de la multitude au désespoir, jurèrent publiquement qu'on ne ferait aucun mal à Ignace, ni à ceux qui l'avaient caché, et qu'il pouvait reparaître en assurance. Il revint en effet sur cette promesse : Bardas le reçut honorablement, et lui demanda d'un air étonné, pourquoi il avait erré comme un fugitif. Ignace, qui n'était pas la dupe de cette dissimulation, répondit avec une noble candeur, qu'il avait suivi ce que dit l'évangile, quand on était persécuté dans un endroit, de fuir dans un autre. On lui assigna son monastère pour demeure ; il y fut mis en pleine liberté, et le tremblement de terre cessa aussitôt.

Cependant les légats du pape retournèrent à Rome. L'empereur Michel les fit suivre de près par un ambassadeur, chargé des actes de son concile, et de lettres fort pressantes qui en demandaient la confirmation. Photius, de son côté, écrivit une lettre où la rhétorique et les supercheries grecques n'étaient pas épargnées. La charité, dit-il (2), qui resserre les nœuds de l'amitié, et qui

(1) Nicet. p. 1210. (2) Ep. Phot. ex cod. Golum.

dissout les trames de la discorde, doit écarter à plus forte raison tout ce qui pourrait diviser le père et les enfans. Je vous écris pour me justifier, et non pas pour vous contredire. Votre sainteté m'a fait des reproches qui sans doute me sont fort sensibles; mais je ne les attribue qu'à son affection paternelle pour moi, et à son zèle pour la discipline de l'église. Il n'en est pas moins vrai que je suis beaucoup plus digne de compassion que de blâme. On m'a élu malgré moi; je pleurais, je réclamais, je me désolais, tout le monde en a été témoin; on m'a donné des gardes, on m'a mis en prison comme un criminel. J'ai perdu la paix et la douceur de la vie que je goûtais au milieu d'une troupe d'amis vertueux, dans l'étude de la sagesse et la recherche de la vérité. Vous savez les embarras de la place où je suis à présent, l'indocilité du peuple, son humeur séditieuse, son aversion de tout ce qu'on nomme supérieurs. Il murmure, si on lui refuse ce qu'il demande; si vous le lui accordez, il s'en prévaut pour exiger davantage, et souvent pour vous mépriser. Il faut continuellement se contraindre, paraître gai quand on est dans l'affliction, sévère en exerçant la bienfaisance, reprendre ses amis, se roidir contre ses proches, réprimer tous les pécheurs, s'attirer la haine de la multitude.

Mais, dira-t-on, vous deviez résister à la violence. Mais est-ce à celui qui la souffre ou à ceux qui la font, qu'il s'en faut prendre? J'ai peut-être résisté plus qu'il n'était expédient. Hélas! si je n'eusse craint des suites plus dangereuses, j'aurais résisté jusqu'à la mort. Mais il s'agissait de violer les canons qui défendent d'élever un laïque à l'épiscopat. Je pourrais encore ici me contenter de répondre, que je n'ai jamais désiré et que je ne conserve que malgré moi la place où l'on m'a forcé de passer de la fange du siècle. Toutefois il faut justifier nos pères Nicéphore et Taraise, qu'on blâme à mon occasion. Pour cela, il suffit d'observer

que les règles et les coutumes sont différentes dans les différentes églises ; qu'elles n'obligent que dans les lieux où elles sont reçues. Or, l'église de Constantinople n'avait pas reçu les canons qu'on dit avoir été violés. Dans l'Occident même, les Latins oseraient-ils condamner Ambroise, la gloire de leur pays? Ils ne condamneront pas non plus Nectaire, s'ils ne veulent condamner le concile œcuménique qui confirma son ordination. Je ne le dis pas par un esprit de dispute et de contrariété, puisque j'ai opiné en plein concile, à ce qu'aucun sujet par la suite ne soit élevé à l'épiscopat, sans avoir passé par tous les degrés ordinaires de la cléricature. Ce serait faire injure à nos pères, de donner un effet rétroactif à la règle que vous observez : mais comme nous sommes toujours prêts à écarter les sujets de scandale, nous en avons fait une loi pour la suite. Et plût à Dieu qu'elle eût été de tout temps en vigueur à Constantinople ! j'aurais évité les embarras dont je suis accablé. Daignez au moins nous délivrer des plus fâcheux de tous, c'est-à-dire, de ces vagabonds inquiets qui courent sans cesse d'ici à Rome. Nous nous réjouissons sans doute qu'on vous aille baiser les pieds ; mais, sous prétexte de ce saint pélerinage, il est bien de pécheurs qui ne consultent que leur lâcheté, et ne cherchent qu'à se soustraire à la pénitence qu'ils méritent. Vous ne pouvez mieux déconcerter leur oblique dessein, qu'en renvoyant ceux qui ne seront pas munis de nos lettres. On voit dans ces dernières paroles de Photius, avec quelle adresse il cherche à inspirer des préventions contre les Orientaux, qui, demeurant fidèles à Ignace, allaient à Rome implorer le secours du pape.

Les légats, qui s'étaient concertés avec ce fourbe, ne firent pas leur rapport avec moins d'artifice que lui. Ils appuyèrent principalement sur la sagesse du dernier concile de Constantinople, qu'ils traitaient d'œcuménique ; sur le mérite de Photius, le plus

rare et le plus éclatant, disaient-ils, qui eût illustré l'Orient depuis bien de siècles, et qui seul l'avait fait choisir, malgré toutes les répugnances de sa modestie (1). On n'avait pas cru, ajoutent-ils, que son état de simple laïque, qu'il avait opposé lui-même, dût plutôt l'écarter de l'épiscopat, que d'autres sujets fort inférieurs en mérite à ses qualités transcendantes. Tous ces artifices ne purent surprendre un pontife aussi attentif et aussi pénétrant que Nicolas. D'ailleurs Ignace avait trouvé moyen d'instruire le pape de tout ce qui s'était passé au faux concile de Constantinople, de la prévarication de ses légats, et des horribles violences qu'on lui avait faites pour arracher de lui une démission. Nicolas répondit à l'empereur qu'il reconnaîtrait toujours Ignace pour patriarche, à moins qu'après avoir connu juridiquement de cette affaire, il ne le trouvât coupable, et qu'alors on verrait si Photius pouvait être élu canoniquement. Il écrivit en même temps aux patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, et à tous les métropolitains d'Orient, de continuer à communiquer avec Ignace, et de ne regarder Photius que comme un laïque.

L'année suivante, étant encore mieux informé, et sensiblement affligé de la tache que la prévarication de ses légats avait imprimée à l'église romaine, il voulut l'effacer de la manière la plus prompte et la plus éclatante. Il assembla, pendant l'hiver de l'an 863, un concile à Rome, où, après avoir examiné la cause dans toutes les formes sur les relations des deux parties, le légat Zacharie fut convaincu par sa propre confession, puis excommunié et déposé de l'épiscopat. Rodoalde son collègue, qui était absent, fut cité pour être jugé avec la même rigueur. On annulla solennellement le faux concile de Photius, on le traita de brigandage semblable à celui de Dioscore à Ephèse, et l'on prononça le jugement en ces termes (2) :

(1) Nicet. ep. 10. (2) Nicol. ep. 8.

Photius,

Photius, qui a tenu le parti des schismatiques, et quitté l'état militaire pour être immédiatement après ordonné par Grégoire de Syracuse, condamné lui-même depuis long-temps ; qui, du vivant de notre confrère Ignace, patriarche de Constantinople, a usurpé son siége, et s'est emparé de la bergerie comme un voleur ; qui en concile a osé déposer et anathématiser Ignace ; qui a violé le droit des gens, pour corrompre les légats du saint siége, et les a obligés non-seulement d'enfreindre, mais de combattre nos ordres ; qui a chassé les pasteurs fidèles, et en a mis d'autres à leur place ; qui continue de persécuter l'église, et ne cesse d'exercer des traitemens barbares contre notre frère Ignace : que Photius, coupable de tant de crimes, soit privé de tout honneur sacerdotal et de toute fonction ecclésiastique, par l'autorité de Dieu tout-puissant, des apôtres saint Pierre et saint Paul et de tous les saints, des six conciles généraux et du jugement que le Saint-Esprit rend par notre organe. Si, après avoir eu connaissance de ce décret, il s'efforce de retenir le siége de Constantinople, et empêche Ignace de gouverner paisiblement son église, ou s'il ose s'ingérer en quelque manière que ce soit dans le saint ministère, qu'il soit exclu de toute espérance de rentrer dans la communion, et demeure anathématisé, sans pouvoir participer au corps et au sang de Jesus-Christ, sinon à l'article de la mort. Que Grégoire de Syracuse, qui a consacré Photius, et que tous ceux que Photius a ordonnés, soient aussi exclus de toutes les fonctions cléricales. Quant à notre frère Ignace, chassé de son siége par la violence de l'empereur et la prévarication de nos légats, nous déclarons, de l'autorité de Jesus-Christ, qu'il n'a jamais encouru la déposition ni l'anathème, n'ayant été condamné que par ceux qui n'en avaient aucun pouvoir ; c'est pourquoi nous le rétablissons dans sa dignité et ses fonctions. Quiconque à l'avenir lui causera quelque empêchement ou quelque trouble sans l'aveu du saint

siége, sera déposé s'il est clerc, et anathématisé s'il est laïque, de quelque rang qu'il soit. Nous ordonnons aussi, sous peine d'anathème, que les évêques et les clercs déposés depuis l'injuste expulsion d'Ignace, soient rétablis dans leurs églises et leurs fonctions, nonobstant les crimes dont on les accuserait : sur quoi néanmoins ils doivent être jugés, mais seulement par le saint siége. Enfin le concile de Rome confirme la tradition touchant la vénération des images, qui était le seul objet pour lequel le souverain pontife avait autorisé ses légats.

A la nouvelle de ce jugement, l'empereur Michel, le plus violent des hommes lorsqu'on osait le contredire, entra dans une horrible fureur. Ce n'est pas que ce prince, dépourvu de tout sentiment de religion, se souciât de l'église de Constantinople ni de son patriarche. Tandis qu'il poussait cette affaire avec tant d'ardeur, par l'impulsion de Bardas qui lui imprimait tous ses mouvemens, il choisit le plus dissolu de ses compagnons de débauche, nommé Théophile, et l'ayant fait revêtir des habits pontificaux parmi ses farceurs habillés en prêtres, on lui entendit dire qu'au lieu d'un patriarche, il y en avait trois à Constantinople ; que Théophile était le sien, Photius celui de Bardas, et Ignace celui des chrétiens. Photius, qui pour les fauteurs de son ambition avait toute la complaisance des gens qui ne tiennent à aucun principe, appelait ces extravagances et ces sacriléges, les jeux d'esprit et les saillies amusantes d'un jeune prince. Mais il voyait bien mieux que l'inconsidéré Michel, les effets que le jugement apostolique ne manquerait pas de produire jusqu'en Orient, sur une bonne partie des fidèles.

Pour donner le change aux Orientaux, touchant les vraies dispositions du pape, déjà il avait usé d'une supercherie, la plus insigne peut-être qu'ait jamais employée ce déterminé faussaire. Entre les lettres que le vigilant pontife écrivit en grand nombre au sujet du schisme de Constantinople, il

y en eut une où il défendit, par l'autorité apostolique, aux trois patriarches et à tous les prélats de l'Orient de participer en aucune sorte à l'intrusion de Photius, et leur commanda de publier cette lettre dans leurs diocèses, de manière qu'elle parvînt à la connaissance de tout le monde (1). Photius eut l'impudence d'en supposer une toute contraire, et pour faciliter au moins la première surprise, il usa de ce stratagème. Il engagea un aventurier, nommé Eustrate et revêtu d'un habit de moine, à se présenter au palais patriarcal, à l'heure où il s'y rencontrait le plus de monde, et à lui dire publiquement, qu'il arrivait de Rome, où il avait été porter les plaintes d'Ignace, mais que ce voyage avait dissipé ses préventions (2). Le pape, ajouta Eustrate, n'a pas seulement daigné regarder la lettre d'Ignace, et je me suis cru obligé de vous la rapporter. Il lui remit à l'instant cette lettre supposée, et lui en présenta une seconde également contrefaite, qui, s'adressant à Photius de la part du pontife, lui faisait des excuses sur la mésintelligence qui avait été entr'eux, le recevait à sa communion, et lui promettait une amitié inviolable. Photius, au gré de qui sans doute le gouvernement n'en faisait pas encore assez contre Ignace, porta aussitôt ces lettres à l'empereur et au césar Bardas qu'il jouait les premiers, afin de réveiller leur animosité contre le saint évêque. Ignace fut en effet resserré de nouveau. On l'interrogea, on interrogea ses gens, on demanda à Eustrate qui lui avait remis la lettre d'Ignace au pape. Il répondit que c'était Cyprien, l'un des disciples les plus affidés d'Ignace. Mais dans la confrontation, il se trouva que le calomniateur ne connaissait, ni Cyprien, ni personne de la maison d'Ignace. Dans le premier mouvement de l'indignation, Bardas fit rudement fustiger Eustrate; mais Photius, pour le dédommager, lui procura une charge distinguée

(1) Nicol. ep. 4. (2) Nicet. Vit. Ignat. p. 1215.

parmi les ministres de la justice. Telle était son habileté dans l'art de l'imposture, capable de surprendre Bardas lui-même, et de faire succéder à la plus vive indignation de ce césar les applaudissemens et les récompenses.

Ce n'était pas sans raison que Photius avait pris tant de soin de cacher à Constantinople les véritables dispositions du chef de l'église. Aussitôt qu'on y eut appris la condamnation de cet usurpateur sacrilége, il se fit une révolution soudaine dans tous les esprits, et plusieurs se séparèrent de lui ouvertement, comme d'un schismatique. Ainsi tous les artifices lui devenant inutiles, il usa des moyens les plus violens pour se faire obéir par la crainte. Il fit punir, comme des rebelles et des séditieux, tous ceux qui faisaient difficulté de le reconnaître. En même temps, pour éviter le blâme de ces cruautés, et s'acquérir la réputation de bon pasteur, il écrivit à Bardas (1), avec qui il s'entendait parfaitement, les lettres les plus remplies en apparence de la douceur évangélique et de la tendresse pastorale. Il le conjurait de pardonner à des infortunés qui l'étaient à son occasion, quelque coupables qu'on les trouvât, parce que les peines d'une multitude de malheureux, qu'il ressentait toutes lui seul comme les siennes propres, lui devenaient insupportables et le mettaient au désespoir.

Pour comble d'attentats, il convoqua une assemblée d'évêques assez peu nombreuse, qu'à force d'impostures et de suppositions il travestit en concile œcuménique. Il y faisait présider l'empereur avec les légats des trois grands siéges de l'Orient, traçant ainsi le plan du schisme aux Grecs et à tant d'autres sectaires, imitateurs fidèles de ces adulations politiques (2). On y supposait aussi, avec des lamentations affectées, des crimes de toute espèce imputés au pape Nicolas, les dépositions d'une

(1) Phot. ep. ad Bard. ex cod. Sfort.

(2) Anast. præf. in 8 Synod.

multitude de témoins qui attestaient la vérité de ces accusations, et des réclamations animées pour en demander justice au concile. Cependant, comme il n'était pas dans les règles de condamner un absent, les pères rejetaient ces représentations, et Photius, se rendant comme malgré lui, recevait les accusations et examinait la cause. Enfin, sans égard aux hommages éclatans et réitérés qu'il avait rendus à la primauté du saint siége, il condamnait le souverain pontife, prononçait contre lui la déposition, et l'excommunication contre ceux qui communiqueraient avec lui. Après avoir dressé lui seul tous ces actes supposés, il les fit souscrire par vingt-un évêques, et ajouta des souscriptions fausses jusqu'au nombre de mille. Telles furent aussi celles des empereurs Michel et Basile, associé depuis peu à Michel, de tous les sénateurs, des trois légats d'Orient, d'une infinité d'abbés et de clercs. Il prit encore le titre de patriarche œcuménique, mais dans un sens bien plus mauvais que ne l'avait pris en premier lieu Jean le Jeûneur. C'est Photius qui mit en avant, qu'au moment où les empereurs avaient passé de l'Italie dans la Grèce, la primauté de l'église romaine avait aussi passé de l'ancienne Rome à la nouvelle : source intarissable d'illusions pour les Grecs, et le vrai principe de leur entière défection.

Il écrivit ensuite une lettre circulaire aux trois patriarches, et leur représenta les Latins, non-seulement comme les corrupteurs de la discipline, mais comme des hérétiques qui anéantissaient la foi des premiers mystères. Sans craindre la honte de l'inconséquence et de la contradiction, il leur fit un crime du jeûne du samedi et du célibat de leurs prêtres, les traduisant comme des manichéens qui condamnaient le mariage, après avoir expressément approuvé dans ses lettres précédentes ces diversités de coutume dans les diverses églises. Ce fut alors aussi qu'il induisit les Orientaux à traiter d'hérésie la doctrine des Latins, qui depuis tant de siècles

rapportaient la procession du Saint-Esprit aux deux autres personnes de la Trinité, sans que les Orientaux, dans tous les conciles œcuméniques qu'on avait célébrés chez eux, s'y fussent jamais opposés.

Portant ses vues encore plus loin, et ne se proposant rien moins que la ruine totale de l'église romaine, il entreprit de séparer du pape toutes les régions soumises à la domination française, et qui faisaient dans l'Occident une portion si considérable de l'église, qu'on les appelait communément l'empire ou le royaume des chrétiens. Pour gagner l'empereur Louis, fils de Lothaire, il lui avait donné dans son concile supposé le titre d'empereur, sans égard aux prétentions jalouses des empereurs grecs, et l'impératrice Ingelberge, qui avait un grand pouvoir sur l'esprit de son époux, y avait été qualifiée d'auguste et de nouvelle Pulquérie. Avec les actes de ce concile, il leur envoya des présens et des lettres pleines d'adulations, où il priait Ingelberge de persuader à l'empereur de chasser de Rome le pape Nicolas, comme déposé par un concile œcuménique.

L'entreprise inouie de quelques prélats français avait donné lieu à l'espoir de Photius, du côté des Occidentaux. Gonthier de Cologne et archi-chapelain, Theutgaud de Trèves, qui était en faveur auprès du roi Lothaire, frère de l'empereur Louis, ayant été déposés par le pape comme fauteurs de la vie déréglée et scandaleuse de leur souverain, avaient porté leur ressentiment impie jusqu'à traiter de réunion avec les schismatiques de Constantinople. Ils avaient adressé à Photius, en forme de lettre, un libelle des plus outrageans qui eussent encore été publiés contre le chef de l'église. Ils y chargèrent Nicolas de mille forfaits, le traitaient d'excommunié, se contentaient, disaient-ils d'un ton de sectaires, de la communion des vrais fidèles, et demandaient celle de la Grèce, qu'ils traitaient, toute révoltée qu'elle était contre l'église, comme si elle en eût été la partie la plus saine et

la plus illustre. Ils priaient en même temps le faux patriarche de Constantinople de communiquer ce violent manifeste à toutes les églises patriarcales. C'est ce que nous apprend, entre plusieurs monumens divers, la lettre circulaire de Photius aux grands siéges (1), auprès desquels il ne manqua pas de se prévaloir d'une acquisition si précieuse à tous les sectaires, toujours prêts à s'unir ensemble contre le siége apostolique, quelque antipathie qu'il y ait d'ailleurs entr'eux.

Mais pour connaître toute l'indignité de cette manœuvre, il faut la reprendre dès son principe. Lothaire, fils de l'empereur de même nom et roi de Lorraine, s'était abandonné à une malheureuse passion qui troubla tout le repos de sa vie, et qui fut enfin la cause de sa perte. Après une année de mariage avec Theutberge, fille de Boson, comte d'une partie de la Bourgogne, il se dégoûta de cette princesse; et pour rompre ses engagemens, il l'accusa d'inceste avec son propre frère. L'épreuve de l'eau bouillante, ordonnée par les seigneurs, du consentement du roi, justifia Theutberge sans lui conférer le don de plaire à son époux. Une jeune personne, nommée Valdrade, avait pris la place de la reine dans le cœur de Lothaire, et le tenait tellement engagé par ses attraits et ses artifices, que dans les préjugés du temps sur le pouvoir de la magie, elle passa pour l'avoir ensorcelé. Après une longue suite de fourberies indignes de la majesté royale, et plus encore de quelques prélats qui en furent les exécuteurs, on força la reine, par la crainte de la mort, à s'avouer coupable. Son mariage fut dissous par un concile de huit évêques, tenu à Aix-la-Chapelle en 862, la princesse renfermée dans un monastère, et Lothaire épousa Valdrade (2).

Mais l'infortunée Theutberge, craignant des effets plus terribles encore de la violente passion du roi

(1) Annal. Bertin. (2) De divort. Loth. et Th. t. 1, Hincm. p. 557, etc.

son mari, s'échappa de sa prison, et se retira dans les états du roi Charles. Elle avait pris la précaution d'envoyer implorer le secours du souverain pontife, contre une oppression si scandaleuse pour le monde chrétien. Elle l'avait même prévenu sur l'affreuse alternative à laquelle on la réduisait, ou de se diffamer elle-même, ou de s'exposer aux plus funestes extrémités; ajoutant que s'il venait à apprendre qu'elle eût fait l'aveu qu'on exigeait d'elle, ce serait la seule violence qui l'aurait arraché à une reine, traitée plus mal que la dernière des esclaves.

Lothaire fut réduit par le roi Charles à demander lui-même un concile à ce sujet, et le pape voulut qu'avec deux évêques du royaume de Germanie, il s'y en trouvât deux autres du royaume de Neustrie, et deux encore du royaume de Provence (1). La ville de Metz fut marquée pour le lieu de l'assemblée, où le pape envoya deux légats, Jean, évêque de Ficolo, et Rodoald de Porto, le même qui avait prévariqué à Constantinople, mais dont le crime n'était pas encore connu. Les légats, aussi-bien que le concile, avaient l'ordre de référer de leur jugement au pontife, afin qu'il le confirmât ou l'annullât, selon les règles de la prudence et de l'équité. Ayant appris depuis, que Lothaire avait déja épousé Valdrade, il écrivit une lettre circulaire aux évêques de Gaule et de Germanie, pour leur enjoindre de se rendre incessamment a Metz avec ses légats, d'y citer Lothaire, et après l'avoir entendu, de prononcer un jugement canonique. Le prince, par un nouvel artifice, prétendait avoir été marié à Valdrade avant d'épouser Theutberge, et du consentement même de l'empereur Lothaire. Le pape, dans une instruction donnée à ses légats, les avertit d'examiner si ce prétendu mariage s'était fait publiquement en présence de témoins, et quelle cause l'avait fait casser pour contracter ensuite avec Theutberge.

(1) Annal. Metens. an. 865. Nicol. ep. 58.

La sagesse et les attentions du pontife ne pouvaient pas aller plus loin : mais la faiblesse de ses légats et d'une multitude d'évêques rendit toutes ses précautions inutiles. Après la prévarication de Rodoald à Constantinople, il lui en coûta peu de trahir une seconde fois l'honneur du saint siége. Jean de Ficolo ne fut pas plus fidèle. Lothaire, par la profusion des largesses et des honneurs, avait disposé les principaux prélats, esclaves de la cour et de la fortune, d'une manière bien plus favorable que ne le pouvaient faire tous les moyens du droit et de l'éloquence. Il se contenta de représenter qu'en épousant Valdrade, il n'avait rien fait que par l'autorité des évêques. Ils en tombèrent d'accord, et soutinrent leur sentiment, comme la première fois, par quelques témoignages de l'antiquité. Ils se fondaient sur un commentaire de saint Paul, attribué faussement à saint Ambroise, où il est dit que la nécessité de garder la continence, après la séparation pour cause d'adultère, ne regarde que la femme : doctrine constamment démentie par l'enseignement de l'église latine, et qu'on croit même avoir été insérée dans ce commentaire par une autre main que celle de l'auteur, quel qu'il soit (1). Les légats, corrompus par argent, ne laissèrent pas de ratifier tout ce qui avait été résolu. Ainsi l'adultère triompha, l'an 863, au nombreux concile de Metz, comme il avait triomphé l'année précédente à celui d'Aix-la-Chapelle.

Nicolas I, le plus inaccessible peut-être de tous les papes aux craintes et aux respects humains, avait autant de sagacité pour percer les voiles de l'artifice, que de courage pour venger l'innocence. Insensés, dit à ce sujet un annaliste du pays, en parlant des archevêques Gonthier et Theutgaud, qui se chargèrent des actes du concile de Metz pour les aller faire approuver de ce pape ; insensés, d'imaginer que leurs vaines subtilités pour-

(1) Conc. Trid. sess. 24. c. 7. V. not. edit. Ben.

raient former des nuages impénétrables au flambeau du siége apostolique (1). En effet, quand ces deux prélats arrivèrent à Rome, le pape Nicolas, informé du scandale de Metz, avait déjà assemblé les évêques d'Italie, pour le réparer. On n'avait pas laissé ignorer au pontife, que les archevêques de Trèves et de Cologne étaient les principaux artisans de cette trame d'iniquité. On les fit entrer au milieu des pères. Le pape les reçut avec dignité et avec une froideur imposante. Ils lui présentèrent, d'un air mal assuré, le jugement de leur concile, signé de leur main, et le prièrent d'y souscrire. Le pape ayant fait lire cet écrit, leur demanda s'il contenait leur sentiment. Ils répondirent que leurs souscriptions en faisaient foi, et qu'ils n'avaient point de raison de les rétracter. Retirez-vous à vos logis, leur dit sèchement le pontife, jusqu'à ce qu'on vous rappelle au concile. On les manda quelques jours après, et en leur présence on anathématisa leur écrit, d'un consentement unanime, puis on les déposa de l'épiscopat. Ensuite le pape envoya les actes de son concile à tous les évêques des Gaules, d'Italie et de Germanie, c'est-à-dire, à toutes les églises de l'empire français.

Ces actes, qui ne contiennent guère que la sentence de condamnation, étaient conçus en ces termes (2) : Par le jugement du Saint-Esprit et l'autorité du prince des apôtres, nous cassons et annullons aujourd'hui et pour toujours le concile tenu à Metz par des évêques qui ont prévenu notre jugement, et ont osé violer les règlemens du saint siége; nous privons de toutes fonctions épiscopales Theutgaud de Trèves, primat de la Belgique, et Gonthier de Cologne, convaincus, tant par leur confession que par leurs écrits. Pour les autres évêques leurs complices, nous les frappons de la même sentence que leurs séducteurs, s'ils les suivent dans leur égarement. Que s'ils s'en détachent et deman-

(1) Ann. Met.   (2) Tom. III, Conc. Gall.

dent pardon au saint siége, ils ne perdront pas leur rang.

On réitéra aussi dans ces actes l'anathème déjà lancé contre Engeltrude, qui errait dans un libertinage effronté, loin du comte Boson son époux, aussi malheureux en femme que sa fille Theutberge l'était en mari. On crut pouvoir arrêter les effets du scandale, en excommuniant Engeltrude; mais elle trouva une retraite et un accueil favorable à la cour de Lothaire. Baudouin, depuis comte de Flandres, y vint chercher en même temps l'impunité contre un attentat de même genre, et qui annonçait encore plus d'impudence. Il avait outragé la famille royale, en enlevant Judith, fille de Charles le Chauve et cousine germaine de Lothaire, et il se réfugiait avec elle chez ce prince, trop licencieux lui-même pour user de sévérité contre la débauche. Cependant Lothaire, en faisant ainsi de sa cour l'asile de l'incontinence, n'encourut pas seulement l'indignation du roi son oncle, mais il se rendit odieux à ses propres sujets. Telle fut la cause de ses alarmes et de ses chagrins perpétuels, de tant de vils personnages qu'on lui vit remplir, de ses basses justifications, de sa duplicité et de son hypocrisie jusque sur le trône. Le roi Charles étant outré de la protection que Lothaire accordait au ravisseur de Judith, il fallut que Louis de Germanie se fît médiateur entre ces deux princes. Lothaire fut obligé de promettre satisfaction pour Judith; et pour Theutberge, il entreprit sérieusement de se justifier.

Il n'avait rien épargné pour avoir dans son inconduite l'approbation d'Hincmar, l'une des principales lumières de son siècle. Ce savant prélat avait été invité au concile d'Aix-la-Chapelle, et Adventius de Metz avait fait le voyage de Reims, pour le presser d'y venir. Mais l'archevêque, éventant la manœuvre, s'excusa sur ses infirmités. Il refusa même, sous différens prétextes, d'envoyer en sa place un éveque de sa province. On ne laissa

point de publier après ce concile qu'Hincmar en approuvait la décision. Comme ces bruits injurieux commençaient à prendre dans l'esprit de plusieurs personnes distinguées parmi les ecclésiastiques et les grands, il ne tarda point à confondre l'imposture. A ce sujet, il composa un ouvrage assez long, où l'on voit que ce grand homme (tant il est difficile de surmonter les préjugés communs) ne désapprouvait pas l'épreuve du feu, et attribuait un grand pouvoir aux maléficiers. Il commence son ouvrage par établir l'autorité du saint siége, dont on devait attendre la décision dans une affaire si importante. Dans tous les doutes, dit-il, qui ont trait à la foi, il faut consulter l'église romaine, la mère et la maîtresse de toutes les autres, et suivre ses avis salutaires. C'est à quoi sont particulièrement obligés ceux qui habitent l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile et les îles adjacentes, où il est constant que la foi a été portée par des ouvriers évangéliques qui avaient reçu leur mission de saint Pierre, ou de ses successeurs.

Sur le point précis de la question, il décide que, selon l'évangile, l'adultère est le seul motif de séparation entre les personnes mariées, encore faut-il qu'elle soit ordonnée par la puissance ecclésiastique, et après cette séparation, les parties n'ont pas la liberté de se remarier. Fondé sur ce principe, il prend hautement la défense de Theutberge, et condamne sans aucun respect humain tout ce qui s'était fait contre elle.

Ces disputes agitant alors toutes les Gaules, et les évêques sur-tout se croyant obligés d'y prendre part, saint Adon, élevé depuis peu sur le siége de Vienne, consulta le souverain pontife. Nicolas lui répondit, suivant les mêmes principes qu'Hincmar, qu'un mari, de quelque crime qu'il accusât sa femme, ne pouvait en sa place, ni en épouser solennellement une autre, ni prendre une concubine; que quand même une personne fiancée

aurait péché avec un autre homme que son époux futur, et que cet époux après la consommation du mariage viendrait à connaître cette faute, il ne pourrait pas pour cela faire divorce.

Adon était très-versé lui-même dans les sciences ecclésiastiques, qu'il était allé étudier à Rome, comme à la meilleure source (1). Ses parens, distingués par leur noblesse, l'avaient offert dès l'enfance à l'abbaye de Ferrières. Son mérite, qui ne tarda point à percer, le fit demander par l'abbé de Prun; mais la jalousie de quelques moines contre un étranger qui les effaçait, l'obligea d'en sortir. Ce fut alors qu'il entreprit le voyage de Rome, où il demeura cinq ans, appliqué à l'étude la plus sérieuse. A son retour, il fit à Ravenne la découverte d'un martyrologe, qu'on croit être l'ancien martyrologe romain. En arrivant à Lyon, il trouva plusieurs savans ecclésiastiques, dont le commerce intéressant pour un homme du goût d'Adon, l'y fixa, avec la permission de son abbé. Il y fit son martyrologe, dont celui qu'il avait copié à Ravenne fut le fond principal, et qui est un des plus estimables pour la critique. L'archevêché de Vienne étant venu ensuite à vaquer, Adon fut trouvé digne de ce beau siége. Il y eut des contradicteurs, et on voulut le faire passer pour moine vagabond. Mais Loup de Ferrières justifia son religieux, rendit témoignage à ses mœurs, à son érudition et à sa naissance; après quoi, Adon fut ordonné, et gouverna paisiblement son église. Outre son martyrologe, il fit encore une chronique, qui commence à la création du monde, et finit au règne des fils de l'empereur Lothaire.

Quant à Hincmar, on lui suscita des affaires désagréables, ou plutôt on saisit les occasions que fournissait son humeur dure et quelquefois hautaine, pour le punir de ce qui ne méritait que des

(1) Act. SS. Bened. t. VI, p. 261.

éloges dans sa conduite par rapport au roi Lothaire. Il y avait depuis quelque temps un démêlé fort vif entre cet archevêque et Rothade de Soissons, l'un de ses suffragans (1). Celui-ci ayant déposé un curé scandaleux, Hincmar, qui n'aimait pas cet évêque, et qui cherchait depuis huit ans les moyens de le chagriner, rétablit le prêtre coupable dans un concile, excommunia le prêtre qu'on lui avait substitué et qui ne voulait pas se désister, le fit enlever de force et mettre en prison. Rothade ayant refusé d'acquiescer à ce jugement, l'archevêque, impatient de la contradiction, assembla de nouveau le concile de la province, et priva l'évêque de la communion épiscopale, jusqu'à ce qu'il se fût soumis. Quelque temps après, il assembla encore un concile, où il eut soin, pour plus grand appareil, que le roi Charles se trouvât; il excommunia et déposa Rothade qui avait appelé au saint siége, le fit emprisonner, et mit un autre évêque à Soissons. Les évêques du royaume de Lothaire, qui n'aimaient pas Hincmar, profitèrent de toutes ces fausses démarches, accompagnées d'ailleurs de manœuvres et de chicanes peu dignes de l'épiscopat, pour prévenir par leurs lettres les Italiens contre lui.

Quand le pape Nicolas fut instruit de ce qui s'était passé au dernier concile tenu à Soissons, il écrivit à Hincmar, et lui ordonna, sous peine de suspense encourue par le seul fait, de rétablir Rothade dans l'espace de trente jours, à compter depuis l'ordre reçu (2). Il décerna la même peine contre tous les prélats qui avaient consenti à la déposition de Rothade, et chargea Hincmar lui-même de le leur notifier. Par une seconde lettre adressée aux évêques du concile qui avait déposé Rothade, il cassa la procédure faite contre ce prélat.

Cependant Hincmar, rompu dans les formes de

(1) Tom. VIII, Conc. p. 787. (2) Ibid. p. 791.

la procédure, ne voulut pas lire la lettre du pape, dont il avait appris d'ailleurs le contenu. Nicolas lui en écrivit une seconde; il y réitéra les mêmes ordres et sous les mêmes peines. Pendant quatre mois, Hincmar, à qui cette marche ne fait pas honneur, tint cette lettre cachée, sans la montrer à personne. Le pape lui écrivit pour la troisième fois, et avec une modération qui montre à quel point ce pontife savait allier la sagesse avec la fermeté. Comme l'archevêque lui avait demandé la confirmation des priviléges de son église : Comment ces priviléges, lui dit le pape après plusieurs éloges propres à tempérer l'amertume des reproches qu'il avait à lui faire, comment ces priviléges subsisteront-ils, si l'on anéantit ceux sur lesquels ils sont fondés ? Il lui fait sentir ensuite la grandeur de sa faute, et tous les désordres qu'elle peut causer dans la hiérarchie. En finissant, il le conjure de ne pas le mettre dans la nécessité de sévir.

Soit sensibilité à la condescendance du pontife, soit crainte de sa sévérité après qu'il aurait épuisé toutes les voies de la douceur, Hincmar tira enfin Rothade de prison, comme pour l'envoyer à Rome : mais on ne lui rendit pas encore une entière liberté. L'archevêque en donna aussitôt avis au pape par le diacre Lindon qu'il lui envoya, et qu'il chargea néanmoins encore de détourner la révision de cette cause. Le pontife inébranlable écrivit des lettres plus pressantes que toutes celles qui avaient précédé. C'est pourquoi on prit enfin le parti d'envoyer Rothade à Rome, avec des députés des évêques qui l'avaient déposé. Hincmar écrivit alors au pape pour justifier sa conduite précédente.

Il faut observer que ce prélat, dans ses délais et ses subterfuges, ne violait pas ouvertement le droit de recours au saint siége : mais, au moyen de quelques subtilités de légiste, il prétendait que Rothade, par sa conduite, s'était désisté de l'appel qu'il avait d'abord interjeté à Rome. Très-saint

père et très-révérend seigneur, dit-il dans sa lettre (1), nous vous envoyons nos députés avec Rothade, afin de nous justifier en faisant connaître à votre sainteté nos procédés et nos intentions. Nous n'avons pas jugé cet évêque au mépris du saint siége, et comme appelant selon les canons de Sardique; mais nous l'avons jugé suivant les canons d'Afrique et les décrets de saint Grégoire, parce qu'il avait demandé que sa cause fût terminée par des juges choisis. Nous portons trop de respect au premier siége, au siége suprême de l'église de Rome, pour fatiguer son pontife des disputes que les canons des conciles et les décrets des papes autorisent les métropolitains à terminer dans les conciles provinciaux. Mais dans toutes les causes des évêques, pour la décision desquelles nous n'aurions pas de règles certaines dans les canons, et qui par conséquent ne pourraient se terminer dans un concile de la province ou de plusieurs provinces, nous savons qu'alors il faut recourir à l'oracle divin, c'est-à-dire, au siége de Pierre. De même dans les causes majeures, si un évêque de la province n'a pas demandé à être jugé par des juges choisis, et si, ayant été déposé dans le concile de sa province, il croit sa cause bonne et appelle au saint siége, ceux qui ont examiné l'affaire doivent, après le jugement épiscopal, en référer au pape, et selon ce qu'il ordonnera, il faut examiner de nouveau cette cause, suivant le septième canon de Sardique. Pour les métropolitains, qui selon l'ancienne coutume reçoivent le pallium du saint siége, on doit, ainsi que l'insinue le concile de Nicée, que saint Léon l'écrit à Anastase, et que l'ont marqué les autres papes dans leurs décrétales, on doit attendre la sentence du pape avant de les juger. Celui qui exige de ses inférieurs le respect

(1) Flod. I. III, c. 22. Hincm. opusc. 17.

et

et l'obéissance, doit [illegible]ndre sans peine les mêmes hommages à son supérieur.

A cette manière de procéder dans les causes ecclésiastiques, Hincmar ajoute, que quand un évêque déposé appelle à Rome, le pape ne le rétablit pas d'abord ; mais qu'il le renvoie dans sa province, où, selon les canons de Carthage et les lois romaines, il est plus aisé d'approfondir l'affaire, et qu'alors le souverain pontife écrit aux évêques voisins, ou envoie des légats, qui par son autorité jugent la cause sur les lieux. Il expose dans la même lettre les griefs dont il chargeait Rothade, et pour lesquels ce prélat avait été déposé. Il s'agissait d'un calice d'or enrichi de pierreries, qu'on accusait l'évêque de Soissons d'avoir mis en gage, et de quelques autres biens ou ornemens de l'église vendus, disait-on, sans le consentement de son métropolitain, des évêques de sa province, de son économe et de son clergé. Hincmar ajoutait néanmoins, que si sa sainteté, par compassion pour Rothade, jugeait à propos de le rétablir, les prélats qui l'avaient déposé ne prendraient pas ce coup d'autorité pour une injure, parce qu'ils savaient très-bien qu'ils étaient soumis au pontife romain, en vertu de la primauté de saint Pierre.

Les députés chargés de cette lettre, et Rothade qui les accompagnait, furent arrêtés à l'entrée de l'Italie, parce que l'empereur Louis leur refusa le passage sur ses terres. Après avoir attendu quelque temps, les députés retournèrent en France. Rothade, plus intéressé qu'eux au voyage de Rome, eut plus de constance, et trouva le moyen de parvenir à son terme. Il présenta aussitôt sa requête ; il ne manqua pas de s'étendre sur les mauvais traitemens qu'il avait essuyés. Le pape attendit néanmoins près de dix mois qu'il vînt quelques agens de la partie adverse ; après quoi, personne ne paraissant, il ordonna le rétablissement de Rothade et le fit revêtir des habits épiscopaux, toutefois sous promesse par écrit de répondre à ses accusa-

teurs, quand ils se présenteraient. Rothade, qui avait jusque-là gardé ponctuellement la suspense qu'il croyait injuste, et qui fut en effet jugée telle, alla aussitôt après ce jugement décisif célébrer la messe dans l'église de Saint-Constance, près celle de Sainte-Agnès où le pape officiait. Nicolas fit ensuite repartir Rothade pour la France, avec un légat chargé de le présenter au roi Charles, et de le faire rétablir. Il écrivit en même temps à ce prince, à Hincmar, aux évêques de France, au clergé et au peuple de Soissons, qui étaient fort attachés à leur évêque. Il dit à Hincmar, qu'il lui est libre de poursuivre à Rome l'accusation de Rothade, s'il le juge à propos; mais qu'en attendant, il lui est défendu de s'opposer au rétablissement. Il le menace de l'excommunier et de le déposer lui-même, s'il ose contrevenir à ces ordres. Dans la lettre aux évêques, il insiste beaucoup sur l'autorité des décrétales, et l'on voit que dès-lors on en prenait quelques-unes de fausses pour authentiques.

Mais quoique les évêques de France ne sussent pas faire tout le discernement convenable de ces pièces, ils ne suivaient pas cependant le nouveau droit que ce défaut de critique commençait à établir. Ils s'en tenaient aux règles anciennes, particulièrement aux canons de Sardique, qui permettaient l'appel au pape après le jugement du concile provincial, et aux canons d'Afrique qui privaient du droit d'appel ceux qui avaient élu leurs juges, comme on prétendait que Rothade l'avait fait. On crut avoir au moins lieu de se plaindre que le pape n'eût pas fait revoir la cause sur les lieux, avant de prononcer définitivement. Ainsi quoique Rothade eût été rétabli sans opposition, on ne laissa pas de murmurer en France, comme d'un trait d'autorité contraire aux règles, ainsi que s'en exprime un auteur contemporain.

Les évêques du royaume de Lothaire cherchèrent encore d'autres occasions de chagriner Hinc-

mar (1). Ils le citèrent à leur concile, afin de répondre sur l'affaire surannée de Gothescalc : mais ce prélat, instruit à fond des usages canoniques, et qui savait parfaitement se prévaloir du droit quand il l'avait de son côté, n'eut que du mépris pour cette citation, faite d'ailleurs par un laïque, quatre jours seulement avant l'assemblée, et de la part des prélats d'un autre royaume qui n'avaient sur lui aucune juridiction. Ils le citèrent encore au sujet d'Hilduin, nommé par le roi Lothaire à l'évêché de Cambrai, et digne par la licence de ses mœurs de la protection de ce prince débauché. L'archevêque de Reims n'avait pas seulement refusé de l'ordonner, mais il avait eu le courage de présenter un mémoire contre cet indigne sujet au roi son protecteur, dans une assemblée des princes français. Loin de déférer aux prélats fauteurs des crimes de Lothaire, il porta ses plaintes au pape, qui dans cette occasion soutint vivement les intérêts d'Hincmar, inséparables de ceux de l'église. Hilduin fut obligé de quitter le siége de Cambrai.

Nicolas, qui veillait au bien de toutes les églises, délivra en même temps celle de Clermont d'un usurpateur nommé Adon, qu'Etienne, comte d'Auvergne, avait mis à la place du vertueux Sigon, digne successeur de saint Stable, et honoré comme lui d'un culte public. Le comte, qui n'était pas irréprochable d'ailleurs, n'osa résister, et Sigon fut rétabli. C'est ce même Etienne qui avait refusé de consommer le mariage qu'il avait contracté avec la fille d'un autre comte nommé Régimond ou Raimond. Il fut cité par ce seigneur au concile de Tousi, près de Toul, et il y comparut. Ces conciles étant des assemblées tout à la fois épiscopales et nationales, les deux puissances s'y trouvaient réunies, et les peines temporelles suivaient le jugement ecclésiastique. Le comte d'Auvergne marqua beau-

(1) Annal. Bertin.

coup de déférence pour les évêques ; il protesta qu'il était prêt à suivre les avis qu'ils daigneraient lui donner pour le salut de son ame, pour la satisfaction de Raimond et pour l'honneur de la fille de ce comte ; mais il ajouta qu'il ne l'avait épousée que pour éviter de périr, ne pouvant habiter avec elle sans blesser sa conscience. Ayant demandé de parler aux évêques en particulier : Autrefois, leur dit-il, j'ai eu le malheur de pécher avec une parente de la fille de Raimond. Après m'être fiancé avec elle, j'ai consulté mon confesseur ; il m'a répondu que, tant qu'on peut compter la parenté, c'est un inceste d'avoir commerce avec deux parentes, et que la pénitence sans la réparation est illusoire. On fut d'avis d'obliger Etienne à nommer la personne avec laquelle il disait avoir péché avant son mariage, afin qu'on pût s'assurer de la vérité ; que si le fait était constant, et qu'elle fût parente de la fille de Raimond, il fallait rompre le mariage, en laissant à l'épouse la dot qu'elle avait reçue, et qui tiendrait lieu des dédommagemens qu'Etienne aurait dû donner, s'il avait rompu les fiançailles comme il y était obligé. Ce comte d'Auvergne fut tué dans la suite, en combattant contre les Normands.

Hilduin, chassé du siége de Cambrai, et le même, selon toute apparence, qu'Hilduin, frère de Gonthier de Cologne, suivit à Rome les députés du concile de Metz. Il servit aussi sa propre haine, en secondant celle de ce schismatique et violent archevêque, et il le fit avec toute la fureur d'un intrus diffamé. Digne suppôt du schisme, il entra à main armée dans l'église de Saint-Pierre, et déposa sur le tombeau du prince des apôtres un acte exprès de révolte contre le chef de l'église. Ce manifeste impie avait été dressé par Gonthier de Cologne et Theutgaud de Trèves, à la cour de l'empereur Louis où ils avaient passé après leur condamnation, et qu'ils trouvèrent moyen de mettre dans leurs intérêts. Le prince prit la route de Rome. Le pape fut obligé

de s'enfuir, passa deux jours sans boire ni manger, et il eût été la victime de l'oppression, si Louis, attaqué subitement d'une fièvre violente, n'eût craint des coups encore plus terribles de la céleste vengeance. Il rentra en lui-même, envoya l'impératrice vers le pape Nicolas pour l'assurer de sa bienveillance, l'entendit ensuite avec docilité, et chassa de chez lui Gonthier et Theutgaud (1). Celui-ci paraît avoir profité de son humiliation, et garda exactement sa suspense : pour l'arrogant archevêque de Cologne, il continua d'exercer ses fonctions, au mépris de la sentence du pape, jusqu'à ce que Lothaire, pressé par ses propres évêques, le chassa de son église, pour calmer les murmures qu'excitait un mépris si révoltant de l'autorité pontificale. Nicolas reçut vers le même temps une autre consolation, qui ne fut pas moins sensible à sa vertu et à son ardeur pour l'augmentation du royaume de Jesus-Christ. La foi s'étendait de jour en jour jusqu'aux extrémités de l'Occident et du Nord, par les travaux continuels de saint Rembert, le digne successeur de l'apôtre du Danemarck et de la Suède. Saint Anscaire avait conçu toutes ces espérances, à la première vue de ce disciple qu'il s'attacha dès l'enfance (2). Comme il était en Flandre à son monastère de Turholt, il vit un jour entrer dans l'église une troupe d'enfans, tous fort légers et fort dissipés, à l'exception d'un des plus petits, qui fit le signe de la croix en entrant, et pria quelques momens avec beaucoup de respect. Le saint évêque crut reconnaître dans la pieuse maturité de cet enfant, les desseins que le ciel avait sur lui. Il fit venir ses parens, et de concert avec eux, il lui donna la tonsure avec l'habit ecclésiastique, le mit dans le monastère pour y être instruit, et l'y recommanda très-affectueusement. Il l'emmena par la suite dans ses courses apostoliques, et ce fut le plus affidé de ses disciples : il n'y eut que la mort qui les

(1) Annal. Bertin. et Fuld. (2) Act SS. Bened. t. VI, p. 473.

sépara. A ce dernier moment, comme on consultait le saint évêque sur le choix de son successeur, et qu'on lui proposait Rembert en particulier : Quant à mon successeur, répondit-il, ce n'est pas à moi de le nommer; quant à Rembert, il est plus digne d'être évêque, que moi d'être clerc. Trois jours avant sa mort, il dit d'un ton assuré à ce disciple fidèle, qu'il lui succéderait. Le jour même de cette mort, Rembert fut élu d'une voix unanime. Il fut présenté, avec le décret de son élection, à Louis le Germanique, par l'évêque de Minden et l'abbé de la nouvelle Corbie. Le roi le reçut avec de grandes marques de bienveillance, et le mit en possession de l'évêché en lui donnant le bâton pastoral, selon la coutume. Rome avait laissé au roi le soin de faire ordonner les archevêques de Hambourg, jusqu'à ce que cette métropole eût un nombre suffisant de suffragans : en conséquence, le prince envoya Rembert à l'archevêque de Mayence, qui fit la cérémonie de l'ordination, assisté de l'évêque de Paderborn, son suffragant, et de l'évêque de Minden, suffragant de Cologne : choix fait exprès parmi les prélats de différentes métropoles, afin qu'aucune ne s'attribuât sur Hambourg le droit de l'ordination.

Rembert cependant était occupé d'un tout autre soin que celui de sa grandeur. Loin de penser à l'épiscopat, quand on l'y éleva si promptement, il ne songeait qu'aux moyens d'accomplir le vœu qu'il avait fait depuis long-temps d'embrasser la vie monastique après la mort de saint Anscaire. Son ordination ne le fit point changer de sentimens. Il alla aussitôt à la nouvelle Corbie, y prit l'habit monastique, et promit d'observer la règle, autant que les fonctions épiscopales le lui permettraient. Il pratiqua en effet les vertus essentielles du cloître aussi parfaitement que s'il y eût été borné, et il ne remplit pas avec moins de ponctualité les devoirs de l'épiscopat pendant vingt-trois ans qu'il vécut encore (1).

(1) Ann. Fuld. c. 12.

De l'autre extrémité de l'Europe, aux confins de l'empire d'Orient, il arriva au pape Nicolas des nouvelles non moins satisfaisantes, avec des ambassadeurs de Bogoris, roi des Bulgares. Ce prince avait embrassé depuis peu la religion chrétienne, à l'occasion d'une famine qui désolait ses états, et dont il obtint la délivrance en invoquant le Dieu des chrétiens (1). On dit qu'il y fut encore excité par un tableau terrible du jugement dernier, fait par le moine Méthode, que son talent pour la peinture lui rendait cher. Il envoya demander à l'empereur de Constantinople un évêque, qui le baptisa et le nomma Michel comme cet empereur. Ses sujets, animés depuis long-temps d'une haine si féroce contre le nom chrétien, n'avaient pas pris les nouveaux sentimens de leur roi. Ils vinrent, pleins de fureur, l'assiéger dans son château, où il n'avait que quarante-huit hommes sur lesquels il pût compter. Il ne laissa pas de sortir contre eux avec une assurance que lui donnait, encore plus que sa valeur ordinaire, la croix qu'il portait dans son sein. Les rebelles virent ou crurent voir devant lui sept clercs revêtus de tuniques d'une blancheur éblouissante, et tenant en main des cierges allumés. Le feu prit à l'instant aux édifices, les débris enflammés tombèrent sur eux de toute part, les chevaux de la petite troupe du roi s'élançant ensuite, et se cabrant avec furie, les rompirent et les écrasèrent sous leurs pieds. Ainsi, loin de charger, les rebelles ne pûrent soutenir la charge; ils demeurèrent étendus par terre, sans songer seulement à fuir, ni à se défendre. Le roi fit mourir cinquante-deux seigneurs des plus séditieux, et pardonna à la multitude, après quoi, il les exhorta tous à se faire chrétiens, et en persuada un grand nombre.

Les ambassadeurs qu'il envoya aussitôt à Rome avaient son propre fils à leur tête, et portaient des

(1) Anast. in Nicol. pag. 265.

offrandes à saint Pierre avec les armes qu'avait le roi quand il triompha de la rebellion. Ils étaient chargés de demander des ministres évangéliques au chef de l'église, et de le consulter sur plusieurs questions de la religion et des mœurs. Le pape Nicolas vit avec attendrissement ces chrétiens simples, qui n'avaient que leur conscience et l'Esprit-Saint pour guides, venir de si loin rechercher les instructions du siége apostolique. Après les avoir accueillis avec une affection toute paternelle, il les renvoya pleins de consolation, accompagnés de Paul, évêque de Populanie en Toscane, et de Formose, évêque de Porto, l'un et l'autre d'une grande sagesse et d'une grande vertu : il leur donna les divines écritures, quelques autres livres les plus nécessaires, et sa réponse à leurs consultations.

Vous nous apprenez, porte-t-elle en adressant la parole au roi (1), que votre peuple s'étant révolté contre vous à cause de votre conversion au christianisme, et que le secours du Dieu des chrétiens vous en ayant rendu vainqueur, vous avez fait mourir, avec leurs enfans, tous les grands qui avaient excité la sédition, et vous demandez si en cela vous avez péché. Il est certain que vous êtes coupable, au regard des enfans innocens et incapables de participer à la révolte de leurs pères. Vous deviez même sauver la vie à ceux-ci, après les avoir vaincus, et à tous ceux que vous pouviez épargner dans le combat. Mais en faisant pénitence, vous obtiendrez pardon d'un péché que vous avez moins commis par malice que par ignorance et par un zèle aveugle de religion. Il ne faut user d'aucune violence pour convertir ceux qui demeurent dans l'idolâtrie. Contentez-vous de les exhorter, de leur faire sentir la vanité des idoles, de n'avoir aucune communication avec eux, et de leur causer par-là une confusion qui leur devienne

(1) Nic. ep. 70.

salutaire. Pour ceux qui renoncent au christianisme après l'avoir embrassé, leurs parrains commenceront par les reprendre, ensuite on les dénoncera à l'église, et s'ils continuent à s'obstiner, ils seront réprimés par la puissance séculière. Vous avez encore péché, en traitant de la manière dont vous me le dites, le grec qui a baptisé plusieurs personnes chez vous, en se donnant faussement pour prêtre. Le baptême ne dépendant point de la vertu du ministre, s'il l'a donné au nom de la sainte Trinité, ceux qui l'ont reçu sont baptisés validement. Cet homme était sans doute blâmable de se dire ce qu'il n'était pas ; mais il suffisait de le chasser, et votre zèle n'a pas été selon la science et la modération évangélique, en le flagellant cruellement, en lui coupant le nez et les oreilles. Les jours solennels du baptême sont ceux de Pâque et de la Pentecôte : mais pour vous, il n'y a point de temps à observer, non plus que pour les personnes qui sont en péril de mort.

Le pape continue : Il faut fêter le dimanche, mais non le samedi. Outre le dimanche, vous devez vous abstenir du travail, les fêtes de la sainte Vierge, des apôtres, des évangélistes, de saint Jean-Baptiste, de saint Etienne, premier martyr, et des saints dont la mémoire est célèbre chez vous. Ni ces jours-là, ni pendant le carême, on ne doit point rendre la justice publiquement. Il faut s'abstenir de viande tous les jours de jeûne, c'est-à-dire, le carême qui précède Pâque, ceux d'après la Pentecôte, d'avant l'Assomption de la mère de Dieu et d'avant Noël. Il était d'usage de jeûner dans ces temps pendant quarante jours ; mais les autres carêmes n'étaient pas de la même obligation que le carême proprement dit (1). C'est aussi la loi, reprend le pape, de jeûner tous les vendredis et toutes les veilles de grandes fêtes, quoique nous ne vous y obligions point dans ces commencemens.

---

(1) Capitul. l. VI, n. 187.

Pour le mercredi, vous pouvez user de viande comme aux jours ordinaires. Outre le jeûne du carême, on ne doit point en ce saint temps aller à la chasse, au jeu, ou s'entretenir de bouffonneries, pas même faire de noces, et les personnes mariées doivent vivre en continence, ainsi qu'aux jours de dimanches et tant que la femme allaite son enfant. La coutume de l'église est de ne pas manger avant neuf heures du matin. Touchant les mariages, l'usage de l'église romaine est qu'après les fiançailles et le règlement des conventions, les parties fassent leur offrande par les mains du prêtre, puis reçoivent la bénédiction nuptiale et le voile, qui ne se donnent point aux secondes noces. Au sortir du lieu saint, elles portent sur la tête des couronnes que l'on garde dans l'église; mais il n'y a d'essentiel dans ces cérémonies, que le consentement donné selon les lois.

Vous demandez, ajoute-t-il, si l'on peut ordonner chez vous un patriarche. Sur quoi nous ne pouvons rien décider, jusqu'à ce que nos légats nous rapportent quelle est dans vos états la quantité des fidèles. Nous allons vous donner un évêque, à qui nous conférerons les priviléges d'archevêque, lorsque le peuple chrétien sera augmenté : alors il établira des évêques qui auront recours à lui dans les grandes affaires. Avant de faire ces consécrations, il faudra qu'il reçoive le pallium du saint siége, comme font tous les archevêques des Gaules, de la Germanie et des autres régions. Les églises vraiment patriarcales sont celles qui ont été fondées avec cette prééminence par les apôtres, c'est-à-dire, les églises de Rome, d'Alexandrie, la première après Rome, et d'Antioche. Jérusalem et Constantinople portent bien ce nom; mais elles n'ont pas cette autorité. L'église de Constantinople n'a pas même été instituée par aucun des apôtres, et le concile de Nicée n'en fait pas mention. Mais parce que Constantinople a été nommée la nouvelle Rome, son évêque a été nommé patriarche par la

faveur des princes, plutôt que pour aucune bonne raison. L'évêque de Jérusalem, plus honoré par le concile de Nicée, suivant une ancienne coutume, n'est cependant qu'appelé évêque-patriarche par cet auguste concile, qui réserve tous les droits de métropole au siége de Césarée. Quant aux Grecs, aux Arméniens et aux autres étrangers venus chez vous de différens pays, et que vous nous dites parler avec quelque diversité sur plusieurs articles de la religion, les dispositions de notre charité sans réserve sont telles, que pourvu qu'on vous enseigne la vérité, il ne nous importe pas de qui elle vienne. Sachez néanmoins que la foi de l'église romaine a toujours été irréprochable et sans tache. Pour vous y former, nous vous envoyons dès ce moment nos légats et nos instructions. Les évêques que nous vous enverrons ensuite vous porteront les règles de la pénitence, que les laïques ne doivent pas avoir entre les mains, non plus que le sacramentaire. Jamais nous ne cesserons de prendre soin de vous, avec tout l'intérêt qu'on marque à cultiver les plantes les plus précieuses.

Les Bulgares avaient aussi consulté le pape sur plusieurs choses purement temporelles, et jusques sur des détails minutieux et risibles, qui marquent bien la simplicité de ce peuple; comme, si leur roi pouvait manger seul, et si leurs femmes pouvaient porter des caleçons. Le pontife les renvoie aux lois romaines pour les choses qui méritent attention. Au lieu de la queue de cheval qu'ils portaient pour enseigne militaire, ainsi que font encore les Turcs, il les engage à prendre la croix; et dans les traités, qu'il leur recommande de garder fidèlement, il veut qu'ils jurent sur l'évangile, au lieu de jurer sur l'épée, comme ils avaient fait jusque-là. Nicolas cependant semble toucher à la puissance temporelle dans certaines décisions, en ordonnant, par exemple, de pardonner aux guerriers négligens qui ne sont pas armés ou montés suivant les règles de leur état, et même à des gens coupables de crimes

capitaux ; de même en défendant d'appliquer personne à la torture. Mais on voit qu'il ne se proposait que d'adoucir les mœurs farouches de ces barbares, par la pratique et les sentimens de la charité chrétienne.

Telle est en substance la longue réponse du pape Nicolas aux Bulgares, comprenant, aussi-bien que leur consultation, cent six articles que nous avons [illegible] serrés autant qu'il était possible. Les lecteurs qui savent apprécier ce qui touche les mœurs et la discipline, nous auraient su mauvais gré de n'en avoir pas au moins indiqué de si précieux vestiges.

Le pape, qui ne perdait pas de vue l'état de l'église de Constantinople, profita de la bonne disposition des Bulgares, pour envoyer par leur pays de nouveaux légats à l'empereur Michel. Il les joignit à ceux du roi, qui les reçut les uns et les autres de la manière la plus honorable. Ceux qui devaient s'arrêter en Bulgarie, savoir, Paul et Formose, y prêchèrent aussitôt l'évangile avec de grands succès ; mais Donat, Léon et Marin, destinés pour Constantinople, et qui s'étaient flattés d'y parvenir surement par cette nouvelle route, se trompèrent dans leur espérance. Ils furent arrêtés par un officier qui gardait cette frontière de l'empire. L'empereur n'a que faire de vous, leur dit-il avec mépris, et frappant la tête de leurs chevaux, il les repoussa brutalement. A cette nouvelle, l'empereur dit lui-même aux ambassadeurs que le roi des Bulgares avait à Constantinople, que si ces légats n'étaient venus par la Bulgarie, ils n'eussent jamais revu Rome. Après avoir attendu en Bulgarie jusqu'à ce qu'ils fussent assurés qu'on les traitait ainsi par ordre de l'empereur, comme ils ne voyaient nul jour à réussir ni à pénétrer, ils reprirent la route d'Italie. Les succès évangéliques des légats Paul et Formose parmi les Bulgares, consolèrent le pontife de l'endurcissement de l'empereur. Il envoya de nouveaux ouvriers pour les aider à recueillir l'abondante moisson à laquelle ils ne pouvaient plus

suffire ; et pour donner enfin la forme convenable à cette chrétienté qui devenait de jour en jour plus nombreuse, il manda d'y élire un archevêque, et de le lui envoyer pour être consacré.

La foi, qui s'affaiblissait si visiblement parmi les Grecs, ne laissa point de se communiquer aux Chazares, qui faisaient partie de la nombreuse nation des Sclaves, et en habitaient la contrée la plus orientale, dans le voisinage de Chersone. Ce bon peuple n'ayant goûté ni les juifs, ni les sarrasins, qui s'efforçaient tour à tour de l'attirer à leur religion, avait demandé à l'empereur Michel quelque homme vertueux qui pût leur apprendre à servir dignement le Dieu des chrétiens. Ce choix, dirigé par le patriarche (apparemment saint Ignace avant ses revers), tomba sur un saint et savant prêtre natif de Thessalonique, nommé Constantin, et surnommé le Philosophe à cause de son habileté dans les sciences, que les Grecs comprenaient toutes sous le nom de philosophie. Le missionnaire étant arrivé à Chersone, y demeura quelque temps pour apprendre la langue des Sclaves. Il traduisit en cet idiome les livres sacrés ; et comme ces peuples n'avaient point encore l'usage des lettres, il leur en donna, dont ceux qui parlent aujourd'hui la langue sclavone se servent encore. Il instruisit parfaitement cette nation, désabusa tous ceux que les sarrasins ou les juifs avaient surpris, puis revint à Constantinople rendre compte de ses travaux et des besoins de ces nouveaux fidèles. A son départ, ils s'efforcèrent de lui témoigner leur reconnaissance en lui offrant de grands présens ; mais il les refusa tous, et demanda seulement la liberté des captifs (1).

De retour à Constantinople, le bruit de ce qu'il avait fait chez les Chazares parvint aux oreilles du prince des Moraves. Bartilas, c'était son nom, fit prier à son tour l'empereur Michel de lui procurer

(1) Boll. 9 Mart. t. VII, p. 19.

les moyens d'instruire son peuple, qui reconnaissait la vanité de l'idolâtrie, et voulait embrasser la religion chrétienne. On renvoya Constantin avec son frère Methode. Les Moraves eurent d'autant plus de joie de cette nouvelle, que les prédicateurs apportaient avec eux l'évangile traduit en sclavon, et des reliques du pape saint Clément, que Constantin avait trouvées pendant qu'il était à Chersone. On vint avec empressement au-devant d'eux, et on les reçut avec tout l'honneur et l'appareil qui était au pouvoir de ce pauvre peuple. Les deux frères prenant aussitôt la nation par l'endroit qui lui paraissait si sensible, montrèrent aux enfans les lettres qu'ils avaient inventées, leur apprirent les offices de l'église, et désabusèrent les parens du reste de leurs superstitions, pendant quatre ans et demi qu'ils demeurèrent parmi eux. Au bout de ce temps, et après les avoir munis des livres convenables pour le service de la religion, ils se rendirent aux invitations du pape Nicolas, qui les manda auprès de lui, tant pour honorer et encourager leur zèle, que pour les confirmer avec cette nouvelle église dans les principes de la foi et de l'unité catholique. Ils menèrent avec eux quelques-uns de leurs disciples qu'ils jugeaient dignes de l'épiscopat (1).

Nicolas revenait toujours aux sentimens de commisération que lui inspiraient les malheurs de l'église de C. P. Toutes les violences de l'empereur ne pouvaient éteindre la charité du pontife, mais elles n'ébranlaient pas non plus la fermeté de son courage. Ce prince lui ayant écrit d'une manière plus injurieuse que jamais, le menaçant d'aller le chasser de Rome et ruiner l'église de Saint-Pierre : Que vos expressions, lui répondit le pape (2), sont différentes de la manière dont les plus puissans empereurs parlaient autrefois aux pontifes romains! Pensez-vous nous épouvanter à force de menaces ou d'injures? Nous nous confions dans la protec-

(1) Boll. ibid. (2) Nic. ep. 9.

tion du Tout-puissant; nous ferons notre devoir tant que nous respirerons, et si vous ne nous écoutez pas, nous vous regarderons comme l'évangile apprend à regarder ceux qui n'écoutent pas l'église. Notre puissance nous a été donnée de la propre bouche de Jesus Christ; ce ne sont pas les conciles qui l'ont instituée, ils l'ont seulement honorée et maintenue. Les priviléges en sont perpétuels : on peut les attaquer, mais non pas les abolir; ils ont commencé avant votre règne, ils subsisteront après vous et aussi long-temps que subsistera le nom chrétien. Au reste, le Seigneur a séparé les deux puissances. Il a voulu que l'empire n'entreprît pas sur les droits de l'église, et que l'église n'entreprît pas sur ceux de l'empire; que les empereurs eussent besoin des pontifes pour la vie éternelle, et que les pontifes eussent besoin des empereurs pour les choses de ce monde. Ecoutez enfin la voix du devoir et de l'équité; jugez-vous vous-même pour votre honneur, et condamnez aux flammes la lettre scandaleuse que vous nous avez écrite avec une plume trempée dans le fiel de l'aspic : autrement, sachez que tout l'Occident l'anathématisera en plein concile; après quoi, nous nous verrons obligés de l'attacher à un poteau, sous lequel on allumera un grand feu, pour la brûler aux yeux de toutes les nations de l'univers, qui accourent sans cesse au tombeau du prince des apôtres.

Peu après cette lettre, qu'il faut regarder comme un dernier remède qu'on essayait sur un mal presque désespéré, la face des affaires changea totalement à Constantinople. L'empereur était enfin devenu jaloux de la trop grande autorité qu'il avait laissé prendre au césar Bardas. Après un songe assez effrayant pour porter le trouble dans l'ame de ce fier césar, qui versa des pleurs en le racontant à un de ses amis, il fut massacré par les ordres et sous les yeux de l'empereur son neveu. Mais Michel, qui n'avait de vigueur que pour le

crime, céda, au bout de quelques semaines, l'autorité qu'il venait de recouvrer. Le 26.e de Mai 866, il associa à l'empire Basile, dit le Macédonien du pays de sa naissance.

Tout autre fourbe que Photius aurait été déconcerté en voyant tomber si inopinément, avec Bardas, le principal appui de sa perversité; mais jamais scélérat ne fut moins sujet à s'abandonner lui-même : il prit aussitôt une voie tout opposée à celle qu'il avait tenue jusqu'alors, et, quoique révoltante pour un homme tant soit peu délicat, elle lui réussit auprès de Michel, qui n'avait pas plus de génie que de générosité. Au lieu qu'un moment auparavant il adorait Bardas, et ne rendait pas à beaucoup près les mêmes hommages à son faible neveu, il fut le premier à déchirer la mémoire de son bienfaiteur, comme du plus odieux des humains, et à louer sur-tout l'empereur d'avoir su prévenir, ainsi s'en exprimait-il (1), par sa prudence et sa juste sévérité, le dernier attentat d'un tyran tout prêt à se faire par le parricide un chemin à la puissance absolue. Michel fut ravi de ce qui ne devait exciter que son indignation et ses défiances. Il regarda comme un grand avantage, d'avoir pour lui son patriarche, qui passait pour le plus habile homme de l'empire, et qui, devant mieux que personne connaître Bardas, justifiait si bien par-là sa proscription. D'un autre côté, l'adulateur perfide s'efforça aussi de gagner la bienveillance de Basile, sur-tout quand il vit la mésintelligence se mettre entre cet empereur et son bizarre collègue, qui ne tarda point à se repentir de la gêne où il s'était réduit. Lorsqu'il se trouvait seul avec Michel, il le plaignait d'avoir élevé un ingrat, et s'emportait sans ménagement contre Basile; et quand il traitait en particulier avec ce nouvel empereur, il se montrait passionné pour la conservation et le plein

(1) Nicet. Vit. Ignat.

contentement

contentement d'un prince si nécessaire à l'empire, qui, sans lui, disait-il, se trouverait à la merci du plus fougueux et du plus insensé des tyrans.

Basile, né à la campagne, d'une famille obscure, d'où il était parvenu à la faveur par la grandeur de sa taille et sa force extraordinaire, avait conservé ce sens droit qui prévaut souvent sur la duplicité et tout le manége de la cour. Il se défia d'un homme qui prenait trop de formes différentes, pour en avoir une sur laquelle on pût compter. Basile avait d'ailleurs une religion simple comme ses mœurs, et ne pouvait goûter les altérations téméraires qu'y faisait Photius : toutes les subtilités de l'habile schismatique n'empêchaient pas le prince de méconnaître le christianisme de ses pères dans ces innovations. Il cacha néanmoins ses pensées, et craignit de précipiter la catastrophe à laquelle tout se disposait : mais la brutalité de Michel rendit les ménagemens inutiles.

Un jour, au mépris de Basile dont il réduisait tout le mérite à la figure, il prit par la main un rameur de la galère impériale, homme bien fait, de grande taille et de bonne mine, et le présentant au sénat, après l'avoir revêtu de tous les ornemens impériaux : Je me repens, dit-il, d'avoir associé Basile à l'empire, et voici l'empereur qui mérite de lui être préféré (1). Cette extravagance indigna tout le monde ; on regarda comme le comble de la tyrannie, de faire un jeu du titre auguste qui donnait droit de commander aux Romains. On se rappela avec exécration une multitude de cruautés bizarres que le tyran dissolu avait ordonnées dans l'ivresse, comme de couper les oreilles à l'un, le nez à l'autre, et même de trancher la tête par pur caprice. Les esprits se trouvaient dans cette fermentation, quand enfin il ordonna de tuer Basile à la chasse. Le coup ayant manqué, Basile

(1) Post. Theoph. IV, n. 43, 44. Constant. in Basil. n. 25, etc.

le fit tuer lui-même comme il était ivre, le 24.e jour de Septembre de l'année 867. Il avait régné près de vingt-six ans, dont quinze mois avec son collègue. Sa mère, l'impératrice Théodore, si différente de son fils, et honorée comme sainte dans l'église grecque, venait de mourir dans une espèce d'exil, où il la tenait dans l'opprobre, parce qu'elle n'applaudissait ni à ses vices, ni à son schisme.

Dès le lendemain que Basile fut reconnu seul empereur, il chassa Photius du siége patriarcal, et le relégua dans un monastère. Le jour suivant, il envoya le commandant en chef de la flotte, avec la galère impériale, pour ramener honorablement Ignace, qui fut rétabli sur son siége le 23 Novembre, avec tout l'appareil convenable et les applaudissemens de toute la ville. L'empereur avait mandé auparavant à Photius, de lui renvoyer sur le champ les papiers qu'il avait emportés du palais patriarcal. Le faussaire jura, sans hésiter, qu'il n'en avait point; mais ses gens, moins naturalisés au parjure, montrèrent un air embarrassé qui fit tout découvrir. Ce fut alors qu'on trouva les actes du concile supposé contre Ignace, avec la lettre synodique pleine des plus atroces calomnies contre le pape. On dévoila ce mystère d'iniquité au milieu du sénat, puis dans l'église, où tout le monde fut saisi d'étonnement et d'horreur, à la vue d'une fourberie qui passait à ce point la sphère commune de l'esprit humain. C'est ainsi que les auteurs contemporains racontent l'expulsion de Photius (1). Ce ne fut que plus de cent cinquante ans après que le schismatique Zonaras, érigeant l'auteur du schisme de sa nation en un autre Ambroise, imagina que Basile avait chassé cet intrus, parce qu'il en avait été repoussé publiquement de l'autel, à cause du meurtre de son bienfaiteur.

Quand saint Ignace fut rétabli, il interdit les

(1) Nicet. et Cons. in Basil. Cedren.

fonctions sacrées, non-seulement à Photius et aux ecclésiastiques qu'il avait ordonnés, mais à tous ceux qui avaient communiqué avec lui; ensuite il proposa à l'empereur de faire célébrer un concile œcuménique, pour remédier aux derniers scandales. Basile fit aussitôt partir un ambassadeur pour Rome, afin d'obtenir le consentement du pape, avec des légats (1). Il envoya aussi en Orient, fit tenir des lettres et de riches présens aux officiers sarrasins qui y commandaient, afin de ménager aux trois patriarches la liberté de venir au concile, ou d'y envoyer leurs représentans. Photius ne s'abandonna point encore lui-même dans un revers si capable de le déconcerter. Après avoir eu l'audace de rompre publiquement avec le pape, et de lancer deux fois l'anathème contre lui, il envoya secrètement à Rome Pierre de Sardes, l'un de ses plus déterminés et de ses plus habiles partisans. Connaissant Nicolas pour un père aussi indulgent envers les enfans soumis, qu'inflexible à l'égard des superbes et des indociles, il se promettait de le gagner par un acte si authentique de soumission, et de lui prouver ensuite l'irrégularité de l'élection d'Ignace et la validité de la sienne. C'est ainsi que le plus grand ennemi de la primauté de l'église romaine la constata lui-même, en reconnaissant le pape pour son juge et son supérieur (2). Le vaisseau que montait l'évêque de Sardes fit naufrage en route, et de tous les fourbes qui l'accompagnaient, il n'échappa que le moine Méthode, dont la perfidie fut clairement découverte à Rome, anathématisée avec horreur, et déconcertée pour toujours.

Le pape Nicolas n'eut pas le plaisir de voir l'heureuse conclusion d'une affaire qui lui avait coûté tant de travaux et d'inquiétudes. Il mourut le 13 Novembre de l'année 867, après un glorieux pon-

(1) VIII Syn. act. 3. Anast. in Adrian.

(2) Anast. præf. in VIII Synod.

tificat de plus de neuf ans et demi. L'église l'a mis solennellement au nombre des saints, dans les derniers temps. Ce fut en effet un des plus vertueux et des plus grands pontifes qui soient montés sur le siége de saint Pierre. On le pleura long-temps à Rome, où il nourrissait habituellement et sans exception tous les pauvres hors d'état de se procurer leur subsistance. Par tout le monde chrétien, il laissa de lui l'idée d'un pape que la providence avait suscité dans un temps malheureux, pour l'opposer comme un mur d'airain, tant au scandale des princes incontinents, qu'aux attentats du schisme et de l'intrusion. Il nous reste de ce pontife environ cent lettres ou instructions, d'un bien plus grand nombre qu'il avait composées ; car on le consulta de toutes les parties du monde, beaucoup plus même qu'aucun de ses prédécesseurs dont on eût mémoire : ses réponses, pleines de cette clarté et de cette précision que les plus grands ennemis de l'église n'ont pû s'empêcher d'admirer dans les pontifes romains, passèrent pour autant d'oracles. Nous trouvons dans une de ces lettres à saint Rodolfe, archevêque de Bourges, que cette église avait droit sur celle de Narbonne pour juger en cas d'appel : espèce de patriarcat dont on ne voit point de vestige antérieur, et fondé apparemment sur ce que la ville de Bourges était la capitale du royaume d'Aquitaine. On lit au même endroit, que les chorévêques, successeurs des soixante-douze disciples, ayant les fonctions épiscopales, on doit tenir pour valides les ordinations qu'ils peuvent faire de prêtres ou d'évêques. On a vu ailleurs la décision contraire : c'est que l'usage n'était pas uniforme, et que ces chorévêques, revêtus du caractère épiscopal en certains endroits, ne recevaient en d'autres que l'ordination sacerdotale.

Adrien, Romain de naissance, prêtre du titre de saint Marc, et distingué par une charité dont on racontait des prodiges, fut élu avec empresse-

ment pour succéder à Nicolas (1). On l'avait déjà choisi pour remplacer Léon IV, puis Benoît IV. Dans ces deux rencontres, sa sage modestie avait trouvé moyen de se soustraire à cette haute et terrible dignité : mais après la mort de Nicolas I, les instances du clergé, du sénat, de tous les ordres du peuple, furent si pressantes, on publia tant de révélations et de signes merveilleux de la volonté divine, qu'il fut impossible au modeste Adrien, quoiqu'âgé de soixante-seize ans, de se défendre une troisième fois. Le peuple ne voulait pas attendre la confirmation impériale; le sénat la fit solliciter en grande hâte; l'empereur applaudit à un si bon choix, et Adrien, II du nom, fut consacré solennellement le 13 Décembre de cette année 667. Sur quelques traits de l'extrême douceur qui lui était naturelle, et qui lui fit admettre à la communion ecclésiastique des coupables assez fameux, tels que Theutgaud de Trèves, et le légat infidèle de Nicolas, Zacharie d'Anagnie, le bruit courut jusqu'en France qu'il voulait casser les actes de son illustre prédécesseur. A Rome, il se trouva quelques moines orientaux qui portèrent le respect pour la mémoire de Nicolas, jusqu'à s'abstenir de la communion du nouveau pape.

La vraie vertu s'empresse toujours à dissiper les soupçons qui peuvent rejaillir sur la foi. Le vendredi de la septuagésime, vingtième Février, Adrien, suivant la coutume, donnant à dîner à ces religieux, dont quelques-uns étaient députés par différens princes, il leur présenta lui-même à laver, leur servit à boire et à manger, et, ce qui les prévint encore plus favorablement, parce qu'ils n'avaient connaissance d'aucun pape qui l'eût fait avant lui, il se mit à table avec eux. Après le repas, il se prosterna à leurs pieds, et leur dit (2) : Je vous conjure, mes frères, de prier pour l'église,

(1) Vit. t. VIII, Conc. p. 882. (2) Adr. vit. t. VIII, Conc.

pour l'empire, et pour moi qui ne puis que traîner le fardeau redoutable qu'on m'a imposé. Comme ils répondaient à son humilité par des éloges : Oubliez-moi, poursuivit-il en versant beaucoup de larmes; mais pour ceux qui ont fourni leur carrière d'une manière très-sainte, rendons à Dieu des actions de grâces; ce sont les prières qui leur conviennent; bénissez avec moi le Tout-puissant, de ce qu'il a donné à son église, mon seigneur et mon père le très-saint et très-orthodoxe pape Nicolas, qui l'a défendue avec le courage d'un nouveau Josué. Alors ces Orientaux ne purent plus se contenir : Grecs, Syriens, Egyptiens, tous s'écrièrent d'une voix unanime : Dieu soit béni, Dieu soit à jamais glorifié d'avoir fait retrouver à son église un aussi digne pasteur, un successeur si digne du grand Nicolas! Que les bruits injurieux se dissipent, que l'envie soit confondue! Vive Adrien, notre père et notre seigneur! Vive Adrien, établi de Dieu souverain pontife et pape universel! Ils répétèrent trois fois ces acclamations, et le pape, imposant silence en étendant la main, dit lui-même : Au très-saint et très-orthodoxe seigneur Nicolas, établi de Dieu souverain pontife et pape universel, éternelle mémoire! Vie et gloire éternelle au nouvel Elie! Au nouveau Phinées, digne à jamais du sacerdoce, salut éternel! Paix et abondance de grâce à ses fidèles enfans! On répéta encore trois fois chacune de ces acclamations.

Ce pape, comme on le voit par plusieurs de ses lettres, n'eut pas moins de soin de se justifier auprès des évêques de France, où le bruit s'était pareillement répandu qu'il improuvait les procédés du pape Nicolas. Quoique nous ne soyons pas inflexibles, dit-il (1), envers les pécheurs qui implorent la miséricorde du saint siége, nous ne l'exercerons qu'en faveur de ceux qui auront fait une satisfaction raisonnable, et ne prétendront

(1) Adr. ep. 6.

pas se justifier en accusant le grand pape qui est à présent devant Dieu, et que personne n'a osé reprendre devant les hommes. Et qui des pasteurs peut compter que ses ordonnances subsistent, si l'on rejette un pape ou ses décrets! Qu'on tienne pour certain que je défendrai ceux de Nicolas comme les miens propres. S il a usé de sévérité, et que j'en agisse autrement, c'est la différence des temps et des conjonctures qui fait résulter des effets différens du même esprit et des mêmes principes.

Le roi Lothaire ne laissa pas de se persuader qu'il aurait meilleure composition d'Adrien que de Nicolas. Il lui écrivit sitôt qu'il le sut placé sur le siége de saint Pierre (1). Il le félicitait sur son élévation; mais, pour le surprendre plus facilement, il témoignait aussi regretter le pape Nicolas, à qui, disait-il, il s'était toujours soumis comme au prince des apôtres, au préjudice même de sa dignité, et au delà de tout ce qu'avaient fait les rois ses prédécesseurs. Il demandait enfin qu'il lui fût permis d'aller se justifier à Rome, et qu'on ne lui refusât point la grâce de visiter les saints apôtres, laquelle était accordée aux Bulgares et à tous les barbares les plus sauvages. Adrien lui répondit que le saint siége était toujours prêt à exercer la miséricorde aussi-bien que la justice; que s'il se croyait innocent, il pouvait venir à Rome avec confiance, et que quand il serait coupable, s'il reconnaissait sa faute, il ne laissât pas de venir pour recevoir le remède de la pénitence (2).

Lothaire ne s'occupa que des moyens propres à faire réussir ce voyage au gré de sa passion, et se promit un grand effet de la manœuvre suivante. La reine Theutberge, lassée des mauvais traitemens qu'elle ne cessait d'éprouver, et souhaitant d'elle-même son divorce, il l'envoya devant lui pour aplanir les difficultés. Le pape la reçut avec de

(1) Tom. VIII, Conc. p. 909. (2) Regin. an. 868.

grands honneurs, et n'épargna rien pour lui faire sentir la différence d'une cour où triomphaient le libertinage et l'adulation, et de celle de Rome, toujours prête à faire triompher la vérité, à protéger la faiblesse et à venger l'innocence. L'infortunée princesse demanda cependant la dissolution de son mariage, tant pour certaines infirmités, que par le désir ardent qu'elle avait de renoncer aux vanités du siècle et de se consacrer entièrement à Dieu. Elle ajouta qu'elle reconnaissait son mariage pour illégitimement contracté. Adrien, qui soupçonnait avec raison cette épouse au désespoir, de vouloir terminer ses chagrins aux dépens de son honneur, lui déclara qu'il ne pouvait consentir à ce qu'elle demandait ; que tout ce qu'il pouvait lui promettre, c'était d'assembler un concile pour délibérer avec maturité sur une affaire si épineuse. Il lui dit de retourner en attendant auprès de Lothaire, et il écrivit à ce prince de traiter Theutberge comme sa légitime épouse, et de lui donner les abbayes qu'il lui avait promises, afin qu'elle ne manquât pas du nécessaire. Telle était la dureté de l'oppression à l'égard de Theutberge, qu'un saint pape, qui ne pouvait que blâmer la coutume abusive d'abandonner les bénéfices aux laïques, était réduit à faciliter cette espèce d'aumône en faveur d'une reine.

Valdrade, de son côté, demanda au pape l'absolution de l'anathème lancé contre elle par le pape Nicolas. Elle employa pour cela l'empereur Louis, qui assura le pape Adrien que cette femme était sincèrement pénitente. Sur ce témoignage, le pontife écrivit à Valdrade qu'il lui rendait le pouvoir d'entrer dans l'église, de prier et de manger avec les fidèles ; mais il lui donnait en même temps plusieurs avis salutaires, et lui défendait absolument de se trouver jamais avec Lothaire (1).

Après que ce prince eut ainsi disposé les choses,

(1) Adr. epist. 14.

et après plusieurs autres démarches également basses, où l'engagea tant l'intérêt de sa passion que celui de sa couronne qu'elle faisait continuellement chanceler, il partit enfin pour l'Italie, et alla d'abord à Bénévent pour s'aboucher avec l'empereur Louis, son frère, qui était occupé à faire la guerre aux Sarrasins. De là il se rendit au Mont-Cassin, accompagné de l'impératrice Engilberge, qu'il avait gagnée par prières et par présens, après avoir fait ordonner au pape par l'empereur de se trouver au lieu de l'entrevue. L'artificieux Lothaire fit toutes les soumissions propres à gagner le pontife. L'impératrice y joignit ces sortes de sollicitations qui tiennent lieu d'un commandement absolu dans les personnes de son rang. Lothaire, pour ne pas courir plus long-temps les périls de l'excommunication, souhaitait sur toute chose que le pape le réconciliât solennellement, en célébrant les saints mystères en sa présence, et en lui donnant la communion de sa main. Adrien y consentit, pourvu néanmoins que le roi n'eût eu aucun commerce, même de parole, avec Valdrade, depuis que le pape Nicolas l'avait excommunié.

Les choses étant ainsi arrêtées, Engilberge fort satisfaite retourna auprès de l'empereur son époux. L'aveugle Lothaire s'applaudissait de son côté, à la veille de fournir dans sa personne un des plus terribles exemples de la punition des communions indignes, et du châtiment spécial que saint Paul annexe à ce crime, en disant aux Corinthiens que telle était la cause des morts inopinées qui en surprenaient plusieurs parmi eux. Au jour et au lieu convenus, le pape célébra en présence de Lothaire. A la fin de la messe, le pontife prenant en main le corps de Jesus-Christ et se tournant vers le roi : Prince, lui dit-il d'une voix haute et distincte, si vous n'êtes pas coupable de l'adultère depuis que vous avez été averti par le pape Nicolas, et si vous avez fait une ferme résolution de n'avoir plus de commerce avec votre concubine Valdrade, appro-

chez avec confiance, et recevez le sacrement de la vie éternelle : mais si votre pénitence n'est pas sincère, n'ayez pas la témérité de recevoir le corps et le sang de votre Seigneur, et de vous incorporer, en les profanant, votre propre condamnation. Lothaire frémit sans doute à ces mots ; mais l'excès du crime était résolu : il le consomma, il ajouta le parjure au sacrilége, et plutôt que de reculer, il se précipita dans l'abyme qu'on lui montrait ouvert à ses pieds. Le pape s'adressant ensuite aux grands qui communiaient avec le roi, il dit à chacun d'eux : Si vous n'avez ni contribué, ni consenti aux adultères de votre maître avec Valdrade, et si vous n'avez pas communiqué avec les autres personnes anathématisées par le saint siége, que le corps du Seigneur vous soit un gage du salut éternel. L'horreur du sacrilége en fit retirer quelques-uns; mais la plupart communièrent, à l'exemple du roi. Gonthier de Cologne, qui était du nombre et demeurait déposé de l'épiscopat, reçut la communion parmi ces laïques; encore fallut-il qu'il donnât auparavant par écrit sa soumission au jugement du pape Nicolas, avec promesse de ne plus exciter de scandale à l'avenir contre l'église romaine, ni contre ses pontifes (1).

Après cette fatale communion, Lothaire dîna avec le pape, et lui fit des présens magnifiques en vases d'or et d'argent. Adrien, de son côté, lui donna un manteau, une férule et une palme. Le manteau, qu'on a mal à propos confondu avec une lionne, à cause de la ressemblance du nom latin *læna* ou *leæna*, n'était dans l'idée du pape, comme dans la réalité, qu'un manteau royal. La férule, qui est une plante ferme et légère, propre à corriger sans blesser, figurait le sceptre. La palme était le signe ordinaire de la victoire. Mais les adulateurs du roi trouvaient bien d'autres mystères sous ces symboles. Le manteau, comme le dit en termes

(1) Annal. M. 869.

exprès un ancien annaliste (1), signifiait, suivant eux, que le roi serait revêtu de Valdrade, c'est-à-dire, que Valdrade lui serait inséparablement unie. La férule leur représentait l'autorité absolue avec laquelle il soumettrait les évêques opposés à sa passion. La palme présageait le succès de toutes ses entreprises.

Enivré de ces flatteries superstitieuses et puériles, le prince partit fort content de l'église de Saint-Pierre de Rome, où il était allé faire sa prière. Mais à peine fut-il arrivé à Luques, que lui-même et presque tout son cortége furent attaqués d'une fièvre maligne, qui produisait les effets les plus étranges et les plus effrayans (2). Les cheveux, les ongles, la peau même leur tombaient, tandis qu'un feu interne les dévorait. La plupart moururent sous les yeux du roi. Il ne laissa pas de continuer sa route, uniquement occupé de l'objet de son aveugle passion, qu'il lui tardait de rejoindre. Il se fit porter jusqu'à Plaisance, où il perdit la connaissance avec la parole, et mourut sans donner aucun signe de repentir. On observa que ceux de ses gens qui avaient profané avec lui le corps du Seigneur, moururent de la même manière. Ceux qui s'étaient retirés de la sainte table, furent les seuls que la mort épargna; en sorte qu'on ne put méconnaître la vengeance du ciel. La reine Theutberge pleura cet époux infidèle, comme si elle en eût été aimée. Valdrade prit le voile dans l'abbaye de Remiremont, moins par esprit de pénitence (à ce qu'on dit alors) que par crainte des traitemens qu'elle méritait.

Dès que Charles le Chauve eut appris la mort de son neveu, il marcha en Lorraine et s'en fit proclamer roi, au préjudice de l'empereur Louis, frère de Lothaire. Tout le royaume applaudit à ce nouveau maître, et Hincmar de Reims le sacra

---

(1) Annal. Bert. (2) Annal. Bertin.

en cette qualité. Le pape travaillait cependant à conserver à l'empereur l'héritage de son frère. Il envoya pour cela des légats en France, et les chargea de plusieurs lettres, où il représentait fortement les droits de l'empereur Louis et l'indignité de dépouiller un prince chrétien, tandis qu'il était occupé à combattre les Arabes qui s'efforçaient de ruiner l'église romaine et d'envahir l'Italie. Rien de plus convenable sans doute au père commun de tous les fidèles, que d'épouser les intérêts du principal défenseur du nom chrétien. Mais Adrien II, poussant le zèle beaucoup plus loin que n'avaient fait ses prédécesseurs dans les premiers temps, voulut s'ériger en juge absolu du droit public et des affaires temporelles de l'empire (1). Dans la lettre qu'il écrivit en particulier à Hincmar de Reims (2), comme au prélat le plus accrédité de la France, il alla jusqu'à lui enjoindre de se séparer de la communion du roi Charles, si après les avis convenables ce prince persistait à détenir les états de Lothaire. Il le chargeait en même temps de notifier aux seigneurs laïques, aussi-bien qu'aux évêques, son intention touchant la succession au royaume de Lorraine, et nommément d'intimer aux prélats, que s'ils ne s'opposaient à l'invasion du roi Charles, il les regarderait comme des mercenaires, et non plus comme des pasteurs. Les menaces de déposition contre eux, et d'excommunication contre le roi même, n'étaient pas épargnées.

Hincmar, qui avait sacré ce prince, se trouva dans une alternative fort embarrassante. Il était versé dans les antiquités ecclésiastiques, autant qu'aucun homme de son siècle, où les prétentions temporelles des papes étaient encore nouvelles. On se rappelait la réserve extrême des anciens papes les plus saints et les plus éclairés, et comment en particulier saint Grégoire le Grand s'était

(1) Ep. 19, 20, 21. (2) Ep. 22.

comporté à l'égard de Phocas qui avait encore les mains toutes fumantes du sang de son maître dont il venait d'envahir le trône. Mais Hincmar, en craignant de s'ériger en juge du droit des couronnes, ne voulait pas non plus se brouiller avec le souverain pontife. Il lui répondit néanmoins avec beaucoup de force (1); mais, sans se charger lui-même de toute cette discussion délicate, il mit dans la bouche de la multitude ce qui aurait pu choquer Adrien. Une foule de personnes, tant ecclésiastiques que laïques, lui dit-il, publient que jamais aucun de vos prédécesseurs n'a donné de pareils ordres : il est constant que dans l'affaire même de Lothaire, accusé si grièvement, le pape Nicolas, de glorieuse mémoire, n'a pas procédé de la sorte. Quand nous représentons aux grands le pouvoir de lier et de délier qui a été donné à saint Pierre et à ses collègues, ils disent que les royaumes s'acquièrent par les combats et les victoires, non par les excommunications du pape ou des évêques. Si vous voulez ainsi disposer de l'état, ajoutent-ils, soutenez-le contre les attaques des Normands, et ne nous demandez pas de vous défendre vous-même. Puisque le pape ne peut être évêque et roi, puisque ses prédécesseurs se sont contentés du gouvernement de l'église, et n'ont point entrepris sur l'état qui appartient aux princes, qu'il ne nous ordonne pas de reconnaître pour roi celui qui, se tenant éloigné de nous, ne peut nous secourir contre les Barbares. Qu'il ne prétende pas nous assujettir à un joug que ses prédécesseurs n'ont pas imposé à nos ancêtres; nous autres, Français, nous ne pouvons ni ne devons le porter. Le pape fut très-mal satisfait de cette réponse : cependant les choses ne furent pas poussées plus loin; des affaires plus convenables au chef de l'église, fournirent en Orient un autre aliment à son zèle.

(1) Hincm. oper. t. II, p. 689, etc.

Les ambassadeurs de l'empereur Basile n'ayant plus trouvé le pape Nicolas en vie, en arrivant à Rome, avaient remis leurs lettres à son successeur. Adrien fit partir pour Constantinople ses légats, au nombre de trois, deux évêques, Donat d'Ostie et Etienne de Népi, le troisieme, l'un des sept diacres de l'église romaine, nommé Marin. Ils étaient chargés de lettres pour l'empereur et pour le patriarche Ignace. Moi et toute l'église d'Occident, disait Adrien à l'empereur (1), avons eu pour très-agréable ce que vous avez fait à l'égard d'Ignace et de Photius. Pour ce qui reste à faire par rapport au traitement des schismatiques, qui plus ou moins coupables doivent être jugés avec plus ou moins de rigueur, nous en remettons la connaissance à nos légats, de concert avec notre frère Ignace. Nous sommes très-disposés à user d'indulgence envers eux, excepté Photius, dont l'ordination doit être absolument rejetée. Nous approuvons que vous fassiez célébrer un concile nombreux, où président nos légats, où l'on examine la différence des fautes et des personnes, où l'on brûle publiquement les exemplaires du faux concile tenu contre le saint siége, et dont il sera défendu de rien garder, sous peine de déposition et d'anathème. Nous demandons aussi que les décrets du concile romain contre ceux de Photius, soient souscrits de tout le monde dans le concile qu'on célébrera chez vous, et qu'ils soient gardés dans les archives de toutes les églises. La lettre au patriarche exprime les mêmes dispositions, et appuie beaucoup sur la conduite et les décrets du pape Nicolas, qu'Adrien déclare vouloir suivre en tout, principalement contre Photius et contre Grégoire de Syracuse qui l'avait ordonné.

L'empereur et tout Constantinople attendaient les légats avec impatience. Dès que le prince les

(1) Vit. Adr. p. 980, etc.

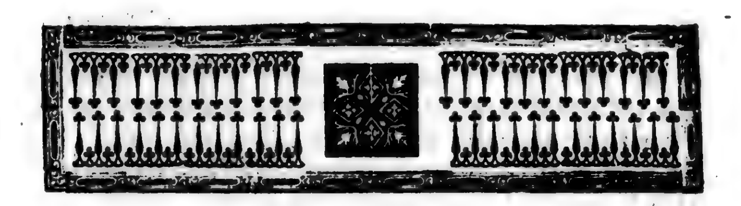
tut en route, il envoya un seigneur au-devant d'eux, jusqu'à Thessalonique (1). Quand ils furent à Sélimbrie, c'est-à-dire, à seize lieues de Constantinople, il ordonna une députation encore plus honorable. Le grand écuyer, chef de la députation, leur donna quarante chevaux de l'écurie impériale, un magnifique service d'argent pour leur table, et des officiers à leurs ordres. Ils partirent avec toute cette suite, arrivèrent à la vue de Constantinople un samedi 24 de Septembre, et logèrent hors de la ville, dans les édifices magnifiques d'une église dédiée à saint Jean l'évangéliste. Le lendemain ils firent leur entrée en cette manière : chacun d'eux était monté sur autant de chevaux de l'empereur superbement enharnachés; ils se rendirent ainsi à la porte de la ville, où ils trouvèrent toutes les compagnies des officiers du palais, avec le corps du clergé en habits sacerdotaux; de là, ils s'avancèrent majestueusement, entourés des syncelles ou assistans du patriarche, et des officiers les plus considérables de l'église, que suivait le reste du clergé; après quoi marchait un peuple immense avec des cierges et des flambeaux. Ils arrivèrent en cet ordre au palais d'Irène, où ils furent reçus par deux seigneurs qui les complimentèrent de la part du prince.

Le surlendemain, jour marqué pour l'audience, l'empereur leur envoya de nouveau toutes les compagnies du palais, et les reçut dans la salle dorée. Sitôt qu'il les vit, il se leva, prit de leurs mains les lettres du souverain pontife, et les baisa respectueusement. Il embrassa aussi les légats avec de grandes marques d'affection, et demanda des nouvelles, tant du pape Adrien que du clergé de Rome. L'église de Constantinople, divisée par l'ambition de Photius, dit-il ensuite, a déjà reçu des secours du pape Nicolas. Depuis sa mort, nous

(1) Ibid.

attendons, avec tous les patriarches d'Orient, les métropolitains et les évêques, le jugement de l'église romaine notre mère : c'est pourquoi nous vous prions de rétablir incessamment l'ordre et l'union parmi nous. Les légats témoignèrent leur ardeur à seconder un zèle si louable, et l'ouverture du concile fut indiquée pour le mercredi 5.e jour d'Octobre de cette année 869.

HISTOIRE



HISTOIRE

DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

Depuis le huitième concile général en 869, *jusqu'à l'expulsion de Photius en* 886.

LE temple consacré par le grand Constantin à la Sagesse éternelle, et rétabli par Justinien dans un état de splendeur qu'il ne craignit pas de mettre en parallèle avec celui de Salomon, fut l'asile auguste où la primauté romaine, au centre même de la Grèce, trouva sa défense et son plus glorieux triomphe. Au jour marqué, les pères du concile se rassemblèrent avec empressement, et se rangèrent, du côté droit, dans les galeries supérieures. On exposa d'abord la croix et l'évangile, à la manière accoutumée. Les trois légats du souverain pontife prirent ensuite la première place. Après eux siégea Ignace, patriarche de Constantinople, puis les légats des patriarches d'Antioche et de Jérusalem, savoir, Thomas, archevêque de Tyr, premier siége dépendant de celui d'Antioche qui était vacant, et Elie, prêtre, syncelle de Théodose de Jérusalem. Le légat d'Alexandrie n'était pas encore arrivé. Il y avait aussi onze des principaux officiers de la cour, préposés

pour maintenir l'ordre nécessaire. Les légats et les patriarches ainsi assemblés ordonnèrent qu'on fît entrer tous les évêques qui avaient eu le courage de souffrir persécution pour l'unité de l'église. Il n'y en avait malheureusement que douze, la violence ou la séduction ayant entraîné presque tous les autres dans le schisme. De ce petit nombre si mémorable, étaient cinq métropolitains, Nicéphore d'Amasée, Jean de Sylée, Nicétas d'Athènes, Michel de Rhodes, et le savant Métrophane de Smyrne. Les simples évêques étaient George d'Iliopole, Pierre de Troade, Nicétas de Céphaludie en Sicile, Anastase de Magnésie, Nicéphore de Crotone, Antoine d'Alise et Michel de Corcyre. Au moment que ces confesseurs parurent, les légats romains leur exprimèrent leur vénération en ces termes : Que ces incomparables évêques, dont nous envions le sort, prennent séance selon leur rang. Ce juste tribut d'honneur fut applaudi de toute l'assemblée avec de grandes acclamations (1).

Quand tous les pères furent assis, le patrice Bahanes, qui était à la tête des grands envoyés par l'empereur, fit lire de la part de ce prince une exhortation adressée au concile, pour l'engager à procurer une union solide, et à traiter les choses avec douceur. Ensuite il se leva, et dit aux légats du pape : Les évêques et le sénat demandent à voir présentement vos pouvoirs. Les légats se récrièrent sur ce procédé, inusité, disaient-ils, dans les autres conciles. Mais Bahanes ajouta qu'on ne prétendait rien diminuer de l'honneur dû au saint siége ; qu'on n'usait de cette circonspection que pour n'être plus trompé, comme on l'avait été par les légats du pape Nicolas. Alors et sans nulle difficulté les légats d'Adrien présentèrent ses lettres, qui furent lues en latin, puis rendues en grec par l'interprète de l'empereur. On lut de

(1) Tom. VIII, Conc. p. 978, etc.

même les lettres de créance des légats d'Orient, où l'on observe que le patriarche de Jérusalem, en adressant l'autorisation de son représentant à saint Ignace, lui donne le titre de patriarche universel.

Ensuite les légats du pape demandèrent qu'on lût une formule qu'ils avaient apportée de Rome pour être souscrite par tous les évêques, les ecclésiastiques et les moines, sous peine d'être exclus de la communion du saint siége. On trouva d'abord étrange que le pape envoyât une décision toute dressée à un concile œcuménique, comme s'il eût voulu s'ériger en juge absolu des controverses de la religion. Mais Adrien n'avait pas prétendu déroger, et ne dérogeait nullement au pouvoir ni à la liberté du concile. Le formulaire qu'il proposait, ne contenait que des choses déjà décidées, comme les pères en jugèrent eux-mêmes à la première lecture. Il portait, que le Seigneur ayant dit au premier pontife : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église*, l'effet en avait montré constamment la vérité; qu'ainsi, pour n'être point séparé de la religion catholique et se conformer aux ordonnances des pères, principalement de ceux qui avaient rempli le siége de Pierre, on condamnait toutes les hérésies, nommément celle des iconoclastes; qu'on anathématisait Photius, qui s'était emparé du siége de Constantinople du vivant de l'évêque légitime, et qui s'était fait ordonner par des évêques excommuniés et déposés; qu'on recevait les conciles tenus à Rome par les papes Nicolas et Adrien, et que l'on condamnait tous ceux qu'ils avaient condamnés, particulièrement Photius et Grégoire de Syracuse; qu'on anathématisait tous leurs conciliabules; qu'on reconnaissait Ignace pour vrai patriarche de Constantinople, selon la sentence rendue par le siége apostolique; qu'on renonçait à la communion, tant de Photius que de ses adhérans, jusqu'à ce qu'ils eussent pleinement satisfait à l'église; enfin qu'on

voulait conserver en tout la communion du saint siége, sans lequel la religion chrétienne ne peut avoir son entière solidité. Les pères ayant jugé que ce décret ne contenait rien que de conforme à la foi et aux saines maximes, s'écrièrent unanimement, qu'il était très-sage et qu'ils l'admettaient.

Le patrice Bahanes prit ensuite la parole au nom du sénat, et soit pour obvier aux difficultés à venir, soit par une secrète affection qu'on lui verra bientôt manifester pour Photius, il demanda aux légats du pape, et plus particulièrement encore à ceux d'Orient, comment ils pouvaient condamner Photius sans l'avoir jamais entendu. Il n'était pas difficile de répondre à cette objection, puisque la sentence du pape Nicolas, qui dirigeait celle de Constantinople, avait été rendue contradictoirement, sur les lettres de Photius et les défenses des légats qu'il avait envoyés à Rome. Les Orientaux ajoutèrent, que depuis qu'ils étaient en Grèce, ils s'étaient parfaitement instruits des moyens frivoles de l'intrus, par les fréquens entretiens qu'ils avaient eus avec les gens de son parti; que d'ailleurs, n'ayant jamais été reconnu pour évêque par le premier siége, qui est celui de l'ancienne Rome, ni par les trois grands siéges d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, quoique l'imposteur se soit efforcé de persuader tout le contraire, la justice de sa condamnation était manifeste, sans qu'il fût nécessaire de l'entendre ou de le juger tout de nouveau. Le sénat témoigna être satisfait de cet éclaircissement, et Bahanes ne jugea point à propos de pousser plus loin. Comme il était tard, on termina cette première session par les acclamations ordinaires en ces assemblées.

La seconde se tint deux jours après, et fut tout entière employée à la réconciliation des ecclésiastiques ordonnés légitimement, mais séduits depuis par les schismatiques. On fit d'abord entrer les évêques, qui étaient au nombre de dix. Ils se pros-

ternèrent devant le concile, présentèrent par écrit la confession de leur faute, et demandèrent pénitence. Cette pièce ne s'adressait qu'aux légats du pape, qui prirent l'avis de ceux d'Orient et du concile; puis on la lut, du consentement de toute l'assemblée. Ce seul écrit, indépendamment des témoignages d'Anastase le Bibliothécaire et de Nicétas le Paphlagonien, auteurs contemporains et témoins oculaires, est bien capable de confondre quelques écrivains protestans, peu d'accord avec les gens éclairés de leur propre communion, et qui, ne consultant que leur animosité contre l'église romaine, représentent Photius comme un homme sage, modéré et flétri calomnieusement.

Cette confession publique était conçue en ces termes (1): Si les maux que Photius a faits à l'église étaient inconnus à Rome, nous aurions besoin d'un fort long discours pour les représenter; mais on n'ignore point ce qu'il a fait contre le pape Nicolas, cet homme incomparable, qu'il a chargé de tant d'atroces calomnies. On sait aussi qu'il a fait venir d'Orient de faux témoins, pour condamner cet illustre pontife. Non, Photius n'a jamais eu son semblable dans l'art de fourber et de mentir. Il a traité de la même manière notre patriarche Ignace : il a inventé contre lui toutes sortes d'impostures, l'a tourmenté cruellement pour avoir sa renonciation, et sans se contenter de l'exil, il lui a fait souffrir les prisons, les chaînes, la faim, la soif, les coups les plus meurtriers et les plus outrageans. S'il a traité de la sorte un prélat fils et petit-fils d'empereur, et plus vénérable encore par sa vertu que par sa naissance, vous pouvez inférer de quelles méchancetés il aura usé envers nous. Plusieurs ont été enfermés avec des malfaiteurs publics et des idolâtres, dans la prison du prétoire, où ils ont éprouvé toutes les horreurs de la faim et de la soif. D'autres ont été condam-

(1) Conc. VIII, p. 999.

nés aux plus rudes travaux des forçats, et frappés barbarement, non pas à coups de bâton, mais à coups d'épée; nous ne parlons pas des coups de pied, qui n'étaient comptés pour rien. On nous chargeait de chaînes et de colliers de fer, au mépris de l'humanité ainsi que de la religion, et l'on nous jetait du foin pour nourriture. Ce n'est là qu'une partie des excès de nos persécuteurs, à qui nous devions néanmoins résister jusqu'à la mort. Nous confessons en gémissant que nous avons eu la faiblesse de succomber. C'est avec un cœur humilié et contrit que nous avons recours à votre miséricorde, en nous soumettant à telle pénitence qu'il plaira à notre patriarche de nous imposer. On leur fit signer la formule de Rome, puis on leur donna à chacun un pallium et séance au concile. On rétablit ensuite onze prêtres, neuf diacres et sept sous-diacres. Après quoi, le patriarche fit lire les pénitences qu'il leur imposait, et qui consistaient en jeûnes et en prières pour un temps fixe.

On n'usa pas de la même indulgence dans la troisième session, qui se tint quatre jours après la seconde, savoir, le 11.e d'Octobre, et qui était augmentée de douze évêques, c'est-à-dire, des dix pénitens rétablis, et de deux prélats nouvellement arrivés. On ne voulut pas recevoir les autres évêques qui avaient été ordonnés légitimement, mais qui refusaient de souscrire le libelle ou formulaire de Rome. On leur envoya des députés, et on leur offrit leur grâce, sous la même condition qu'à ceux qu'on avait reçus quelques jours auparavant. Par l'organe de deux métropolitains, Théodule d'Ancyre et Nicéphore de Nicée, les plus distingués d'entr'eux, ils répondirent avec autant d'artifice que d'arrogance, qu'ils étaient fatigués de tant de souscriptions bonnes ou mauvaises qu'on avait faites jusque-là; qu'ils étaient résolus à n'en plus faire aucune, et qu'ils priaient le concile de se contenter de la profession de foi qu'ils avaient faite à leur ordination.

Le 13.e d'Octobre, qui fut le jour de la quatrième session, les évêques Théophile et Zacharie, attachés à Photius, mais ordonnés par le patriarche Méthode, prédécesseur d'Ignace, furent admis à se justifier, comme Bahanes l'avait demandé au nom du sénat. Ils s'efforcèrent de persuader que le pape Nicolas les avait reçus à sa communion, avec Photius leur chef qui les avait députés à Rome. Leur grande preuve consistait en ce que ce pontife avait approuvé leur profession de foi. Mais on démontra que, nonobstant cette profession catholique, et par conséquent irrépréhensible, Nicolas n'avait jamais voulu souffrir qu'ils communiquassent avec les Romains, parce qu'ils suivaient le schisme d'un intrus consacré par des évêques excommuniés et déposés canoniquement. Ils furent donc rejetés avec honte, comme des imposteurs qui avaient osé mentir au saint concile.

Les schismatiques essuyèrent une confusion bien plus grande encore, à la session suivante du 19 d'Octobre, où l'on convainquit publiquement d'imposture et d'hypocrisie Photius lui-même. Il avait fait tous ses efforts pour décliner un jugement, où il prévoyait que toute son habileté dans l'art d'en imposer se trouverait insuffisante; mais l'empereur, par des ordres formels et absolus, l'obligea de comparaître. Les légats ne voulurent point qu'il fût cité par des évêques, mais seulement par des laïques, afin de mieux faire sentir que son ordination illicite n'empêchait pas qu'on ne le regardât comme un homme du siècle. Il refusa d'obéir à la monition, on le fit entrer malgré lui, et il comparut debout à la dernière place du concile. Les légats du pape l'interrogèrent à plusieurs reprises; mais sentant que toute son éloquence ne pouvait plus lui faire éviter sa condamnation, il poussa l'hypocrisie à son comble, joua le personnage d'un saint persécuté pour la justice, et contrefit même le Saint des saints, en ne disant pas un mot pour sa défense. Tout ce

qu'on put tirer de sa bouche, c'est que Dieu l'entendait sans le secours des paroles. Les légats de l'Orient, après ceux du pape, eurent beau le presser et le convaincre d'imposture, par rapport aux lettres de communion qu'il feignait d'y avoir envoyées et d'en avoir reçues; aussi vainement l'exhortèrent-ils à reconnaître son péché, et lui offrirent-ils de l'admettre du moins au nombre des fidèles, s'il se repentait sincèrement : il fut inébranlable, et ne proféra pas une syllabe. Il n'y eut que le patrice Babanes qui eut un peu plus d'ascendant sur son esprit. L'hypocrite, contrefaisant encore le Sauveur livré à ses ennemis, répondit en ces termes laconiques : Mes justifications ne sont pas pour ce monde; si elles y étaient manifestées, vous auriez d'autres lumières. La crainte et la confusion, reprit Babanes, peuvent vous troubler l'esprit; prenez le temps de vous consulter, ensuite on vous rappellera. Photius répliqua : Je ne demande point de temps; pour ce qui est de me renvoyer et de me faire revenir, la chose est en votre puissance. Le concile dit : Qu'il se retire, et qu'il avise à ce qui lui importe.

Ce délai ne lui fit pas changer de résolution, non plus qu'aux évêques de son parti, qui se résolurent cependant à mettre tout en usage pour sa défense, et à plaider sa cause en plein concile. C'est ce qu'ils eurent l'audace de faire dans la sixième session, qui se tint le 24.e jour du même mois d'Octobre. L'empereur Basile s'y trouva, et dans l'espérance de réduire les partisans de Photius, il leur donna la liberté de dire tout ce qu'ils jugeraient à propos pour sa défense. On commença par lire les premiers actes de sa condamnation, approuvés par les Orientaux et par tout le concile. Après quoi, Elie, vicaire ou légat de Jérusalem, qui paraît avoir eu de la doctrine et de l'éloquence, soutint que la démission d'Ignace, sur laquelle les défenseurs de Photius faisaient

grand fond, devait être réputée nulle, comme extorquée par violence, supposé qu'elle eût jamais été faite. Il ajouta d'autres moyens également persuasifs et solidement appuyés sur les anciens usages. Puis il présenta d'une manière engageante l'indulgence dont usait l'église envers les prélats que la contrainte et l'autorité avaient entraînés dans le schisme. Ce discours ne fut pas sans fruit. Plusieurs partisans de Photius se soumirent au concile et obtinrent leur pardon; les autres opposèrent le serment qu'ils avaient fait à leur chef. Les légats leur dirent tous ensemble : On vous a contraints à le faire, et nous vous en dispensons au nom de Jesus-Christ, qui nous a donné tout pouvoir de lier et de délier. L'empereur, joignant ses instances à celle des légats, pressa ces évêques de se rendre aux invitations des pères; mais le lien du serment n'était qu'un vain prétexte dans leur bouche : ils se déclarèrent ouvertement, et ne pouvant nier que Photius, condamné par le pape, ne fût aussi rejeté par les patriarches, ils prétendirent montrer qu'on l'avait traité avec injustice et contre les canons; qu'au reste l'église grecque ayant assez souvent justifié ceux que les papes avaient condamnés, et condamné ceux qu'ils avaient justifiés, on ne pouvait se prévaloir du jugement rendu à Rome.

Métrophanes de Smyrne montra sur le champ avec autant d'érudition que d'éloquence, que ces jugemens divers de l'église romaine et de l'église grecque n'étaient provenus que de la diversité des conjonctures et du changement de dispositions dans les personnes qui s'étaient, ou perverties, ou converties. Prenant ensuite ces apologistes inconséquens par eux-mêmes, il leur rappela qu'ils avaient eu recours à Rome, avec Photius, et reconnu le pape pour leur juge; qu'ils ne refusaient de se soumettre à sa sentence, que parce qu'elle les condamnait; que c'était rendre tous les jugemens vains et illusoires, de protester de leur nullité, sous

prétexte qu'ils sont rendu re les lois, et qu'il n'était point de coupables q ne pussent par ce moyen éluder leur condamnation.

Un de ces prélats schismatiques voulut encore répliquer; mais les légats apostoliques représentèrent à l'empereur qu'il était peu convenable d'entendre si long-temps des hommes obstinés, et condamnés par le pape dans un concile; que le saint siége n'avait pas envoyé ses légats pour soumettre son jugement à l'examen des coupables, mais pour le leur notifier; que le saint concile jugeait de même; qu'ainsi les partisans de Photius n'avaient plus qu'un parti à prendre, qui était de se confesser coupables, de demander grâce, et de se disposer à l'obtenir par leur soumission. Les vicaires d'Orient témoignèrent la même chose, en assurant de nouveau que jamais leurs églises n'avaient communiqué avec cet intrus, rejeté par le saint siége.

On n'insista pas davantage, et il ne fut plus question que d'obéir. L'empereur y avait exhorté plusieurs fois les schismatiques, et avait même composé un discours pour les y engager. On le lut de la tribune, au nom de ce prince. Nous sommes à la dernière heure, mes frères, leur disait-il; le Juge suprême est à la porte : craignons qu'il ne nous surprenne hors de son église. N'ayons pas honte de découvrir nos plaies, afin qu'on y applique le remède. Si vous craignez tant cette salutaire confusion, je m'humilierai le premier pour vous donner l'exemple. Tout ignorant et pécheur que je suis, je vous instruirai, vous qui êtes si versés dans les sciences et l'exercice des vertus; j'oublierai ma pourpre et mon diadème; je me prosternerai sous vos pieds : passez sur le ventre de votre empereur, foulez ses entrailles paternelles, sa tête et son visage; je suis prêt à tout faire et à tout souffrir, pourvu que je procure la réunion de l'église, et que je sauve vos ames avec la mienne. Que puis-je faire de plus ? parlez, et vous serez satisfaits. Mais si vous persistez dans l'esprit d'animosité et de con-

tention, si vous ne passez du bon côté, et ne vous réunissez à votre chef légitime, pensez à vous désormais, je suis innocent de votre perte. Ne vous mettez point en peine des choses de cette vie : nous avons bien des moyens de vous consoler et de vous soutenir. Nous intercéderons de tout notre pouvoir auprès de vos patriarches et de tous les pères, pour les engager à user d'indulgence. Seulement ne vous obstinez point à vous perdre vous-mêmes, et ne négligez pas une occasion si favorable, après laquelle vos tardives soumissions ne pourraient plus vous servir. Afin que cette invitation pût produire son effet, l'empereur fit encore accorder sept jours aux schismatiques pour prendre leur résolution.

Les pères s'étant assemblés pour la septième fois, au terme donné, c'est-à-dire, le 29 d'Octobre, les partisans de Photius, qui n'avaient employé le sursis qu'à se concerter avec ce suborneur, reparurent plus fiers et plus déterminés que jamais. Photius lui-même, que l'empereur, encore présent à cette session, fit comparaître pour la seconde fois, marqua son ambition et sa fourberie jusques dans les démarches les plus indifférentes de leur nature. Sous prétexte de soulager sa faiblesse, il avait à la main un long bâton recourbé, et assez ressemblant à la crosse dont les évêques se servaient en Orient. Mais le légat Marin, pénétrant, soit les vues sérieuses, soit le jeu inscient du coupable, lui fit ôter cette espèce de crosse pastorale, en se récriant sur l'insulte faite à une si auguste assemblée. Ensuite le patrice Bahanes, de la part du concile, demanda au schismatique s'il avait pensé à sa conscience et s'il reconnaissait sa faute. Comme ce factieux sectaire venait de s'assurer tout récemment de ses complices, et avait lié tout de nouveau sa partie, il quitta le personnage qu'il avait fait dans la session précédente, rompit le silence qu'il s'y était imposé, et répondit avec hauteur, qu'il n'avait point de compte à rendre à des gens qui usurpaient le droit de le juger; que c'était à eux

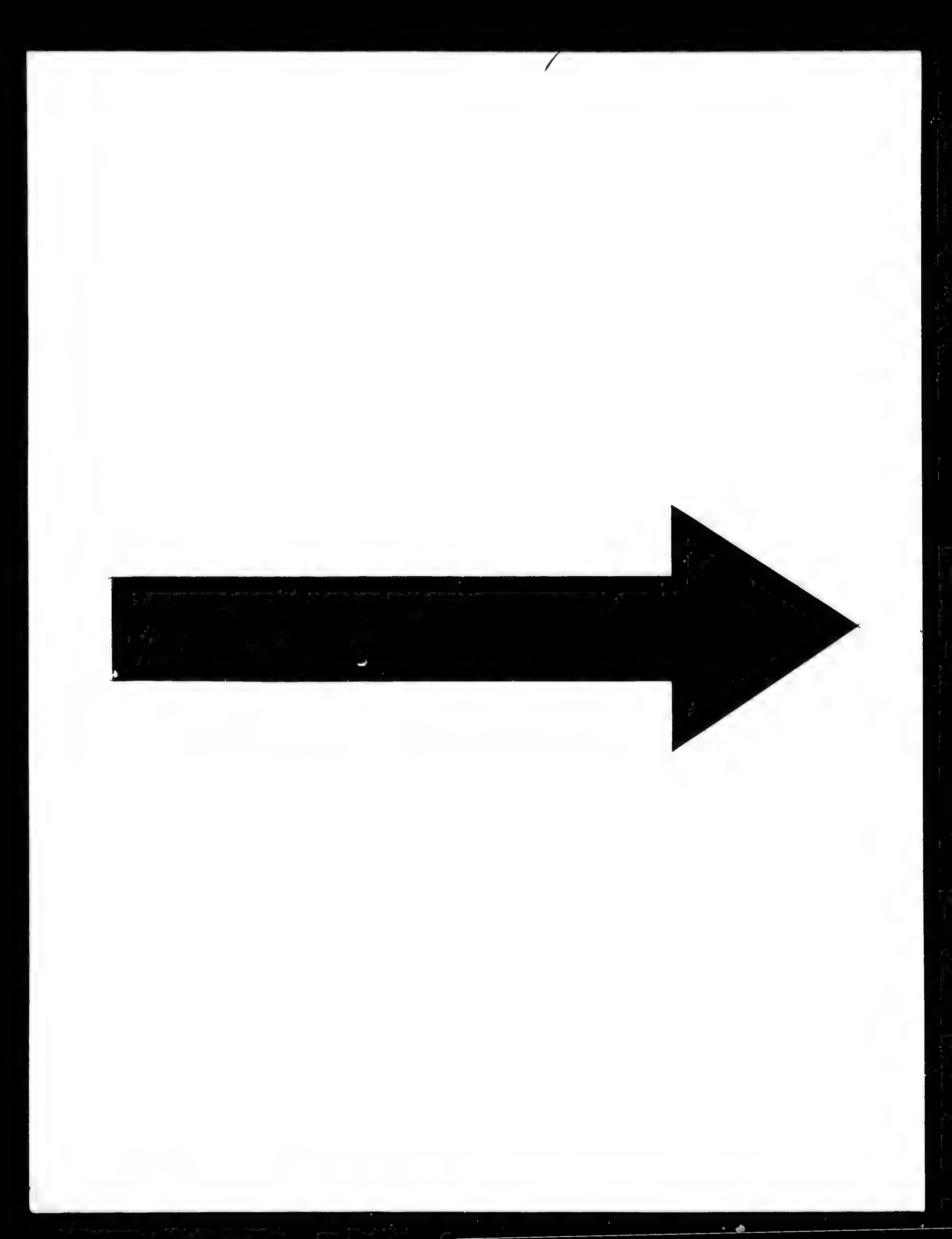
tout au contraire à faire pénitence des attentats qu'ils avaient à se reprocher contre les canons. Les évêques de son parti, plus insolens encore, s'emportèrent jusqu'à dire anathème à ses juges.

L'empereur, indigné de cette audace, leur fit demander par le patriarche, qui ils étaient pour tenir contre les décisions des églises patriarcales et de tout un concile. Quand il s'est élevé quelque schisme ou quelque hérésie, poursuivit Bahanes, personne a-t-il trouvé la vérité du salut sans se ranger du côté des patriarches ? Aujourd'hui que les quatre et même les cinq grands siéges vous condamnent, quelle autorité peut-il y avoir en votre faveur ? Celle des canons, répliquèrent-ils ; c'est là notre règle, ce sont là nos juges. Nous ne connaissons, ni Rome, ni Antioche, ni tous les autres siéges, quand ils jugent, comme ils le font ici, contre les lois canoniques et l'équité naturelle. Après cet excès, on relut les actes de la condamnation de Photius et de ses partisans, et l'on prononça de nouveau anathème contre eux.

Pour la pleine exécution du jugement de cette septième session, dans la huitième qui se tint le 5 Novembre, on brûla, tant les écrits schismatiques de Photius, que les signatures extorquées en sa faveur par violence ou par séduction. Il y en avait une quantité prodigieuse, tirées non-seulement des ecclésiastiques, mais des laïques de toute condition, depuis les sénateurs jusqu'aux derniers artisans. On apporta tous ces écrits dans un sac ; on les livra aux gens des légats romains, qui, au milieu du concile et sous les yeux de l'empereur, les jetèrent dans un grand brasier d'airain, où ils furent consumés. Pour justifier cette exécution aux yeux du public, et couvrir Photius de toute la honte qu'il méritait, on mit en évidence la manœuvre incroyable avec laquelle ce faussaire sans égal avait supposé des légats de l'Orient contre le pape Nicolas. Il y en avait trois, un moine nommé Pierre, et deux marchands, Basile et Léonce. Ils n'avaient point assisté

au concile de Photius, ils ignoraient même s'il avait été assemblé, ils n'avaient aucune connaissance des discours qu'on leur attribuait, ni de leur prétendu libelle, qu'on leur montra enregistré et signé dans les actes de ce faux concile. Ils le désavouèrent avec indignation, dirent anathème à ce livre et à celui qui l'avait écrit. On interrogea pareillement plusieurs métropolitains, dont les noms se trouvaient dans le livre clandestin : ils réclamèrent contre la supercherie, avec le même étonnement et la même horr[illegible] On relut incontinent le dernier canon du [illegible] qui avait été tenu à Rome sous le pape s[illegible]in, et qui n'admet les faussaires à la pén[illegible] qu'à l'article de la mort. Comme le peu d'iconoclastes qui restaient à Constantinople étaient encore un des objets qu'on avait à traiter, on renouvela les décrets et les anathèmes contre les ennemis des saintes images, et l'on remit la conclusion de tant d'affaires à l'arrivée des légats d'Alexandrie, en considération desquels on prorogea le concile.

Ce ne fut que le 12 de Février de l'année 870, qu'on tint la neuvième session, où assista Joseph, archidiacre de l'église d'Alexandrie, député par le patriarche Michel. L'empereur n'y était pas; mais le patrice Bahanes présenta aux pères le nouveau légat. On lut ses lettres de créance, on les reconnut pour authentiques, et on lui fit prendre sa place parmi les représentans des chaires patriarcales. Les sénateurs lui dirent : Mon père, on a tenu huit sessions avant que vous fussiez arrivé chez nous : êtes-vous suffisamment instruit de ce qu'on y a traité? Joseph répondit : Je m'en suis informé très-soigneusement, et je n'ignore rien de tout ce qui s'est fait. Etes-vous satisfait, reprirent les sénateurs, de ce qu'ont jugé les légats de Rome et d'Orient? J'en suis très-content, répondit Joseph, et voici par écrit mon avis, qu'on peut lire. Les légats du pape requirent cette lecture. Joseph se leva, appliqua quelques momens l'écrit sur la



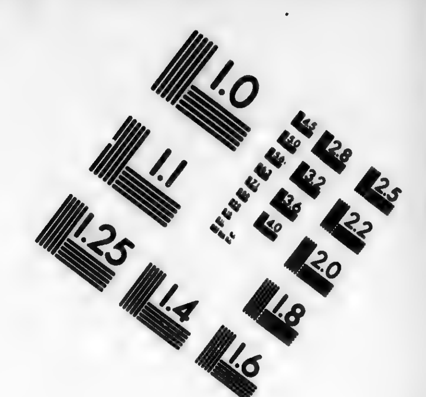
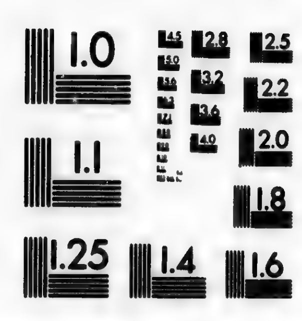


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8

croix et sur l'évangile, après quoi le diacre Thomas, notaire ou secrétaire du concile, le lut à haute voix. C'était une approbation circonstanciée de tout ce qu'avaient décidé les pères, tant contre le schisme de Photius que sur les images.

Quoiqu'on eût déjà confondu les impostures de Photius, au sujet des faux légats des chaires patriarcales, on crut qu'il était encore à propos de faire au moins comparaître par-devant le vrai légat d'Alexandrie, le légat supposé, qui confirma tout ce qu'il avait dit dans la huitième session. Nous apprenons de plus dans celle-ci, que cet aventurier travesti en légat avait suivi les envoyés de Photius à Rome, pour faire tout ce qu'ils lui conseilleraient. J'y allai, poursuivit-il, comme un être dépourvu de raison, sans savoir ce qu'on prétendait. On fit encore entrer deux nouveaux aventuriers, donnés pour légats, gens rustiques et misérables, qui n'étaient venus d'Orient à Constantinople que pour y chercher des aumônes, et que Photius avait envoyés à Rome comme des machines sous la main de ses émissaires. Sur quoi les légats du pape dirent à celui d'Alexandrie : Vous voyez, notre très-cher frère, les impostures et les noirceurs de Photius. Adorons celui qui a dit, qu'il n'y a rien de caché qui ne se découvre. Le légat de Jérusalem ajouta : Nous ne pouvons assez le bénir, de ce qu'après tant de temps il a rassemblé les patriarches pour le triomphe de la vérité et le salut de l'église.

On mit dans la même évidence les trames de Photius contre saint Ignace. On examina séparément jusqu'à treize faux témoins qui avaient déposé contre ce saint patriarche, la plupart officiers de l'empereur Michel, et subornés par violence ou par menaces. Théodore, premier écuyer, qui était du nombre, confessa qu'il avait juré contre l'élection d'Ignace sans l'avoir vue, et que c'était par cette raison-là même que Michel l'avait engagé à faire son serment. Tu étais de service, lui dit-il,

le jour qu'Ignace devint patriarche, et tu n'as pas vu son élection : va donc à l'église, et jure. Ta démarche est sans conséquence; tu n'es ni métropolitain, ni évêque. Le greffier Léonce se confessa coupable de la même iniquité. Le concile imposa quatre ans de pénitence à ces pécheurs repentans, et à un bien plus grand nombre d'absens, qu'on commit au zèle du patriarche Ignace, avec pouvoir de diminuer ou d'augmenter la pénitence, selon l'exigence des cas et la disposition des sujets.

Enfin la dixième et dernière session se tint le dernier jour de Février, avec beaucoup plus d'éclat que toutes les précédentes. Les empereurs Basile et Constantin son fils y parurent sur leur trône, environnés de vingt patrices. On voyait à droite les ambassadeurs de Louis, empereur d'Occident, et de Bogoris, surnommé Michel, roi de Bulgarie. Les ambassadeurs de Louis, allié de Basile, venaient demander du secours contre les Sarrasins, et traiter du mariage de la fille de leur maître avec le jeune empereur Constantin. Ils étaient au nombre de trois, tous personnages des plus considérables de l'Occident, savoir, Anastase, revêtu du titre fort honorable de bibliothécaire de l'église romaine, et différent du premier Anastase, alors disgracié et excommunié; Suppon, parent de l'impératrice Engilberge, et Evrard, l'un des premiers officiers du palais. Les ambassadeurs du roi des Bulgares occupaient la gauche, et venaient pour faire décider si la Bulgarie devait être du patriarcat de Rome, ou de celui de Constantinople, question délicate qu'on verra bientôt troubler l'harmonie qui se rétablissait si heureusement entre ces deux églises. Le nombre des évêques placés à l'ordinaire, mais fort accrus depuis les premières sessions, montait dans celle-ci à plus de cent. C'était encore bien peu, vu la multitude des prélats qui dépendaient du patriarche de Constantinople; mais il faut se souvenir qu'on ne voulut admettre au concile, ni

ceux que Photius avait ordonnés, et qui étaient réduits à l'état de laïques, ni ceux qui n'avaient pas voulu signer la sentence de sa condamnation. Pour les autres Orientaux, soumis à la domination des Musulmans qui leur faisaient des crimes d'état de leurs rapports avec les empereurs, ils étaient représentés, autant qu'il était possible, par les légats de leurs patriarches. Les légats du pape représentaient les Occidentaux, selon la méthode usitée en mille rencontres. C'est pourquoi tous les vrais fidèles n'ont jamais fait difficulté de recevoir ce concile de Constantinople comme le huitième œcuménique. Ce fut même en conséquence de ces décisions, que ceux des Français qui, sans rejeter les saintes images, n'étaient pas disposés d'une manière favorable au second concile de Nicée, le regardèrent enfin comme le septième général.

On lut dans cette dernière session un précis, où tout ce qui s'était fait dans les précédentes se trouvait rédigé en vingt-sept canons que le concile devait confirmer. Outre les décisions portées contre Photius et ses partisans, il y avait quelques règlemens fort sages, tant pour la liberté des élections et de[illegible]nciles, que pour le rétablissement de la dig[illegible] épiscopale, extrêmement avilie dans l'empire grec, par une longue succession d'hérétiques, de schismatiques, de princes impies et violens, qui semblaient s'être proposé de bouleverser toute la hiérarchie. On reçut de nouveau les sept autres conciles œcuméniques; on condamna toutes les hérésies qu'ils avaient condamnées; on y ajouta celle qui donnait deux ames à un seul homme, et qu'on attribue à Photius, contre qui on prononça de nouveau l'anathème; on n'oublia point les dérisions sacriléges qui s'étaient faites des cérémonies de l'église, sous le dernier empereur, et par la connivence du persécuteur d'Ignace. Enfin, l'empereur Basile demanda si tous les évêques étaient d'accord sur ce

qui

qui avait été défini. Tout le concile répondit par de vives acclamations, et par de grandes louanges de l'empereur, des papes Adrien et Nicolas, et des patriarches.

Le prince, non content de cette première approbation, en voulut une plus méditée; et procédant avec le sang froid et la dignité convenables dans une matière si sérieuse, il fit prononcer d'une voix haute le discours suivant : Quiconque a quelque chose à dire contre ce saint concile, ses canons ou sa définition, qu'il se présente, et le fasse en ce moment. Nous en donnons toute liberté, non-seulement aux évêques, mais aux clercs et aux laïques, quoique les derniers n'aient pas droit de parler sur ces sortes d'affaires. Que tout le monde ouvre la bouche, tandis que les légats de Rome se trouvent assemblés avec ceux des siéges d'Orient, ce que nous n'avons pu faire qu'avec des peines infinies, et insurmontables à tant d'empereurs avant nous. Quand le concile sera séparé, il ne sera plus temps de contredire, et nous ne pardonnerons à personne, de quelque rang qu'il soit, s'il refuse de se soumettre. Ministres du Seigneur, évêques préposés chacun sur votre troupeau, ayez soin de le repaître assidument de la doctrine du salut, de ramener les brebis égarées, et de conserver l'union que vous venez d'établir. Quant à vous, laïques constitués en dignité ou simples particuliers, sachez qu'il ne vous appartient pas de discuter les affaires de la religion. N'ayez pas la témérité d'attenter au droit des évêques. Quelque médiocre que soit le mérite d'un prélat, il est toujours pasteur, tant qu'il enseigne la vérité. Gardez-vous donc bien de juger vos juges, et de vouloir conduire ceux que le Seigneur vous a donnés pour guides.

Ce discours confirma tous les assistans dans leurs heureuses dispositions : il ne fut plus question que de les manifester en souscrivant. Les légats du pape voulaient que les empereurs signassent les premiers.

Basile répondit, que ses plus illustres prédécesseurs Constantin et Théodose n'ayant voulu le faire qu'après les évêques, il croyait devoir imiter de si grands exemples de l'humilité chrétienne; mais que, pour condescendre en quelque chose aux vœux des représentans du pontife romain, il signerait après les patriarches. Ainsi les trois légats qui avaient présidé de la part du souverain pontife, signèrent d'abord, avec cette clause : jusqu'à la volonté du pape, c'est-à-dire, sa ratification. Le patriarche Ignace souscrivit ensuite, puis Joseph, Thomas et Elie, légats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Alors les deux empereurs souscrivirent, et Constantin signa même pour le troisième, savoir, Léon son frère, associé depuis peu à l'empire. Après ces princes, Basile, archevêque d'Ephèse, et tous les autres évêques souscrivirent, au nombre de cent deux. Nicétas rapporte, sur la foi d'autres Grecs qui le lui avaient raconté, qu'on signa avec un roseau trempé dans le sang du Sauveur; mais on ne trouve pas le moindre indice d'une singularité si extraordinaire dans les actes du concile, qui nous ont néanmoins transmis jusqu'aux moindres particularités de tout ce qui se passa. Il est vrai qu'on a déjà dit la même chose de la condamnation que le pape Théodose fit de Pirrhus, patriarche monothélite de Constantinople. Tous ces faits étranges et surprenans, ceux même dont on place la scène à Rome, ne sont constatés par aucun historien latin : ils portent uniquement sur la foi des Grecs, qui, à cette époque de la décadence marquée de leurs mœurs et de leur goût, est si justement suspecte dans ce qui tient du merveilleux et de la nouveauté. Comme on vit les empereurs de Constantinople tracer une croix en signant, avec l'encre rouge dont ils se servaient par distinction, peut-être n'en fallut-il pas davantage pour donner lieu à la crédulité du vulgaire, puis à la méprise de l'historien.

Le concile, avant de se séparer, écrivit selon la coutume une lettre synodique au pape Adrien, pour lui demander de le confirmer, de le publier et de le faire recevoir dans toutes les églises. On donnait de grandes louanges à ses légats et au pape Nicolas, dont on s'applaudissait d'avoir suivi le jugement. Peu après néanmoins, quelques Grecs légers ou brouillons, introduits secrètement chez l'empereur et chez le patriarche Ignace, se plaignirent amèrement, que par le moyen du formulaire que les légats du pape avaient apporté de Rome et fait souscrire aux évêques, l'église de Constantinople se trouvait honteusement asservie sous le joug des Romains. Ils firent un autre crime aux légats, de ce qu'ils n'avaient souscrit aux décisions des pères que sous le bon plaisir du pape, comme s'ils eussent prétendu se ménager un subterfuge pour revenir contre l'autorité du concile. Après quelques traits d'artifice peu honorables à Basile, qui se laissa surprendre par ces mécontens, et qui tenta de retirer furtivement les libelles de ses évêques, c'est-à-dire, leur adhésion au formulaire romain, ce différent s'appaisa, et le danger de la division parut dissipé.

Il s'en éleva aussitôt un autre, à l'occasion des ambassadeurs bulgares qui avaient assisté au concile. Le roi de Bulgarie s'était d'abord montré uniquement attaché aux Latins, ne voulant même recevoir dans ses états aucun missionnaire de Grèce. Il avait désiré ardemment d'avoir pour archevêque le diacre Marin, homme de rare mérite, que le pape Adrien jugea plus à propos d'instituer légat pour le concile général. Le pontife désigna aux Bulgares un autre archevêque qui ne fut pas de leur goût. Toutes ces contrariétés aliénèrent insensiblement leur roi, qui commença à tourner ses inclinations du côté de Constantinople, et y fit mettre en délibération, auquel des patriarcats l'église de Bulgarie devait appartenir.

Quelques jours après la conclusion du concile,

l'empereur fit assembler les légats du pape avec le patriarche Ignace et les vicaires de l'Orient, pour entendre les ambassadeurs des Bulgares. Le chef de l'ambassade, nommé Pierre, s'exprima ainsi : Comme nous avons reçu nouvellement la grâce du christianisme, nous craignons de nous tromper, et nous vous demandons, à vous qui représentez les patriarches, si c'est de l'église de Rome, ou de celle de Constantinople que nous devons dépendre immédiatement. Les légats du pape répondirent : Nous avons terminé les affaires pour lesquelles nous étions autorisés par le siége apostolique ; quant à ce qui vous concerne, nous n'avons point de pouvoirs particuliers; mais puisque votre roi s'est soumis avec tout son peuple à l'église romaine, et que votre pays est encore plein de nos prêtres, nous décidons, autant qu'il est en nous, que vous ne devez appartenir qu'à cette église. Les légats d'Orient dirent au contraire, que la Bulgarie faisant autrefois partie de l'empire grec, sous le nom de Dardanie, et que les Bulgares en la conquérant y ayant trouvé des prêtres grecs, et non des latins, ce pays devait être réputé de la juridiction de Constantinople. Il ne s'agit pas ici, repartirent les légats romains, de la division des empires, mais uniquement de l'ordre hiérarchique. On ne doit pas ignorer que la Dardanie, aussi-bien que toute l'Illyrie, a été sous le gouvernement de l'église romaine. Ainsi Rome n'a rien enlevé à Constantinople; elle est précisément rentrée, par l'invitation même des Bulgares, dans les droits dont leur irruption et leur paganisme avaient interrompu l'exercice.

Ces raisons ne persuadèrent point les légats d'Orient, qui avaient été prévenus par l'empereur. Ils allèrent toujours en avant, commencèrent même une sorte d'interrogatoire, et prirent le ton sur les Romains, comme des juges sur des parties de leur dépendance. Ceux-ci crurent la dignité du siége apostolique violée. On s'échauffa, on se piqua de part et d'autre, on en vint à des paroles de hauteur

assez offensantes (1). Le siége de Pierre, dirent les Romains aux Orientaux, ce siége que vous devez reconnaître pour supérieur, et qui seul a droit de juger dans toute l'église, ne vous prend pas pour arbitres de ses intérêts. Au reste, il condamnera votre jugement avec autant de facilité, que vous aurez marqué de précipitation en le portant. Alors les légats des patriarches ne ménageant plus rien, dirent avec aigreur : Il est bien étrange que vous autres Romains, qui avez secoué le joug des empereurs légitimes pour vous donner à des Francs, vous prétendiez encore à quelque juridiction dans les états de nos maîtres. Nous jugeons donc et nous déclarons solennellement, que le pays des Bulgares, qui a été autrefois sous la puissance de la Grèce et qui a eu des prêtres grecs, doit revenir par le christianisme à l'église de Constantinople dont il avait été séparé par l'idolâtrie. Et nous, reprirent les légats du pape, nous cassons et déclarons nulle, jusqu'au jugement du saint siége, cette sentence inconsidérée qu'a dictée la présomption ou la flatterie, qui du moins et très-certainement est rendue sans que vous ayez été choisis ni reconnus pour juges. Puis s'adressant au patriarche Ignace, ils le conjurèrent de respecter les droits de l'église romaine sa protectrice, et de n'exercer aucun acte de juridiction dans la Bulgarie, sauf à lui de recourir dans les formes à la chaire apostolique, s'il croyait avoir quelque juste sujet de plainte. Ignace répondit avec la modestie et la modération qu'on devait attendre d'un saint, toutefois sans s'engager à rien de précis. Pour l'empereur, quoiqu'il fût naturellement modéré, et qu'il dissimulât alors son chagrin, il fit bientôt connaître qu'il était fort irrité contre les Romains.

Après les avoir invités à sa table et comblés de présens, quand il fallut partir, il ne leur donna qu'un simple officier pour les conduire à Duras,

(1) Vit. Adrian. sub fin.

où ils devaient s'embarquer. Il n'y avait aucun ordre pour la commodité ni pour la sureté de leur voyage. Ils furent réduits à se mettre au hasard dans le premier vaisseau qu'ils rencontrèrent, et ils tombèrent entre les mains des Sclaves, qui les traitèrent, sur les côtes de la Grèce, d'une manière à faire soupçonner qu'ils agissaient par un ordre secret de Basile. Ils leur prirent l'original des actes du concile, où étaient les souscriptions des évêques. Mais les Grecs n'acquirent pas pour cela les souscriptions du formulaire, qui leur tenaient sur-tout au cœur. Les légats, instruits par la première tentative à se tenir en garde, les avaient remises aux ambassadeurs de l'empereur Louis, qui, fort mécontens de ce qu'on disputait à leur maître les prérogatives et le titre d'empereur, avaient rompu leur négociation, et pris les devants par une autre route. Les actes mêmes du concile furent conservés par Anastase, l'un de ces ambassadeurs, qui en a fait en latin une traduction très-fidèle (1). Il y proteste que tout ce qu'on trouve de contraire dans les exemplaires grecs, est de l'invention d'un peuple peu délicat sur la foi publique, et qui, après avoir ajouté aux actes des six derniers conciles généraux pour exalter son église, a de même inséré dans le huitième, comme un de ses décrets, le jugement que les légats orientaux n'avaient rendu touchant la Bulgarie qu'après la conclusion de ce concile. Quant aux légats d'Adrien, à la demande de ce pape et de l'empereur Louis, ils furent relâchés par les pirates, et arrivèrent à Rome sur la fin de cette année seulement. Le souverain pontife confirma le concile, à la réserve de l'article des Bulgares, qui n'y avait pas été véritablement décidé, et qui n'en fut pas moins suivi de l'exécution. Telle était, malgré l'état pitoyable de leur empire, la rivalité des Grecs, non moins jaloux de la puissance politique des Occidentaux, que de la grandeur de l'église romaine.

(1) Anast. præf. in VIII Conc.

Le vertueux patriarche Ignace ne tint pas contre toutes les raisons divines et humaines, qui lui furent bien ou mal alléguées pour l'engager à défendre l'honneur de l'église grecque, et à ne rien abandonner de ses droits. Nonobstant les remontrances et les menaces de Rome, il s'en tint aux décisions des patriarches d'Orient et des docteurs de sa nation, fit sortir les missionnaires romains de la Bulgarie, lui donna un archevêque, y fit ordonner quantité d'évêques, et se maintint jusqu'à la mort dans la juridiction de ces églises.

Entre les évêques qui avaient assisté au huitième concile, Théodose Aboucara, c'est-à-dire, père ou métropolitain de Carie, qui avait abandonné le parti de Photius pour se réunir à Ignace, ne se signala pas seulement par sa persévérance, mais par son zèle pour la conversion des nestoriens, des eutychiens et des musulmans (1). On y voit que ceux-ci n'étaient pas alors aussi intraitables qu'ils le sont devenus à l'égard des chrétiens qui leur parlent de religion. Théodose eut avec eux plusieurs conférences, où il la prouve principalement par la manière dont elle s'est établie et par les miracles. Il y parle de l'eucharistie même, d'une manière à constater bien clairement l'uniformité perpétuelle de la foi, dans toutes les régions, sur cet adorable mystère. Comme l'un de ces infidèles en plaisantait, ainsi que d'une chose absurde et impossible : N'accordez-vous pas, lui dit-il, que l'esprit de Dieu est tout-puissant ? Or, c'est par cette puissance que notre mystère s'accomplit. Le prêtre met sur la sainte table le pain et le vin ; il invoque ensuite le Saint Esprit, qui descend sur l'offrande, et par la vertu de sa divinité, change le pain et le vin au corps et au sang de Jesus-Christ. Si les infidèles écoutaient assez paisiblement ces discours, qui diminuèrent leurs préventions et parurent quelquefois les toucher, nous ne voyons

(1) Bibl. PP. t. 1, G. L. p. 369.

pas cependant que ces germes de salut aient produit aucun fruit solide dans ces légers et voluptueux auditeurs.

Les Barbares du Nord ne perdaient rien de leur férocité. Ces Normands ou Danois continuaient à porter leur fureur sur toutes les mers et sur toutes les côtes de l'Océan. Les Anglais, dans leur île, ne purent enfin se soustraire aux plus funestes invasions. Dès le temps du roi Ethélulfe, ces formidables pirates avaient fait sur ses états quelques tentatives qui eurent peu de succès. Sous les règnes faibles de ses trois fils Ethelbalde, Ethelbert et Ethelred, ils traitèrent les Anglais comme les sujets de la faible postérité de Charlemagne. Descendus dans le royaume d'Estangle, ils pénétrèrent jusqu'au Northumbre, où ils prirent la ville d'Yorck et dévastèrent toute la contrée, exerçant sur-tout leurs cruautés contre les personnes consacrées à Dieu. Ils détruisirent le monastère de Bardeney, et massacrèrent tous les moinesau milieu de l'église. Celui de Lindisfarne, où il y avait un siége épiscopal; celui de Tynemouth; ceux de Viremouth et de Jarou, que Béde avait rendus si célèbres; en un mot, tous les monastères les plus fameux subirent le plus triste sort. Les communautés de filles ne furent pas plus épargnées. Ces dignes épouses de Jesus-Christ comptaient pour rien la mort et les tourmens, pourvu qu'elles missent leur pudeur en assurance. Comme les Barbares approchaient du monastère de Collinham, la courageuse Ebba, qui en était abbesse, assembla ses filles en chapitre, et leur dit en tirant un rasoir : Voici un moyen sûr pour nous mettre à couvert de l'insolence des idolâtres. Aussitôt elle se coupa le nez et la lèvre supérieure jusqu'aux dents : toutes les religieuses firent la même chose. Les Normands les voyant ainsi défigurées, se retirèrent avec horreur; mais ils brûlèrent l'abbaye avec toutes ces chastes héroïnes. Edmond, roi d'Estangle, endura aussi une mort précieuse aux yeux du Seigneur. Il fut attaché à un arbre, percé

de flèches, et décapité le vingtième Novembre de l'an 870, jour auquel l'église l'honore comme martyr (1).

Dans le royaume de Mercie, dont les troupes avaient été défaites par les Barbares, l'abbé de Croyland, Théodore, vieillard vénérable qui gouvernait saintement ce monastère depuis soixante-deux ans, espéra que les vainqueurs auraient au moins quelque pitié des moines les plus âgés, et des enfans qu'on élevait parmi eux. Il retint avec lui tous ceux à qui la faiblesse de l'âge rendait la fuite presque impraticable, et fit retirer les plus vigoureux, au nombre de trente, dans les marais et les bois, avec les reliques, les titres du monastère et les effets les plus précieux. A peine étaient-ils partis, que les Barbares arrivèrent. Cependant le saint abbé et les religieux qui restaient avec lui, s'étaient revêtus des habits sacrés. Ils allèrent au chœur, chantèrent l'office, et Théodore célébra la grand'messe. Quand il eut communié avec ceux qui le servaient à l'autel, les Barbares se jetèrent dans l'église. Leur roi Osketul égorgea de sa main l'abbé sur l'autel; d'autres chefs coupèrent la tête à ses assistans. Les vieillards et les enfans se mirent à fuir hors du chœur. Ils furent pris et tourmentés cruellement, afin qu'ils découvrissent les trésors de l'église. Le sous-prieur fut tué dans le réfectoire sous les yeux de Tutgar, qui n'était âgé que de dix ans, et qui, loin de s'abandonner à l'effroi, pria instamment qu'on le fît mourir avec son supérieur. Mais un comte normand, nommé Sidroc, eut pitié de cet enfant qui était très-bien fait, lui ôta sa cuculle, lui fit prendre un manteau danois, et le préserva seul de ce massacre. Les Barbares ayant tué tout le monde sans rien découvrir des trésors, les cherchèrent jusques dans les tombeaux. De dépit de ne les

---

(1) Guill. Malmesb. p. 41. Ingulf. p. 865. Matt. Vustm. an. 870.

avoir point trouvés, ils mirent en un monceau tous les corps saints que l'on gardait en ce lieu, sans épargner celui de saint Guthalc, (extraordinairement révéré dans tout le pays, et ils les brûlèrent avec les livres sacrés. L'église et tous les bâtimens du monastère devinrent aussi la proie des flammes.

Toute cette affreuse expédition ne dura que trois jours, au bout desquels ces barbares marchèrent au monastère de Medesgamsted. On s'y était mis en devoir de le défendre, et le frère du comte Hubba y fut dangereusement blessé. L'ardeur des Normands en devint plus terrible. Tout fut forcé, malgré la vigueur avec laquelle on résista aux deux premiers assauts. Le féroce Hubba voulut tuer de sa main tous ceux qui portaient l'habit monastique, et les égorgea en effet au nombre quatre-vingt-quatre. Après quoi, les autels furent renversés, les sépulcres mis en pièces, les reliques foulées aux pieds, les titres déchirés, la riche bibliothèque brûlée avec l'église et tous les lieux réguliers. Le feu dura quinze jours.

Cependant le jeune Tutgar, qui avait trouvé le moyen de s'échapper, revint au monastère de Croyland. Les trente moines qui s'étaient enfuis, y étaient aussi revenus, et s'occupaient à éteindre les restes de l'incendie qui fumait encore sous les ruines. Il leur raconta comment l'abbé et toutes les personnes du monastère avaient péri. Après avoir fouillé pendant huit jours, on trouva près de l'autel le corps de l'abbé, sans tête, dépouillé de tous ses vêtemens, à demi-brûlé, écrasé par les débris et enfoncé dans la terre. On rechercha de même tous les autres, pour leur donner une honorable sépulture : on en retrouva plusieurs loin des lieux où ils avaient été tués, et d'où on les avait traînés honteusement après leur mort. C'est ainsi que les historiens du plus grand poids en cette matière ont décrit ce trait de la fureur des Nor-

mands, d'après lequel on peut se figurer ce qui se passa dans leurs autres irruptions (1).

Ces dangers, attachés sur-tout à la profession de la perfection chrétienne, n'empêchaient pas les grandes vertus d'éclater dans l'Angleterre, toujours digne du nom glorieux de la terre des saints. C'est alors que florissait, dans le royaume d'Ouëssex, l'abbé Néot (2), encore plus illustre par sa sainteté que par sa naissance, qui le rendait proche parent des rois. Instruit dès l'enfance dans la piété ainsi que dans les lettres, il ne fut pas plutôt en âge de paraître avec distinction dans le monde, qu'il le quitta pour embrasser la vie religieuse à Glastemburi. Mais son mérite était d'un ordre à se signaler dans tous les états. Son évêque en ayant ouï parler, le fit venir et l'ordonna diacre. Peu de temps après, on le fit prêtre, malgré toute sa résistance. Ses vertus, ses rares talens, et sur-tout le don particulier qu'il avait de toucher les cœurs, le don même des miracles, lui acquirent la plus haute réputation. Enfin, il se vit tellement honoré, que son humilité, encore plus remarquable que ses autres vertus, lui inspira le dessein de quitter Glastemburi. Il passa dans le pays de Cornouaille avec un seul compagnon nommé Barri, erra quelque temps par les bois et les montagnes, puis s'habitua dans un lieu appelé de son nom Néoteston, où il demeura sept ans; de là, il alla à Rome. Le pape, en lui donnant sa bénédiction, lui ordonna de faire usage du talent que le Seigneur lui avait confié. Néot résolut dès-lors de sacrifier l'amour de l'obscurité au salut de ses frères. De retour au lieu de sa retraite, où la vie monastique commençait à se relâcher de sa première ferveur, il bâtit un monastère qui la fit refleurir dans tout son lustre. La renommée du saint fondateur lui attira de tous côtés grand nombre de disciples. Les plus

(1) Matth. Vuest. an. 870. Ingulf. p. 886.

(2) Act. SS. Bened. t. VI, p. 324.

grands seigneurs venaient lui offrir leurs enfans ; et plusieurs se soumirent eux-mêmes à sa conduite. L'âge ne lui fit rien relâcher de ses austérités. On raconte de lui, que bravant le froid des années et des saisons, il s'enfonçait quelquefois dans une fontaine, et y demeurait assez long-temps pour réciter tout le pseautier. Il mourut le 31.e de Juillet de l'an 877. Saint Néot était d'une très-petite taille : pour dire la messe, il lui fallait monter sur un escabeau, que l'on garda depuis comme une relique.

Les irruptions des Barbares, encore plus fréquentes en France qu'en Angleterre, n'y avaient pas éteint non plus le zèle de la discipline. Une affaire plus particulière, qui ne touchait directement que l'évêque de Laon, nommé Hincmar, comme l'archevêque de Reims son oncle maternel, nous en a transmis plusieurs vestiges précieux (1). Hincmar de Laon devait tout à son oncle, qui le tira du Boulonnais où il était né, se chargea de son éducation, le mit dans son clergé, et le fit élever à l'épiscopat. Mais le jeune Hincmar n'avait pas encore la maturité convenable à cet auguste caractère. Bientôt cette place éminente fit apercevoir en lui toute la hauteur de son oncle, sans aucun trait de sa prudence : une fierté bizarre faisait seule la règle de sa conduite. Il vexa indignement les vassaux du roi Charles, manqua au souverain même avec l'insolence d'un rebelle, ne fut pas plus respectueux envers les évêques, et poussa principalement ses odieux procédés contre l'archevêque son oncle, son métropolitain, son bienfaiteur insigne, et dont il était autant la créature que le parent. Hincmar de Reims essaya d'abord de rappeler son neveu de ses écarts. Il prit même efficacement sa défense dans une assemblée où le roi voulait faire prononcer contre lui,

(1) Tom. VIII, Conc. p. 1660. Epist. et opusc. Hincm. Annal. Bertin.

Pitres sur Seine. Mais la légèreté ayant fait prendre à ce jeune évêque une conduite encore plus irrégulière et plus violente, l'archevêque se déclara contre lui, sans nul égard aux liens du sang, et ne pensa plus qu'à user de l'autorité des canons.

On tint en effet plusieurs conciles contre l'évêque de Laon. Il fut cité à celui de Verberie, l'an 869. Comme le roi poussait l'affaire, l'évêque fut obligé de comparaître, nonobstant toute son arrogance. Mais voyant bientôt qu'il ne pouvait éviter sa juste condamnation, il appela au pape, comme il avait déjà fait dans l'assemblée de Pitres. Le roi l'obligea au contraire de se rendre à la maison royale de Sylvac ou Servais, dans le territoire de Laon, de peur qu'il n'allât brouiller à Rome. Alors ce prélat imprudent fit dénoncer généralement aux prêtres de son diocèse, une interdiction de toutes les fonctions du ministère : censure jusque-là sans exemple quant à sa généralité, quoiqu'il y en eût déjà beaucoup de particulières. Elle fut néanmoins gardée si scrupuleusement, que le lendemain, qui était un dimanche, il n'y eut point de messes dans la ville, ni dans toutes les autres églises du diocèse où l'ordre avait pu parvenir. Mais elle ne le fut que cinq jours, c'est-à-dire, pendant le temps nécessaire pour consulter le savant métropolitain, qui défendit d'observer un interdit aussi contraire à la raison qu'à l'édification publique.

L'année suivante, l'évêque de Laon fut encore obligé de comparaître au concile d'Attigni, maison de plaisance de nos rois sur la rivière d'Aîne, où assistèrent les prélats de dix provinces. Pour prévenir les esprits contre son oncle, devenu la plus vive de ses parties, il publia quelques mémoires qui n'ont de remarquable que l'autorité attribuée dès-lors aux fausses décrétales. Hincmar de Reims, prélat le plus érudit de son siècle, ne s'éleva point contre le long recueil de ces défenses

compilées par son neveu : mais avec la même diffusion, il montra que l'église, invariable dans le dogme, change quelquefois les règles de sa discipline, insistant néanmoins avec une érudition et un discernement dignes de lui, sur la déférence due aux canons reçus par l'église, et consacrés par l'usage de tous les temps et de tous les lieux.

Mais prenant ensuite un ton de hauteur, tout propre à rendre inefficaces les leçons d'humilité qu'il voulait donner au coupable : Vous avez, lui dit-il, plus d'arrogance que de pouvoir ; car vous n'êtes pas mon supérieur, et je suis le vôtre. Puis s'étendant sur les droits des métropolitains : C'est à moi, poursuit-il, de vous appeler aux conciles, et de statuer contre vous, si vous n'y venez pas ; c'est encore à moi de marquer le lieu du concile. Si quelqu'un vous accuse, ce doit être à mon tribunal. C'est à moi de vous donner des juges, ou d'approuver ceux que vous aurez choisis, et vous n'avez aucun droit de m'en donner, ni de vous ingérer à me juger. C'est à moi de nommer des visiteurs pour les églises vacantes, d'y faire élire un pasteur, d'examiner celui qui a été élu, ou, si les suffrages ne s'accordent pas, de décider : vous n'avez en ceci d'autre droit que de m'assister dans l'ordination que j'en fais, et de souscrire aux lettres qu'on en donne à l'évêque ordonné. Vous ne devez rien souscrire sans moi, excepté ce qui regarde votre diocèse ; vous êtes même obligé de me consulter touchant l'aliénation des biens de votre église. On peut appeler à moi, avant ou après votre jugement. Fût-ce une sentence d'excommunication, je la peux réformer malgré vous, avec l'avis des évêques de la province. Tous ceux qui y ont des affaires ecclésiastiques, doivent s'adresser à moi. Si vous avez un différent avec quelque évêque, vous ne pouvez demander des juges d'une autre province, et j'en puis donner, s'il y a partage dans la mienne. C'est à moi, avec mes suffragans, à décider les questions difficiles

sur lesquelles nous n'avons point de règles certaines. Vous devez me consulter sur ces objets, sans vous adresser à d'autres, pas même au saint siége; que je dois alors consulter moi-même, s'il en est besoin. Si vous êtes obligé de sortir de la province, vous devez prendre mes lettres; vous ne pouvez pas même aller ou envoyer à la cour sans ma permission, à moins que vous n'ayez quelque affaire contre moi. Enfin, dans ce qui est expressément porté par les canons, je puis vous corriger aussitôt et sans attendre un concile. Hincmar de Reims, en faisant dans cet écrit le dénombrement des conciles généraux, n'en compte que six, et parle encore fort désavantageusement du septième, qu'il ne paraît connaître que par les livres carolins: particularité surprenante de la part d'un prélat de ce mérite, et près d'un siècle après la célébration du second concile de Nicée.

L'évêque de Laon ne manqua point de répondre à ce mémoire, que son oncle lui avait remis lui-même au concile d'Attigni. Ces combats épistolaires n'avançaient nullement la réconciliation. La crainte du roi, toujours très-ardent dans ce démêlé, fut plus efficace sur Hincmar de Laon, dont l'opiniâtreté céda enfin aux remontrances de ses amis. On l'accusait de violence, de contumace, de rebellion, et ces reproches n'étaient que trop fondés. Pour conjurer, ou du moins écarter l'orage qui grondait sur sa tête, il se détermina à faire une soumission à son roi et à son métropolitain; mais il publia bientôt après qu'on la lui avait extorquée. Ainsi on fut contraint de revenir encore à cette affaire, dans un nouveau concile qui se tint l'année suivante à Douzi, au diocèse de Reims. L'évêque de Laon épuisa toutes les ressources de la chicane, et pour se dispenser de comparaître, et, quand il y eut été réduit, pour éluder le jugement. Il récusa celui de son archevêque, et renouvela son appel au saint siége,

avec une mauvaise foi qui se montrait à découvert. Il n'était plus question d'appel quand on ne le troublait pas dans sa conduite irrégulière, et sitôt qu'on prenait des mesures pour la réprimer, il ne parlait plus que des prérogatives du siége apostolique, et du droit qu'avaient les évêques d'y recourir.

Hincmar de Reims répondit ainsi à ces défaites : Je ne vous ai porté aucun préjudice ; rien ne vous autorise à rejeter mon jugement. Quant à votre appel, il est manifestement irrégulier, puisque vous n'avez pas encore été jugé dans le concile. Vous y êtes dénoncé selon les règles, et vous y serez jugé de même selon les règles, sauf en tout le privilége et le jugement du pape, comme l'ordonnent les canons de Sardique. Ainsi, quand nous aurons prononcé, si vous voulez appeler au saint siége, il vous sera libre d'aller à ce tribunal. Je ne répondrai point ici aux accusations, reprit le jeune Hincmar ; que mes accusateurs viennent avec moi au tribunal du souverain pontife. Il n'y a personne, répliqua le concile en corps, qui ne sache combien cette marche est contraire aux canons. Il est clairement statué qu'on ne doit pas accuser hors de la province, et qu'il faut juger là où les délits ont été commis. Sur quoi on cita les canons de Carthage, adoptés depuis long-temps et constamment révérés en France.

Le coupable s'opiniâtrant à ne pas répondre, on le convainquit par témoins et par ses écrits ; on alla aux voix, puis Hincmar de Reims, comme métropolitain du ressort, prononça la sentence en ces termes : Au nom de Jesus-Christ, par le jugement du Saint-Esprit, je juge Hincmar de Laon déchu de toute dignité épiscopale, et j'ordonne qu'il soit privé de toute fonction du sacerdoce, sauf en tout le juste privilége de notre père et seigneur Adrien, pape du premier siége, ainsi que les canons de Sardique l'ont réglé, et après eux, les papes Innocent, Boniface et Léon. Cette sentence

sentence fut souscrite par huit archevêques, par autant d'évêques, par les députés de huit autres évêques, par un chorévêque et quelques autres personnes du clergé. Ici, comme dans les anciens conciles, ceux qui n'étaient pas revêtus du caractère épiscopal, mirent simplement *j'ai souscrit*, et les prélats du premier ordre, *j'ai jugé et souscrit*.

Les pères de Douzi écrivirent ensuite au pape pour faire confirmer leur sentence, et en cas qu'il ne le voulût point, pour qu'il ne fît au moins rien de contraire aux usages de l'église gallicane. Si contre notre attente, lui disent-ils, il vous paraît nécessaire de faire recommencer le jugement, selon les décrets de Sardique, nommez des juges, nous y consentons; et donnez commission aux évêques voisins de prononcer, après avoir informé. Que si vous l'aimez mieux, envoyez des légats qui jugent avec les évêques, sans que l'accusé ait été auparavant rétabli. Nous demandons au moins, qu'il ne soit pas rétabli avant que la cause ait été de nouveau examinée dans la province. Jusqu'ici on n'a jamais dérogé à cet usage dans les causes épiscopales de la Gaule et de la Belgique. Comme nous voulons, autant qu'il est en nous, conserver les prérogatives du premier siége, votre sainteté doit aussi maintenir les nôtres; en quoi vous et nous suivrons également les traces de nos prédécesseurs.

Le pape Adrien était piqué contre l'archevêque de Reims, et plus encore contre le roi Charles, pour la succession de Lothaire, dont Charles s'était emparé au préjudice de l'empereur Louis, nonobstant la médiation du pontife. Il désapprouva qu'on eût porté la sentence de déposition contre Hincmar de Laon, appelant au saint siége, et ordonna d'envoyer cet évêque à Rome, avec des accusateurs qu'il ne pût récuser. Il écrivit au roi même, d'un style amer et très-offensant. Il lui donnait à la vérité de grands et vagues éloges; mais

il le réprimandait ensuite avec une aigreur hautaine, sur de prétendus murmures contre le saint siége. Quant à l'évêque de Laon, tant que nous vivrons, dit-il du ton le plus décidé, nous ne consentirons jamais à sa déposition, à moins qu'il ne vienne à Rome, et que sa cause ne soit examinée en notre présence.

Le roi répondit avec beaucoup de force (1), et à cette occasion rappela une première lettre de reproches, qu'il avait déjà reçue d'Adrien par rapport à l'invasion de la Lorraine. Nous avions bien voulu croire, lui dit-il, que cette première épître n'était pas de vous; mais la seconde ne nous permet plus de la méconnaître. Dans celle-là, vous nous traitiez de parjure, de tyran, d'usurpateur des biens sacrés de l'église : vous nous accusez dans celle-ci, de plaintes injurieuses et de scandaleux murmures. Après des préliminaires si honnêtes et si prévenans, vous nous exhortez à recevoir avec soumission et avec jubilation tout ce qu'on nous écrit de votre part. Vous prétendez donc que je vous rende des actions de grâces, pour les qualifications que vous me donnez de parjure, de traître, de sacrilége. Par mon seul silence, je passerais condamnation. Si vous exigez des marques de reconnaissance et de dévouement, écrivez-nous comme les papes vos prédécesseurs ont écrit aux rois nos ancêtres : écrivez-nous d'un style qui convienne à votre sainteté et à notre majesté. Où a-t-on trouvé que le souverain, chargé de punir les coupables selon les lois, soit obligé de faire conduire à Rome un homme condamné selon toutes les lois, et convaincu dans trois conciles d'être le perturbateur du repos public? Vous confiez, comme par grâce, les biens de l'église de Laon à notre garde, jusqu'au retour de son évêque : apprenez que les monarques français sont les maîtres de l'état, et non les vidames des évêques. Ne nous envoyez

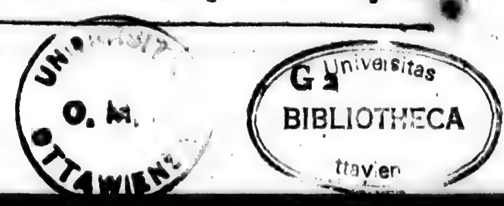
(1) Hincm. Oper. t. II, p. 701.

point d'ordres, et encore moins de menaces contraires à l'écriture, à la tradition et aux canons. Vous savez, et nous ne l'ignorons pas, que tout ce qui est contraire à ces règles, est sans force. Le privilége de Pierre subsiste, dit Léon votre illustre et saint prédécesseur, quand ce jugement est selon l'équité; il ne subsiste donc plus, quand ce jugement est injuste. Enfin nous vous conjurons au nom du Seigneur et des saints apôtres, de changer de style, tant à notre égard qu'à l'égard de nos évêques, et de ne pas nous réduire à recevoir avec mépris vos lettres et vos envoyés.

Ce fut Hincmar de Reims qui dicta cette lettre; et comme la vigueur en convenait beaucoup mieux à un roi qu'à un évêque, elle fut envoyée sous le nom du roi Charles, et produisit l'effet que désirait l'habile prélat. Le pape récrivit d'une manière aussi affectueuse et aussi honorable que ses lettres précédentes avaient été dures (1). Il alla jusqu'à les désavouer, au moins équivalemment, en disant qu'elles lui avaient été extorquées tandis qu'il était malade. Puis ajoutant ce qui était bien plus capable d'appaiser le roi : Votre sagesse, lui dit-il, votre amour de la justice, votre zèle pour la gloire de Dieu, m'inspirent tant de vénération, que si l'empereur vient à mourir avant vous, je ne reconnaîtrai jamais que vous pour empereur, quand on m'offrirait des muids d'or. Au sujet de l'évêque appelant, il engage le prince à le laisser partir pour Rome; mais il promet qu'après l'avoir ouï, il le renverra dans sa province sans le rétablir, afin que la cause soit terminée sur les lieux par des juges choisis et des légats envoyés de Rome. C'est ainsi qu'Adrien II, un des premiers papes qui ait contredit les usages de France, souscrivit enfin à la réclamation constante et si bien motivée du roi et des évêques de ce royaume.

Cette lettre est la dernière que nous ayons

(1) Adrian. ep. 34.



d'Adrien, qui mourut au mois de Novembre de la même année 872. Le 14 du mois suivant, on lui donna pour successeur, Jean VIII, archidiacre de l'église romaine. En cette même année mourut saint Athanase, évêque de Naples, après vingt-un mois d'une cruelle persécution de la part de son propre neveu, gouverneur de la ville; jeune homme léger, violent, intéressé, qui ne put souffrir les avis salutaires du saint prélat, et se porta aux derniers excès, par les conseils de sa femme, encore plus méchante ou plus impérieuse que lui. Athanase courut plusieurs fois risque de la vie, et fut enfin chassé de son église, tout cher qu'il était aux différens peuples de cette grande ville, dès-lors une des plus considérables de l'Italie. Les Grecs ainsi que les Latins s'y trouvaient en si grand nombre, qu'on y célébrait l'office divin dans les deux langues, et quelquefois il y avait deux évêques pour les deux nations. On n'eut aucun égard à leurs vœux, ni à leurs plaintes : le saint prélat mourut dans son bannissement, à peu de distance du Mont-Cassin. Il avait été vingt-deux ans évêque, quoiqu'il ne fût âgé que de quarante (1).

L'empereur Louis, indigné contre son persécuteur, marchait pour le rétablir, quand le Seigneur, trouvant son serviteur mûr pour le ciel, l'enleva au milieu de sa carrière, et lui épargna de plus longs travaux. Trois ans après, l'empereur, peu âgé lui-même, mourut le treizième jour d'Août de l'année 875. Il eut pour successeur à l'empire et au royaume d'Italie, le roi Charles son oncle, que le pape Jean VIII invita aussitôt à venir à Rome, et couronna empereur le jour de Noël, dans l'église de Saint-Pierre. Ce prince, qui connaissait les justes prétentions de son frère aîné Louis le Germanique, suppléa au droit de la naissance, par son activité et son attention à gagner les cœurs des grands et des peuples. Il leur témoigna une tendre affection, leur

(1) Vit. Anc. Petr. Cass.

promit de les protéger puissamment contre les Sarrasins qui infestaient toute l'Italie, sans épargner les domaines de saint Pierre; puis profitant de la première disposition des esprits, il convoqua à Pavie une assemblée des prélats et des seigneurs, et cimenta sa possession de la manière la plus solide. Il revint avec la même célérité dans la Neustrie, ou Louis de Germanie avait fait une irruption, et engagé quelques seigneurs avec quelques évêques à se soulever. La seule présence de Charles déconcerta la faction. Sa nouvelle qualité d'empereur, son étroite union avec Jean VIII, les lettres menaçantes de ce pontife aux partisans de Louis, les légats arrivés de Rome avec le nouvel empereur, tout parut le rendre plus vénérable que jamais à ses peuples, et lui gagna tous les cœurs.

Par le conseil des légats et de l'aveu du siége apostolique, il convoqua un concile à Pontion en Champagne, pour le mois de Juin suivant (1). Avant de quitter Rome, il avait prié le pape de faire Anségise de Sens primat des Gaules et de Germanie, c'est-à-dire, vicaire apostolique pour l'empire français en deçà des monts. C'était un des grands prélats de son temps. Il avait été abbé de Saint-Michel au diocèse de Beauvais, d'où sa réputation l'avait fait passer sur le siége archiépiscopal de Sens, à la demande du peuple et de tout le clergé. Cependant les évêques, et sur-tout Hincmar de Reims, ne purent approuver le système de sa primatie. On fit l'ouverture du concile par la lecture des lettres pontificales, fort précises sur cet objet, puis l'empereur demanda aux évêques ce qu'ils répondaient aux ordres du pape. Ils dirent, qu'en conservant les droits des métropolitains, ils lui obéiraient suivant les canons et les décrets de ses prédécesseurs. L'empereur et les légats, peu satisfaits de termes si généraux et si compassés, voulaient qu'ils promissent expressément d'obéir

(1) Tom. VIII, Conc. p. 281.

pour ce qui regardait la primatie d'Anségise : mais les prélats s'en tinrent, avec une fermeté respectueuse, à leur première réponse. Alors l'empereur dit avec émotion que le pape lui avait commis son autorité pour ce concile, et qu'il saurait bien faire exécuter les ordres du saint siége. A l'instant, il prit les lettres de Rome concernant la primatie, et les remit à Anségise, conjointement avec les légats; puis il fit placer cet archevêque immédiatement après eux et avant tous les autres prélats. Hincmar de Reims réclama les canons; mais l'empereur ne l'écouta point. Les autres évêques, à l'exception de Frotaire de Bordeaux, qui avait un intérêt particulier à ménager, demandèrent qu'on leur délivrât au moins une copie des lettres pontificales. On ne les écouta pas mieux qu'Hincmar. Tout ceci se passa dans la première session.

On revint encore à cet objet dans la septième, puis dans la huitième, qui fut la dernière. Mais tous les prélats français, qui se trouvaient à ce concile au nombre de neuf archevêques, de quarante-deux évêques et de cinq abbés, soutinrent avec une constance inébranlable les règles anciennes et les droits de leurs églises, malgré bien de reproches qu'ils eurent à essuyer de la part du prince. On lut encore dans la dernière session différens articles que les légats avaient dressés sans la participation du concile, de concert seulement avec Anségise de Sens et Odon de Beauvais. On ne sait pas d'une manière certaine en quoi ils consistaient. Suivant quelques exemplaires du concile, la plupart de ces articles, au nombre de neuf, concernaient le gouvernement des états et les démêlés temporels des princes. C'est pourquoi les pères de Pontion, suivant les maximes constantes de l'église de France, rejetèrent ces nouveautés, comme inutiles au royaume de Jesus-Christ, pleines de contradictions, et non moins destituées de raison que d'autorité. Dans cette assemblée néanmoins, composée des grands du royaume

aussi-bien que des évêques, on confirma l'élection de l'empereur Charles, comme on avait fait au concile de Pavie. L'acte en est conçu en ces termes : Comme le seigneur Jean, pape universel, a d'abord élu à Rome et sacré notre auguste et glorieux empereur Charles, et que tous les évêques, abbés, comtes et autres personnes du royaume d'Italie unanimement l'ont aussi élu pour leur protecteur et défenseur; ainsi, nous qui sommes assemblés de France, de Bourgogne, d'Aquitaine, de Septimanie, de Neustrie et de Provence dans le lieu nommé Pontion, par l'ordre du même seigneur et empereur, nous l'élisons pareillement, et confirmons son élection avec la même unanimité.

A l'exception de la primatie de Sens, Charles le Chauve se trouvait au comble de tous ses vœux. Il avait obtenu du pape, à Rome même, la confirmation de la sentence de déposition portée en France contre Hincmar de Laon, affaire dont il s'était fait un point d'honneur, et qu'il ne négligea point au milieu de tant d'autres entreprises plus intéressantes. Il fit aussitôt élire un évêque de Laon, dont on n'avait pas encore osé remplir le siége. Pour le malheureux Hincmar, privé de la liberté depuis sa déposition, il lui fit crever les yeux peu après son retour d'Italie. On croit que ce turbulent évêque avait pris part au soulèvement excité par le roi de Germanie.

Entre les prélats qui assistèrent au concile de Pontion, on remarque Hildebolde de Soissons, dont on raconte un trait de dévotion fort particulier. Etant tombé dangereusement malade, il envoya sa confession par écrit à Hincmar de Reims son métropolitain, et lui demanda de même le pardon par lettres. Cette dévotion, conforme aux usages du temps, édifia Hincmar, qui renvoya l'absolution qu'on lui demandait. Mais par précaution pour les simples, et non pour l'évêque qu'il suppose expressément avoir satisfait à la pé-

nitence sacramentelle, il avertit qu'outre les confessions générales où l'on ne spécifie pas ses péchés, il faut s'accuser en détail à un prêtre de toutes les fautes dont on se reconnaît coupable. On rapporte, de Robert alors évêque du Mans, un exemple semblable, qui ne laisse point de doute sur la nature de ces sortes d'accusations. Il ne spécifie aucun péché particulier dans cette confession qui nous a été conservée ; il s'y accuse en termes si généraux et si forts, qu'il attache visiblement le mérite de cette pénitence à l'humilité qui le dirigeait. Il n'y a, dit-il, aucun désordre auquel je ne me sois livré ; personne ne saurait comprendre, ni le nombre, ni la grièveté de mes forfaits ; c'est pourquoi je vous prie de délier mes chaînes, et d'offrir vos prières pour l'expiation de mes crimes : c'est-à-dire, qu'il demandait aux prélats assemblés, à qui sa lettre s'adressait, le mérite de leurs suffrages, avec les indulgences que l'église accorde plus abondamment au moment de la mort qu'en tout autre temps.

Charles le Chauve, possesseur tranquille de l'empire, de la France, de l'Italie, et généralement de tous les états qui avaient appartenu à ses trois neveux, enfans de Lothaire, devait sans doute se trouver content, si l'ambition n'était que l'effet de l'élévation du génie. Mais, pour les talens communs comme pour les hommes supérieurs, ce qu'on peut acquérir empêche souvent de goûter le plaisir de tout ce qu'on possède. Charles voulut encore envahir les états de ses autres neveux, les fils de Louis le Germanique, et marcha rapidement vers le Rhin avec une armée formidable. Ces jeunes princes en furent alarmés sans perdre courage. La justice de leur cause les rassurait. Le second d'entr'eux, nommé Louis comme son père, s'avança pour disputer le passage du fleuve. Mais avant de faire aucun acte d'hostilité, il envoya vers son oncle, pour tâcher de le ramener aux sentimens de la nature et de l'équité. Charles n'écouta que

l'ambition. Alors le jeune Louis, par une simplicité que l'on condamne avec moins de rigueur dans le temps et les conjonctures où il se trouvait, eut recours à ce qu'on nommait le jugement de Dieu (1).

Voici comment se firent ces épreuves, qui sont fort applaudies par quelques auteurs du temps. Un évêque célébra la messe; et quand il fut à la communion, il se tourna vers le peuple avec trente hosties consacrées, destinées à autant d'hommes qui devaient faire cette épreuve importante. Alors élevant la voix, et montrant le corps du Seigneur : Au nom de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, leur dit-il, par le saint évangile et par les reliques des saints qui reposent dans cette église, je vous conjure de nous dire si vous soutenez une cause juste. Après qu'ils l'eurent assuré, l'évêque leur donna la communion en disant : Que le corps de Jesus-Christ vous aide à manifester la vérité. La messe étant finie, on les conduisit au camp. On présenta une chaudière d'eau bouillante à l'évêque, qui proféra cette formule de bénédiction : Dieu tout-puissant, auteur et amateur de la justice; vous qui d'un regard faites trembler la terre, et qui sauvâtes les trois enfans de la fournaise, sanctifiez cette eau brûlante, et manifestez par ses effets divers la foi ou la présomption de ceux qui vont en faire l'épreuve. A l'instant, dix hommes pris au hasard entre les trente proposés, s'approchèrent de l'eau, revêtus d'habits ecclésiastiques, baisèrent la croix et l'évangile, enfoncèrent le bras nu dans la chaudière, et le retirèrent sans nulle blessure, ni aucune marque de douleur. Dix autres prirent, avec les mêmes cérémonies, des fers rouges, et les portèrent, sans aucun signe de sensibilité, l'espace de neuf pieds. On mit enfin les dix derniers dans la cuve d'eau froide, et ils allèrent d'abord au fond, ce qui marquait la bonne cause,

(1) Annal Bertin. Fuld. et Metens. ad an. 876.

au lieu que l'eau repoussait, disait-on, les parjures. Après ces épreuves rapportées par quelques annalistes, dont les témoignages en ce genre ne sont rien moins qu'infaillibles, Louis fit encore faire des jeûnes et des prières publiques dans son armée.

Cependant les ennemis, qui croyaient marcher à une victoire certaine, insultaient à toutes ces pratiques sans exception, comme aux vaines ressources de la faiblesse et de la lâcheté. Ils eurent bientôt lieu de penser autrement. L'armée impériale fut entièrement défaite, et l'empereur obligé de s'enfuir avec toute la honte d'un crime infructueux. Il la voulut laver dans le sang des vrais ennemis de la patrie; mais des troupes battues n'étaient guère en état de faire tête aux Normands, commandés alors, non plus par un chef de brigands et de pillards, mais par le fameux duc Rollon, d'une bravoure plus héroïque que barbare, aussi prudent que vaillant, doué, non du seul talent des conquêtes, mais de toutes les qualités propres à fonder solidement un état; en un mot, héros accompli, et, à quelques restes de barbarie près, l'un des plus grands hommes de son siècle.

Au milieu de ces embarras, le pape pressa Charles de venir au secours de l'église romaine contre les Sarrasins qui ravageaient avec une fureur nouvelle toute l'Italie. On répand à grands flots, lui écrivit-il, le sang des chrétiens; ceux qui se dérobent au fer ou aux flammes, sont emmenés captifs à perpétuité; les villes, les bourgades, les villages désertés par leurs habitans, ne sont plus que des amas de ruines; les évêques fugitifs sont réduits à mendier, au lieu de distribuer le pain de la parole; ils n'ont pour tout asile que la seule ville de Rome, qui languit elle-même dans la misère, et n'attend que le moment de sa destruction. L'année dernière, nous semâmes, et nos ennemis recueillirent : cette année, nous n'avons pas même l'espérance de la récolte, puisqu'il

nous a été impossible d'ensemencer nos terres et de paraître hors de nos murs. Et comme si les païens ne suffisaient pas à nous consumer, plusieurs chrétiens en favorisent et en secondent l'impiété, je veux dire quelques-uns de ces officiers établis sur nos frontières, et que vous appelez marquis. Ils pillent les biens de saint Pierre à la ville et à la campagne; ils nous font mourir, non par le fer, mais plus misérablement encore, par la faim; et s'ils n'emmènent pas les fidèles en captivité, ils les réduisent en servitude.

Le pape écrivit en même temps à l'impératrice Richilde, afin d'accélérer le secours qu'il demandait. Ces lettres sont du mois de Novembre de l'année 877. Dès le mois de Février suivant, les Français n'arrivant point en Italie, et les Sarrasins paraissant autour de Rome, le pontife envoya de nouvelles dépêches avec des légats pour presser l'empereur encore plus vivement. Il lui peignit la campagne de Rome déjà dévastée par les ennemis de Dieu, les églises et les autels renversés, les prêtres et les religieuses massacrés ou traînés en esclavage, et tout le pays dépeuplé. Après quoi, il somme Charles de tenir les promesses qui lui avaient valu l'empire, et il lui laisse entrevoir le danger qu'il court en manquant de sa part aux conditions d'un engagement réciproque, et en réduisant au désespoir ceux qui l'ont porté au comble de l'élévation. Le prince ne délibéra plus, et préféra de remplir ces conventions hasardeuses à ce qu'il devait à ses anciens sujets. Il lui fallut acheter quelque trève des Normands qui avaient débarqué sur les rives de la Seine. Il avait convoqué à Compiègne une assemblée d'évêques, pour la dédicace d'une belle église de la Vierge qu'il venait d'y fonder, avec un chapitre de cent chanoines, qui a pris dans la suite le nom de Saint-Corneille, à cause des reliques de ce saint pontife. Par un capitulaire dressé dans cette ville, en date 7 Mai 877, il imposa des contributions au

profit des Normands, afin de les tenir tranquilles. Il fut réglé que les abbés, les comtes et les officiers du roi payeraient douze deniers de la terre où ils résidaient, et à proportion des terres qu'ils laissaient à cens; que les prêtres, et ceux mêmes des églises appartenantes au roi ou aux grands, contribueraient aussi à raison de leurs biens, sans aller néanmoins au delà de cinq sous pour les plus riches, ni pour les moins fortunés, au-dessous de quatre deniers; qu'enfin les négocians dans les villes payeraient selon leurs facultés.

Dans une autre assemblée, tenue la même année à Quersi, Charles régla la manière dont son fils Louis, qu'il avait revêtu du titre de roi, devait gouverner pendant son absence. Mais dans ce plan très-circonstancié, cet empereur montre moins un esprit de détail que de minutie. Il ne marque pas seulement les forêts où son fils pourra chasser; mais il ordonne qu'à son retour on lui rendra compte du nombre des bêtes fauves qu'aura tuées le jeune roi.

Aussitôt après ces précautions, il partit pour l'Italie. Le pape qui comptait les momens, vint audevant de lui jusqu'à Verceil, où l'empereur arriva, comme le pontife se disposait à pousser plus loin. La joie fut très-vive à cette rencontre, mais elle dura peu. A peine furent-ils arrivés ensemble à Pavie, qu'on y reçut la nouvelle que le roi Carloman, fils aîné de Louis de Germanie, s'avançait à grandes journées pour combattre l'empereur son oncle. Charles fit d'abord retirer l'impératrice dans les défilés des Alpes avec ses trésors. Il apprit en même temps que la plupart des seigneurs qui devaient le suivre dans son expédition, avaient au contraire conjuré contre lui. Une terreur panique s'empara de son armée: tout prit la fuite sur les pas de l'impératrice, avec d'autant plus de honte, que Carloman se mit à fuir d'un autre côté, sur un faux avis que l'empereur venait fondre sur les Allemands avec une armée beaucoup

plus forte que la leur (1). C'est ainsi que le Seigneur, par la bizarrerie apparente des événemens, vengea la nature et la religion outragées par deux princes chrétiens, à la division desquels les ennemis du christianisme durent encore cette fois leur salut. Par une suite de singularités également étonnantes, ils tombèrent malades l'un et l'autre dans leur fuite. Carloman releva de sa maladie qui fut dangereuse, et ne mourut que trois ans après. Celle de l'empereur n'était qu'une fièvre peu sérieuse; mais un médecin juif, nommé Sédécias, à qui il avait confiance, l''empoisonna dans une médecine, dont il mourut onze jours après, le 6 Octobre 877. Quelques écrivains, en considération de sa puissance, lui ont voulu donner le surnom de Grand; mais la postérité ne l'a nommé que Charles le Chauve: prince en effet plus puissant que digne de l'être, plus sensible à l'ambition qu'à la gloire, moins prudent que rusé, et plus avide de conquêtes que propre à régir et à défendre ses états. Tout ce qu'il eut de grand ou de singulier, c'est que dans l'alternative prodigieuse de prospérités et d'adversités, où il passa presque toute sa vie, il soutint beaucoup mieux les revers que la bonne fortune.

La mort de ce prince laissait l'Italie en proie à tous ses ennemis, tant chrétiens qu'infidèles, dont les premiers, sur-tout Lambert, duc de Spolète, n'étaient pas moins à craindre que les Sarrasins pour le pape Jean. Ce pontife prit le parti de se réfugier en France, en écrivit au roi Louis surnommé le Bègue, et aux évêques du royaume, annonçant que son dessein était d'y célébrer un concile universel, pour remédier aux maux extrêmes de l'église. En attendant, il fut obligé de traiter avec les infidèles qui menaçaient Rome des dernières horreurs, et il convint de leur payer vingt-cinq mille marcs d'argent chaque année.

(1) Annal. Bertin. etc. an. 877.

Pour surcroît de soucis, il apprit dans ces entrefaites que le parti de Photius se relevait à Constantinople. L'empereur Basile entièrement changé à l'égard de ce perfide sectaire, écrivit au pape de lui envoyer des légats, sous le prétexte imposant d'établir une harmonie parfaite entre toutes les parties de l'église. Basile, fort respecté en Orient, et le plus grand homme en effet qui depuis Théodose eût gouverné cet empire, vainqueur des Musulmans en Syrie, en Arménie et jusqu'au delà de l'Euphrate, honoré en Italie du titre de protecteur par les peuples de Bénévent et de Capoue, qui avaient secoué le joug des Français pour se donner à lui, outre tant d'avantages qui lui acquéraient une extrême considération dans toutes les contrées, avait actuellement sur les côtes d'Italie une flotte nombreuse et de bonnes troupes, les seules dont le pape pût espérer du secours dans le besoin pressant où il se trouvait. Ces considérations humaines engagèrent Jean VIII dans une suite de fausses démarches que Baronius (1) qualifie d'actions indignes d'un pontife romain, et qui dans ce temps-là même donnèrent lieu de dire qu'il avait trahi par sa mollesse les intérêts de l'église. D'abord il ne marqua point d'éloignement des vues de l'empereur, lui répondit d'une manière à lui en faire espérer le succès, et avant de partir pour la France, lui envoya Paul, évêque d'Ancône, et Eugène d'Ostie, en qualité de légats.

Il ne retira pas à beaucoup près les fruits qu'il se proposait du concile qu'il tint dans la ville de Troyes, choisie sans doute aux extrémités du royaume de Louis, afin que les princes et les prélats d'Allemagne pussent y venir plus aisément (2). Ils n'y vinrent pas ; et dans cette assemblée annoncée comme universelle, il ne se trouva que trente évêques, y compris le pape avec trois Italiens de

(1) Annal. 879. (2) Conc. t. IX, p. 313.

sa suite. On y régla quantité d'affaires particulières, auxquelles les désordres fournissaient une matière inépuisable. Entr'autres choses, on reçut une requête d'Hincmar de Laon, élargi depuis la mort du roi Charles; on lui permit de dire la messe, tout aveugle qu'il était, et on lui assigna une pension sur les biens de son église, dont il resta dépossédé. Pour l'affaire capitale qui avait amené en France le souverain pontife, quoiqu'il n'eût rien omis pour engager le roi et ses évêques à le suivre en Italie avec leurs vassaux armés en guerre, il n'y eut qu'Agilmar de Clermont qui l'accompagna dans son retour. Ainsi se crut-il libre de tourner toutes ses vues du côté de Constantinople, où l'esprit du gouvernement par rapport à la religion était bien changé.

L'affaire de l'église de Bulgarie, si vivement poussée par Adrien II, fut suivie par Jean VIII avec une roideur qu'il est difficile d'excuser d'imprudence. Après avoir écrit deux fois sans succès au patriarche Ignace (1), pour l'engager à retirer ses missionnaires de la Bulgarie, il lui envoya par les légats députés vers l'empereur Basile, une troisième lettre qui était conçue en ces termes: Nous vous avons déjà averti deux fois de vous désister de vos prétentions sur le pays des Bulgares, qui a été soumis immédiatement à l'église romaine dès le temps du pape Damase, et qui doit y retourner depuis la conversion de ses peuples. Mais fermant les yeux avec obstination à ce que les lois divines et humaines exigent de vous, vous avez indignement foulé aux pieds les décrets des saints pères, et vous êtes entré, contre le précepte du Seigneur, dans la moisson d'autrui. Nous sommes donc en droit de vous séparer dès ce moment de la communion catholique. Mais afin de porter l'indulgence pontificale aussi loin qu'elle peut aller légitimement, nous voulons bien encore vous

(1) Ep. 78 et 79 ap. Reg.

avertir une troisième fois, comme nous le faisons par nos légats et par nos lettres, en vous ordonnant de rappeler de Bulgarie en toute diligence vos évêques et vos clercs. Que si vous ne les retirez, sans nulle exception, dans l'espace de trente jours, et ne renoncez à toute juridiction sur ce pays, vous demeurerez privé du corps et du sang de Notre-Seigneur jusqu'à ce que vous obéissiez; et si vous persévérez dans l'opiniâtreté, vous serez privé de la dignité patriarcale, que vous avez recouvrée, comme il devrait vous en souvenir, par notre faveur. Ainsi procéda le pape avec un saint évêque qui se croyait obligé en conscience à soutenir la juridiction sur les Bulgares, comme un droit inaliénable de son église. Il écrivit d'un ton plus dur encore aux autres évêques et aux ecclésiastiques grecs qui étaient en Bulgarie.

Cette hauteur ne servit qu'à irriter les Orientaux. Les Bulgares demeurèrent sous la dépendance du siége de Constantinople pour n'en plus sortir, et la religion chrétienne ne laissa pas de s'affermir chez eux avec le rit grec. Le patriarche Ignace étendit aussi sa juridiction sur les Russes, qui se convertirent de son temps. Cette nation, qui avait commencé à paraître sous l'empire de Michel, s'était rendue terrible par ses mœurs farouches et son impiété. Basile qui, tout grand homme de guerre qu'il était, aimait mieux désarmer un ennemi que de le combattre, les attira par des présens, pour traiter avec eux et conserver la paix. Il les engagea même à écouter la prédication de l'évangile, et à recevoir un archevêque ordonné par Ignace. A l'arrivée du prélat missionnaire, le prince des Russes assembla sa nation, afin de délibérer s'ils devaient quitter leur religion pour le christianisme. Au milieu d'une troupe de vieillards qui formaient le conseil du prince, et qui étaient les plus attachés à leurs anciennes superstitions, on fit comparaître l'archevêque, et on lui demanda ce qu'il venait enseigner. Il montra le livre des évangiles, raconta quelques

quelques miracles de Jesus-Christ et quelques-uns aussi de l'ancien Testament. Celui des trois enfans dans la fournaise, tracé par Daniel d'une manière si frappante, fit la plus vive impression sur l'assemblée, qui dit à l'archevêque : Si tu nous fais voir quelque merveille semblable, nous croirons que tu nous enseignes la vérité. Quoiqu'il ne soit pas permis de tenter Dieu, reprit le prélat, si cependant vous êtes entièrement résolus à reconnaître sa puissance, demandez ce que vous voudrez, et il vous la manisfestera par l'organe de son ministre. Ils demandèrent que le livre qu'il tenait fût jeté dans un feu qu'ils auraient allumé eux-mêmes, et promirent que s'il n'était pas brûlé, ils se feraient chrétiens. Jesus fils de Dieu, dit l'archevêque en levant les yeux et les mains au ciel, glorifiez votre saint nom en présence de ce peuple. On jeta l'évangile dans une fournaise ardente, et on l'y laissa longtemps. Ensuite on éteignit le feu, et on retrouva le livre aussi entier qu'on l'y avait jeté. Aussitôt les barbares demandèrent le baptême avec empressement (1).

On ignore de combien de temps cette conversion précéda la mort de saint Ignace, qui arriva le 24 d'Octobre 878, comme les légats du pape Jean étaient près d'aborder à Constantinople. Ainsi les envoyés et les lettres foudroyantes du pontife romain ne trouvèrent plus le saint patriarche en vie : ce qui rend inutile à tous les égards la peine qu'ont prise quelques docteurs, pour mettre ce grand homme à couvert d'une condamnation qui n'empêcha point de le placer au rang des saints honorés d'un culte public. Cette mort ne pouvait arriver plus à propos pour les desseins de Photius, et tel fut peut-être le seul fondement des soupçons qu'elle a fait concevoir contre lui. Il avait gagné la bienveillance de l'empereur, à un point qui semble à peine croyable de la part d'un prince si judicieux,

(1) Const. in Basil. n. 960.

et jusque-là si ouvertement déclaré contre ce dangereux schismatique. Mais Basile avait un faible, et l'habile imposteur sut en profiter.

Ce prince aimait les titres d'honneur, les louanges outrées, et prétendait porter son nom plus haut que celui de tous ses prédécesseurs (1). Photius lui fabriqua une généalogie, qui le faisait descendre du roi Tiridate, si fameux en Arménie où était né Basile. Pour donner à son invention un air de mystère et d'antiquité, il l'écrivit en lettres alexandrines, sur un papier très-ancien, contrefit de son mieux l'écriture antique, et la revêtit de la couverture d'un livre à demi rongé des vers. Il fit ensuite placer cet écrit dans la grande bibliothèque du palais, par l'entremise de Théophane, clerc de la cour et son intime ami, qui parvint depuis au grand siége de Césarée en Cappadoce. Un jour que Basile entrait dans la bibliothèque, Théophane lui présenta cet ouvrage, comme le plus précieux de tous les monumens, mais aussi comme le plus profond, accessible seulement aux lumières de Photius, auxquelles Basile rendait justice avec tout l'empire. On l'envoya chercher sur le champ. Il dit qu'il ne pouvait découvrir ces secrets qu'à l'empereur qu'ils intéressaient en personne. Basile donna dans le piége. L'exil de Photius, qui durait depuis huit ans, finit à ce terme, et l'habile suborneur ayant une fois l'oreille de son maître, le gouverna bientôt comme il voulut.

Unissant ainsi la faveur de la cour à la bienveillance d'un nombre infini de prélats qu'il avait toujours su retenir dans son schisme et ses intérêts, il se vit en état de tout entreprendre. Il osa se porter pour patriarche, avant la mort même d'Ignace. Sans tenter, dans l'incertitude, de faire chasser ce vénérable et saint vieillard qu'avait rétabli Basile, il lui laissa terminer à Constantinople une carrière qui ne pouvait plus guère durer, et cependant

(1) Nicet. vit. Ignat. p. 1250.

s'ingéra dans les fonctions les plus éclatantes de l'épiscopat, fit des abbés, des évêques et des métropolitains. Trois jours après la mort du saint prélat, il prit publiquement possession de l'église patriarcale. Il recommença aussitôt à persécuter avec la dernière violence les amis et les serviteurs d'Ignace. Il attaqua en toutes les manières ceux qui regardaient son propre rétablissement comme illégitime, gagna les uns par des présens, par des dignités, par des évêchés plus considérables que ceux qu'ils possédaient, chargea les autres de calomnies et de crimes atroces, qui s'évanouissaient au moment qu'on embrassait sa communion, fit endurer la prison, l'exil, toutes sortes de peines et la mort même à ceux qui résistèrent avec le plus de courage, affecta sur-tout de rétablir les évêques qu'Ignace avait déposés, et de déposer ceux qu'il avait mis en place; et par une profanation inouie, et si révoltante qu'il fut obligé de la tenir secrète, il réitérait leur ordination.

C'est ainsi qu'il avait déjà foulé aux pieds les lois les plus sacrées de l'église, quand les légats du pape arrivèrent à Constantinople. Ils refusèrent d'abord de communiquer avec lui. Mais à force de présens, et par la crainte qu'il leur imprima de l'empereur, il les fit si bien changer, qu'ils assurèrent en public que le pape Jean les avait envoyés pour anathématiser Ignace, et déclarer Photius patriarche: ce qui trompa une multitude de fidèles, et même plusieurs évêques (1). Pour surprendre le reste, Photius écrivit au pape qu'on l'avait contraint de remonter sur le siége patriarcal; et afin de donner créance à cette lettre, il la fit souscrire par les métropolitains, auxquels il la présenta sans la lire, et la donna pour un contrat civil d'acquisition qui devait être secret. Pour y apposer ensuite leurs sceaux, il les leur fit dérober par un de leurs secrétaires, auquel il donna pour récompense

(1) Ep. Styl. t. VIII, Conc. p. 1403.

l'archevêché de Sardes. Il adressa même au souverain pontife une lettre supposée du patriarche Ignace et des autres évêques, que l'on feignait solliciter Jean VIII de recevoir Photius. L'empereur de son côté écrivit enfin d'une manière pressante en faveur du faussaire.

Le pape éprouva la plus cruelle perplexité. Il voyait qu'en reconnaissant Photius, il condamnait la sage conduite de ses prédécesseurs, et qu'il violait toutes les règles de la discipline. Mais il craignait les Sarrasins prêts à opprimer l'église romaine, et il ne voyait de secours à espérer que de l'Orient. D'autres raisons plus spécieuses lui faisaient encore illusion. Photius, tout-puissant auprès de Basile et de ses évêques, s'humiliait devant le pape, et lui demandait comme une grâce d'être rétabli. On risquait, en la lui refusant, qu'il ne la présentât plus que comme un droit, et qu'il ne vînt à s'en faire un titre pour renouveler le schisme avec plus de scandale qu'auparavant. En la lui accordant au contraire, on avait lieu de croire que la division cesserait avec tous les prétextes de la fomenter.

Le pape Jean répondit à l'empereur (1), qu'attendu la mort du patriarche légitime et les circonstances du temps, il usait d'indulgence envers Photius, quoiqu'il eût repris, sans l'aveu du saint siége, les fonctions qui lui avaient été interdites. Jean VIII établit pour principe d'une conduite qui ne pouvait manquer de paraître irrégulière, que la nécessité autorise les dispenses, et que des autorités respectables, des canons même de conciles généraux, prouvent qu'on a fait bien des choses extraordinaires en cédant, soit à cette nécessité, soit même à l'importunité. Maintenant, ajoute-t-il, que les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, les archevêques et les évêques, les prêtres et tout le clergé de Constantinople, sans excepter ceux qui ont été ordonnés par Méthode

(1) Ep. 199.

et par Ignace, consentent unanimement au retour de Photius, et qu'il demande lui-même son pardon, nous le recevons aussi pour évêque et pour collègue, à la charge qu'il demandera réellement pardon en plein concile. Et afin qu'il ne reste plus de dispute, nous l'absolvons de toute censure, avec les ecclésiastiques et les laïques qui en avaient été frappés, nous appuyant sur la puissance que toute l'église croit nous avoir été conférée par Jesus-Christ dans la personne du prince des apôtres, et qui s'étend à tous les cas sans exception. Le pape Jean va jusqu'à exhorter l'empereur à honorer Photius comme le médiateur entre Dieu et les fidèles, et à ne plus écouter aucune accusation contre lui. Il fait plus : il déclare excommuniés tous ceux qui, après trois monitions, refuseront de communiquer avec le nouveau patriarche. Il mit toutefois deux conditions à ces grâces ; la première, qu'après la mort de Photius, on n'élira plus de laïques pour remplir sa place ; la seconde, que ce patriarche ne s'attribuera aucune juridiction sur la Bulgarie.

Les lettres que le pontife écrivit en même temps à Photius, aux évêques dépendans de son siége, et aux trois autres églises patriarcales, ne nous apprennent rien de plus que la précédente, sinon qu'il n'avait donné à ses légats aucun pouvoir de décider dans l'affaire de Photius, vu l'incertitude où l'on était à Rome du véritable état de l'église de Constantinople. Sachant néanmoins qu'ils étaient sortis des bornes de leur commission, il se contenta de leur faire quelques monitions stériles. Après leur avoir reproché qu'ils auraient dû précisément s'informer de ce qui regardait l'union, pour en faire un rapport fidèle au chef de l'église, il les confirma dans leur légation, en leur associant un troisième légat, nommé Pierre, prêtre-cardinal. Il voulut bien se persuader, contre l'expérience du passé, qu'ils seraient plus fidèles à l'avenir, moyennant quelques instructions qu'il leur envoyait. Elles portaient, qu'ils célébreraient

un concile avec le patriarche de Constantinople, les légats d'Orient et les autres évêques; qu'on le commencerait par la lecture et l'acceptation des lettres pontificales adressées à l'empereur, et par conséquent que Photius ne serait rétabli qu'à titre de grâce, après avoir obtenu le pardon qu'il lui était enjoint par ces lettres de demander. Elles contiennent beaucoup d'autres articles qui ne méritent pas d'être rapportés, parce qu'on soupçonne l'exemplaire qui nous reste de ces fameuses instructions, d'avoir été altéré par Photius.

On ne peut guère ajouter plus de foi, au moins pour le détail, aux actes du concile, que Photius ne tarda point à faire célébrer. C'est peut-être pour cette raison qu'on a négligé jusqu'à nos jours de les faire imprimer tout entiers, quoiqu'il y en ait à Rome une copie très-exacte. Dès le mois de Novembre de l'an 879, l'audacieux sectaire saisit l'occasion qui lui riait, pour porter ses avantages plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Il présida au concile, quoiqu'il y eût trois légats du pape, qui n'y parurent que les assistans du schismatique. Ils n'étaient assis qu'après lui, contre la pratique de tous les siècles; et ce qui étonne encore davantage, l'orgueilleux intrus est nommé dans tous les actes avant le souverain pontife. Il se trouva trois cent quatre-vingt-treize évêques à ce conciliabule, en cas que toutes les souscriptions en soient véritables; car on ne peut rien donner pour certain sur la garantie d'un faussaire si expert et si impudent. La mollesse de Jean VIII ne le satisfaisait pas encore. On altéra toutes les lettres qu'il avait envoyées pour diriger le concile. Il n'y est question, ni du pardon que devait demander le schismatique, ni de l'absolution que le pape lui donnait. On y loue au contraire, du moins selon les actes, la piété de l'empereur, mais d'une manière très-fine, d'avoir prévenu le pape, en faisant violence à Photius, et en le rétablissant à l'arrivée des légats du saint siége. Au sujet du concile

tenu antérieurement contre lui, on fait dire au pape Jean, qu'il le rejette et l'annulle comme n'ayant pas été souscrit par le pape Adrien.

Les indignes représentans du chef de l'église, tant le cardinal Pierre, arrivé en dernier lieu, que les évêques d'Ancône et d'Ostie dont on ne pouvait rien attendre de mieux après leur première prévarication, entendirent tranquillement toutes ces faussetés, qu'on avait apparemment concertées avec eux. Ils donnèrent les plus grandes marques d'estime et de vénération à Photius, applaudirent aux éloges outrés qu'en fit dès la première session Zacharie de Calcédoine, qui le représenta comme un homme doué de toutes les vertus, exempt de tous les défauts et de toutes les passions, uniquement persécuté par l'envie qu'avait excitée un homme si différent de tous les autres, comme autrefois le fils de Dieu durant le cours de sa vie mortelle. Le cardinal Pierre lui dit aussitôt après, que le pape le voulait avoir pour son frère, et qu'il le chérissait comme son ame, puis se leva, et par une approbation plus expressive que tous les discours, lui présenta les ornemens pontificaux que le pape lui envoyait à la vérité, mais qu'on ne devait lui donner qu'après qu'il aurait accompli toutes les conditions prescrites pour son rétablissement.

Par ces témoignages apparens de l'approbation du saint siége, tous les évêques furent trompés, ou voulurent le paraître, plutôt que de s'exposer à la persécution. Il n'y eut que Métrophane, archevêque de Smyrne, qui osa faire entrevoir sa façon de penser, en prétextant une maladie, pour ne point venir au concile (1). Il avait été attaché dans tous les temps au patriarche Ignace, et ne voulut point déshonorer sa vieillesse en abandonnant une cause qu'il ne séparait pas de celle de l'église. La déposition et tous les autres périls ne purent jamais

(1) Tom. VIII, Conc. p. 1386.

l'ébranler. Les légats des églises patriarcales, vrais ou supposés, suivirent le torrent et allèrent plus loin. Ils protestèrent que ces églises n'avaient jamais cessé de communiquer avec Photius; que ceux qui l'avaient condamné au huitième concile s'étaient faussement portés pour légats, et que les siéges d'Orient avaient anathématisé cette assemblée. Quoi qu'il en soit du caractère feint ou réel de ces derniers Orientaux, on doit peu s'étonner de leur servile complaisance pour les Grecs, dont ils ne cherchaient qu'à tirer des aumônes, dans la misère où ils gémissaient sous la tyrannie des Sarrasins. La perte du sentiment après celle de la fortune, est trop ordinaire pour causer de la surprise.

Toutefois, sur cette prétendue disposition des grands siéges à l'égard des décrets portés contre Photius dix ans auparavant, on cassa tous les conciles tenus contre lui, et nommément celui de Constantinople, du temps du pape Adrien, c'est-à-dire, le huitième œcuménique. Par la plus énorme de toutes les impostures, le schismatique faussaire fit trouver à son concile l'ordre de cet attentat, dans les instructions même que les légats du saint siége tenaient du pape Jean, et qu'il avait falsifiées avec plus d'impudence encore que les autres écrits de ce pontife. Dans le corps de ces instructions que l'imposteur, tout habile qu'il était, n'a pas eu soin de faire quadrer avec les actes du concile, on voit que le pape voulait seulement, pour le bien de la paix et par déférence pour l'empereur, user d'indulgence envers Photius et le dispenser de la rigueur des canons, pourvu qu'il reçût cette grâce avec les dispositions requises dans les cas d'une juste condamnation.

Le schismatique ne se contenta pas d'avoir flétri un concile général célébré selon toutes les règles de l'église, et présidé par les légats bien et dûment autorisés du saint siége; il aspirait sur-tout à se mettre au moins de niveau avec le souverain pon-

tife, et c'est là que tendaient toutes ses entreprises. Dans ce dessein, qu'il sut colorer du prétexte d'entretenir une parfaite correspondance entre le pape et le patriarche de Constantinople, il fit statuer qu'ils ne recevraient point réciproquement ceux que l'un ou l'autre aurait condamnés. Ainsi ôtait-il au chef de l'église les appellations que lui attribue le concile de Sardique. Afin même de donner l'avantage à son église sur celle de Rome, il forma le projet de faire condamner le dogme qu'il avait reproché aux Latins touchant la procession du Saint-Esprit. Il n'osa néanmoins proposer ouvertement un point si délicat, de peur que les légats, effarouchés d'une entreprise qui ne tendait au fond qu'à noter d'hérésie l'église romaine, ne refusassent de souscrire au concile qui demeurerait sans autorité, et qu'ainsi toutes ses manœuvres ne produisissent pas leur effet principal. C'est pourquoi il prit une de ces voies détournées qui lui étaient si familières, et qui pouvaient le conduire au même terme. Comme c'était la coutume de dresser une profession de foi dans les conciles, il proposa aux évêques qu'il avait prévenus et rassemblés dans le palais impérial, de se conformer à cet usage. Ils lui présentèrent les symboles de Nicée et de Constantinople avec l'anathème qu'ils prononcent contre ceux qui auraient la témérité d'en retrancher ou d'y ajouter quelque chose. Ainsi ménageait-on un prétexte d'inculper quand on voudrait l'église romaine, qui avait permis d'insérer une sorte d'addition ou plutôt d'explication et de développement à l'article du symbole qui concerne la procession du Saint-Esprit. Tel est en effet l'usage que les Grecs, devenus tout-à-fait schismatiques, firent dans la suite de cette confession du concile de Photius, qu'ils tiennent pour le huitième général, en le substituant à celui où cet auteur de leur schisme avait été condamné.

Cependant Photius, loin de s'élever ouvertement

contre l'autorité du siége apostolique, reconnut encore dans ce dernier concile de Constantinople, qu'il tenait son pouvoir du pape à certains égards. Les légats de Jean VII en parlant du métropolitain de Smyrne qui refusait courageusement de participer à leur prévarication, dirent publiquement (1) : Sachez que le pape Jean a donné au patriarche Photius la même puissance de lier et de délier qu'il a reçue de saint Pierre, en vertu de laquelle ce patriarche peut en notre absence condamner Métrophane. Bien loin de réclamer, Photius leur répondit : Nous vous tenons pour nos pères, comme légats du pape, qui est notre père spirituel.

Ces légats, voulant encore dédommager leur maître par quelque autre endroit, demandèrent avec empressement la restitution de la Bulgarie. Photius, peu embarrassé avec des solliciteurs de leur caractère, les paya de belles paroles, selon sa coutume, sans s'engager à rien. Il leur promit, avec ses évêques, de s'intéresser vivement pour cette affaire auprès de l'empereur, à qui il convenait d'y entrer ; et pour s'épargner une réponse plus précise, au moins durant tout le cours du concile, il ajouta, qu'étant question de régler des limites, il fallait nécessairement attendre un temps plus convenable. Après l'assemblée, on trouva de nouveaux motifs de délai, en donnant toujours de plus belles espérances. On a tout lieu de croire que l'empereur, renvoyant les légats, écrivit au pape qu'il avait donné ses ordres pour la restitution de la Bulgarie, aussi bien que du monastère de Saint-Serge que les Latins avaient auparavant près de Constantinople. Il nous reste une lettre (2) où Jean VIII remercie Basile touchant ces deux objets. Il y dit sur la fin, qu'il approuve l'indulgence dont le concile a usé en rétablissant le patriarche Photius ; mais que si ses légats ont fait

(1) Ibid. (2) Ep. 251.

quelque chose contre ses ordres, il le rejette, comme étant de nulle vertu. Il écrivit à Photius même, avec une pareille restriction, et se contenta cependant de rappeler les maximes générales de l'humilité à cet insolent coupable, qui, plus enorgueilli que jamais par le succès de ses affaires, avait osé écrire au pape qu'il n'avait pas cru devoir demander miséricorde, parce que c'eût été faire tort à sa dignité que de se confesser criminel.

Telle fut dans un pape l'étrange faiblesse qui peut avoir donné lieu à la fable de la papesse Jeanne. Ce ne fut d'abord qu'un libelle satirique, où l'on voulut faire allusion à la lâcheté d'un pontife qui, se montrant inférieur à un eunuque, suivant les expressions des auteurs du temps, ne pouvait être mieux comparé qu'à une femme (1). Quelque temps après, dans le siècle de tous le plus grossier et le plus ignorant, l'ironie fut prise pour la réalité, si toutefois les hérétiques du dernier âge n'ont pas inséré eux-mêmes cette invention burlesque dans les vieilles chroniques, dont les plus anciens exemplaires ne la rapportent point. Au moins est-il indubitable que les écrivains protestans ont beaucoup varié à son sujet, ceux-ci la plaçant dans un temps, et ceux-là dans un autre. Leur accord à mettre enfin entre Léon IV et Benoît III cette papesse fantastique, qu'ils font accoucher et mourir en travail dans une procession solennelle, ne peut que les faire regarder comme des imposteurs plus hardis encore et plus maladroits que Photius, qui vivait dans ce temps-là, et qui n'a jamais fait cet étrange reproche à l'église romaine. S'il était question d'une réfutation sérieuse, on la pourrait faire d'une manière péremptoire, par le seul témoignage d'Hincmar de Reims, dont les députés envoyés à Rome vers le pape Léon, apprirent en route qu'il était mort, et que Benoît l'avait remplacé sur la chaire de saint

(1) Leo All. de Syn. Phot. c. 2.

Pierre. Mais les ennemis de l'église qui méritent quelque attention, détrompés enfin par les observations de l'un des plus sensés et des plus éclairés d'entr'eux (1), reconnaissent eux-mêmes que la papesse Jeanne n'est autre vraisemblablement que Jean VIII, à qui l'on donna ce nom, pour avoir marqué une mollesse aussi indigne du nom d'homme que du caractère de pontife.

Il sembla néanmoins se réveiller comme d'une profonde létargie, quand il ne vit aucune exécution des promesses qu'on avait faites à ses légats, et qu'ils avaient encore beaucoup amplifiées à leur retour. Il parut à la vérité une flotte grecque sur les côtes d'Italie; mais elle se retira aussitôt, sous prétexte que les Sarrasins menaçaient les côtes mêmes de l'empire. Pour la Bulgarie, que le pape n'avait guère moins à cœur que le salut de Rome, elle demeurait comme auparavant sous la conduite et la juridiction des Grecs. Jean eut peur qu'avec tant d'audace et de duplicité, on n'eût pareillement attenté à la primauté du saint siége et à l'autorité suprême de l'église. Il envoya aussitôt à Constantinople, en qualité de légat, ce généreux Marin qui avait déjà rempli cette commission avec tant d'honneur dans la première condamnation de Photius au concile œcuménique. Le nouveau légat soutint toute la réputation de magnanimité et de fidélité qu'il s'était justement acquise. Après avoir découvert ce qu'il était impossible qu'on lui cachât sur les lieux, savoir, que le concile de Photius avait condamné, tant le concile général que ceux des papes Nicolas et Adrien, il rejeta avec horreur ce malheureux synode où les légats ses prédécesseurs, indignement corrompus, avaient agi directement contre leurs instructions, et trahi tous les intérêts de l'église. L'empereur Basile oublia sa modération : Marin fut mis aux fers, où il demeura trente jours, sans jamais chanceler

(1) Blondel.

dans sa détermination généreuse. Basile rougissant enfin de violer ainsi les droits les plus sacrés parmi tous les peuples, revint à son naturel et le fit élargir. Marin tout couvert de gloire alla se remontrer à Rome, où il dévoila le mystère de l'iniquité et de la perfidie des Grecs. On rapporte (1), sur la foi d'une lettre manuscrite du pape Formose, que Jean VIII, épouvanté à la vue du précipice où l'avait conduit la méchanceté de Photius et l'infidélité de ses légats, marqua pour lors la plus grande vigueur, se rendit à l'église de Saint-Pierre, monta sur la tribune en présence de tout le monde, et tenant l'évangile entre ses mains, déclara l'irrégularité et la nullité du prétendu concile de Constantinople, et que les évêques schismatiques avaient encouru, avec leurs chef, les censures de l'église : fait revêtu d'ailleurs de toutes les couleurs de la vraisemblance, puisque, ni les historiens grecs, avant la consommation du schisme, n'ont pas dit un mot en faveur de ce conciliabule, ni les schismatiques même ne l'ont jamais reconnu avant Marc d'Ephèse, c'est-à-dire, avant le concile de Florence : ils n'avaient reçu jusque-là que les sept premiers.

Le pape se voyant joué par les Grecs, n'eut rien de mieux à faire que de ralentir la fureur des Sarrasins en satisfaisant à leur avidité et à leurs exactions. Mais en temporisant avec eux, il tourna de nouveau ses vues vers les princes de la maison de France, refuge ordinaire de l'église romaine. Les Gaules n'étant gouvernées que par deux enfans, fils de Louis le Bègue, il s'adressa au roi Charles, surnommé le Gros, qui était de la branche de Germanie, l'engagea à venir à Rome, et l'y couronna empereur sur la fin de l'année 881. Choix funeste, comme on le verra par la suite, à celui même qui en était l'objet, dont il ne servit qu'à manifester l'incapacité. Il fut également infruc-

(1) Mss. Bibl. Colon.

tueux pour le pape, qui n'en reçut aucun secours pour les Romains, comme nous l'apprenons par ses lettres et ses plaintes réitérées.

Dans la France proprement dite, le jeune roi Louis, troisième du nom, signala dans quelques rencontres sa valeur contre les Normands, et se prévalut de ces avantages peu ordinaires, pour s'ingérer dans le régime ecclésiastique. Il voulut élever sur le siége épiscopal de Beauvais un clerc nommé Odoacre, qui, après une élection presque forcée, fut exclu des fonctions épiscopales par un concile de la province assemblé à Fime. Le roi se tint offensé de ce refus, et dans cette affaire qui devait lui être assez indifférente, il montra toute la chaleur qu'ont souvent pour des prétentions de caprice les princes faibles et les moins jaloux des vrais droits du trône. Il alla jusqu'à prétendre, comme l'archevêque Hincmar l'apprit par les rumeurs publiques, qu'on ne devait élire que les sujets désirés par le roi; que les biens ecclésiastiques étaient en sa puissance, et qu'il pouvait les donner à qui il lui plaisait (1).

L'archevêque en écrivit au prince avec respect, mais en même temps avec toute la liberté qu'il avait montrée en tant d'autres rencontres. Que vous soyez le maître des élections et des biens ecclésiastiques, lui dit-il, ce sont des maximes qui ne vous peuvent être suggérées que par l'esprit de trouble et de ténèbres. Rappelez-vous les discours et la conduite qu'ont tenus les grands princes vos prédécesseurs. Souvenez-vous de la promesse que vous avez faite vous-même à votre sacre, que vous avez souscrite de votre propre main, et déposée sur l'autel en présence de Dieu et des évêques. J'ai toujours signalé mon zèle pour la gloire de votre règne, et je suis bien résolu à vous conserver inviolablement la fidélité que je vous dois. De votre côté, n'affligez pas ma

(1) Hincm. t. II, p. 188 et seq.

vieillesse; n'attentez pas à déshonorer mes cheveux blancs, en prétendant m'écarter des saintes règles que j'ai suivies, grâce au ciel, pendant trente-six ans d'épiscopat.

Cette lettre est de l'année 881, qui précéda celle où mourut Hincmar, dont l'épiscopat fut de trente-sept ans. Il ne se borna point à écrire : ce magnanime vieillard marqua une vigueur égale dans l'exécution. L'intrusion d'Odoacre ayant duré plus d'un an avec un grand scandale et un péril manisfeste de voir toujours le mal empirer, Hincmar prononça contre lui la sentence suivante avec les évêques de sa province : Nous déclarons Odoacre excommunié suivant les canons, et s'il persévère dans la contumace, qu'il demeure à jamais incapable de faire aucune fonction cléricale dans cette province, ni de recevoir la communion qu'à la mort en forme de viatique. La cour fut d'abord très-irritée; mais la vigueur épiscopale, dirigée par les canons, accréditée par la vertu, soutenue avec unanimité et sans tergiversation, eut enfin tout son effet, gagna l'estime de ceux mêmes qu'elle avait contredits, et plus encore de la postérité qui n'a pas compté Odoacre parmi les évêques de Beauvais. C'est ainsi qu'Hincmar, malgré quelques traits d'une humeur revêche et hautaine, a mérité jusqu'à la fin de sa carrière d'être regardé comme l'un des plus zélés défenseurs de la discipline ecclésiastique, et de passer à jamais pour l'un des plus grands ornemens de l'église de France.

Dans son immense érudition, on admire surtout la connaissance qu'il avait des lois canoniques. On eût dit qu'il savait par cœur tous les décrets portés par les papes et les conciles, tant ils lui étaient familiers. C'est de lui que nous tenons en particulier la forme des élections qui était usitée de son temps, et qui mérite d'être retracée dans le nôtre. Nous voyons en premier lieu (1), que

(1) Sirm. Conc. t. VIII, p. 1806.

sitôt qu'un évêque était mort, l'église vacante envoyait des députés au métropolitain. L'archevêque après cela établissait dans cette église un visiteur choisi au gré du roi entre les évêques de la province. Il était chargé de procurer l'élection, d'en apporter ou envoyer directement le décret au métropolitain, qui en devait donner avis au roi, et qui, après avoir reçu le consentement du prince, indiquait, par un mandement adressé à ses comprovinciaux, le jour et le lieu de l'ordination. Ils étaient obligés de s'y trouver en personne, au moins d'y envoyer leurs lettres de consentement par un prêtre ou par un diacre.

L'évêque visiteur commençait par annoncer l'élection, et en lisait publiquement la formule, puis faisait une exhortation à tous ceux qui avaient droit de suffrage, c'est-à-dire, au clergé de la ville, aux députés de tous les monastères du diocèse et de tous les curés de la campagne, à l'ordre de la noblesse et à tous les citoyens, tout le monde, dit-on, devant élire celui qui doit commander à tout le monde. On les portait à choisir, de concert et sans passion, le sujet le mieux instruit, le plus vertueux, en qui il n'y eût aucune irrégularité. Ce devait être un prêtre ou un diacre tiré du clergé séculier ou régulier de l'église vacante. Quand il ne s'y en trouvait point d'assez digne, on avait recours à une autre église de la province, et même d'un autre district, avec la permission par écrit de son propre évêque. L'élection étant faite, on en dressait le décret, que tous les électeurs devaient souscrire; sur l'ordre du métropolitain, on lui envoyait l'élu avec le décret et des députés en assez grand nombre pour rendre témoignage au nom de toute l'assemblée. L'archevêque les interrogeait d'abord touchant la réalité et la liberté de l'élection; ensuite il demandait à l'évêque élu quelle était sa patrie, sa condition qui devait être libre, l'école où il avait étudié, quel ordre il avait et où il l'avait reçu,

reçu, quel emploi il pouvait avoir exercé, et généralement ce qui concernait la conduite, les habitudes et les mœurs de toute la suite de sa vie. Pour peu qu'il y eût lieu au doute et aux soupçons, il fallait des témoignages authentiques et péremptoires pour dissiper ces ombres. L'examen de la foi, à plus forte raison, n'était pas oublié. L'élu en lisait publiquement la confession, et la souscrivait. Pour la capacité, on lui faisait lire quelques ouvrages de l'antiquité ecclésiastique, tels que le Pastoral de saint Grégoire ou les canons de Carthage, et on s'assurait qu'il les entendît. S'il se trouvait qu'on eût choisi une personne indigne, le métropolitain avec ses comprovinciaux rejetait cette élection irrégulière, et ils nommaient un autre évêque. Quand tout s'était passé selon les règles de l'église, l'archevêque indiquait le jour et le lieu de l'ordination ; tous les évêques de la province, ou leurs députés, s'y rendaient, on consacrait le nouvel évêque, et on lui donnait les lettres de son ordination, avec une instruction sur les devoirs de l'épiscopat, signée de tous les prélats ou de leurs représentans. On voit dans celles qui nous restent de ce temps-là, que les évêques étaient encore chargés de la subsistance des clercs, du luminaire et des ornemens des églises, du soin des bâtimens, de l'hospitalité et des pauvres, parce que les biens ecclésiastiques n'étaient pas encore partagés. En vertu de l'ancienne coutume, ils fournissaient encore des troupes au roi, en proportion des terres de leurs églises.

On régla vers le même temps, c'est-à-dire, sous le pontificat de Jean VIII, le titre et les droits des cardinaux de l'église romaine, par une constitution qui se trouve, à ce qu'on assure, dans la bibliothèque du Vatican. Le nombre en est fixé à soixante-dix, destinés à terminer, sous l'autorité pontificale, tous les différens des particuliers, à l'exemple des soixante-douze juges d'Israël établis par Moyse pour connaître des affaires journalières

du peuple de Dieu. Le pape Jean termina enfin sa carrière et son triste pontificat, où l'on observe, comme sous la plupart des chefs sans vigueur, que les menaces et les censures furent employées avec une facilité qui ne servait qu'à les faire mépriser. Il mourut le 15 Décembre de l'année 882, après avoir occupé dix ans le saint siége, qui ne vaqua que huit jours.

On s'empressa d'y élever Marin, second du nom, cet ancien légat de Constantinople si justement vénérable au clergé de l'église romaine, et si capable de réparer les fautes de son prédécesseur. Il n'eut rien en effet de plus pressé que de condamner hautement Photius et tout ce qui s'était fait au faux concile de Constantinople. On dit qu'il fit aussi un décret, portant qu'à l'avenir on n'attendrait plus les ordres des empereurs d'Occident pour l'élection des papes. On voit par-là que l'autorité de ces princes, très-embarrassés des affaires d'Allemagne, diminuait de jour en jour en Italie, et qu'ils n'étaient en état, ni de s'y faire craindre, ni de la protéger. Pour ce qui est de Marin, son élection ne causa qu'une joie bien courte à l'église. Il ne tint le saint siége que quatorze mois, et mourut à la fin de Février 884. Son successeur fut Adrien III, Romain de naissance, ordonné, comme on le croit, le premier jour de Mars de la même année. Son pontificat ne dura que deux mois plus que celui de son prédécesseur. Il rejeta, comme lui, Photius.

Avant la mort de Marin, Alfrède, roi d'Angleterre, envoya de riches offrandes à Rome, en reconnaissance de ses succès merveilleux contre les Normands. Ses pieuses libéralités s'étendirent jusqu'aux Indes, où il les fit porter et déposer à l'endroit où l'on croyait dès-lors qu'était le tombeau de l'apôtre saint Thomas. Ce prince religieux ne pouvait attribuer qu'au bras du Tout-puissant l'état heureux où il voyait enfin, contre toute espérance, les terres de sa domination. Elles

avaient été, comme toutes les régions voisines, le théâtre du brigandage et de la cruauté des Barbares, pendant toute sa jeunesse, et durant les six premières années de son règne, dans le pays d'Ouëssex (1). Après cette horrible dévastation, ils s'étaient emparés de tous ses états, et il avait été réduit à se cacher dans un bois environné de marais inaccessibles. Pendant six mois, lui et la reine sa femme n'eurent pour se loger que la cabane d'un berger fidèle, et pour subsister avec leurs gens, que la ressource de la pêche dans les eaux qui les environnaient (2). Mais la rigueur du froid les ayant enfin glacées, le roi était contraint d'envoyer son monde chercher au loin quelques poissons ou quelque gibier, à travers les plus grands périls. Un jour qu'il restait seul avec la reine, et faisait diversion au chagrin par la lecture, un pauvre vint frapper à la porte, et demander l'aumône. Qu'avez-vous à lui donner, dit le charitable Alfrède en fixant les yeux sur la reine? Elle répondit qu'il ne leur restait qu'un seul pain. Dieu soit béni, dit le roi! Celui qui avec cinq pains a nourri cinq mille hommes, peut bien faire que la moitié d'un pain nous suffise : donnez l'autre moitié à ce pauvre. Peu de momens après, les gens du prince arrivèrent avec une si grande quantité de poissons, qu'il y avait, disent les historiens du temps (3), de quoi nourrir une armée.

Alfrède apprit ensuite, que dans l'état désespéré où se trouvaient ses affaires, quelques Anglais avaient fait un dernier effort; que le Danois Hubba, auteur du martyre de saint Edmond, avait été tué; qu'on avait pris le corbeau qui servait d'étendard aux idolâtres, et auquel ils attribuaient une vertu magique qui faisait leur plus grande confiance. Il sortit de ses marais, rassembla ses troupes dispersées, tomba tout à coup sur les Barbares, et rem-

(1) Guill. Malmesb. p. 24, etc. (2) Alfred. vit. per Asser. p. 9, etc. (3) Asser. l. 1, n. 43.

porta une victoire complète. Ceux qui échappèrent au massacre se renfermèrent dans une forteresse. Il les y assiégea, et les contraignit de se rendre aux conditions qu'il lui plut de leur imposer. Il obligea ceux qui ne voulurent point quitter l'idolâtrie, à sortir de l'île, et donna des terres aux autres, qui prirent la résolution de se faire chrétiens avec leur roi Guthrum. Par ce moyen, il repeupla les deux royaumes d'Estangle et de Northumbre, presque déserts par les incursions des Barbares auxquelles ils étaient les plus exposés. Il y établit les Danois convertis, avec leur roi, qu'il tint sur les fonts sacrés, et nomma Edelstan. Pour former plus aisément ces nouveaux chrétiens, il leur donna des lois, de concert avec le prince normand. Il en fit aussi pour les Anglais naturels, et même d'assez importantes pour qu'il soit regardé comme le principal législateur de la nation dans ces temps anciens. Il dit néanmoins dans le recueil qui nous en reste, qu'il les a tirées des lois plus anciennes d'Ina, roi d'Ouëssex, d'Offa, roi des Merciens, et même d'Ethelbert, premier roi chrétien d'Angleterre. Alfrède, par sa législation et par ses victoires, acquit le surnom de Grand.

La France n'eut pas le même avantage contre les Barbares, sous des maîtres bien différens de ce grand homme. On retracerait sans fin les mêmes images, si l'on entreprenait de peindre toutes les calamités de l'état ou de l'église, dans le dépérissement de la puissance et de la race de Charlemagne. Ces faibles princes étaient bien éloignés de pouvoir secourir l'Italie, non moins désolée par les Musulmans de l'Afrique, que le reste de l'empire français par les idolâtres du Nord. Le désordre était d'autant plus triste dans les régions méridionales, que les Sarrasins y avaient souvent des intelligences avec des seigneurs factieux, et quelquefois avec des évêques. C'est ainsi qu'appuyés de l'alliance d'Athanase de Naples, dit le Jeune pour le distinguer du saint de même nom, qui était son oncle et son prédécesseur, ils

pillèrent le territoire de Bénévent, de Spolète, de Rome même, sans épargner les monastères ni les églises. La plupart des moines de Saint-Vincent du Vulturne furent massacrés, et le monastère incendié (1). L'abbaye du Mont-Cassin eut le même sort. Elle avait résisté aux infidèles, sous l'abbé Bassace, prédécesseur de Berthier, qui la gouvernait au temps de cette seconde attaque. Celui-ci venait de fortifier le monastère d'en-haut, de murs et de tours qui en faisaient une forteresse respectable. Autour du monastère d'en-bas, il avait commencé à bâtir une ville qui semblait déjà le mettre à couvert de toute insulte. Rien ne tint contre la fureur et l'avidité des Arabes ; tous ces asiles furent forcés et pillés ; l'abbé Berthier fut tué avec une multitude de moines ; ceux qui purent échapper, se retirèrent avec leurs titres dans une celle ou prieuré fondée depuis long-temps à Téano en l'honneur de saint Benoît. Ces succès des Sarrasins et les richesses qu'ils leur procurèrent, exaltèrent prodigieusement leur courage. Rome se vit plus en butte que jamais à leur audace. Le saint pape Adrien trembla pour ce sanctuaire de la religion ; il voulut encore engager les princes français à le secourir, et afin de les intéresser plus vivement, il se mit en route pour aller trouver l'empereur Charles le Gros : mais il mourut dans ce voyage, le 20 Juillet 885. Il fut enterré à l'abbaye de Nonantule, où il est honoré comme saint.

Le vingt-cinquième jour du même mois, on mit en sa place Etienne V, romain de naissance ainsi qu'Adrien, prêtre du titre des Quatre-Couronnés, de race noble et d'un détachement exemplaire. Il s'opposa de tout son pouvoir à son élévation : pour le porter sur le trône pontifical, il fallut rompre les portes de sa maison, où il s'était enfermé, et d'où il criait qu'il était indigne de l'honneur qu'on lui voulait faire (2). On n'en eut que plus d'empresse-

(1) Chron. S. Vinc. et Cassin. (2) Anast. in Steph. V.

ment à le conduire au palais pontifical. Le ciel même parut approuver cette élection. Avant qu'on fût arrivé au palais de Latran, il tomba contre toute espérance une pluie abondante, qui diminua d'abord considérablement les maux causés par une longue sécheresse. Des essaims dévorans de sauterelles continuant d'affliger le pays, il se mit en prière, bénit de l'eau, la fit distribuer au peuple, et par-tout où l'on en jeta, il ne parut plus aucun de ces désolans insectes. La charité et la piété éclataient surtout entre les vertus de ce pontife. Il nourrissait les orphelins comme ses enfans, et ne prenait point son repas sans en avoir quelques-uns à sa table. A son avénement au pontificat, les biens de l'église se trouvant presque tous dissipés, il distribua libéralement son riche patrimoine. Il célébrait la messe tous les jours, et donnait à l'oraison ou à la psalmodie tout le temps que lui laissaient les fonctions de la charité et de la sollicitude pastorale. Mais il s'appliqua sur toute chose à s'associer, dans le gouvernement de l'église, les hommes les plus éclairés et les plus vertueux qu'il put découvrir.

Il avait senti combien ce secours était nécessaire, avant même qu'il fût assis sur le siége apostolique. L'empereur d'Orient avait adressé au pape Adrien des lettres qui n'arrivèrent à Rome qu'après sa mort. Basile se proposait toujours de faire approuver le rétablissement de Photius par les successeurs de saint Pierre, et avec une violence qui n'était pas dans son caractère, il s'emportait indécemment contre les papes Adrien et Marin. Etienne s'efforça dans sa réponse de ramener ce prince à sa modération naturelle, et de lui faire sentir les bornes respectives de la puissance ecclésiastique et de la puissance impériale. Mais par un sort semblable à celui de la première lettre, la réponse n'arriva à Constantinople qu'après le premier jour de Mars 886, où Basile, surnommé l'Arménien, mourut d'une blessure qu'un cerf lui avait faite à la chasse. Prince digne des plus beaux temps de l'empire, qu'il rendit res-

pectable dans sa décadence, protégeant l'église et honorant les ecclésiastiques en toute rencontre, doué d'une sagesse rare, d'une vertu depuis longtemps sans exemple sur le trône qu'il occupait, irréprochable, en un mot, s'il n'eût rencontré dans Photius, appuyé de la plupart des évêques de l'Orient, un de ces écueils contre lequel, dans le cours ordinaire des choses, il paraît impossible de ne point aller briser.

Constantin, fils aîné de Basile, était mort quelque temps avant son père. La piété du prince Étienne l'avait fait placer dans le clergé, où elle se soutint avec une constance qui l'a fait compter par les Grecs au nombre des saints. Ainsi Léon, second fils de Basile, monta sans compétiteur sur le trône impérial, où sa sagesse et son amour pour les lettres lui acquirent le nom de Philosophe. Il avait été couronné dès l'an 870; mais un moine hypocrite, plus méchant encore, s'il est possible, que Photius, à qui par là il se rendit nécessaire, brouilla le père avec le fils, et mit la vie même du jeune empereur dans le plus grand danger. Ce scélérat mémorable, nommé Théodore, et surnommé Santarabène du nom de l'apostat qui lui avait donné le jour, était parvenu au rang d'abbé, puis d'archevêque d'Euchaïte, par la protection de Photius. Le schismatique patriarche sentait tout le parti qu'il pouvait tirer de ce fourbe obscur, et le canonisait tout vivant. Quoiqu'il prît lui-même le masque de la sainteté, il voyait bien que l'empereur, qui rendait justice à son esprit et à son savoir, n'était pas fort persuadé de sa vertu. Il voulut au moins se prévaloir de l'opinion qu'il donnait plus plausiblement de Théodore, comme d'un homme à miracles et d'un vrai prophète. Le prince Léon, ne pouvant souffrir qu'on se jouât ainsi de la religion de son père, parlait en toute occasion du saint prétendu, comme d'un faux dévot et d'un misérable séducteur (1). Santarabène, qui entendait parfaite-

(1) Vit. Basil. p. 212.

ment le manége de la cour, affectait au contraire de ne parler qu'en bien du jeune empereur, et ne semblait tendre qu'à lui ménager l'amitié et la confiance de son père.

Dans ces vues perfides, il dit un jour à Léon : A l'âge où vous êtes, quand vous suivez à la chasse l'empereur votre père, vous devriez porter de quoi le défendre au besoin. Léon donna dans le piége : à la première occasion qui se présenta de sortir avec le vieil empereur, il se munit d'un coutelas qu'il cacha dans l'un de ses brodequins. Aussitôt Santarabène alla dire à l'empereur Basile : Votre fils Léon veut vous ôter la vie; si vous en doutez, faites-lui quitter ses brodequins. Quand les deux princes furent à quelque distance de la ville, Basile mit en usage l'avis de Santarabène, et le coutelas fut découvert. Ce n'était pas la coutume de s'armer de la sorte, sinon pour la guerre ; le jeune empereur fut tenu pour convaincu ; on lui enleva les brodequins rouges, qui étaient un des ornemens impériaux, et on le jeta dans une prison où il languit long-temps, malgré les remontrances du sénat. Le cruel calomniateur excita même Basile, mais sans succès, à faire crever les yeux à son fils. Enfin le temps ayant affaibli les préventions, la sensibilité paternelle fut rétablie dans toute son activité, par l'un de ces faibles ressorts qui donnent souvent lieu aux changemens les moins attendus. Comme Basile dînait avec les sénateurs, un perroquet répéta plusieurs fois : Hélas, hélas, seigneur Léon ! Tous les convives se mirent à pleurer, sans oser cependant hasarder aucune sollicitation ; mais l'empereur, plus attendri que personne, envoya sur le champ chercher son fils, et lui rendit ses bonnes grâces.

Quand le jeune prince se vit seul maître de l'empire, il donna ses premiers soins aux nécessités de l'église. Photius étant jugé depuis long-temps par le siége apostolique, le nouvel empereur envoya deux de ses principaux officiers à l'église de Sainte-Sophie: ils montèrent sur l'ambon, lurent publiquement le

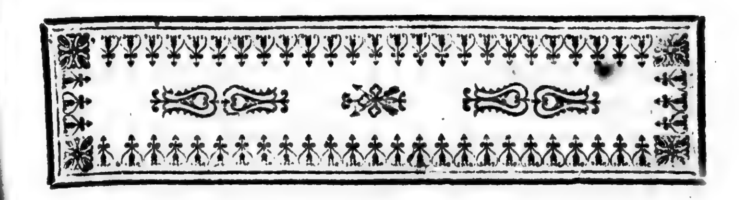
détail des attentats de l'usurpateur schismatique, le chassèrent du siége patriarcal, et le conduisirent en exil (1). Santarabène fut pareillement exilé, après qu'on l'eut frappé rudement de verges, et qu'on lui eut crevé les yeux. Pour montrer que la vengeance n'avait pas influé dans le traitement de ce misérable, le sage Léon lui fit assigner dans la suite une pension sur une église. En effet, le vrai motif du prince était l'assurance qu'on lui avait donnée, que Photius et Santarabène avaient résolu de mettre sur le trône un parent de Photius. Santarabène avait même promis de confondre publiquement l'auteur de cette conspiration. Toutefois, quand il fut confronté avec lui, il ne put résister à l'ascendant que ce corrupteur sans pareil ne manquait pas de reprendre dans ces rencontres décisives : plutôt que de lui déplaire, il aima mieux s'exposer à tous les effets de l'indignation impériale, en niant avec impudence tout ce qu'il avait avancé.

Aussitôt après la punition de ces deux coupables, l'empereur fit élever sur le siége de Constantinople, son vertueux frère, le prince Etienne, qui fut ordonné sur la fin de l'an 886, par Théophane de Césarée, prototrône, c'est-à-dire, premier suffragant du patriarcat. Ainsi l'exarque ou grand métropolitain de Cappadoce recouvra-t-il la préséance dont Photius l'avait dépouillé peu auparavant en faveur du siége d'Euchaïte, ou plutôt de l'odieux Santarabène qui l'occupait. On référa peu après au souverain pontife tout ce qui s'était fait, afin d'en obtenir l'approbation, avec la dispense des lois auxquelles il avait été comme impossible de se conformer exactement dans une révolution si soudaine. On demanda nommément la dispense et l'absolution pour le patriarche Etienne, qui avait été ordonné diacre par Photius (2). Tous ces objets importans exigeaient de la circonspection

(1) Sim. Mag. n. 1, etc. (2) Tom. VIII, Conc. p. 1410.

et des informations qui traînèrent en longueur : l'affaire ne put se consommer que trois ans après.

Photius vécut jusqu'à ce temps-là, où l'on présume qu'il cessa de vivre, puisqu'il cessa d'écrire et de cabaler contre l'autorité de l'église romaine. Ce fameux sectaire a laissé beaucoup d'autres écrits qui passent pour des chefs-d'œuvre de goût, de discernement et d'érudition. Les plus considérables sont sa Bibliothèque et son Nomocanon ou recueil de tous les canons reçus dans l'église grecque depuis ceux des apôtres. Les monumens qu'il nous a transmis de l'antiquité, tant sacrée que profane, sous le titre de Bibliothèque, sont d'autant plus précieux, qu'entre deux cent quatre-vingts auteurs dont il donne des extraits également judicieux et fidèles, la plupart ont été perdus depuis lui. Son schisme, à compter jusqu'à sa mort, a duré plus de trente ans; mais on en peut fixer le terme à la première année du règne de Léon, si néanmoins la séparation des Grecs, préparée de loin par l'esprit de rivalité et de jalousie, accélérée par les hérésies qui avaient dégénéré en une sorte d'irréligion, décidée enfin par l'audace et les artifices du plus séduisant de tous les hommes de parti, eut une interruption réelle, et qui mérite quelque considération depuis son premier éclat. Le corps de l'église orientale, comme celui d'un malade guéri en apparence, conservait dans son sein les germes de sa corruption, et ne jouissait que d'une faible convalescence, que la première rechute devait naturellement conduire à la mort.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

Depuis l'expulsion de Photius en 886, jusqu'au pontificat de Jean XII en 956.

Pendant le dixième siècle presque tout entier, le schisme des Grecs, semblable à un incendie qui dort sous la cendre, ne fit point d'éclat, et donna peu d'inquiétude aux chefs de l'église. L'esprit de secte en général parut entièrement éteint, ou du moins on ne vit jamais s'écouler un temps si long sans qu'il s'élevât d'hérésie. L'église devait passer par un genre d'épreuve encore tout nouveau pour elle, c'est-à-dire, par l'abattement et la confusion où la conduite scandaleuse de plusieurs pontifes romains allaient la plonger : pendant la longue durée d'une attaque si dangereuse, le Tout-puissant voulut tenir comme enchaînés tous les autres ennemis. Le mal sembla quelquefois se convertir en bien, au moins en ressource et en préservatif. Par l'effet même de la simplicité, plus grande en ce siècle qu'en aucun autre, ou plutôt par une attention particulière de la sagesse éternelle à tirer sa gloire de ce qui tend à l'éclipser, ces vicieux pasteurs ne perdirent rien de l'autorité nécessaire

pour le gouvernement du bercail de Jesus-Christ. Jamais peut-être les fidèles ne marquèrent plus de révérence pour la chaire de Pierre.

Que si l'ignorance étendit cette autorité à des excès déraisonnables, si l'oubli des saines maximes lui fit envier des droits étrangers, des droits tout terrestres et inconnus à la sainte et lumineuse antiquité, ces prétentions nouvelles conservèrent l'empreinte suspecte de leur nouveauté, elles furent toujours regardées par la multitude, comme portant tout au plus sur des paradoxes et des systèmes dépourvus de cette certitude unanime et fixe qui fait la marque exclusive de la doctrine de l'église. Jamais il n'y eut en leur faveur, ni décision de concile œcuménique, ni décret pontifical reçu du corps des pasteurs, pas même d'une manière tacite, rien qui pût fonder une possession plausible. Il y eut toujours de zélés et savans prélats, qui en grand nombre, qui en concile, réclamèrent contre ces maximes ou ces pratiques inouies. Toujours la multitude et la totalité morale des premiers pasteurs, des fidèles même, mit une distinction essentielle entre ces points particuliers de doctrine et le corps inaltérable de la doctrine catholique. L'ignorance du dixième siècle, bien déplorable sans doute, mais aussi bien malignement exagérée par les novateurs, n'empêcha point que l'esprit de vérité n'y fût encore visiblement avec l'église, qu'il ne lui fournît contre l'erreur tous les secours qui lui ont été promis, et qui doivent égaler sa durée à celle des siècles.

L'enseignement commun, dans ces jours orageux et sombres, fut aussi pur que dans l'âge le plus lumineux. L'explication des premiers mystères, les symboles de la foi et la confession de tous ses articles, les saintes observances qui en sont la suite, le culte, les sacremens et le sacrifice perpétués sans interruption, s'y retrouvèrent sans aucun mélange qui en altérât la substance. On n'entendait plus à la vérité l'organe éloquent des

Ambroise, des Augustin, des Léon, des Basile, des Grégoire, des Chrysostome; mais ils survivaient dans leurs écrits immortels, et de là réjaillissaient des flots de lumière jusque sur les temps et dans les réduits les plus ténébreux. Les docteurs qui les avaient remplacés ne les égalaient pas, mais ils connaissaient tout le prix des trésors qu'ils en avaient hérité. Ils interprétaient les divines écritures d'après ces modèles; ils tenaient les mêmes confessions de foi et s'attachaient aux décisions des mêmes conciles; ils avaient appris dans les mêmes églises les saintes observances qui s'y pratiquaient depuis les apôtres. Plusieurs même de ces nouveaux maîtres, sans avoir le goût des anciens, l'élégance et les grâces de leur style, ne leur cédaient point en érudition, en pénétration peut-être, en force et en véhémence, c'est-à-dire, en tout ce qui importe à la défense de la vérité et à la conservation du sacré dépôt. Combien d'entre ceux-ci encore soutenaient leurs enseignemens par l'exemple des grandes vertus et d'une éminente sainteté! Témoignage frappant de la protection perpétuelle de Dieu sur son église : jamais les saints n'y parurent en plus grand nombre que dans le siècle malheureux que nous allons décrire.

Jamais néanmoins le règne pacifique du Christ n'éprouva plus d'obstacles à son régime et à sa conservation. L'empire français, qui en formait le plus grand et le plus bel apanage, se vit plongé, sur la fin du neuvième siècle, dans la plus effroyable confusion. La faiblesse des descendans de Charlemagne en fut la première cause. Ce sang héroïque parut avoir épuisé toute son heureuse fécondité, par la production consécutive de trois princes tels que Charles-Martel, Pépin, et sur-tout Charlemagne. Les enfans de ce dernier n'eurent presque rien des vertus augustes de leur père. Charles le Chauve, son petit-fils et son troisième successeur à l'empire, en donnant le duché de France à Robert le Fort, bisaïeul de Hugues Capet,

posa lui-même les premiers fondemens de la dynastie qui devait s'établir sur les ruines des Carlovingiens. Souffrant ensuite que ces gouvernemens, ainsi que les grandes charges de la couronne, devinssent héréditaires, il donna lieu au changement total de la constitution de l'état, et en prépara le renversement. Charles le Gros qui fut son successeur à l'empire après trois ans d'interrègne, c'est-à-dire en 880, et qui en 885 hérita du royaume de France, se montra plus inhabile encore à manier les rênes d'un gouvernement si vaste et si agité.

Les ennemis féroces du nom chrétien, que le Nord ne cessait de vomir sur les plus belles possessions de l'église, redoublèrent leur audace sous ce faible prince. Ils venaient de ravager toute la Picardie, où ils avaient brûlé Saint-Quentin, Notre-Dame d'Arras et une infinité d'églises de campagne, lorsqu'il arriva d'Allemagne, où il était né de la branche carlovingienne de Germanie. A peine fut-il reconnu roi par les seigneurs qui l'avaient appelé pour l'opposer à ces Barbares, qu'il repartit pour le pays de sa naissance. Les Normands, étonnés d'abord par son arrivée, recommencèrent leurs brigandages aussitôt après son départ, avec une fureur qui surpassa tout ce qu'on en avait encore éprouvé. Tous leurs passages étaient couverts des corps morts, non-seulement de quelques braves qui les avaient combattus, mais d'hommes et de femmes de toute condition, de nobles du rang le plus illustre, d'ecclésiastiques, de religieuses, de vieillards et de jeunes enfans. En un mot, la calamité fut si désespérante, que plusieurs chrétiens trahissant leur patrie et leur religion, se joignirent aux idolâtres, pour commettre avec eux les excès auxquels ils ne voyaient point d'autre moyen de se soustraire (1). Les Normands portèrent leurs vues jusque sur Paris

(1) Fulco. ap. Elod. IV, c. 5.

et sur les villes encore plus avancées au cœur du royaume. Pour les arrêter, on avait fortifié quelques places sur les rivières, entr'autres Pontoise, qu'ils assiégèrent et brûlèrent, quoiqu'elle eût capitulé. De là, ils gagnèrent la Seine, et arrivèrent à la vue de Paris avec une si prodigieuse quantité de barques, que sur l'espace de deux lieues on ne voyait pas les eaux de ce fleuve.

Tout farouches qu'étaient alors les Normands, ils savaient se déguiser au besoin. Leur roi Sigefroi alla trouver Gozlin, évêque de Paris, lui demanda le passage, et l'assura qu'il ne prétendait à rien autre chose. L'évêque répondit que l'empereur Charles avait confié cette ville à de fidèles serviteurs, et qu'ils la garderaient avec tout le soin qu'exigeaient leur fidélité et leur prudence. Tout Paris était encore renfermé dans l'île qui forme la cité, et qui n'avait alors que deux ponts, le grand, nommé aujourd'hui Pont-au-Change, et le petit qui n'a pas changé de nom. L'un et l'autre, pour sa défense, avait une tour au dehors, à l'endroit où l'on a bâti dans la suite les deux châtelets. Sigefroi parut bientôt avec ses gens, du côté du grand pont. Ils en attaquèrent la tour avec acharnement, et livrèrent des assauts sans nombre pendant plus de deux mois. Mais Eudes, comte de Paris, Robert le Fort, son frère, et l'évêque Gozlin combattant lui-même en personne avec son neveu l'abbé Ebole, les repoussèrent avec un courage égal, et rendirent tous leurs efforts inutiles. Les Normands rebutés cessèrent enfin leurs attaques le dernier jour de Janvier 886; mais ils tinrent la ville bloquée jusqu'à l'année suivante, où l'empereur, après avoir envoyé du secours, n'arriva lui-même que pour faire une paix honteuse, que son absence et la valeur de ses officiers ne pouvaient manquer de lui épargner. Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, qui avait été présent au danger de Paris, l'a décrit en vers latins, où il en

attribue la délivrance à saint Germain et à sainte Géneviève (1).

Les Normands n'ayant pu faire passer leurs barques sous les ponts de cette ville, trouvèrent moyen de les traîner par terre plus de deux mille pas. Ils les remirent à l'eau, quand ils les crurent hors d'atteinte aux machines de guerre, remontèrent la Seine, puis l'Yonne jusqu'à Sens, qu'ils assiégèrent pendant six mois. N'y ayant pas eu plus de succès qu'à Paris, ils mirent à feu et à sang une grande partie de la Bourgogne (2).

Tant de calamités, attribuées justement à l'incapacité de l'empereur Charles, lui attirèrent le mépris des grands et du peuple jusqu'au sein de l'empire. Pour comble de malheur, comme il tenait un parlement au château de Tribur près Mayence, vers la saint Martin de l'année 887, il tomba dans une faiblesse qui affectait l'esprit autant que le corps. Les seigneurs de Germanie l'abandonnèrent tous ensemble, et reconnurent pour roi son neveu Arnoul, fils illégitime de Carloman. L'infortuné Charles fut réduit à une misère où d'abord il n'eut de quoi vivre que par le secours de Luitbert, archevêque de Mayence. Ensuite il lui fallut mendier sa subsistance auprès de celui qui venait de monter sur son trône, et qui lui donna par commisération la seigneurie de quelques villages en Allemagne, où il mourut peu de mois après.

A la nouvelle de sa mort, les états qui lui avaient obéi se divisèrent. Une partie de l'Italie déféra la couronne à Bérenger, fils d'Evrard, duc de Frioul. Une autre partie couronna Gui, fils de Lambert, duc de Spolète. On en vint aux armes, et la guerre se fit avec toute l'ardeur que peut inspirer un espoir égal d'envahir le trône. Gui eut enfin la supériorité, et Bérenger fut contraint de se réfugier

(1) Chron. Norm. gest. Duch. t. 11, p. 527, etc. Abb. 60, de Bell. Paris. (2) Regin. an. 888. Annal. Met. cod.

en Germanie, près du roi Arnoul. En France, les états déférèrent la couronne à Eudes ou Odon, ce brave comte de Paris et d'Orléans, qui les avait si bien défendus contre la fureur des Barbares. Le roi de Germanie donna son consentement à l'élection d'un chef si nécessaire au royaume dans ces conjonctures. On ne regarda pas du même œil l'entreprise de Raoul ou Rodolphe, qui se fit roi de la haute Bourgogne, c'est-à-dire, du pays situé entre les Alpes et le mont Jura. Quelque temps après néanmoins, on forma une troisième souveraineté, nommée le royaume d'Arles ou de Provence, en faveur de Louis, fils de Boson et de la reine Ermingarde, fille de l'empereur Louis II. Dans la suite, et toujours sous le prétexte de réprimer la fureur des Barbares ou l'insolence des peuples, il s'éleva un bien plus grand nombre de souverains, dont les dissentions et la tyrannie furent plus accablantes que les maux auxquels ils prétendaient remédier.

Au milieu de cette espèce d'anarchie que produisit la multiplication même de tant de faibles dominateurs, les pasteurs ne laissaient pas de tenir leurs assemblées, et d'imposer au moins des pénitences rigoureuses pour les crimes qu'ils ne pouvaient prévenir. Dans un concile tenu l'an 888 à Mayence par les évêques de cette province, avec ceux des métropoles de Cologne et de Trèves, Arnon, évêque de Wirsbourg, se plaignit que quelques scélérats, ayant pris un prêtre vénérable, lui avaient rasé la tête, coupé le nez, et donné tant de coups, qu'il était resté pour mort. Le concile les excommunia, et régla ainsi généralement la pénitence de tout meurtrier d'un prêtre (1) : Pendant toute sa vie, il ne mangera point de viande, et ne boira point de vin ; il jeûnera tous les jours jusqu'au soir, excepté les dimanches et les fêtes ; il ne portera point les armes, et n'ira qu'à pied.

(1) Tom. IX, Conc. p. 401.

Pendant cinq ans, il n'entrera point dans l'église; mais il passera le temps de la messe et des autres offices, en prières à la porte du lieu saint. Les sept années suivantes, on lui accordera l'entrée de l'église; mais non pas encore la communion. Après douze ans, il pourra communier, en observant le reste de sa pénitence trois fois la semaine. Telles étaient, en des jours si malheureux, la vigueur et la sévérité de la discipline.

Dans un autre concile tenu à Metz, on s'éleva fortement contre le pillage et l'usurpation alors si commune des biens ecclésiastiques (1). On défendit nommément aux seigneurs laïques de s'approprier aucune partie des dîmes dans l'étendue de leurs patronages. On statua qu'un curé ne pourrait pas avoir deux paroisses; qu'il ne prendrait rien pour la sépulture; que les prêtres montreraient à l'évêque dans le synode leurs livres avec leurs ornemens sacerdotaux, et qu'ils ne porteraient, ni armes, ni habits séculiers. On renouvela les défenses de communiquer avec les excommuniés, en exceptant leurs serfs, leurs affranchis et leurs vassaux : restriction sage et bien remarquable dans un siècle si décrié. Un prêtre ayant eu un enfant de sa propre sœur; à l'occasion de ce crime également contraire à la nature et aux mœurs de tous les âges, on défendit à tous les prêtres d'avoir aucune femme chez eux, pas même leur mère ou leurs sœurs. Un autre prêtre s'étant marié publiquement dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, cette conjonction scandaleuse, la première dont on ait connaissance, indigna tellement quelques pieux fidèles, qu'ils s'y opposèrent de vive force, et empêchèrent l'époux sacrilége d'emmener cette femme. L'évêque Mancion en écrivit ensuite au métropolitain, pour en faire une punition exemplaire.

Les instructions données par Riculfe de Sois-

(1) Ibid. 412.

sons (1), en 889, aux curés de son diocèse, font encore mieux sentir les hyperboles des déclamations de plusieurs novateurs, et de quelques orthodoxes inconsidérés qui les ont copiés aveuglément. Ayez soin, dit-il, de chanter les heures canoniales, prime, tierce, sexte, la messe que vous célébrerez tous les jours, none, vêpres, complies et matines. Engagez vos paroissiens à venir souvent, au moins à la messe; et les dimanches et fêtes, à ne point manquer à matines, à la messe et à vêpres. Chacun de vous doit savoir par cœur les pseaumes, le symbole de saint Athanase et le canon de la messe. Chacun aussi doit avoir un missel, un lectionnaire, un livre d'évangiles, un martyrologe, un antiphonier, un pseautier et les quarante homélies de saint Grégoire, le tout conforme aux exemplaires de notre cathédrale. Si vous ne pouvez avoir tout l'ancien Testament, ayez au moins la Génèse. Cette exception provient de ce que la transcription des divines écritures étant d'une tout autre conséquence que celle des livres communs, les exemplaires en étaient beaucoup moins multipliés : mais on doit convenir que c'était bien assez du reste, relativement à la rareté et à la cherté des livres écrits à la main.

Riculfe défend encore de se servir dans les saints mystères de l'aube, qu'on portait ordinairement, parce que les ecclésiastiques avaient toujours une aube par-dessus leur tunique, et qu'on en exigeait une plus propre pour l'autel. C'est de là qu'est venu l'usage du rochet, en accourcissant l'aube, puis du surplis. Il recommande ensuite de donner l'eucharistie aussitôt après le baptême; et observant qu'on doit mettre de l'eau avec le vin dans le calice pour la consécration, il assure qu'en ce mystère on consacre réellement le vrai sang de Notre-Seigneur : il dit enfin qu'aux calendes, c'est-à-dire, le premier jour de chaque mois, les curés

(1) Analect. t. III, p. 438.

s'assembleront par doyennés, non pour se divertir en festins, mais pour conférer de leurs devoirs et des besoins de leurs paroisses.

On ne marquait pas moins d'exactitude par rapport aux règles qui concernaient les droits respectifs et les plus délicats des différens ordres de la hiérarchie. Comme on avait élu deux sujets à la fois pour l'évêché de Langres (1), Aurélien, archevêque de Lyon, approuva l'élection d'Argrim. Teutbolde, son compétiteur, porta ses plaintes au pape Etienne V, et se rendit lui-même à Rome, dans le dessein de s'y faire ordonner. Mais le pape, craignant de léser les droits des églises, le renvoya à son métropolitain, afin qu'il l'ordonnât sans délai, si son élection était canonique. S'il ne la jugeait pas telle, il en devait référer au pape, en se gardant bien d'instituer un autre évêque à Langres, sans en avoir reçu de Rome une permission formelle. Pour l'exécution de cet ordre, Etienne envoya Oiran, évêque de Sinigaille, en qualité de légat. Aurélien, que le légat vit d'abord, le fit partir pour Langres, avec promesse de l'y rejoindre promptement; mais après s'être fait attendre pendant un temps considérable, il n'y vint pas, et ne fit point savoir au pape les motifs de sa conduite. Le parti de Teutbolde l'envoya de nouveau à Rome, avec le décret de son élection, pour qu'il y fût ordonné. Le souverain pontife, craignant encore d'entreprendre sur les droits du métropolitain, lui écrivit, ou de sacrer Teutbolde, ou de déclarer les causes de son refus. L'archevêque, sans faire de réponse, ordonna Argrim et le mit en possession. Alors le pontife sacra Teutbolde, et commit le soin de le mettre en possession, à Foulques, successeur d'Hincmar sur le siége de Reims, ce qui fut encore différé par quelques intrigues; mais enfin Teutbolde demeura évêque de Langres. Dans la suite il eut les

(1) Flod. Hist. IV, c. 1.

yeux crevés, par la haine de trois seigneurs, et Argrim lui succéda.

Le pape Etienne mourut peu après la décision de cette affaire, et suivant l'opinion la plus vraisemblable, le septième jour d'Août 891. On croit de même que Formose de Porto, qui lui succéda, fut intronisé le dix-neuvième Septembre suivant. Comme il était déjà évêque, il ne reçut point de nouvelle consécration. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un autre siége à celui de Rome, les translations étant encore très rares dans l'Occident, bien plus fidèle que l'Orient à ce point de discipline. On verra dans peu, combien les impressions à ce sujet étaient encore vives dans les esprits, par les excès auxquels donna lieu la dispense, dont on n'avait cependant usé à l'égard de Formose que pour le plus grand bien de l'église. L'évêque de Porto ne fut élevé au souverain pontificat que pour son attachement sincère à la religion, son zèle et ses vertus exemplaires, son activité et son expérience, son habileté dans les divines écritures et les autres sciences : qualités rares sur-tout alors, et réputées bien plus nécessaires au chef de l'église qu'à un simple évêque (1). Il avait travaillé avec fruit à la conversion des Bulgares, et s'était si bien concilié la vénération et la confiance de ces peuples, qu'ils le demandèrent pour archevêque au pape Nicolas, dont il fut constamment estimé. Jean VIII l'avait condamné depuis dans un concile, d'une manière également dure et humiliante : mais ce procédé d'un pape qui, dans sa conduite à l'égard de Photius, s'écarta bien plus étrangement des traces de son sage prédécesseur, ne pouvait préjudicier à la réputation de Formose, dont le plus grand crime vraisemblablement avait été de ne point approuver les entreprises de Charles le Chauve sur le royaume d'Italie, contre l'ordre naturel

(1) Luitpr. 1, c. 8.

de la succession. Le pape Marin ne suivit pas les préventions de Jean ; il rétablit au contraire Formose dans l'évêché de Porto.

Dès que celui-ci se vit sur le saint siége, son premier soin fut de mettre le sceau à la condamnation de Photius (1). Stylien, évêque zélé de Néocésarée dans le Pont, avait écrit au pape Etienne à ce dessein, et en même temps afin d'obtenir quelque indulgence en faveur de ceux qui n'avaient adhéré que par contrainte à l'auteur du schisme. Le pape Etienne étant mort avant l'arrivée des députés de Stylien, Formose envoya des légats en Orient, avec une lettre conçue en ces termes : Avant toutes choses, la condamnation de Photius demeurera perpétuelle et irrévocable. Quant à ceux qu'il a ordonnés, nous leur accordons grâce de la manière suivante : en présentant un libelle où ils reconnaîtront leur faute, et en demanderont pardon avec promesse de n'y plus retomber, ils seront reçus à la communion des fidèles laïques, suivant l'instruction que nous envoyons, et que vous suivrez ponctuellement.

Foulques de Reims, un des plus considérables prélats de France par sa naissance et ses qualités personnelles, s'empressa d'écrire au pape Formose, pour rendre ses hommages à ce digne successeur de Pierre, et pour féliciter l'église romaine d'une élection qu'il regardait, dit-il, comme une marque de la protection de Dieu sur toute l'église (2). L'année suivante, 893, ce puissant prélat ayant fait reconnaître le roi Charles, fils de Louis le Bègue, il écrivit encore au pape, lui demanda ses conseils et ses bons offices pour le jeune roi (3). Ce prince, âgé seulement de quatorze ans, était le seul descendant légitime de Charlemagne. On l'avait fait sauver en Angleterre, après l'élection du roi Eudes, qu'une partie

(1) Tom. VIII, Conc. p. 1410.

(2) Flod. IV, Hist. c. 1.

(3) Tom. IX, Conc. p. 434.

des seigneurs français ne voulait pas reconnaître. On demeura tranquille tandis qu'on ne vit pas jour à le mettre en possession de ses droits; mais des troubles élevés en Aquitaine y ayant attiré Eudes et l'y retenant fort occupé, on fit revenir Charles, et on le conduisit à Reims, où les seigneurs de son parti le firent couronner avec de grandes acclamations. Toute la Neustrie se déclara pour lui; mais l'étendue et la justice même de ses prétentions donnaient trop d'ombrage, pour qu'il n'eût pas infiniment à craindre de la multitude des souverains, et des usurpateurs qui s'étaient approprié l'empire et les différens royaumes de Charlemagne.

Le souverain pontife, à la recommandation de Foulques, écrivit en faveur du jeune roi, à ses deux plus puissans compétiteurs Eudes et Arnoul (1). Mais, quel qu'ait été l'effet de cette médiation, et si respectable en soi, et si faible en pareille matière, les troubles continuels de la France et de la Germanie furent beaucoup plus utiles à Charles, qui conserva la royauté, ou plutôt le vain titre de roi, auquel son incapacité fit ajouter le surnom de Simple. Eudes retint les provinces qui s'étendent depuis la Seine jusqu'aux Pyrénées, et Charles se borna aux pays qui sont entre la Seine et la Meuse, jusqu'à l'année 898 où mourut le roi Eudes. Charles fut alors reconnu généralement dans la Neustrie, la Bourgogne et l'Aquitaine, avec d'autant plus de facilité, que la soumission des grands se bornait à un hommage stérile. Les ducs et les comtes, dans ces gouvernemens héréditaires où ils établirent le monstrueux système de la féodalité (chaque seigneur dans son canton jouissant au moins de l'indépendance qui consiste à faire le mal impunément), exerçaient à l'envi leur ambition, leurs exactions et leurs vengeances, épuisaient tout le sang de la patrie dans

(1) Flod. IV, c. 3.

leurs querelles particulières, sans que le roi osât s'en mêler. On peut inférer de là quel était le désordre dans toutes les parties de la société.

Mais plus on y trouvait d'occasions de chute et de perversion, plus l'esprit de foi fournit de motifs et de modèles d'un détachement religieux. Ce fut alors qu'un saint homme, nommé Grimlaïc, donna la règle des reclus. C'étaient des solitaires qui s'enfermaient dans une cellule, après avoir fait vœu de n'en sortir jamais. Personne n'y était admis qu'avec la permission de son évêque et de son abbé, après de longues épreuves. Quand tous ces préliminaires étaient remplis, on éprouvait encore un an ces solitaires dans les monastères auxquels leurs cellules étaient jointes, et dont ils ne sortaient point pendant ce temps-là. Ils faisaient ensuite leur vœu de stabilité, en présence de l'évêque, dans l'église, d'où on les conduisait à leurs cellules, et le prélat apposait son sceau sur la porte (1).

La cellule devait être petite et par-tout exactement fermée. Le reclus y avait tout ce qui était nécessaire, et s'il était prêtre, un oratoire consacré par l'évêque. On y ménageait une fenêtre qui donnait dans l'église, afin qu'il pût présenter son offrande pour le sacrifice, s'unir au chant du chœur, et conférer avec les personnes qui venaient lui parler. Mais il y avait des rideaux en dedans et en dehors, afin que le solitaire ne pût voir ni être vu. Il pouvait avoir dans l'enceinte de sa retraite un petit jardin pour prendre l'air et se procurer quelques herbages. Hors de cette enceinte, mais attenant à sa cellule, était celle de ses disciples, avec une fenêtre, par laquelle ils le servaient et recevaient ses instructions. Si l'on jugeait à propos qu'il y eût deux ou trois reclus ensemble, alors leurs cellules se touchaient et avaient des fenêtres de communication. Si quel-

(1) Cod. Reg. t. II, p. 464.

ques femmes les voulaient consulter ou se confesser à eux, elles le faisaient en présence de tout le monde, par la fenêtre qui donnait sur l'église.

La règle de Grimlaïc recommande aux reclus l'étude de la sainte écriture et des auteurs ecclésiastiques, pour découvrir les piéges de l'enfer, les éviter et les faire éviter à ceux qui venaient prendre leurs conseils. S'ils étaient deux, ils ne devaient conférer que des choses célestes, et se dire leur coulpe l'un à l'autre. Celui qui était seul se la disait à lui-même. On recommande instamment l'examen de conscience, l'oraison mentale, la communion ou la célébration quotidienne de la messe avec les dispositions convenables. On ordonne le travail des mains dans les intervalles de la prière et de la lecture, tant pour mortifier son corps, que pour éloigner les tentations, fixer ses pensées et se plaire dans la retraite. C'est pourquoi l'on veut que ces solitaires travaillent, quand même ils auraient de quoi vivre. Il leur est toutefois permis de recevoir ce qu'on leur présente volontairement, soit pour leurs besoins, soit pour le soulagement des pauvres. Ils pouvaient user du bain dans leur cellule, et sur-tout quand ils étaient prêtres. On ne croyait pas seulement cet usage de propreté salutaire au corps, mais on le regardait comme une préparation extérieure pour approcher plus décemment des saints mystères. Quand ils étaient malades, on ouvrait leur porte pour les assister, sans qu'ils sortissent jamais de leur cellule, sous quelque prétexte que ce pût être.

Vers le même temps, saint Gérauld d'Aurillac en Auvergne fit un autre établissement de piété, auquel il consacra la terre dont il porte le nom (1). Il commença par bâtir une église, puis une maison spacieuse, distribuée en cellules et en appartemens communs pour les exercices réguliers. Il prit ensuite les mesures qu'il crut les plus justes pour

(1) Act. SS. Bened. sæc. V, p. 7, etc.

former des institutions capables d'établir et d'accréditer la régularité, dont il voulait que cette communauté fût un modèle. Il y avait en Languedoc un monastère fort renommé, qui est aujourd'hui l'évêché de Vabres, et qui avait été fondé, l'an 862, par Raimond, comte de Toulouse. Gérauld y envoya de jeunes gens également distingués par leur naissance et leur piété, pour en apprendre la règle. Mais il ne fut pas content de la conduite de ces élèves, qui revenus sans des maîtres expérimentés et capables de les diriger, avaient été réduits à prendre un supérieur parmi eux. Le pieux fondateur avait une si haute idée de la perfection religieuse, qu'il disait souvent qu'un bon religieux est un ange sur la terre. Il se serait consacré lui-même à Dieu dans son monastère, pour y donner l'exemple de la ferveur, s'il n'en eût été détourné par saint Gausbert, évêque de Cahors et son directeur, qui le jugea bien plus utile au prochain dans le rang où il était né.

Il était fils d'un autre Gérauld, déjà comte d'Aurillac, d'une maison très-ancienne, très-puissante et très-vertueuse ; la comtesse Adaltrude, sa mère, n'avait pas moins de piété que son époux ; en un mot, la vertu semblait héréditaire dans cette famille, qui comptait deux grands saints de son sang, savoir, saint Césaire d'Arles et l'abbé saint Irier, et qui regardait cet avantage comme le titre le plus glorieux de sa noblesse. Le jeune Gérauld étant né, l'an 855, des parens si chrétiens ne manquèrent pas de le faire élever dans les plus pures maximes du christianisme. On eut soin aussi de le former aux exercices de la chasse et des armes, réputés indispensables alors, particulièrement à un enfant que le comte destinait à lui succéder. Une longue indisposition qui survint au jeune Gérauld, fit changer de dessein à son père, et le lui fit appliquer long-temps à l'étude, où il prit un goût particulier pour la lecture des livres

sacrés. Ses parens étant venus à mourir, comme il était encore fort jeune, la vertu et l'application suppléèrent à l'expérience, et il gouverna ses grandes terres, son nombreux domestique, de puissans vassaux, avec une sagesse digne de la plus longue maturité. L'esprit d'ordre et de justice fut la règle qui le dirigea invariablement. Il n'aimait pas la guerre, et la fit avec succès, n'y ayant jamais de vues ambitieuses, ne se proposant que de repousser la force par la force, et de contenir les seigneurs ou les oppresseurs voisins : triste nécessité pour son ame sensible; mais il y usa constamment de toute la modération imaginable, et reçut quelquefois des marques de la protection divine qui parurent miraculeuses.

On ne trouve dans la vie de Gérauld qu'une seule tache, réparée aussitôt avec un avantage qui en devint un des plus beaux traits. Dans l'une de ces malheureuses occasions où la vertu la plus forte est toujours fragile, Gérauld, à la fleur de son âge, arrêta imprudemment ses yeux sur une jeune personne, fille de l'un de ses serfs, et d'une rare beauté. Il ne sut pas mieux contenir son cœur que ses regards, et donna sur le champ un rendez-vous secret à l'objet de sa soudaine passion. Mais comme il l'y eut suivie, la grâce et l'ancienne habitude agissant puissamment sur son cœur, il ne l'aborda que pour la renvoyer, et remonta précipitamment à cheval, quoique de nuit et par un froid rigoureux. Pour éteindre à jamais sa passion avec l'espérance de la satisfaire, il affranchit la jeune serve, engagea ses parens à la marier, et fournit la dot. Il perdit ensuite la vue, et pendant plus d'un an que dura cette triste privation, il ne cessa de bénir le Seigneur, de ce qu'il le punissait en cette vie plutôt qu'en l'autre. Après sa guérison, Guillaume, duc d'Aquitaine, lui offrit sa sœur en mariage : mais Gérauld, en pleurant une faute, avait senti tout le prix de la vertu contraire, et la voulut porter à sa plus haute perfection. Il

renonça à cette flatteuse alliance, prit le parti de garder le célibat toute sa vie, et l'honora par la pratique de toutes les bonnes œuvres.

Il se distingua spécialement par un amour de la justice poussé jusqu'au scrupule, et par sa tendre charité pour les pauvres. Ses aumônes n'avaient d'autres bornes que celles des misères qui venaient à sa connaissance. Il ne refusait jamais aucun pauvre, dressait des tables à tous les étrangers, tenait des nourritures en réserve pour ceux qui survenaient sans fin : outre cette multitude indéterminée, il en nourrissait réglément un certain nombre. Il se trouvait à toutes les distributions, pour s'assurer de leur ponctualité et de la bonté des alimens, qu'il goûtait lui-même. Cependant il vivait de la manière non-seulement la plus frugale, mais la plus austère. Il jeûnait trois fois la semaine, sans jamais y manquer, transférant son jeûne, s'il tombait un jour de fête, et anticipant le samedi le jeûne du dimanche : pratique admise universellement depuis lui. Il ne soupait jamais. A dîner, il invitait des personnes pieuses et savantes pour conférer sur ce qu'on lisait pendant le repas. Le reste du temps s'employait à rendre la justice, à régler les affaires, à mettre la paix dans les familles, à instruire ses gens, à visiter les malades, en prières, en lectures, en œuvres chrétiennes de toute espèce. Il paraissait toujours vêtu simplement, et s'était absolument interdit l'usage de la soie et de tous les ornemens recherchés. Autant qu'il le pouvait dans son état, il se rapprochait de l'état monastique dont il avait la plus haute estime, et sans se raser entièrement comme les moines, il portait la barbe beaucoup plus courte que les laïques. Il fit jusqu'à sept fois le pélerinage de Rome, qui était alors dans la plus grande recommandation. Sur la fin de sa vie, il redoubla ses austérités et toutes ses ferveurs, jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 909, le 13 Octobre, jour auquel l'église honore sa mémoire.

Vers le même temps, l'impératrice Richarde, épouse de Charles le Gros, mourut en odeur de sainteté, dans le monastère d'Andelau en Alsace, qu'elle avait fondé pour des chanoinesses, et qui subsiste encore sur le même pied. Elle avait souffert avec une patience héroïque les accusations honteuses qu'intenta contre elle ce faible et soupçonneux empereur, et qu'elle confondit, en prouvant qu'elle était encore vierge. La séparation qui suivit cet éclat scandaleux, donna lieu à la princesse de se livrer tout entière à son attrait pour la piété, et d'acquérir dans la retraite une sainteté qu'on a jugée digne d'y être honorée publiquement.

L'an 895, Arnoul, roi de Germanie, donna un témoignage remarquable de sa protection envers l'église. Se trouvant à son palais de Tribur, près de Mayence, il fit tenir un concile général des pays de son obéissance, où se trouvèrent vingt-un évêques, y compris les trois métropolitains de Mayence, de Cologne et de Trèves (1). Pasteurs du troupeau de Jesus-Christ, dit-il aux pères qui réclamaient sa protection, remplissez fidèlement votre ministère, et comptez que je ne serai pas moins religieux à m'acquitter du mien en combattant les ennemis de l'église et les vôtres. Sur quoi les évêques s'étant plaints des pécheurs incorrigibles qui ne venaient point à pénitence, le roi ordonna que tous les comtes, dans l'étendue de ses états, prendraient ces pécheurs excommuniés, et les lui amèneraient; que s'ils faisaient rebellion quand on les voudrait prendre, et qu'ils y perdissent la vie, on n'imposerait aucune pénitence à ceux qui les auraient mis à mort. Ainsi commençait-on à mêler les voies de la coaction à celles de la persuasion et de la douceur, pour réduire les pécheurs à la pénitence : méthode qui par conséquent dut son origine à la puissance

(1) Tom. IX, Conc. p. 439.

séculière, et qu'on n'imagina sans doute que pour arrêter des excès dont tous les autres freins ne pouvaient garantir l'ordre public. La compensation des œuvres satisfactoires ayant déjà commencé à s'introduire, les évêques permirent aux pénitens de racheter certains jeûnes par des aumônes; mais seulement en cas de maladie et de voyage, ou dans les dernières années de leur pénitence. On voit aussi par ce concile, que le jeûne ou abstinence du samedi n'était pas encore observé, et que, dans la célébration du saint sacrifice, l'usage était de mêler à deux tiers de vin un tiers d'eau, sans se contenter d'y en mettre quelque goutte.

Après cette assemblée, le roi Arnoul passa en Italie, où il était invité par Bérenger et par le pape Formose (1). Gui, compétiteur de Bérenger, ne se croyant pas en état de résister à tant de forces réunies, s'enfuit précipitamment, et Arnoul se rendit maître de Rome. Le pape lui fit de grands honneurs, et le couronna empereur dans les commencemens d'Avril de l'année 896. Après quoi, le peuple romain lui prêta serment de fidélité, avec cette clause remarquable : *Sauf la foi due au pape Formose.* Ce pontife survécut peu à cette révolution. Quelques auteurs placent sa mort au 4 d'Avril; mais il est constant par des faits postérieurs, qu'il vivait encore vers le 15 de ce mois. Boniface, déposé du sous-diaconat et de la prêtrise, fut élu pour lui succéder par une faction populaire : au bout de quinze jours, il mourut de la goutte. Son élection fut déclarée nulle par un concile tenu deux ans après à Ravenne : ce qui fait que plusieurs historiens ne le comptent pas au nombre des souverains pontifes.

Enfin Etienne VI fut consacré au mois d'Août de la même année. Son règne ne fut que de quatorze mois, et n'est marqué que par un trait moins honorable encore à son gouvernement qu'un entier

(1) Regin. an 895. Luitpr. l. 1, c. 8.

oubli. Ayant assemblé un concile nombreux, il n'eut pas seulement la témérité de condamner son prédécesseur Formose, mais il fit déterrer son corps, et commanda de l'apporter au milieu de l'assemblée. Le mort était revêtu des ornemens pontificaux ; on le plaça sur le siége apostolique, et on lui donna un avocat pour répondre en son nom. Alors le pape Etienne adressant la parole au cadavre, comme s'il eût été vivant : Evêque de Porto, lui dit-il, pourquoi l'ambition vous a-t-elle fait usurper le siége de Rome ? L'ayant ainsi condamné par la première interrogation, il prononça la sentence qui fut accompagnée de l'exécution. On dépouilla le mort de ses vêtemens sacrés, on lui coupa trois doigts, on lui trancha la tête, puis on le jeta dans le Tibre. Etienne, ajoutant le sacrilége à la barbarie, dégrada des saints ordres tous ceux à qui Formose les avait conférés, et les ordonna de nouveau. Bientôt il reçut la peine de ces excès. Il fut arrêté par des factieux aussi violens que lui, exclu à son tour du siége pontifical, chargé de fers, et jeté dans une prison où on l'étrangla (1).

Il eut pour successeur immédiat Romain-Gallesin, qui ne siégea pas quatre mois entiers. Théodore, qui le remplaça, régna beaucoup moins encore. Mais dans les vingt jours qu'il occupa le saint siége, il ne laissa pas de travailler utilement à la pacification des esprits et à l'édification de l'église. Il rappela les évêques chassés de leurs siéges, rétablit les clercs ordonnés par Formose, et fit reporter solennellement dans la sépulture des papes, le corps de ce pontife qui avait été retrouvé par des pêcheurs. Romain se rendit extrêmement cher au clergé, et se fit généralement estimer de tout le monde, par son humeur pacifique, sa sobriété, sa chasteté et sa libéralité envers les pauvres.

(1) Ib. Luitpr. Flod. v, p. 606.

Jean IX, qui lui succéda, se rendit également recommandable par sa sagesse et sa piété. Les suffrages furent néanmoins partagés à son élection, et Sergius en eut un certain nombre. Le parti de Jean prévalut. Sergius, chassé de Rome, fut obligé de se retirer en Toscane, sous la protection du marquis Adalbert, où il demeura sept ans. Jean IX tint le siége deux ans quatre mois et quinze jours, c'est-à-dire, depuis la mi-Juillet de l'an 899, jusqu'au 30 Novembre de l'année 900 où il mourut : époque solidement établie, malgré les prétentions contraires de quelques chronologistes estimables.

Le pape Jean, ainsi que son prédécesseur Théodore, se déclara contre les violences scandaleuses d'Etienne VI. Afin d'extirper le mal jusqu'à la racine, il fit célébrer un concile à Rome, où l'on examina les manœuvres d'Etienne avec la plus grande maturité. On trouva que la plupart des évêques qui avaient souscrit au concile de ce pape contre la mémoire de Formose, y avaient été forcés tyranniquement (1). Plusieurs avaient accusé ce pape de parjures et d'autres actions infamantes, sans connaissance de cause et sans aucun examen. Sur quoi on rejeta le concile du pape Etienne, et l'on en condamna les actes à être brûlés, comme on a brûlé, dit-on, ceux du concile de Rimini et du second d'Ephèse. Les évêques et les autres ecclésiastiques coupables de cette lâche complaisance ayant demandé pardon, on usa d'indulgence pour une faute où la crainte avait eu plus de part que la malignité. Mais on défendit sévèrement à toute personne, de quelque rang qu'elle pût être, d'empêcher la liberté des conciles, de dépouiller à cette fin les prélats de leurs biens, de les mettre en prison, de leur faire violence en aucune manière. On défendit aussi, suivant les conciles d'Afrique, de réitérer, tant les ordinations que le sacrement du baptême. Enfin

(1) Musæ. Italic. Mabill. t. 1, p. 86.

le

le concile confirme la juste estime qu'on avait de Formose, et déclare que cet évêque avait été transféré du siége de Porto au saint siége apostolique par nécessité et pour son mérite. Toutefois il défend de tirér cet exemple à conséquence, et rappelle à ce sujet la sévérité des canons qui étaient toujours en usage dans l'Occident, et qui allaient jusqu'à refuser la communion laïque à ceux qui les transgressaient.

Pour le prêtre Sergius, dont l'élection schismatique avait divisé l'église romaine, on le déclara condamné et chassé, ainsi que ses fauteurs, avec défense d'exercer les saints ordres. Le concile attribue ces sortes de troubles à l'abus qui s'était introduit de consacrer les nouveaux papes à l'insçu de l'empereur, et de prévenir, contre les canons et la coutume, l'arrivée de ses commissaires institués pour empêcher de pareils désordres. C'est pourquoi, dit-il, nous voulons que désormais le pape soit élu dans l'assemblée des évêques et de tout le clergé, sur la demande du sénat et du peuple, qu'ensuite il soit consacré solennellement en présence des commissaires impériaux, et que personne cependant n'exige de lui des sermens nouvellement inventés. Il s'était encore introduit un autre abus, savoir, qu'à la mort du pape on pillait le palais pontifical, d'où le brigandage se répandait par toute la ville. On dépouillait de même les maisons épiscopales à la mort des évêques. On ne défendit pas seulement ces pillages, sous peine des censures ecclésiastiques; mais on menaca les coupables de toute l'indignation de l'empereur.

Cet empereur, en présence duquel se célébra le concile, était Lambert, fils de Gui, couronné par Formose dès l'an 893, et qui avait enfin pris l'ascendant sur Bérenger, duc de Frioul. Pour l'empereur Arnoul, il s'était retiré en Allemagne aussitôt après son expédition de Rome. Il revint en Italie, l'an 899, pour punir les rebelles; mais il

mourut au siége de Fermo, le 8 Décembre de la même année, suivant une inscription trouvée dans son tombeau. On prétend qu'il fut empoisonné par Agiltrude, veuve de Gui, femme intrigante et déterminée, qui, renfermée dans la place et sur le point d'y être forcée, trouva moyen de faire donner à l'empereur un breuvage qui lui causa la mort.

Au commencement de l'année suivante, les seigneurs de Germanie s'assemblèrent à Forcheim, et reconnurent pour roi le fils légitime d'Arnoul, nommé Louis, et âgé seulement de sept ans. Ils demandèrent ensuite la confirmation du pape, en s'excusant de n'avoir pu se concerter avec lui pour l'élection même, par la difficulté des passages qu'occupaient alors les païens. Ces infidèles qui infestaient les confins de l'Allemagne et de l'Italie, étaient les Hongrois, nouveaux barbares venus du fond de la Scythie, et qui se montraient depuis environ dix ans dans l'empire français. Ils étaient d'abord entrés dans la Pannonie et le pays des Avares, où ils vivaient de chasse et de pêche. Ils firent ensuite des courses fréquentes en Carinthie, en Moravie et en Bulgarie. Toutes leurs armes se réduisaient à l'arc, dont ils se servaient avec une adresse incomparable. Ils ne se piquaient, ni de l'art des siéges, ni de combattre de pied ferme : mais, suivant la méthode encore propre à ces peuples, ils chargeaient brusquement leurs ennemis, et se dispersaient aussitôt après. Ils étaient continuellement à cheval, arrêtés comme en marche, et même en tenant conseil. Leur extérieur, leurs usages singuliers, leurs têtes rasées, leur air sombre, leur taciturnité farouche qui ne répondait à toutes les propositions que par des faits le plus souvent meurtriers, tout en eux imprimait la terreur (1). Les femmes n'étaient ni moins intrépides, ni moins impitoyables que les hommes (2).

(1) Regin. an. 889. (2) Luitpr. l. 1, c. 5.

Ils se jetèrent d'abord sur la Moravie, à la demande de l'empereur Arnoul, qui les avait appelés contre les rebelles de cette province. Mais bientôt ne distinguant plus ni amis, ni ennemis, ils entrèrent en Bavière, puis en Italie, où ils inondèrent de sang tous les lieux de leur passage. Les fidèles s'étant rassemblés dans le pays de Padoue, leur présentèrent bataille sur les bords de la Brenta, et furent défaits. Il y en eut plusieurs milliers de tués et de noyés, avec un grand nombre de comtes et quelques évêques, entre lesquels on compte Luitard de Verceil, ancien favori de Charles le Gros, et qui perdit avec la vie ses trésors immenses. A Nonantule dans le Modenois, les Barbares massacrèrent tous ceux des moines qui n'avaient pas pris la fuite, brûlèrent le monastère avec sa riche bibliothèque, et enlevèrent tout le reste. Rome et toute l'Italie étaient dans la consternation, quand les infidèles, contre toute espérance, interrompirent cette première course, et contens du butin qu'ils y avaient fait, ne pensèrent plus qu'à en aller jouir dans les contrées sauvages qui leur servaient de retraite.

Le pape Jean IX profita de ce relâche inespéré, pour partager ses soins entre les différentes églises. En Espagne, Alphonse III, surnommé le Grand, avait rendu sa puissance respectable, tant aux Arabes qui occupaient depuis long-temps le centre de l'Hespérie, qu'aux Normands avides qui en infestaient sans cesse les côtes, comme toutes celles de l'Océan. Malgré ces embarras perpétuels, il avait rebâti et repeuplé plusieurs villes, entr'autres Portugal ou Porto, Brague, Viseu et Tui, dans lesquelles il édifia des églises, et fit instituer des évêques. Il fortifia extrêmement Oviédo, et en fit comme un boulevart inexpugnable, où les effets les plus précieux de ses états, et sur-tout les reliques de toutes les villes pussent être en sureté contre les incursions de tant de barbares. Trouvant trop petite et trop simple l'église qu'Alphonse le Chaste avait érigée sur le corps de saint Jacques, il la rebâtit

magnifiquement de pierres recherchées, avec des colonnes de marbre; il l'enrichit d'ornemens et de vases d'un prix inestimable pour le travail et pour la matière (1).

Ensuite il envoya des ambassadeurs au pape Jean, pour obtenir la célébration d'un concile, où la dédicace de cette église se fit avec la plus grande pompe; en même temps, il demanda que l'église d'Oviédo fût érigée en métropole (2). Il vint dix-sept évêques à cette dédicace; le roi s'y trouva avec la reine son épouse, les princes ses fils, treize comtes et un peuple innombrable. On consacra trois nouveaux autels; mais on n'osa faire la consécration du quatrième, sous lequel reposaient les reliques de saint Jacques, parce qu'on la croyait faite de première antiquité par ses propres disciples, qu'on disait au nombre de sept, et dont on rapportait les noms (3). Le siége d'Oviédo fut de même érigé en métropole, dans un concile célébré en cette capitale l'an 900, le premier dimanche après Pâque, 27.e jour d'Avril. On statua que le nouvel archevêque, nommé Hermenigilde, établirait des évêques dans les places de cette province qui en avaient auparavant, et qu'on choisirait des archidiacres pour visiter deux fois l'an les paroisses et les monastères. Le roi attribua des terres considérables à cette métropole, et à proportion aux évêques de sa dépendance, voulant qu'ils eussent chacun, tant des églises que des terres dans la province d'Asturie, comme en un lieu de sureté où ils pussent trouver une retraite en cas de besoin. Dans la même année, l'abbé Césaire fut élu et sacré archevêque de Tarragone; mais l'archevêque de Narbonne s'y opposa avec les évêques même d'Espagne qui le reconnaissaient pour métropolitain. Alphonse III poussa son long et glorieux règne de quarante-six ans, jusqu'à l'année 910, où il abdiqua la couronne en faveur de son fils Garcie, qui avait néanmoins voulu la lui enlever. Il mourut deux années après.

(1) Sampit. Astur. p. 56. (3) Tom. IX, Conc. p. 219
(2) Ambr. Mor. l. XV, c. 9, et seq.

L'Angleterre avait perdu auparavant un de ses meilleurs rois, dans la personne d'Alfrède le Grand, qui mourut le 25 Octobre de l'année 900, laissant à son fils Edouard I.er la monarchie entière de la Grande-Bretagne, qu'avaient déjà possédée son père et son aïeul. Depuis sa tendre jeunesse jusqu'à l'âge de 50 ans où il cessa de vivre, sa vertu, loin de se démentir, prit toujours un nouvel accroissement dans le tumulte et la distraction des affaires, dans les révolutions et les troubles, dans les succès les plus éblouissans, et malgré les tentations violentes que sa jeunesse eut à combattre. Alors il lui arrivait souvent de se lever secrètement au milieu de la nuit, et de s'aller prosterner dans l'église par un froid rigoureux, pour demander au Seigneur d'amortir les ardeurs de la chair qui se révoltait contre l'esprit. Pendant 28 ans de règne, il s'appliqua sans relâche à faire fleurir la religion, la justice et les arts. Il divisa le peuple de chaque province en trois parties, dont deux étaient destinées à porter les armes, et l'autre à la culture des terres. La marine d'Angleterre dut à ce prince l'origine de sa grandeur et de l'état respectable où elle s'est presque toujours maintenue. Il établit à Oxford des écoles qui l'ont fait regarder comme le fondateur de l'université de cette ville, fameuse dès-lors par l'étude des belles-lettres et de la philosophie. Il attira grand nombre de savans des pays voisins, cultiva plus soigneusement encore les naturels du pays, combla les uns et les autres de biens et de dignités. Asser, moine savant de Saint-Davis dans le pays de Galles, fut élevé sur le siége épiscopal de Schirburn. Plegmond, qui avait été long-temps hermite, devint archevêque de Cantorbéri. Alfrède se rendit lui-même profond dans les sciences, quoiqu'il ne se fût livré à l'étude que dans un âge assez avancé. Il ne fit pas seulement ce recueil de lois qui le fait passer pour le père du droit et de la législation britannique; mais il traduisit en saxon l'Histoire ecclésiastique de Béde, le Pastoral de saint

Grégoire, les Consolations de Boëce qu'il goûtait particulièrement, et il composa de génie différens ouvrages. Il témoigna toujours un grand respect pour le pape, à qui, outre le denier de saint Pierre, il envoyait de temps en temps des présens magnifiques (1).

Jean IX étendit ses soins, des églises du Nord et de l'Hespérie à celles de l'Orient. Stylien de Néocésarée se signalait toujours par son zèle pour l'unité catholique et l'entière extinction du schisme. Le souverain pontife s'adressa à ce digne évêque, afin de procurer la réunion de tous les Grecs qu'on pourrait retirer du schisme. Nous accordons la communion, lui écrivit-il, à ceux qui se soumettront; mais nous voulons que les décrets de nos prédécesseurs demeurent inviolables. Nous jugeons de Photius comme ils en ont jugé, et nous mettons Ignace, Etienne et Antoine au même rang qu'ils les ont mis. Cet Antoine, surnommé Caulée, fut le successeur immédiat d'Etienne dans le siége de Constantinople, dont ces trois patriarches consécutifs sont comptés parmi les saints.

Il était mort dès l'an 895, et avait été remplacé par Nicolas le Mystique, ainsi appelé à cause de l'office de secrétaire qu'il avait exercé auprès de l'empereur Léon. Sous son patriarcat, ce prince fit bâtir à Constantinople un monastère d'eunuques, avec une église, où il fit apporter, suivant un auteur fort ancien (2), les corps de saint Lazare et de sainte Magdelaine sa sœur.

Un événement d'une tout autre conséquence signala l'épiscopat de Nicolas le Mystique. L'empereur Léon n'avait point de fils pour lui succéder, quoiqu'il eût déjà contracté successivement trois mariages. Sa troisième femme étant morte, il en épousa une quatrième; mais il n'osa la faire couronner, ni recevoir avec elle la bénédiction nuptiale, parce que les quatrièmes noces étaient défendues

(1) Vit. per Spelm. Asser. passim. (2) Théophil. p. 224.

dans l'église grecque. On y soumettait à la pénitence les secondes et les troisièmes, et l'on y traitait les quatrièmes de polygamie. Léon lui-même avait ordonné par une constitution expresse, que les peines portées à ce sujet par les canons seraient ponctuellement exécutées, et il les avait étendues jusqu'aux troisièmes noces. Cependant sa quatrième femme, nommée Zoé, étant accouchée d'un fils, il voulut la faire déclarer son épouse légitime. La première difficulté fut de baptiser l'enfant avec les solennités ordinaires pour les fils d'empereurs. Le patriarche Nicolas, appuyé d'un grand nombre d'évêques, réclama les canons avec tant de force, que l'empereur fut obligé de promettre avec serment de renvoyer la mère. Mais trois jours après cette soumission contrainte, Zoé reparut dans le palais comme impératrice, et les noces furent célébrées avec pompe, quoique sans le ministère des prêtres. Le patriarche alla trouver l'empereur, se prosterna à ses pieds, et le conjura de respecter la dignité impériale, qui dans le corps de l'état, lui dit-il, tient lieu du visage, où les moindres taches forment une difformité hideuse. Il le supplia de surseoir au moins, jusqu'à ce qu'on fît venir des légats de Rome et des chaires patriarcales, pour examiner avec les évêques de l'empire ce qu'il convenait de statuer.

Léon écrivit en effet, tant au pape qu'aux patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, pour les engager à venir examiner la validité de son mariage (1). Ils se mirent aussitôt en devoir d'y envoyer des légats; mais avant leur arrivée, Léon se fit donner avec Zoé la bénédiction nuptiale par le prêtre Thomas, et déclara cette femme impératrice. Le patriarche déposa son prêtre, et défendit l'entrée de l'église à l'empereur, qui se soumit encore, et ne parut plus que dans la sacristie. La marche incertaine et

(1) Eutych. t. II, p. 484.

contradictoire de ce prince paraîtra sans doute assez difficile à expliquer ; mais, outre la transgression des lois purement canoniques de la Grèce, il avait à se reprocher des fautes beaucoup plus grièves dans la ligne des mœurs. Du vivant de sa première femme, la vertueuse Théophano, que l'église grecque honore comme sainte, et à qui il fit lui-même bâtir une église, il avait entretenu publiquement une concubine, qu'il épousa et couronna impératrice après la mort de Théophano. Ainsi Léon était décrié depuis long-temps par son incontinence ; et si on le nomme le Sage et le Philosophe, ce n'est point à cause de ses mœurs, mais, selon le style du temps, pour son habileté dans les sciences.

Les légats du pape étant arrivés à Constantinople, et la cour faisant courir le bruit qu'ils avaient dessein de confirmer le mariage de l'empereur, le patriarche peu conséquent, puisqu'il s'en était lui-même rapporté au pape, ne voulut point les voir en public. Il leur fit proposer une conférence secrète, à quoi l'empereur s'opposa à son tour. Cependant une partie des évêques de son obéissance entrèrent dans ses vues. Il manda le patriarche au palais, un jour de saint Triphon, premier de Février, où il avait coutume de donner un festin public. Pendant le repas, il pressa instamment le patriarche d'approuver son mariage. Nicolas n'était pas de caractère à changer à table une résolution fixe et arrêtée ; il se montra inflexible à jamais. On l'enleva sur le champ ; il fut traîné du festin à l'exil, et laissé sous bonne garde.

On tint ensuite un concile où les légats présidèrent, et autorisèrent le mariage de l'empereur, non par aucun mépris des canons suivis en Orient, mais en vertu d'une dispense qu'on crut devoir accorder pour la tranquillité de l'église et de l'empire, dans une matière purement ecclésiastique, et pour une coutume qui n'était pas observée généralement dans l'église. Par les mêmes

considérations, et de peur d'un plus grand mal, le patriarche Nicolas ayant été déposé, on mit en sa place le syncelle Euthymius, homme vertueux et d'une éminente piété. On dit qu'il n'accepta cette dignité que par inspiration, afin d'empêcher l'empereur, irrité par la résistance de Nicolas, de porter quelque loi contraire à la sainteté du mariage chrétien. Nicolas fut rétabli dans la suite par Alexandre, frère et successeur de Léon; Euthymius fut chassé avec outrage, mais sans témoigner la moindre impatience, sans proférer un seul mot de plainte, justifiant par la facilité de sa cession la pureté du motif qui lui avait fait souffrir son élévation.

Le patriarche d'Alexandrie que l'empereur Léon consulta sur son mariage, fut Michel, évêque melquite, dont le long épiscopat dura depuis l'an 872 jusqu'à l'an 907. L'évêque jacobite du même siége étant mort en 902, sa place ne fut remplie qu'au bout de 14 ans. Cette diversité de régime et de doctrine se maintenait pareillement dans le siége d'Antioche, qui avait aussi son patriarche melquite, c'est-à-dire de la religion impériale ou orthodoxe, et son patriarche jacobite ou eutychien (1). Les princes musulmans, contens de tirer les rudes impôts dont ils les chargeaient, ne prenaient aucune part aux disputes qui les divisaient entr'eux (2). L'esprit de secte et de controverse s'était glissé dans le sein même du mahométisme, qui ne s'en tenait plus à sa foi sourde et muette. On présenta l'alcoran sous des faces nouvelles, on voulait réformer et perfectionner, on se divisa en une multitude de partis, qui ne tendaient qu'à s'écraser les uns les autres.

Un des plus fameux de ces imposteurs s'éleva dans les commencemens du dixième siècle, à Carmath, dans cette partie de l'Arabie que l'on nomme Irac, et qui est l'ancienne Chaldée (3).

---

(1) Chr. Orient. p. 111.
(2) Elmac. l. 2.
(3) Bibl. Orient. Fathem. p. 342.

Il se donna pour un nouvel envoyé de Dieu ; et par les mêmes voies que Mahomet, il réussit en peu de temps à s'acquérir une puissance formidable. Il changea les formules de prières que les musulmans croyaient éternelles et immuables comme Dieu, abolit plusieurs observances gênantes, et permit entr'autres choses l'usage du vin. Ses sectateurs se rendirent redoutables par leur fanatisme et leurs excès en tout genre. Guidés par des capitaines pleins de bravoure et d'enthousiasme, ils portèrent de tout côté la terreur et la mort. Ils prirent la Mecque, en pillèrent le temple, et enlevèrent la pierre noire, si révérée des musulmans ; après quoi rien ne parut sacré pour eux. Ils infestèrent tellement les pays de Médine et toutes les routes des environs, que le pélerinage de la Mecque, où les musulmans font consister la plus grande partie de leur dévotion, fut interrompue pendant plusieurs années. Jamais les guerres de religion reprochées aux chrétiens ne se firent avec tant de cruauté et d'acharnement.

Les califes entreprirent sans succès d'exterminer ces furieux sectaires. Ces chefs de la puissance et de la religion musulmane n'étaient plus qu'un vain simulacre de leur ancienne grandeur. Il n'y avait ni subordination, ni liaison, entre les différens membres du corps politique. Le chef étant tombé dans l'engourdissement, il ne restait plus de ressort dans les membres. Avec les conquêtes et l'opulence, le luxe et la mollesse, le goût et les raffinemens de la volupté, la débauche la plus honteuse, l'oubli de toute dignité et de toute décence avaient pris la place de ces mœurs dures et martiales des premiers califes qui vivaient comme leurs soldats, sans autre provision qu'un sac de riz ou de farine, sans autres meubles qu'un plat et un pot. Cette simplicité, et avec elle la force de l'état, se soutint sous le règne de tous les ommiades. Mais après les premiers abassides, dont le génie supérieur eut assez d'énergie pour subordonner à la

valeur le luxe et l'élégance qu'ils introduisirent avec les arts, quand des successeurs de capacité commune, noyés dans les plaisirs où ils étaient nés, eurent laissé à leurs officiers la conduite des armées et du gouvernement, il s'éleva une multitude de tyrans domestiques, qui s'attribuèrent successivement et rapidement l'indépendance. Tel fut sous les émirs, comme en Occident sous les comtes et les ducs h[illegible]taires, l'état d'infirmité de toutes les grande[illegible]nces dans le dixième siècle; et par rappo[illegible] des Arabes, telles furent les ressources [illegible]iel ménagea contre elle à l'église et à l'empire d'Orient, dont la sureté et quelque succès n'eurent pour principe que les divisions et la faiblesse de ces ennemis irréconciliables.

En Italie, le pape Jean IX mourut le dernier jour de Novembre de l'an 900. Dans le mois suivant, Benoît IV fut ordonné en sa place: pontife encore digne des plus beaux temps, et qui pendant trois années et environ deux mois qu'il occupa le saint siége, ne cessa d'honorer sa dignité par ses vertus, spécialement par son amour pour le bien public, et par sa libéralité envers les pauvres (1). Il eut pour successeur Léon V, natif d'Ardée, qui fut ordonné le 28 Octobre 903, et qui ne tint pas le siége deux mois entiers. Il fut dépossédé par Christophe, et mis dans une prison, où il mourut de chagrin peu de jours après. Mais l'usurpateur ne jouit pas long-temps des fruits de son crime. Au commencement de Juin de l'année suivante, il fut chassé à son tour par Sergius III, ce prêtre de l'église romaine qui avait disputé le pontificat à Jean IX, et qui se tenait caché depuis sept ans. On croit communément que Sergius fut rétabli par la faction du marquis Adalbert, son protecteur constant; mais Muratori prouve d'une manière au moins très-plausible, que les Romains le rappelèrent pour prendre la place de Christophe

(1) Papebr. conat.

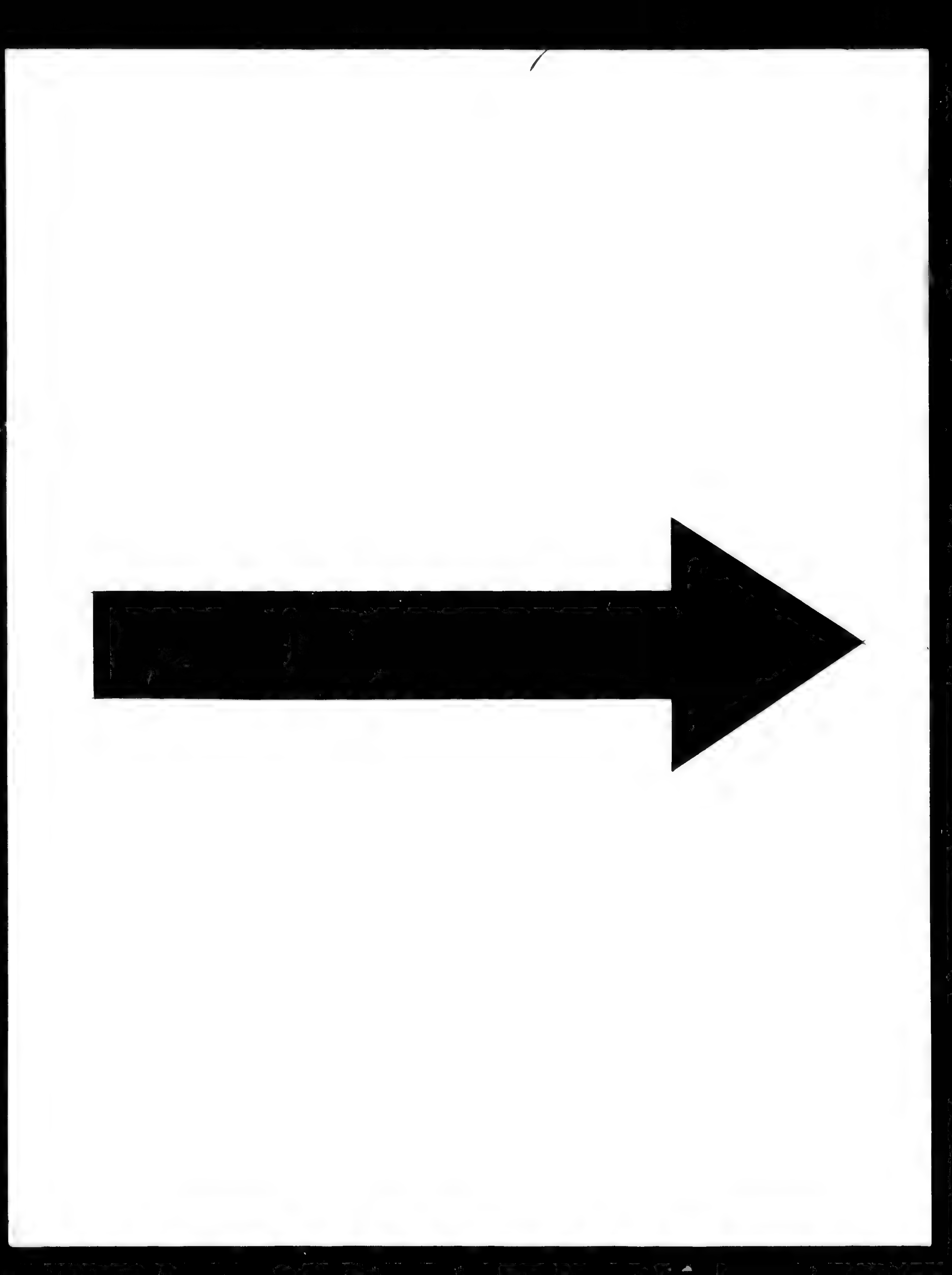
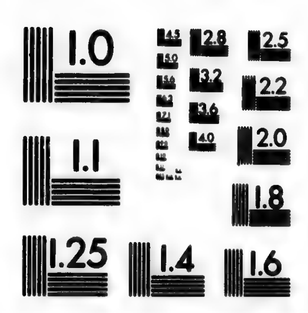
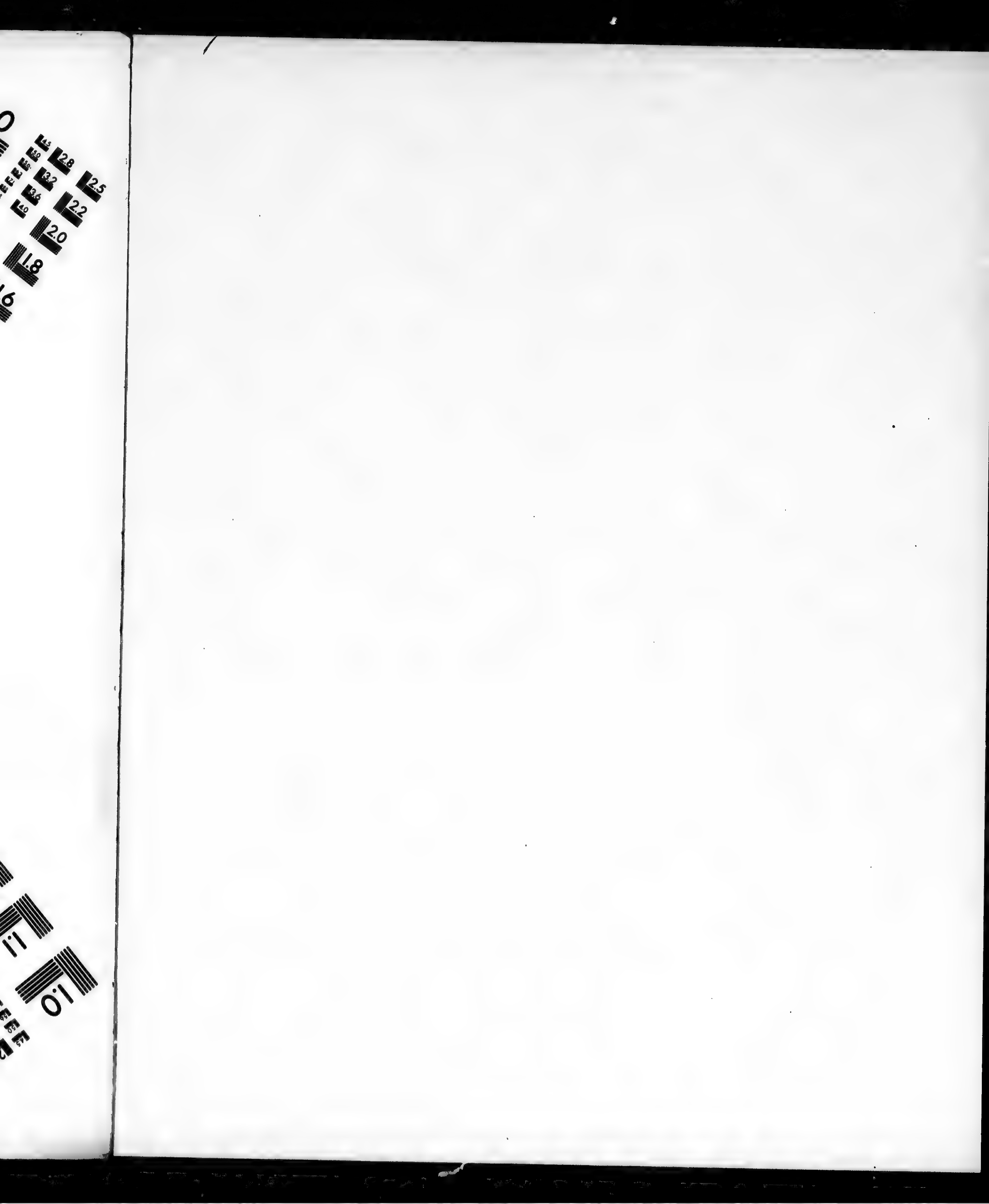


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

qu'ils traitaient d'usurpateur. On lui attribue aussi un commerce infame avec Marozie, fille d'Adalbert, fameuse par sa beauté, son esprit, le déréglement de ses mœurs, son habileté dans les affaires et l'autorité absolue qu'elle s'arrogea dans Rome. Première accusation de ce genre intentée contre un pape, et encore très-suspecte, puisqu'elle n'a pour auteur, parmi les anciens, que le seul Luitprand, si enclin à la satire. Flodoard fait l'éloge du gouvernement de ce pontife en plusieurs chefs. Ce fut lui qui termina l'affaire délicate concernant les quatrièmes noces de l'empereur Léon. Il fit réparer de fond en comble l'église de Latran, ruinée du temps d'Etienne VI, et se montra constamment libéral et magnifique. Mais il approuva l'indigne procédure d'Etienne contre Formose, regarda comme un usurpateur Jean IX avec lequel il avait concouru pour le pontificat, et traita aussi injurieusement les trois papes suivans. La vérité nous oblige encore de convenir, que sans mériter toute la flétrissure qu'imprime à ses mœurs le satirique et passionné Luitprand, Sergius donna du moins lieu au scandale par des liaisons trop étroites avec Marozie, et sur-tout par les secours qu'il reçut de cette femme décriée, pour s'établir enfin sur la chaire de saint Pierre.

Epoque funeste du déchaînement de l'esprit immonde contre Rome, où pendant une longue suite d'années, Marozie et sa sœur Théodora, aussi débauchée qu'elle, créèrent et destituèrent les pasteurs suivant les fougues de leurs passions, firent couronner des pontifes dignes d'un oubli éternel, et qu'on ne compte parmi les papes, pour ainsi dire, qu'afin de marquer l'ordre des temps et des événemens (1). Alors on vit à peine quelque forme d'élection; quelquefois on négligea de sauver les apparences, on parut oublier les rits antiques et sacrés, les coutumes et les traditions; on foula

(1) Luitpr. II, c. 13.

souvent aux pieds les canons et les décrets des pères et des conciles. Le Sauveur dormait dans la barque de Pierre, tandis qu'elle était battue des vents et des flots prêts à l'engloutir; mais bientôt, en s'éveillant, il devait la délivrer avec un éclat proportionné à la grandeur du péril. Cette épreuve ne pouvait nuire qu'aux disciples infidèles, qui faisant injure à la vérité incréée, avaient cru les puissances infernales capables de prévaloir contre l'arche du salut. Le vrai fidèle au contraire en devait prendre un nouveau degré d'affermissement dans la foi. En effet, si le vaisseau de l'église ne s'est pas brisé à de tels écueils, c'est qu'il est toujours gouverné par la main du Seigneur, et non par le bras des hommes : s'il a évité ce naufrage, il n'en est point qui puisse le faire périr.

Sous le pontificat même de Sergius, il se tint à Troli, près de Soissons, un concile, où l'on trouve autant de vestiges précieux de piété que de doctrine ecclésiastique (1). Hervé, successeur de Foulques dans l'archevêché de Reims, se rendait aussi recommandable dans une grande jeunesse, que l'avait été constamment jusqu'à sa mort son illustre et malheureux prédécesseur, qui fut assassiné, l'an 900, par quelques vassaux de Baudouin, comte de Flandres. On renouvela dans ce concile l'excommunication que celui de Reims avait d'abord lancée contre des meurtriers de Foulques; on défendit de leur donner la sépulture, et on prononça contre eux des formules terribles de malédiction, tandis que les évêques éteignaient les luminaires et brisaient les lampes. C'est ce concile de Reims qui nous fournit, dans le cours de l'année 900, le premier exemple d'une forme si terrible d'anathème. On regrettait avec amertume la perte accablante qu'on venait de faire. Foulques était non-seulement le père de son peuple, mais le bienfaiteur de l'état : il recueillit une multitude de

(1) Tom. IX, Conc. p. 520, etc.

prêtres et de religieux, que les ravages des Normands mettaient de toute part en fuite, et il les traitait comme ses enfans. Il rebâtit les murailles de la ville de Reims, pourvut de même à la sureté des autres lieux du diocèse, en y construisant des châteaux de défense, tels qu'Aumont et Epernai. Il rétablit les deux écoles instituées autrefois dans sa ville épiscopale, tant pour les chanoines que pour les clercs de la campagne, et que le malheur des temps avait presque entièrement ruinées.

Dans le concile de Troli, on s'appliqua sérieusement et par ordre à rétablir la règle dans les états divers de la république chrétienne, et d'abord dans le clergé qui doit servir de guide et de modèle aux autres conditions. On peut voir ici, par la coutume qui s'était établie de piller après la mort d'un évêque les biens de son église, à quel point était monté le goût des rapines et du brigandage. Après avoir proscrit cet abus, les pères de Troli prirent en considération le triste état des institutions et des maisons régulières. Les unes, disent-ils avec douleur, ont été ruinées ou brûlées par les barbares et par les impies, les autres dépouillées des choses les plus nécessaires, et presque réduites à rien. Les communautés dont il reste quelques vestiges, n'en conservent aucun de l'ancienne règle. Les moines, les chanoines, les religieuses n'ont plus de supérieurs légitimes. Avec les inspecteurs mercenaires auxquels on les a soumis, avec l'indigence ruineuse qui en a été la suite, le déréglement des mœurs s'est introduit dans les plus saints asiles de la pénitence. La nécessité de la subsistance et l'application aux affaires temporelles ont fait oublier aux solitaires les plus retirés la sainteté de leur profession. Plusieurs ont été obligés de chercher la nourriture hors de leurs monastères, et vivant au milieu des séculiers, bientôt ils ont été infectés de l'air contagieux qu'ils y respiraient. Au sein même des maisons consacrées à Dieu, avec des abbés laïques, on voit leurs fem-

mes aussi-bien que leurs enfans, leurs valets armés, leurs chevaux et leurs chiens. Comment de pareils supérieurs feront-ils observer la règle qu'ils outragent et qu'ils ne savent pas même lire? Après la peinture de ces désordres, le concile ordonne qu'on ne prépose plus aux abbayes que des religieux instruits et édifians, et que les abbés, ôtant à leurs moines tout prétexte de quitter leurs maisons, leur fournissent, selon la règle, tout ce qui est nécessaire pour le vêtement et la nourriture.

Mais l'exemple étant plus efficace que tous les règlemens, rien ne contribua plus que la fondation de Cluny à relever la discipline monastique. Cette institution dut son origine aux vertus et à la sagesse de Bernon, qui de moine de saint Martin d'Autun, était devenu abbé du monastère de la Baulme où il remit d'abord la régularité. Quelques officiers de Guillaume le Débonnaire, duc d'Aquitaine, y ayant logé, en firent à leur retour de si grands éloges au duc, qu'il voulut procurer à ses états un spectacle d'édification tout pareil. Il invita Bernon à le venir trouver à Cluny dans le Mâconnais, et lui dit de chercher dans toutes ses terres le lieu le plus convenable pour ce nouvel établissement. L'abbé de la Baulme était accompagné de saint Hugues, son ami particulier, alors simple moine de Saint-Martin d'Autun, dont quelques auteurs le font abbé sans aucune preuve. Les deux saints religieux répondirent l'un et l'autre : Seigneur, ce sont ces bois, ces côteaux paisibles que Dieu veut faire retentir de ses louanges; nous chercherions en vain un lieu plus propre à les célébrer. Le duc qui aimait la chasse de Cluny, leur dit que c'était là qu'il tenait sa meute. Eh bien, reprit Bernon en souriant, vous est-il si pénible d'en retirer des chiens pour y admettre les serviteurs de Dieu? Le duc ne résista plus, et donna carrière à tous les sentimens de sa religion et de sa générosité.

Ils se trouvent consignés dans l'acte de fondation, daté de Bourges la onzième année du roi Charles, c'est-à-dire, du règne paisible de Charles le Simple en Aquitaine; ce qui se rapporte à l'an 910 (1). Le duc Guillaume s'y exprime ainsi: Voulant employer au bien de mon ame les richesses que Dieu m'a données, j'ai cru devoir rechercher l'amitié des pauvres de Jesus-Christ, et rendre cette bonne œuvre pepétuelle, en fondant une communauté monastique. Que tous les fidèles sachent donc que je donne, pour l'amour de Dieu et de J. C. notre Sauveur, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, la terre de Cluny, située sur la rivière de Grone, avec toutes ses dépendances qui sont dans le comté de Mâcon ou aux environs. Moi Guillaume et mon épouse Engilberge faisons cette donation pour l'ame de notre seigneur le roi Eudes, pour celles de nos parens et serviteurs, pour notre salut, pour tous les chrétiens unis par les liens de la foi et de la charité, à condition qu'à Cluny on bâtira en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul un monastère, qui soit à jamais un refuge pour ceux qui sortant pauvres du siècle, viendront chercher en religion les trésors de la vertu. Les moines et les biens seront sous la puissance de l'abbé Bernon, tant qu'il vivra, après quoi les religieux éliront un autre abbé de leur ordre, selon la règle de saint Benoît, sans que nous ni aucune autre puissance ayons le droit de les en empêcher. Tous les cinq ans ils payeront dix sous d'or à saint Pierre de Rome pour le luminaire, demeureront sous la protection spéciale des saints apôtres, et auront le pape pour défenseur. Je vous supplie donc, ô saints dépositaires des clefs du ciel, et vous pontife romain, de retrancher de l'église et d'exclure du royaume des cieux les usurpateurs des biens du monastère de Cluny, et de protéger puissamment les moines qui y serviront le Seigneur.

(1) Bibl. Clun. p. 2. Mabill. act. 5, p. 78.

Quoiqu'il

Quoiqu'il n'y eût d'abord que douze religieux à Cluny, suivant la règle de saint Benoît, la réputation de leur régularité se répandit de toute part. Bientôt on s'empressa de mettre d'autres monastères sous la conduite de Bernon, qui en gouverna jusqu'à sept en même temps. Mais ce n'était point assez de rappeler la régularité; il fallait rétablir les monastères, dont la plupart avaient été ruinés par les Normands, et se trouvaient toujours exposés à cet horrible fléau. Il plut enfin au Tout-puissant, comme on s'y attendait le moins, de le faire cesser.

Rollon ou Raoul, le plus brave et le plus habile des chefs de cette nation, paraissait plus acharné que jamais à la guerre. Victorieux de toute part depuis plus de trente ans qu'il pillait la France; il ne pouvait digérer l'affront qu'il venait enfin de recevoir sous les murs de Chartres. Il avait été contraint de lever honteusement le siége de cette ville, et pour la première fois de sa vie, il avait donné des marques de terreur si éloignées de son caractère, qu'on ne pût leur assigner d'autre cause que le miracle. On les attribua, ainsi que la déroute de son armée, à la protection de la sainte Vierge, dont la tunique envoyée, à ce que l'on croit, par l'empereur Nicéphore à Charlemagne, se conservait dans l'église de Chartres. Comme la victoire balançait entre les Normands et les Bourguignons venus avec leur duc Richard au secours de la ville, l'évêque Antelme, revêtu des habits pontificaux comme pour célébrer les saints mystères, s'avança au milieu des combattans, portant la croix d'une main, et de l'autre la sainte tunique. Aussitôt les Normands plièrent, et Rollon lui-même se mit à fuir avec une précipitation dont il chercha depuis tous les moyens d'effacer la honte (1).

Le roi Charles, qui ne pouvait sortir par

(1) Will. Gemmet. l. II, c. 15.

les voies ordinaires des embarras qui ne laissaient pas de lui rester, prit le parti de traiter avec le terrible Normand. Il engagea Francon, archevêque de Rouen, à se rendre auprès de Rollon, déjà maître de cette ville, dont il commençait à regarder l'évêque et les citoyens comme ses sujets. Grand capitaine, lui dit Francon avec une fermeté peu commune (1), voulez-vous faire la guerre jusqu'à la mort, ou vous croyez-vous immortel ? Etes-vous donc un Dieu et non pas un homme formé de terre, et qui doit retourner en terre comme tous les autres? Vous n'envisagez qu'une gloire qui fuit comme l'ombre : pensez plutôt à ce que vous deviendrez et à qui vous jugera. Si vous mourez, comme vous avez vécu jusqu'ici, en faisant le malheur des serviteurs de Dieu, vous n'aurez d'autre partage que les flammes éternelles. Si vous abjurez au contraire les erreurs et les fureurs du paganisme, vous jouirez des douceurs de la paix en ce monde et en l'autre. Le roi Charles vous y invite, en vous donnant toute cette terre maritime que vous et Hasting avez ravagée. Pour gage de son amitié, il vous offre encore sa fille Giselle en mariage.

Ces propositions furent très-agréables au Normand ; mais, aussi habile politique que vaillant guerrier, avant de les accepter, il voulut avoir au moins l'air de consulter son armée, tant pour ne pas marquer trop d'empressement, que pour assujettir comme de leur plein gré aux devoirs de la vie civile, des gens naturalisés par une si longue habitude à la violence et au brigandage. On convint que, pour conclure le traité, Rollon s'aboucherait avec le roi, au bourg de Saint-Clair sur la rivière d'Epte. Cependant il fit représenter à Charles, en lui renvoyant l'archevêque Francon, que les terres qu'on lui offrait étant incultes et toutes dépeuplées par les calamités précédentes, ses sujets n'y pourraient subsister sans quelque province voisine d'où ils pus-

(1) Dud. l. 2, p. 79.

sent tirer des vivres. Il fallut encore faire un nouveau sacrifice, qu'adoucirent aux Français la gloire et l'avantage d'humaniser par des mœurs évangéliques la formidable nation des Normands. On leur offrit la Flandre, qu'ils refusèrent, et ils acceptèrent la Bretagne, qui toutefois ne leur fut cédée que pour un temps.

Ces articles étant arrêtés, Rollon vint trouver le roi. Toute la cour s'empressa autour de ce foudre de guerre, qu'on avait fui si long-temps et avec tant d'effroi. La fierté de sa contenance, de ses regards, de toutes ses démarches, un air de noblesse mêlé de férocité, produisirent encore sur les spectateurs une partie de leurs anciennes impressions. Il fit hommage au roi, en mettant ses mains, selon l'usage reçu dès-lors, dans celles du souverain, et Charles lui déclara qu'il lui donnait tout le pays qui s'étend depuis l'Epte jusqu'à la mer de Bretagne, la princesse Giselle pour épouse, et la province de Bretagne pour la subsistance de ses sujets, jusqu'à ce que la Neustrie, qui prit alors le nom de Normandie, fût repeuplée et remise en culture. Rollon, de son côté, promit de vivre en paix avec les Français, et de se faire chrétien. On lui dit qu'un étranger à qui le roi faisait des dons si magnifiques, devait se prosterner devant lui et lui baiser les pieds. Le fier Normand ne voulut jamais entendre à ce cérémonial. Il permit néanmoins qu'un de ses officiers s'en acquittât pour lui. Mais le sujet, aussi fier que le maître, prenant le pied du roi pour le baiser, le leva si brusquement, qu'il fit tomber ce prince à la renverse. Les Normands jetèrent de grands éclats de rire. Les Français, après quelques murmures, se laissèrent persuader que cette chute était l'effet du hasard. On se sépara, en apparence fort satisfait de part et d'autre.

Rollon tint parole : après s'être fait instruire par l'archevêque Francon, il reçut le baptême l'an 912. Robert, duc de France, fut son parrain, et lui donna son nom. Le duc de Normandie, nommé

ainsi Robert depuis son baptême, fit instruire et baptiser en assez peu de temps ses comtes, ses chevaliers et toute son armée. Pour manifester sa foi par ses œuvres, il demanda à son pasteur quelles églises et quels saints étaient les plus révérés dans son nouvel état? Francon lui nomma les cathédrales de Rouen, de Baïeux et d'Evreux dédiées à la sainte Vierge, l'église de Saint-Michel bâtie sur un rocher au milieu de la mer, celle de Saint-Pierre, aujourd'hui Saint-Ouën, dans un faubourg de la capitale, et celle de Jumiége aussi dédiée à saint Pierre. Et dans le voisinage, reprit Robert, quel est le saint estimé le plus puissant? C'est le grand saint Denys, répondit Francon. Eh bien, dit Robert, avant de partager les terres entre mes vassaux, j'en veux donner une partie à Dieu, à sainte Marie et à ces autres saints, dont je prétends me faire des protecteurs. En effet, dans la semaine de son baptême, encore revêtu de l'habit blanc selon l'usage, il donna chaque jour une terre à chacune de ces églises, dans l'ordre où l'on vient de les nommer. Il ne vécut que cinq ans depuis, et fit des biens à peine concevables dans ce court espace de temps. Il rétablit la population et rappela l'abondance dans toute la province, releva les villes ruinées, rebâtit quantité d'églises, fit refleurir la religion de toute part, donna de bonnes lois qu'il fit parfaitement observer, et sur-tout imprima si bien à ses sujets le goût de l'ordre et de la justice, qu'il les caractérise encore depuis un temps si éloigné. Il proscrivit le vol avec tant de sévérité, qu'ils n'osaient même lever sur leur chemin un meuble perdu qu'ils y rencontraient. On raconte que le duc ayant suspendu son bracelet à une branche d'arbre au milieu de la campagne, il y demeura trois ans sans que personne osât y toucher. Son nom seul était si redouté, qu'il suffisait de le réclamer, pour en imposer à tous ceux qui commettaient quelque violence. Il n'est cependant rien moins qu'assuré, que les clameurs de haro proviennent de la réclamation du nom de Raoul ou

Rollon, et non pas plutôt du mot tudesque *haro*, qui signifie cri ou clameur.

Le nom de Raoul, si terrible aux Normands ses sujets, le devint bien davantage aux barbares indisciplinés qui continuaient d'errer sur les mers et d'infester les côtes de l'Océan. Le duché de Normandie devint une barrière contre les Normands mêmes, qui n'osèrent plus en approcher, ou qui ne s'y réunirent insensiblement des autres contrées de la France, que pour y prendre des mœurs, s'y assujettir aux lois et à tous les usages d'un peuple civilisé. Ainsi le terrible fléau qui désolait la France depuis si long-temps, finit tout à coup par le secours visible et comme par le ministère immédiat de son ange tutélaire, puisqu'il y a si peu d'apparence qu'on puisse faire honneur de ce succès à un prince sans génie et sans caractère, tel que Charles le Simple. Mais ce qui ne put être en lui le résultat des vues profondes et d'une vaste prévoyance, n'en procura pas moins le salut de la monarchie. Une province cédée à propos, devint le rempart de toutes les autres.

Les Normands épars dans les différentes provinces de la France, ne tardèrent point à suivre l'exemple des sujets de Robert ou Raoul. Dès le pontificat de Jean X, il y en avait un si grand nombre de convertis dans les contrées soumises à la métropole de Reims où ils s'étaient particulièrement répandus, que l'archevêque Hervé consulta ce pape sur la manière de conduire ces nouveaux chrétiens. Jean X avait succédé, vers la fin d'Avril 914, au pape Landon, successeur immédiat d'Anastase III, et arrière-successeur de Sergius : deux pontifes qui n'occupèrent ensemble le saint siége que deux ans et huit mois; Anastase, depuis le mois d'Août 911 jusqu'au mois d'Octobre 913; Landon, depuis ce mois d'Octobre jusqu'au mois d'Avril suivant. On loue Anastase pour la douceur du gouvernement. Landon est blâmé d'avoir transféré Jean à l'archevêché de Ravenne, du

siége de Bologne pour lequel il n'était pas encore sacré. C'était la jeune Théodora, digne émule de Marozie son aînée, qui faisait passer ce clerc de l'église de Ravenne par tant de degrés d'illustration, sans autre mérite, selon Luitprand et plusieurs historiens modernes, que celui de la figure et d'un commerce honteux avec elle. Muratori l'appelle au contraire un homme d'une grande ame et d'un grand courage; et l'ancien panégyriste de l'empereur Bérenger le représente comme un pontife plein de sagesse et fort attaché à ses devoirs. D'autres écrivains ne laissent pas d'avancer que Théodora le trouvant encore trop éloigné d'elle à Ravenne, tandis que l'esprit d'intrigue la retenait à Rome, elle ne le fit élire et ordonner pape, sous le nom de Jean X, qu'afin de mieux satisfaire sa passion.

Quoi qu'il en soit de ces jugemens divers, ce pontife fit à la consultation d'Hervé une réponse fort sage, et bien plus analogue à la sainteté du siége apostolique, qu'à la dépravation prétendue de l'organe qui en proférait les oracles (1). Après avoir témoigné sa joie sur la conversion des Normands, il enseigne comment il en faut user avec ceux qui sont retombés depuis leur baptême dans quelques fautes d'idolâtrie, ou dans ces atrocités barbares et sacriléges qui leur avaient été si longtemps familières, et qui en particulier avaient fait périr par leurs mains tant de personnes consacrées à Dieu. Si c'étaient d'anciens fidèles, dit-il, on les jugerait suivant la rigueur des canons; mais comme ils sont à peine soumis au joug de la foi, il ne convient pas de les traiter dans toute la rigueur des règles, de peur que ce fardeau, auquel ils ne sont pas accoutumés, ne leur paraisse insupportable, et qu'ils ne retournent à leur première façon de vivre. Quant à la pratique et aux modifications particulières, c'est à vous à en juger,

(1) Flod. IV, c. 14.

comme nous vous y autorisons. Puisque vous avez cette nation dans votre voisinage, vous en pouvez mieux connaître les dispositions et les mœurs; car s'il s'en trouve qui soient capables de subir la pénitence canonique, vous ne devrez pas les en dispenser. N'ayant ainsi pour but que le salut des ames, par votre zèle apostolique pour les Normands, vous participerez à la couronne immortelle du grand saint Remi, apôtre des Français.

Les irruptions des Hongrois qui marchaient sur les traces des premiers Normands, donnèrent lieu à des questions d'une autre nature. C'était une opinion fort répandue parmi le peuple, que les prédictions d'Ezéchiel et de l'Apocalypse touchant Gog et Magog, annonçaient les ravages de ces nouveaux destructeurs (1). Viefrid, évêque de Verdun, consulta sur ce sujet un savant abbé, qui traita cette opinion de préjugé populaire. Par toutes les circonstances de la prophétie d'Ezéchiel qu'il combine entr'elles avec beaucoup de sagacité, par la connaissance qu'il avait des différens interprètes, des monumens antiques d'une solide érudition, des auteurs tant juifs que chrétiens, et de l'historien Josephe en particulier, il fait voir que les traits du tableau de Gog et Magog ne sauraient s'appliquer d'une manière tant soit peu plausible à des peuples obscurs et nouveaux, tels que les Hongrois, dont on ignorait la patrie, et dont les anciens ne savaient pas même les noms. Quant aux passages de l'Apocalypse qu'on leur appliquait, il montre que cette application tire uniquement sa source des terreurs vulgaires, n'ayant point d'autres traits de convenance que le terme vague de mille ans, auquel l'écrivain sacré dit que Satan sortira de sa prison, et séduira, par le moyen de Gog et Magog, les peuples qui sont aux quatre coins de la terre. Mais qui doute, ajoute-t-il, que cette prophétie, nommée à si juste titre Apoca-

(1) Tom. XII, Spicil. p. 349.

lypse ou révélation, ne soit très-mystérieuse, et n'ait besoin en plusieurs endroits d'être expliquée figurément? Il ne faut donc pas entendre des nations corporelles par Gog et Magog, mais l'esprit d'orgueil et de destruction qui s'est élevé contre la cité de Dieu, ou contre l'église. Gog signifie le toit, c'est-à-dire, la superbe hauteur des hérésiarques, et Magog ce qui vient du toit, ou leurs sectateurs.

C'était la Germanie qui était la plus exposée aux fureurs des Hongrois. L'an 912, ils pillèrent sans obstacle la Thuringe et la Franconie. Ils ravagèrent ensuite l'Allemagne, c'est-à-dire, le pays du Haut-Rhin, où il y en eut un grand nombre de tués par les Allemands et les Bavarois, ce qui ne les rendit que plus ardens à porter le fer et le feu dans le sein de la Germanie, jusqu'au fond de la Saxe. A Brême, ils massacrèrent un nombre infini d'habitans, mirent le reste aux fers, égorgèrent les prêtres aux pieds des autels, brûlèrent les églises, se jouèrent des croix et de tout ce qui servait au culte divin. Mais tout à coup il s'éleva un ouragan, qui enlevant les bois embrasés des églises où ils avaient mis le feu, les portaient au loin sur leurs bataillons épars, et ils trouvèrent leur châtiment dans leurs propres sacriléges. Un plus grand nombre encore trouva la mort dans la rivière, où ils se précipitaient pour se dérober aux flammes (1).

D'autres passèrent le Rhin; ils se répandirent dans les royaumes de Lorraine et de Bourgogne, et jusque dans les provinces les plus méridionales de la France. Une illustre et sainte recluse nommée Viborade (2), qui vivait près du monastère de Saint-Gal, eut révélation de leur arrivée prochaine. Elle pourvut, autant qu'il lui fut possible, à la sureté de ses voisins, mais elle ne voulut jamais quitter sa cellule, où elle était entrée,

(1) Alam. c. 46. (2) Vit. ap. Boll. et Mabill.

à sa consécration, comme dans son tombeau. Elle y mourut en effet de trois coups de hache que lui donnèrent ces ennemis du nom chrétien. Elle est honorée comme martyre. Suivant la prédiction de la sainte, on ne fit aucun mal à Richilde son élève, qui était recluse dans une cellule attenante à la sienne.

En Flandre, où ces barbares mettaient tout à feu et à sang, les moines de Lobes sortirent précipitamment de leur monastère, où ils ne laissèrent que quelques vieillards, et ils allèrent se retrancher du mieux qu'ils purent sur une montagne voisine, près des reliques de saint Ursmare et de saint Ermin leurs anciens abbés. Les Hongrois enchaînèrent les moines qui étaient restés, et allèrent avec ceux-ci assiéger les fugitifs. Pour intimider les assiégés, les barbares commencèrent par couper la tête à deux des captifs, et flagellèrent cruellement tous les autres. Leurs confrères, qui voyaient cette exécution de leurs retranchemens, sentirent s'évaporer plus de la moitié de leur courage : ils furent glacés d'effroi, et les armes leur tombèrent des mains, quand ils virent leurs ennemis farouches s'élancer avec impétuosité vers leur faible asile, qu'ils regardaient comme déjà forcé. Ils s'embrassaient les uns les autres, ils n'attendaient que le moment de périr, ils criaient tous ensemble : Seigneur, ayez pitié de nous; saint Ursmare, secourez vos enfans. Le ciel vint en effet à leur secours. Une grosse pluie qui survint tout à coup, ne rendit pas seulement inutiles les arcs détendus des assiégeans, mais la violence de l'orage répandit une terreur panique parmi eux : ils s'enfuirent avec plus de précipitation qu'ils n'étaient venus.

L'Austrasie cependant, ainsi que la Germanie, commençait à respirer sous des princes plus dignes de l'empire que les faibles descendans de Charlemagne. Le jeune Louis IV, roi de Germanie, étant mort vers le commencement de l'an

912, le 19 Octobre de la même année les Austrasiens avaient élu en sa pace Conrad, duc de Franconie. Suivant l'ordre de la succession observé jusqu'alors, Charles le Simple devait être reconnu roi des Français Orientaux aussi-bien que des Occidentaux. Mais ce concurrent était méprisé, et pouvait l'être sans péril. Les seigneurs s'adressèrent d'abord à Otton, duc de Saxe (1), qui par un détachement peu commun s'excusa sur son grand âge, et par une générosité bien plus rare encore, leur conseilla de prendre le duc de Franconie, qu'il leur représenta, quoique son ennemi personnel, comme plus capable que lui de gouverner la nation. Ainsi Conrad fut élu d'un consentement unanime, et régna tranquillement pendant les sept années qu'il vécut encore. Il remplit les espérances des auteurs de son élévation, et procura de tout son pouvoir le bien de l'état et de l'église.

Saint Radbod d'Utrecht (2) fut un des évêques qui secondèrent le plus utilement ses desseins pour le bien public, en se renfermant néanmoins, avec une délicatesse bien rare alors, dans l'ordre des choses qui concernaient directement son ministère. Quelques instances que pût lui faire le prince pour l'engager au service de l'état, il répondit constamment qu'un évêque ne doit pas s'occuper des affaires du siècle, mais uniquement des intérêts du ciel et du soin des ames; qu'en priant pour le roi et pour le peuple, en les sanctifiant, en les portant à remplir leurs devoirs réciproques, il servirait bien mieux l'empire, qu'en donnant à la politique un temps si nécessaire à la religion. Quoiqu'il fût de l'extraction la plus illustre, descendant par sa mère de l'ancien duc de Frise dont il portait le nom, il craignait tellement les distinctions et les honneurs, qu'il fallut le contrain-

(1) Ditm. l. 1, suppl. Reg. 911. Herm. contr. 912.

(2) Act. sæc. v. Bened. p. 25.

dre à souscrire aux vœux unanimes du peuple et du clergé qui l'avaient élu pour pasteur. Il ne se consola de cette élévation, que par l'occasion qu'il en prit d'embrasser la vie et l'habit monastique, à l'exemple de saint Willibrord et de saint Boniface ses prédécesseurs. On lui attribue le don des miracles et de prophétie. Il faisait communément sa résidence à Deventer, depuis que les Normands avaient ruiné Utrecht, ainsi que la plupart des évêchés de ces cantons. Comme il visitait la Frise, afin d'en extirper les restes de l'idolâtrie, ces barbares vinrent en foule pour s'y opposer. Il les exhorta eux-mêmes à se convertir. Ils ne répondirent que par des blasphèmes et des menaces furieuses de le mettre à mort. Il leur donna sa malédiction, et sur le champ ils furent attaqués d'une maladie pestilentielle dont ils périrent presque tous. Un jour qu'il célébrait la messe, il dit à deux de ses assistans, qu'il n'avait que trois ans et demi à vivre, et qu'un jeune homme appelé Baudri lui succéderait : ce qui se vérifia ponctuellement.

Sigismond, évêque d'Alberstad, se distinguait dans le même temps par ses talens et sa piété, par une profonde connaissance des sciences divines et humaines, et par une fermeté vraiment épiscopale. Henri, fils d'Otton duc de Saxe, avait épousé Ratteburge, veuve opulente et fort belle, qui avait pris le voile de religion. Comme ce prince se trouvait dans le diocèse d'Alberstad, l'évêque le reprit courageusement, et lui défendit d'habiter avec cette femme (1). Peu après, c'est-à-dire l'an 919 (2), Henri devint roi de Germanie, par la reconnaissance du roi Conrad qui, avant de mourir, rendit à Otton, dans la personne de son fils, l'office généreux qu'il en avait reçu, et engagea les seigneurs du royaume à le lui donner pour successeur, comme le prince le plus digne de les gou-

(1) Ditm. l. 1.

(2) Regin. sub. 919.

verner : témoignage d'autant plus digne d'éloges, que la justice n'y avait pas moins de part que la reconnaissance. Henri fut surnommé l'Oiseleur, parce qu'il était à la chasse de l'oiseau, quand Conrad lui fit porter les ornemens royaux par son frère Eberhard. L'élévation de ce prince, loin de corrompre ses mœurs, ne servit qu'à les épurer. Il ne vit dans le trône qu'une obligation plus grande de mettre les lois en recommandation, et de donner l'exemple de la vertu. Se souvenant alors des avis salutaires de l'évêque Sigismond, il rompit les nœuds illégitimes qui l'unissaient à Ratteburge, et en contracta de plus religieux tout ensemble et de plus honorables, avec Mathilde, de la race illustre de Wittékind.

L'église d'Espagne, toujours tourmentée par les musulmans, comptait aussi plusieurs évêques dont les vertus et le zèle éclairé honoraient le saint caractère. On fait sur-tout mention de Sisenand de Compostelle et de Gennade d'Astorgue, tous deux honorés comme saints. Ils vivaient sous le règne d'Ordogno II, qui avait succédé en 914 à son frère Garcia, et qui transféra d'Oviédo à Léon le siége de son royaume, qui depuis porta le nom de cette derniere ville. La bonne odeur des vertus de Sisenand s'était répandue jusqu'à Rome. Le pape Jean X, à qui ce seul trait oblige d'accorder au moins de la décence et les apparences de la piété, ayant envoyé un légat en pélerinage au tombeau de saint Jacques, écrivit au saint évêque, afin qu'il fît continuellement des prières pour lui auprès du saint apôtre (1). Sisenand fit réponse au pape par un prêtre que le roi chargea aussi de ses lettres et de présens magnifiques pour le pontife. Ce député d'un saint évêque et d'un roi zélé pour la religion de ses pères, fut reçu à Rome avec de grands honneurs. Pendant un an qu'il y demeura, il eut plusieurs conférences avec les Ro-

(1) Ambr. Mor. l. xv, c. 47.

mains, touchant le rit usité en Espagne, et nommé mozarabique. De retour en Galice, il rendit compte à son évêque de ce qu'il avait vu et appris à Rome. Le respect de la doctrine et des traditions de l'église romaine fit aussitôt assembler un concile en Espagne. On y examina attentivement et sans prévention tous les points différens de chaque observance; mais on reconnut avec consolation qu'elles étaient également conformes à la foi catholique. En conséquence, on ne jugea point à propos de changer des usages respectables par leur antiquité, et qui peuvent avoir leur utilité comme leur forme particulière. On conclut seulement à se conformer au rit romain, de la manière la plus littérale, pour les formules de la consécration. Telle était, dans les temps même les plus ténébreux, l'attention de l'église à conserver dans toute leur intégrité les moindres parties d'une sainte tradition.

Saint Gennade (1) avait passé à l'évêché d'Astorgue, de l'abbaye de Viezo autrement appelée Saint-Pierre des Montagnes. C'est le monastère que saint Fructueux de Brague avait fondé dans une de ses terres, vers le milieu du septième siècle. Depuis ce temps-là, il était devenu presque inhabitable. L'abbé Gennade, avec ses moines, fut obligé d'en défricher, à la sueur de son front, les campagnes hérissées d'épines et d'arbres sauvages, d'y replanter des arbres fruitiers et des vignes, d'en relever les bâtimens ruinés. Quand il fut évêque, il rétablit plusieurs autres monastères presque détruits par les Sarrasins, y fit refleurir la régularité et l'étude des sciences ecclésiastiques. Comme les livres étaient fort rares en ce temps-là, principalement en Espagne où les Sarrasins exerçaient le pillage depuis si long-temps, Gennade, pour multiplier les lumières par leur communication, engagea ces diverses communautés à se prêter mu-

(1) Boll. 25 Mai.

tuellement le peu de volumes qu'elles possédaient; mais à charge de les renvoyer au monastère auquel ils avaient été donnés. C'est ce que nous apprenons par son testament, qui nous est resté. Il quitta son siége avant sa mort, et se retira au monastère nommé le Mont du Silence, pour ne s'occuper dans cet asile du recueillement qu'à préparer le compte qu'il avait à rendre au souverain Juge. Ainsi les églises d'Occident les plus désolées par l'inondation des Barbares, s'étudiaient au moins à opposer quelque digue au progrès de l'ignorance, et à tous les désordres qu'elle traînait à sa suite.

En Orient au contraire et dans la même progression, la majesté des lois et la pureté de la religion tiraient à leur fin. Léon le Philosophe ne cessa de déshonorer sa philosophie par ses mœurs, qu'en cessant de vivre le 11 Mai 911. Il eut pour successeur son frère Alexandre, qu'il avait déclaré empereur au lit de la mort, et son fils Constantin, enfant de six ans, couronné dès l'année précédente. Alexandre fut l'opprobre et le scandale de l'empire, pendant la courte durée de son règne qui ne fut guère que d'un an (1). La mollesse et la crapule, les excès de la chasse, de la table et des femmes sont les moindres taches dont il se souilla. Il accorda une confiance aussi impie qu'insensée aux devins et aux magiciens. Dans une course de chevaux qu'il fit faire sur la place de l'Hyppodrome, il mêla les chandeliers et les tapisseries des églises aux monumens d'idolâtrie qui formaient le reste de la décoration. On ajoute qu'il fit sacrifier à ces idoles, et qu'un jour il dit en soupirant: Hélas! quand les Romains révéraient ces divinités, ils étaient invincibles (2). Sa mort fut digne de sa vie. Après avoir bu avec excès dans les chaleurs de la canicule, il alla jouer à la paume, et fut atteint d'une hémorragie dont il périt après un règne d'environ treize mois.

(1) Post Theoph. p. 233. (2) Aret. Exchempere.

Le faix de l'empire resta tout entier au jeune Constantin, surnommé Porphyrogénète, soit à cause de l'appartement revêtu de porphyre où les impératrices faisaient leurs couches, soit plutôt parce qu'il était né dans la pourpre, c'est-à-dire, d'un père empereur, avantage que n'avait point son collègue. Le jeune empereur ayant d'abord un grand attachement pour sa mère Zoé, cette impératrice fameuse par les quatrièmes noces de Léon, il la fit rappeler au palais d'où Alexandre l'avait chassée, et lui laissa tout le soin du gouvernement. Mais après quelques années, le grand amiral Romain-Lécapène s'empara de l'esprit de Constantin, lui fit épouser sa fille Hélène, et renferma dans un monastère l'impératrice Zoé. La même année 919, il persuada à Constantin de l'associer à l'empire, et il y associa lui-même dans la suite trois de ses fils, Christophe, Etienne et Constantin; de manière que Constantinople eut cinq empereurs à la fois. Mais la famille de Romain, ainsi élevée par l'intrigue, fut presque aussitôt renversée par la jalousie et la discorde, le père par son fils, et les frères par l'ingratitude, qui les fit conspirer sans succès contre le premier auteur de leur illustration. Constantin, fils de Léon, ne resta seul empereur que pour se rendre plus odieux, en abandonnant les rênes de l'état à sa femme Hélène, princesse avare qui accabla les peuples d'impôts, et mit tout à prix d'argent, le sacré comme le profane. Après un règne de 49 ans, il périt enfin lui-même, empoisonné par son fils.

Romain-Lécapène avait un troisième fils nommé Théophylacte, à qui il destina le siége patriarcal de Constantinople, tandis qu'il était encore sur le trône. Mais Théophylacte se trouvant trop jeune pour occuper cette dignité, après la mort du patriarche Etienne, successeur de Nicolas le Mystique, on élut le moine Tryphon, que les Grecs représentent comme un saint, et qui toutefois souffrit, contre les règles, de n'être ordonné que

pour un temps, jusqu'à ce que le jeune prince fût en âge d'être patriarche : exemple fameux et des plus anciens de l'abus qu'on a depuis condamné avec tant de rigueur, sous le nom de confidence. Après environ cinq ans de possession, Tryphon se retira au monastère d'où on l'avait tiré et où il mourut. Mais le dépôt qui lui avait été confié ne pouvant encore passer avec bienséance dans les mains d'un enfant à peine parvenu à l'âge de puberté, le patriarcat fut vacant pendant près d'un an et demi (1). Enfin le jour de la Purification, 2 Février de l'an 933, on installa Théophylacte, qui n'avait encore que seize ans. Dès qu'il fut son maître, il se comporta comme son entrée à l'épiscopat donnait lieu de s'y attendre. Il était si passionné pour la chasse et pour les chevaux, qu'il en eut plus de deux mille, et les nourrit avec une somptuosité qui tient de la folie. Ce n'était pas l'orge et le foin qui faisaient leur pâture, mais les dattes et les pistaches, les noisettes, les figues, les raisins secs, trempés dans d'excellent vin, avec des parfums exquis. Peu content de dissiper ainsi le saint patrimoine, il mettait en vente les ordinations des clercs et les promotions des évêques. Rien ne paraissait lui importer que le soin de ses chevaux, qu'il connaissait chacun par son nom. Un jour de jeudi-saint qu'il célébrait les saints mystères, on vint lui annoncer qu'une de ses jumens de prédilection venait de lui donner un poulain. Il quitta l'autel pour l'aller voir sur le champ, puis revint achever l'office. Sa folle passion fut enfin la cause de sa mort. En montant un de ces chevaux aussi fougueux que soigné, il se froissa le corps à un mur et perdit tant de sang, qu'il tomba dans une hydropisie dont il mourut à l'âge d'environ quarante ans.

L'ordination de ce patriarche s'était faite du

(1) Anon. n. 32. Sim. Mag. 43.

consentement

consentement du pape, qui avait envoyé des légats à Constantinople avec une lettre synodique pour l'autoriser. Il lui avait même accordé le pallium à perpétuité, quoique les patriarches et les autres prélats de l'Orient ne paraissent pas avoir reçu jusqu'alors cette décoration des papes. La chaire de saint Pierre était alors occupée par Jean XI, fils de la fameuse Marozie et de Gui duc de Spolète, non du pape Sergius, comme l'avance Luitprand, uniquement fondé sur des bruits populaires. Depuis la triste fin de Jean X, étranglé par les ordres de Marozie, vers le milieu de l'an 928, il y avait eu deux autres pontifes, dont le premier, nommé Léon VI, ne siégea qu'environ sept mois, et Etienne VII un peu plus de deux ans. Jean XI fut ordonné à l'âge de vingt-cinq ans, le 20 Mars 931, jeunesse bien peu convenable au père commun de tous les fidèles, et qui en effet, dans les cinq années qu'il vécut depuis son élévation, ne fournit aucun trait qui fût digne d'un caractère si auguste. Son frère utérin, nommé comme lui Alberic, s'était emparé de toute l'autorité dans Rome. Il ne cessa de le dominer et de le maltraiter, jusqu'à ce que l'ayant jeté dans une prison où il le tint trois ans, ce jeune et malheureux pape, victime tant de la folle tendresse que du dépit dénaturé de ses proches, mourut au commencement de Janvier 936.

Peu de jours après, on lui donna pour successeur Léon VII, appelé Léon VI dans plusieurs catalogues, qui ne traitent qu'en intrus le premier pape de ce nom. Celui-ci se montra bien différent de tous ceux qui dans ce malheureux siècle furent la pierre d'achoppement pour la foi qu'ils devaient affermir. Loin de rechercher une dignité ambitionnée par tant de téméraires qui n'en considéraient que l'éclat, il avait fait tous ses efforts pour l'éviter, suivant les anciennes maximes presque oubliées alors. Il continua dans son pontificat sa manière de vivre, son application à la

prière et à la méditation des vérités éternelles, se montrant néanmoins affable envers tout le monde, grand dans ses vues, sage dans ses résolutions et ses démarches, engageant et plein d'aménité dans ses discours. C'est ainsi que le peint Flodoard (1), qui avait vécu familièrement avec lui.

Alberic, frère de Jean XI, et toujours maître de Rome, étant en discorde avec Hugues son beau-père, roi de Provence et d'Italie, Léon fit venir saint Odon, abbé de Cluny, afin de les réconcilier. Le saint abbé opéra le double prodige, et de réveiller les sentimens de la nature étouffés dans le cœur de deux princes, et d'étouffer dans l'ame du fier Alberic le ressentiment de l'outrage que lui avait fait le roi Hugues en lui donnant un soufflet en public (2). Alberic conçut tant de respect et d'affection pour le saint, qu'un homme grossier et brutal ayant levé la main pour le frapper, le prince la lui eût fait couper, si le saint outragé ne se fût rendu l'intercesseur du coupable. Odon signala sa douceur et sa charité en mille autres rencontres. Il répandait d'abondantes aumônes dans tous les lieux de son passage, et la manière dont il faisait ses largesses l'emportait sur les largesses mêmes. A Sienne, désolée par la famine, il vit dans la rue trois hommes, qu'à l'air de noblesse qu'ils conservaient dans une misère extrême, il jugea gens de condition. Pour ménager leur délicatesse, il fit semblant d'avoir grande envie de quelques semences qui leur restaient, et donna une somme considérable pour se procurer ces raretés prétendues.

Odon était né au pays du Maine, de parens illustres et si pieux, qu'à l'exemple de leur fils, ils embrassèrent dans la suite la vie religieuse. Ce fut par la ferveur de leurs prières qu'ils obtinrent du ciel cet enfant de bénédiction, dont la mère était déjà fort avancée en âge quand elle le conçut, et

(1) Flod. Chr. an. 936. (2) Vit. l. 1 et 2. Luitpr. l. IV, c. 1.

qu'ils offrirent à saint Martin peu après sa naissance. L'heureux naturel d'Odon, ses vertus prématurées et toutes les grâces dont le ciel l'avait prévenu, l'inclinèrent encore plus que ses parens à se consacrer entièrement à Dieu. Les chanoines de Saint-Martin de Tours, au nombre de cent cinquante, occupant la place des trois cents moines qui avaient composé autrefois le clergé de cette église, gardaient encore les principales observances de la vie régulière. Ils s'acquittaient fidèlement des offices entrecoupés auxquels on avait réduit la psalmodie perpétuelle, vivaient séparés des périls du siècle, et sur-tout du commerce des femmes, qui n'entraient point dans leur cloître. Odon se coupa les cheveux, et se fit recevoir avec les solennités ordinaires parmi ces chanoines réguliers. Il en fut bientôt l'exemple et la plus brillante lumière. Comme il avait de grandes dispositions pour les sciences, on l'envoya étudier à Paris, comme en l'une des écoles où la barbarie n'avait point empêché que la doctrine ne se perpétuât par une succession continue d'excellens maîtres. Il y étudia sous Remi, savant moine de Saint-Germain d'Auxerre, qui avait eu pour maître son confrère Héric, disciple de Loup de Ferrières et de Haimond d'Alberstad, tous deux instruits par Raban, qui l'avait été par Alcuin. Odon profita si bien dans l'art de raisonner et d'écrire, que Turpion de Limoges, prélat des plus distingués de son temps par sa science et par sa vertu, après l'avoir ordonné prêtre, lui fit rédiger et publier, en forme de conférences, ce qu'il lui avait souvent inculqué, tant contre le relâchement des prêtres que sur l'excellence du sacerdoce. Ce fut là comme l'essai de la capacité d'Odon, et le prélude de plusieurs autres ouvrages solides qui nous en sont restés.

Il était alors moine de Cluny, où l'envie de servir Dieu plus parfaitement l'avait conduit enfin, après lui avoir fait parcourir les contrées de la

France les plus renommées pour leurs monastères. Il n'en avait trouvé aucun autre où il pût suivre le plan de perfection qu'il avait conçu. Depuis soixante ans, les guerres civiles et les ravages des Barbares les avaient presque tous détruits. On ne voyait en leur place que des tas de ruines, avec quelques pans de murs enfumés, et à peine échappés à la fureur des incendies qui avaient consumé tout le reste. En plusieurs cantons et dans des provinces entières, on avait peine à retrouver la place où avaient été ces cloîtres immenses et ces magnifiques églises, dont on ne jugeait plus que par l'inégalité des terres et des monticules, déjà tout couverts de ronces et de buissons, et sous lesquels les moines et les monastères étaient ensevelis. Les religieux qui n'avaient pas été massacrés, menaient une vie errante et vagabonde, et s'ils pouvaient respirer quelque part, ils s'y construisaient à la hâte quelques méchantes cabanes, où ils étaient bien plus occupés à chercher leur subsistance qu'à pratiquer leur règle. Leur nombre diminuant de jour en jour, et le calme venant à se rétablir, les clercs en bien des endroits occupèrent les maisons abandonnées par les moines : de là tant de fondations régulières qui se trouvent encore possédées par le clergé séculier.

Odon ayant trouvé à Cluny ce qu'il avait inutilement cherché par-tout ailleurs, fut accueilli dans cette sainte maison, comme le demandaient la pureté de ses vues et la connaissance qu'on y avait de sa doctrine. On le chargea d'abord de l'école, ou du soin de la jeunesse, comme il était âgé d'environ trente ans : à l'âge de quarante-huit, il reçut la consécration abbatiale, du vivant et à la sollicitation de l'abbé Bernon qui touchait à sa fin, et par l'ordre exprès des évêques, qui firent violence à la modestie du saint coadjuteur. Bernon mourut peu de temps après, sans avoir jamais formé un corps de congrégation des différens monastères qui lui étaient soumis : c'est proprement son successeur

Odon qui fut l'instituteur de cette association ou congrégation de Cluny. Il y attacha une multitude de monastères anciens et considérables qu'on lui donna par estime, non-seulement en France, mais jusqu'en Italie et à Rome. On le reconnaissait pour abbé de toutes ces maisons en général ; mais il ne laissait pas de mettre en chacune un abbé particulier, qui était comme son vicaire. Entre les principales abbayes qu'il réforma en France, on en compte trois, savoir, Aurillac, Sarlat et Tulle, qui sont devenues autant d'évêchés. De son vivant, la seule abbaye de Cluny reçut tant de donations, qu'il en reste cent quatre-vingt-huit chartres. Saint Odon vécut jusqu'à l'année 942, dernière du pontificat d'Etienne VIII, qui avait succédé à Léon VII vers le milieu de l'an 939, et qui occupa le saint siége trois ans et quatre mois. On observe que ce pape, en passant du siége de Pavie à celui de Rome, quitta le nom de Pierre, par respect pour le prince des apôtres, dont aucun de ses successeurs n'a porté le nom. Il avait fait venir Odon à Rome pour la troisième fois, et le saint abbé y tomba malade. Mais il eut encore assez de force pour retourner en France, et arriver à Tours pour la fête de saint Martin, à l'intercession duquel il reconnut devoir cette prolongation de ses jours. Il célébra la fête avec une dévotion extraordinaire, et mourut le jour de l'octave, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ce saint restaurateur de la discipline monastique eut des imitateurs dans les différentes contrées des Gaules. La Belgique exerça principalement le zèle de saint Gérard, abbé de Brogne (1). Il était né au territoire de Namur, d'une famille illustre, et il montra dès la plus tendre jeunesse un grand fonds de religion, avec un éloignement extrême des vices de cet âge. Dans le métier des armes où sa naissance l'engagea d'abord, il conserva toute la pureté de

(1) Sæc. v, Act. Bened. p. 248.

ses mœurs ; il acquit la réputation d'une probité incorruptible et d'une telle sagesse, qu'il devint le conseil du comte de Namur. Il en était si chéri et si estimé, qu'il n'eut pas peu de peine à surmonter cet obstacle, quand il se crut appelé à une vie plus parfaite. Mais il se rendit sourd à la voix de la faveur qu'appuyaient ses proches, se coupa la barbe et les cheveux, et prit l'habit monastique à Saint-Denys, où il demeura dix ans. Après quoi, il en tira douze moines, les mit à la place des clercs qui desservaient l'église de Brogne, et en fit un monastère que les vertus de ce saint abbé et de ses disciples rendirent aussitôt célèbre. Arnoulx, comte de Flandre, et Gislebert, duc de Lorraine, en furent si édifiés, qu'ils le prièrent de réformer tous les monastères de leurs états. La réforme s'étendit jusqu'en France, aux abbayes de Saint-Remi de Reims et de Saint-Riquier. La mense abbatiale de Brogne a été unie à l'évêché de Namur.

Les destructeurs barbares des monastères et de la discipline monastique en devinrent eux-mêmes les restaurateurs. Guillaume, fils et successeur de Raoul ou Robert, premier duc de Normandie, ne vit pas plutôt les effets de son zèle pour le rétablissement du calme et de la tranquillité parmi ses sujets, qu'il s'attacha à faire refleurir la piété dans ses anciens asiles. Il rebâtit un grand nombre de monastères, entr'autres celui de Jumiége, à l'occasion que nous allons dire (1). En chassant dans le voisinage, il aperçut deux solitaires occupés à fouiller dans les ruines, pour en construire quelques cellules. S'étant ensuite enfoncé dans la forêt à la poursuite d'un sanglier, l'animal furieux revint sur lui, le renversa de cheval, et peu s'en fallut qu'il ne le fît périr. Le duc échappé à une mort si prochaine, revint à Jumiége, où on lui offrit des rafraîchissemens qu'il accepta, et dont tout le prix consistait dans la charité empressée et respectueuse

(1) Will. Gemmet. l. III, c. 7.

de ces pauvres solitaires. Leur indigence était telle, qu'ils n'eurent rien de mieux à servir au prince, que du pain d'orge et de l'eau. Le duc attendri leur promit sur le champ de rebâtir leur monastère : il le fit sans délai, et d'une manière digne de lui. Comme avec toutes les qualités du trône il avait beaucoup de piété, beaucoup de zèle, et des idées saines sur la religion, il fit venir à Jumiége douze religieux édifians et parfaitement instruits, pour y rétablir la régularité. Il en voulut donner l'exemple lui même, et il eût exécuté sur le champ la résolution qu'il en avait prise dès sa plus tendre jeunesse, si l'abbé ne lui eût représenté, que son fils Richard étant encore enfant, il se rendrait responsable des troubles qui ne manqueraient pas de survenir après sa retraite (1). Guillaume, sans changer de dessein, en différa l'exécution, se munissant cependant d'un habit monastique, pour s'en revêtir aussitôt que le bien de ses peuples le lui permettrait. Il comptait tenir sa promesse après la paix convenue avec Arnoulx comte de Flandre, quand au sortir de la conférence il fut assassiné par l'ordre de ce prince parjure, près de Péquigny en Picardie, le 17 Décembre 943.

Adalberon, évêque de Metz, prit soin du rétablissement et de la réforme des monastères de son diocèse. Il répara d'abord celui de Gorze, et en fit comme un séminaire, d'où l'esprit et les vertus religieuses pussent se répandre dans tous les autres. Il y mit sept ecclésiastiques d'une grande piété, qui, pour servir Dieu plus librement, songeaient à passer en Italie. Jean, né au village de Vendières entre Metz et Toul, de parens riches quoique d'une condition médiocre, se rendit le plus célèbre d'entr'eux, et mérita d'être honoré du titre de saint et de bienheureux (2). Il s'était attaché en premier lieu à un solitaire nommé Lambert, qui vivait dans la forêt d'Argonne. Mais Lambert était un homme

(1) Ibid. c. 8. (2) Sæc. v, Bened. Vit. n. 9, p. 368.

grossier et ignorant, dont la farouche vertu n'avait pour guides que les saillies du caprice et l'âpreté de l'humeur. Il vivait d'une façon si extraordinaire, qu'il prêtait beaucoup plus à la risée qu'à l'édification. Il était d'une mal propreté dégoûtante dans ses vêtemens, et souvent d'une nudité et d'une négligence qui offensaient la pudeur. Il s'accablait de travail hors de raison, ne mangeait que quand il n'en pouvait plus, et au moment où le besoin le commandait, soit le jour, soit la nuit. Sa nourriture consistait en un gros pain qu'il faisait lui-même et qui lui durait soixante jours, en sorte qu'il était souvent obligé d'en rompre à coups de coignée les morceaux, qu'il prenait au poids. Malgré toutes les imputations faites à cet âge de l'église, il restait dans l'esprit des fidèles des traces trop profondes de la noble simplicité de l'évangile et du fond de raison qui doit diriger la mortification chrétienne, pour en confondre le hideux fantôme avec la réalité. Tout le voisinage, qui mit bientôt la distinction convenable entre Lambert et Jean, conseilla à celui ci de quitter ce visionnaire, ce qu'il fit enfin, quand il fut si bien convaincu qu'il n'y avait à profiter, ni pour lui, ni pour le public. A Gorze, on le chargea du soin des affaires temporelles.

Mais il avait une élévation et une étendue de génie plus propre encore au maniement des affaires d'état qu'au ministère obscur d'un procureur monastique : à la piété d'un solitaire, il joignait aussi toute l'intrépidité d'un héros. Otton, qui avait succédé, en 936, à son père Henri, roi de Germanie, ayant reçu une ambassade d'Abdérame, roi des Sarrasins d'Espagne, et voulant lui renvoyer des ambassadeurs capables de soutenir l'honneur de la religion, on ne put lui indiquer personne plus capable que le moine Jean de bien remplir cette commission périlleuse (1). Il était question de

(1) Ibid. n. 115.

présenter et d'appuyer de vive voix la réponse de l'empereur à la lettre d'Abdérame, qui s'y était échappé en quelques termes injurieux au christianisme.

Quand Jean fut arrivé à Tortose, qui était la première ville de la domination d'Abdérame, le gouverneur l'y retint un mois avec sa suite, jusqu'à ce qu'il eût appris la volonté du roi. Alors on lui permit de se rendre à Cordoue, qui était la capitale, et on l'y traita fort honorablement, mais sans parler encore de l'admettre à l'audience du prince. C'étaient de jour en jour de nouveaux délais employés en explications réciproques, et toujours par procureur, sans que l'ambassadeur pût pénétrer jusqu'au prince. Abdérame avait découvert que les lettres d'Otton, dont Jean était porteur, combattaient la loi de Mahomet. Or c'était un crime digne de mort, dans le roi même, d'entendre froidement de pareils discours, ou seulement d'en différer la punition au lendemain. C'est pourquoi on fit savoir à Jean tout ce qu'il risquait en présentant ses dépêches. Il répondit avec l'intrépidité qu'on avait attendue de lui en l'envoyant, que quand il serait sûr d'être haché en morceaux, il ne manquerait de fidélité, ni à son Dieu, ni à son roi; qu'au reste il ne remettrait point les présens d'Otton, s'il n'en présentait en même temps les lettres. La fermeté de cette réponse, loin d'irriter Abdérame, plut beaucoup à ce prince qui aimait les ames fortes. Il prit le parti d'envoyer un député au roi de Germanie, pour savoir sa dernière résolution sur sa lettre, dont il paraît qu'il fit adoucir les termes.

Alors Jean eut permission de se présenter à l'audience. On voulait qu'il prît de riches vêtemens pour paraître devant le souverain, suivant la coutume de la nation. Un pauvre de Jesus-Christ, dit-il, n'a pas des habits à changer. Sur cette réponse, Abdérame lui envoya dix livres d'argent pour s'équiper. Jean les distribua aux pauvres, et déclara qu'il ne quitterait point l'habit de sa pro-

fession. Ce qui ayant encore été rapporté au roi : J'aime, dit-il, la fermeté de ce moine ; qu'il vienne, s'il veut, revêtu d'un sac, je ne l'en verrai pas avec moins de plaisir. Quand il fut admis auprès du roi, qui était seul dans sa chambre, assis sur un tapis précieux, le Sarrasin lui donna sa main à baiser en dedans, ce qui était, dans l'idée de ces princes, le plus grand honneur qu'ils pussent faire, puis il le fit asseoir sur un siége qu'il lui avait fait préparer. Aussitôt que Jean eut rempli sa commission avec une liberté qui acheva de captiver l'affection du Sarrasin, il lui demanda son congé. Abdérame surpris lui repartit d'un air riant et gracieux, qu'après une si longue attente il ne fallait pas se quitter si vîte. Dans une seconde audience, il lui parla du roi Otton en des termes fort honorables, raisonna fort au long sur sa puissance et son gouvernement, et marqua sa propre sagesse en blâmant l'autorité qu'on laissait aux grands de Germanie. Ici finit la relation de Jean, abbé de Saint-Arnoul de Metz, seul auteur contemporain de la vie de saint Jean de Gorze, dont il avait été disciple. On sait d'ailleurs que le bienheureux Jean de Gorze fut le successeur d'Aginolde, premier abbé de ce monastère depuis son rétablissement, et qu'il mourut dans cette place l'an 961. Il avait été retenu plus de deux ans en Espagne.

Les saintes institutions de Gorze passèrent à Gemblours près de Namur et à Saint-Michel en Thiérache, par le moyen de saint Guibert et de saint Maccalan, tous deux formés à la vie cénobitique dans cette communauté fervente. Guibert changea sa maison de Gemblours en une maison religieuse, où il fit établir abbé un autre moine de Gorze nommé Erluin. Maccalan, natif d'Irlande, avec les secours d'une sainte dame nommée Horsende, établit le monastère de Saint-Michel. Saint Kadroé (1), son compatriote et son confrère, fit

(1) Vit. S. Kadroe, ap. Boll. 6 Maii.

prendre à Vassor la règle de Cluny, à laquelle il s'était formé dans le monastère de Fleury sur Loire. Les vertus qu'il fit éclater dans cette première abbaye, engagèrent dans la suite l'évêque Adalberon à lui confier celle de Saint-Clément de Metz, après plusieurs tantatives inutiles que fit ce prélat pour corriger les chanoines qui y menaient une vie plus que relâchée. Tels furent les principes de la ferveur, qui alors se ranima dans beaucoup d'autres monastères.

On vit en même temps plusieurs évêques dignes des plus beaux siècles de l'église. Saint Udalric, vulgairement Ulric (1), fut placé, l'an 924, sur le siége d'Ausbourg, et par considération pour sa famille, l'une des plus illustres de l'Allemagne, dont Burchard son frère était duc, et plus encore pour la science et la vertu qu'il avait acquises à Saint Gal où il fut élevé. Il eut des obligations toutes particulières à sainte Viborabe qui y était recluse, et dont il allait souvent prendre les instructions. Il la regarda toute sa vie comme une seconde mère, et l'appelait ordinairement la nourrice de son ame et la tutrice de son innocence. Quand il se vit évêque, il ne regarda cette dignité que comme une obligation plus étroite de donner au peuple l'exemple de la piété et de toutes les vertus chrétiennes. Il chantait tous les jours l'office canonial avec son clergé, et de plus l'office de la Vierge, celui de la croix, et un troisième de tous les saints. Chaque jour encore il récitait tout le pseautier, autant qu'il lui était possible. Il disait aussi journellement la messe, et quand il en avait le temps, jusqu'à deux et trois fois, selon la dévotion alors en usage. Il ne mangeait point de viande, ne portait point de linge, couchait sur une simple natte, et gardait toutes les observances monastiques compatibles avec l'épiscopat. Le premier service de sa table, qui

(1) Sæc. v, Act. Bened. p. 415.

ne se ressentait pas de son austérité personnelle ; était presque tout entier pour les pauvres, sans compter les infirmes qu'il faisait nourrir tous les jours sous ses yeux. Il administrait avec le même zèle la nourriture de l'ame, prenait un soin particulier de l'instruction de son clergé, écoutait avec bonté les plaintes de son peuple, des serfs mêmes, et se rendait l'arbitre de leurs différens. Chaque année il tenait deux synodes, suivant la règle, visitait régulièrement son diocèse dans un char attelé de bœufs, pour chanter paisiblement des pseaumes avec un chapelain, hors de la foule nombreuse que le respect entraînait à sa suite. Dans ces visites, il prêchait, il examinait les prêtres des lieux, il discutait les affaires, il jugeait les griefs, il donnait la confirmation, et prolongeait quelquefois la cérémonie aux flambeaux, pour ne renvoyer personne qui ne fût satisfait.

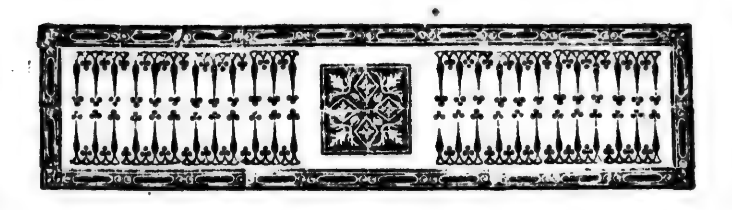
L'an 955, les Hongrois inondèrent l'Allemagne avec une armée innombrable, et ravagèrent toutes les provinces qui s'étendent depuis le Danube jusqu'à la Forêt-Noire. Ils assiégèrent Ausbourg, dont les murs fort bas n'étaient point flanqués de tours. Les vassaux du saint évêque lui avaient amené d'assez bonnes troupes ; mais sa vertu fit manifestement leur force principale. Elles combattirent avec avantage devant une porte de la ville, ayant avec elles leur pasteur, qui sans endosser la cuirasse comme bien des prélats de son temps, sans autres armes que son étole et sa confiance au Dieu des armées, se tint exposé à une grêle de traits, dont il ne reçut aucune atteinte. La nuit ayant terminé le combat, il donna ses ordres aux combattans pour la sureté de la place durant les ténèbres, puis il partagea les femmes pieuses en deux troupes, dont l'une faisait le tour de la ville en dedans, invoquant le Seigneur à voix haute, et l'autre, prosternée sur le pavé de l'église, implorait le secours de la Vierge. Il fit aussi apporter tous les jeunes enfans, qu'on

étendit à terre devant les autels, afin que par leurs cris innocens ils priassent à leur manière, tandis que prosterné lui-même au milieu d'eux, il conjurait l'Eternel d'envisager ces pures victimes encore toutes teintes du sang de Jesus-Christ, qu'elles n'avaient point effacé depuis leur baptême, et de détourner les traits de sa colère qu'elles n'avaient pas mérités. Il célébra la messe au point du jour, donna la communion à tous les assistans, et les exhorta à ne mettre leur confiance qu'en Dieu. Elle ne fut point trompée.

Le jour venu, comme les Hongrois se disposaient à livrer l'assaut, on apprit que le roi Otton arrivait au secours de la ville. Le saint évêque, avec plusieurs braves hommes, alla joindre ce guerrier chrétien, qui, pour se préparer au combat, entendit la messe, communia de la main du saint qui était son confesseur, et fit vœu de fonder un évêché à Mersbourg, si Dieu lui donnait la victoire. Il remporta en effet, le dixième jour d'Août de cette année 955, la victoire la plus complète qu'on eût encore gagnée sur ces terribles infidèles. L'an 962, en exécution de sa promesse, il fit convertir en évêché le monastère de Mersbourg.

L'année précédente, il avait fait ériger en métropole le monastère de Magdebourg, qu'il avait fondé quatre ans auparavant. Comme cette place, située en Saxe sur les bords de l'Elbe, se trouvait à portée de la nation des Sclaves réduits par les armes d'Otton, et soumis pour la plupart au joug de la foi, on y mit un archevêque, avec pouvoir d'établir des évêques aux lieux convenables, quand les Sclaves voisins auraient embrassé le christianisme. On bâtit dès-lors chez ces barbares un grand nombre d'églises, et même plusieurs monastères tant d'hommes que de femmes. On n'avait plus rien à craindre de ces peuples, depuis qu'Otton, après une guerre de quatorze ans, avait entièrement soumis Boleslas, duc des Sclaves, de Bohême, et le soutien principal de l'idolâtrie dans toute

cette nation. Le christianisme y avait néanmoins pénétré sous Vratislas même, père de Boleslas; mais celui-ci, bien différent de son père qui est compté pour le premier duc chrétien de Bohème, et plus encore de son frère Wenceslas, compté au nombre des saints, ne fut pas seulement adorateur des idoles, mais le persécuteur sanguinaire des fidèles et le bourreau de son saint frère, qui est honoré pour cela comme martyr. La révolte de Boleslas contre le roi Otton dont il était vassal, jointe à tous les excès de son impiété, lui attira une guerre qui, en abbattant la tyrannie, procura insensiblement la conversion de tous les Sclaves. Ainsi la foi chrétienne, dans les temps les plus mauvais, continuait-elle à tirer avantage des obstacles mêmes qu'on opposait à sa propagation.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

Depuis le commencement du pontificat de Jean XII en 956, jusqu'au renouvellement du schisme des Grecs en 995.

Le pontificat de Jean XII fait sans doute une de nos plus tristes époques; mais les vertus éclatantes d'une multitude de saints prélats couvrent si avantageusement la tache imprimée à l'église par ce premier pasteur, que nous ne craignons point de présenter la vérité dans toute son étendue, et de laisser reposer les regards sur toutes ses faces. Si l'on voit un pape adolescent, en proie à toutes les passions et à toutes les fougues de son âge, plus militaire qu'ecclésiastique, factieux, rebelle et parjure, on verra aussi les plus pures vertus, la plus sublime perfection éclater en même temps dans tous les autres ordres de la hiérarchie. On y admirera, avec saint Udalric d'Ausbourg, les Brunon de Cologne, les Odon et les Dunstan de Cantorbéri, et l'admiration des idolâtres mêmes, les Adalbert de Magdebourg et les Adaldague de Brême, ainsi qu'une infinité d'autres prélats pareillement remplis de l'esprit apostolique, sans

compter les clercs, les religieux, les simples fidèles qui les égalaient en sainteté dans les rangs inférieurs. Le saint siége lui-même venait encore de fournir un puissant préservatif contre la contagion du scandale, dans les papes Marin ou Martin II et Agapit II, dont le premier pendant trois ans de pontificat, et l'autre durant dix années, l'avaient constamment honoré par la pureté de leurs mœurs et leur application aux devoirs sacrés de leur ministère.

Bien différent de ces dignes successeurs de Pierre, Jean XII, nommé auparavant Octavien, et le premier des papes qui ait changé de nom en montant sur le siége du prince des apôtres, avait, comme Jean XI, Marozie pour mère, et pour père Alberic, tyran de Rome sous le nom de patrice. Lui-même avait succédé, l'an 954, à la dignité et à l'autorité de son père, quoiqu'il fût engagé dans la cléricature, et âgé seulement de seize ans. Il en avait tout au plus dix-huit, lorsqu'à la sollicitation des Romains, qui ne se signalaient plus que par l'esprit d'intrigue et de cabale, il s'empara du saint siége, et se fit ordonner au mois de Janvier 956. Il reconnut d'abord pour empereur le roi Otton qui le combla de bienfaits, et confirma les anciennes donations tant de Pépin que de Charlemagne, par un acte authentique écrit en lettres d'or, et conservé en original au château Saint-Ange. Otton ajouta même à ces premières largesses, les villes de Rieti, d'Amiterne, et cinq autres places de Lombardie, apposant néanmoins cette clause remarquable et relative à la totalité de ces donations diverses, *sauf en tout notre puissance et celle de nos descendans*. Il y aura toujours, poursuit l'empereur, des commissaires impériaux et pontificaux, qui rapporteront tous les ans comment les ducs et les juges rendent la justice: ils adresseront premièrement au pape les plaintes qu'ils recevront, et il choisira, ou d'y apporter un remède direct et prompt, ou d'y laisser remédier par

par les officiers de l'empire : autre clause qui prouve clairement que l'empereur se réservait la souveraineté et la juridiction en dernier ressort, tant sur Rome que sur le reste de la donation. L'ingrat et léger pontife ne fut pas long temps fidèle à ses engagemens, malgré le sceau du serment dont il les revêtit.

Sous ce triste pontificat, saint Adalbert, premier archevêque de Magdebourg, fut l'un des saints personnages qui se montrèrent les plus dignes successeurs des apôtres (1). Il avait été élevé dans les sciences et la vie régulière au monastère de Saint-Maximin de Trèves, école célèbre depuis son rétablissement par le roi Henri. Il s'était encore formé aux travaux apostoliques, dans une mission chez les Russes, dont la reine Olga avait demandé au roi Otton des prêtres et un évêque. Ce fut Adalbert qu'en cette occasion on promut à l'épiscopat; mais ces peuples ne procédant point avec droiture, leur nouveau pasteur fut contraint de les abandonner. Il eut plusieurs de ses gens tués au retour, et il s'échappa lui-même à grand'peine. Otton, pour le dédommager, le fit nommer par le pape archevêque de Magdebourg, égal, disent les auteurs du temps, à ceux des Gaules, c'est-à-dire, de Cologne, de Mayence et de Trèves, et le premier des archevêques de Germanie. On ajouta à ces titres celui d'évêque-cardinal de Rome. Ainsi fut-il institué métropolitain de toute la nation des Sclaves, au delà des fleuves de l'Elbe et de la Sala, avec pouvoir sur les évêques qu'on devait établir dans les villes où les Barbares avaient principalement exercé leurs superstitions. En conséquence, Adalbert ordonna trois nouveaux évêques, savoir, pour Mersbourg, pour Meissen, et pour Ceits dont le siége a été transféré à Naümbourg. Les anciens évêques d'Havelberg et de Brandebourg, auparavant suffragans de Mayence, passèrent encore

(1) Mabil. sæc. v, Bened. p. 342.

sous la dépendance de Magdebourg, qui eut ainsi cinq suffragans. Quelques historiens y ajoutent le siége de Posnanie. Saint Adalbert travailla infatigablement dans cette nouvelle mission, jusqu'à sa mort, et laissa plusieurs disciples qui perpétuèrent ses succès. Un autre saint Adalbert, évêque de Prague, puis martyr en Prusse, ne se rendit pas moins recommandable.

L'évêché de Prague fut érigé vers le même temps et pour les mêmes fins que celui de Magdebourg (1). On y mit pour premier évêque un moine saxon nommé Ditmar, qui était déjà prêtre et fort estimé pour sa doctrine, mais qui fut choisi principalement parce qu'il savait en perfection la langue difficile des Sclaves. Boleslas le Cruel, ou le meurtrier de son saint frère, eut pour successeur son fils nommé aussi Boleslas, mais surnommé le Bon pour ses vertus. Il était sincèrement chrétien, d'une foi vive, d'une charité généreuse, ennemi de l'oppression, protecteur déclaré de toutes les personnes sans appui, si zélé pour l'avancement et la gloire de la religion, qu'il fonda et dota richement jusqu'à vingt églises. Il fit ériger en cathédrale celle où son oncle saint Wenceslas était déjà honoré, avec un autre saint martyr appelé Vitus. Mais le pape, en accordant un évêque aux peuples de Bohême, leur défendit d'user de la langue sclavone dans leur église, et de suivre le rit des Bulgares ou des Russes, c'est-à-dire, le rit grec, voulant qu'ils se conformassent à tous les usages latins, qu'ils ont en effet retenus. Boleslas le Bon avait une sœur nommée Mlada, qui égalait son frère en vertus. Elle consacra sa virginité au Seigneur, et eut la dévotion d'aller en pélerinage à Rome, où elle apprit la discipline monastique, et reçut, avec le nom de Marie, la bénédiction d'abbesse. De retour en sa patrie, elle établit, à l'église de Saint-Georges, un monastère de reli-

(1) Chr. Sax. ap. Mabil. sæc. v, p. 833.

gieuses, qu'elle gouverna selon la règle de saint Benoît.

Saint Adaldague de Brême signala aussi son zèle pour la conversion des Barbares (1). Il fut le successeur de l'archevêque Unni, qui avait eu le courage d'annoncer l'évangile, en Danemarck, au roi Gourme, ennemi formidable du nom chrétien, et qui convertit le prince Harold, fils de ce tyran, sans toutefois le baptiser. Unni passa au delà de la mer Baltique, chez les Suédois, où aucun missionnaire n'avait encore osé retourner depuis soixante-dix ans que saint Anscaire était mort. Il y fit revivre la foi, qui y avait été comme anéantie pendant les règnes orageux et sanglans d'une multitude de rois. Adaldague s'appliqua, comme son prédécesseur, à la conversion des païens du Nord, et particulièrement des Danois, chez qui le christianisme commença pour lors à prendre de la consistance.

Ces peuples ayant pris les armes contre Otton, qui réduisit leur roi Harold à demander la paix, il la leur accorda, à condition de relever de lui pour son royaume, et d'y recevoir la religion chrétienne. Harold se fit aussitôt baptiser avec sa femme et son fils. Mais la conviction eut encore plus de part que la politique à une résolution si prompte. Dans un festin, où en présence du roi le discours tomba sur la religion, les Danois convinrent que Jesus-Christ était Dieu; mais ils prétendirent qu'il y en avait de plus grands. Un chrétien, nommé Poppon, soutint au contraire que Jesus-Christ était le seul Dieu avec le Père et le Saint-Esprit. Harold lui demanda s'il pouvait confirmer cette croyance par quelque épreuve. Poppon s'étant offert à subir l'épreuve du feu, on fit rougir une barre de fer, qu'il prit avec assurance, et porta aussi long-temps qu'on voulut; puis il fit voir à tout le monde que sa main était

(1) Adam. l. 2, c. 1.

parfaitement saine. Le roi n'hésita plus sur le parti qu'il avait à prendre ; il fit publier que Jesus-Christ seul était Dieu, et proscrivit les idoles.

Après une déclaration si glorieuse à la foi chrétienne, le Jutland ou Danemarck en deçà de la mer fut divisé en trois évêchés soumis à la métropole de Hambourg. Les siéges en furent établis dans les villes de Slesvic, de Ripen et d'Ahus. Adalbert y ordonna des évêques ; et comme ses droits de métropolitain s'étendaient au delà de la mer Baltique, sur les contrées plus septentrionales que le Danemarck, il leur recommanda les églises de Zélande, de Finlande et de Suède. Depuis cet établissement, la religion chrétienne fit de solides progrès dans toutes les régions du Nord.

Le sang danois, si long-temps funeste à l'Angleterre, fut enfin une source de bénédiction pour cette église, dans la personne de saint Ode ou Odon qui en devint primat. Il était fils de l'un de ces vainqueurs barbares et encore idolâtres qui s'étaient établis en grand nombre dans la Grande-Bretagne. Celui-ci avait même conservé tant d'aversion pour la religion chrétienne, qu'il ne pouvait souffrir que son fils, prévenu de la grâce dès sa tendre enfance, prononçât seulement le nom de Jesus-Christ. Le jeune Odon ne laissa point de continuer à fréquenter les églises, d'où il rapportait à la maison paternelle les instructions qu'il avait entendues. Enfin son père, outré de sa persévérance, le déshérita. Le jeune homme, ravi de s'assurer le ciel au prix de tout ce qu'il pouvait espérer sur la terre, quitta ses parens, et s'attacha à l'un des principaux seigneurs de la cour du roi Alfrède. Ce grand, nommé Athelme, plus pieux encore que puissant, tint lieu de père à Odon, prit soin qu'on l'élevât dans les sciences et la piété, où il fit des progrès si rapides, qu'on le promut encore très jeune au sous-diaconat. Quand il fut prêtre, il devint le confesseur et le conseil tant d'Athelme que d'une

multitude de seigneurs les plus respectables de la cour. Il fut en grande estime auprès du roi Edouard, fils d'Alfrède. Le roi Adelstan, fils d'Edouard, crut devoir à ses prières une grande victoire remportée sur les infidèles l'an 938, et l'obligea d'accepter l'évêché de Schireburne; pour lequel il avait été élu par le peuple et le clergé (1).

Vulfème de Cantorbéri étant mort sous le règne d'Edmond, frère d'Adelstan, ce prince ne jugea personne aussi digne qu'Odon de remplir ce premier siége d'Angleterre : mais on eut une peine extrême à vaincre son humble résistance, sur-tout parce qu'il s'agissait de translation. Après qu'on lui eut allégué différens exemples de pareilles translations donnés en Angleterre même par de saints évêques, il se soumit enfin, à condition néanmoins qu'il professerait la vie monastique, comme tous ceux qui avaient occupé avant lui le siége de Cantorbéri. Peu après qu'il fut en place, il fit des constitutions pour l'enseignement des peuples, des grands, du clergé et du roi lui-même, avec qui il parut toujours agir de concert. Il y recommande l'immunité des églises, et défend de les charger d'aucun tribut. Entre les devoirs des évêques, il insiste principalement sur la visite annuelle du diocèse. Le roi Edmond, de son côté, donna des lois, dont plusieurs ne tendent qu'à seconder les vues du saint archevêque. On y remarque surtout qu'elles font aux prêtres un devoir de la continence, sous peine de perdre leurs biens temporels et d'être privés de la sépulture.

Après la mort du roi Edmond, assassiné par un voleur qu'il voulut arrêter dans son appartement, son frère Edrède, qui lui succéda à cause de la grande jeunesse d'Edui fils d'Edmond, suivit les vues religieuses de ce bon prince. Quand il mourut, après neuf à dix ans de règne, le prince Edui

(1) Act. SS. Bened. sæc. v, p. 40, etc.

se trouva encore trop jeune pour gouverner sagement. Il ne prit pour guides que les penchans et les gens de son âge. Le jour même de son sacre, à peine eut-il dîné avec les prélats et les seigneurs, qu'il les quitta brusquement pour s'enfermer avec une femme qu'il entretenait. L'archevêque Odon proposa de lui députer quelques hommes de poids afin de le ramener. Saint Dunstan, alors abbé de Glastemburi, fut choisi avec un évêque de ses parens. Il fit si bien sentir au roi les suites que pouvait avoir son imprudente passion, que l'ayant arraché des bras de la malheureuse qui en était l'objet, il lui remit la couronne sur la tête, et l'emmena devant l'archevêque. Mais cette femme fut beaucoup plus intraitable que le roi. Le saint abbé fut le premier objet de son ressentiment : elle ne laissa point de repos à Edui, qu'il ne l'eût envoyé en exil, puis on dépouilla son monastère de tous les biens qu'il possédait (1).

Cependant l'archevêque, par un procédé non moins singulier que le génie de sa nation, fit tirer de la cour cette concubine, qu'on éloigna, après l'avoir défigurée et marquée d'un fer chaud. Ayant osé reparaître quelque temps après, les gens de l'archevêque la prirent, lui coupèrent les jarrets et la firent périr misérablement. Ensuite il se forma un parti puissant et nombreux, qui chassa le roi Edui, et mit son frère Edgar en sa place. Peu de jours après cette révolution, le nouveau roi tint une assemblée générale de tout son royaume, cassa les ordonnances injustes de son frère, et s'efforça d'en réparer toutes les violences. Le saint abbé Dunstan fut d'abord rappelé d'exil; puis l'évêché de Worchestre étant venu à vaquer, Edgar l'obligea de l'accepter. Ce fut l'archevêque Odon qui le sacra; mais dans la cérémonie, au lieu de le nommer évêque de Worchestre, il le nomma archevêque de Cantorbéri. Ses assistans l'avertirent,

(1) Vit. S. Od. n. 12.

comme d'une méprise. Mes enfans, leur dit-il, je sais fort bien ce que je fais, ou plutôt ce que fait en moi l'esprit de Dieu. Dunstan à la vérité est aujourd'hui évêque de Worchestre ; mais après moi, il gouvernera toute l'église d'Angleterre. L'évêque de Londres étant mort ensuite, les besoins pressans de cette église et de la Grande-Bretagne en général firent encore donner cet évêché à saint Dunstan. Ainsi fut-il tout à la fois évêque de Londres et de Worchestre. Long-temps auparavant, on avait vu dans les Gaules saint Médard évêque de Noyon et de Tournai tout ensemble.

Après la mort du saint archevêque Odon, il ne parut point que sa prédiction touchant son successeur dût se vérifier. Il y eut jusqu'à deux prélats successivement sur ce grand siége, que Dunstan refusa dans ces deux rencontres avec une constance invincible. Mais ces deux archevêques, le premier, nommé Elfin, qui n'avait gagné les suffrages qu'à prix d'argent, mourut de froid en allant à Rome chercher le pallium. Berthelin, qui fut le second, se trouva si dépourvu de capacité, qu'on le déposséda au bout de quelques jours. Il en fallut revenir pour la troisième fois à Dunstan, à qui les évêques, de concert avec le roi, persuadèrent enfin qu'il devait faire céder sa délicatesse particulière au bien général de l'église d'Angleterre. Il partit aussitôt pour Rome, où il reçut le pallium. C'est ainsi que s'accomplit enfin la prédiction de saint Odon sur saint Dunstan, son neveu selon quelques historiens, et son successeur.

Il était né au pays d'Ouëssex, près de Glastemburi, monastère ancien, dont les rois s'étaient approprié les terres, et où il n'y avait plus de moines (1). Ses parens le firent élever dans cette maison, occupée alors par quelques Hibernois qui enseignaient la jeunesse. Après avoir reçu les ordres mineurs, il vint à cour, où sa naissance illus-

(1) Act. Ben. sæc v, p. 669. Boll. 19 Maii.

tre et sa haute sagesse le rendirent cher au roi Edmond, qui lui donna le terre de Glastemburi; mais l'air du grand monde lui fit oublier ses premiers engagemens. Les désagrémens inévitables aux favoris, et des disgraces marquées ne suffirent pas pour les lui rappeler. Le pieux évêque de Winchestre, Elfège, son parent, qui lui avait donné retraite, l'exhortait même assez inutilement, quand il fut attaqué d'une maladie qui le réduisit à l'extrémité. L'éternité vue de près triompha de tous les obstacles. Aussitôt qu'il fut guéri, il reçut l'habit monastique de la main d'Elfège qui l'ordonna prêtre après les interstices convenables, et lui donna pour titre l'église de Notre-Dame de Glastemburi, suivant l'usage qui ne permettait d'ordonner ni régulier, ni séculier sans quelque titre.

Après s'être affermi solidement dans la piété, sous la direction de l'évêque Elfège, il alla à Glastemburi servir son église, près de laquelle il se fit une cellule, plus semblable à un tombeau qu'à l'habitation d'un homme vivant. Elle n'avait que cinq pieds de long, deux et demi de large, et la hauteur juste pour y être debout. Le travail et la prière accompagnée de jeûnes rigoureux, y partageaient tout son temps, et lui attirèrent une foule d'admirateurs qui publièrent ses vertus de toute part. Son père et sa mère étant morts, et les moines en Angleterre, aussi bien qu'ailleurs, n'étant point exclus des successions, il se trouva, comme fils unique, héritier de biens immenses. Il donna à l'église de Glastemburi celles de ses terres qui en étaient le plus proche, et il y établit une communauté nombreuse dont il fut le premier abbé. Il fonda cinq autres monastères en différentes contrées, d'où la piété et la doctrine se répandirent dans tout le royaume; en sorte que saint Dunstan est justement regardé comme le réparateur de la religion par toute l'Angleterre.

Il donna beaucoup plus de carrière encore à son

zèle, quand il se vit à la tête de la hiérarchie britannique. Il visita toutes les villes du royaume et de ses dépendances, recherchant ceux qui n'étaient pas encore chrétiens pour les convertir, et portant les anciens fidèles à la vertu, avec une onction et une éloquence auxquelles il était comme impossible de résister. Il engagea le roi Edgar à punir sévèrement les ministres de l'église, qui déshonoraient leur profession par leur incontinence, ou seulement par la passion de la chasse, par le négoce ou la gestion des affaires séculières, des emplois lucratifs et sordides. Au moyen de cette noble et sage discipline, il releva tellement en Angleterre l'état ecclésiastique, que les plus illustres maisons tenaient à honneur d'y voir entrer leurs enfans : chacun marqua pour la vertu toute l'émulation qu'elle inspire quand il n'est plus de voies honteuses pour s'élever aux dignités. On purgea le royaume de tous les habitans capables de l'infecter; on en chassa, par l'autorité du roi Edgar, tous les voleurs, les sacriléges, les parjures, les empoisonneurs, les séditieux, les parricides, les femmes qui attentaient à la vie de leurs maris, en un mot, tous ceux qui pouvaient attirer la colère du ciel et troubler l'ordre et la sûreté publique.

Le saint primat imprimait le premier mouvement, et mettait la dernière main à toutes les bonnes œuvres. Jamais on ne vit plus d'activité, ni plus de persévérance dans les travaux. Il était perpétuellement occupé. La prière était, pour ainsi dire, son unique repos. Hors de là, tantôt il jugeait les différens, tantôt il pacifiait les esprits emportés, tantôt il réfutait les hérétiques, corrigeait les exemplaires défectueux des saints livres, faisait connaître la vraie discipline, cassait les mariages et les réhabilitait suivant l'exigence des cas, réparait les lieux saints ou en construisait de nouveaux, employait les revenus de l'église à soulager les veuves, les orphelins, les personnes sans appui de tout sexe et de toute condition.

Sa fermeté égalait son activité et sa bienfaisance. Un des plus puissans seigneurs du royaume avait épousé sa parente, et ne voulait point se séparer, quoique Dunstan lui en eût déjà fait trois monitions. L'archevêque lui défendit l'entrée de l'église. L'incestueux alla implorer la protection du roi contre l'excès prétendu de la sévérité de son pasteur, et le roi trompé écrivit à l'archevêque de lever la censure. Dunstan, bien éloigné d'accorder l'absolution au mensonge et à la faveur, déclara hautement le coupable excommunié, jusqu'à ce qu'il se corrigeât. Ce grand obstiné envoya au pape, et trouva encore le secret d'en surprendre des lettres, par lesquelles il était enjoint expressément à l'archevêque de réconcilier ce pécheur à l'église. Quand je le verrai pénitent, répondit le saint, je ferai avec plaisir ce que le pape demande; mais à Dieu ne plaise que le chef de l'église m'engage à en rendre les censures méprisables, et que nul mortel m'empêche d'observer la loi de Dieu! La vigueur du saint ministre sauva l'honneur du ministère, et toucha enfin le coupable d'un repentir sincère. Il ne renonça pas seulement à son mariage illicite, mais comme on tenait un concile général du royaume, il y entra pieds nus, revêtu d'habits grossiers, ayant des verges à la main en signe de soumission, se jeta en gémissant aux genoux de son évêque, qui, mêlant ses larmes aux siennes, le reçut à pénitence, et leva l'excommunication au grand contentement de toute l'assemblée.

L'autorité pastorale de saint Dunstan ne fut pas moindre à l'égard du roi même. Edgar, tout religieux qu'il était, s'oublia jusqu'à tomber dans l'impudicité la plus énorme et la plus scandaleuse. Etant allé au monastère de Vilton, il fut épris de la beauté d'une jeune personne de condition qu'on élevait parmi ces religieuses. Il voulut l'entretenir en particulier. La vertueuse et timide pensionnaire prit le voile d'une religieuse, et le mit sur

sa tête, comme une sauvegarde contre le péril qu'elle appréhendait. Le roi lui dit, en la joignant seule : Vous êtes bientôt devenue religieuse. Et passant des propos à des libertés criminelles et à la violence, il lui arracha le voile et se porta aux derniers excès. Cette infamie éclata avec d'autant plus de scandale, dit l'ancien historien d'Edgar (1), que le roi était engagé dans les liens du mariage. Saint Dunstan, pénétré d'une amère douleur, vint trouver le roi, qui s'avança au-devant de lui en lui tendant la main à son ordinaire pour le faire asseoir sur son trône. L'archevêque retira sa main, et dit : Quoi ! vous osez, de votre main impure, toucher la main consacrée par l'immolation du fils de la Vierge, vous corrupteur d'une vierge et ravisseur d'une épouse destinée au fils de Dieu ! Ne comptez point appaiser l'ami de l'époux par les marques flatteuses de votre affection ; je rejette l'amitié des ennemis de Jesus-Christ.

Edgar, comme la plupart des princes qui suivent leurs passions, croyait encore fort secret ce qui faisait le scandale de tout son royaume. Il fut frappé des reproches de Dunstan comme d'un coup de foudre, tomba confus à ses pieds, confessa son crime, et demanda pardon avec larmes. Le bon pasteur le releva aussitôt en fondant lui-même en pleurs, lui donna tous les témoignages d'un zèle tendre et purement paternel, et lui fit sentir toute l'énormité de sa faute. L'ayant ainsi disposé à une pleine satisfaction, il lui imposa une pénitence de sept ans, pendant lesquels il ferait des aumônes très-abondantes, jeûnerait deux jours de la semaine, et ne porterait point la couronne, article fort singulier selon nos idées, mais tout différent et sans nulle conséquence alors. Pour réparer encore plus directement le genre de faute où le prince était tombé, et pour restituer au

(1) Vit. Edg. n. 38.

centuple, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'épouse qu'il avait ravie au Seigneur, Dunstan lui ordonna de fonder un monastère de filles, de chasser des églises les clercs dérangés, et de mettre de saints religieux à leur place, enfin, de remettre la justice et toutes les vertus en honneur par des lois qu'il ferait soigneusement observer. Le roi Edgar accomplit sa pénitence dans toute son étendue : ce fut sans doute à cette occasion qu'il publia les lois que nous avons de lui touchant les matières ecclésiastiques.

On y ordonne (1) d'extirper absolument les restes de l'idolâtrie, tels que la divination, les enchantemens et certains honneurs approchans de l'adoration, qu'on rendait à des hommes. On veut que les enfans soient baptisés dans le premier mois à peu près de leur naissance. On renouvelle la défense apostolique de manger du sang. Suivent des règles pour la confession, et des canons pénitentiaux. Il y a encore sept années de jeûne pour l'homicide et pour l'adultère, trois au pain et à l'eau, et les quatre autres à la discrétion du confesseur : mais on peut commuer et racheter ces pénitences ; les malades peuvent au moins se rédimer du jeûne par des aumônes. C'est pourquoi on estime chaque jour de jeûne, un denier, monnaie du temps suffisante pour nourrir un pauvre. Chaque jour de jeûne peut aussi se racheter par soixante génuflexions et autant de *pater*, ou par un certain nombre de pseaumes. Une messe est estimée douze jours de jeûne. Les personnes puissantes pouvaient abréger le temps de leur pénitence, en faisant remplir par d'autres le nombre de jeûnes qu'elle contenait dans toute sa durée, pourvu néanmoins qu'elles fissent de grandes aumônes, et beaucoup d'œuvres pénibles qui leur sont personnellement et indispensablement prescrites. On cite une autre espèce de pénitence qui

(1) Tom. IX, Conc. p. 680.

était encore en recommandation, et qu'on nomme pénitence profonde. C'était celle d'un laïque qui quittait les armes, allait en pélerinage au loin et nu-pieds, se présentant à tous les lieux de dévotion sans entrer dans les églises, ne couchant pas deux fois dans un même lieu, et jamais dans un bon lit, se privant des bains chauds, ne se coupant ni les cheveux ni les ongles, ne goûtant ni viande ni aucune boisson capable d'enivrer.

Saint Dunstan, par l'autorité du pape et du roi, convoqua sous le même règne un concile de toute la nation. Edgar y assista, et fit contre le déréglement du clergé un discours véhément, où l'on trouve des images qui auraient de quoi surprendre, si l'on ne se souvenait de quelle horrible confusion sortait à peine l'Angleterre, depuis les incursions et la longue tyrannie de Normands. Il ne reprend pas seulement les habits indécens des clercs, leurs gestes dissolus, leurs discours obscènes; mais il représente plusieurs de ces membres gangrenés du sanctuaire, comme des gens abandonnés aux derniers excès de l'intempérance et de l'impudicité; en sorte qu'on regardait leurs maisons comme des lieux infames, au moins comme des rendez-vous de farceurs, où les nuits se passaient aux jeux de hasard, à chanter et à danser avec un tumulte qui portait au loin l'alarme et le scandale. Mais j'ai en main le glaive de Constantin, dit le roi aux évêques, et vous, celui de Pierre : joignons-les ensemble pour purger la maison de Dieu de ce qui la déshonore. Et s'adressant en particulier au saint archevêque : Vous avez ici, lui dit-il, Ethelvolde de Winchestre et Osuald de Worchestre qui vous seconderont courageusement. Je vous commets à tous trois mon autorité royale, afin qu'y joignant celle du sacerdoce, vous chassiez des églises les prêtres qui les profanent par leur vie impure, et que vous établissiez en leur place des ecclésiastiques édifians. On ne doit plus s'étonner, après de pareilles commissions, de voir les évêques

de ce temps-là user de la puissance extérieure et même afflictive en certaines rencontres. Dans celle-ci, saint Dunstan rendit un décret, portant injonction à tout chanoine, prêtre, diacre et sous-diacre, ou de garder la continence, ou de quitter son église : il en commit l'exécution aux deux évêques que le roi lui avait désignés, prélats dignes en effet de lui être associés, et honorés comme lui d'un culte public, après avoir été avec lui les restaurateurs de la vie régulière dans l'église de la Grande-Bretagne.

Saint Ethelvolde (1), né à Winchestre, y fut ordonné prêtre en même temps que saint Dunstan, par l'évêque Elfège, qui est aussi honoré du titre de saint. Il se retira ensuite à Glastemburi, sous la conduite de Dunstan, qui lui donna l'habit monastique. Le bruit de ses vertus et de sa science, particulièrement dans les divines écritures et les observances régulières, pénétra jusqu'à la cour, et lui fit donner le monastère d'Abbendon, extrêmement négligé. Il y avait fait refleurir toute la régularité des anciens solitaires, quand l'évêché de Winchestre étant venu à vaquer, le roi Edgar l'éleva sur ce siége, pour rétablir la discipline parmi les clercs comme parmi les moines. Ethelvolde commença par le clergé de son église, à remplir la commission qu'il avait reçue du concile et du roi. Les chanoines de cette cathédrale, dans leurs débordemens, étaient d'une indocilité et d'une insolence que toute l'autorité du saint évêque Elfège n'avait pu dompter. Ethelvolde, après leur avoir encore donné plusieurs avertissemens inutiles, fit venir des moines d'Abbendon, monastère entièrement réformé, et le seul, avec celui de Glastemburi, où la régularité se trouvât parfaite en Angleterre.

Ils arrivèrent au commencement du carême, comme on célébrait l'office. Tout était concerté

(1) Act. SS. Bened. sæc. v, p. 609.

entré la cour et l'évêque. Un officier envoyé par le roi entra sur le champ dans l'église, et commanda aux chanoines, ou de prendre l'habit monastique, ou de céder la place aux moines. Effrayés de la seule idée d'un pareil changement, ils sortirent avec précipitation. Il n'y en eut que trois qui revinrent ensuite, et se soumirent aux observances régulières : mais ce chapitre, devenu ainsi monastique, fut bientôt rempli de sujets d'élite, au moyen du grand nombre de gens pieux qu'attira le bon exemple des moines. Les clercs chassés méritaient trop bien cette humiliation pour la pardonner aisément : ils se vengèrent, avec toute la noirceur naturelle à des prêtres dissolus et justement diffamés. Ils trouvèrent moyen d'empoisonner Ethelvolde, comme il mangeait à la table des hôtes. L'évêque sentit l'effet du poison, et croyant aussitôt avoir la mort dans le sein, il se leva de table et se jeta sur son lit. Puis revenant de cette première frayeur, il dit en lui-même : Où est ta foi, Ethelvolde? Jesus-Christ n'a-t-il pas dit à ceux qui croiraient, que les poisons les plus mortels ne sauraient leur nuire? A l'instant sa douleur se calma, sa guérison fut parfaite, et il pardonna aux empoisonneurs.

Saint Osuald (1) était neveu de saint Odon, qui l'instruisit dans les lettres et la piété. Il fut chanoine, puis doyen de Winchestre. Mais les mœurs licencieuses des chanoines, qu'il s'efforça inutilement de corriger, lui firent quitter sa dignité et sa patrie même, pour s'assurer d'un état de vie où son âme courût moins de périls. Il se retira en France, et prit l'habit monastique à l'abbaye de Fleury-sur-Loire, regardée par les Anglais comme la source la plus pure de la perfection ascétique. Il revint en Angleterre aux instances réitérées d'Odon, qui se proposait de lui faire partager entre ses compatriotes les trésors de grâce qu'il

(1) Ibid. p. 728.

était allé recueillir si loin. Mais il n'eut pas la consolation de revoir son saint oncle, dont il apprit la mort en débarquant à Douvres. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, il se retira auprès d'Osquetil, évêque de Dorchestre, qui était aussi son parent, et qui fut transféré quelques années après à l'archevêché d'Yorck. Alors saint Dunstan, perpétuellement attentif aux progrès de la religion, fit connaître le mérite d'Osuald au roi Edgar, qui lui donna l'évêché de Worchestre. Le nouvel évêque établit d'abord un monastère de douze religieux à Westburi, afin de s'y entretenir lui-même dans l'esprit de recueillement, puis un autre plus considérable à Ramsei. En vertu de la commission du roi et du concile, dans son seul diocèse il transforma en monastères sept églises où il y avait des clercs déréglés. Il réforma de même, hors de son diocèse, les églises d'Eli et de saint Alban. Il mourut enfin le 29 de Février 992, après un long et saint épiscopat de trente ans.

Son digne coopérateur dans le rétablissement de la discipline, saint Ethelvolde de Winchestre était mort huit ans auparavant. Etant venu à Cantorbéri avec l'évêque de Rochestre, saint Dunstan, qui les avait formés l'un et l'autre de sa main, les accueillit avec une affection extraordinaire, les retint le plus long-temps qu'il lui fut possible, et ne pouvait se résoudre à les quitter. Quand ils partirent, il les conduisit fort loin hors de la ville. Mais au moment où il fallut enfin se séparer, il se mit à gémir, à fondre en larmes, à pousser des sanglots qui lui coupaient la parole. Les deux prélats attendris eux-mêmes, et non moins étonnés, lui demandèrent la cause d'une si grande tristesse. Hélas ! leur dit-il, vous devez bientôt mourir ; nous ne nous reverrons plus en ce monde. En effet, l'évêque de Rochestre mit à peine le pied dans sa ville, qu'il fut attaqué d'une maladie violente qui l'emporta en peu de jours.

Saint

Saint Ethelvolde tomba malade avant même d'arriver chez lui, et mourut le premier d'Août de cette année 984, jour auquel l'église horore sa mémoire.

Quatre ans après, le jour de l'Ascension 17 Mai, le saint archevêque de Cantorbéri parut extraordinairement ému en célébrant l'office. Il ne laissa pas de prêcher à son ordinaire après la lecture de l'évangile, et continua tranquillement la messe jusqu'à la communion. Alors il prêcha de nouveau, et exhorta vivement son peuple à se détacher de toutes les choses terrestres. Après avoir donné le baiser de paix, il ne put plus se contenir, pria les assistans de se souvenir de lui, et leur dit qu'il touchait au jour de sa mort. A ces mots, il s'éleva des cris confus par toute l'assemblée, on vit couler des torrens de larmes, et il sortit du milieu de ce peuple désolé. Après le dîner, il revint à l'église marquer le lieu de sa sépulture. Il fut aussitôt environné d'une grande multitude, qu'il exhorta à se soumettre en tout à la volonté de Dieu, et à se confier en la divine miséricorde. Comme il leur parlait, il sentit ses forces diminuer considérablement. Il continua néanmoins tout ce jour-là et le vendredi suivant à consoler et à instruire les troupes de fidèles qui venaient sans cesse lui demander sa bénédiction. Le samedi il fit célébrer les divins mystères en sa présence, reçut le viatique du corps du Seigneur, et après de ferventes actions de grâces, il rendit son ame en paix. Il se fit pendant long-temps un si grand nombre de miracles à son tombeau, qu'ils remplissent une bonne partie de sa vie, écrite dans le siècle suivant par le moine Osberne. L'Angleterre dut à saint Dunstan le rétablissement des sciences ou des études, aussi-bien que celui de la discipline, qui en est la suite ordinaire.

Dans le même temps, d'illustres et pieux prélats, secondés puissamment par le roi Otton, travaillaient avec le même avantage en Allemagne;

mais personne ne le fit plus efficacement que saint Brunon, frère de ce prince (1). Il avait autant d'ardeur que de disposition pour les sciences. Le faste et la mollesse de sa condition, ni la foule des hommes frivoles qui l'environnaient ne purent jamais l'en détourner. Dès l'âge de quatre ans, il fut envoyé à l'école d'Utrecht, où l'évêque Baudri, très-savant lui-même, avait rassemblé d'excellens maîtres. Il y apprit les premiers élémens de la grammaire, après quoi il parcourut tous les auteurs classiques, tant grecs que latins. A la cour du roi son frère, où l'on voyait sans cesse aborder les savans du fond même de la Grèce, on n'admirait pas moins sa doctrine que sa vertu. Il conférait au milieu de tant d'hommes profonds, avec la modestie d'un élève, sur les points les plus difficiles des historiens, des orateurs, des poëtes, des philosophes, des écrivains de toute faculté, et souvent le disciple servait d'interprète aux maîtres. Comme la cour était ambulante, il faisait porter avec lui sa bibliothèque, ne se laissait pas distraire dans cette agitation perpétuelle, et s'occupait même durant les marches. Par cette application, et par un zèle égal pour l'honneur des sciences, il rétablit enfin dans la Germanie l'étude autrefois si fameuse des sept arts libéraux.

La piété de Brunon et les exercices de sa charité ne souffraient point de son application à l'étude. Il était d'une assiduité et d'une attention extrême aux divins offices. Les malheureux de tout état recouraient sans cesse à lui, et jamais il ne témoignait aucun ennui de leurs importunités. Les moindres irrévérences dans le service divin lui paraissaient des attentats d'une conséquence funeste. Un jour qu'il vit le prince Henri son frère s'entretenir pendant la messe avec Conrad, duc de Lorraine, il annonça qu'une amitié si peu religieuse ne pouvait rien produire que de perni-

(1) Ibid. pag. 334. Sur. 11. Oct.

cieux. Il suffisait au contraire d'aimer la religion pour obtenir ses bonnes grâces. Aussi, tout ce qu'il y avait d'évêques, d'ecclésiastiques ou de pieux laïques qui entreprenaient quelque chose pour le service de Dieu, l'eurent toujours pour appui et pour protecteur.

Il se disposa au gouvernement épiscopal, par celui de quelques monastères, où il signala sa sagesse, étant encore fort jeune. Partie de gré, partie de force, il trouva moyen de les ramener à une exacte régularité, en même temps qu'il leur faisait recouvrer leurs anciens priviléges par l'autorité du roi. On observa qu'il n'attribuait rien de leurs revenus, soit à sa personne, soit à ses gens, que ce que les supérieurs immédiats lui en présentaient de leur plein gré. Vicfrid, archevêque de Cologne, étant mort en 953, tous les vœux du clergé, de la noblesse et du peuple se portèrent comme de concert sur Brunon, qu'on élut, suivant la coutume germanique, avant que son prédécesseur fût inhumé. L'éclat de sa naissance tempéré par l'humilité et la douceur, sa libéralité égale à son crédit, sa modestie plus grande encore que sa science et ses talens, sa jeunesse avantageusement compensée par la maturité de son esprit et de ses mœurs, tant de qualités extérieures et personnelles le faisaient ardemment désirer de tout le monde. Mais on ne craignait pas moins que la place qu'on lui décernait ne parût peu digne de tant de mérite. On envoya au roi Otton quatre députés du clergé de la cathédrale, et un pareil nombre de seigneurs pour faire la demande : à quoi ce prince religieux souscrivit de si bonne grâce, que Brunon partit aussitôt pour Cologne. Il y fut reçu avec une joie incroyable, ordonné sur le champ, et intronisé dans son siége. Le roi, pour lui donner lieu de faire le bien avec plus d'avantage, lui conféra dans la même rencontre le gouvernement du royaume de Lorraine.

Otton Ier, qui mérita le surnom de Grand, et

qui, en des conjonctures plus favorables, eût peut-être rappelé les jours glorieux de Charlemagne, commençait à donner aux prélats des comtés et des duchés, avec des prérogatives semblables à celles des seigneurs laïques, afin de mettre un contre-poids à la puissance excessive de ceux-ci. Ce prince, véritablement grand par ses talens politiques et militaires, fut le premier auteur de la grandeur temporelle du clergé germanique, que l'ignorance ou la mauvaise foi de tant de déclamateurs représente comme une usurpation factieuse de la part de l'église. Il voyait aussi-bien que ses censeurs, le danger de la multiplication de ces souverains subalternes; mais le mal se trouvait à un point où il était aussi difficile d'y remédier, que dangereux de paraître le craindre. Cependant, pour écarter les abus du nouvel ordre de puissance où il élevait les évêques et les abbés, il ordonna qu'ils n'en feraient usage qu'avec le concours et la direction des officiers qu'il leur donna sous le titre d'avoués, et qui restèrent toujours sous sa main. Si dans la suite ils s'affranchirent de cette dépendance, ce fut, comme dans les seigneurs laïques, l'ouvrage du temps, des circonstances et des passions que l'église n'a cessé de condamner dans ses ministres, plus encore que dans ses autres enfans.

Ce fut aussi Otton I.er qui délivra l'Italie de l'anarchie et de l'oppression alternatives où elle gémissait depuis près d'un siècle, par les factions et la jalousie d'une multitude de petits tyrans, les uns ducs de Frioul ou de Spolète, les autres rois d'Arles ou d'une partie de la Bourgogne, les derniers simples marquis d'Ivrée en Piémont, tous s'arrogeant et s'arrachant tour à tour, avec la prépondérance en Italie, le titre imposant et stérile d'empereur. Adélaïde, veuve de Lothaire fils de Hugues roi de Provence, et fille de Rodolphe II roi de la Bourgogne Transjurane, réunissait les droits de ces deux maisons sur le royaume d'Italie ou de Lombardie. Elle appela Otton à son secours

contre les violences de Bérenger II, qui descendant par les femmes de l'empereur Bérenger I, du rang de marquis d'Ivrée, s'était élevé sur le trône des rois d'Italie (1). La seule présence d'Otton dissipa cette faction méprisable. Il épousa Adélaïde en secondes noces, étant veuf lui-même, joignit la Lombardie à ses états propres, et donna ainsi l'origine à la domination des Allemands en Italie, sur la fin de l'an 951. L'année suivante, il se laissa fléchir en faveur de Bérenger qui l'alla trouver en Allemagne : il lui rendit ses états, à condition de les tenir en fief de la couronne de Germanie, et de lui en faire hommage. Mais l'ambitieux et turbulent vassal renoua bientôt ses intrigues, ralluma la sédition de toute part, exerça une tyrannie si générale et si insupportable, que presque tous les évêques et les comtes d'Italie écrivirent ou envoyèrent, ainsi que le pape, au roi Otton, pour qu'il s'empressât à les délivrer de ce fléau. Il accourut en effet, dépouilla Bérenger et son fils Adalbert, après les avoir fait déposer à la diète de Pavie, puis s'achemina vers Rome, où il reçut la couronne impériale des mains du pape, le 2 Février 962. C'est ainsi que l'empire d'Occident passa aux princes de Germanie, qui l'ont toujours conservé depuis cette époque.

La chaire de saint Pierre était toujours occupée par Jean XII. Ce jeune et vicieux pontife, soit par la contrainte qu'il craignait pour ses passions de la part d'un empereur vertueux, soit par son inconstance naturelle, rappela Bérenger qu'il avait fait chasser, et viola la foi jurée solennellement à Otton. Ce prince religieux et modéré ne pouvant croire un pareil trait d'ingratitude et de perfidie, envoya à Rome pour en constater la vérité. Les Romains répondirent de toute part : Rien n'est plus vrai que la révolte du pape Jean contre l'empereur; mais il n'en faut point chercher d'autre

(1) Chron. Cass. l. 1, c. 61.

cause, que celle de la haine de Satan contre son Créateur. L'empereur ne veut que le bien de l'état et de l'église, et le pape ne se plaît qu'à remplir l'un et l'autre de troubles et de scandales. Là-dessus chacun alléguait en preuve quelque trait particulier de la vie déréglée du pontife. L'un citait la veuve d'un certain Rainier, à laquelle, par une passion effrénée, il avait donné non-seulement le gouvernement de plusieurs villes, mais des croix et des calices d'or de l'église de Saint-Pierre. L'autre nommait une certaine Etiennette, qui venait de mourir en accouchant d'un enfant qu'elle avait eu de lui. Des troupes entières s'écriaient que le palais de Latran, autrefois l'habitation des saints, n'était plus sous Jean que le repaire de la prostitution et de l'inceste, le logement infame de sa concubine favorite, sœur de celle de son père. Il n'est plus de femme honnête, poursuivit-on, qui ose visiter l'église des saints apôtres, où l'on sait qu'il en a violé plusieurs, soit vierges, soit veuves, soit engagées dans les liens sacrés du mariage. Belles ou non, fortunées ou misérables, de condition distinguée ou de la lie du peuple, tout est bon à son insatiable et brutale convoitise. Voilà pourquoi le parti de Bérenger lui convient mieux que celui de l'empereur (1).

Otton se tenant en garde contre la détraction romaine, et tâchant d'adoucir un peuple si visiblement échauffé, dit en parlant du pape : Il est jeune, il pourra se corriger par les exemples et les avis des gens de bien. Il tenta même de ramener le léger pontife au parti de la raison et de la vertu. Jean céda en apparence, et députa vers l'empereur, pour promettre de se corriger de ce qu'il n'avait fait, disait-il, que par emportement de jeunesse. Mais il manifesta presque en même temps son peu de droiture, en invitant Adalbert, fils de Bérenger, à rentrer dans Rome, où il le reçut avec de grands

(1) Luitpr. VI, c. 6, etc. Suppl. Regin. an. 963.

honneurs. L'empereur était alors occupé du siége de Montefeltro, qui le retint pendant tout l'été. Aussitôt après il marcha vers Rome, d'où le pape et Adalbert s'enfuirent avec ce qu'ils purent emporter des trésors de saint Pierre.

Trois jours après l'arrivée d'Otton, à la prière des Romains et des évêques du voisinage, on tint un grand concile en présence de ce prince (1). Quand on eut fait silence : Il serait bien convenable, dit l'empereur, que le pape Jean fût à la tête d'une assemblée si vénérable. Mille voix s'élevèrent toutes ensemble, et on lui répondit de toute part : Ignorez-vous ce qui est notoire par tout l'univers et jusqu'au fond des Indes? Ses crimes sont aussi publics qu'il est impudent à les commettre. Il n'use lui-même d'aucun détour pour les cacher. Il faut, dit l'empereur, proposer les accusations en détail.

Pierre, cardinal-prêtre, se leva et dit, que le pape Jean se jouait de la religion; qu'il lui avait vu célébrer la messe sans communier. Jean, évêque de Narni, et Jean, cardinal-diacre, déposèrent qu'ils lui avaient vu ordonner un diacre dans une écurie. Une multitude de clercs et de laïques attestèrent qu'il ne disait point les heures canoniales, qu'il ne faisait point sur lui le signe de la croix, et qu'en jouant aux dés, il avait invoqué Jupiter, Vénus et les autres faux dieux. Benoît, cardinal-diacre, lut une accusation intentée au nom de tous les prêtres et de tous les diacres, portant que le pape vendait les ordinations épiscopales, et avait ordonné pour le siége de Todi un enfant de dix ans. On répéta, comme des faits indubitables, outre son concubinage avec Etiennette, son commerce honteux avec la veuve de Rainier, avec une autre veuve nommée Anne, et avec sa propre nièce; qu'il avait fait crever les yeux à Benoît, son père spirituel, qui en était mort sur le champ; qu'il avait fait mourir Jean, cardinal-sous-diacre, en le

(1) Tom. IX, Conc. p. 648.

mutilant honteusement; qu'il avait commandé des incendies, et que sans nulle retenue, ni décence en aucun genre, il avait paru publiquement armé en guerre, avec le casque, la cuirasse et l'épée.

Après tant d'accusations, l'empereur dit encore: Il arrive souvent, et nous le savons par expérience, que les personnes constituées en dignité sont calomniées par les envieux et les murmurateurs. C'est pourquoi je vous conjure au nom de Dieu qu'on ne saurait tromper, au nom de sa sainte mère, et par le corps de saint Pierre dans l'église duquel nous sommes, de ne rien avancer contre le pape qu'il n'ait effectivement commis, et qui n'ait été vu par des témoins hors de tout soupçon. Les évêques, le clergé et le peuple romain reprirent tout d'une voix : Si le pape Jean n'est pas coupable de tout ce que le diacre Benoît vient de lire, et de beaucoup d'autres crimes si honteux qu'on n'oserait les révéler, que le prince des apôtres nous refuse l'entrée du ciel, et que nous soyons rejetés à la gauche, comme des objets d'anathème! Si vous ne nous croyez pas, croyez au moins votre armée, qui depuis cinq jours l'a vu, à l'autre bord du Tibre, l'épée au côté, portant le bouclier, le casque et la cuirasse: il n'y eut que le fleuve qui l'empêchât d'être pris en cet équipage. L'empereur convint qu'il y avait autant de témoins de cette révolte scandaleuse, que de soldats dans son armée.

On prit le parti de faire les citations canoniques au pape, mais avec ménagement, et en le priant d'abord de venir se justifier sur les accusations qu'on lui communiqua, et en lui promettant avec serment qu'on n'agirait que selon les règles de l'église. Mais c'était là justement ce qu'il craignait le plus. Il répondit en jeune téméraire; il ne se souvint de sa dignité que pour accélérer sa ruine, en lançant l'anathème contre les évêques, s'ils osaient, dit-il, faire un autre pape. On lut cette

réponse dans la seconde session du concile. Il y fut résolu qu'on écrirait de nouveau à Jean, pour lui promettre de déférer à son autorité, s'il venait se justifier dans l'assemblée des pères; mais que s'il persistait dans la contumace, on mépriserait son excommunication, et qu'on la tournerait contre lui-même. On ne put signifier cette seconde monition, ni la troisième, parce que le pontife avait pris le large, sans que personne pût dire où il était.

Sur le rapport qui s'en fit dans la troisième session, les pères oubliant l'indépendance où il était d'un concile particulier, et frappés uniquement du scandale de sa conduite, s'exprimèrent en ces termes : A un mal si étrange, il faut un remède extraordinaire. Si ce pape ne nuisait qu'à lui-même, on devrait le tolérer : mais c'est un monstre pernicieux, qui n'est en place que pour la perte des ames et l'opprobre du siége apostolique. Puis s'adressant à l'empereur : Nous vous conjurons, poursuivirent-ils, d'en purger l'église, et de donner les mains à l'élection d'un pontife capable de réparer de si grands maux. Nous y consentons volontiers, dit le prince; rien ne peut nous être plus agréable, que de voir remplir dignement le saint siége. A l'instant tous nommèrent d'une voix unanime Léon, premier garde des archives romaines, homme de grande probité, mais qui tiré si précipitamment d'un office purement laïque, montait sur le saint siége contre les canons : ce qui a fait prendre le change à quelques modernes sur la vraie cause pour laquelle on le trouve qualifié d'antipape, et qui n'était autre que la nullité de la déposition de Jean XII auquel on l'avait substitué.

Léon VIII, ainsi ordonné le 6 Décembre de l'an 963, ne fut pape légitime qu'au mois de Juin de l'année suivante, où il fut reconnu de nouveau, après la mort de Jean XII, arrivée le 14 Mai de cette année 964, et après la démission volontaire de Benoît V, que les Romains inconstans lui don-

nèrent encore pour successeur. Benoît, diacre savant, vertueux, et digne du pontificat s'il eût été moins pressé d'y parvenir, attira derechef en Italie l'empereur Otton. Ce prince marcha contre Rome avec une armée formidable, et y assembla un nouveau concile. Benoît se confessa violateur du serment fait par les Romains d'obéir à Léon, et de ne point élire de pape sans le consentement de l'empereur, demanda pardon, se dépouilla lui-même des ornemens pontificaux, et fut emmené en Allemagne. L'empereur, toujours modéré et singulièrement attentif à la tranquillité de l'église, était prêt à le rendre aux Romains, quand il mourut à Hambourg le 5 Juillet 965, c'est-à-dire, trois ou quatre mois après la mort de Léon. On élut alors, sous le nom de Jean XIII, l'évêque de Narni, qui fut intronisé le premier jour d'Octobre de cette même année, en présence des évêques de Spire et de Vérone, députés par l'empereur pour assister à l'élection et la confirmer.

Le roi Otton, en partant pour l'Italie, avait laissé ses états d'Allemagne et son fils, aussi nommé Otton, sous la conduite de son frère Brunon, archevêque de Cologne, comme on sait, et tout à la fois duc ou gouverneur de Lorraine. Des fonctions si différentes, et pour l'ordinaire si incompatibles, ne le furent point pour le saint prélat. Les soins du gouvernement qu'il remplit à la satisfaction du prince et des sujets, ne purent le distraire des exercices de la religion, ni même de l'étude, dont il inspirait le goût à tous ceux qui l'environnaient. Il s'appliqua sur-tout à former des évêques éclairés et vertueux dans la partie occidentale du royaume de Lorraine, où le clergé était tombé dans un grand relâchement. Tous ses vœux cependant ne paraissaient plus se porter que vers le bonheur de la vie future, pour laquelle on l'entendait souvent soupirer durant la nuit. Condamné à vivre au milieu du faste, et à prendre part aux amusemens frivoles de la cour, il gémissait au fond

de son cœur de la contrainte où il était réduit. Il ne mangeait presque rien dans les plus grands repas, et ne laissait pas d'y paraître aussi gai que personne. Au milieu de ses officiers et de ses vassaux tout couverts de pourpre et d'or, on ne le reconnaissait qu'à son air de dignité, et à cette noble simplicité qui éclipsait toutes les pompes de la vanité mondaine.

L'empereur son frère, à son retour d'Italie, vint à Cologne lui témoigner avec effusion de cœur combien il était satisfait de son administration. Ils célébrèrent ensemble la fête de la Pentecôte, et rendirent en commun leurs actions de grâces au Seigneur, avec des marques extraordinaires de piété et d'attendrissement. Quand il fallut se séparer, leur tendresse mutuelle parut encore redoubler, comme par un pressentiment secret qu'ils ne se reverraient plus : ils ne s'embrassèrent qu'en s'inondant l'un l'autre de leurs larmes. En effet, le saint archevêque, par des vues bien supérieures à celles de la politique, étant allé en France pour en réconcilier les princes qu'il envisageait moins comme ses rivaux que comme ses frères, tomba dangereusement malade à Compiègne. Il se fit transporter à Reims, dont l'archevêque Odalric lui était cher pour ses vertus. Sachant que sa dernière heure était proche, quoiqu'il n'eût pas plus de quarante ans, il se confessa, puis fit apporter le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, et le reçut, prosterné sur le pavé, avec des sentimens d'humilité et de componction qui faisaient fondre en larmes une multitude d'évêques et de seigneurs attirés auprès de lui, plus encore par l'éclat de ses vertus que par celui de son rang. Ainsi mourut-il, universellement regretté, le 11 Octobre de l'année 965, douzième de son épiscopat (1). Les reliques d'un pasteur si cher furent reportées à Cologne, et déposées dans le monastère de saint Pantaléon qu'il avait fondé.

(1) Sigeb. Chron. an. 965.

Odalric de Reims, à qui saint Brunon donna des preuves de son estime dans un moment où elles sont si peu équivoques, avait été placé sur ce siége, pour remédier aux suites pernicieuses d'un schisme qui avait long-temps désolé cette église. Dès l'an 925, Herbert, comte de Vermandois, y avait placé Hugues, le dernier de ses fils, âgé tout au plus de cinq ans. Cet enfant, fait évêque contre tous les principes du droit et de la raison, soutenu par un père factieux et puissant qui se rendait formidable aux rois, avait été confirmé par des papes, ou adroitement surpris, ou coupables de cette inapplication qui dans ce malheureux siècle fut la moindre tache de plusieurs d'entr'eux. La septième année de cette invasion, on élut un autre archevêque, savoir, Artaud, moine de l'abbaye de Saint-Remi; mais trois conciles, tenus à Mouson, à Verdun, à Ingelheim près de Mayence, et confirmés par le saint siége, purent à peine déposséder Hugues, qui avait survécu à Artaud. Le différent de l'église de Reims, moins importante encore par ses grands biens que par sa situation aux confins des royaumes de France et de Germanie, partagea les princes, dont les factions contraires divisaient alors et bouleversaient tout l'empire français.

La maison de Charlemagne touchait à sa ruine entière. Charles le Simple, qui en descendait, avait déjà vu monter successivement sur le trône de ses ancêtres trois princes d'un autre sang, Eudes et Robert, tous deux fils de Robert le Fort, duc de France, et Raoul de Bourgogne, gendre du roi Robert. Mais sa famille avait un émule bien plus redoutable, quoique plus sage et plus modéré, dans Hugues le Grand, fils et successeur de Robert au duché de France. C'était lui qui avait rétabli la bataille de Soissons, où le roi son père fut tué de la main même de Charles le Simple, et qui avait changé le triomphe de ce vainqueur inhabile en une fuite honteuse. Il aurait pu dès-lors mettre la couronne sur sa propre tête; mais il ne voulait point

d'une élévation qui ne fût durable. Le temps de consommer ce grand œuvre ne lui paraissant point encore venu, il déféra cette royauté passagère à son beau-frère Raoul. Celui-ci étant mort l'an 936, Louis d'Outremer, ainsi nommé de l'Angleterre, qui lui avait fourni un asile dans son enfance, remonta la même année sur le trône de Charles son père, mort, dès l'an 929, dans la prison où le comte de Vermandois l'avait retenu opiniâtrément. Hugues le Grand se prêta encore aux circonstances, et reconnut Louis pour son roi, puis son fils Lothaire, qui fut couronné à Reims le 12 Novembre 954.

Alors florissait saint Mayeul de Cluny (1), l'un des principaux ornemens de l'église de France. Malgré son attrait pour une sainte obscurité, et son éloignement extrême de toutes les grandeurs terrestres, il était néanmoins issu de la première noblesse, fils d'un père si puissant au pays d'Avignon, qu'il donna jusqu'à vingt terres au monastère de Cluny. Mayeul ayant perdu son père et sa mère dans une grande jeunesse, se retira à Mâcon auprès d'un Seigneur de ses parens, d'où il alla étudier à Lyon dans le monastère de l'Ile-Barbe, école alors la plus célèbre de toutes ces contrées. Il y profita autant pour les mœurs que pour la doctrine, et acquit tant de réputation, que, du consentement unanime du prince, du peuple et du clergé, il fut élu évêque de Besançon, n'étant encore que diacre. Mais ne respirant que la fuite du monde et des honneurs, il refusa cette dignité avec une constance invincible. Tout son plaisir était de visiter souvent dans son voisinage les pieux solitaires, dont enfin il embrassa l'institut. Après six ans de profession, il fut institué coadjuteur de l'abbé Aimard, qui appréhendant que sa vieillesse et ses infirmités ne donnassent lieu au relâchement de l'observance, se résolut à partager avec lui son titre et ses fonctions, du consentement de tous les frères; et afin que l'humble Mayeul ne pût s'en

(1) Elog. sæc. v. Act. Bened. p. 322. Boll. 11 Mai.

défendre, Aimard s'autorisa du suffrage de l'évêque diocésain et de plusieurs autres prélats. On ne sait pas combien saint Aimard, ainsi qualifié dans plusieurs martyrologes, survécut à son abdication; mais saint Mayeul fut abbé plus de quarante ans. Ce long gouvernement, également sage et saint, contribua infiniment à mettre son ordre dans ce haut point de considération où il se soutint encore long-temps après lui.

Il unissait à la piété le goût des sciences et de l'application. Il aimait tellement la lecture, qu'en voyageant, même à cheval, il avait ordinairement un livre à la main. Il se rendit sur-tout habile dans la connaissance des lois, des canons et de la discipline monastique. A la doctrine, il joignait une grande facilité à s'énoncer, et un tour d'esprit plein d'aménité qui rendait sa vertu aimable à tous ceux qui l'entendaient. Il s'étudia principalement à conserver dans ses religieux la pureté qui s'annonçait en lui-même par sa candeur, sa modestie et la simplicité de toutes ses manières. Des seigneurs de tout pays, touchés par ses solides exhortations, professèrent la vie monastique sous sa conduite; ce qui augmenta également, et la splendeur religieuse, et les biens temporels de l'ordre.

La réputation de Cluny et de son saint abbé s'étendit bien loin hors de France. Heldric qui, pour embrasser ces saintes observances, avait quitté sa femme, ses grands biens et l'un des premiers rangs parmi les seigneurs d'Italie, procura à l'empereur Otton la connaissance particulière de Mayeul. Ce prince, qui n'était pas moins attentif au bien de la religion et même de la régularité monastique qu'à celui de l'état, fit venir auprès de lui le saint abbé; il ne se proposait rien moins que de lui donner le gouvernement de tous les monastères de sa domination, en Italie et en Germanie. Mayeul commença par réformer le monastère de Classe près de Ravenne, et à la prière de

l'impératrice sainte Adélaïde, il rétablit la fameuse abbaye du Ciel-d'or, fondée, près de Pavie par le roi Luitprand. Cette pieuse princesse avait conçu tant de vénération pour l'homme de Dieu, qu'elle aurait voulu lui rendre les services dont s'acquittent à peine les personnes du dernier étage. Tous les seigneurs de la cour lui marquaient un respect et une affection semblable. Pour l'empereur, il semblait avoir mis en lui seul toute sa confiance; au moins tous ceux qui avaient quelque intérêt à ménager auprès du prince, ne pouvaient employer une meilleure médiation que celle de Mayeul.

Le saint fit un autre voyage à Rome, au retour duquel il prédit aux religieux qui l'accompagnaient, que l'empereur mourrait cette année 973. En repassant les Alpes, il fut pris par ces troupes de Sarrasins qui avaient fait leur place d'armes du fort de Fressinet, d'où ils portaient en France comme en Italie leurs violences et leur brigandage. Une grande multitude de gens de tout pays, qui avaient cherché leur sureté à la suite d'un si saint homme, furent faits captifs avec lui. C'est ce qui l'engagea, beaucoup plus que son intérêt personnel, à ménager sa rançon du côté de Cluny, où il manda sa captivité. Cette nouvelle plongea dans la consternation, non-seulement ses religieux qui le chérissaient comme un tendre père, mais tout ce qu'il y avait de gens de bien dans le voisinage. Chacun s'exécuta généreusement, et par ces dons joints à l'argent du monastère, on fit la somme qui avait été fixée par les Barbares à mille livres pesant d'argent, afin que chacun de ceux qui avaient arrêté les voyageurs en pût avoir une livre. Cependant la sainteté de Mayeul s'était concilié, de la part des infidèles, une vénération presque égale à celle des chrétiens. Ils l'avaient chargé de chaînes, dans la première fougue d'un zèle aveugle qu'il avait entrepris d'éclairer; mais l'ayant trouvé presque aussitôt libre de ses fers au milieu du cachot où ils l'avaient renfermé,

tout leur ressentiment se convertit en un respect religieux. Un d'entr'eux ayant mis le pied sur la bible que Mayeul portait toujours avec lui, les autres reprirent sur le champ leur camarade avec indignation. Le même jour ce Sarrasin ayant pris querelle avec d'autres musulmans, ils lui coupèrent le pied dont il avait foulé les divines écritures. Peu après le départ de saint Mayeul, les Sarrasins furent entièrement chassés du fort de Fressinet, ce qui fit regarder cet événement comme une punition de l'insulte faite au serviteur de Dieu.

L'église d'Orient ou de Grèce, dans l'état de dépérissement où elle se trouvait, avait encore quelques exemples capables, ou d'y ramener la ferveur primitive, ou du moins d'en retracer le souvenir. Alors on y admirait principalement le solitaire saint Luc (1), nommé le Jeune pour le distinguer d'un autre saint de même nom, qui dans le siècle précédent était abbé près du mont Ethna en Sicile. Luc le jeune, né en Thessalie, contracta dès l'enfance l'habitude de ne manger, ni viande, ni œufs, ni laitage, de n'user que de pain d'orge, et de ne boire que de l'eau. Il montra dès le même âge, autant de tendresse pour les pauvres, qu'il avait de dureté pour lui-même : il lui arriva plusieurs fois de leur donner ses vêtemens, et de revenir presque nu à la maison paternelle (2). Dans la première adolescence, il prit le petit habit de religion dans un monastère d'Athènes, et le grand habit monastique sur le mont de saint Joannice, à l'âge de dix-huit ans seulement. Là, il augmenta encore ses exercices de pénitence et de piété, et reçut avec le don des miracles, celui de connaître les choses à venir et les plus cachées.

Un jour il dit à quelques frères qui se trouvaient avec lui : Il nous vient un homme qui porte un

(1) Boll. 7 Febr. (2) Combef. Auct. t. 2, p. 969.

pesant

pesant fardeau, qui a besoin de soulagement. Peu après arriva un homme qui ne portait rien, et qui demanda Luc, en disant qu'il avait besoin de son secours. Le saint, affectant une dureté qui lui était fort étrangère, le fit attendre sept jours sans vouloir lui parler. Quand il l'aborda, après cette première épreuve : Comment, lui dit-il, oses-tu paraître, chargé de si grands crimes? et que viens-tu chercher parmi nous? Ce n'est pas d'hommes ignorans et sans caractère que tu as besoin, mais des pasteurs de l'église. Déclare néanmoins le meurtre que tu as commis, pour te disposer à en obtenir le pardon. Le meurtrier fut effrayé d'une pénétration si miraculeuse, et dit en tremblant : Homme de Dieu, je vous confesserai ce que vous savez déjà, quoique je l'aye fait fort secrètement. Il exposa sur le champ toutes les circonstances de son crime, se prosterna aux pieds du saint, et le conjura d'avoir pitié de son ame. Luc le releva charitablement, lui donna les avis convenables, et lui prescrivit, entr'autres choses, de faire célébrer pour le mort le service du troisième, du neuvième et du quarantième jour; mais surtout de pleurer son péché dans l'amertume de son cœur pendant tout le reste de sa vie. On voit ici quelle sorte de confession les pécheurs faisaient quelquefois à des moines qui n'étaient pas prêtres : les pénitences imposées par ces laïques, n'étaient que des préparations à l'absolution sacramentelle.

Luc témoignait en toute rencontre le respect le plus profond et la plus religieuse docilité pour les évêques, qu'il regardait comme les princes de l'église et les interprètes du Seigneur à l'égard des fidèles. Comme l'archevêque de Corinthe passait près du mont Saint Joannice, le saint solitaire cueillit les meilleures herbes de son jardin, et vint lui offrir ces petits présens, tels que sa respectable pauvreté les lui pouvait fournir. Le prélat attendri lui fit donner une quantité de pièces d'or. Le saint homme les refusa, et dit : Sei-

gneur, l'or m'est inutile, mais j'ai grand besoin de prières et d'instructions. Voyant cependant que l'évêque était mortifié de son refus, il prit une de ces pièces, puis le supplia d'ajouter à ces largesses temporelles les trésors inestimables de la parole du salut. Seigneur, lui dit-il, comment pouvons-nous participer aux mystères sacrés de l'Agneau sans tache, nous autres que nos péchés ont réduits à demeurer sans prêtres dans les déserts et les montagnes? L'archevêque répondit : Il faut faire tous vos efforts pour vous procurer un prêtre. Quand la chose est absolument impossible, on met le vase des présanctifiés sur la sainte table, si l'on est dans un oratoire, et sur un banc très-propre, si c'est dans une cellule. Vous déplierez ensuite le voile, et vous y déposerez les particules. Vous ferez brûler de l'encens, puis vous chanterez les pseaumes convenables ou le trisagion, avec le symbole de la foi. Après avoir fait trois génuflexions, vous joindrez les mains, et vous vous inclinerez pour prendre avec la bouche le corps de Jesus-Christ. Au lieu du précieux sang, vous boirez du vin dans une coupe qui ne servira qu'à cet usage. Vous renfermerez avec le voile le reste des particules dans le vase sacré, et vous prendrez bien garde qu'il n'en tombe pas le moindre fragment. C'est ainsi que dans les cas les plus extraordinaires on traitait la divine eucharistie avec un respect unique, et que les anachorètes les plus solitaires n'étaient jamais exclus de sa participation, ni même de sa fréquentation. Saint Luc fut souvent obligé de changer de demeure, à cause des incursions des Barbares. Enfin il se fixa et mourut dans l'Attique, en un lieu nommé Soterion. Sa cellule fut changée en un oratoire, où il s'opéra une quantité de miracles, qui le font compter au nombre des saints par l'église grecque.

L'Asie, dépendante de Constantinople, ne fut pas moins illustrée par les vertus de saint Paul de

Latre. Il avait un frère nommé Basile, qui s'enfuit au mont Olympe, comme ses parens le voulaient marier, et qui se fit moine dans la laure de saint Elie. Là, se trouvant encore importuné par ses proches et ses amis, il se retira plus avant dans les terres, près du mont de Latre, où il fit venir son frère Paul, qui lui dut ainsi ses premiers engagemens dans la carrière de la perfection. Pierre, ami de Basile et abbé du monastère de Carye près de Latre, se fit un plaisir de cultiver les excellentes dispositions du jeune Paul. Mais il s'aperçut bientôt que cette ame privilégiée avait moins besoin d'aiguillon que de frein, dans une route où les commencemens, si épineux pour tant d'autres, paraissaient trop doux à ce prosélyte fervent. Il déclara d'abord une guerre irréconciliable aux inclinations les plus naturelles, jusqu'à vouloir absolument vaincre le sommeil. Il ne se couchait point pour dormir; il prenait seulement quelques momens de repos, en s'appuyant contre un arbre ou contre un coin de rocher. Il ne se permettait pas une parole inutile; il était si recueilli au milieu des emplois différens de la cuisine où on l'appliqua, que tous les objets servaient moins à le distraire qu'à lui rappeler le souvenir des vérités éternelles. Le feu matériel lui représentait si vivement celui de l'enfer, qu'on le voyait souvent fondre en larmes, et gémir avec amertume sur l'aveugle témérité des pécheurs. Il demanda instamment à son abbé la permission de se retirer au désert, pour y vivre dans un parfait oubli de toutes les choses de ce monde; mais tandis que l'abbé Pierre vécut, il le refusa toujours, à cause de sa jeunesse.

Après la mort de cet abbé, Paul ayant communiqué son dessein à son ami Démétrius, ils se retirèrent ensemble au sommet du mont de Latre, où il y avait une grotte qui portait le nom de la mère de Dieu. Démétrius, dans la crainte de n'y pouvoir subsister, proposa de se rapprocher de la

laure des Cellibares, située dans la même contrée. Non, dit Paul; il faut demeurer ici. Et de quoi vivrons-nous, reprit Démétrius? Du fruit de ces arbres, répondit Paul en montrant des chênes chargés de glands. Après avoir été huit jours sans manger, ils essayèrent de cette étrange nourriture, qui les fit vomir jusqu'au sang. Démétrius voulut faire quelque plainte; mais Paul tournant l'aventure en plaisanterie, dit en souriant : Nous nous en porterons mieux ; nous voilà purgés de nos mauvaises humeurs.

Démétrius, que l'esprit de Dieu n'appelait point à une pareille austérité, se rapprocha de la laure, et se joignit à un anachorète fort avancé en âge et non moins en vertu. Il lui dit ce qui lui était arrivé avec Paul, et combien il souffrait de le laisser sans secours. Soyez tranquille, mon fils, lui dit le saint vieillard, nous partagerons avec lui les alimens que le Seigneur daignera nous fournir. Démétrius n'eut rien de plus pressé que de porter ces paroles à Paul, qui dit en versant des larmes de reconnaissance : Vous voyez, mon frère, que Dieu n'abandonne pas ceux qui s'abandonnent eux-mêmes entre ses mains. Paul alla dans suite trouver un saint abbé nommé Athanase, qui, après avoir gouverné un monastère, vivait en anachorète près la laure du Sauveur sur la même montagne. Il le pria de lui faire construire une colonne auprès de la laure ; mais Athanase lui montra une roche escarpée qui formait une colonne naturelle couronnée d'une grotte comme de son chapiteau. Elle avait déjà servi de retraite à un saint solitaire pendant la persécution des iconoclastes. Paul y demeura douze ans. Une lampe avec un peu d'huile et une pierre à fusil faisaient tous ses meubles. Sa nourriture consistait en quelques morceaux de pain que lui apportait un paysan du voisinage. Il s'abreuvait de l'eau d'une fontaine qu'il fit sortir de son rocher, et qui coula toujours depuis. Mais afin qu'il ne fût pas privé de l'aliment divin de nos ames, de temps

en temps l'abbé Athanase lui envoyait un prêtre, qui montait à l'aide d'une échelle, et célébrait le saint sacrifice (1).

Une vie si merveilleuse ne manqua point d'attirer une foule d'admirateurs et d'émulateurs. Les uns se logèrent en des cavernes voisines, les autres construisirent des cabanes; on bâtit un oratoire sous le nom de Saint-Michel, et il se forma insensiblement une communauté nombreuse. Paul, si peu soigneux de sa subsistance, pourvut avec un grand soin à celle de ses disciples, pour éloigner tout prétexte d'inconstance. Il faisait tellement ses délices de l'oraison et du recueillement, que la joie ou la tristesse se peignaient sur son front, selon qu'on l'obligeait à parler, ou qu'on le laissait converser uniquement avec Dieu. C'est ce qu'il fut contraint de déclarer pour l'édification des frères, à qui une altération si sensible de son humeur causait plus que de l'étonnement. Se trouvant néanmoins importuné à l'excès par les visites de ses disciples et des autres personnes qui affluaient sans cesse à sa grotte, il se retira secrètement dans l'endroit le plus désert de la montagne, exposé à toutes les injures de l'air, et n'ayant pour compagnie que les bêtes sauvages. On sut encore le trouver et le ramener de temps en temps à la laure, sous prétexte de quelque besoin pressant d'instruire et d'animer les frères. C'est pourquoi il prit le dessein de passer à l'île de Samos. Sa célébrité l'y accompagna. En peu de temps il rétablit les trois laures de cette île, que les Sarrasins avaient ruinées. Cependant les solitaires de Latre le cherchant de toute part et l'ayant enfin découvert, l'engagèrent encore à revenir. Autant il était prompt à suivre les impressions de l'esprit de Dieu, autant il craignait de les confondre avec ses propres goûts et sa satisfaction personnelle.

Malgré son attrait pour la retraite et l'abstinence,

---

(1) Ms. Bibliot. reg. fol. 204, n. 2450.

il avait coutume de faire quelques festins aux fêtes les plus solennelles, et d'y convier beaucoup de monde. Un dimanche de l'octave de Pâque, destiné à l'un de ces repas de charité, l'économe de la communauté se trouva dépourvu de toute provision. Il courut en avertir le saint avec une grande inquiétude. Paul lui reprocha son peu de foi. A l'instant arrivèrent des mulets chargés de pain blanc, de vin, de fromage, d'œufs et de toutes sortes de fruits qu'envoyaient des voisins charitables. Tels étaient les mets que ces vrais solitaires regardaient comme fort délicats, et qu'ils réservaient pour leurs festins. Ils s'en privaient eux-mêmes pour les distribuer à leurs hôtes et aux pauvres. Leur saint guide en particulier avait tant d'affection pour l'aumône, qu'il donnait jusqu'à son pain et ses vêtemens. Manquant un jour de toute autre chose, il voulut se vendre comme esclave, afin de soulager quelques malheureux au prix de sa propre liberté.

La réputation d'une si haute vertu s'étendit à Constantinople et à Rome. Le pape envoya pour examiner sa manière de vivre et lui en faire le rapport. Pierre, roi des Bulgares, lui écrivit souvent pour se recommander à ses prières. L'empereur Constantin Porphyrogénète le consulta sur différentes expéditions de grande importance, et l'issue ne manqua point de donner lieu au repentir, quand la politique ne se trouva point d'accord avec les lumières de l'homme de Dieu. Paul employa efficacement son crédit auprès du ce prince, pour faire bannir de Milet et du voisinage, de dangereux manichéens. Il mourut dans la laure de Latre, l'an 956, le 15.ᵉ de Décembre, jour auquel l'église grecque honore sa mémoire. Il exhorta ses moines jusqu'à son dernier soupir, sans jamais vouloir nommer son successeur, quelque instance qu'on lui en pût faire. Il prétendait leur laisser autant de liberté dans le choix de leur supérieur, qu'il leur avait toujours demandé de perfection dans leur obéissance.

Peu après sa mort, les miracles s'opérèrent avec tant d'éclat à son tombeau, que les solitaires s'en plaignirent sérieusement à lui-même, comme d'une source de distractions qui les allait priver des fruits et des saintes douceurs de leur retraite. Un jour que la délivrance d'un énergumène avait occasionné beaucoup de tumulte dans l'église, un des anciens de la communauté nommé Siméon, s'approcha de la sépulture du saint, et lui dit, comme s'il eût été vivant : Est-ce donc là ce que vous nous avez recommandé touchant la fuite du monde et du tumulte ? Ne voyez-vous pas que vous nous préparez des troubles infinis ? Ce lieu sera bientôt rempli de femmes et d'enfans, aussi-bien que d'hommes de tout état. Alors que deviendront le recueillement et la régularité ? Dites-nous dès aujourd'hui si vous prétendez continuer ces miracles. Dans ce cas-là, nous vous descendrons de la montagne, et nous vous laisserons en bas faire tout ce que vous jugerez à propos. Cette plainte singulière et respectable par la simplicité même qui la dicta, parut avoir son effet. Depuis ce moment le saint ne guérit plus en public aucun possédé, mais il fit beaucoup d'autres miracles, comme il avait fait pendant sa vie.

Il avait témoigné une dévotion toute particulière pour l'image de Jesus-Christ imprimée miraculeusement, à ce que tout le monde croyait, en faveur d'Abgar, roi ou seigneur d'Edesse, sur un linge dont le Sauveur s'essuya le visage. Paul fit appliquer sur le suaire d'Edesse un linge de même grandeur, et l'on dit que quand il l'eut déplié, il y vit une image semblable à l'original. Ce divin monument faisait alors grand bruit dans tout l'Orient, et sur-tout à Constantinople, où il avait été transféré depuis peu, par les soins de l'empereur Romain-Lécapène, qui l'avait acheté pour deux cents Sarrasins et douze mille pièces d'argent. Le premier auteur de l'antiquité qui en parle, est

l'historien Evagre (1), qui écrivait dans le cinquième siècle, et qui lui attribue la délivrance d'Edesse assiégée de son temps par Cosroès, roi de Perse. L'histoire orientale parle de sa translation (2). On trouve toute la suite de cette merveille, dans un discours attribué à l'empereur Constantin Porphyrogénète (3), qui, outre les miracles opérés dans les premiers temps à l'occasion de cette image, raconte une foule de prodiges arrivés à sa translation, dans tout le cours du voyage d'Edesse à Constantinople. Elle arriva dans cette dernière ville, le 15.e jour d'Août de l'année 944, et fut d'abord déposée dans l'église de Notre-Dame des Blaquernes, où l'empereur célébrait la fête de l'Assomption. Le lendemain on la porta à la grande église, c'est-à-dire, à Sainte-Sophie, pour lui rendre un culte encore plus éclatant. Elle fut enfin placée dans l'église du Phare, qui était la principale des chapelles du palais. L'église grecque célèbre la fête de cette translation, le jour même de sa première célébration à Constantinople, seizième du mois d'Août.

L'empereur Constantin engagea Siméon Métaphraste à seconder son zèle pour la manifestation des merveilles que Dieu se plaît à opérer en faveur de son église, et par le ministère de ses saints. Siméon, né d'une famille puissante, doué d'un génie heureux, élevé avec soin, employé aux négociations les plus importantes, et parvenu aux premières charges de l'empire, avait tous les talens et toutes les commodités nécessaires pour rendre également solide et intéressante la collection des vies de saints qu'il entreprit de donner (4). Il rassembla une multitude de livres, de mémoires, et même de pièces originales. Mais outre le goût de son siècle, qui n'était pas celui de la vérité sim-

(1) Evagr. Hist. IV, c. 27.
(2) Elmat. p. 213.
(3) Combef. ad 16 Aug.
(4) Psell. ap. Allat. de Sim. Boll. præf. gener. t. 1, c. 1, etc.

ple et sans fard, il avait l'esprit naturellement tourné au merveilleux. Trouvant donc trop de simplicité dans les monumens anciens, dans les premiers actes des martyrs, dans les originaux de la vie de plusieurs saints, il en changea, ou, pour mieux dire, il en dénatura tout à fait le style, les amplifia avec emphase, y ajouta beaucoup de faits pris ailleurs, et peut-être inventés par un faux zèle, en retrancha des traits peu saillans, mais souvent essentiels, dont son esprit plus brillant que judicieux ne sentait pas l'importance. On peut se convaincre de la justice de cette censure, en confrontant son histoire des saints Taraque, Probe et Andronic, avec les actes primitifs de ces martyrs, qui ont été retrouvés de nos jours. Ce sont ces ouvrages de Siméon qui lui ont fait donner le surnom de Métaphraste, qui ne signifie pas seulement traducteur, mais auteur de gloses et de paraphrases. Comme il s'était rendu fort célèbre par ses écrits, outre les vies de saints qu'il a composées en grand nombre, on lui en a attribué encore beaucoup d'autres qu'il est difficile de démêler des siennes : ce qui rend toutes celles de cet âge, ou de ce style, raisonnablement suspectes. On ne peut s'y fier qu'autant qu'elles sont appuyées par des monumens plus sûrs.

Constantin Porphyrogénète s'efforça de faire refleurir généralement toutes les sciences et tous les arts, extrêmement déchus par la négligence de ses prédécesseurs (1). Il régna encore quinze ans, depuis qu'il fut délivré de Romain-Lécapène et de ses enfans. Libre alors, et seul maître de l'empire, il chercha de tous côtés les hommes à talens, et n'eut rien plus à cœur que de les multiplier. Il rétablit les écoles, il honora jusqu'aux étudians de ses libéralités et de sa faveur ; il s'entretenait familièrement avec eux, leur proposait des récompenses, et les faisait manger à sa table. Il s'était rendu lui-même si habile jusque dans les arts mécaniques,

(1) Post. Theoph. Cedr.

qu'il corrigeait les meilleurs ouvriers. Mais c'est là que se bornèrent toutes les espérances qu'il avait fait concevoir de lui lorsqu'il s'était vu libre et seul empereur. Il marqua toujours, à la vérité, beaucoup de religion à l'extérieur, n'allant jamais à l'église dans les jours de solennité, sans faire des offrandes magnifiques en ornemens précieux, en vases d'or, en pierreries du plus grand prix. Mais il était sujet au vin et à la colère, d'une sévérité dans les châtimens qui tenait de la cruauté, d'une paresse qui lui faisait donner les emplois sans aucun discernement : ce qui porta la corruption des ministres aux derniers excès, et rendit tout vénal à la cour.

Dès l'année 948, il avait fait couronner empereur son fils Romain qui n'avait que dix ans, et qui, à peine parvenu à vingt, se lassa de sa dépendance, et lui fit donner du poison dans une médecine. Constantin, qui ne l'avait prise qu'en partie, ne laissa point de tomber dans une langueur incurable, dont il mourut enfin au mois de Novembre de l'an 959, avec la réputation d'un savant du premier ordre et d'un très-médiocre empereur. Pour distinguer son successeur du dernier empereur de même nom, on le nomme Romain le Jeune. Son règne fut tel qu'on pouvait l'attendre d'un parricide. Il n'en usa guère mieux avec sa mère Hélène qu'avec l'empereur son père. Il la chassa du palais, sans lui laisser la consolation de vivre avec les princesses ses filles, qu'il contraignit à se faire religieuses, ce qui fit mourir l'impératrice de chagrin. Ensuite il s'abandonna à une débauche effrénée, et mourut à l'âge de vingt-quatre ans, après en avoir régné moins de trois et demi. Il laissa pour héritiers ses fils Basile et Constantin ; mais leur bas âge empêcha qu'ils ne montassent sitôt sur le trône.

Nicéphore Phocas, capitaine illustre par plusieurs victoires qu'il avait remportées sur les Musulmans et sur les Russes, fut proclamé empereur,

dès le 2 Juillet 963, par l'armée qu'il commandait, et le 6 Août suivant, il fut couronné à Constantinople. Quelques semaines après, il épousa l'impératrice Théophanie, veuve de Romain, étant lui-même veuf.

Cependant l'empereur Otton rechercha l'alliance des Grecs pour le jeune Otton son fils, que le pape Jean XIII avait couronné empereur d'Occident le jour de Noël 967 (1). L'année suivante, il envoya Luitprand, évêque de Crémone, à Constantinople, et le chargea de demander en mariage pour le jeune Otton, la princesse Anne, fille de l'empereur Romain le Jeune et de l'impératrice Théophanie remariée à Nicéphore. Les Grecs n'avaient pas encore digéré l'affront qu'ils prétendaient avoir reçu par l'élévation des princes d'Occident à l'empire de l'ancienne Rome. L'ambassadeur, à son débarquement, fut comme emprisonné dans un palais, où il n'avait communication avec personne. Trois jours après, on le conduisit au pied d'un trône sur lequel était assis, selon le portrait qu'il nous a laissé de Nicéphore, un homme de très petite taille, la tête grosse, le teint fort brun, les yeux petits, les cheveux longs, la barbe large, le ventre gros et les jambes fort courtes. A la gauche de Nicéphore, et plus bas, étaient assis les deux jeunes princes Basile et Constantin, ses beaux-fils. L'empereur prenant la parole, dit à Luitprand : J'aurais voulu vous recevoir avec distinction ; mais les procédés de votre maître ne me l'ont pas permis. Là dessus il se plaignit des actes d'autorité et de rigueur exercés par Otton dans la ville de Rome, et de ses entreprises sur plusieurs villes que les Grecs occupaient encore dans l'Italie.

Luitprand, à qui cette fierté de théâtre n'imposa point, répondit en ces termes : Mon maître n'a point exercé de tyrannie sur la ville de Rome, mais il

(1) Legat. Luitpr.

l'a délivrée au contraire du joug de ses oppresseurs. Elle gémissait sous la puissance de femmes prostituées et d'hommes encore plus méprisables. Dans quelle léthargie s'endormaient alors vos prédécesseurs, ces empereurs romains qui ne l'étaient que de nom, sans en remplir aucun devoir? Le grand Otton n'en a pas usé de la même manière. Poussé du désir de rendre à l'église sa première splendeur, il est venu des extrémités du monde, pour délivrer des méchans la grande Rome, et rétablir la puissance du successeur du prince des apôtres; et quand il s'est élevé des rebelles contre une autorité si sainte, il les a punis comme des parricides et des sacriléges, suivant les lois de Théodose, de Justinien et des autres empereurs. Luitprand répondit ensuite aux plaintes de Nicéphore concernant les entreprises de l'empereur d'Occident sur la Pouille, d'où les Grecs fomentaient les troubles du reste de l'Italie, et les incursions mêmes des Sarrasins, puis il fit la proposition du mariage entre le jeune empereur Otton et la princesse Anne. Nicéphore différa de répondre, sous prétexte d'une procession qu'il faisait célébrer ce jour-là, et dont l'heure était arrivée.

La description qu'en fait Luitprand, donne de la majesté de ces empereurs une idée qui répond à celle de leur burlesque hauteur. Il dit que depuis le palais jusqu'à Sainte-Sophie, il y avait une multitude de petits marchands et d'ouvriers rangés en deux haies, nu-pieds pour la plupart, armés de dards et de boucliers rouillés. Les grands qui accompagnaient l'empereur, avaient des habits de cérémonie, mais si vieux et si usés, que le cortége eût été beaucoup mieux en habits bourgeois. Il n'y avait que l'empereur qui portât de l'or et des pierreries; mais ces ornemens impériaux, faits pour des hommes d'une tout autre taille que la sienne, paraissaient sur lui des habits d'emprunt, plus propres à une farce qu'à une cérémonie au-

guste. Des chantres, apostés sur une haute estrade, crièrent quand il passa : Voilà l'étoile du matin, l'aurore des beaux jours, le fléau des musulmans. Peuples, adorez votre empereur, et courbez la tête sous sa puissance immortelle.

Toutefois après cette espèce d'apothéose, Nicéphore fit manger l'ambassadeur à sa table. Mais voulant prolonger son triomphe, et donnant assez grossièrement carrière à sa maligne vanité : Vous n'êtes pas des Romains, lui dit-il ; vous n'êtes que des Lombards. Vous nous rendez justice, repartit Luitprand. Nous autres Occidentaux, soit Francs, soit Saxons, et Lombards si vous voulez, nous n'avons pas de plus grande injure à dire aujourd'hui à un homme, que de l'appeler Romain. Nous n'attachons plus à ce terme qu'une idée de bassesse, de fourberie, d'avarice, d'impudicité et de lâcheté. Une autre fois que Nicéphore admit Luitprand à sa table, avec le patriarche et plusieurs évêques, il fit tomber le propos sur la religion, et lui demanda quels conciles recevaient les Occidentaux. Luitprand répondit : Les saints conciles de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse, de Calcédoine, d'Antioche, de Carthage, d'Ancyre. L'empereur reprit avec un souris moqueur : Vous oubliez celui de Saxe ; mais il est si nouveau, que nous ne l'avons pas encore par écrit. Luitprand repartit : Comme c'est à la partie malade qu'il faut appliquer le remède, on a célébré chez vous les conciles, parce que les hérésies y ont pris naissance. Si la foi est nouvelle en Saxe, aussi y est-elle vigoureuse et soutenue des œuvres. Ici au contraire sa vieillesse ne paraît que trop à son affaiblissement et à sa décadence.

Cette manière de procéder n'acheminait pas sans doute vers l'alliance que l'ambassadeur était venu négocier ; mais il en avait reconnu l'impossibilité aux propositions extravagantes des Grecs. Ils n'avaient pas rougi de demander pour préliminaire, la restitution de Ravenne, de Rome et de toute

l'Italie méridionale ; ou du moins qu'Otton (tels furent leurs propos insultans) laissât Rome en liberté. C'est pourquoi Luitprand, ne songeant plus qu'à soutenir la dignité de l'empereur dont il était le ministre, répondit en ces termes pleins de vigueur : Eh ! qui tient Rome en servitude ? Mon maître ne laisse-t-il pas à l'église romaine la libre jouissance de tous les biens que les empereurs lui ont donnés dans toute l'étendue de l'Occident ? Pour ce qui est de l'Italie en particulier, de la Saxe, de la Bavière, de tous les royaumes du grand Otton, je ne suis pas chrétien s'il en retient aucune ville ou aucun village, s'il s'approprie le dernier des vassaux ou des serfs qui appartiennent au pape. C'est à l'empereur votre maître de rendre à l'église romaine toute sa liberté et son ancienne puissance, en lui remettant les biens que le grand Constantin, fondateur de cette ville, lui avait donnés en Orient comme en Occident.

Il arriva cependant des nonces du pape Jean XIII, vers Nicéphore, afin de faciliter l'alliance des deux empereurs ; mais le pape dans ses lettres donnait à Otton le titre d'empereur des Romains, et qualifiait Nicéphore empereur des Grecs. Ceux-ci en furent extrêmement irrités, et s'en exprimèrent d'un ton à faire sentir autant l'oubli du sens commun, que celui de la décence et de la propriété dans les expressions. Quelle insolence, disaient-ils, dans un misérable Barbare ! Comment la mer a-t-elle souffert ce blasphémateur, sans engloutir le vaisseau qui le portait ? Mais que ferons-nous à ces malheureux ? Nous profanerions nos mains, en les trempant dans leur sang abject et servile. Christophe, eunuque et patrice, eut à ce sujet une explication avec Luitprand. Le pape de Rome, lui dit-il, si l'on doit nommer pape l'ami du fils adultère et sacrilége d'Alberic, ce pape dans ses lettres traite le grand Nicéphore d'empereur des Grecs, et l'on ne saurait douter qu'il ne l'ait fait par le conseil de votre maître. Ignorez-vous donc

que quand Constantin transféra ici l'empire, il y amena le sénat avec toute la noblesse de Rome, et ne laissa dans cette ville dégradée que de vils esclaves, quelques artisans et la lie du peuple? Luitprand répondit avec une déférence ironique : Le pape, loin d'offenser l'empereur, a cru lui faire plaisir. Comme vous avez changé les mœurs des Romains, aussi-bien que leur habit et leur langue, il aura pensé que le nom de romains vous déplaisait pareillement. Mais à cela ne tienne : il changera dans la suite, si cela peut vous plaire, l'adresse de ses lettres. On voulut bien paraître satisfait de cette réponse, et l'on remit à l'ambassadeur une lettre de Nicéphore pour Otton. Quant au pape, nous ne le jugeons pas digne, dit-on, de recevoir des lettres impériales. C'est bien assez pour lui de cette réponse que lui fait le curopalate. Encore ne voulons nous pas l'envoyer par les misérables qu'il a pris pour nonces. C'est vous que nous en chargeons, et faites-lui bien entendre que s'il ne se corrige, il est perdu sans ressource. Tels étaient le ton et les procédés de ces prétendus successeurs des Romains, plus propres à remplir une scène de mimes, qu'à retracer la gravité noble et majestueuse de l'ancienne Rome.

Luitprand ne donne pas une idée plus avantageuse des évêques de la Grèce qu'il rencontra sur sa route, et chez lesquels il ne trouva, ni honnêteté, ni hospitalité. Il sont eunuques, dit-il, pour la plupart, très-pécunieux par les sommes qu'ils ont en dépôt dans leurs coffres, et très-misérables dans leur manière de vivre. Et par esprit d'épargne et par bassesse d'ame, ils mangent seuls à une petite table nue. Un biscuit de mer, avec quelques herbages et de l'eau chaude, fait tout leur repas. Eux-mêmes vendent et achètent en public, ouvrent et ferment leurs portes. Outre leurs inclinations sordides, les tributs qui leur étaient imposés en réduisaient un grand nombre à vivre de la sorte. L'évêque de Leucate

dit à Luitpand que son église payait chaque année cents sous d'or à Nicéphore, et les autres à proportion.

Cet empereur ne supprima pas seulement les pensions que ses prédécesseurs avaient accordées aux églises et à toutes les maisons de piété ; mais il leur défendit par une loi générale d'accroître leurs immeubles, quelque modiques qu'ils fussent, sous le vague prétexte que les évêques employaient mal le patrimoine des pauvres. A la mort des évêques, il envoyait des commissaires pour régler les frais des funérailles, et il appliquait à son profit le reste des biens. Une innovation qui parut encore plus étonnante, ce fut une loi que souscrivirent quelques prelats courtisans, et qui défendait d'élire ou d'ordonner dans la suite aucun évêque, sans un ordre exprès de l'empereur. Il s'attira par-là et par plusieurs autres entreprises inconsidérées, une haine que ne purent éteindre des avantages très-considérables qu'il remporta sur les Musulmans. Telles furent la conquête des îles de Crète et de Chypre, la prise de Tarse et de toutes les bonnes places de la Cilicie, avec des succès encore plus brillans en Syrie et en Phénicie. Il se fût même emparé d'Antioche, si par une faiblesse d'esprit fort commune alors parmi les Grecs, il n'eût ajouté foi aux traditions superstitieuses du vulgaire, prévenu que l'empereur mourrait sitôt que cette ville serait prise. Il donna ordre au patrice Michel de se borner à la bloquer, et poussa les Musulmans au loin avec tant de vigueur, qu'ils brûlèrent de dépit Jean, patriarche de Jérusalem, et l'église magnifique du Saint-Sépulcre : mais le patrice, méprisant les préjugés populaires et profitant de l'occasion avec habileté, pressa vivement et prit Antioche.

Les traitemens injurieux dont Nicéphore paya ce service, mirent le comble au mécontentement général. Il n'y eut pas jusqu'à l'impératrice Théophanie, qui ne pouvant plus souffrir son époux, ne conjurât

conjurât sa perte. Elle appela Jean, surnommé Zimisquès ou le Petit à cause de sa taille, grand homme de guerre, illustré par plusieurs victoires, et que Nicéphore, sur quelques soupçons, retenait au delà du détroit dans la ville de Calcédoine. Il aborda de nuit sous les fenêtres du palais, où on le monta lui sixième avec des cordes et des paniers. Ils tuèrent Nicéphore dans le sommeil, puis lui coupèrent la tête, et la montrèrent à ceux qui venaient à son secours. Jean Zimisquès fut aussitôt reconnu empereur avec les deux jeunes princes Basile et Constantin, issus du mariage de Théophanie avec Romain le Jeune. Quelques jours après, à la fête de Noël 969, il fut couronné par le patriarche Polyeucte, dont il surmonta la faible résistance, en assurant qu'il n'avait pas mis la main sur Nicéphore, mais que d'autres lui avaient ôté la vie par ordre de l'impératrice. Le patriarche exigea que cette princesse fût chassée du palais et les meurtriers bannis, ce qui fut exécuté ponctuellement par Zimisquès, charmé de recueillir ainsi le fruit de son crime, et d'en faire retomber tout l'odieux sur ses complices. Il révoqua aussi les lois dressées par Nicéphore au préjudice de l'église, et rappela les évêques bannis pour n'avoir pas voulu y souscrire.

Peu après son retour de Constantinople, Luitprand en composa la relation, où se trouve le tableau que nous venons de présenter des mœurs grecques de son temps. Ce fut le dernier de ses ouvrages. Il avait écrit auparavant, n'étant encore que diacre de Pavie, l'histoire de ce qui s'était passé en Italie, principalement depuis l'établissement des Sarrasins à Fressinet en 891, jusqu'au concile de Rome où Jean XII fut déposé en 963. Sa narration présente autant d'esprit que ses conférences avec l'empereur et les grands de Constantinople; mais on n'y trouve, ni un goût, ni même un jugement bien épuré. Son érudition étonnante pour un siècle accusé de tant d'ignorance, y est prodiguée

hors de propos, et souvent avec un étalage puéril. Mais ce qu'il y a de plus inconséquent dans cet ouvrage composé par un diacre vertueux, et dédié à un évêque, c'est le ton plaisant poussé jusqu'à une bouffonnerie, et quelquefois jusqu'à une licence qui offenserait aujourd'hui la pudeur.

Atton évêque de Verceil, vivait dans le même temps, et se rendit de même célèbre par ses ouvrages, dont le plus considérable est son traité des souffrances de l'église, divisé en trois parties. Dans la première, qui concerne le jugement des évêques, il soutient qu'ils ne peuvent être condamnés que par le pape, quoique le concile de la province puisse faire l'instruction de leur procès (1) : prétention déjà commune alors, mais qu'Atton, ainsi que les autres défenseurs de ses maximes, n'établit que sur de fausses décrétales. Il marque beaucoup plus de sens et de pénétration, lorsqu'il s'élève contre les épreuves abusives, et sur-tout contre le duel. Dans tous les cas, dit-il, où l'on puisse l'employer, c'est tenter le Seigneur, qui n'est point obligé à faire des miracles pour donner la victoire à la bonne cause ; et dans le cas du succès, c'est toujours prendre part, contre les canons, à l'effusion du sang humain et même du sang innocent, puisque le champion n'est pas le coupable : c'est commettre un vrai crime pour se décharger d'une fausse accusation. Quant à l'épreuve du jurement, il était d'usage, au défaut des autres moyens de justification, non-seulement que l'accusé, fût-il évêque, se purgeât lui-même par serment, mais qu'on fît jurer avec lui ses confrères. Atton soutient que, suivant le droit naturel, il suffit, pour absoudre l'accusé, qu'il n'y ait point de preuve acquise contre lui ; qu'il est aussi contraire à la raison qu'à l'évangile, et de faire jurer un homme en ce cas sur sa propre innocence, parce que c'est jurer en vain, et de le réputer coupable, faute de trouver des

(1) Spicil. t. VIII, p. 44.

zélateurs qui jurent pour un malheureux. L'usage a prévalu en ce point contre le sentiment d'Atton.

Dans la seconde partie, l'auteur traite de l'ordination des évêques, et reprend vivement les princes, qui, au mépris des lois de l'église, font de leur seule volonté la règle des élections : arbitres impérieux, dit-il, qui se tiennent offensés qu'un prélat, quel que soit son mérite, soit élu par d'autres que par eux, ou qu'on rejette celui qu'ils protègent, quelque indigne qu'il soit. La manie de la protection va jusqu'à élever à l'épiscopat, jusqu'à constituer docteurs et pères spirituels, des enfans qui ne savent pas les premiers élémens de la religion. Cependant on oblige le peuple de rendre témoignage à la dignité du sujet, auquel il est manifestement impossible de l'avoir acquise. La plupart des assistans rient d'une illusion si visible : ces fantômes de pasteurs deviennent à jamais l'objet du mépris, de l'oppression, et quelquefois d'une violence homicide. La troisième partie, qui traite des biens ecclésiastiques, nous apprend à quel point était montée la coutume de les piller, à la mort ou à l'expulsion des prélats. On vidait la maison, les granges, les celliers ; on vendait les fruits même à récolter, et quelquefois les fonds, sous le nom du titulaire futur, et l'on différait son ordination jusqu'à ce que tout fût consumé.

Nous avons aussi un capitulaire d'Atton de Verceil, dans le goût de celui de Théodulfe d'Orléans, c'est-à-dire, une instruction générale pour le peuple et le clergé, tirée principalement des conciles (1). On y voit que tous les prêtres, les diacres et les sous-diacres devaient savoir par cœur la foi catholique, c'est-à-dire, suivant le style du temps, le symbole de saint Athanase ; que les conférences des curés et des clercs, instituées dans le siècle précédent, comme on le voit par les statuts synodaux de Riculfe de Soissons, se faisaient au com-

(1) Ibid. p. 1.

mencement de chaque mois, d'où leur est venu le nom de calendes. On nous apprend encore que les pénitences publiques s'imposaient le mercredi des Cendres : le curé en conservait un état par écrit, et devait observer avec soin la conduite du pénitent. S'il voyait en lui une ferveur extraordinaire, ou s'il le trouvait en péril de mort, il en devait avertir l'évêque, et en son absence, les cardinaux, c'est-à-dire, les prêtres de la cathédrale, afin d'avancer l'absolution.

Dans quelques autres instructions en forme de lettres sur différens sujets de discipline, Atton défend à ses diocésains de fêter le vendredi, à l'exemple des musulmans; de croire aux signes du ciel, aux augures, et aux prédictions de certains charlatans qui se donnaient pour prophètes. Il prétend que le filleul ne peut épouser la fille de son parrain. Il explique le nom de prêtresse et de diaconesse qu'on trouve dans quelques canons, tant par l'usage ancien d'employer les femmes à l'instruction familière et aux cérémonies du baptême des autres femmes, que par l'usage commun d'étendre aux épouses le titre de leurs époux, c'est-à-dire, de qualifier de prêtresse et de diaconesse les femmes que les prêtres et les diacres avaient épousées avant leur ordination. On voit par-là, et mieux encore par ce qui suit, que la continence des clercs, quels que fussent les ténèbres et les désordres de ce siècle, y était regardée comme prescrite et nécessaire. Quelques-uns d'entr'eux, dit le même auteur, sont tellement esclaves du vice de la chair, qu'ils ont dans leurs logis des concubines, avec lesquelles ils demeurent tranquillement et mangent publiquement. Le soin de leur fortune leur fait feindre d'abord de garder la continence; puis, quand ils sont agrégés au service ecclésiastique, ils revêtent ces malheureuses des dépouilles des pauvres, et à leur mort ils les rendent héritières des aumônes des fidèles. Ainsi le nom du Seigneur est-il blasphémé; car si ces épouses incertaines, ou leurs enfans équi-

voques, prennent querelle avec leurs voisins, la chaleur des clercs à les secourir atteste qu'ils en sont les pères, et trahit tout à la fois la nature et leur infamie. Que si les officiers de justice surviennent pour enlever la concubine démasquée, le clerc impudique se décèle encore bien mieux par ses alarmes, ses sollicitations et ses offres. On peut se rappeler que les canons condamnaient à la servitude les concubines des clercs (1). C'est ainsi qu'Atton de Verceil et plusieurs autres évêques d'Italie ne cessaient de marquer leur zèle pour la discipline, et leur habileté dans les sciences ecclésiastiques.

Dans le même temps, Flodoard ou Frodoare, chanoine de Reims et curé de Cormici, fut dans le second ordre du clergé un des premiers ornemens de l'église de France, tant par ses vertus que par ses connaissances et son vrai génie (2). Il naquit vers l'an 894, à Epernai sur Marne, et mourut en 966. Ainsi sa chronique, qui commence en 917 et finit en 965, ne contient que ce qu'il a pu voir et discuter par lui-même, dans l'espace de sa vie où il jouissait de toute la force de sa raison. Aussi y trouve-t-on un choix si judicieux des événemens intéressans et mémorables, soit de France, soit des pays voisins, que nous n'avons pas cru pouvoir puiser à une meilleure source. Son Histoire de l'église de Reims, divisée en quatre livres, comprend toute la suite des faits depuis sa fondation jusqu'au temps de l'auteur, qui les a tirés des archives dont il était gardien, des actes des martyrs et des autres saints, de ceux des conciles, des lettres des papes, et des autres pièces originales. Flodoard fut élu évêque de Noyon; mais il céda au doyen de Saint-Médard, nommé Foucher, avec un détachement qui pourrait décider seul de la solidité de toutes ses vertus. Il se rendit particulièrement recommandable par la pureté de ses mœurs.

---

(1) Conc. Hisdal. can. 3. (2) Elog. sæc. v Bened. pag. 325.

Sainte Mathilde, mère d'Otton I.er, fit éclater jusque sur le trône, les vertus qu'on aurait admirées dans une sainte religieuse (1). Ayant été élevée dès son enfance au monastère d'Erford, sous la main de son aïeule qui en était abbesse, et n'en étant sortie que pour épouser l'empereur Henri, loin de se laisser corrompre par les vanités du siècle, elle n'en avait paru environnée que pour en mieux sentir le vide et le péril. Obligée de paraître sous l'or et les pierreries, elle ne s'en consolait que par les moyens que lui fournissait son rang pour exercer sa charité dans toute son étendue. Pour prier la nuit, elle se levait d'auprès du roi son époux, qui par respect pour sa vertu feignait de ne pas s'en apercevoir. Après la mort de ce prince, elle se retira au monastère de Quedlimbourg qu'elle avait fondé, et en observa toute la discipline régulière. A l'air de dignité qui éclatait dans toutes ses actions et tous ses discours, elle joignit une réserve et une modestie qui le disputait à la plus timide des vierges. Outre les offices où elle assistait la nuit aussi bien que le jour, elle priait encore long-temps devant et après. Elle ne cessait point de faire offrir le saint sacrifice pour l'ame de son époux. Tout le reste de sa vie, elle observa le huitième jour de la mort du roi, le trentième et l'anniversaire.

Elle signala sa patience et son détachement dans une persécution qu'elle eut à soutenir de la part des princes ses fils, auprès desquels elle fut accusée d'avoir consumé en aumônes une partie notable des revenus de l'état. On la réduisit d'abord à céder tout ce que le roi Henri lui avait donné pour son douaire; mais le roi Otton attribuant à cette dureté quelques mauvais succès qu'il eut ensuite à la guerre, il demanda pardon à la sainte reine, lui rendit, avec tout son crédit, les terres qu'on lui avait ôtées, et la seconda depuis dans la plupart de ses bonnes œuvres. Ce fut par son secours qu'elle fonda

(1) Act. sæc. v Bened. p. 347.

plusieurs églises et cinq monastères, entr'autres celui de Polden, au duché de Brunswick, où l'on vit jusqu'à trois mille moines. Elle donnait à manger aux pauvres deux fois par jour, et prenait tant de plaisir à exercer cette bienfaisance évangélique, qu'elle faisait porter dans ses voyages des nourritures et des provisions de toute espèce. Dans les villes où elle séjournait l'hiver, elle prenait soin qu'on allumât pour les pauvres des feux qui duraient le jour et la nuit. Elle avait recommandé à une religieuse de confiance qui la servait, de n'en laisser passer aucun sans lui faire l'aumône. Le samedi, jour auquel le roi son époux était mort, elle redoublait ses charités, faisait préparer un bain pour les pauvres passans, les servait quelquefois de ses propres mains, puis les conduisait dans une chambre où elle leur distribuait des vêtemens.

Elle tomba malade au monastère de Quedlimbourg, qui fut bientôt investi d'une infinité de personnes de tout état, à qui sa vie était si justement chère. La visite de son petit-fils Guillaume, archevêque de Mayence, lui causa une joie toute particulière. Je ne doute pas, lui dit-elle à son premier abord, que Dieu lui-même ne vous conduise vers moi, personne, depuis la perte de mon fils Brunon, n'étant plus propre que vous à m'assister dans ce dernier passage. Commencez par entendre ma confession, puis vous irez à l'église dire la messe pour mes péchés et pour l'ame du roi mon époux et votre père. Après la messe, l'archevêque la revint trouver, lui donna une seconde absolution, puis l'onction de l'huile sainte et le viatique. Voyant après quelques jours qu'elle n'était pas encore si près de sa fin, il lui demanda la permission de retourner vers ses ouailles. Elle voulut lui faire quelque présent qui lui rappelât son souvenir; mais comme elle avait tout donné, elle ne put lui offrir qu'un drap mortuaire, de ceux qu'elle avait réservés pour sa propre sépulture, disant qu'il en avait un besoin plus pressant qu'elle-

même. En effet, l'archevêque Guillaume mourut subitement en route. Sa sainte mère lui survécut douze jours; et le douzième, elle fit appeler de grand matin les prêtres ainsi que les religieuses, puis ordonna de ne refuser l'entrée à qui que ce fût de la multitude nombreuse de l'un et l'autre sexe qui était accourue pour la voir. Elle donna les avis convenables à chacun, spécialement à l'abbesse sa petite-fille, nommée Mathilde comme sa sainte aïeule. Elle fit célébrer la messe, reçut de nouveau le corps de Notre-Seigneur, se coucha par terre sur un cilice, se mit de ses propres mains de la cendre sur la tête, et mourut ainsi le quatorzième de Mars 968, jour auquel l'église honore sa mémoire.

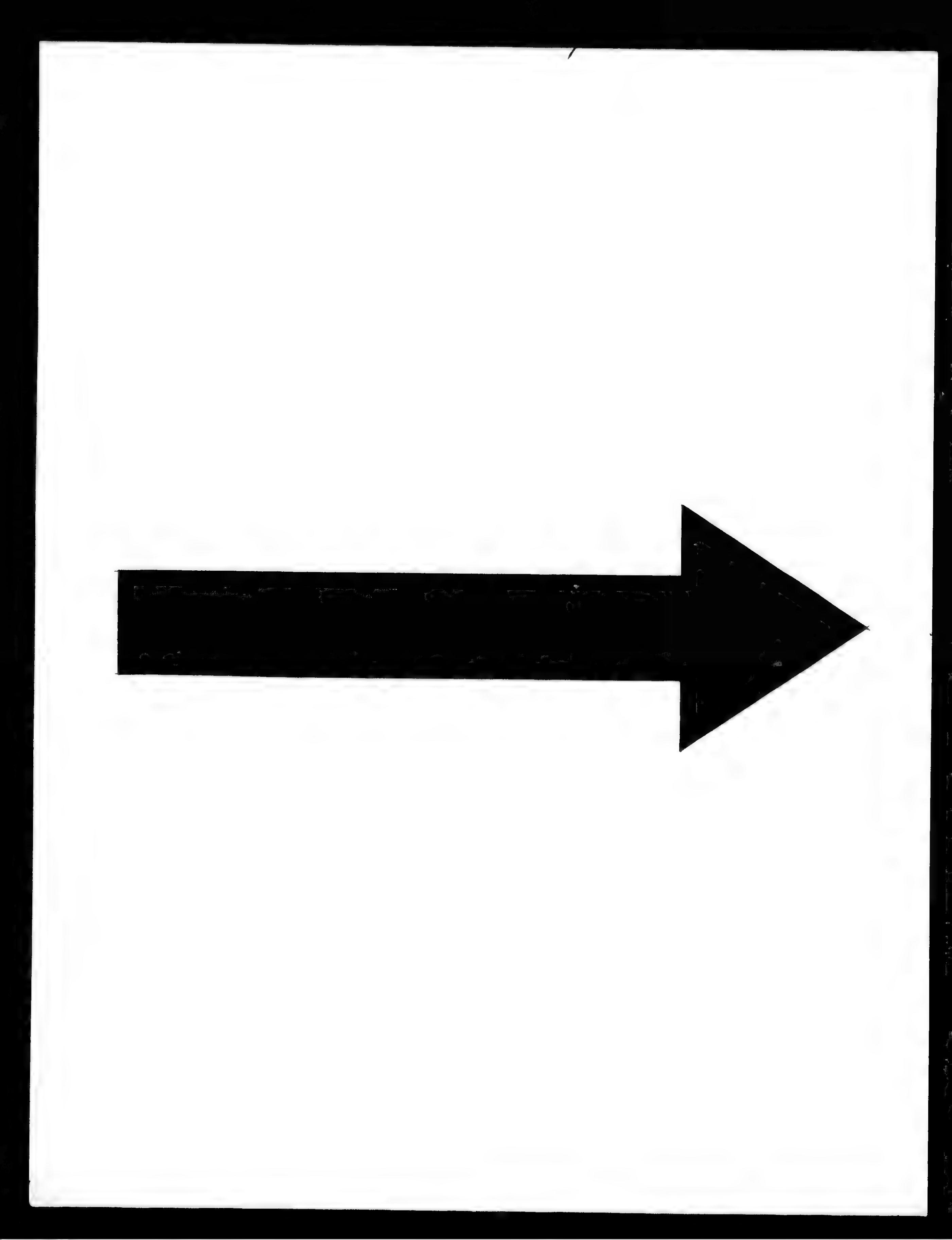
Saint Udalric, évêque et libérateur d'Ausbourg, continuait à faire le bonheur de son peuple et l'édification de toute l'Allemagne (1). Mais se voyant fort avancé en âge, et voulant s'appliquer avec plus de liberté à la méditation des choses éternelles, il résolut de prendre l'habit de l'état monastique, comme il en pratiquait déjà la règle. Comme l'empereur Otton aimait singulièrement le saint évêque, Udalric le pria de trouver bon qu'il se bornât à ses fonctions spirituelles, de donner à son neveu Adalbéron l'administration du temporel de son évêché, et d'assurer à l'administrateur le titre même de pasteur et la chaire épiscopale. L'empereur ayant tout accordé, l'évêque prit aussitôt un habit de moine, et son neveu Adalbéron porta publiquement la férule ou bâton pastoral. La connaissance de la vérité n'est pas toujours donnée à la piété la plus éminente. La multitude des évêques, dont la plupart n'avaient pas la même sainteté qu'Udalric, fut scandalisée que son neveu s'attribuât contre les canons les honneurs de l'épiscopat, du vivant de l'évêque titulaire. On examina l'affaire dans un concile qui se tint à Ingelheim pendant l'automne de l'année 972. Il y fut statué qu'Adalbéron serait

(1) Ibid. p. 415.

exclu de l'épiscopat, s'il ne jurait que c'était par ignorance ou inadvertance, et sans nul mépris des canons, qu'il s'était saisi de la puissance épiscopale en prenant la férule. Adalbéron parut au concile avec son oncle, et fit le serment qu'on lui demandait; après quoi Udalric proposa de conférer l'ordination à son neveu. Mais les plus éclairés d'entre les prélats le prirent en particulier, et lui parlèrent en ces termes : Vous qui avez toujours vécu sans reproche, et qui save[illegible] les canons, il vous convient moins qu'à p[illegible] d'ouvrir la porte aux abus qui peuvent avo[illegible] si du vivant d'un évêque on en ordonne un [illegible] en sa place. Ils lui firent ensuite espérer qu'Adalbéron ayant toutes les qualités propres à l'épiscopat, ils ne lui donneraient point d'autre successeur. Mais la mort d'Adalbéron, qui arriva subitement au printemps de l'année suivante, fit le dénouement le plus simple de cette affaire.

Peu de temps après mourut l'empereur Otton, le septième jour de Mai de cette année 973, qui était le mercredi d'avant la Pentecôte. Il avait encore assisté ce jour-là à matines, à la messe, aux vêpres, et fait ses aumônes. Après le *Magnificat*, il se trouva tout à coup si mal, qu'on le crut mort. On le fit cependant revenir de sa faiblesse, on lui donna le corps et le sang de Notre-Seigneur; il expira tranquillement après l'avoir reçu. La sagesse de son règne, sa vigueur aussi-bien soutenue que le permettait la fierté ombrageuse des grands vassaux de l'empire, les glorieux exploits de sa valeur, toutes ses vertus impériales et chrétiennes lui ont fait donner le surnom de Grand. Le lendemain de son trépas, son fils Otton II, déjà couronné empereur par le pape, fut élu de nouveau par le peuple, qui ensuite lui prêta serment de fidélité.

Pendant deux mois que saint Udalric survécut à l'empereur, il fit beaucoup de prières et d'aumônes pour ce prince. Il ne cessa point de célé-



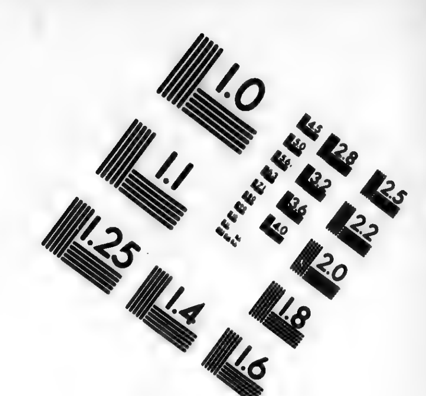
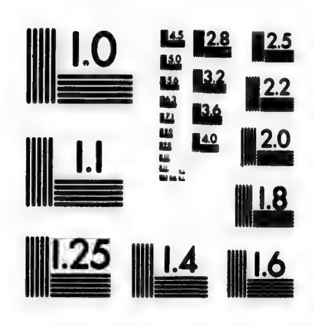


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.0

brer journellement le saint sacrifice, tant que ses forces lui permirent de se tenir debout, et quand il ne put plus dire le messe, il se fit mener à l'église pour l'entendre. Après avoir récité l'office et tout le pseautier, il se faisait lire des livres de piété, et s'entretenait de Dieu avec des personnes pieuses. Un jour il s'écria, comme en s'éveillant d'un profond sommeil : Hélas! hélas! je voudrais n'avoir jamais vu mon neveu Adalbéron. Ils ne veulent point me recevoir au ciel, que je n'aye été puni d'avoir condescendu à ses désirs. Le jour de la saint Jean, par une révolution qu'il crut miraculeuse, il se sentit assez fort pour aller à l'église, et célébrer deux messes de suite. La veille de saint Pierre, qui était un dimanche, il crut que son dernier moment était arrivé : il se baigna, se revêtit des habits préparés pour ses funérailles, et attendit ainsi la mort. Mais il vécut jusqu'au 4 de Juillet, où se sentant enfin près de mourir, il fit étendre en croix de la cendre qu'on aspergea d'eau bénite, et y demeura couché jusqu'à ce qu'il expirât. Il se fit à son tombeau plusieurs miracles qui furent examinés à Rome, ainsi que ses vertus, et qui le firent mettre solennellement au nombre des saints, vingt ans après sa mort. La bulle en fut expédiée par le pape Jean XVI, souscrite par ce pontife, par cinq évêques des environs de Rome, neuf prêtres cardinaux et trois diacres. C'est le premier acte authentique qui nous reste d'une canonisation faite en forme par le saint siége.

Le pape Jean XIII était mort un an avant saint Udalric, le 5 ou le 6 de Septembre 972, après avoir occupé près de sept ans la chaire de saint Pierre. Ce fut lui qui érigea les archevêchés de Capoue et de Bénévent, dans la partie méridionale de l'Italie, où jusqu'alors on n'avait point reconnu d'autre église métropolitaine que celle de Rome. Les Grecs, de leur côté, firent une métropole de l'église d'Otrante : le patriarche de Constantinople fit remettre à l'évêque de ce siége des lettres

qui l'instituaient archevêque, avec pouvoir de consacrer cinq nouveaux évêques, tant en Pouille que dans la Calabre de la domination des Grecs. L'esprit de rivalité alla jusqu'à ne plus permettre qu'on célébrât l'office en latin dans aucune église de ces districts.

Les désordres qui affligèrent l'église romaine après la mort de Jean XIII, augmentèrent encore l'aversion méprisante, tant des Grecs que des autres ennemis de la sainte unité. Le successeur de Jean fut Benoît VI, qu'on ordonna pape sur la fin de l'an 972. Il ne tint le saint siége qu'environ dix-huit mois. Comme il voulait maintenir les droits de l'église et de l'empire, le séditieux Crescentius, fils de la fameuse Théodora, et selon quelques auteurs, du pape Jean X, se saisit de Benoît, et le jeta dans une prison où il fut étranglé dans le cours de l'année 974. Francon, diacre de l'église romaine, ordonné pape sous le nom de Boniface VII, soit avant, soit après la mort de Benoît VI, selon les opinions des auteurs divers, fut rejeté généralement comme antipape, un mois après son élection, et s'enfuit à Constantinople. Alors on élut Donus II, que quelques historiens placent mal à propos avant Benoît. Il en est même qui le retranchent du nombre des successeurs de saint Pierre : mais le nombre et l'autorité des anciens qui l'ont reconnu pour chef de l'église, ne permettent pas de révoquer en doute la validité de son titre, que la seule obscurité de son pontificat peut avoir fait contester. On ne sait rien de certain sur le temps de son élection, ni sur celui de sa mort. Son successeur Benoît VII, évêque de Sutri et neveu du fameux patrice Alberic, fut élu et intronisé, ou à la fin de 974, ou au mois de Mars de l'année suivante. Son pontificat, qui fut d'environ huit ans et demi, finit avec sa vie le 10 de Juillet 983.

Dans ces troubles affligeans de l'église romaine, l'empereur Otton et l'impératrice Adélaïde sa mère

concurent le dessein de lui donner pour pasteur saint Mayeul de Cluny. Ils l'attirèrent auprès d'eux, et le pressèrent instamment d'accepter le pontificat. Le saint abbé répondit sans délibérer, qu'il voulait mourir pauvre, comme il avait vécu (1). L'empereur et l'impératrice revenant souvent à la charge, et le faisant presser par les évêques aussi-bien que par les seigneurs, il consulta le ciel dans l'oraison, puis répondit d'un ton à ne plus laisser d'espérance : Il s'en faut bien certainement que j'aye les qualités convenables au régime de toute l'église, mais je suis encore moins propre à gouverner les Romains : il y a plus de distance entre leurs mœurs et les miennes, qu'entre les pays qui nous ont vu naître. Ce refus qu'on ne put jamais vaincre dans Mayeul, après avoir été inefficace en tant d'autres, doit passer pour le trait le plus merveilleux peut-être de toute sa vie.

On vit quelque temps après un effet bien touchant de son ascendant sur l'esprit du jeune empereur. L'ambition des favoris et des flatteurs jaloux du crédit de l'impératrice mère, avait mis une telle division entre elle et Otton, que cette sainte princesse fut obligée de se retirer en Bourgogne, auprès du roi Conrade son frère. Tous les gens de bien en furent affligés ; Mayeul s'y montra si sensible, qu'il vint avec la princesse trouver l'empereur à Pavie. Le saint abbé peignit vivement à Otton le devoir d'honorer sa mère, à l'exemple de J. C. même, et les coups terribles par lesquels l'auteur de la nature manquait rarement d'en venger des droits si sacrés. Le prince tremblant et attendri tomba aux pieds de sa mère. Elle s'agenouilla de son côté. Les larmes coulèrent en abondance de part et d'autre, et la réconciliation fut aussi constante qu'elle était sincère (2). Sainte Adélaïde vécut encore long-temps depuis, toujours inébranlable dans la carrière de la vertu, et usa aussi chrétien-

(1) Vit. per Syr. l. 3, c. 8. (2) Vit. per Odil. bibl. Clun. p. 354.

nement de la prospérité, qu'elle avait fait des disgraces. Elle fut si détachée de la terre, que ses biens parurent plutôt ceux des pauvres et des serviteurs de Dieu; elle fut si zélée pour le bien public, qu'on lui donna le surnom de mère des royaumes; elle fonda autant de monastères que son auguste maison possédait de royaumes. Femme, mère et aïeule des trois premiers empereurs de race allemande, tous nommés Otton, elle aima aussi constamment la France sa patrie, que si elle n'avait point contracté d'autre alliance. Elle vint mourir au sein de sa famille, dans la province de Bourgogne, après avoir envoyé des présens dignes de son rang et de sa piété, à Saint-Benoît-sur-Loire, à Cluny et à Saint-Martin de Tours.

Saint Mayeul mourut avant cette sainte princesse, le 11.e jour de Mai de l'an 994, au prieuré de Souvigni, après avoir fait élire en sa place saint Odilon, de l'illustre maison de Mercœur en Auvergne. Mayeul, en tombant malade, connut que sa dernière heure était arrivée; il vit la mort de cet œil ferme que la magnanimité chrétienne donne aux saints. Il consolait lui-même ses religieux, qui fondaient en larmes autour de son lit. Puisque vous m'aimez, leur disait-il, pourquoi vous affligez-vous de mon bonheur? Après le combat, Dieu m'invite à la couronne. Ils lui demandèrent sa bénédiction, et se prosternèrent pour la recevoir. Il ne songea plus ensuite qu'à s'entretenir amoureusement avec son Dieu. Seigneur, s'écriait-il comme s'il eût déjà goûté les douceurs célestes, que vos tabernacles sont admirables! Votre serviteur ne se possède pas de joie, en voyant la beauté de votre maison. Il passa au repos du Seigneur en proférant ces paroles.

Saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne, mourut la même année que saint Mayeul, le dernier jour d'Octobre, auquel l'église honore sa mémoire. L'humilité et la douceur, une conduite sage, égale, modérée, une modestie d'autant plus ad-

mirable dans l'élévation, qu'il y était parvenu de plus bas, étant né en Souabe de parens obscurs, telles furent, avec la profondeur de la doctrine et le talent de la parole, les qualités qui lui firent pendant plus de vingt ans maintenir la pureté des mœurs, tant parmi les peuples que dans le clergé, et quelquefois arracher au crime les ames les plus endurcies.

Dans le même temps, la Belgique et la Lombardie eurent tour à tour le spectacle d'un zèle aussi différent de celui-ci dans ses effets, que dans son principe et ses procédés. Rathier, évêque de Vérone, puis de Liége, et par une suite de la même légèreté, abbé de Saint-Amand, puis de Haumont, puis de Lobes dont il avait été moine, censura par-tout les vices et les travers dont il n'était pas toujours exempt, réclama les canons qu'il savait beaucoup mieux qu'il ne les pratiquait, et avec du mérite et quelque droiture d'intention, se rendit insupportable aux bons comme aux méchans, par ses bizarreries, par l'amertume de son humeur, par ses discours et ses écrits mordans. Plus habile à obtenir des places qu'à les conserver, il trouva moyen de se faire rétablir par deux fois sur le siége de Vérone, dont enfin il fut chassé sans retour. Il publia contre Baudri, qui lui fut substitué dans celui de Liége, un écrit si violent, qu'on ne lui donna point d'autre titre que celui de la frénésie, à quoi il souscrivit lui-même.

Tel était le tour de ce génie exalté, plus digne, avec les boutades de son zèle, de figurer entre les anciens cyniques que parmi les successeurs des apôtres. Un jour il donna douze écus à un homme qui lui avait dit des injures pendant plusieurs heures consécutives. Dans un de ses ouvrages, qui a pour titre: *Conjecture sur le caractère d'un quidam*, il se déprime insensément lui-même, en rapportant tout ce que ses ennemis lui reprochaient, et en témoignant l'approuver. Mais à travers cette humilité bouffonne, on voit percer, avec l'impu-

dence, toute la présomption cynique. Voici comment il fait parler les censeurs sur son compte (1): Il est d'un babil intarissable, et d'une audace à critiquer qui n'épargne personne : est-il surprenant que toutes les langues se déchaînent contre lui, puisqu'il exerce sa langue et sa plume contre tout le monde? Il a fait une histoire de son temps, où il médit depuis le commencement jusqu'à la fin, tant de lui-même que de tous les autres. Il est fils d'un charpentier : faut-il s'étonner qu'il aime tant à bâtir et à réparer des églises ? Il est malpropre en ses habits et en sa chaussure, couche le plus souvent par terre ou sur un banc, fait manger toutes sortes de gens avec lui, s'occupe de travaux bas et serviles, quand il n'a pas le nez enfoncé dans ses livres. Car c'est une espèce de sauvage qui fuit le monde, ne va jamais à l'armée, rarement à la cour, ne demande et ne donne rien aux grands, n'a guère plus de commerce avec ses pareils, et ne se plaît que dans les lieux habités par les ours.

On doit sans doute inférer du caractère de Rathier, qu'il serait peu sensé de prendre à la lettre ce qu'on lit dans ses déclamations contre les désordres du clergé d'Italie : par exemple, qu'on y trouve à peine un sujet digne d'être élu évêque, ou un évêque digne d'imposer les mains à celui qui est élu; que les clercs à Rome ne sont distingués des laïques, qu'en ce qu'ils se rasent le menton et le sommet de la tête, et qu'ils s'occupent du service de Dieu afin de plaire aux hommes.

Rathier, peu d'accord avec lui-même, dit ailleurs, qu'on ne peut nulle part s'instruire mieux qu'à Rome, et que rien n'y est ignoré de ce qu'on peut savoir des dogmes ecclésiastiques. C'est là, poursuit-il, que les pasteurs et les docteurs suprêmes, que les princes de l'église universelle ont brillé. Là se portent les décrets pontificaux; là se fait le discernement des canons. On y approuve les uns, on y rejette les autres, et comme ce

(1) Spicil. t. 2, p. 199.

qu'on y casse n'a de force nulle part ; nulle part on ne casse ce qui s'y observe.

Dans la lettre synodique de Rathier, adressée au clergé de son diocèse, on lit parmi plusieurs autres points importans d'instruction, que les prêtres ne devaient accorder la réconciliation aux pénitens, que suivant la mesure du pouvoir qui leur était attribuée par les canons : ce qui montre qu'il y avait des cas réservés à l'évêque. Il y est ensuite marqué en termes formels, que les prêtres peuvent donner la pénitence pour les péchés secrets ; et quant aux péchés publics, qu'ils en doivent faire le rapport à l'évêque.

Le dogme de la présence réelle ne peut s'enseigner plus clairement que ne le fait Rathier dans sa lettre à un ecclésiastique nommé Patric. Je suis affligé, lui dit-il (1), que vous connaissiez si peu un sacrement que vous administrez tous les jours. Si, trompé par la voix des sens, vous le prenez pour une simple figure, il convient plutôt de pleurer votre égarement que d'en railler. Croyez-moi, mon frère, comme aux noces de Cana l'eau fut changée en un vin véritable et non figuratif, ainsi le vin dans l'eucharistie ne devient pas un sang figuratif, mais du sang véritable, et le pain y devient de même de la vraie chair. Si la couleur et la saveur vous annoncent autre chose, rappelez-vous ce que dit l'écriture, que l'homme fut formé du limon de la terre. Cependant l'homme n'a pas la figure du limon ; il n'en a que la substance. Ici, au contraire, quoique la couleur et la saveur restent dans le mystère telles qu'auparavant, ce que vous prenez est néanmoins de la chair et du sang véritable. La curiosité humaine peut bien former des objections ; mais la sagesse chrétienne ne doit que les mépriser, puisqu'il s'agit de foi et d'un de ses articles les plus mystérieux. Si c'est un mystère, on ne saurait le comprendre ; si c'est un point de foi, il faut le croire

(1) Spicil. t. XII, p. 37.

et

et non pas l'examiner. Telle était la profession de la foi catholique, dans le siècle même le moins instruit, et dans la bouche de l'un de ses écrivains les moins réservés.

En Espagne, les chrétiens toujours aux prises avec les Arabes, tantôt triomphans, tantot réduits aux dernières extrémités, conservaient invariablement pour le patriotisme et la religion ce degré de zèle dont les revers et tous les obstacles ne peuvent que retarder les triomphes. Ordogno II, fils d'Alphonse le Grand, roi d'Oviédo, et qui, au lieu de ce titre, porta le premier celui de la ville de Léon où il établit sa cour, signala la première année de son règne par la prise de Talavera, qu'il emporta d'assaut après avoir taillé en pièces une armée nombreuse de mahométans. Deux années après, il remporta une victoire encore plus signalée sur leur roi Abdérame III. Il fut ensuite défait par ce dangereux vaincu, à la funeste bataille du Val de Jonquère, avec Sanche, roi de Navarre, qu'il était allé secourir, et qui le premier prit le titre de roi au lieu de celui de comte. Mais la même année Sanche rassembla ses troupes, attendit celles d'Abdérame au retour d'une expédition tentée au delà des Pyrénées après leur victoire, les mit en déroute, et leur ravit d'un seul coup le fruit de tous leurs efforts. Ramire II, fils d'Ordogno, enleva Madrid aux Arabes, et remporta sur Abdérame une victoire, où l'on dit qu'il fit passer au fil de l'épée quatre-vingt mille de ces infidèles. Les chrétiens se crurent si généralement redevables de ce succès à l'intercession de S. Jacques, que dès-lors le nom de cet apôtre devint le cri de guerre des Espagnols, comme celui de S. Denys l'était des Français. Ordogno III, fils de Ramire, s'empara de la ville de Lisbonne. Sanche son frère, premier du nom entre les rois de Léon, et qui le détrôna, eut lui-même beaucoup de traverses domestiques à essuyer, et mourut enfin empoisonné par un seigneur à qui il venait de faire grâce de la vie.

Ramire III son fils lui succéda, comme il n'avait que cinq ans. Sa tante Elvire, princesse pieuse qui s'était consacrée à Dieu, gouverna pour lui, et ménagea sagement la paix avec les Sarrasins. Mais les grands, qui ne respiraient que la guerre et les hasards, s'ennuyèrent d'un gouvernement qu'ils accusaient de mollesse, et reconnurent pour roi, Bermude, cousin germain de Ramire. Le nouveau roi, pour gagner l'estime du peuple, attribua à l'église de Compostelle les biens d'un martyr mort sans héritiers, et qui avaient été réunis au fisc sous le règne précédent. Ce martyr, nommé d'abord Sarrasin, et depuis Dominique en recevant le baptême, était de la ville de Simanca, que les infidèles avaient prise sur les rois de Léon. Après avoir fait passer la plupart des habitans par le tranchant des armes, ils emmenèrent celui-ci captif avec le peu qui restait de ses compatriotes, les chargèrent de chaînes, et les tinrent emprisonnés deux ans et demi, pendant lesquels ces héros chrétiens ne cessèrent de louer Dieu en confessant leur foi. Ils furent enfin mis à mort pour leur constance.

Saint Rudesinde, évêque de Dume, sans verser son sang pour la foi, ne cessa point de la confesser par ses œuvres. Il était fils de Gutière-Mendès de sang royal, et d'Ilduara, dame non moins illustre par sa piété que par sa naissance. Elle est nommée dans son épitaphe, *confesseuse*, c'est-à-dire, religieuse, suivant le style du temps qui qualifiait aussi les religieux de confesseurs. La vertu et la sagesse prématurée de Rudesinde le firent élever à l'episcopat dès l'âge de dix-huit ans. A l'âge de vingt-huit, il fonda le monastère de Celle-Neuve, où il établit sa résidence, et dont on croit que les moines, comme en plusieurs autres pays, formaient le clergé. L'église d'Iria, dont le siége fut depuis transféré à Compostelle, n'avait pas à beaucoup près un aussi bon pasteur. Siseand, qui occupait ce siége, ne s'adonnait qu'aux vanités et aux amusemens du siècle. A la fin il se

rendit si méprisable par ses désordres, que le roi le fit arrêter, et du consentement du peuple ainsi que du clergé, lui substitua Rudesinde qui était son parent, c'est-à-dire que Rudesinde prit soin de cette église, au défaut de son pasteur, sans en être évêque titulaire, puisque dans tous les actes qui restent de lui, il ne se nomme jamais qu'évêque de Dume : ce qui ne l'empêcha point de défendre le peuple d'Iria comme celui de Dume, avec tout le zèle d'un pasteur et la magnanimité d'un héros. Les fidèles courant les derniers périls par la double invasion des Normands et des Arabes, Rudesinde, en l'absence du roi, assembla des troupes, marcha contre les ennemis du nom chrétien, chassa les idolâtres du continent, et repoussa les infidèles dans leurs limites au-delà du Portugal. L'évêque Sisenand s'étant échappé de sa prison, vint de nuit trouver Rudesinde, et le menaça l'épée à la main. Le saint, aussi tranquille que si ce furieux eût encore été dans les fers, le reprit avec beaucoup de dignité, et le fit trembler lui-même, en lui prédisant qu'il mourrait bientôt de mort violente. En effet, dans une seconde irruption, où les Normands firent de grands ravages autour de Compostelle, Sisenand périt de leurs mains. Saint Rudesinde mourut dans son monastère de Celle-Neuve, après avoir abdiqué, dit-on, l'épiscopat, et pris l'habit monastique. On raconte un grand nombre de miracles faits à son tombeau, et qui ont édifié long-temps toute l'Espagne.

L'Angleterre, d'un autre côté, recueillait les fruits du zèle et des sages lois du roi Edgar. Sous le règne d'Edouard son fils et son successeur immédiat, les clercs qui avaient été chassés des églises cathédrales pour leur vie déréglée, firent éclater leurs murmures, ou plutot leurs menaces séditieuses, que soutinrent différens seigneurs. L'émeute fut calmée par le soin des évêques assemblés en concile à Winchestre; mais au défaut du droit prétendu, les clercs relâchés employèrent

auprès du jeune roi des sollicitations si pressantes, que tout le monde était en suspens, quand l'éternel Pasteur, à qui les prodiges ne coûtent rien pour le bien de son église, prononça lui-même la décision. On raconte qu'un crucifix attaché au mur du réfectoire où se tenait le concile, ouvrit la bouche, et dit d'une voix distincte : Il n'en sera rien, il n'en sera rien. Le roi et les seigneurs saisis d'effroi jetèrent de grands cris, et soutinrent des décrets que confirmait le ciel même. On rapporte cet événement à l'année 975, où mourut dans une extrême vieillesse saint Turquetul, neveu du roi Edouard le vieux, et abbé de Croisland.

Il avait été long-temps chancelier d'Angleterre ; il s'était même signalé par une rare valeur dans les combats, où néanmoins il ne tua personne ; ce qu'il regarda le reste de ses jours comme un vrai bonheur. Il n'embrassa la vie monastique que dans un âge avancé ; mais il garda toujours la continence parfaite, et refusa, pour l'amour de cette vertu, plusieurs alliances illustres que le roi son oncle lui proposa : il refusa de même plusieurs évêchés des plus considérables d'Angleterre. Quand il eut pris la résolution de se faire moine, le roi Edrède sentant combien ce grand homme lui était nécessaire, le voulut détourner de son dessein. Seigneur, lui répondit le chancelier, j'ai consacré mes plus belles années à votre service et à celui des rois vos frères ; permettez au moins que je serve Dieu dans ma vieillesse. Je ne suis plus en état de porter les armes, ni de vous aider de la main en aucune manière : si mes conseils vous peuvent être utiles, tant que je vivrai, ils ne vous manqueront pas. Plusieurs personnages distingués le suivirent à Croisland, et dix d'entr'eux prirent avec lui l'habit monastique. Les autres craignant de ne pouvoir pratiquer la règle dans toute son étendue, gardèrent l'habit séculier, de couleur noire néanmoins, et d'une façon uniforme. On leur donna un logement séparé, avec une chappelle où ils faisaient l'office du jour et de la nuit, aux mêmes heures que les moines ; mais

ils n'observaient de la règle que la continence et l'obéissance.

Le monastère de Croisland, autrefois si fameux, avait été réduit presque à rien par les Normands, depuis plus de soixante-dix ans. Turquetul, en donnant au roi les terres qu'il possédait au nombre de soixante, en réserva six dans le voisinage de Croisland, pour les attribuer à ce monastère, comme une dîme de ses biens. Il releva les bâtimens, et s'instruisit avec soin touchant le premier état de cette maison, par le moyen de cinq religieux très-anciens qui l'avaient encore vue dans son ancienne splendeur. Il établit une méthode digne de servir de modèle à la plus sage administration. Toute sa communauté fut partagée en trois classes. Les jeunes religieux, depuis leur entrée au monastère jusqu'à la vingt-quatrième année de leur profession, étaient chargés du chœur, du réfectoire et des autres services manuels. Ceux de la seconde classe, depuis cette vingt-quatrième année de profession jusqu'à la quarantième, s'appliquaient principalement aux affaires du dehors et au gouvernement de la maison. Les anciens étaient dispensés des obédiences extérieures et des exercices communs, au regard desquels on s'en remettait à leur discrétion et à leur piété. Mais pour les vieillards qui avaient cinquante ans de profession, on leur donnait à chacun une chambre dans l'infirmerie, avec un domestique pour les servir, et un jeune frère qui mangeait avec le père, tant pour l'instruction du jeune homme, que pour la consolation du vieillard, à qui on avait encore l'attention de ne parler jamais d'aucune affaire fâcheuse. L'abbé Turquetul vécut jusqu'à l'année 975, où Edouard II monta sur le trône.

Ce prince, ainsi que sa sœur Edithe, était provenu du mariage ou concubinage du roi Edgar avec la religieuse Ethelfrède, que ce prince, dont les vertus eurent leur éclipse, avait enlevée de son monastère. Après l'avoir renvoyée, il épousa

Elfride, qui lui donna un second fils nommé Ethelrède. Elfride se persuada aisément que la différence de l'origine des deux fils du roi rendait le sien préférable à Edouard, malgré les dernières dispositions de leur père relativement au trône. N'ayant pu empêcher qu'Edouard n'y montât, elle résolut de l'en précipiter par une cruauté perfide. Comme le jeune roi, dans une partie de chasse, passait près de la maison de campagne d'Elfride, il l'y alla voir avec toute la sécurité que lui inspirait la dissimulation de cette artificieuse marâtre. Elle le reconnut de loin, et donna ordre à l'un de ses gens de l'assassiner. Elle sortit la première audevant du roi, avec une grande affectation de tendresse; et sans le laisser descendre de cheval, elle l'entretint quelques momens, pour donner à l'assassin la facilité de le frapper par derrière. Ainsi périt Edouard II, l'an 978, à l'âge de quinze ans, prince déjà mûr pour le ciel, et que ses vertus dignes d'un plus long règne, autant que les miracles opérés à son tombeau, ont fait mettre au nombre des saints martyrs. Sa mémoire devint si célèbre, que le martyrologe britannique assigne à la célébration de sa fête trois différens jours, qui sont ceux de sa mort et de ses deux translations. Sa soeur Edithe effaça comme lui la tache de sa naissance par des vertus qui lui ont mérité de même un culte public. On compte pour saintes trois autres princesses du nom d'Edithe, qui vécurent en Angleterre dans le même siècle. Celle-ci prit le voile des vierges, refusa trois abbayes que lui offrit le roi son père, et mourut simple religieuse, à l'âge de vingt-trois ans, le 16 de Septembre 984, jour auquel l'église honore sa mémoire. La reine Elfride fit une pénitence exemplaire de son parricide. Peu contente d'avoir fondé deux monastères de filles, elle revêtit le cilice, coucha sur la terre, et pratiqua beaucoup d'autres austérités pendant plusieurs années consécutives.

Le Danemarck, si long-temps en exécration à la chrétienté, fournit aussi des princes dignes du

titre de saints et de martyrs. Le roi Harold, depuis ses engagemens avec l'empereur Otton le Grand, avait soutenu avec persévérance et même étendu la religion chrétienne. Quand l'âge et les infirmités lui eurent ravi sa vigueur et son activité accoutumée, son fils Suénon, qui s'était toujours obstiné dans le paganisme, prit conseil des seigneurs qui n'avaient embrassé le christianisme que par respect humain, et résolut d'enlever la couronne à son père. Ainsi la conjuration éclata tout à la fois contre le roi et contre la religion. Suénon, couronné par les rebelles, déclara la guerre à Harold. Le vieux roi, autrefois si terrible, mais bien changé par les maximes de l'évangile, avait beaucoup de répugnance à prendre les armes contre un fils et des sujets. Il se résolut toutefois à défendre une cause qui était celle du ciel, et mit toute sa confiance en Dieu, comme il avait toujours fait depuis sa conversion. Le Seigneur avait ses vues secrètes par rapport à l'avenir, et ne voulait pour le présent qu'achever de sanctifier le premier roi chrétien du Danemarck. Harold fut vaincu et blessé dans la première bataille qu'il livra. Il se réfugia dans une ville des Sclaves, qui, tout païens qu'ils étaient, le reçurent avec humanité et avec respect. Mais, au bout de quelques jours, il y mourut de sa blessure, le 1.er Novembre 980, en des sentimens de foi et de charité, qui, joints à la cause de sa mort, l'ont fait mettre au nombre des martyrs. Son corps fut rapporté à Roschild, dans l'église de la Sainte-Trinité qu'il avait bâtie. Il n'établit pas seulement le christianisme chez les Danois; mais il remplit le Septentrion d'églises et d'ouvriers évangéliques.

La lumière de la foi pénétrait plus avant de jour en jour dans ces régions sauvages. Les Bohémiens l'avaient communiquée depuis quelques années aux Polonais, qui faisaient partie de la même nation des Sclaves. La sœur de l'ancien Boleslas, duc de Bohême, nommée avec justice Dubrave, c'est-à-

dire, bonne ou vertueuse, avait épousé Micislas, duc de Pologne. Désirant passionnément le vrai bonheur de son époux, et déplorant l'aveuglement funeste avec lequel il était encore attaché aux superstitions païennes, elle l'exhortait sans cesse à quitter la voie de perdition, et s'étudiait par toutes sortes de complaisances à rendre ses exhortations efficaces. Le Seigneur bénit enfin ses vœux. Micislas reçut le baptême avec un grand nombre de ses sujets. La religion alla toujours croissant en Pologne, depuis cet heureux changement qu'on rapporte à l'an 965. Le premier évêque des Polonais fut Jourdain, qui travailla infatigablement avec le duc et la duchesse à l'établissement du christianisme (1).

Il s'étendit jusques chez les Russes, autre nation sclave plus nombreuse encore et beaucoup plus farouche que les Polonais (2). On compte Vlodimir pour leur premier prince chrétien. La foi néanmoins avait pénétré en Russie dès le siècle précédent, par les soins de saint Ignace, patriarche de Constantinople; mais elle y fit alors si peu de progrès, ou s'y soutint si mal depuis, qu'on ne peut dater, pour un établissement proprement dit du christianisme parmi ces peuples, ou du moins pour la conversion du corps de la nation, que de l'exemple que lui donna le duc Vlodimir en 989. Quelques auteurs en attribuent la gloire à la princesse Anne, femme du duc ou roi Vlodimir, et sœur des empereurs grecs Basile et Constantin : mais la fille de Boleslas, duc de Pologne, qui épousa le fils de Vlodimir, et amena avec elle en Russie Reimbern, évêque de Colberg, en doit être regardée après Dieu comme la première cause. Ce saint missionnaire, qui n'avait pas moins de science que de vertu, après s'être concilié la vénération des païens par son extrême abstinence, ses veilles et ses oraisons continuelles, leur fit brûler leurs temples, et abolit les superstitions auxquelles ils étaient

(1) Ditm. l. 4, p. 45. (2) Id. l. 7, p. 104. Cedr. p. 6,9 et 719.

les pl attachés. Les mœurs du roi Vlodimir ne répondirent pas toujours à sa croyance. On lui reproche de grandes cruautés, et beaucoup d'emportement dans sa passion pour les femmes; mais il fit une pénitence exemplaire, et ne cessa dès-lors de racheter ses péchés par des aumônes prodigieuses, jusqu'à ce qu'il mourut dans une extrême vieillesse. Il fut enterré dans la grande ville de Kiovie; on lui dressa un tombeau fort élevé dans l'église de Saint-Clément, comme un objet proposé à la vénération des peuples. Les Moscovites comptent en effet ce prince entre les saints, et le regardent comme l'apôtre de leur nation.

En Italie, l'empereur Otton II, après s'être fait désigner pour successeur son fils Otton III, dans une diète qui se tint à Vérone l'an 983, mourut à Rome le septième jour de Décembre de la même année. Le pape Benoît VII étant mort dès le 10 Juillet précédent, Otton avait fait placer sur le saint siége, au mois de Novembre, l'évêque de Pavie qui avait été son chancelier. Il se nommait Pierre; mais par un témoignage de respect déjà donné au prince des apôtres, et qui passa depuis en usage parmi tous ses successeurs, il changea son nom en celui de Jean XIV. Il ne tint le saint siége que huit à neuf mois, encore ne fut-il rien moins que possesseur tranquille. L'antipape Francon ou Boniface VII étant revenu de Constantinople à la nouvelle de la mort de Benoît VII dont il avait déjà troublé l'élection, déposséda le pape Jean, et l'emprisonna au château Saint-Ange, où il le réduisit à périr de misère le 20 d'Août 984. L'usurpateur se maintint dans son intrusion environ sept mois, au bout desquels il mourut tellement détesté, que la populace furieuse traîna son cadavre par les rues, et le perça de mille coups. On élut ensuite Jean XV, qu'on croit n'avoir point été sacré, et qu'on ne compte parmi les papes que pour n'en pas déranger la suite. Enfin, Jean XVI, qui occupa plus de dix ans la chaire de saint Pierre, y fut élevé au mois de Juillet de l'année 985.

Dans le même temps on vit en France une révolution de premier ordre, mais peu surprenante cependant, après tous les événemens qui l'avaient préparée. La race des Capétiens, plus puissante depuis plusieurs générations que la maison régnante, monta enfin sur le trône. Le roi Lothaire étant mort le second jour de Mars de l'an 986, son fils Louis V, qui lui succéda à l'âge de dix-neuf ans, ne sut point conserver aux princes de son sang les faibles restes de la vénération des peuples. Il ne manquait point de valeur : les exploits qu'il fit admirer en un an et deux mois de règne, son intrépidité au siége de la ville de Reims dont il se rendit maître, ses dispositions pour marcher au secours du comte de Barcelone contre les Sarrasins, prouvent que c'est à tort que quelques-uns de nos historiens lui ont donné le nom de Fainéant. Mais entre toutes les qualités requises pour le trône, la valeur n'est pas à beaucoup près suffisante. Louis était tout à la fois violent et faible, et prenait toutes les passions de ceux qui le gouvernaient. Ses ministres, en lui rendant odieuse la reine Emma sa mère, princesse uniquement digne de sa confiance, le firent haïr lui-même, avec le prince Charles son oncle, qui l'animait sur-tout contre la reine. Charles se rendit personnellement méprisable aux Français, en se faisant vassal de l'empire pour la Lorraine dont il était duc. Le jeune roi étant mort sans enfans mâles au mois de Mai de l'année 987, empoisonné, dit-on, par la reine Blanche sa femme, avec qui il n'était pas mieux qu'avec sa mère, la couronne, selon l'ordre de la succession, regardait le duc Charles, fils de Louis d'Outre-mer, et par conséquent héritier naturel des descendans de Charlemagne.

Mais la France se retrouvait dans les conjonctures où, 236 ans auparavant, le chef qui avait toute la puissance royale était parvenu à se faire assurer le titre de roi. Hugues surnommé Capet, moins pour la grosseur de sa tête alléguée par de puérils observateurs, que pour la grandeur de son génie,

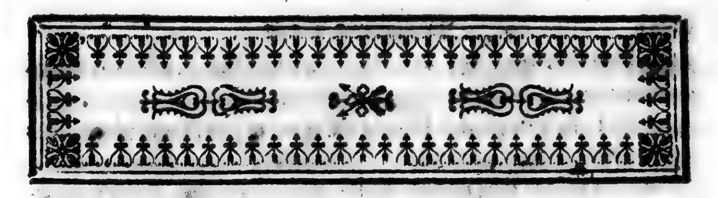
fils de Hugues le Grand et plus grand que son père, aussi vaillant, moins altier ou moins fastueux, plus adroit dans sa politique et plus compassé dans son ambition, était duc de France, comte de Paris et d'Orléans, possesseur d'une quantité de riches domaines, en un mot, incomparablement plus puissant que les faibles Carlovingiens qui portèrent de son temps le nom de rois. Il avait pour frère Henri, duc de Bourgogne, et pour beau-frère Richard, duc de Normandie. Son aïeul Robert, et Eudes son grand oncle avaient déjà porté la couronne de France. En devenant élective par l'exclusion du duc Charles son unique héritier, elle ne pouvait regarder que Hugues. Aussi les grands, déterminés par ses proches, et accoutumés à voir ses ancêtres à la tête du gouvernement, le placèrent sur le trône, d'une voix unanime, dans une assemblée tenue à Noyon en 987. Peu après il se fit sacrer à Reims avec beaucoup de solennité, le dimanche troisième jour de Juillet de la même année. Pour assurer la couronne et la fixer dans sa maison, il s'associa son fils Robert, qui fut sacré à Orléans le premier de Janvier de l'année suivante.

Malgré tant de prompts succès, il eut à surmonter bien des obstacles, et se signala par bien des traits de valeur et de politique qui ne sont point de notre sujet. L'assemblée de Saint-Bale près de Reims, quoique décorée du nom de concile, ne fut qu'une faction politique dont les manœuvres n'entrent pas davantage dans notre plan. Il suffit de savoir qu'Arnoux, fils naturel du roi Lothaire, et fait archevêque de Reims par le roi Hugues, après lui avoir prêté serment de fidélité, fut déposé par ce concile pour avoir soutenu depuis cet engagement le parti du duc Charles son oncle. Gerbert, moine savant et intrigant que nous verrons s'élever jusque sur la chaire de saint Pierre, obtint l'archevêché de Reims, en récompense de ce qu'il avait été précepteur du prince Robert, fils de Hugues : mais Arnoux fut rétabli, dans un concile tenu sur les lieux et présidé par un légat

apostolique au mois de Juillet 996. Le nouveau monarque, qui ne vit pas sans peine des dispositions si contraires à ses desseins, témoigna une soumission religieuse, et toute la modération qui convenait dans les circonstances pour affermir le trône dans sa famille (1) : personnage d'autant plus facile à soutenir, que le duc Charles ayant été pris à Laon, puis emprisonné à Orléans où il était mort, Hugues demeurait possesseur tranquille de la couronne. Charles avait laissé quelques enfans : mais l'infortune de leur père leur avait tellement abattu le courage, qu'ils ne firent aucune tentative pour soutenir leurs droits.

La religion n'eut rien à souffrir de cette révolution et de tous ces mouvemens. Elle commença au contraire à reprendre en France son ancien lustre et sa première vigueur. Les rois de la troisième race, en se ressaisissant avec une habileté sans exemple des droits de la souveraineté presque anéantie par l'incapacité des Carlovingiens, et en dirigeant invariablement vers ce but leurs vues et leurs démarches, rendirent enfin au gouvernement ce nerf et cette vigueur qui maintiennent, avec la sureté de la république, la paix et l'ordre dans l'église. Ces hommes si dignes par-là de commander aux autres, et qui, depuis huit siècles, fixent dans leur famille un empire que sa durée, la plus longue incomparablement entre celles de toutes les dynasties, n'a rendu que plus cher à leurs sujets vraiment chrétiens; ces pères des peuples et ces enfans respectueux de l'église servirent de modèles à tous les autres princes de l'Occident, qui redoublèrent leur zèle pour la religion et l'unité catholique : révolution ou restauration visiblement ménagée par la providence, à l'époque précise où les Orientaux se replongeaient dans le schisme pour ne plus l'abjurer que par intérêt ou par inconstance, et pour le consommer enfin sans retour.

(1) Tom. IX, Conc. p. 750.



HISTOIRE

DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTIÈME.

Depuis le renouvellement du schisme des Grecs en 995, jusqu'à la mort de l'empereur saint Henri en 1024.

DEPUIS que Photius avait causé dans l'église grecque l'ébranlement et les secousses violentes qui devaient aboutir à une entière subversion, les nations tudesques et sclavones les plus nombreuses et les plus ennemies du christianisme, Normands, Danois, Polonais, Bohémiens et Russes, s'étaient sincèrement converties. Ainsi la perte que l'église allait faire en Orient, se trouvait compensée d'avance et avec avantage. Alors même les Orientaux ou les Grecs, uniquement occupés du point particulier de leur discipline violé par les quatrièmes noces de l'empereur Léon, n'avaient rien entrepris contre la doctrine ou l'autorité de l'église romaine, quoique la conduite de quelques-uns de ses pontifes la couvrit de la plus grande humiliation. Mais comme après les guerres intestines les citoyens tournent au dehors les armes qu'ils employaient auparavant les uns contre les autres, ainsi les Grecs ayant terminé en concile

la querelle qui les divisait entr'eux, recommencèrent à se séparer du corps de l'église, et ranimèrent le parti de Photius qui n'était rien moins que détruit.

A l'appât de cette paix que l'ennui de quatre-vingts ans de discorde faisait désirer à tout le monde, les secrets partisans de Photius, qui étaient en grand nombre, trouvèrent moyen de réhabiliter sa mémoire (1). Parmi les acclamations qu'on fit dans ce concile, selon la coutume, ils souhaitèrent une mémoire éternelle aux patriarches défunts de Constantinople, qu'ils nommèrent sans exception, mettant sur la même ligne saint Ignace et Photius; on dit anathème indistinctement à tout ce qui avait été écrit contre l'un et l'autre. Ainsi, sous prétexte de la paix, on autorisa l'ordination, la conduite et la doctrine même de l'auteur du schisme.

Ce premier succès fut suivi d'une entreprise beaucoup plus hardie de la part de Sisinnius, qui succéda, l'an 995, à Nicolas-Chrysoberge, mort dans ces entrefaites. Le nouveau patriarche, ennemi juré de l'église romaine, trouvant les conjonctures si favorables à ses desseins, crut qu'en ménageant cette paix simulée et n'attaquant point la mémoire du patriarche Ignace, il pourrait en assurance faire valoir toutes les prétentions de Photius contre le siége apostolique. Il n'hésita point de prendre le titre fastueux de patriarche œcuménique. Ensuite il rechercha la lettre circulaire que Photius avait écrite aux patriarches d'Orient, contenant les points de doctrine et de discipline qu'il reprochait aux papes : sans y rien changer que l'inscription, il mit sans façon et sans nulle délicatesse son propre nom à la place de celui de Photius, et envoya la pièce ainsi travestie aux prélats qui tenaient alors les siéges d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, pour les engager à s'unir

(1) Cedr. t. II, p. 702.

avec lui contre Rome. On ne voit pas cependant que cette tentative ait eu grand succès, soit que ces patriarches aient eu peur de s'engager légèrement en de si terribles démarches, soit que Sisinnius, qui mourut après trois ans de patriarcat, n'ait pas eu le loisir de consommer son entreprise. On observe au contraire que long-temps après, sous Jean, patriarche d'Antioche et contemporain de Michel-Cérulaire, on faisait encore, à la messe, mémoire du pape dans l'église de Syrie (1).

A Constantinople même, Sergius, successeur de Sisinnius, et beaucoup plus ardent encore pour Photius dont il était parent, n'osa néanmoins renoncer sitôt à la communion du pape : assez long-temps il en laissa le nom parmi ceux qu'on récitait durant la célébration des saints mystères. Cependant, à l'exemple de son prédécesseur, il publia d'abord sous son nom une lettre de Photius remplie d'injures et d'accusations calomnieuses contre les Latins ; et comme son épiscopat fut beaucoup plus long que celui de Sisinnius, et que pendant les vingt années qu'il fut en place il se rendit fort puissant dans le clergé, quand il eut eu le loisir de gagner une multitude d'évêques, il assembla un concile dans son église, effaça des dyptiques le nom du souverain pontife, et rompit ouvertement avec l'église romaine, sans que les empereurs Basile et Constantin se missent en devoir de l'en empêcher.

Celui-ci était un prince lâche et dissolu, dont la débauche et les plaisirs honteux absorbaient toutes les facultés. Basile, avec de la grandeur d'ame et de l'activité, la tournait tout entière du côté des armes, où il s'acquit beaucoup de gloire. Mais il la ternit par la barbarie qu'il exerça contre les Bulgares, dont il réduisit le royaume en une province de l'empire. Dans l'une des victoires signalées qu'il remporta sur eux, et où il fit plus

(1) Ep. Joan. Ant. ap. Allat. de Consens. l. II., c. 28.

de quinze mille prisonniers, il les divisa en bandes de cent hommes, dont quatre-vingt-dix-neuf eurent les yeux crevés, et le centième fut laissé borgne, afin de pouvoir servir de guide aux autres. Après cette exécution barbare, Basile les renvoya vers leur roi Samuel, qui, malgré la constance avec laquelle il avait supporté toutes ses autres infortunes, ne put soutenir cet affreux spectacle, et deux jours après mourut de chagrin. L'empereur Basile avait promis à Dieu de se faire moine, s'il terminait la guerre de Bulgarie selon ses désirs. Le succès n'en pouvait pas être plus complet; mais les prospérités du monde ne disposent guère à s'en détacher. Il imagina remplir son vœu, en portant sous la pourpre un petit habit de moine, en gardant la continence et l'abstinence de la viande. Il n'accomplit pas mieux la promesse qu'il avait faite aussi de diminuer la charge excessive des impôts. Comme son patriarche lui laissait interpréter ses vœux à sa fantaisie, il laissa de même le patriarche fort libre dans le renouvellement du schisme.

L'église grecque, à ce point de décadence, ne laissa point de produire dans saint Nicon d'Arménie, des vertus dignes de ses plus belles années (1). Il était né dans le Pont, d'une famille puissante, mais il fut à peine sorti de l'enfance, qu'il s'enfuit, à l'insçu de ses parens, au monastère de la Pierre-d'or, situé à l'entrée de la Paphlagonie, et renommé pour sa régularité. Il y demeura douze ans, uniquement attentif à la pratique de la vie parfaite. Son abbé eut alors révélation qu'il devait être un instrument de salut pour plusieurs peuples, et l'envoya en Orient, où il fit de grands fruits, particulièrement en Arménie d'où il fut surnommé Arménien. On lui donna encore le surnom de Métanoïte, parce qu'il avait toujours dans la bouche ce mot grec, qui signifie *faites*

(1) Vit. ap. Bar. an. 961.

pénitence.

pénitence. Après avoir tiré les Arméniens de plusieurs erreurs dangereuses où ils étaient engagés, il fut inspiré de passer dans l'île de Crête, qui avait été reprise sur les musulmans par l'empereur Nicéphore-Phocas, et où les impiétés de ces infidèles avaient jeté de profondes racines pendant les cent trente ans qu'ils en avaient été les maîtres. Malgré de si grands obstacles, il gagna la confiance des insulaires par ses manières insinuantes, par des paroles pleines de douceur et de charité, mais sur-tout en leur découvrant leurs péchés et les mouvemens les plus secrets de leurs cœurs, dont le Seigneur lui donnait connaissance. Ils le regardèrent comme un ange envoyé du ciel pour les y conduire; sa réputation se répandit de toute part, et l'on accourut à lui de tous les coins de l'île. En deux ans qu'il y demeura, tous abjurèrent l'impiété, et l'on donna le baptême à ceux qui ne l'avaient pas reçu. On rebâtit par-tout les églises, on établit des prêtres, des diacres et des clercs inférieurs; le culte saint reprit son ancienne splendeur et toute sa majesté.

Après la mission de Crête, saint Nicon se retira dans le Péloponèse, où le Seigneur le rendit vénérable aux grands et au peuple, par le don de prophétie et par celui des miracles. On voyait tous les jours les malades arriver en troupes auprès de l'homme de Dieu, qui guérissait leurs corps et leurs ames, en les engageant à la pénitence. Comme on avait chassé en sa considération les juifs d'Amycle, où leur crédit et leur insolence était un sujet de scandale pour les fidèles, il s'habitua dans cette ville. Un dimanche pendant les vêpres, le gouverneur, nommé Grégoire, jouant à la paume auprès de l'église, Nicon offensé du tumulte qui troublait l'office, sortit du lieu saint et reprit les joueurs avec beaucoup de liberté. Grégoire qui perdait s'emporta contre le saint, et le fit chasser de la ville. Voulant ensuite continuer son jeu, il fut tout à coup frappé de paralysie, et sentit par

tout le corps de cruelles douleurs. Tous les remèdes dont il essaya furent inutiles. Il rappela saint Nicon par le conseil de l'évêque, et lui demanda pardon. Le saint, sans lui faire aucun reproche, le guérit, et en fit un de ses plus zélés défenseurs contre les ennemis de la vertu. Saint Nicon mourut dans le commencement du patriarcat de Sergius, le vingt-sixième de Novembre, jour auquel l'église tant grecque que latine honore sa mémoire. Il fut enterré dans son monastère de Lacédémone, où l'on garda son portrait avec un respect religieux. Il était de grande taille, avait le poil noir, les cheveux négligés, portait un habit d'hermite fort usé, et tenait à la main un bâton terminé en haut par une croix.

Ces grands exemples de vertu que la providence donnait de temps en temps à la Grèce infidèle, procuraient le salut de plusieurs particuliers, sans empêcher le corps de la nation de courir à sa perte. C'était aux successeurs de Pierre de tendre la main à ces frères errans, et de les raffermir dans la foi. Mais les papes avaient trop d'embarras à Rome pour songer à l'Orient. Grégoire V, nommé auparavant Brunon, et Allemand de nation, avait succédé, âgé de 24 ans seulement, à Jean XVI, le 3 Mai 996, par le crédit d'Otton III son parent, qu'il couronna empereur le 31 du même mois. C'est le second Allemand qui ait été élevé sur le saint siége, et non le premier, comme l'a marqué un historien ordinairement plus exact, qui ne s'est pas souvenu des excès qu'il fait commettre par les Romains contre Étienne VIII, en haine de la nation allemande dont il le dit lui-même. L'empereur étant retourné en Allemagne, Crescence, patrice, sénateur, et tyran de Rome quand il croyait pouvoir l'être impunément, en fit chasser Grégoire. Il mit à sa place un Grec ou Calabrois de basse naissance, nommé Philagathe, aventurier souple et entreprenant, qui par ses intrigues était parvenu à l'évêché de Plaisance avec le titre d'ar-

chevêque, en soustrayant abusivement cette église à celle de Ravenne : ce qui fut corrigé par la suite. Le pape Grégoire, dans un grand concile tenu à Pavie l'an 997, excommunia l'antipape qui avait pris le nom de Jean XVII ; et tous les évêques, tant de France que d'Italie et de Germanie, prononcèrent le même anathème. Mais il fallait d'autres armes que ces foudres invisibles, contre l'usurpateur et son fauteur impie. L'empereur accourut d'Allemagne avec des forces plus capables de leur imposer. Crescence se renferma dans le château Saint-Ange. Philagathe ne se croyant en sureté dans aucun endroit de Rome, s'enfuit secrètement. Il fut pris par quelques gens de l'empereur, qui se défiant de la clémence de leur maître, coupèrent le nez au faux pape, lui arrachèrent la langue, et le renfermèrent dans une étroite prison.

Saint Nil (1), Calabrois de naissance aussi bien que Philagathe, s'intéressa au sort de son malheureux compatriote. Cet illustre solitaire était né sujet des empereurs de Constantinople, à Rossane, capitale de la province, et la seule ville que les Grecs y eussent conservée ; mais ses hautes vertus l'avaient rendu également vénérable à tous les princes et à tous les peuples, malgré son aversion extrême des distinctions comme de toutes les vanités du siècle. Il avait conçu cette horreur du monde, dès le premier pas qu'il y fit, et qui fut une chute pour son innocence. Il était d'une figure et d'un enjouement d'esprit, qui joint à l'avantage d'une voix mélodieuse et peu commune, et à tous les talens d'agrément et de société, le firent rechercher spécialement des personnes du sexe tout au sortir de l'enfance. Malgré une éducation très-chrétienne, son inexpérience se laissa surprendre par la figure de l'une d'entr'elles, quoiqu'elle fût de basse naissance. Sans consulter d'autres guides que les yeux et l'ivresse des sens,

(1) Vit. interpret. Carioph.

il en eut d'abord une fille. La pensée des vérités éternelles, dans une ame tendre qui en avait toujours été nourrie, excita bientôt le repentir; et la crainte de la mort, dans une fièvre violente dont il fut attaqué, le rendit efficace. Sur le champ et sans être encore guéri de sa fièvre, il se leva, et alla se renfermer dans le monastère de Mercure. Mais on y reçut presque aussitôt des lettres terribles du gouverneur de la province, qui menaçait de faire couper le poing à quiconque oserait imposer les mains à ce jeune homme, et de confisquer le monastère. Il se résolut à passer au monastère de Saint-Nazaire, qui n'était pas sous la domination des Grecs.

Il rencontra sur la route un Sarrasin qui lui demanda brusquement qui il était, d'où il venait, où il allait. Nil lui découvrit son dessein avec ingénuité. Le Sarrasin considérant sa jeunesse et la richesse de ses vêtemens, car il avait encore son habit séculier : Tu devrais au moins attendre la vieillesse, lui dit-il, pour t'engager dans la vie monastique, si telle est ta fantaisie. Non, répondit-il, ce n'est pas un sacrifice digne de Dieu, que d'être bon comme par nécessité. Un vieillard qui n'a plus la force de porter les armes pour son prince, est-il un serviteur plus propre au Roi des rois? Le Sarrasin touché de ce discours, lui montra le chemin en le comblant d'éloges et l'encourageant à suivre son projet. Il lui donna même quelques pains, en lui faisant excuse de n'avoir rien de meilleur à lui offrir. Le saint jeune homme étant tout près de Saint-Nazaire, rencontra un cavalier qui mit sa vocation à une nouvelle épreuve. Après avoir vomi mille injures contre les moines, qu'il traitait sur-tout de gourmands : Je tiendrais, dit-il, tout entier avec mon cheval dans leur marmite. Nil ne pouvant espérer de faire entendre raison à un homme si emporté, prit la fuite en se bouchant les oreilles, et se jeta dans le monastère. Il demanda l'habit, à condition néanmoins

qu'au bout de quarante jours il retournerait à la maison de Mercure, où il avait d'abord été reçu. L'abbé lui donna volontiers l'habit; mais il voulut aussitôt après le mettre à la tête d'une autre communauté. Cette proposition parut si effrayante à la modestie du saint novice, que dès-lors il fit vœu de n'accepter jamais aucune dignité.

Au bout de quarante jours, il retourna au monastère de Mercure, et de là, après quelque séjour et toutes les épreuves convenables, il se retira, du consentement des pères, dans une caverne voisine, où il y avait un autel dédié à saint Michel. Voici quelle fut en cet endroit sa manière de vivre, extrêmement chargée d'exercices de piété, parce qu'il avait pour maxime qu'un solitaire laissé à lui-même en doit faire beaucoup plus que celui qui vit en communauté. Depuis le matin jusqu'à tierce, il s'appliquait à la transcription des livres, ayant entr'autres talens celui de bien écrire, et de le faire très-vîte. Depuis tierce jusqu'à sexte, debout devant une croix, il récitait le pseautier en faisant de fréquentes génuflexions. De sexte à none, il étudiait assis l'écriture et les pères. Après avoir dit none et vêpres, il sortait de sa cellule pour se promener et se récréer en considérant le Seigneur dans ses créatures. Il se mettait à table après le soleil couché, et mangeait, tantôt un morceau de pain sec, tantôt des herbes cuites ou quelque fruit sans pain, selon la saison. Il ne buvait que de l'eau, en petite quantité et par mesure. Sa table était une pierre nue, son plat un morceau de pot cassé, la terre lui servait de lit et de siége. En un mot, il aimait tant la pauvreté, qu'il n'avait ni chaise, ni lit, ni coffre, pas même un sac, si ce n'était son habit, fait en forme de sac, avec un tissu de poil de chèvre, et contenu avec une corde qui lui tenait lieu de ceinture; encore n'avait-il pas à changer, portant ce rude vêtement sans interruption la nuit et le jour pendant une année entière, quelque incommodité qu'il

en ressentit. La nuit, il donnait une heure au sommeil, après quoi il récitait pour la seconde fois le pseautier, puis disait les prières des nocturnes et des matines. Il passa plusieurs carêmes sans prendre d'autre nourriture que la communion. Pendant un an, il ne but qu'une fois le mois; mais il quitta ce genre d'austérité, non pour soulager la soif qui ne l'incommoda que les huit premiers jours, mais pour ne pas se dessécher le poumon.

Une vie si extraordinaire ne l'empêcha point d'avoir des disciples qui usèrent d'une sorte de violence pour demeurer avec lui; car il faisait ses délices de la solitude et du dégagement parfait de tous les soucis et de toutes les distractions. Ne connaissant point d'autre plaisir que de converser avec Dieu, le commerce des hommes lui était à charge : souvent il disait qu'en vivant avec eux, on recule plus qu'on n'avance dans la vertu. Son premier compagnon, après un début très fervent, se laissa vaincre à l'ennui, et lui chercha querelle pour le mettre en colère. Nil lui dit avec douceur : Mon frère, Dieu nous a appelés à la paix; si vous ne pouvez plus me souffrir, qui vous retient ici? allez où il vous plaira. Ce disciple inconstant, en venant au désert, avait apporté trois pièces d'argent, que le saint lui avait aussitôt fait donner aux pauvres. Il lui dit donc avec arrogance : Rendez-moi mon argent, et je m'en irai. Nil lui répondit : Mon frère, transportez-m'en la récompense par un écrit que vous déposerez sur l'autel, et je vous le remettrai sans délai. L'autre voulut voir comment Nil, qui n'avait pas une obole, se tirerait d'embarras, et fit ce qu'il lui avait proposé. Nil alla emprunter cette somme au monastère de Castel : afin d'acquitter cette dette, il transcrivit ensuite trois pseautiers en douze jours. Le mauvais solitaire partit avec son argent, et mourut presque aussitôt après.

Comme les Sarrasins infestaient sans cesse le

pays où était la grotte du saint, il alla s'établir auprès de Rossane, en un lieu qui lui appartenait, et qui devint insensiblement un monastère nombreux. Mais il ne voulut jamais prendre le titre d'hégumène ou d'abbé, qu'il fit conférer à d'autres. Toute sa vie, il aima beaucoup mieux obéir que de commander : c'était une peine pour lui, que de s'entendre seulement appeler maître. On lui offrit de grands biens, qu'il refusa constamment, ne voulant pas que ses disciples eussent rien au delà du plus simple nécessaire. Mes frères, leur disait-il souvent en usant des paroles du psalmiste (1), vous serez heureux tandis que vous vivrez du travail de vos mains ; tout le monde bénira le Seigneur, en voyant que vous possédez tout sans rien avoir.

Un jour qu'il était à Rossane, Théophylacte, métropolitain de Calabre, et un seigneur nommé Léon, tous deux gens d'esprit et versés dans les sciences, vinrent le visiter suivis d'autres personnages considérables, de magistrats, d'ecclésiastiques et d'une grande quantité de peuple : ils l'interrogèrent sur différens points de l'écriture, moins pour s'instruire que pour l'éprouver. La question tomba d'abord sur le nombre des élus, que le saint d'après l'évangile soutint fort petit. La multitude s'écria : Il n'en est pas comme vous le prétendez, autrement ce serait en vain que nous aurions été baptisés, que nous participerions au corps et au sang de Jesus-Christ, que nous porterions le nom de chrétiens. Nil, surpris que l'archevêque n'arrêtât point ces discours, reprit d'un ton modeste : Que répondrez-vous, si je vous montre que saint Basile, saint Chrysostome, saint Ephrem, saint Théodore Studite, saint Paul même et les évangélistes disent la même chose que moi? Vous n'oseriez contredire toutes ces règles de notre croyance ; ce serait professer l'hérésie, et le peuple

(1) Ps. 127, 2.

vous lapiderait. Mêlant ensuite le sentiment aux preuves : Comment, ajouta-t-il, vivent dans ces temps pervers la plupart des chrétiens, pour que le royaume des cieux, où il n'entre rien de souillé, puisse être le partage du grand nombre? Il insista sur ce principe avec tant de force, que la multitude parut consternée, et qu'on entendit crier de toute part : Malheur à nous, pécheurs que nous sommes!

Quelqu'un cependant reprit la parole, et dit (1): Mon père, je voudrais savoir si Salomon est sauvé ou damné. Nil, sachant que c'était un homme sans mœurs qui l'interrogeait, lui dit : Et moi, je voudrais savoir, non pas quel est le sort de Salomon, mais quel sera le vôtre. Que nous importe, à vous et à moi, la destinée de ce sage devenu le jouet de ses passions? C'est pour nous qu'il est écrit : Quiconque regarde une femme par un principe de convoitise, a déjà commis l'adultère dans son cœur. Cette réponse ne déconcerta point la curiosité d'un prêtre, qui se leva et dit (2) : Mon père, de quel arbre Adam mangea-t-il le fruit dans le paradis terrestre? Nil, corrigeant le ridicule par la dérision, répondit que c'était d'un pommier sauvage. Tout le monde éclatant de rire : Quel est, dit-il, le sujet de vos risées? La réponse est conforme à la demande. Au lieu de penser à ce qui nous a fait chasser du paradis, et comment nous y pouvons rentrer, vous me demandez le nom d'un arbre. Si je vous l'apprenais, vous me demanderiez bientôt s'il était grand ou petit, quelle était la couleur du tronc, la forme et peut-être le nombre des feuilles : curiosité bien digne sans doute que la raison suprême l'eût satisfaite.

La réputation des vertus et de la sagesse du saint étant parvenue à Constantinople, on s'efforça de l'y attirer; mais il craignait trop le monde et ses faux honneurs, pour se rendre à des invitations

(1) Vit. p. 82. (2) Ibid.

qu'il regarda comme des piéges redoutables. Le dessein que l'on conçut de l'élever sur le siége archiépiscopal de Rossane après la mort de Théophylacte, l'effraya beaucoup plus encore. Comme les magistrats et les principaux du clergé s'avançaient déjà pour le surprendre et le forcer à remplir cette place, quelqu'un qui le connaissait mal prévint leur arrivée, comptant lui porter une agréable nouvelle. Il le remercia, et lui fit quelque don; mais sans perdre un instant, il s'enfuit dans les montagnes et s'y tint caché jusqu'à ce que tous les citoyens, las de chercher et d'attendre, eussent enfin choisi un autre archevêque.

Quelque temps après, les Sarrasins ayant fait une incursion dans le voisinage de Rossane, trois moines de saint Nil furent pris et menés en Sicile. Il se mit aussitôt en grand mouvement pour les racheter, et ramassa cent pièces d'or qu'il envoya avec un mulet par un frère affidé. L'émir parla avec vénération de la vertu du saint, fit amener devant lui les moines captifs, les combla d'honneurs, et gardant seulement le mulet, les renvoya avec l'argent de leur rançon et plusieurs présens. Il y joignit une lettre adressée à Nil et conçue en ces termes : C'est ta faute si tes moines ont été maltraités. Que ne te faisais-tu connaître à moi? Je t'aurais envoyé une sauvegarde avec laquelle ton monastère eût été en pleine sureté. Que si tu voulais venir chez moi, tu pourrais t'établir en tel endroit du pays qu'il te plairait : je te traiterais avec toutes sortes de faveurs et de respects.

L'homme de Dieu résolut au contraire de quitter la Calabre, instruit prophétiquement que toute cette province allait être ravagée par les Musulmans : et comme il se figurait qu'il serait moins honoré chez les Latins que chez les Orientaux, il se rendit à Capoue; mais il y courut le plus grand danger qui eût encore alarmé sa modestie. Le prince Pandolfe, avec les premiers de la ville, était si décidé à le faire leur évêque, qu'il n'aurait pu

s'en défendre, si le prince ne fût mort dans ces conjonctures. Il alla visiter le monastère du Mont-Cassin. Toute la communauté vint au-devant de lui en ordre de procession, avec des cierges, des encensoirs, et les ornemens réservés pour les jours de fête. Peu après l'abbé Aligerne et les principaux d'entre ses moines le conduisirent au monastère de Valdeluce, qui était de la dépendance du Mont-Cassin, et qu'ils lui donnèrent, à la recommandation des magistrats de Capoue. Ils l'engagèrent ensuite à venir au grand monastère avec toute sa communauté, qui était de plus de soixante moines, et à y célébrer l'office de la nuit en grec. Après l'office, tous les religieux latins vinrent le trouver pour apprendre les leçons d'un solitaire si parfait, qu'ils trouvèrent, non sans admiration, très-versé non-seulement dans la connaissance des livres ascétiques, mais dans les ouvrages les plus profonds des pères de l'église. Cependant un de ces mauvais plaisans qui aiment à raffiner en toute matière, lui adressa la parole, et dit : Mon père, quel mal y aurait-il à manger de la viande une seule fois l'année ? Quel mal y aurait-il, repartit le saint en l'interrogeant à son tour, si, après avoir passé l'année sans faire aucune chute, vous veniez à tomber le dernier jour et à vous rompre la jambe ?

Ce fut par ces traits de sagesse et de doctrine joints à d'éminentes vertus, que saint Nil pendant quinze années qu'il demeura au monastère de Valdeluce, acquit parmi tous les grands de l'Italie ce haut point de considération qui rendit souvent sa médiation utile à des peuples entiers. Mais cette maison étant devenue opulente, il vit les moines se relâcher de leur première observance. Alors il sortit de Valdeluce, et chercha un lieu où la disette les réduisit au détachement, et où ils ne pussent subsister que par le travail. C'est pourquoi il refusa les offres de plusieurs villes qui voulaient lui donner des biens, et même des mo-

nastères en bon état. La vie commode et sans soin, disait-il, ne convient pas aux moines de ce temps-ci. Ils n'emploient pas leur loisir à la prière, à la méditation, à la lecture des livres saints; mais à des curiosités dangereuses, à de vains discours et à des pensées mauvaises. Le travail écarte tous ces périls et une infinité de maux. Rien n'est tel pour les moines, que de manger leur pain à la sueur de leur front. Quelques-uns des frères ne pouvant goûter cette sévérité, demeurèrent à Valdeluce, d'où l'indépendance, la discorde et la dissolution les firent bientôt chasser. Nil, avec les autres, trouva près de Gaëte un lieu désert, aride et resserré, qui par-là même eut des charmes qui le fixèrent. D'abord on y manqua de tout; mais en peu de temps le travail y fournit abondamment à tous les besoins. Le saint vieillard était au comble de la joie dans cet asile paisible, où rien ne le détournait de la pensée de son Dieu. Souvent elle absorbait si généralement toutes ses facultés, qu'il n'entendait point les personnes qui lui parlaient. Quand il revenait à lui, et qu'on lui demandait ce qui lui était arrivé : Je suis vieux, mes enfans, répondait-il; mon esprit s'en va, et je ne sais ce que je fais.

Son repos fut troublé dans cette douce retraite, par la nouvelle de l'intrusion de Philagathe, son compatriote, sur le siége apostolique. Dès qu'il eut appris cette usurpation sacrilége, il écrivit à l'usurpateur pour l'exhorter à quitter la gloire périlleuse de ce monde, et à rechercher le repos innocent de la vie solitaire. Quand il sut ensuite que Philagathe avait été pris et traité comme on l'a vu, alors saisi de douleur et de consternation, il crut devoir interposer son crédit : il partit pour Rome, malgré la circonstance du saint temps de carême, son extrême vieillesse et une maladie aiguë dont il était alors tourmenté. L'empereur Otton et le pape Grégoire ayant appris qu'il arrivait, allèrent au-devant de lui. Ils le prirent chacun par une main, qu'ils

baisèrent, le menèrent au palais patriarcal, et le firent asseoir honorablement au milieu d'eux. Le saint homme gémissant de ces honneurs, que les seules vues de sa charité lui rendaient supportables, leur dit éploré et confus : Epargnez-moi, au nom de Dieu. Je suis le plus misérable de tous les pécheurs, un vieillard demi-mort et inutile qui ne doit que ramper aux pieds de vos dignités suprêmes. Ce n'est pas pour être honoré que je suis venu à vous; c'est pour secourir le malheureux qui vous a levés l'un et l'autre des fonts du baptême, et à qui vous avez fait arracher les yeux. Je vous supplie de me le rendre, afin qu'il vienne s'enterrer dans l'obscurité de notre solitude, et que nous pleurions ensemble nos péchés.

L'empereur attendri jusqu'aux larmes consentit à ce que Nil demandait : mais le pape, loin de se trouver satisfait, fit encore promener Philagathe par toute la ville, ses habits déchirés, et monté à rebours sur un âne (1). Nil s'abandonna à l'excès de sa douleur; son zèle s'enflamma : Puisqu'ils n'ont point de pitié, s'écria-t-il (2), de celui que Dieu a livré entre leurs mains, le Père céleste n'aura pas pitié de leurs péchés. Il repartit brusquement avec les frères qui l'accompagnaient, marcha toute la nuit, et arriva le lendemain à son monastère.

Cependant l'empereur ayant célébré à Rome la fête de Pâques, qui cette année 998 tombait le 17 Avril, se mit en devoir de forcer le patrice Crescence dans le château Saint-Ange où ce rebelle se tenait toujours renfermé. Il employa pour cette expédition un Allemand, nommé Thamme, dont on vantait l'habileté, et qui avait toute sa confiance. Mais comme la forteresse passait pour imprenable, Thamme suppléant à l'art par l'artifice et la trahison, promit sureté à Crescence avec serment, du consentement de l'empereur et du pape. Toutefois quand le patrice se fut rendu, Otton lui fit trancher la tête.

(1) Petr.Dam. l. 1, ep. ult. ad Cadal. (2) Vit. p. 151.

Les Tiburtins s'étant révoltés dans le même temps, après avoir massacré leur duc Mazolin, saint Romuald, plus heureux que saint Nil, fit leur paix avec l'empereur. Cet illustre solitaire (1), de la maison des ducs de Ravenne, et déjà connu dans les deux Hespéries dont il avait fait l'admiration par l'austérité de sa vie et son zèle pour la discipline régulière, gouvernait alors l'abbaye de Classe qu'Otton III, fort zélé pour l'état monastique, lui avait donné afin d'y mettre la réforme. Comme il ne pouvait ramener ces moines relâchés au sentier étroit de la perfection, et qu'il lui semblait s'y relâcher lui-même, il vint devant Tibur rapporter le bâton pastoral à l'empereur, et renonça à l'abbaye en présence de l'archevêque de Ravenne. Les Tiburtins vivement pressés par l'empereur, étaient au moment de succomber. Romuald leur fit prendre la résolution de se soumettre en abattant une partie de leurs murailles, et en livrant le meurtrier du duc Mazolin à la mère de ce seigneur; mais en même temps il obligea cette dame à lui pardonner. Il convertit aussi à Tibur l'allemand Thamme qui avait trompé Crescence par un parjure, et lui persuada d'abandonner tous les avantages de la faveur extraordinaire dont il jouissait auprès d'Otton, pour embrasser la vie monastique.

C'était là le talent propre de Romuald, d'imprimer aux grands la crainte du Seigneur, et de convertir les pécheurs les plus endurcis. Il avait déjà obligé Pierre Urséole à quitter le duché de Venise acquis par un crime, et à se faire moine à Cusan en Catalogne, avec un noble vénitien de ses amis, nommé Jean Gradenigo. Par la même vertu des paroles terribles sorties de la bouche de Romuald, le comte Oliban, seigneur puissant en Espagne et coupable de péchés énormes, conçut une crainte

(1) Vit. per Petr. Dam. Boll. 7 Febr. Act. Ben. sæc. VI, p. 281.

si vive des jugemens de Dieu, qu'il mit son fils en possession de ses terres, et quitta son pays pour aller prendre l'habit monastique au Mont-Cassin. La rigide vertu de Romuald prit même l'ascendant sur la crainte excessive qu'il avait eue autrefois de son père. Ce seigneur, nommé Sergius, d'un caractère intéressé et violent, après avoir tué de ses propres mains un de ses proches pour une prairie qu'ils se disputaient, avait menacé son fils de le déshériter, parce qu'il témoignait une horreur extrême de ce meurtre. Sergius conçut ensuite un vif repentir de son crime, et se fit moine au monastère de S. Sévère, près de Ravenne. Mais quelque temps après il chancela dans sa résolution, et voulut retourner au siècle. Les moines en donnèrent avis à Romuald, qui était alors au monastère de Casan en Catalogne. Il part nu-pieds, un bâton à la main, arrive à Ravenne, aborde son père tout prêt à sortir de la voie de Dieu; et par une conduite fort éloignée des règles ordinaires, mais que le succès justifia, il le met aux fers et le traite durement jusqu'à ce qu'il ait repris sa première vocation. Sergius se rendit docile, et peu après mourut saintement.

L'empereur lui-même marqua une aveugle docilité aux avis de Romuald. Après lui avoir découvert les plaies de son ame, il alla nu-pieds en pélerinage, de Rome à Saint-Michel du Mont-Gargan. Otton, dit à ce sujet l'un de ces modernes à qui l'audace et la sale plaisanterie tiennent lieu de preuves, menait avec lui la veuve de Crescence devenue sa maîtresse, et passait avec elle la nuit sur une natte. Il est vrai que ce prince fut accusé d'un attachement criminel pour cette femme aussi odieuse que méprisable: mais la circonstance d'une pareille compagne dans son pélerinage, est une de ces fictions bouffonnes qui ne méritent pas une réfutation plus sérieuse que tant d'autres traits de même fabrique, hasardés avec effronterie pour décrier dans les rendez-vous du blasphème et de l'impudence tous les exercices de

la piété. On eut lieu de croire Otton sincèrement converti. Il passa dans le monastère de Classe tout le carême de l'an 999, jeûnant et chantant, autant qu'il le pouvait, à tous les offices, portant le cilice sous l'or et la pourpre, couchant sur une natte, mais arrosée de ses larmes, à côté de son lit de parade. Romuald lui conseilla dans la suite d'embrasser la vie monastique. Je le ferai dit-il, dès que j'aurai soumis les Romains à l'obéissance qu'ils me doivent. Ah! Seigneur, reprit Romuald, si vous retournez à Rome, vous ne verrez plus Ravenne. En effet, Otton, comme on le verra, n'eut pas le temps d'accomplir sa promesse.

En revenant du Mont-Gargan, il passa au monastère de saint Nil, et le pressa de lui demander tout ce qu'il désirait, avec la confiance d'un père qui parle à son fils. L'homme de Dieu répondit, en portant la main sur la poitrine de l'empereur : Je n'ai autre chose à vous demander, que le salut de cette ame. Tout empereur que vous êtes, vous mourrez comme le dernier des hommes, et vous rendrez compte de toutes vos œuvres. A ces mots, l'empereur versa des larmes, et mettant bas sa couronne, il voulut recevoir la bénédiction du saint avant de partir. Les moines murmurèrent ensuite de ce que Nil n'avait pas accepté au moins un monastère du prince. Il leur répondit : J'ai parlé, je l'avoue, comme un insensé; mais la suite vous fera voir si vous avez plus de raison que moi. Quand ils apprirent quelque temps après la mort d'Otton, ils admirèrent les lumières toutes divines de leur saint maître (1).

Nil sentant sa propre mort approcher, et sachant que le prince de Gaëte s'était déjà expliqué sur le dessein qu'il avait de faire transférer son corps dans la ville aussitôt après son trépas, pour servir de sauvegarde à tout le pays, résolut d'aller mourir dans un endroit où il ne fût connu de personne.

(1) Vit. S. Nil. p. 155.

Il craignait si fort d'être regardé comme un saint, qu'il affectait de montrer des défauts, et qu'il parut quelquefois impatient et colère, jusqu'à tromper les simples. Comptant être ignoré dans le voisinage de Frescati, il s'y retira près d'un petit monastère de Grecs, bâti en l'honneur de sainte Agathe. Mais Grégoire, comte de Frescati, tout décrié qu'il était par ses violences et ses injustices, vint le trouver, et lui dit en se prosternant à ses pieds : Je ne suis pas digne qu'un si grand serviteur de Dieu entre chez moi ; mais puisqu'à l'exemple de notre divin Maître, vous avez préféré aux justes un homme tout couvert d'iniquités, voilà mon palais et toutes mes terres, disposez-en comme il vous plaira. Le saint lui demanda quelque réduit obscur, afin d'y prier en repos. Le comte lui donna un petit reste de la maison de campagne qui avait appartenu à Cicéron, et qu'on nommait la Grotte-ferrée. Ses disciples fidèles vinrent l'y trouver, et y bâtirent un monastère, qui subsiste encore sous la règle de saint Basile, et où la messe se dit en grec, mais selon le rit latin. C'est là que mourut saint Nil, en recommandant instamment de ne point l'enterrer dans une église, et de ne faire sur son corps, ni voussûre, ni aucune autre décoration. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, sans s'être relâché d'aucune de ses austérités, sans avoir ni bu ni mangé avant l'heure ordinaire, sans s'être jamais baigné, sans avoir mangé une seule fois de la viande depuis le premier moment de sa retraite. Son abstinence était si bien tournée en habitude, qu'il lui eût été plus pénible de la rompre que de l'observer.

L'empereur Otton III honora constamment de sa protection et de son amitié tous les personnages de son temps qui édifiaient l'église, chacun selon son état et l'esprit de sa vocation ; mais personne ne l'emporta dans son cœur sur saint Adalbert de Prague et saint Bernouard d'Hildesheim (1). L'em-

(1) Act. Bened. sæc. v. p. 581.

pereur

pereur avait connu à Rome tout le mérite d'Adalbert, dans les entretiens familiers qu'il y eut souvent avec lui, quand ce saint prélat eut quitté son peuple avec le consentement du pape, pour se retirer au monastère des saints Alexis et Boniface. Le débordement et l'indocilité des Bohémiens, avec lesquels cette ame pure craignait de se perdre plus qu'elle n'espérait de les sanctifier, l'avaient réduit à venir solliciter la permission du souverain pontife pour embrasser la profession monastique. Le prélat n'avait rien à se reprocher, ni dans son entrée à l'épiscopat, ni dans le gouvernement de ses ouailles. Fils du comte Slaving, l'un des plus puissans seigneurs du pays, et distingué dès sa jeunesse par sa capacité, par sa piété, par une charité humble et généreuse qui lui faisait parcourir de nuit, et l'or à la main, les chaumières et tous les réduits des pauvres, il avait été obligé, après beaucoup de résistance, de céder aux vœux unanimes du clergé, du duc Boleslas le Pieux, de tous les seigneurs, et avait été intronisé avec des signes extraordinaires de joie de la part du peuple. Quand il fut sur le grand siége de Prague, il donna l'exemple des vertus à toutes les conditions, sans oublier aucun des devoirs de l'épiscopat. Il partagea, suivant les canons, les revenus de l'église en quatre parties, la première pour les bâtimens et les ornemens, la seconde pour les chanoines, la troisième pour les pauvres, et la quatrième seulement pour lui. Il observait le silence, comme les moines, depuis complies jusqu'à prime, après quoi il donnait audience, puis s'appliquait à l'étude des saints livres, qu'il entremêlait du travail des mains. Quoiqu'il eût un appartement propre et un lit bien couvert, il couchait sur le pavé, tout au plus sur un cilice, encore ne prenait-il que quelques heures de sommeil, et passait la meilleure partie de la nuit en prières. Il prêchait assidument, visitait soigneusement les malades et les prisonniers, nourrissait journellement douze pauvres,

et les jours de fête distribuait des aumônes abondantes. Il n'épargnait rien pour gagner les cœurs, faisant avec une sagesse unique un juste mélange de la douceur et de la sévérité.

Mais son peuple, encore barbare, intraitable et d'une malignité dont on conçoit à peine l'alliance avec sa grossièreté et son ignorance, affectait de se livrer aux désordres qui paraissaient les plus insupportables à son saint pasteur. Adalbert avait sur-tout horreur de la pluralité des femmes parmi ces méchans chrétiens, du concubinage des clercs, de la vente des esclaves chrétiens aux juifs; et jamais il ne put inspirer aucune partie de ses sentimens à son troupeau dissolu. Le mal empira quand le saint évêque fut parti. On craignit avec raison que ce peuple, converti nouvellement et si imparfaitement, ne retournât à ses anciennes superstitions. Le duc Boleslas, après avoir tenu conseil avec le clergé, fit parvenir ses appréhensions au métropolitain, qui était Villegise, archevêque de Mayence. Ce prélat envoya des députés à Rome pour redemander Adalbert. Le pape le rendit, mais à condition que son peuple se montrerait plus docile, et avec menace que s'ils persévéraient dans leurs désordres, l'évêque les abandonnerait sans retour. Adalbert partit aussitôt, et passa par Mayence, où l'empereur s'était arrêté en revenant d'Italie. Dans le séjour assez long qu'il y fit, il vécut avec ce prince dans une grande intimité et une sainte liberté. Ne pensez pas, lui disait-il souvent, que vous êtes un puissant prince, mais bien plutôt que vous êtes un homme mortel. Et comme Oton se trouvait encore à la fleur de son âge, et l'un des plus beaux hommes de son temps: N'oubliez pas, ajoutait-il, que ce beau corps sera réduit en poussière et en corruption.

Quand Adalbert arriva à Prague, tout le monde vint au-devant lui en donnant de grands signes de joie, et en promettant de suivre tous ses conseils. Mais ils retombèrent bientôt dans leurs vices et

leur obstination. Le saint évêque alla chercher sa consolation parmi les Hongrois, voisins de la Bohême et encore idolâtres. Il y jeta les fondemens du christianisme, et baptisa le fils de Geisa, quatrième duc des Hongrois depuis leur entrée dans la Pannonie, c'est-à-dire, le prince Etienne, qui fut si fidèle à la grâce de sa conversion, qu'il a mérité d'être compté parmi les saints. Cependant Adalbert passa de nouveau à Rome, et son métropolitain y renouvela de même ses plaintes, qu'à cette fois il porta lui-même sur les lieux. Il y soutint fortement dans un concile, qu'il était inouï et contraire aux canons, qu'une église fût ainsi privée de son pasteur encore plein de vie et en état de la desservir. Quoiqu'Adalbert sentît qu'il n'y avait rien à gagner sur les Bohémiens, il fallut encore céder et retourner parmi eux; mais il se consolait par l'espérance de se revoir bientôt dans l'occasion d'évangéliser les infidèles.

En effet, son peuple ne voulut pas même le recevoir. Boleslas, duc de Pologne, ayant interposé sans succès sa médiation, Adalbert tourna aussitôt ses vues vers les idolâtres. Comme la Prusse, peu éloignée de la Pologne, avait de grands égards pour le duc qui la protégeait, l'évêque de Prague s'embarqua sur un navire que ce prince lui fit préparer avec une escorte, et se rendit à Dantzick, où il baptisa un grand nombre de personnes. Là il prit la mer, et après quelques jours de navigation sur la côte, il descendit dans une petite île formée par une rivière. Comme il y prêchait hautement Jesus-Christ, les maîtres du lieu survinrent et le chassèrent à coups de poing. Il reçut même un rude coup d'aviron qui l'étendit par terre. Soyez béni, Seigneur, s'écria-t-il, de ce que j'ai du moins reçu un coup pour celui qui a tant souffert pour moi. Etant passé de l'autre côté de la rivière, les Barbares accoururent de toutes parts, et le contraignirent à se rembarquer avec ses compagnons,

en leur disant qu'ils devaient s'estimer trop heureux qu'on leur laissât la vie.

Adalbert était à peine sorti de ce péril, qu'il dit à ses compagnons : Laissons croître nos cheveux et notre barbe, habillons-nous comme ces peuples, et rendons-nous alors dans quelqu'autre canton où l'on ne nous connaisse pas. Nous y vivrons du travail de nos mains, nous converserons familièrement avec eux, et nous les retirerons du précipice où ils s'obstinent à périr. Après les délais convenables, ils se mirent en route, traversèrent de grands bois, et arrivèrent dans une plaine spacieuse où ils étaient en vue de toute part. Les païens y accoururent aussitôt, et commencèrent par les lier. Le saint exhortait ses compagnons à souffrir courageusement pour Jesus-Christ, quand un sacrificateur des idoles, nommé Siggo, s'avança plein de fureur, et lui lança un dard qui le blessa mortellement. Il reçut presque en même temps quatre autres dards, dont il expira en priant à voix haute pour son salut et celui de ses meurtriers.

Saint Bernouard, Saxon de naissance et évêque d'Hildesheim en Saxe, avait été précepteur d'Otton. Ses rares qualités lui firent confier dès sa jeunesse cet emploi important. Il était né avec un de ces naturels qui laissent le moins d'obstacle à la vertu, et avec un génie propre à tout. Il avait une ouverture égale pour les sciences profondes, pour les affaires et pour les arts. Il écrivait bien, maniait habilement le pinceau, s'entendait en bâtimens, se faisait un jeu des affaires les plus compliquées, connaissait parfaitement les hommes, et semblait avoir trouvé la clef de tous les cœurs. Il gagna tellement la confiance, et de l'impératrice Théophanie, grecque de naissance, et des seigneurs allemands, qu'il fut choisi d'un consentement unanime pour le premier guide du jeune empereur. Il s'attacha de même son auguste élève, tout en s'opposant à la voix des flatteurs qui ne lui par-

laient que de divertissemens, et même à la complaisance excessive que l'impératrice avait pour son fils. Mais il régissait les esprits avec un art et des manières qui ne lui firent jamais rien perdre de leur affection. Le jeune Otton, après la mort de sa mère, donna sa confiance tout entière à Bernouard : c'était sur ses conseils qu'il appréciait ceux des complaisans, et qu'il apprit de bonne heure à craindre les artifices et la séduction.

Bernouard fut élu, dans un âge peu avancé, pour le siége d'Hildesheim, et préféré unanimement à plusieurs autres clercs de race illustre qui servaient dans le palais ; mais il surpassait les vieillards en sagesse et en vertu (1). Il était d'une piété qui lui faisait passer la plus grande partie des nuits en prière. Personne n'était plus assidu aux offices divins, après lesquels il distribuait des vivres et de l'argent à plus de cent pauvres. Tout appliqué qu'il était aux fonctions ecclésiastiques, il ne cessa jamais de cultiver ni d'encourager les arts, étendant ses vues jusqu'à la transcription des livres dont il forma une riche collection, à la peinture, à l'orfévrerie même et à la serrurerie. Il faisait rechercher et élever avec soin les jeunes gens de beau naturel en qui l'on apercevait le germe des talens. Son génie élevé lui faisait en même temps servir l'état dans les matières capitales, avec des vues et un succès supérieurs à ceux des autres seigneurs. Pour préserver son peuple du brigandage des Barbares qui infestaient la Saxe, il ne se contenta pas de leur tenir continuellement opposées d'excellentes troupes qui les défirent souvent, mais il fit bâtir deux forteresses aux deux endroits les plus exposés du diocèse, et par-là procura la sureté de tout le pays : ce qui ne l'empêcha point d'enrichir son église par l'acquisition de plusieurs terres nouvelles, d'y élever quantité d'édifices considérables, de décorer sa cathédrale de peintures exquises, de

(1) Vitæ. Act. Bened. sæc. VI, p. 202.

lui donner beaucoup d'argenterie, entr'autres, un calice d'or du poids de vingt livres. Un régime si digne de faveurs et d'applaudissemens, ne laissa point d'être troublé par l'archevêque de Mayence, qui fit quelque entreprise sur la juridiction de Bernouard, dans un monastère de filles nommé Gandersheim. Le saint évêque, après des représentations inutiles à l'archevêque, porta sa plainte au pape, et partit lui-même pour Rome, où se trouvait en même temps l'empereur.

Silvestre II avait succédé, dès le 2 Avril 999, à Grégoire V, qui ne survécut pas un an à la menace de saint Nil, et mourut à l'âge de vingt-sept ans, après un pontificat de moins de trois (1). Silvestre, appelé auparavant Gerbert, s'était rendu fameux dans les divers états de vie par lesquels il avait passé avant de parvenir au pontificat. Né en Auvergne d'une famille obscure, moine dès son enfance à l'abbaye d'Aurillac, ensuite abbé de Bobio, chargé de l'école de Reims où il eut le roi Robert pour disciple, substitué dans cette église à l'archevêque Arnoux, puis déposé à son tour, transféré par la faveur d'Otton III sur le siége de Ravenne, et enfin sur la chaire de saint Pierre où aucun Français ne s'était assis avant lui; il montra par-tout une pénétration et un savoir si étonnant pour ses contemporains, que leur simplicité le leur fit accuser d'un commerce familier avec les démons. On lui reproche à meilleur titre une ambition démesurée. Ce fut néanmoins un pape équitable et sage, n'usant de ses droits qu'avec modération, loin d'anticiper sur ceux des princes de ce monde, ou de ses collègues dans l'épiscopat.

Peu de temps après l'élection de Silvestre, et à sa prière, l'empereur Otton donna la ville et le comté de Verceil à l'évêque du lieu, avec toute la puissance publique, sous peine de mille livres d'or contre ceux qui troubleraient le prélat dans cette

(1) Papebr. conat.

possession : disposition très-remarquable, comme le premier exemple de la puissance publique formellement et clairement accordée à une église. La donation est datée de Rome, et du 7 Mai 999 (1).

L'an 1001, dans le dernier voyage qu'y fit Otton, le pape Silvestre y assembla le concile qui devait juger le différent de saint Bernouard avec Villegise de Mayence. Bernouard se plaignit principalement, de ce qu'après son départ pour Rome, et malgré ses protestations, Villegise avait célébré un synode à Gandersheim. Le pape demanda au concile si l'on devait reconnaître pour synode une assemblée tenue par cet archevêque et ses adhérens, dans une église que les évêques d'Hildesheim avaient toujours possédée. Les pères, au nombre de vingt, dix-sept italiens et trois allemands, répondirent que ce synode était un acte schismatique et de nul effet suivant les canons. Alors le pape prononça en ces termes : Par l'autorité des apôtres et des pères, nous cassons ce qui en l'absence de notre confrère Bernouard a été fait à Gandersheim dans son diocèse par l'archevêque Villegise et ses fauteurs. On peut comparer cette marche des Occidentaux du dixième siècle, à celle que tint dès le cinquième Théophile d'Alexandrie, dans son concile du Chêne contre saint Jean Chrysostome : alors on pourra sentir si l'ignorance et l'imbécillité prétendue du second âge de l'église mérite tout ce qu'on en a dit, même par comparaison avec le premier et le plus brillant.

L'empereur Otton, qui voulut assister au concile romain, fonda pendant ce voyage un monastère près de Ravenne, en l'honneur de saint Adalbert de Prague. A Rome même, dans l'île du Tibre, il lui fit bâtir une église, où l'on déposa, avec plusieurs autres reliques, les mains du saint martyr, ornées d'or et de pierreries. Otton les

(1) Baron. an. 999, in fin.

avait apportées de Gnesne, alors capitale de la Pologne, où l'avaient attiré les miracles qui s'opéraient en foule au tombeau du saint, depuis que le duc Boleslas en avait racheté le corps des Barbares, et l'avait fait enterrer dans cette église. L'empereur, en arrivant à Gnesne, se mit nu-pieds du plus loin qu'il découvrit la ville, et marcha ainsi jusqu'à l'église, où il répandit beaucoup de larmes en invoquant le saint martyr. Pour l'honorer davantage, il érigea un archevêché à Gnesne qui n'était pas même une ville épiscopale, et il y mit pour premier archevêque un frère du saint, nommé Gaudence. Mais comme cette érection se fit sans le consentement du métropolitain et de l'évêque diocésain, qui était celui de Posnanie, elle est traitée d'irrégulière par les auteurs du temps. C'est pourquoi Posnanie demeura sous l'ancienne dépendance de l'évêque de Magdebourg, et celui de Gnesne n'eut pour suffragans que les évêques de Colberg, de Cracovie et de Vrotisla ou Breslau en Silésie.

Otton s'efforçait en toute manière d'expier les faiblesses qui l'avaient toujours fait gémir lui-même, et que sa piété sincère ne cessait de lui reprocher (1). Depuis quelque temps, il était tombé dans une maladie de langueur fort extraordinaire pour son âge, et qui fit soupçonner l'ancien objet de sa passion, Stéphanie, veuve de Crescence, de l'avoir empoisonné. Il eut la consolation avant de mourir de revoir saint Héribert, archevêque de Cologne, l'un de ses principaux confidens, et de mourir entre ses mains. Ce prélat, fixé depuis deux ans à Cologne, avait été auparavant le compagnon assidu des voyages de l'empereur, auprès duquel il exerçait la charge de chancelier, tantôt pour l'archevêque de Mayence, archichancelier de Germanie, tantôt pour l'évêque de Côme, grand chancelier d'Italie, selon les lieux

(1) Ditm. l. 4, p. 44.

où l'on se trouvait. Par-tout il avait tellement gagné l'estime et l'affection de son maître, que ce prince eut besoin de toute sa religion pour consentir à s'en séparer. Il ne lui fallut pas un moindre motif pour cela, que le danger de la division dans l'église importante de Cologne, et la difficulté de réunir les suffrages sur tout autre sujet que le vertueux Héribert.

Le prince donna des marques d'une vive joie, en voyant les secours que l'archevêque et les autres seigneurs d'Allemagne lui amenaient en Italie; mais la présence même du saint prélat porta le contentement et la sérénité jusqu'au fond de son cœur. Depuis quelque temps les intérêts de son ame l'occupaient beaucoup plus que ceux de sa puissance. Comblé d'honneurs au dehors, il gémissait en secret sur les égaremens de sa jeunesse. Dans le silence de la nuit, il veillait en prière, s'abandonnait à toute l'amertume de sa componction, et versait des ruisseaux de larmes. Il faisait d'innombrables aumônes, et souvent jeûnait toutes les féries de la semaine, excepté le jeudi. En s'entretenant des choses éternelles avec Héribert, ils convinrent que celui des deux qui survivrait à l'autre et retournerait en Allemagne, fonderait un monastère en l'honneur de la sainte Vierge. A cet effet, l'empereur donna dès-lors plusieurs terres à l'archevêque, qui depuis la mort d'Otton, arrivée le 23 Janvier 1002, exécuta ce compromis par la fondation de la célèbre abbaye de Duit près Cologne. Ce jeune prince, que ses vertus et ses grandes qualités firent surnommer la merveille du monde, mourut âgé de vingt-deux ans seulement, à Paterno, petite ville d'Italie dans la campagne de Rome. Il ne laissa point d'héritiers, n'ayant pas même été marié : ce qui peut excuser jusqu'à un certain point son attachement pour Stéphanie, et colorer peut-être le nom qu'elle porta de sa concubine. Henri, duc de Bavière, fut élu le 6 Juin de la même année, pour succéder à Otton en qualité de roi de Germanie.

En France, le mariage du roi Robert, qui avait succédé à Hugues Capet dès l'an 996, causa beaucoup de scandale. Ce prince aimait tendrement Berthe, qu'il avait épousée malgré une affinité spirituelle sur-ajoutée aux liens du sang, puisqu'il avait tenu sur les fonts sacrés un enfant de cette parente, né d'un premier lit. Le pape Jean XVI s'éleva d'abord avec zèle contre ce scandale; mais la mort ne lui permit pas de le faire cesser. Son successeur Grégoire V poursuivit l'affaire avec une fermeté inflexible, et résolut absolument de faire casser cet incestueux mariage. Robert, qui avait un grand fond de religion, comme la suite de cette seule affaire le montre clairement, envoya aussitôt vers le souverain pontife, et choisit un saint pour son négociateur, savoir, Abbon de Fleury qui n'approuvait pas le mariage du roi. Il était apparemment chargé de promettre que Robert se séparerait de Berthe, et de prier qu'on donnât au prince le loisir de prendre des arrangemens convenables à l'égard d'une princesse fille de Conrad, roi de Provence et de la Bourgogne Transjurane, et tenant d'ailleurs aux plus puissantes maisons de l'empire français. Le pape entra facilement dans des vues si raisonnables, mais sans prendre le change, et sans cesser de poursuivre l'exécution de ce qu'Abbon avait promis. Le roi au contraire, trompé lui-même par sa passion, et lui déférant beaucoup plus qu'à la politique, différait toujours, et toujours réitérait ses promesses.

Enfin le pape assembla un concile dans l'église de Saint-Pierre : il y fut ordonné, sous peine d'anathème, que le roi Robert quitterait Berthe et ferait sept ans de pénitence (1). A cette nouvelle, Robert se sentit combattu par les deux sentimens les plus capables de l'agiter. Il était plein de piété, et tout à la fois de tendresse pour l'épouse qu'il ne pouvait retenir sans crime. Il voulut concilier deux

(1) Tom. IX Conc. p. 772.

dispositions si incompatibles : n'ayant pas la force de rompre ses liens, il se soumit humblement à la flétrissure dont on le marquait. Pierre Damien assure (1) que ce prince fut en effet excommunié, et que les Français eurent tant d'horreur de cette censure, qu'ils évitaient d'avoir aucun commerce avec leur roi ; en sorte qu'il ne resta auprès de lui que deux serviteurs : encore avaient-ils soin de purifier par le feu tous les meubles dont il s'était servi pour boire ou manger. Cet auteur, qui écrivait environ soixante ans après l'événement, ajoute que de ce mariage incestueux il naquit un monstre : circonstance dont le repentir et la docilité du roi Robert font croire qu'il fut lui-même persuadé. Il fit enfin divorce avec Berthe, confessa publiquement son péché, et s'efforça de l'expier par ses larmes et par de grandes austérités. Il épousa, peu de temps après, Constance, fille de Guillaume comte d'Arles, princesse vertueuse qui le seconda dans ses desseins pour le bien de la religion, mais dont l'humeur impérieuse répandit souvent l'amertume dans la vie privée de ce bon roi, et causa de grands troubles dans les affaires publiques.

Le règne de ce prince, depuis son généreux sacrifice, fut un long tissu de bonnes œuvres. Il bâtit jusqu'à quatorze monastères, entr'autres ceux de Saint-Aignan et de Saint-Vincent, dans la ville d'Orléans où il était né, avait été baptisé et couronné roi ; celui de Saint-Germain en Laie, et celui de Notre-Dame de Poissi. Il fit encore construire huit autres églises. Il en pourvut une infinité de vases et d'ornemens précieux. C'était là sa bonne œuvre de prédilection, que de contribuer de toute sa magnificence au culte divin, et de faire célébrer dignement l'auguste sacrement de nos autels, où la vivacité de sa foi semblait lui montrer le fils de Dieu dans sa gloire, plutôt que sous une forme étrangère. Il se plaisait de même à honorer et à

(1) Ep. 5, ad Desid.

orner richement les reliques des saints. Celles des saints Savinien et Potentien, apôtres de Sens, ayant été découvertes sous son règne, il les fit mettre dans une châsse d'or et d'argent enrichie de pierreries, qu'il porta lui-même sur ses épaules avec son fils Robert, au milieu d'un concours prodigieux, non-seulement des Gaules, mais de l'Italie et des pays d'outre-mer. La piété du monarque se manifestait dans toutes les rencontres. Il passait en veilles et en oraison les nuits entières de Noël, de Pâque et de la Pentecôte. Depuis la Septuagésime jusqu'à Pâque il couchait sur la terre, et passait le carême en pélerinages. Tous les jours il récitait le pseautier, il assistait à chaque office de l'église, et par une dévotion bien éloignée de nos idées, mais d'un grand effet alors, à certains jours solennels, il chantait au lutrin, revêtu d'une chape et le sceptre à la main. Il enseignait même aux autres les leçons, les antiennes, les hymnes, et composa quelques-unes de ces pièces qui furent chantées publiquement dans les églises. On a compté dans ce nombre, mais sans fondement, la prose qui se dit encore le jour de la Pentecôte, et qui a pour auteur le pape Innocent III (1). On lui attribue avec plus de raison le répons qu'on trouve dans quelques bréviaires, et qui commence par ces mots : *O constantia martyrum*. Il le fit pour tromper la vanité de la reine Constance qui demandait des vers à sa louange, et qui, ne sachant pas le latin, se trouva très-flattée d'entendre son nom.

Sa charité égalait sa piété. A Paris, à Orléans et dans les autres villes où il faisait son séjour, il nourrissait ordinairement trois cents pauvres, et quelquefois jusqu'à mille. En carême, il redoublait ses aumônes, et ajoutait à la nourriture des distributions en argent. Le Jeudi saint, il les servait le genou en terre, leur lavait les pieds, donnait douze deniers d'argent à chacun, et deux sous à

(1) Art de vérifier les dates, RR.

ceux qui étaient clercs. Les malades dont l'extérieur était le plus dégoûtant, étaient ceux qu'il servait avec le plus de complaisance. Il arrosait leurs ulcères de ses larmes, et en guérit plusieurs en les touchant. Telle est, selon différens auteurs, la première origine de l'ancien privilége attribué à nos rois pour la guérison des écrouelles. La charité et la bonté de Robert dégénérèrent quelquefois en des excès que le principe d'où ils partaient ne laisse pas de faire admirer. Comme il priait dans une église, un misérable lui coupa la moitié de la frange de son manteau et se disposait à prendre le reste, quand le roi s'en aperçut et lui dit : Mon ami, c'en est assez pour ta part, le reste peut convenir à quelque autre. Dans une autre rencontre, ayant vu un clerc dérober un chandelier de sa chapelle, il n'en dit mot, de peur de le déshonorer; mais sachant que la reine, bien moins indulgente que lui, faisait faire des recherches pour punir de mort le voleur, il le fit venir, lui dit de fuir bien vîte avec ce qu'il avait emporté, et lui donna de l'argent pour faciliter son évasion.

Son attention à ne faire élire que de bons évêques fut plus exemplaire. Dès qu'un siége vaquait, il ne songeait qu'à le remplir, et recommandait instamment qu'on eût beaucoup moins d'égard à la noblesse du sujet, qu'à sa vertu et à sa doctrine : ce qui excita, mais sans l'ébranler, le mécontentement des seigneurs, dont la plupart, à l'imitation des rois, se rendaient maîtres des élections, et ne voulaient dans la prélature que des gens de leur race. Il y eut des mouvemens plus dangereux encore sous un roi beaucoup plus attentif à faire servir Dieu qu'à se faire servir lui-même ; mais sa bonté, qui nuisit quelquefois à son autorité, en fit constamment le plus ferme appui. L'amour qui suppléait à la crainte dans le bon naturel de ses sujets, et son équité précieuse à ses voisins, lui firent une défense bien plus sûre que celle des armes. Quoiqu'il eût de la bravoure, il préféra toujours

une paix utile à une guerre glorieuse, aimant beaucoup mieux avoir des amis dans les princes de son temps, que des rivaux ou des admirateurs. Ainsi fut-il en amitié avec tous les souverains qui environnaient ses états, savoir, le saint empereur Henri second du nom et successeur d'Otton III, Ethelrède, roi d'Angleterre, Raoul, roi de Bourgogne, et Sanche, roi de Navarre : politique chrétienne et solide, qui, malgré la douceur excessive du roi Robert et la délicatesse des conjonctures, retint dans le devoir et le respect les grands du royaume. C'est ainsi que se conduisit constamment ce bon prince, depuis qu'il se fut relevé d'une chute où sa faiblesse même avait eu moins de part que l'ignorance ou la prévarication de quelques prélats qui la lui légitimaient.

Il s'en faut bien que les déréglemens de Bermon ou Bermude, roi de Léon, aient eu la même issue. Ce prince avait quitté sa femme légitime pour en épouser une autre, et entretint encore un concubinage incestueux avec les deux sœurs (1). On regarda comme une punition de ce scandale et des violences exercées contre les évêques, une longue sécheresse qui attira la famine dans ses terres, et plus encore l'irruption qu'y firent les Maures sous un chef tel qu'Issem, roi de Cordoue. Mais ce prince, nommé Fainéant par les Sarrasins mêmes, avait dans Mahomet-Almansor un ministre bien différent. Celui-ci leva une puissante armée à laquelle se joignirent quelques seigneurs espagnols que le roi Bermon avait maltraités. Almansor assiégea Léon qui se défendit près d'un an, la prit enfin d'assaut et la rasa de fond en comble. De là il pénétra dans le Portugal, y mit tout à feu et à sang, se jeta dans la Galice, emporta Compostelle qu'il saccagea, dépouilla toutes les églises, sans épargner celle de Saint-Jacques. En un mot, pendant douze ans qu'il fit la guerre aux chrétiens, il les réduisit

(1) Roderic. l. 1.

à un état comparable aux malheureux temps de la première entrée des Arabes en Espagne.

Il y avait dans ces contrées deux prélats illustres par leurs vertus, saint Froilan, évêque de Léon, et saint Attilan de Zamora (1). Ils avaient renoncé l'un et l'autre, dès la tendre jeunesse, à tous les avantages de la noblesse et de la fortune, pour embrasser la vie monastique. Froilan fonda un monastère, où Attilan fut prieur sous lui. Ensuite, par les libéralités de Ramire III, prédécesseur de Bermude, il fonda encore le monastère de Tabare, puis celui de Morcruèle où il rassembla plus de deux cents moines, et en rétablit plusieurs autres. Il fut enfin élevé sur le siége épiscopal de Léon, et Attilan sur celui de Zamora. Leur charité eut un vaste champ à remplir dans le cours des malheurs et de la dévastation de leur patrie. Ne pouvant plus suffire au soulagement de tant d'infortunés, ils adressèrent leurs vœux au Tout-puissant, et le prièrent efficacement de prendre la défense de son peuple. Alors le roi Bermude s'étant ligué avec Garcie, roi de Navarre, et Garcie-Fernandez, comte de Castille, ils marchèrent contre Almansor, lui livrèrent une bataille qui dura tout le jour, mirent les infidèles en déroute, et les contraignirent d'abandonner armes et bagages pour fuir plus vîte; on dit qu'Almansor en mourut de chagrin. Ce succès prodigieux releva le courage et toute la puissance des chrétiens; mais la postérité de Bermude II n'en jouit pas long-temps. Après les règnes d'Alfonse V son fils, et de Bermude III son petit-fils, qui périrent tous les deux à la fleur de leur âge, on vit prendre fin à la race masculine des rois d'Oviédo et du grand Récarède roi des Goths. Le trône de Léon passa à Ferdinand de Navarre, souverain de la Castille, qui avait été érigée en royaume par Bermude III l'an 1033. Deux ans après, l'Aragon fut décoré du

(1) Act. SS. Bened. sæc. v, p. 58, etc.

même titre en faveur de Ramire I.er, frère naturel de Fernandez ou Ferdinand, et son fils Sanche-Ramirez réunit après lui les royaumes d'Aragon et de Navarre.

Dans les contrées les plus orientales de l'Europe, il s'établit vers le même temps un nouveau royaume, qui ne servit pas moins à la propagation de la foi (1). Il semblait qu'Etienne (2), fils de Geisa duc de Hongrie, n'eût hérité de la puissance de son père, dans une nation peu auparavant si barbare, que pour y faire régner Jesus-Christ avec plus de gloire. Geisa s'était à la vérité converti avec sa famille, et avait promis de faire embrasser le christianisme à tous ses sujets. Mais le Dieu de paix qui avait autrefois choisi Salomon de préférence à David pour l'exaltation de son culte, préféra de même Etienne à Geisa pour l'exécution du dessein conçu par celui-ci d'affermir la vraie religion en établissant plusieurs églises épiscopales. Geisa eut un songe où il crut entendre ces paroles (3): Tu n'exécuteras point ce que tu médites, parce que tes mains sont souillées de sang; mais ton fils, élu du Très-haut, remplira tes vues, et après avoir régné sur la terre, il régnera dans le ciel. On ajoute que la duchesse étant grosse avait eu une vision où saint Etienne premier martyr lui apparut, lui ordonna de nommer comme lui le fils qu'elle portait, et lui révéla qu'il serait le premier roi de sa nation. Le jeune prince fut en effet nommé Etienne. Après une éducation convenable à la destinée d'un enfant si précieux, son père, déjà fort avancé en âge, le déclara son successeur aux acclamations de tout le royaume, et mourut peu de temps après, l'an 997.

Le jeune duc Etienne n'ayant rien plus à cœur que l'entière conversion de son peuple, commença par établir une paix solide avec tous ses voisins.

(1) Glab. l. 3. (2) Vit. p. Chart. ap. Sur. 20 Aug. (3) Gab. ap. Sur. 20 Aug.

Mais

Mais ceux de ses sujets qui demeuraient attachés à l'idolâtrie, se révoltèrent sous la conduite de quelque seigneurs. Il marcha contre eux, portant dans ses drapeaux les images de saint George et de saint Martin, les défit sous les murs de Vesprim qu'ils assiégeaient, consacra leurs terres au premier auteur de sa victoire, et de ces dépouilles fonda un monastère en l'honneur de saint Martin. Cette abbaye fut bâtie sur une hauteur qu'on appelait le Mont-sacré, et où l'on tenait que saint Martin, natif de Hongrie, allait faire ses prières dans sa jeunesse. Etienne fonda un second monastère en l'honneur de saint Benoît, et sous la conduite de l'abbé Astric, formé de la main de saint Adalbert, y recueillit les autres disciples de ce saint martyr, que les révoltes et l'indocilité des Bohémiens avaient obligés, comme leur saint chef, à se retirer. Il recevait avec joie, et ne cessait de demander à Dieu de pareils coopérateurs pour l'affermissement et la propagation de l'évangile. Dans le grand nombre de clercs et de moines qui renoncèrent à leur pays pour une si bonne œuvre, André et Benoît, deux saints personnages venus de Pologne pour embrasser la vie érémitique, ne lui furent pas moins chers que ceux qui exerçaient le ministère apostolique avec le plus de succès. Sa foi vive lui faisait envisager dans ces amis de Dieu deux nouveaux Moyses, qui s'entretenant face à face avec le Tout-puissant, attiraient par la vertu de leurs prières les bénédictions du ciel sur ceux qui attaquaient de front ses ennemis.

Pour donner enfin la consistance et la forme convenable à l'église de Hongrie, Etienne divisa les terres de sa domination en dix évêchés, dont la métropole fut Strigonie sur le Danube, à l'embouchure du Gran dont elle porte aujourd'hui le nom. On y mit pour archevêque le saint moine Sébastien, tiré du monastère de Saint-Martin, et l'abbé Astric, qui prit le nom d'Anastase, fut élu évêque de Colocza. Ce prélat fut envoyé à Rome

pour demander la confirmation de ces évêchés avec le titre de roi pour le duc Etienne, et ne manqua point de raconter au pape Silvestre tout ce que ce prince avait fait pour le bien de la religion. Le pontife en fut transporté d'admiration; et comme on lui donnait, selon l'usage du temps, le titre d'apostolique: Si je suis l'apostolique, dit-il, c'est Etienne qui est l'apôtre, lui qui a soumis un si grand peuple au joug de la foi. Il n'accorda pas seulement la couronne qu'on lui demandait, mais il ajouta une croix pour être portée devant le nouveau monarque, comme un signe de son apostolat. Le duc Etienne fut reconnu roi par tous les ordres du royaume, sacré et couronné l'an 1000 avec un grand appareil: ce qui fut confirmé quelques années après par l'empereur Henri, qui lui donna sa sœur Giselle en mariage.

Le roi dota richement sa métropole et tous les siéges épiscopaux de ses états; il eut encore plus d'attention à y mettre de dignes pasteurs. Il donna aussi des terres et des serfs aux abbayes, afin que rien ne détournât les moines du service de Dieu. Il poussait le zèle jusqu'à s'informer soigneusement de leur vie et de leur conduite, reprenait les négligens, et piquait l'émulation, en donnant aux plus exacts des marques toutes particulières de considération et de bienveillance. Il étendit sa munificence religieuse bien loin hors de son royaume. A Jérusalem, il établit un monastère, et lui donna d'amples revenus. Il fit bâtir une très-belle église à Constantinople. A Rome, il fonda une collégiale de douze chanoines, avec des maisons d'hospitalité pour les pélerins hongrois. Enfin, au sortir de la barbarie, et six cents ans d'avance, traçant la route à la plus chrétienne et la mieux civilisée des nations, par un vœu particulier, il mit son royaume et sa personne sous la protection de la sainte Vierge, et fit bâtir en son honneur une église magnifique à Albe-Royale. On y admirait sur-tout plusieurs tables d'autel où l'or massif dont

elles étaient formées tout entières, ne semblait d'aucun prix en comparaison des pierres précieuses dont elles étincelaient de toute part. Par un privilége fort extraordinaire, et dont on ne trouve aucun exemple avant celui ci, le roi voulut que cette église ne fût soumise à aucun évêque, et ne dépendit que de lui seul. C'était le prince qui choisissait le prélat, tant pour y célébrer en sa présence, que pour y absoudre les pénitens et y consacrer le saint chrême. En l'absence du monarque, nul évêque n'y pouvait exercer aucune fonction sans la permission du prévôt et des moines, qui seuls aussi percevaient les dîmes sur le peuple dépendant de cette église. Il faut observer que le pape Silvestre avait donné au roi Etienne le pouvoir de disposer et régler les affaires ecclésiastiques de son royaume, tant à venir que présentes, comme tenant la place du pontife romain ; ce qui équivalait au titre de légat perpétuel du saint siége, et fut confirmé dans la suite par le concile de Constance, à la demande de l'empereur Sigismond, comme roi de Hongrie.

Silvestre II mourut environ trois ans après cette concession, le 11 Mai 1003, avec la réputation de l'un des plus ingénieux et des plus savans hommes qui aient existé. On croit que c'est lui qui a introduit en France l'usage du chiffre arabe. Il eut pour successeur Jean XVII, nommé auparavant Siccon, qui ne tint le saint siége qu'environ six mois. Il fut ordonné le 13 Juin, et mourut le 7 Décembre de la même année 1003. Dès le 26 du même mois, comme on le prouve solidement contre le sentiment des auteurs qui placent ici un interrègne de quatre mois et demi, le cardinal Phasian, du titre de Saint-Pierre, fut ordonné pape, et prit le nom de Jean XVIII.

L'année suivante, saint Abbon de Fleuri fut la victime de son zèle pour la discipline monastique (1). Arrivé au monastère de la Réole sur la

(1) Glab. l. 3, c. 3.

Garonne, dans le dessein d'y mettre la réforme; il attendait main-forte de la part du comte de Bordeaux et du vicomte qui était l'avoué de l'abbaye. Dans ce court intervalle, ses gens prirent querelle avec ceux du lieu. Il les réprimanda fortement, et croyait le trouble dissipé; mais le mécontentement avait un tout autre principe que le saint abbé ne l'imaginait. Ayant aussi fait une réprimande à l'un des moines relâchés, le coupable témoigna un dépit qui fut suivi de mille cris séditieux. La querelle reprit entre les Gascons et les Français de la suite de l'abbé. On passa des injures aux coups, et il y eut un Gascon renversé. Abbon, pour appaiser le tumulte, accourut à travers une grêle de pierres dont il ne fut pas atteint; mais un de ces furieux lui porta dans le côté gauche un rude coup de lance qui lui pénétra entre les côtes. Celui-ci, dit-il sans s'émouvoir, y va tout de bon; et le moine Aimoin qui le suivait, pâlissant et tremblant de tous ses membres: Que feriez-vous donc, ajouta-t-il, si c'était votre sang qui coulât? Il mourut le même jour, et fut enterré dans l'église du lieu, où l'on prétend qu'il se fit plusieurs miracles. Il est honoré comme martyr. Bernard, duc de Gascogne, condamna à mort le meurtrier avec ses complices, et adjugea au monastère de Fleuri celui de la Réole qui lui appartenait de droit, mais dont la possession était contestée.

Il nous reste un recueil des canons et une apologie de ce savant abbé, qui avait fait d'excellentes études, principalement dans les écoles renommées de Reims et de Paris, et qui avait enseigné à Fleuri avant d'en être abbé. Bien loin de se montrer contraire à l'étude des moines, il la leur recommandait comme l'exercice le plus utile à la piété après l'oraison et le jeûne. Le différent qu'il eut avec Arnoux d'Orléans, donna lieu à la composition de son apologie. Cet évêque, diocésain de Fleuri, soutenait que l'abbé, outre l'aveu de

sa dépendance quant au spirituel, lui devait encore faire serment de fidélité comme son vassal : prétentions inconnues autrefois, mais fort communes entre les évêques et les abbés, depuis que les abbayes n'étaient plus entre les mains des seigneurs laïques ou d'autres évêques. Abbon, en reconnaissant tous les droits épiscopaux de leur nature, prétendait que pour le temporel son monastère ne dépendait que du roi. On passa de cette question à celle des dîmes, que les évêques assemblés en concile à Saint-Denys en France tentèrent de reprendre sur les moines et les laïques : mais ces tentatives ne produisirent qu'une sédition, qui fit prendre la fuite aux évêques sans qu'ils eussent rien statué. Comme on rejetait sur Abbon la cause de cette violence, il composa son apologie pour s'en justifier, et l'adressa aux rois Hugues et Robert, grands protecteurs des moines (1).

Dans son recueil des canons, adressé aux mêmes princes, il ne manque pas de rapporter les autorités contraires aux entreprises des évêques sur les libertés monastiques (2). Il en cite aussi de très-concluantes pour la continence des clercs. Mais il n'y a rien de plus remarquable dans cet ouvrage, que ce qui est dit des avoués de l'église. C'étaient des hommes nobles, à qui les évêques ou les abbés avaient donné des terres en fief, à condition de les protéger et de les défendre. Abbon en fait remonter l'origine jusqu'aux conciles d'Afrique, qui avaient statué qu'on demanderait aux empereurs des scolastiques ou avocats, pour soutenir les intérêts de l'église devant les tribunaux séculiers. Depuis la confusion du gouvernement dans l'empire français, ces sortes de tuteurs ne défendaient plus l'église que par les armes. Souvent, loin de la protéger en aucune manière, ils abusaient de ce titre d'honneur pour la tyranniser et s'emparer de la plus grande partie de ses revenus.

---

(1) Post. cod. canon. Pith. (2) Analect. t. II, p. 248.

Quand les affaires publiques reprirent un meilleur cours en France et en Italie, sous les premiers Capétiens et les empereurs allemands, le zèle de la maison de Dieu se ranima de toute part; et sans se borner à sa sureté, on travailla du moins dans toutes les Gaules à sa décoration et à sa splendeur. Jamais on ne vit construire tant d'églises que dans ces commencemens du onzième siècle. C'est à cet âge si décrié qu'on est redevable d'une multitude de monumens que nous admirons encore, et que nous égalons rarement. On renouvela presque toutes les cathédrales, les monastères, et jusqu'aux moindres chapelles des campagnes (1). L'église de Saint-Martin de Tours, telle que nous la voyons, fut rebâtie par Hervé son trésorier, qui se retira ensuite dans une cellule voisine, où il mourut en odeur de sainteté. Foulques, comte d'Anjou; touché de la crainte de Dieu après une vie de sang et de rapine, fit par pénitence le voyage de Jérusalem, et fonda au retour le monastère de Beaulieu, à un mille de Loches, où il bâtit une église encore aujourd'hui très-vantée. Richard, duc de Normandie, rétablit l'abbaye de Fécamp, ruinée autrefois par les idolâtres de sa nation, en chassa quelques chanoines séculiers qui avaient pris la place des religieuses pour qui elle avait été fondée, puis la donna à Guillaume, abbé très-vertueux de Saint-Bénigne de Dijon. Il n'y eut pas jusqu'au fils dissolu du duc Richard, Robert, archevêque de Rouen et comte d'Evreux, qui habitant publiquement avec une femme qu'il avait épousée, ne signalât un reste de religion en commençant à rebâtir sa cathédrale de fond en comble : foi morte à la vérité, ou du moins d'une inconséquence pitoyable, mais beaucoup moins déplorable encore que cette prétendue force d'esprit, qui, au moyen du blasphème et de l'athéisme, croit pouvoir manquer sans honte de mœurs et de conscience.

---

(1) Glab. l. 2 et 3.

Au reste, cet empressement général à construire des églises dans le onzième siècle, put avoir, pour un temps et de la part de plusieurs esprits faibles, une cause toute particulière. Durant le cours du dixième, un grand nombre de simples et d'ignorans n'avaient point cessé de s'attendre à la fin du monde. Les désordres et les fléaux de ce siècle, deux séducteurs comparables à l'Antechrist, Leutard et Vilgard, qui s'élevèrent précisément dans le cours de l'an 1000, le premier en France et l'autre en Italie, tous ces événemens rapprochés de quelques passages mal entendus de l'Apocalypse sur le terme de mille ans, avaient persuadé que l'univers était à la veille de sa destruction, malgré les réclamations des gens doctes et sensés, et d'Abbon de Fleuri en particulier. Mais le zèle de la maison du Seigneur survécut à ces terreurs imaginaires. Quand on crut voir renaître un nouvel ordre de choses, et qu'on imagina reprendre soi-même une vie nouvelle, on retint encore long-temps les mêmes goûts mais animés par une sainte alégresse, et dirigés par la reconnaissance envers le Seigneur qui avait délivré son peuple.

Le saint roi Henri de Germanie fit bâtir un temple auguste et superbement décoré dans la ville de Bamberg qui était de son patrimoine, et qu'il affectionnait particulièrement depuis son enfance (1). Comme il n'avait point d'héritiers, et qu'il avait fait vœu, suivant la persuasiou publique, de vivre en continence avec sa femme Cunégonde, il voulait faire Dieu même héritier de ses terres, et accélérer la conversion des Sclaves en fondant un évêché dans leur voisinage. Il envoya vers le saint siége, afin d'ériger sa nouvelle église en cathédrale; et le pape Jean XVIII la soumit à la métropole de Mayence : ce qui fut confirmé à Francfort l'an 1007, par un concile de trente-sept évêques, nonobstant l'opposition de celui de

(1) Ditm. l. 6.

Wirtsbourg dont Bamberg dépendait, et qui, pour consentir à l'érection, avait demandé sans succès le titre d'archevêque. Outre l'église cathédrale, Henri établit deux communautés au même lieu, une de chanoines du côté du midi, et au septentrion une autre de moines. Le premier évêque de Bamberg fut Evrard, chancelier de Henri.

De tous ces prélats, aucun ne s'est rendu plus digne de mémoire, que saint Anfroi d'Utrecht (1). Il avait été comte de Louvain, et s'était toujours signalé par son équité et sa fermeté à réprimer les pillages aussi communs dans la Belgique que partout ailleurs. Sa droiture et ses lumières étaient si connues, qu'on l'écoutait comme un oracle dans tous les jugemens et toutes les diètes où il assistait. Il étudiait sans cesse les lois tant divines qu'humaines, et donnait à la lecture jusqu'aux heures de récréation; en sorte qu'un goût si extraordinaire pour les seigneurs de son temps, leur faisait dire qu'Anfroi menait la vie d'un moine plutôt que d'un comte. Il fonda, de concert avec sa femme Hilsuinde, l'abbaye de Thoron, dont leur fille Benoîte fut la première abbesse. Hilsuinde s'y retira dans la suite et y mourut saintement.

Il voulut embrasser lui-même la vie monastique, lorsque l'empereur Otton III le pressa d'accepter l'évêché d'Utrecht. Il s'en défendit fortement sur son âge avancé, et passé presque uniquement dans le tumulte des armes. Mais enfin l'empereur lui faisant les plus vives instances, à Aix-la-Chapelle où ils se trouvaient ensemble, il prit son épée et la déposa sur l'autel de la Vierge, en disant : Jusqu'ici j'ai protégé de tout mon pouvoir les pauvres de Jesus-Christ; aujourd'hui je me mets sous la protection de sa mère avec ma nouvelle dignité. Sur la fin de sa vie il perdit la vue et se retira dans une maison de moines qu'il avait fondée. On

(1) Mabill. sæc. vi Bened. p. 85. Boll. 8 Maii.

observe que, quoiqu'il eût pris l'habit monastique, il ne laissait pas d'assister aux conciles et aux diètes. Il mourut l'an 1012, et il est compté entre les saints, aussi-bien qu'Hilsuinde son épouse.

Ce fut de son temps que saint Brunon, surnommé Boniface, alla prêcher chez les Russes. Il était de la première noblesse de Saxe, et parent des rois. Otton III qui le fit venir à sa cour, conçut pour lui des sentimens si tendres, qu'il ne l'appelait pas autrement que son ame (1). Mais la destinée et les inclinations de Brunon étaient bien supérieures à celles des favoris des princes de la terre. Il quitta tout pour embrasser la vie régulière, accompagna d'abord saint Romuald au Mont-Cassin, puis à Pérée près de Ravenne, où vivant du travail de ses mains, marchant toujours nu-pieds, ne mangeant que deux fois la semaine, et se roulant quelquefois dans les orties et les épines, il faisait l'apprentissage du martyre, pour lequel il se sentait une vive ardeur.

Après s'être affermi dans toutes les vertus par un long exercice de la vie érémitique, il fut inspiré d'évangéliser les infidèles, et partit aussitôt pour aller prendre la permission du souverain pontife. Il fit le voyage de Rome nu-pieds à son ordinaire, crut beaucoup se relâcher en mangeant chaque jour afin d'en pouvoir soutenir la fatigue, et jamais ne se permit d'autre boisson que de l'eau. Le pape ne lui conféra pas seulement sa mission; mais il lui enjoignit de se faire sacrer archevêque, et lui donna le pallium par avance. Brunon prit un cheval pour accélérer son retour en Allemagne, demeurant toutefois nu-pieds, quelle que fût la rigueur du froid; en sorte qu'il fallait quelquefois de l'eau chaude pour lui détacher le pied de l'étrier. Arrivé à Mersbourg, où se trouvait Henri, élevé alors sur le trône, il fut sacré par l'archevê-

(1) Ditmar. l. VI, p. 82.

que de Magdebourg, qui fit aussi la cérémonie de lui donner le pallium que lui-même avait apporté. Le nouvel archevêque, depuis sa consécration, ajouta l'office canonial à l'office monastique, et continua toutes ses austérités, malgré ses travaux excessifs. Boleslas, duc de Pologne, et la plupart des seigneurs qu'il rencontra sur sa route, lui firent de riches présens : il donna tout aux pauvres ou aux églises, voulant, disait-il, rester pauvre, pour annoncer la foi d'un Dieu qui s'est dépouillé de tout afin de nous enrichir. Il prêcha d'abord en Prusse, où il n'eut que des injures et des rebuts à essuyer. De là il passa aux confins de la Russie, et y annonça l'évangile avec courage, quoique les habitans, depuis la mort de leur duc Vlodimir, n'y fussent guère mieux disposés qu'en Prusse. Mais c'était là le champ que le Seigneur lui avait assigné, sinon pour en recueillir les fruits, au moins pour le disposer à une heureuse fécondité en l'arrosant de son sang. Enfin ces ouailles ingrates et cruelles le prirent et le décapitèrent avec dix-huit de ses compagnons, le 14 Février de l'an 1009, mais l'église honore ce saint martyr le 15 d'Octobre.

La même année, sur la fin du mois de Mai, Jean XVIII abdiqua la papauté, et embrassa la vie monastique à l'abbaye de saint-Paul de Rome. Après que le saint siége eut vaqué trois mois tout au plus, on y éleva Pierre, évêque d'Albane, romain de naissance, qui prit le nom de Sergius IV. Dans le cours de son pontificat, qui ne fut pas de trois ans, il honora sa place par de solides vertus, spécialement par sa libéralité envers les pauvres.

Ce fut de son temps que les musulmans abattirent à Jérusalem l'église du Saint-Sépulcre, qui avait déjà été brûlée par les Perses dans le septième siècle. Il passa pour constant que ce dernier forfait eut pour premiers auteurs les Juifs de France, qui écrivirent au calife Haquem, que s'il ne ruinait

promptement ce terme de pélerinage si fréquenté par les chrétiens, bientôt ils le dépouilleraient de ses états (1). Le porteur de la lettre fut reconnu à Orléans, par un pélerin qui s'était trouvé en Orient avec lui. Il fut arrêté et fouetté si rudement, qu'il confessa son crime : sur le champ les officiers du roi le condamnèrent à être brûlé vif. Les juifs qui étaient en grand nombre et fort riches à Orléans, en furent tous chassés. La nouvelle de leur noire malignité se répandit dans tout le royaume et partout le monde : ce qui fit prendre aux princes chrétiens la résolution unanime de les bannir entièrement de leur domination. La haine publique éclata tout à la fois dans toutes les régions. On les chassa des villes, on les poursuivit dans les campagnes comme des animaux malfaisans, plusieurs furent noyés, un plus grand nombre périt par le fer et par d'autres genres de tourmens; quelques-uns se tuèrent de désespoir, d'autres se firent baptiser pour échapper à la mort. Pendant cinq années entières, il en reparut à peine quelques-uns dans toute l'étendue de la chrétienté.

Alors on se ralentit dans la vengeance d'un crime dont on apprit la réparation. La mère du destructeur même de l'église du Saint-Sépulcre marqua le plus d'empressement à la rebâtir (2). Elle était chrétienne, et fut secondée par une multitude de fidèles de toute nation, qui ne fournirent pas seulement de l'argent, mais qui se rendirent en personne pour travailler à Jérusalem. Son fils laissa tout faire. C'était, suivant les historiens arabes (3), un prince léger dans ses résolutions, inconséquent dans toute sa conduite, impie et cruel jusqu'à la férocité; mais par dessus tout, d'une fougue et d'une bizarrerie d'humeur qui allait jusqu'à l'extravagance. Il persécuta les chrétiens et les juifs, ruina les églises et les synagogues, se fit regarder

(1) Glab. III, hist. c. 7.
(2) Bibl. Orient. Moëz.
(3) Elmac. p. 259.

comme le Néron de l'Orient. Après avoir fait des peuples d'apostats, il leur permit de retourner à leur religion et d'en rétablir tous les monumens. Comme Caligula, il voulut se faire adorer, et prit une liste de ceux qui le reconnaissaient pour le créateur de l'univers. On aurait peine à croire que le nombre en montât, comme on l'assure, à quinze mille, s'il était moins constant qu'il n'est point d'horreur ni d'absurdité qui ne puisse faire secte. Le chef de celle-ci fut un imposteur persan nommé Darari, qui la grossit encore considérablement par la suite. Enfin le peuple s'écria contre lui jusqu'à le massacrer dans le char du calife. Il eut un successeur nommé Hamsa, qui prêchant une morale analogue à ses dogmes, permettait à ses sectateurs d'épouser leurs sœurs, leurs filles, leurs mères, et les dispensait de tout exercice de religion. Il se fit un très-grand nombre de disciples; il établit des docteurs en Syrie, en Arabie et dans les différentes contrées de l'Afrique, c'est-à-dire, dans toute la domination des califes fatimites, qui s'étendait, hors de l'Egypte, dans toutes ces régions.

Haquem, son dieu et son appui, était le troisième de ces califes qui prétendaient descendre de Fatime, fille de Mahomet. Moëz son aïeul ayant ajouté la conquête de l'Egypte à l'Afrique qu'il avait héritée de ses pères, joignit de même à leur titre de mahadi ou directeur des fidèles, celui de calife ou chef de la religion. Dès-lors il fit faire en son nom la prière qui se faisait au nom du calife abasside, résidant à Bagdad : ce qui produisit un schisme qui dura environ deux cents ans; une partie des musulmans reconnaissant toujours le calife abasside, et l'autre s'attachant au calife fatimite. Ce prince bâtit en même temps la ville du Caire, en arabe Al-Caïra, c'est-à-dire, la victorieuse. Il lui donna toute la splendeur convenable, tant à ce titre, qu'à celui de capitale de ses vastes domaines, que son fils Aziz étendit encore bien avant dans l'Asie. Mais l'insensé Haquem, son petit-fils, fit

brûler une partie considérable de cette ville, et massacrer un grand nombre de ses habitans. Il fut enfin massacré lui-même à l'âge de 36 ans, par ordre, dit-on, de sa sœur.

Peu après la ruine du Saint-Sépulcre, le pape Serge IV eut encore la douleur d'apprendre que les pirates danois en Angleterre avaient pris d'assaut la ville de Cantorbéri, où ils firent tout passer par le fer et le feu, sans épargner les femmes ni les enfans. C'était saint Elfège qui occupait alors ce grand siége, où il avait été tranféré de celui de Winchestre, après s'y être illustré par toutes sortes des vertus (1). Formé dans sa jeunesse aux austérités monastiques, puis abbé du monastère de Bath qu'il avait fondé, il porta sur la chaire épiscopale tout son goût pour l'abnégation et la pénitence. Dans les plus grands froids de l'hiver, il se levait au milieu de la nuit, et allait faire oraison en plein air, les pieds nus, et le reste du corps couvert seulement d'une légère tunique. Sa charité était si vigilante et si libérale, qu'il abolit entièrement la mendicité dans son diocèse, et que nul pauvre étranger n'en sortait les mains vides. Il succéda dans le siége de Cantorbéri au pieux et savant Alfric, renommé pour la traduction de quelques livres de l'écriture en saxon, c'est-à-dire, en anglais. Il est compté aussi-bien qu'Elfège au nombre des saints.

Dans le sac de cette ville et toute l'horreur du carnage, saint Elfège s'échappa des mains de ses moines qui le retenaient dans l'église, et se jetant entre les mourans et les meurtriers, il s'écria vers ceux-ci : Epargnez ces faibles et innocentes victimes qu'il vous est honteux d'immoler sans cause. Tournez votre colère contre moi, qui ai retiré tant de captifs de vos mains, et qui vous ai si souvent reproché vos forfaits. Ils se jetèrent sur lui, le chargèrent de coups de poing et de

(1) Vit. sæc. VI Bened. p. 115. Boll. 19 Apr.

pied, lui déchirèrent le visage de leurs ongles, et lui serrèrent la gorge pour l'empêcher de leur parler davantage. Ils le renfermèrent ensuite dans une étroite prison, et l'y tinrent sept mois, durant lesquels une maladie fort aiguë désola leurs troupes. En très peu de temps il en mourut deux mille avec d'horribles douleurs dans les entrailles. Ceux des chrétiens qui avaient commerce avec ces barbares, leur firent comprendre que ce fléau était une punition divine. Ils vinrent demander grâce à l'archevêque, et le mirent en liberté avec de grands témoignages de vénération. Nous devons, leur dit-il, imiter l'exemple du Sauveur qui releva les émissaires de ses tyrans, après les avoir terrassés. Ces mots finis, il bénit du pain, leur en fit manger, et guérit ainsi tous ceux qui souffraient. Dans le premier transport de leur reconnaissance, ils lui envoyèrent quatre de leurs chefs pour le remercier au nom de tous les autres.

Mais la soif de l'or reprenant aussitôt le dessus dans l'ame de ces pillards, ils lui demandèrent de grandes sommes d'argent. Le saint pasteur, qui en faisait un meilleur usage, les refusa courageusement. Ils le lièrent de nouveau, lui firent subir une cruelle question, le propre jour de Pâque treizième d'Avril 1012, puis le remirent en prison. Le samedi suivant ils l'en tirèrent et lui dirent : Paye-nous aujourd'hui ce que nous t'avons demandé, si tu ne veux périr à l'heure même. Comme il leur peignait les terribles jugemens de Dieu, et les affreux égaremens où les engageait le culte de leurs fausses divinités, ils se jetèrent sur lui comme des forcenés, le frappèrent brutalement de tout ce qui leur tomba sous la main, et le laissèrent demi-mort sur la place. Enfin l'un de ces Danois qu'il avait confirmé la veille, par une compassion digne d'un pareil chrétien, et pour l'empêcher de languir davantage, lui donna sur la tête un coup de hache dont il expira. L'église l'honore comme martyr le jour de sa mort dix-neuvième d'Avril.

Le pape Sergius mourut vers le milieu de cette année 1012, et le 6 Juillet au plus tard l'évêque de Porto lui succéda, sous le nom de Benoît VIII. Mais une partie des Romains reconnut un homme hardi nommé Grégoire, et lui fit un parti assez puissant pour que Benoît ne se crût point en sureté dans Rome. Il se réfugia auprès du roi Henri, qui célébrait à Polden en Saxe la fête de Noël. Le pape se présenta dans tout l'appareil de sa dignité, et peignit d'une manière pathétique, en présence de tout le monde, mille indignités qu'il avait eues à souffrir. Le saint roi pénétré de douleur et d'indignation serait parti sur le champ pour venger les outrages faits au vicaire de Jesus-Christ, si les intérêts mêmes de la religion ne l'eussent retenu encore quelque temps en Allemagne.

Les Sclaves avaient apostasié, et commettaient des désordres effroyables dans la Basse-Saxe. La mort de saint Libentius ou Liévize, arrivée dans ces conjonctures, mit le comble à l'embarras (1). Elle faisait vaquer le siége métropolitain de Brême et de Hambourg, au moment où il importait le plus d'y placer un prélat qui suivît les traces de son prédécesseur. La nuit d'avant sa mort, le saint archevêque fit encore à son clergé une exhortation touchante, et convenable sur-tout aux circonstances où l'on se trouvait par la division de l'église romaine. Mes enfans, leur dit-il, apprenez par mon exemple à ne vous jamais défier de la bonté divine. J'ai servi le pape Benoît, relégué dans ces quartiers, quoi qu'on fît pour m'en détourner. Je lui suis demeuré fidèle tant qu'il a vécu, et vous m'avez vu placer ensuite à votre tête, tout indigne que j'en suis. Il parlait apparemment de Benoît V, déposé sous Otton I.er, et emmené à Hambourg où il mourut. Remettons-nous de bon cœur, poursuivit-il, toutes les fautes que nous avons commises les uns contre les autres, et si vous avez

(1) Adam. l. 2.

quelque confiance en mes conseils ; choisissez pour gouverner notre église notre confrère Otton, et priez Dieu que le roi l'ait pour agréable. Otton fut élu en effet, mais le roi refusa de confirmer l'élection. Il présenta Unvan son chapelain, que les députés de l'église vacante agréèrent sans peine, et à qui le pape Benoît VIII donna le pallium. Il n'était pas seulement recommandable par sa naissance, mais par le saint usage qu'il faisait de ses grands biens. Il avait autant d'affabilité que de bienfaisance, avec un caractère et des manières qui le faisaient aimer de tout le monde. L'état malheureux de son diocèse et de toutes les contrées voisines ouvrit un champ vaste à sa libéralité.

Le duc Bernard dans la haute Saxe, et le marquis Théodoric dans la basse, avaient traité les Sclaves avec tant de dureté, que ces peuples encore mal instruits et faibles dans la foi, avaient secoué en même temps le joug de l'empire et de l'église. Dans les premiers transports de leur désespoir, ils parcoururent, le fer et le feu en main, tout le pays qui est au nord de l'Elbe, incendièrent toutes les églises et les ruinèrent jusqu'aux fondemens, firent périr par toutes sortes de supplices les prêtres et les autres ministres de la religion, ne laissèrent enfin au delà du fleuve aucun vestige de christianisme. A Hambourg, ils firent quantité de captifs, tant du clergé que des autres habitans, et en massacrèrent un bien plus grand nombre en haine du nom chrétien. A Aldimbourg, ville de ces cantons la plus peuplée de fidèles, ils les égorgèrent comme des animaux resserrés dans une boucherie, à l'exception de soixante ecclésiastiques qu'ils tinrent en réserve pour en faire à loisir le jouet de leur inhumanité. Ils leur coupèrent en croix la peau de la tête, leur ouvrirent le crâne, en sorte qu'on voyait la cervelle ; puis, les mains liées derrière le dos, ils les promenèrent par toutes leurs peuplades, ne cessant de les frapper et de les tourmenter jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le dernier soupir.
On

On ferait une histoire entière, ajoutent les auteurs du temps, de tous les martyrs que les Sclaves immolèrent dans cet affreux soulèvement. C'est ainsi que ceux de ces Barbares qui habitaient entre l'Elbe et l'Oder, renoncèrent au christianisme, après l'avoir professé plus de soixante et dix ans, c'est-à-dire, pendant les règnes des trois Ottons. Ce ne fut qu'après la mort du dernier de ces princes, que prenant avantage des difficultés qui s'élevèrent pour la succession, ils recoururent aux armes pour recouvrer leur liberté.

Quand le roi Henri eut pris des mesures efficaces pour arrêter les désordres de la rebellion, il n'eut rien de plus pressé que d'établir le chef de l'église dans la jouissance de tous ses droits. Sa seule arrivée en Italie ramenant le calme en tout lieu, tandis que ce prince réglait à Pavie les affaires de Lombardie, le pape ne craignit plus de se montrer à Rome. Le roi y alla lui-même peu de temps après. Le 22 Février, fête de la Chaire de saint Pierre, il se rendit à l'église du saint apôtre pour s'y faire couronner empereur. Il marchait, la couronne royale en tête, accompagné de la reine Cunégonde son épouse, et entouré de douze sénateurs, dont six avaient la barbe rasée à la romaine, les six autres de longues moustaches à la française et des bâtons à la main. Le pape l'attendait à la porte de l'église. Avant de l'y introduire, il lui demanda s'il voulait être le protecteur du saint siége, et se montrer fidèle en toutes choses aux vicaires de Jesus-Christ. Le roi ayant répondu qu'il le promettait, le pape reçut la couronne que Henri portait auparavant, et qu'on suspendit devant l'autel de saint Pierre, le sacra, puis le couronna empereur avec la reine son épouse. Après quoi, il lui présenta une pomme d'or surmontée d'une croix de même matière, et ornée aussi en croix d'un double contour de pierreries. On prétendait représenter par-là l'accord de l'empire avec la religion et l'éclat des vertus requises pour le main-

tenir. L'empereur entrant dans ces vues, dit en recevant ce présent figuratif : Vous voulez, saint père, m'apprendre comment je dois gouverner : mais ce globe ne convient parfaitement qu'à ceux qui ont foulé aux pieds les pompes du monde, pour suivre plus religieusement la croix. Il entendait par là les pieux solitaires de Cluny, monastère estimé le plus régulier de tous ceux du monde, et auquel il destina dès-lors ce présent honorable. Après le couronnement, le pape donna un grand souper à l'empereur et à l'impératrice.

Ce prince, en s'entretenant avec les prêtres de l'église romaine, leur demanda pourquoi ils ne chantaient pas le symbole après l'évangile, comme il se pratiquait dans les autres églises. Ils lui répondirent que l'église de Rome n'ayant jamais donné dans aucune hérésie, elle n'avait pas besoin de déclarer sa foi par cette confession solennelle. L'empereur, sans contredire ce motif, engagea néanmoins le pape Benoît à faire chanter désormais le symbole à la messe les jours de fête. Il l'engagea de même, avant de quitter l'Italie, à consentir à l'érection de l'évêché de Bobio, que les évêques de la province trouvaient nécessaire, et qu'il fonda libéralement.

Il repartit ensuite pour l'Allemagne, et prit sa route par la France, où il voulait offrir lui-même ses présens à Cluny, et revoir le saint abbé Odilon, pour qui il avait une vénération toute particulière et une véritable amitié. Odilon avait succédé, dès l'an 994, à saint Mayeul, dont il avait été fait coadjuteur deux à trois ans auparavant. Mayeul ne s'était pas seulement rendu recommandable auprès des rois et des différens princes de France, qui l'avaient engagé à rétablir la régularité monastique dans leurs états ; mais il avait tellement gagné l'estime d'Otton le Grand, que ce prince lui avait soumis tous les monastères royaux, tant d'Italie que d'Allemagne. Odilon entrant dans les charges et les vues de son prédécesseur, en soutint

toute la réputation, et obtint la même faveur auprès de ces souverains (1). Mais entre toutes ces personnes augustes, on peut dire que le saint empereur Henri fut autant l'ami d'Odilon que son protecteur. Il le voyait le plus souvent qu'il lui était possible, et il l'emmena quelquefois à sa cour.

A la visite qu'il lui fit après avoir été couronné empereur, il déposa au trésor de l'église de Cluny, avec le globe d'or qu'il venait de recevoir du pape, son habit impérial, sa couronne, son sceptre et un crucifix, le tout d'or, du poids de cent livres. Il ajouta des terres considérables situées en Alsace, se recommanda instamment aux prières des religieux, et crut obtenir une faveur inestimable, en se faisant associer à cette sainte communauté (2).

L'empereur avait en sa compagnie le saint évêque Meinverc, dont il avait su discerner la vertu modeste dans la foule des seigneurs de sa cour, et qu'il avait élevé sur le siége de Paderborn (3). Meinverc, parent du dernier empereur qui l'avait fait son chapelain, et jouissant d'une fortune proportionnée à sa haute naissance, n'accepta ce siége peu riche avant lui, que pour le rendre un des plus puissans d'Allemagne, tant par les grands dons qu'il lui fit, que par son goût pour une noble économie. Sitôt qu'il en eut pris possession, il rebâtit magnifiquement la cathédrale que les Barbares avaient ruinée. Cependant il n'employait aux soins temporels que la moindre partie de son activité. Il était d'une telle vigilance dans la visite de son diocèse, qu'il allait quelquefois seul et déguisé en marchand, de paroisse en paroisse, afin d'en mieux connaître l'état. Il prit tant de soin des études, que l'école de Paderborn devint une des plus florissantes de ce siècle, tant pour les arts

(1) Vit. sæc. VI Bened.
(2) Boll. t. XIX, p. 521.
(3) Vit. S. Meinv.

libéraux, que pour la poésie, l'histoire, l'art d'écrire, et même la peinture. L'estime qu'il conçut des institutions et de la régularité de Cluny, lui fit demander à saint Odilon quelques-uns de ses religieux, pour fonder un monastère près de Paderborn. Il fit apporter avec la règle et les livres du chant, le poids même du pain, la mesure du vin; et sitôt qu'il fut arrivé chez lui, il y fonda en l'honneur de saint Benoît une chapelle, qui, par les bienfaits de l'empereur dont il fut secondé, devint une abbaye célèbre.

Henri, au sortir de France, alla au monastère de la nouvelle Corbie, situé en Saxe dans le diocèse de Paderborn. Mais ce berceau renommé de la vie régulière en Germanie (1), n'avait plus rien de son ancienne régularité. La vie relâchée des moines si différens de leurs pères, anima le zèle de l'empereur, qui entreprit de les réformer. Le long usage du vice leur parut un titre légitime pour n'en point sortir. Ils résistèrent avec tant d'arrogance, qu'il en fallut emprisonner seize des plus mutins. Meinverc, évêque diocésain, ayant voulu depuis y célébrer le saint sacrifice, le sacristain eut encore l'audace de lui refuser des ornemens. L'abbé Valon, fauteur du relâchement et de la révolte, fut déposé canoniquement, et l'on mit en sa place le moine Drutmar, tiré de l'abbaye de Lorescheim : ce qui chagrina tellement les moines de Corbie, que tous, excepté neuf, prirent le parti de se retirer; mais plusieurs revinrent ensuite, et se soumirent à la réforme.

Le religieux empereur avait tant d'estime pour la vie monastique, qu'il voulut renoncer au trône, pour en faire profession. Entre les dignes solitaires avec lesquels il se plaisait à entretenir des liaisons, le bienheureux Richard (2), abbé de Saint-Vannes de Verdun, en était venu avec lui jusqu'à l'intimité et une sorte de familiarité. L'empereur avait com-

(1) Chron. Sax. (2) Mirac. B. Rich. n. 8, sæc. vi Ben. p. 533.

mencé à le connaître, par le moyen du comte Frédéric, parent de Richard, à l'exemple duquel il renonça au monde, et parvint au plus haut degré de l'abnégation et de l'humilité religieuse. Le mérite et le caractère de Richard firent le reste. Sa science et ses lumières, sa haute sagesse, un jugement exquis, cette égalité inaltérable d'humeur qui provient de l'assujettissement de toutes les passions, une dévotion tendre et gaie, des manières douces et insinuantes, tout semblait fait en lui pour rendre la vertu aimable à ceux qu'il y exhortait. Il avait à un tel point le talent de gagner les cœurs, qu'on le surnomma la Grâce de Dieu. Il n'eut pas seulement la confiance du saint empereur Henri, mais du roi Robert, de Baudouin, comte de Flandres, et de la plupart des prélats de la Gaule Belgique, qui s'empressèrent à mettre sous sa conduite les monastères de leur dépendance où il était besoin de réforme. Tels furent, entre les plus considérables, ceux de l'ancienne Corbie, de Saint-Amand, de Saint-Bertin, de Saint-Waast d'Arras, de Saint-Hubert, de Lobes au pays de Liége, de Saint-Vandrille en Normandie, de Saint-Vincent de Metz et de Saint-Evre de Toul. Ainsi le monastère de Saint-Vannes, assez peu connu quoique déjà très-régulier sous le saint abbé Fingen, Irlandais de naissance, acquit sous son successeur Richard une réputation capable de fixer le choix de l'empereur.

L'abbé Richard, attentif au lustre extérieur de sa maison aussi-bien qu'à la régularité, en augmenta considérablement les édifices. Un jour que l'empereur visitait les lieux réguliers qu'on venait de rétablir, il éprouva en entrant dans le cloître un saisissement religieux, et dit ces paroles du pseaume : C'est ici le lieu de mon repos, c'est l'habitation que j'ai choisie pour toujours. L'évêque Heimon, qui avec l'abbé accompagnait l'empereur, fit une attention particulière à ces mots. Ayant trouvé le moment de parler à l'abbé en

particulier, il lui dit : L'empereur parle de se faire moine, et veut rester avec vous. Pensez-y bien : si vous le recevez, vous ferez le malheur de l'empire. Richard fit ses réflexions, et trouva cet expédient pour satisfaire la piété du prince sans nuire à l'état.

Il assembla sa communauté, et pria l'empereur de s'expliquer devant tous les religieux. Henri dit en versant des larmes, qu'il avait résolu de quitter les vanités du siècle, et de se consacrer au service de Dieu dans le monastère où il se trouvait. Voulez-vous, dit l'abbé, pratiquer l'obéissance jusqu'à la mort, suivant la règle et l'exemple de Jesus-Christ? Il répondit qu'il le voulait de tout son cœur. Et moi, dit l'abbé, je vous reçois au nombre des moines dès ce moment, et me charge du soin de votre ame, si de votre côté vous promettez de suivre en vue du Seigneur tout ce que je vous ordonnerai. Henri promit qu'il le ferait, et l'abbé reprit : Je veux donc, et j'ordonne que vous repreniez le gouvernement de l'empire confié à vos soins par la divine bonté, et que vous procuriez autant qu'il est en vous le salut de tous vos sujets par votre vigilance et votre fermeté à rendre justice. L'empereur n'ouït qu'avec peine ce commandement innattendu. Il obéit néanmoins; mais il se regarda toujours depuis comme le disciple de l'abbé Richard : il venait souvent conférer avec lui, et fit constamment des conseils et des maximes de ce saint homme, la règle de sa propre conduite.

L'Italie reconnut d'abord la sagesse du refus de Richard, et le besoin qu'avait l'empire d'un chef tel que Henri. Les Sarrasins profitant de l'éloignement de ce prince, fondirent par mer sur la Toscane, et s'emparèrent d'une étendue considérable de pays. Le pape Benoît trembla pour Rome; mais il montra une résolution que ses terreurs à son entrée au pontificat ne donnaient pas lieu d'attendre de lui. Craignant moins une armée d'infidèles qu'une poignée de schismatiques, il rassembla

diligemment les évêques et les défenseurs des églises, et les mena lui-même à l'ennemi. En même temps il envoya une multitude innombrable de barques, afin de le prendre en queue et de lui couper le chemin au retour. L'émir s'étant aperçu de ces dispositions, craignit de tomber vif ou mort entre les mains de fidèles, et s'enfuit avec peu de suite. Le reste de ses gens ne laissa point de combattre avec un courage opiniâtre et avec de grands succès durant trois jours. Ils plièrent enfin, et ce ne fut plus qu'une déroute, où, pris de tous côtés, dans une confusion extrême, ils furent tués jusqu'au dernier, en sorte qu'on ne put compter le nombre des morts, ni apprécier le butin. Leur reine fut prise et eut la tête tranchée. L'émir ou roi des Sarrasins, irrité sur-tout de ce traitement inhumain, envoya au pape un grand sac de châtaignes, en lui faisant dire que l'été suivant il amenerait contre lui autant de soldats. Le pontife croyant pouvoir à son tour user de bravades semblables, lui renvoya un sac de millet, et lui fit dire, que s'il n'était pas content de son premier brigandage, il vînt une seconde fois, et qu'il en trouverait autant ou plus de vengeurs (1).

Benoît VIII comprit cependant que pour n'avoir rien à craindre des Sarrasins, aidés le plus souvent par les Grecs d'Italie, il fallait humilier des frères perfides que la haine des Latins armait contre leur mère commune. Depuis peu de temps encore, le catapan ou gouverneur de ce qui restait aux Grecs dans l'Italie méridionale, sous prétexte de recouvrer des tributs répétés au nom de l'empereur Basile, avait envahi une partie du duché de Bénévent. On le soupçonnait de porter ses vues beaucoup plus loin, et de chercher à subjuguer, s'il le pouvait, la ville même de Rome. Comme le pape avait peine à trouver un officier capable de commander cette expédition hasardeuse, il apprit

(1) Ditmar. l. 7, p. 96.

l'arrivée d'un seigneur normand, nommé Raoul, qui avait encouru la disgrace du duc Richard (1). La valeur et la magnanimité des gens de cette nation était connue dès l'an 1000 en Italie, où quarante d'entr'eux, revenant de la Terre sainte, et abordant à Salerne que les Sarrasins assiégeaient, les chargèrent si à propos et avec tant de vigueur, qu'ils les contraignirent à lever le siége. Mais ce qui avait mis le comble à l'admiration, c'est que Gaimar, prince de Salerne, leur ayant offert des présens dignes des libérateurs de la patrie, ils avaient tout refusé avec une persévérance invincible, disant qu'ils n'avaient eu pour fin que la gloire de Dieu et le bien de la religion (2). Seize ans précisément après ce fait mémorable, le pape Benoît voyant Raoul de taille et de mine semblable à ces premiers héros, lui dit pour le sonder, qu'il ne trouvait personne parmi les Italiens capable de réprimer les Grecs. Le Normand s'offrit et fut pris au mot, partit aussitôt pour Bénévent, et releva si bien le courage des gens du pays, qu'ils remportèrent d'abord par eux-mêmes des avantages considérables. Mais le bruit de ces exploits attira Normands sur Normands en Italie, où l'on verra dans peu les conséquences du premier accueil qu'ils y avaient reçu.

Quant à Raoul, voyant que ses troupes se consumaient par la continuité même de leurs victoires, et trouvant peu de ressources parmi les Italiens, il prit la résolution d'aller vers l'empereur Henri, pour lui exposer l'état des affaires. Le pape partit lui-même pour l'Allemagne, et arriva à Bamberg le 14 Avril, jour du jeudi saint de l'an 1020, et non, comme le disent quelques auteurs, l'année 1019 où Pâque tombait le 29 de Mars. Il y consacra l'église de Saint-Etienne; et ce fut à cette occasion que l'empereur donna la ville et l'évêché de Bamberg à l'église romaine, sous la redevance annuelle d'un cheval blanc et de cent marcs d'argent.

(1) Glab. III, c. 1. (2) Chron. Cass. l. II, c. 37.

Henri confirma aussi les donations que ses prédécesseurs avaient faites au saint siége, de la ville de Rome et de ses domaines, toujours sous la réserve de la souveraineté des empereurs.

Le pape ne demeura pas long-temps en Allemagne, d'où il est plus que vraisemblable, malgré quelques opinions contraires, que Benoît ne fit pas confirmer dans ce voyage le concile de Pavie où il se trouva, et qui ne se tint que le premier jour d'Août de cette année 1020. Mais il est constant que le pontife y réclama contre la vie licencieuse du clergé, et montra que les clercs étaient obligés à la continence, tant par les décrétales de saint Sirice et de saint Léon, que par les canons de Nicée qui leur défendent même de loger avec des femmes. En conséquence, on défendit tout de nouveau aux sous-diacres et aux ordres supérieurs, d'avoir ni femme ni concubine, et l'on déclara les enfans des clercs, serfs de l'église où servaient leurs pères, quand bien même leurs mères seraient libres. Comme cette disposition semblait contraire à la règle de droit, qui hors du mariage légitime assurait à l'enfant la condition de sa mère, le pape observa que les législateurs n'avaient jamais eu en vue les enfans des clercs, puisque les clercs ne devaient point avoir d'enfans (1). On voit par-là quel fut dans les plus mauvais temps l'esprit de l'église et de toute puissance législative par rapport à la pureté cléricale. L'empereur confirma ces décrets, pour ce qui avait trait à l'ordre civil, et décerna des peines temporelles contre les infracteurs et leurs fauteurs. Pour retrancher jusqu'à l'occasion du mal, il condamna ces femmes ou concubines des clercs au fouet et à l'exil. Il punit ensuite Otton, comte d'Hamerstein, qu'il lui fallut assiéger dans son château, d'où il pillait les terres de l'église de Mayence, en haine de l'archevêque qui l'avait excommunié pour un mariage illicite.

(1) Tom. IX, Conc. p. 819.

Enfin, l'an 1022, en conséquence des instantes prières, tant des Normands que du pape et des Italiens, il marcha bien accompagné contre les Grecs d'Italie qui menaçaient Rome, s'avança avec un corps considérable d'armée le long de la mer Adriatique, envoya par le pays des Marses, Poppon, archevêque de Trèves, avec un détachement de onze mille hommes, et Philegrim de Cologne à Rome, avec un corps de vingt mille. Ces deux saints prélats étaient assujettis par un empereur également saint, où plutôt par les préjugés du temps, au service personnel dans les armées. L'archevêque de Cologne était chargé d'arrêter l'abbé du Mont-Cassin et le prince de Capoue son frère, qui étaient d'intelligence avec les Grecs. Le prince, nommé Pandolfe, se rendit vie sauve : l'abbé Aténulfe s'enfuit à Otrante, s'embarqua pour Constantinople, et périt en mer (1). Henri, avec le gros de l'armée, reprit rapidement Bénévent et toutes les autres places enlevées par les Grecs, à l'exception de Troie en Pouille, qui, dans l'espérance d'un secours promis par l'empereur Basile, soutint un siége de trois mois. A ce terme, les citoyens se voyant réduits à l'extrémité, et craignant le ressentiment du vainqueur, appelèrent un des solitaires qui étaient en grand nombre dans cette contrée de l'Italie, et l'envoyèrent vers l'empereur avec tous les enfans de la ville qui criaient en grec : Seigneur, ayez pitié de nous! Le prince qui avait menacé de brûler cette ville audacieuse et d'en faire pendre tous les hommes, répondit d'abord que c'étaient les pères de ces enfans qui étaient les auteurs de leur infortune. Mais ces intercesseurs innocens ayant reparu le lendemain matin, et criant d'une voix plus lamentable encore que la veille, le bon prince n'y tint plus, et laissa couler des larmes en proférant ces paroles du Sauveur : J'ai pitié de ce peuple. Après avoir reçu la ville à com-

(1) Chron. Sax. Chron. Cass. l. 2.

position, il se rendit avec le souverain pontife à l'abbaye du Mont-Cassin (1). Ils jugeaient cette place assez importante pour assister à l'élection d'un nouvel abbé, qu'ils laissèrent néanmoins choisir librement par les moines, selon la règle. On donna pour successeur à l'intrigant et rebelle Aténulfe, le prévôt Thibaut, qui fit beaucoup de bien au monastère pendant treize ans qu'il le gouverna. La mortalité qui se mit ensuite dans l'armée de l'empereur, l'empêcha de pousser plus loin ses avantages contre les Grecs; il fut obligé de repasser les Alpes en diligence.

Le onzième d'Août de la même année 1022, il fit tenir un concile à Sclingstad près Mayence. On y défendit aux prêtres de dire plus de trois messes par jour. On ordonna quatorze jours d'abstinence de viande avant Noël, autant avant la saint Jean, et quelques jours de jeûne assez extraordinaires, tels que la vigile de l'Epiphanie. Ceux qui n'observent pas un jeûne ordonné par l'évêque, sont obligés par le concile de nourrir un pauvre ce jour-là. Quant aux pénitens publics, ajoute-t-on, leur propre prêtre ne peut les faire rentrer dans l'église, ni même diviser leur pénitence sans ordre de l'évêque. Et parce que plusieurs pécheurs s'en allaient à Rome pour se soustraire aux règles ordinaires de la pénitence, on déclare que l'absolution qu'ils y pourront obtenir ne leur servira de rien, s'ils n'ont accompli préalablement la pénitence imposée par leurs pasteurs; après quoi, s'ils veulent aller à Rome, ils sont encore obligés de prendre des lettres de leur évêque. Pour obvier aux inconvéniens que l'on commençait à trouver dans ces fréquens voyages de Rome, il est défendu généralement d'y aller sans la permission de l'évêque ou de son vicaire (2).

C'est Bouchard de Worms (3), l'un des pères

(1) Glab. l. III, c. 1.
(2) Tom. IX, Conc. p. 844.
(3) Vit. Burch. cum decr. edit. Col.

de ce concile, qui nous en a conservé les décrets dans son recueil des canons, ouvrage qui l'a rendu très-fameux, quoiqu'il n'ait pas puisé dans les écrits originaux, et qu'il s'appuie souvent des fausses décrétales, à qui les jurisconsultes acquéraient de jour en jour une plus grande faveur. Bouchard, prélat vertueux et zélé, explique lui-même dans sa préface le dessein de son ouvrage qu'il divise en vingt livres, et qui traite au long de l'autorité du pape, de l'ordination et des devoirs des évêques, de la manière de les juger, des différens ordres de la cléricature, des églises et de leurs biens temporels, enfin des sacremens. Il se proposait spécialement d'instruire les prêtres chargés de la conduite des ames, par rapport aux pénitences canoniques, négligées ou même ignorées du grand nombre. Il explique dans un grand détail la manière d'imposer et d'accomplir la pénitence, mais il enseigne aussi les moyens de la racheter, afin de ne pas mettre au désespoir ceux à qui les austérités étaient impossibles. Celui qui ne pouvait jeûner, par exemple, devait, pour un jour de jeûne au pain et à l'eau, chanter cinquante pseaumes à genoux dans l'église, et nourrir un pauvre ce jour-là : à cette condition, il prenait la nourriture qu'il jugeait lui convenir, à l'exception du vin et de la viande. On rachetait encore les cinquante pseaumes, par cent génuflexions, et les riches se rédimaient par des aumônes. Mais il faut bien remarquer que ces rachats ou commutations de pénitence n'étaient que pour ceux qui se trouvaient dans l'impossibilité de l'accomplir à la lettre, et que le pécheur dans tous les cas devait se punir de la manière qui lui était possible.

L'année même du concile de Selingstad, on en tint un autre à Orléans, pour étouffer dans son berceau une secte abominable qui se formait au centre de la France (1). Il y avait à Orléans deux

(1) Tom. II Spicil. p. 670 ; t. IX Conc. p. 838 ; Glab. l. 3 ; Ademar. Chron.

ecclésiastiques, Etienne et Lisoi, en grande réputation de doctrine et de sainteté, connus et très-estimés du roi Robert. Ils se laissèrent séduire avec plusieurs autres par une aventurière venue d'Italie, et qui alliait avec une grande apparence de piété les pratiques les plus détestables des manichéens et des anciens gnostiques. La corruption du cœur mena si rapidement à celle de l'esprit, que les principaux membres du clergé furent infectés jusqu'à la moëlle, avant qu'il parût rien du mal au dehors. Cependant un clerc nommé Herbert, venu de Normandie pour étudier à Orléans, s'attacha aux nouveaux sectaires, et devint un des plus entêtés de leurs disciples. Il appartenait à un seigneur normand nommé Aréfaste, ferme et bien instruit dans sa religion, et d'une dextérité dans les affaires qui lui avait fait confier par son prince les négociations les plus délicates. Aveuglé par l'esprit de fanatisme, Herbert se persuada qu'il allait gagner cet habile courtisan, et se mit en devoir de lui faire goûter la nouvelle doctrine. Aréfaste en sentit tout le venin. Il en parla au duc Richard, le pria d'en écrire au roi Robert, et s'offrit à servir lui-même la religion dans une rencontre si généralement intéressante. Le duc, de concert avec le roi, fit partir Aréfaste pour Orléans. Ce sage et vertueux seigneur passa par Chartres pour consulter l'évêque Fulbert, prélat des plus éclairés du royaume, mais qui en était parti pour le pélerinage de Rome. Il s'adressa au trésorier de l'église, nommé Evrard, et fort estimé pour sa sagesse.

Sur ses conseils, Aréfaste crut pouvoir user de stratagème pour confondre la fourberie. Il se fit admettre, sur la recommandation de son clerc, aux conventicules des hérétiques, qui le firent asseoir à la dernière place. Ils revêtirent d'abord leurs dogmes et leurs maximes des paroles de l'écriture; ils l'exhortèrent d'une manière vague et allégorique à sortir des ténèbres où il avait croupi jusqu'alors,

et à recevoir avec actions de grâces la lumière du salut qui commençait à luire pour lui. Le seigneur normand écoutait ces discours avec un silence modeste et une apparence de docilité qui charmait ses maîtres. Quand ils crurent l'avoir entièrement gagné, ils s'expliquèrent sans figure, et traitèrent de rêveries les plus saintes vérités de l'ancien et du nouveau Testament Ils lui dirent que le ciel et la terre, éternels de leur nature, n'avaient ni cause ni commencement ; que Jesus-Christ n'était pas né de la Vierge, n'avait pas souffert véritablement pour les hommes, et n'était pas ressuscité ; que son corps et son sang ne se reproduisaient point par la consécration du prêtre ; que le péché ne s'effaçait point par le baptême, mais par l'imposition de leurs mains, laquelle communiquait en même temps la plénitude du Saint Esprit ; qu'il était inutile de prier les saints, tant martyrs que confesseurs ; enfin, que les œuvres de piété étaient un travail inutile, dont il n'y avait aucune récompense à espérer, comme il n'y avait aucune peine à craindre pour les excès les plus désordonnés de la volupté.

Mettant en pratique cette morale affreuse, ils s'assemblaient de nuit dans quelque maison écartée, où, tenant chacun une lampe à la main, ils récitaient en forme de litanies les noms des démons, jusqu'à ce que par prestige ou par supercherie il leur en apparût quelqu'un sous la figure d'un petit animal. Alors ils éteignaient toutes leurs lampes, et chacun s'abandonnait à la brutalité de sa passion avec la première femme qui lui tombait sous la main. Ils prenaient, huit jours après sa naissance, un enfant issu de ce commerce brutal, et le brûlaient dans une de leurs assemblées. Ensuite on en recueillait la cendre avec un respect égal à celui que les fidèles témoignaient pour le corps de Jesus Christ. On en faisait prendre aux nouveaux disciples pour les initier ; on la donnait en viatique à ceux qui étaient en dan-

ger de mort : pratiques infernales, ajoutent les écrivains du temps, d'où s'ensuivait parmi ces misérables un aveuglement d'esprit et un endurcissement qui rendait leur conversion comme impossible.

Aréfaste s'étant instruit parfaitement de ces mystères de ténèbres et de toutes les personnes qui les pratiquaient, communiqua ses découvertes au roi Robert, qui se rendit en diligence à Orléans, accompagné d'un grand nombre d'évêques. Dès le lendemain de son arrivée, il fit arrêter tous les sectaires, et Aréfaste lui-même, afin de mieux cacher l'auteur de la délation. Aussitôt le concile s'assembla dans l'église de Sainte-Croix, en présence du monarque, et l'on fit comparaître les prisonniers. Aréfaste prit d'abord la parole, et dit au roi : Seigneur, je suis sujet de Richard votre comte de Normandie ; on n'est pas en droit de me traduire ici chargé de chaînes : Le roi lui dit : Afin que nous en puissions juger, expliquez-nous à quel dessein vous êtes venu en cette ville. Aréfaste répondit que la sainte renommée de ceux qui étaient prisonniers avec lui, lui avait fait entreprendre ce voyage pour profiter de leurs instructions : puis traçant à ceux-ci, comme sans dessein, la route qu'ils devaient suivre, et leur donnant l'exemple de la soumission à l'autorité de l'église : Les évêques, ajouta-t-il, qui sont assemblés en ce lieu au nom du Seigneur, peuvent juger si en cela j'ai fait quelque mal. Qu'ils ordonnent à ceux qui m'ont instruit, d'exposer leur croyance. Les prélats et le prince enjoignirent incontinent aux hérétiques de déclarer leurs sentimens ; mais ils n'usèrent que de ce langage obscur et figuré qu'ils empruntaient de l'écriture pour en imposer aux simples, et jamais on ne put les amener à lever les voiles dont ils s'enveloppaient.

Aréfaste dit alors avec indignation : Je me flattais de trouver en vous la franchise héroïque

des docteurs de la vérité, et non la dissimulation tremblante et méprisable des maîtres de l'erreur. Quand vous m'enseigniez vos dogmes comme la doctrine du salut, vous protestiez que la crainte des derniers supplices ne vous empêcherait pas de les confesser. A vos lâches parjures, je vois ce qu'il faut penser de vous. Pour moi, je veux obéir au roi, et manifester vos sentimens aux évêques, afin d'apprendre de ceux que le Seigneur a donnés pour guides à son église, ce qui est conforme ou contraire à la foi chrétienne. Vous m'avez enseigné que le baptême n'a aucune vertu pour effacer le péché; que Jesus-Christ n'est pas né de la Vierge, n'est pas mort pour les hommes, n'a pas été enseveli, n'est pas ressuscité; que le pain et le vin ne sont pas changés par la consécration du prêtre au corps et au sang de Jesus-Christ. Après ce discours, Guérin, évêque de Beauvais, demanda à Etienne, et à Lisoi, comme chefs de la secte, si c'était là leur croyance. La clarté de la conviction les jeta dans un désespoir qui bannit toute crainte et toute retenue. Ils traitèrent nos mystères les plus divins, d'inventions humaines, de contes puérils, qu'on peut, disaient-ils, tracer sur des peaux d'animaux, mais qui ne prendront jamais dans nos esprits, où le Seigneur a gravé lui-même sa loi véritable. Depuis le commencement du jour jusqu'à trois heures après midi, on s'efforça de les retirer de leur égarement. Ils répondirent, que puisqu'au lieu d'embrasser la vérité, on ne tendait qu'à la leur faire abjurer, il était temps de mettre fin à des efforts inutiles; qu'on pouvait faire d'eux tout ce qu'on voudrait. Il y va du feu, leur répliqua-t-on : si vous ne changez au plutôt, vous allez être brûlés vifs; le roi ne peut plus refuser cette justice à l'ordre public. Ils dirent, en insultant à ceux qui les voulaient convertir, qu'ils ne craignaient rien, et qu'ils sortiraient du bûcher sains et saufs.

On procéda sur le champ à leur punition. Les évêques

évêques commencèrent par dégrader ceux qui étaient dans les ordres sacrés ; après quoi, on condamna tous ces malheureux à être brûlés. De quinze qu'ils étaient, il n'y eut qu'un clerc et une religieuse qui se dérobèrent au supplice en se convertissant. Le peuple attroupé autour du lieu où on les jugeait, était si animé, que la reine se tint à la porte, de peur que la multitude n'entrât pour les mettre en pièces. Mais quand ils sortirent, cette princesse fut elle-même si indignée contre Etienne qui avait été son confesseur, qu'en lui portant au visage, par un geste d'horreur, le bout d'une baguette qu'elle avait à la main, elle lui creva un œil. On les conduisit hors de la ville, près d'une chaumière où l'on avait mis le feu, et on leur montra l'embrasement de loin, afin de les épouvanter. A cet effrayant spectacle, ils redoublèrent d'ardeur et d'obstination ; ils précipitaient leur marche ; ils tâchaient de s'arracher des mains de leurs conducteurs pour se jeter plus vîte au milieu des flammes. Ils démentirent bientôt ce courage forcené. Quand ils furent enfermés dans cette prison brûlante, quand ils sentirent la première atteinte du feu, ils poussèrent des hurlemens effroyables, en criant que le démon les avait trompés. On eut pitié d'eux, on courut leur ouvrir la porte. Il était trop tard : ils avaient été suffoqués en un instant. Entre ces fanatiques, il y avait dix chanoines de Sainte-Croix. Comme on eut aussi connaissance que Théodote, chantre de cette église, était mort trois ans plutôt dans les mêmes sentimens, on l'exhuma, et l'on jeta les restes de son cadavre à la voirie. Cette exécution se fit sous l'épiscopat d'Odalric, qui avait succédé cette année-là même 1022 à saint Thierri ; d'où il est évident que ce concile ne s'est pas tenu l'an 1017, comme l'ont dit quelques auteurs d'après la chronique assez fautive de Glaber, et plus vraisemblablement encore sur quelques fautes de ses copistes.

La rigueur employée par le roi contre des

sectaires aussi pernicieux à la république qu'à la religion, préserva de cette contagion la ville d'Orléans et les restes des états de Robert. Elle se glissa dans quelques endroits de l'Aquitaine; mais le duc Guillaume V, fils de Guillaume Bras-de-fer, n'en fit pas une justice moins rigoureuse. Les hérétiques furent si vivement poursuivis dans tous ses domaines, qu'ils se dispersèrent dans les provinces voisines, et y prirent des dehors moins capables d'exciter l'horreur générale. Tel fut le premier germe de l'hérésie des Albigeois, au midi de la France, où la mollesse et la négligence des commandans lui procura les moyens de se fortifier et d'inonder enfin de sang ces belles contrées.

Le duc Guillaume aimait trop son peuple et sa religion, pour les laisser exposés à de si grands périls. C'était le père des pauvres, le protecteur des moines et de tous les gens de bien, le défenseur éclairé de l'église. Il avait été bien instruit dès sa jeunesse, il avait ramassé quantité de livres dans son palais; à l'imitation de Charlemagne, il employait ses heures de loisir à la lecture, et toujours il avait auprès de lui quelques savans ecclésiastiques. Il n'en marquait ni moins de grandeur, ni moins de dignité. Soit qu'il fût en route, ou qu'il tînt sa cour, il paraissait un roi plutôt qu'un duc: il entretenait une étroite liaison, non-seulement avec le roi Robert, mais avec tous les monarques les plus renommés, savoir, Alphonse, roi de Léon, Sanche de Navarre, Canut de Danemarck et d'Angleterre, et sur-tout avec l'empereur Henri. Comme tous les pieux personnages de son temps, il eut beaucoup d'empressement à visiter les lieux célèbres de dévotion; bien éloigné de mettre la force d'esprit que tout le monde lui connaissait, à décrier des usages qui peuvent avoir leurs excès, mais dont le mépris est un scandale plus grand encore que l'abus. Dès sa jeunesse, il prit la coutume de faire chaque année le pèlerinage, ou de Rome, ou de Compostelle: trait à

remarquer plus qu'à imiter, mais toujours respectable par la piété sincère qui l'animait (1).

De son temps, on fit au monastère d'Angeli en Saintonge la découverte, à ce qu'on prétendit, du chef de saint Jean-Baptiste, qu'on disait y avoir été apporté sous le règne de Pépin roi d'Aquitaine, fondateur de ce monastère. Sur les anachronismes contenus dans un écrit joint à la relique, Guibert de Nogent s'éleva contre son authenticité (2). Il publia que le chef du saint précurseur était alors honoré à Constantinople d'où il a été transféré depuis à Amiens, suivant l'opinion de quelques autres savans, qui ajoutent que la relique d'Angeli était la tête d'un saint Jean d'Edesse. Mais cette dévotion produisit un avantage bien réel dans ce monastère, où elle procura le rétablissement de la discipline religieuse. Le duc Guillaume ayant fait venir le saint abbé Odilon, lui remit l'abbaye de Saint-Jean, qui, sous le gouvernement successif des abbés Reinald et Aimeric, disciples d'Odilon, vit bientôt fleurir parmi ses moines la régularité de Cluny.

Quelque temps après, le duc d'Aquitaine signala sa religion d'une manière d'autant plus admirable, qu'elle triompha d'une passion que les grands de la terre ont coutume d'ériger en vertu. Le trône d'Italie étant venu à vaquer par la mort de l'empereur, les Italiens, qui commençaient à se lasser de la domination germanique, le déférèrent au roi de France. Robert, qui trouvait ses états assez vastes, et qui aimait beaucoup mieux augmenter sa puissance par le recouvrement des anciens droits de la royauté, que par l'acquisition de nouveaux domaines, refusa sans délibérer l'offre des Italiens. Ils s'adressèrent à Guillaume, qui parut d'abord agréer leurs hommages. Il alla en Italie pour se concerter avec les principaux seigneurs. On lui

(1) Ademar. p. 172, etc.

(2) Ademar in Chron. t. 2 Bibl. Labb.

proposa de chasser de leurs siéges une multitude d'évêques irréprochables dans leur ministère, et qui vraisemblablement n'avaient point d'autre tort que d'être nés allemands. Il refusa d'acheter une couronne au prix d'une complaisance aussi contraire à l'honneur qu'à la religion. Il envoya ce refus laconique au marquis Mangenfroi : Les desseins de votre nation ne sont pas honnêtes ; avec un peuple de ce caractère, il n'y a point de sureté à se promettre (1). Léon, archevêque de Ravenne, se montrait des plus attachés au duc ; mais son affection vénale se trahit elle-même par la demande qu'il lui fit sans pudeur de quelques raretés de l'Aquitaine, entr'autres, de quelque mule merveilleuse de cette province. Le duc, traitant l'avide Italien avec le mépris ironique qu'il méritait, lui répondit que quand il aurait trouvé une mule qui eût des cornes ou plusieurs queues, il ne manquerait pas de lui envoyer cette merveille. Puis prenant un ton plus sérieux : Je n'ai pas à me plaindre, dit-il, de l'infidélité des Lombards, après celle qu'ils ont faite à Dieu. Le royaume d'Italie était à moi, si j'avais voulu opprimer ses plus dignes évêques. Mais à Dieu ne plaise que je fasse outrage à l'église que mes pères ont toujours honorée !

Ces contestations arrivèrent peu après la mort de l'empereur Henri, qui alla recevoir la récompense de toutes les vertus qui font les grands princes et les grands saints, le 14 Juillet 1024. Comme il était en voyage, accompagné de tous les seigneurs et de l'impératrice Cunégonde, les différentes incommodités qui l'affligeaient à cinquante-deux ans seulement, l'obligèrent de s'arrêter à Grône en Saxe, où elles le réduisirent bientôt à l'extrémité. Se sentant près de sa fin, il appela les parens de l'impératrice son épouse, et leur dit, suivant le récit de plusieurs historiens qui ont néanmoins des

(1) Epist. Guill. inter Fulb. epist.

contradicteurs (1) : Je vous la rends vierge, comme vous me l'avez donnée ; puis il expira au milieu des larmes que l'admiration de ses vertus et le souvenir de ses bontés firent répandre en abondance. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Bamberg, qu'il avait fondée. Les miracles y changèrent bientôt les regrets en une vénération religieuse, et le firent canoniser avec une grande solennité dans le siècle suivant.

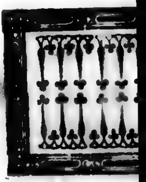
On peut juger du grand bien qu'il fit à la religion, telle ordinairement dans les peuples que dans les pasteurs, sur la multitude des dignes évêques qu'il plaça ou protegea dans les différens siéges d'Allemagne. De ce nombre sont Meingaud et Poppon de Trèves, Héribert et Pilegrin de Cologne, Archambauld de Mayence, Bouchard de Worms, Bernouard et Godehard d'Hildesheim, Meinverc de Paderborn, avec beaucoup d'autres morts en odeur de sainteté, et la plupart honorés d'un culte public. Tel est l'avantage inestimable que peut procurer à l'église un prince aussi constamment attentif que le fut ce saint empereur au choix des évêques. Il eut pour successeur, Conrad surnommé le Salique, duc de Lorraine, de la race d'Otton le Grand. Conrad fut élu roi de Germanie par les états assemblés entre Worms et Mayence, puis sacré à Aix-la-Chapelle le 8 Septembre de cette année 1024. Deux ans et demi après, il reçut la couronne impériale avec la reine sa femme, le jour de Pâque 26 Mars.

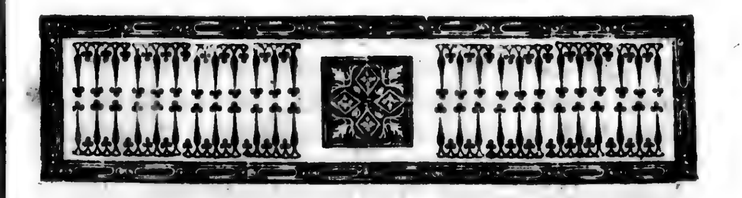
L'impératrice Cunégonde se trouvant affranchie de la servitude du siècle, alla aussitôt consacrer au Seigneur la virginité qu'elle avait conservée, suivant la persuasion commune, dans les liens du mariage. Elle se retira au monastère de Canfuge, qu'elle avait fondé près de Cassel au pays de Hesse. Le jour même de l'anniversaire de son époux, comme on célébrait la dédicace de cette église, elle se

(1) Vit. S. Henr. II, 27, ap. Sur. 14 Jul.

présenta pendant la messe au pied de l'autel, revêtue de tous les ornemens impériaux, et offrit un morceau de la vraie croix. Quand l'évangile fut fini, elle mit bas la pourpre et les autres marques de sa grandeur, revêtit une tunique brune qu'elle avait faite de ses propres mains et que les évêques avaient bénite, se fit couper les cheveux, puis en chantant les prières marquées pour la consécration solennelle des vierges, elle reçut des ministres sacrés le voile et l'anneau. Elle vécut quinze ans depuis dans ce monastère, toujours en simple religieuse et comme la dernière des sœurs, craignant l'ostentation jusque dans l'exercice de l'humilité, travaillant de ses mains comme si elle y eût été réduite, et s'appliquant ces paroles de l'apôtre : Qui ne travaille point, ne doit pas manger. Elle mourut consumée de veilles et de macérations, et fut inhumée à Bamberg, près de son saint époux ; mais après avoir étendu les attentions de son humilité jusqu'à sa sépulture, où elle défendit d'employer aucune pompe. Les offrandes des malades guéris à son tombeau en firent un ornement tout autrement honorable, et avec tant d'autres témoignages de ses hautes vertus, engagèrent l'église à la compter au nombre des saints (1).

(1) Sæc. VI Bened. p. 458. Boll. 3 Mart. t. VI, p. 266.





HISTOIRE

DE L'ÉGLISE.

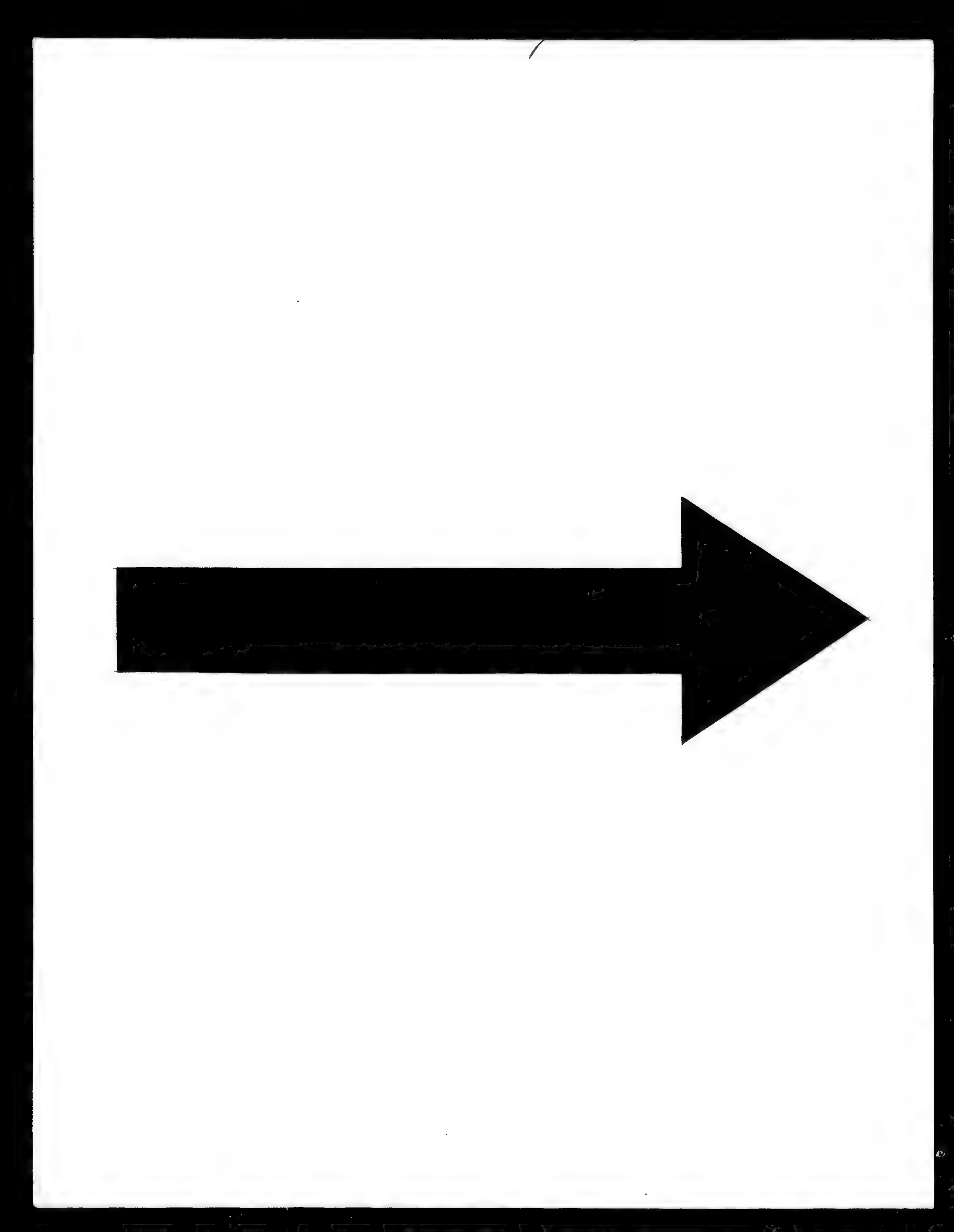
LIVRE TRENTE-UNIÈME.

Depuis la mort de l'empereur saint Henri en 1024, jusqu'à la consommation du schisme des Grecs en 1054.

LE pape Benoît VIII mourut la même année, et suivant la plus sûre chronologie, le même mois que l'empereur saint Henri, c'est-à-dire, sur la fin de Juillet 1024. Il eut pour successeur Jean XIX son frère, homme tout séculier, sénateur, consul et duc de Rome (1). Il fut élu vraisemblablement dans le cours du mois d'Août suivant. Quelques écrivains de ce temps-là ont avancé qu'il s'était fait élire à force d'argent : allégation fondée uniquement peut-être sur la soif de l'or reprochée par ces auteurs au peuple romain, chez qui, disent-ils (2), cette passion, reine de l'univers, semblait avoir établi le siége de son empire. Quoi qu'il en soit, cette renommée honteuse s'étendit au loin, et prit si bien chez les Grecs, qu'ils se hasardèrent à proposer au nouveau pontife un trafic de même genre.

(1) Papebr. conat. Chr. Cass. 11, c. 57.

(2) Hug. Flav. Chron.



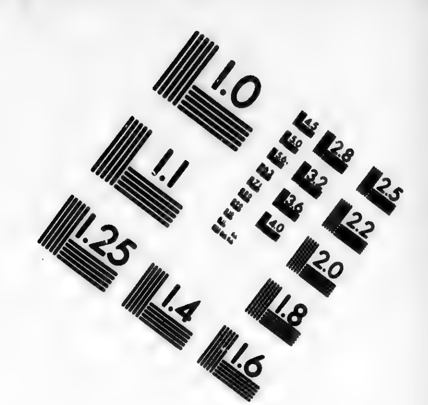
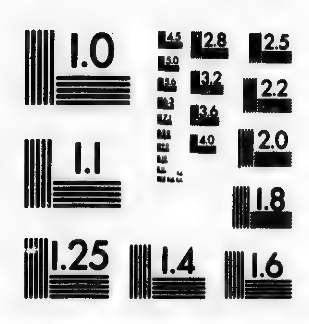
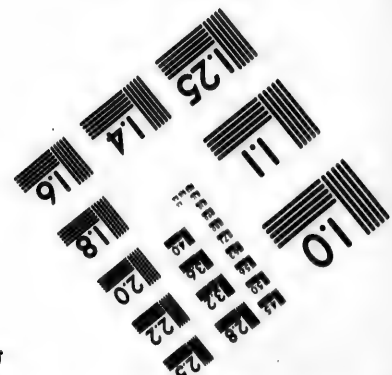


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



Le patriarche de Constantinople Eustate II, de concert avec l'empereur Basile, voulut acheter de Jean XIX le titre d'évêque universel dans l'église d'Orient, que les papes avaient constamment refusé à ses prédécesseurs. Il envoya des députés à Rome, et les chargea de riches présens, tant pour le pontife, que pour ceux des Romains qui paraîtraient favorables à sa prétention (1). L'affaire ne put se négocier si secrètement qu'il n'en transpirât quelque chose dans le public. La seule appréhension de cette iniquité alarma jusqu'en France des hommes pleins de zèle pour la vraie gloire de l'église romaine.

Le bienheureux Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, et natif d'Italie où il s'était rendu disciple de saint Mayeul, marqua une ardeur toute particulière à sauver l'honneur de la chaire éminente qui faisait le plus grand lustre de sa patrie (2). Ce zélateur de la discipline religieuse, appelé *Surrègle* à cause de sa vigilance et de son exactitude exemplaire, qui fit en effet refleurir la règle dans quarante communautés comprenant douze cents moines soumis à son obéissance, parlait aux têtes couronnées comme à ses religieux, avec tout le courage qu'inspire la haute vertu. Il dit un jour au roi Robert et à la reine son épouse, inconsolables l'un et l'autre de la mort de leur fils aîné, qu'il regardait ce jeune et vertueux prince, comme fort heureux d'avoir cessé de vivre avant de monter sur le trône, parce qu'il n'y avait point d'état plus dangereux pour le salut que la royauté. Et comme ce propos paraissait offenser des oreilles peu accoutumées à tant de franchise, il ajouta en appuyant davantage : N'avez-vous jamais vu dans les livres saints, que de trente rois à peine en est-il trois de bons ?

Sitôt que cet homme intrépide eut appris ce qui se brassait à Rome, il en écrivit au pape d'une manière très-forte, quoiqu'avec le respect conve-

(1) Glab. IV, c. I. (2) Vit. Guill. in act. SS. Ben. sæc. VI.

nable. Le docteur des nations, lui dit-il, nous avertit de ne pas reprendre durement les personnes constituées en dignité; mais il nous dit aussi : Si je suis insensé, c'est vous qui m'avez réduit à l'être. Nous sommes à la vérité vos enfans, et nous devons révérer notre père. Mais c'est l'amour filial qui nous intéresse à votre gloire, et qui par notre bouche vous présente pour modèle celui dont vous êtes le vicaire. Le fils de Dieu ne dédaignait point d'interroger ses disciples sur ce qu'on disait de lui : demandez de même à vos plus chers enfans, à quelques-uns de vos amis intimes, ce qu'on pense de vous. On publie que les Grecs ont obtenu ce que la vanité seule leur a fait demander à celui qui, malgré le partage de l'empire romain entre plusieurs potentats, n'en a pas moins toute la puissance primitive de lier et de délier. Apprenez que ce bruit scandaleux plonge dans l'amertume tous ceux qui ont quelque vertu. La chose n'en était pas à Rome au point où on le craignait en France. Le pape n'avait encore rien accordé aux Grecs; il ne leur accorda rien dans la suite, et il parut depuis cette lettre avoir pris un nouveau degré de fermeté et de circonspection.

La vigilance des prélats français parut d'une manière non moins éclatante au concile qui se tint l'an 1025 dans un endroit nommé Anse, à quelques lieues de Lyon (1). Gauzlin de Mâcon se plaignit de ce que, sans sa permission, Burcard de Vienne avait ordonné des religieux au monastère de Cluny qui était du diocèse de Mâcon. L'archevêque de Vienne répondit en ces termes : L'abbé Odilon qui est ici présent, et qui m'a prié de faire ces ordinations, est en état d'en établir la légitimité. Odilon se leva, et produisit un privilége obtenu du pape, portant pour les moines de Cluny exemption de la juridiction de l'évêque diocésain, et leur donnant la liberté d'appeler quel évêque ils

(1) Conc. t. IX, p. 839.

voudraient pour faire chez eux les ordinations et les consécrations. Les évêques examinèrent ce privilége; ils en comparèrent les dispositions avec les canons de Calcédoine et de plusieurs autres conciles qui ordonnent qu'en chaque pays les abbés et les moines soient soumis à l'évêque diocésain, et qui défendent à tout autre évêque de faire des ordinations dans le diocèse de celui-ci sans sa permission. En conséquence, les pères du concile déclarèrent le privilége de Cluny abusif et contraire aux saints canons. L'archevêque de Vienne reconnut lui-même sa faute et fit satisfaction. En effet, les priviléges des exempts ne leur donnent pas le droit de faire faire les ordinations dans leurs maisons sans la permission de l'ordinaire. Si l'église trouve bon que les papes, en expliquant ou en appliquant ses décrets, accordent aux réguliers certaines exemptions qui peuvent contribuer au maintien de la règle, elle ne leur permet pas de déroger sans fruit au régime ordinaire, et de dispenser à leur gré des canons. Les religieux de Cluny se faisant, comme tant d'autres, un point de vertu de tout ce qui pouvait donner à leur ordre quelque sorte de relief, ne laissèrent pas dans la suite de faire confirmer par plusieurs papes le privilége qui avait été déclaré abusif.

Saint Romuald continuait en Italie de captiver l'estime et la vénération de tout le monde, par les moyens mêmes qu'il employait pour s'y dérober (1). Après avoir porté à la cour impériale les connaissances prophétiques que le Seigneur lui donnait spécialement pour disposer les maîtres de la terre à paraître devant le tribunal du Juge suprême, il alla s'enterrer dans une presqu'île écartée de l'Istrie, où d'abord il fonda un monastère. Bientôt cette maison ne lui paraissant pas encore assez obscure pour lui, il y établit un abbé, et se renferma dans une cellule de reclus. Là, il fut

(1) Sæc. VI Bened. p. 296.

comblé des faveurs les plus signalées d'en-haut. L'Esprit-Saint lui communiqua un don si excellent de science et de prophétie, que tout l'avenir et plusieurs de nos impénétrables mystères semblaient dévoilés à ses yeux. Il y reçut aussi un tel don des larmes, qu'il n'osait plus dire la messe en public. Souvent dans sa contemplation il lui échappait des paroles élevées au-dessus de tout langage mortel, avec des transports tout divins d'amour qu'il n'était pas en son pouvoir de contenir.

Les religieux de ses autres monastères l'ayant prié de venir les édifier à leur tour par ses exemples et ses instructions, il y consentit d'autant plus volontiers, qu'il commençait à se trouver trop honoré dans ce lieu du diocèse de Parenzo, où il n'était que depuis trois ans. Au premier bruit qui transpira de ce départ, l'évêque alarmé fit publier que quiconque fournirait une barque au saint, serait banni de Parenzo. Cependant il arriva deux barques étrangères, qui se disputèrent, comme une grande fortune, le bonheur de recevoir l'homme de Dieu, et qui le portèrent à Caorle. Il se rendit à son monastère de Bifolco; il en trouva les bâtimens trop magnifiques, et n'ayant pu les faire changer, il envoya demander une retraite aux comtes de Camarin, qui lui offrirent avec effusion de cœur toutes les terres de leur dépendance. Il choisit un lieu fort retiré, nommé Val de Castro, environné de montagnes et de hautes forêts, où il y avait néanmoins une plaine fertile et bien arrosée. Enchanté de cette solitude, il y bâtit quantité de cellules, s'y habitua avec un grand nombre de disciples, et fit des fruits incroyables dans le voisinage. On accourait à lui de tous côtés, on embrassait la pénitence, on distribuait ses biens aux pauvres, on renonçait à toutes les choses de la terre pour prendre l'habit monastique. Mais ce qu'on admira davantage parmi tant de fruits de salut, ce fut avec raison le repentir d'une multitude de simoniaques

répandus dans tout ce pays, où jusqu'alors on avait à peine regardé la simonie comme un péché. Car cette plaie venimeuse, dit le pieux et savant Pierre Damien, qui a recueilli tous ces traits dans son histoire de saint Romuald, est si difficile à guérir, sur-tout dans les évêques, qu'on triompherait plutôt de l'obstination judaïque.

Romuald changea encore plusieurs fois de demeure, et fonda beaucoup d'autres monastères, cherchant par-tout l'obscurité, qu'il ne rencontrait nulle part. Ainsi dès qu'il avait rempli une communauté, il y mettait un supérieur, et se pressait d'en aller former une nouvelle. Mais la Providence voulait par-là qu'il devînt le modèle et l'apôtre d'un plus grand nombre de fidèles, tout solitaire qu'il était. Aussi ne fit-il jamais plus de conversions que dans la profonde solitude de Sitrie en Ombrie, où il demeura sept ans enfermé, et gardant presque toujours le silence. Le ciel parut même s'opposer à la résolution que prit cet apôtre solitaire de porter l'évangile aux infidèles de la Pannonie : tant il importe de nous tenir en garde contre les principes de quelques faux sages, et de nous faire comprendre que le saint repos et l'inaction apparente de la solitude, ne sont pas moins fructueux pour l'église, que les travaux et toutes les fonctions extérieures de l'apostolat ! Romuald fit en effet le voyage de Pannonie; mais il fut attaqué d'une maladie opiniâtre qui le retint longtemps à l'entrée de cette vaste province. Quand il renonçait à son projet, il commençait à se mieux porter, au lieu qu'il retombait sitôt qu'il voulait aller plus avant. Il comprit enfin que Dieu, content de sa bonne volonté, n'en voulait pas l'exécution.

Il revint en Italie, et logea près du château de Rainier, seigneur puissant qui fut depuis marquis de Toscane, et qui s'applaudit, comme de la plus riche acquisition, d'avoir un si saint homme dans ses terres. Mais Romuald ayant appris que ce dévot

inconséquent, après avoir quitté sa femme sous prétexte de parenté, avait épousé la veuve d'un de ses proches, n'en voulut rien recevoir sans payer, de peur qu'il ne parût approuver sa conduite. Rainier fut moins étonné de cette fierté sainte, que de sa timidité propre et de sa condescendance. Il ne se concevait pas lui-même, et dit plusieurs fois : Je ne sais ce qu'a pour moi la vue de Romuald. Il n'y a ni empereur, ni homme vivant qui m'imprime tant de crainte. Je n'ai plus d'excuse devant lui, et il m'ôte jusqu'à la parole. En effet, et par un don visible d'en-haut, ce solitaire dépourvu de tout ce que le monde révère, avait un tel ascendant sur les pécheurs, principalement sur les grands du siècle, qu'ils tremblaient à son aspect, comme si la majesté divine s'y fût rendue sensible.

Un mauvais moine, nommé Romain, osa néanmoins l'outrager, au point de le charger d'une calomnie atroce. Le saint abbé ayant voulu le corriger avec la sévérité que demandaient des mœurs impures dans un moine, le coupable l'accusa d'un crime dans le même genre. Quoique l'âge décrépit du saint et son corps atténué démontrassent l'imposture de cette accusation, le Seigneur, pour consommer la vertu de son serviteur, permit que la calomnie trouvât créance jusques parmi ses disciples, qui lui interdirent la célébration des saints mystères. Il se soumit comme s'il eût été coupable, et fut six mois sans approcher de l'autel. Enfin, dans l'une de ses révélations, où souvent le Seigneur s'entretenait pour ainsi dire face à face avec lui, il lui commanda, sous peine de perdre sa grâce, de quitter cette simplicité excessive, et de célébrer sans crainte. Il le fit dès le lendemain. Pendant la messe, il eut une extase qui manifesta aux yeux de tout le monde combien il était digne des faveurs de celui qui n'habite que dans les ames pures.

Ce fut depuis ce temps-là qu'il fonda le monas-

tère de Camaldule, l'un de ses derniers établissemens, et qui en est devenu le plus célèbre. Il prit son nom du lieu où il fut bâti, nommé en latin *Campus Malduli*, et situé dans le diocèse d'Arezzo, au milieu des plus âpres montagnes de l'Apenin, mais arrosé de sept fontaines qui y portent l'abondance, et qui le font contraster agréablement avec l'aride contour des roches accumulées qui lui servent comme de remparts.

Ce ne fut pas là cependant que saint Romuald voulut rendre le dernier soupir. Vingt ans avant son trépas, il avait prédit à ses disciples qu'il mourrait dans sa maison du Val de Castro. Il s'y transporta dès qu'il sentit approcher sa fin, et s'y fit bâtir une cellule séparée avec un oratoire, pour s'y renfermer et garder le silence jusqu'à la mort. Le lieu de sa retraite étant préparé, il sentit augmenter ses infirmités, principalement une oppression de poitrine qui le tourmentait depuis six mois: ce qui ne lui fit rien relâcher de la rigueur de son jeûne, ni de ses autres austérités. Enfin, n'ayant plus que peu de momens à vivre, au déclin du jour, il ordonna à deux frères qui étaient présens, de sortir de la cellule, d'en fermer la porte, et de ne revenir qu'au point du jour. Comme ils n'obéissaient qu'à regret, au lieu de s'aller coucher, ils demeurèrent à la porte en écoutant avec attention. Bientôt ils n'entendirent, ni les prières continuelles que faisait le saint, ni aucun mouvement. Ils ouvrirent promptement, prirent de la lumière, s'approchèrent de lui, et le trouvèrent couché sur le dos, sans respiration et sans vie, le 19 de Juin de l'an 1027, jour auquel on commença cinq ans après à honorer universellement sa mémoire. Les miracles s'opérant en foule à son tombeau durant cet intervalle, ses moines obtinrent alors du saint siége la permission d'élever un autel sur son corps, ce qui était une manière de canoniser les saints. La vie de saint Romuald, écrite quinze ans après sa mort par saint Pierre Damien, porte qu'il a

vécu six-vingts ans; mais on a tout lieu de croire que c'est là une faute de copiste. En combinant avec exactitude la suite de ses actions, on ne peut lui donner plus de quatre-vingt-dix ans de vie.

Dans le même temps, le moine Gui, de la ville d'Arezzo en Toscane, rendit un service important à son diocèse et à toute l'église, en contribuant à la majesté du culte public, aussi généralement qu'il l'a fait par l'invention de sa méthode pour apprendre à chanter (1). C'est lui qui inventa la gamme, et les six notes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, qu'il prit des trois premiers vers de l'hymne de saint Jean, *Ut queant laxis* : méthode si simple et si long-temps ignorée cependant, par le moyen de laquelle un enfant apprend en quelques mois ce que peu d'hommes apprenaient avec peine en plusieurs années. Elle fut accueillie avec la faveur convenable par les plus illustres prélats de l'Italie, d'où elle se répandit dans toute la chrétienté. Le pape Jean XIX manda Gui à Rome, témoigna une joie extraordinaire à son arrivée, lui fit beaucoup de questions, examina son livre et ses règles; et sans quitter le lieu où il était, en voulut sur le champ faire l'essai par lui-même. Il apprit en effet dans quelques instans le chant d'un verset qu'il n'avait jamais ouï chanter. Ayant éprouvé par lui-même ce qu'il avait eu peine à croire des autres, il ne parlait de cette invention que comme d'un prodige.

Sous le pontificat de Jean XIX, la religion acquit encore des avantages plus solides, par le moyen de plusieurs princes vertueux, dont l'exemple et le zèle ne servirent pas moins que les prédicateurs de l'évangile à l'accréditer dans les royaumes du Nord. Canut, fils et successeur de Suénon roi de Danemarck, passa comme lui en Angleterre pour venger sa nation des cruautés du roi Ethelrède (2). Ce jeune prince, sage, vaillant, constant

(1) Sæc. VI Bened. p. 508. (2) Adam. Brem. II, c. 38.

dans les revers et plein de ressources pour les réparer, eût facilement dépouillé Ethelrède, si ce roi sans vertus et sans mérite n'eût trouvé un puissant appui dans son fils Edmond, dont la vigueur dans les conseils et les expéditions égala la force du corps qui le fit surnommer Côte-de-fer. Canut, durant la vie de ce digne rival, ne laissa point de se maintenir dans la souveraineté sur une partie de la Grande-Bretagne. A la mort d'Edmond, il en demeura le seul maître, et y régna près de vingt ans. Il était religieux, équitable, naturellement bienfaisant; et si durant la guerre il fit paraître quelques restes de la férocité danoise, ce fut moins le fruit de son naturel, que l'effet malheureux des occasions et de quelques emportemens passagers. Quand il fut tranquille possesseur de toute l'Angleterre, il s'appliqua si bien à y ramener la tranquillité, l'abondance, le bon ordre, que jamais le royaume ne fut plus florissant que sous son règne. Il répandait ses grâces et ses largesses sur les grands et sur les peuples, sur les Anglais comme sur les Danois. Il se les attacha tous également, malgré les préventions nationales, et rétablit entr'eux une concorde et une intelligence qu'on regarda comme un chef-d'œuvre de politique.

La piété sincère de ce prince était l'ame de toutes ses vertus royales, et leur donna un grand relief. Il répara tous les monastères que les guerres avaient ruinés, et fonda des églises dans tous les lieux où il avait livré des batailles, afin qu'on y priât et qu'on y offrît le saint sacrifice pour les morts. Comme son père Suénon, étant encore païen, avait violé sacrilégement à Glastemburi le tombeau de saint Edmond, il y fit construire un magnifique monastère en l'honneur de cet illustre martyr. Il fit des largesses immenses aux églises et aux pauvres, sans se borner à ceux de ses états. A Rome, où il eut la dévotion de visiter le tombeau des saints apôtres, il fit autant admirer sa pieuse magnificence,

cence, qu'il édifia par toutes les autres marques de sa religion. Fulbert, évêque de Chartres, se trouvant dans la nécessité de rebâtir de fond en comble sa cathédrale qui avait été brûlée, Canut lui fit parvenir des sommes considérables, comme nous l'apprenons par la lettre de remercîment que lui en écrivit ce prélat.

A ces œuvres extérieures, faciles à un puissant prince, Canut joignit les sentimens du cœur, et, ce qui coûte le plus à l'orgueil du diadème, il se tenait dans une dépendance effective et continuelle sous la main du Tout-puissant, à qui en toute rencontre il faisait hommage de la portion d'autorité qu'il en avait reçue. Un jour qu'il se trouvait au voisinage de Winchestre, sur le rivage de la mer; l'un de ses courtisans, par une de ces flatteries idolâtriques dont on ne se fait pas scrupule dans les cours les plus chrétiennes, lui donna le titre superbe de roi des rois et de maître de la mer ainsi que de la terre. Le prince, sans rien répondre, plia son manteau, le mit au bord des ondes et s'assit dessus. Après quoi, voyant venir le flux: Tu es soumise à mes ordres, dit-il à la mer; je te commande de respecter ton maître, et de ne point venir jusqu'à lui. On écoutait avec étonnement, lorsque les premiers flots venant à mouiller les pieds du roi: Vous voyez, dit-il, comment je suis le maître de la mer. Apprenez par-là ce que c'est que la puissance des rois mortels, et qu'à proprement parler, il n'est point d'autre roi que cet Etre suprême par qui la terre, la mer, tous les élémens ont été créés et sont gouvernés. Après cette grande leçon, il se leva, et suivi de tous ceux qui l'environnaient, alla droit à l'église de Winchestre. Là, mettant sur la tête du crucifix le diadème qu'il avait coutume de porter, il protesta que celui-là seul mérite de porter la couronne, à qui toutes les créatures obéissent: il n'en voulut jamais user dans la suite. Canut mourut peu après une action si digne de terminer un règne qui n'avait

presque été qu'un tissu de bonnes œuvres. On fait honneur d'un gouvernement si chrétien, à la direction de saint Elnoth, archevêque de Cantorbéri, et successeur de Living, qui l'était de saint Elfège. Les deux fils de Canut I.er, Haralde et Canut II, succédèrent l'un après l'autre à leur père dans la souveraineté de la Grande-Bretagne; après quoi cette couronne rentrant dans la famille de ses anciens possesseurs, passa sur la tête de saint Édouard, frère d'Edmond Côte-de-fer.

Tandis que le roi Canut édifiait l'Angleterre et le Danemarck, les contrées sauvages de la Norwège étaient gouvernées par un prince également vertueux, à qui même une mort héroïque et sainte mérita le titre de martyr (1). Les deux rois Olaf et Canut, si dignes d'une amitié réciproque, se firent néanmoins une guerre animée pendant la plus grande partie de leur règne, ne tendant à rien moins qu'à réunir sur une seule tête les deux couronnes de Danemarck et de Norwège, qui, malgré les mers qui les séparent, ont ainsi paru de toute antiquité ne pouvoir appartenir qu'à un même souverain. Olaf s'appliqua particulièrement à purger ses terres des devins et des magiciens dont elles étaient infectées, et qui perpétuaient les superstitions les plus insensées du paganisme. Les femmes sur-tout donnaient dans cette faiblesse, sans en excepter celles des principaux seigneurs du pays. Le roi poussa la sévérité jusqu'à punir de mort un grand nombre d'entr'elles, à cause des maléfices qu'elles mêlaient à leurs observances impies : ce qui occasionna une révolte, dont Canut tira parti pour se faire reconnaître roi de la Norwège, qui obéit ainsi pour la première fois aux rois de Danemarck : mais alors cette réunion ne dura point. Olaf ne perdit pas courage pour un revers causé par l'ardeur de son zèle. Il mit toute son espérance en Dieu, rassembla ceux de ses sujets qui étaient

(1) Adam. Brem. II, c. 40.

demeurés fidèles à leur roi et à leur Dieu, reçut du secours du roi de Suède nommé aussi Olaf, dont il avait épousé la fille, et reconquit entièrement son royaume. Il crut devoir témoigner à Dieu sa reconnaissance, en anéantissant la magie et l'idolâtrie, et convertit en effet la plus grande partie de son peuple; mais le peu d'idolâtres qui restèrent, le firent périr secrètement l'an 1028. On lui décerna une sépulture honorable à Drontheim, capitale du royaume, où les miracles opérés en foule l'ont fait compter au nombre des saints martyrs, et ont rendu son culte fort célèbre parmi tous les peuples du Nord.

Olaf de Suède, quoique néophyte, ne marqua pas moins de zèle que le roi son gendre pour la propagation de l'évangile (1). Il avait sur-tout à cœur de faire abattre un fameux temple d'idoles, qui était à Upsal au milieu de son royaume, et qui faisait comme l'arsenal général de l'idolâtrie. Les païens craignant qu'il n'en vînt à bout, demandèrent à composer : ils lui offrirent de choisir le meilleur pays de toute la Suède pour y établir le christianisme, et de les laisser libres de servir leurs dieux dans les autres contrées. Olaf accepta ces conditions, et fonda aussitôt une église épiscopale à Scaren, ville alors très-considérable de la Gothie, près du Danemarck. Le premier évêque, nommé Turgot, remplit son ministère avec tant de sagesse et d'activité, qu'il convertit deux peuples célèbres des Goths. Le roi, de son côté, convertit sa femme et ses deux fils, nommés Edmond et Anon. Ce fut Anon qui lui succéda, et qui sut si bien allier la piété et toutes les vertus chrétiennes avec celles du trône, qu'aucun roi de Suède ne parut jamais plus cher à ses sujets. De saints missionnaires venus des pays anciennement chrétiens, ne manquèrent pas de seconder ces princes dans leurs religieuses entreprises. On parle

(1) Ibid. c. 41.

sur-tout d'un Anglais nommé Wolfred, qui prêcha l'évangile en Suède avec un grand courage, et qui gagna plusieurs infidèles à Jesus-Christ. Mais ayant invectivé dans une assemblée nombreuse, contre le plus fameux de leurs dieux qu'ils nommaient Torstan, il fut sur le champ mis en pièces par les Barbares.

A mesure que la lumière de l'évangile se propageait ainsi jusque dans les climats nébuleux et glacés de la dernière Germanie, de la Sarmatie et de la Scandinavie, elle s'éclipsait dans la même proportion pour les belles provinces de la Grèce et de cette partie privilégiée de l'Asie qu'elle avait éclairée de ses premiers rayons. Le concile qui se tint l'an 1027 à Constantinople sous le patriarche Alexis, nous fait connaître à quel état pitoyable cette église ambitieuse se trouvait alors réduite. Les princes dont la faible main ne pouvait plus soutenir le colosse délabré de l'empire, entreprenaient de l'étayer par tous les moyens sacrés et profanes; mais principalement par les charges et les contributions dont ils accablaient les prélats et tout le clergé de leur obéissance. Les évêques, pour se soustraire aux impôts dont les métropolitains étaient personnellement comptables, s'absentaient de leurs églises, en détournaient les revenus, affermaient des terres, et s'occupaient servilement de toutes sortes d'administrations temporelles. Ils n'observaient plus les limites de la juridiction ecclésiastique, ils entreprenaient sur les droits de leurs confreres, ils ordonnaient des clercs étrangers. Les ecclésiastiques, de leur côté, passaient sans permission d'une province à une autre; ils abordaient sur-tout à Constantinople, où il n'était pas rare de voir des clercs déposés, ou revêtus de l'habit clérical sans avoir été ordonnés nulle part, exercer impunément les fonctions sacrées (1).

L'état monastique, autrefois si florissant en

(1) Jus Græco-Rom. l. IV, p. 250. Post. Zonar. p. 786.

Orient où il avait pris naissance, mais depuis long-temps affaibli par l'esprit d'erreur, de schisme et de discorde, se précipitait encore plus rapidement que l'état clérical vers sa ruine entière. Les empereurs s'étaient accoutumés, sur-tout depuis l'hérésie des iconoclastes, à mettre les monastères et les hôpitaux entre les mains des laïques puissans et constitués en autorité. On s'était proposé, par l'institution de cette espèce de commende, de ménager des protecteurs et des bienfaiteurs à ces maisons, et de rétablir celles qui avaient été ruinées en si grand nombre par l'impie Copronyme (1). Mais on les donna insensiblement à toutes sortes de personnes, à des femmes même et à des païens, qui les regardèrent comme leur bien propre. Ces concessions se faisaient à vie, et quelquefois pour deux personnes de suite. On donnait à des hommes des monastères de femmes, et à des femmes des monastères d'hommes. Souvent la même personne en avait plusieurs. Ces donataires, nommés charisticaires, jouissaient de tous les revenus sans en rendre compte, étaient maîtres des abbés même, les obligeaient à recevoir tels moines qu'il leur plaisait, et logeaient dans les bâtimens du monastère les personnes de leur famille et de leur suite, presque en aussi grand nombre que les moines. On peut se figurer quels désordres s'ensuivaient de là comme inévitablement. Le moindre inconvénient était la négligence des réparations, tant de l'église que des lieux réguliers, du service divin, des aumônes accoutumées, et même de la subsistance des moines, qui, faute du nécessaire, désertaient leur retraite ou s'y abandonnaient à l'inquiétude, aux murmures et à la dissolution. Le concile de Constantinople s'efforça au moins d'empêcher les charisticaires de posséder un monastère de l'autre sexe, de transmettre leurs commendes à d'autres personnes, en les vendant comme des biens profanes, et d'en alié-

(1) Monum. Græc. Cotel. p. 170.

ner les fonds sans la permission du patriarche ou du métropolitain.

Le trône n'était pas plus en honneur que l'église. L'empereur Constantin, qui mourut trois ans après son frère Basile, le 12 Novembre de l'an 1028, eut pour successeur le patrice Romain-Argyre. Constantin s'était déshonoré par une vie oiseuse ou tout occupée de courses de chevaux, de parties de plaisir avec des bouffons, des eunuques et des aventuriers méprisables, auxquels il donnait les gouvernemens et les premières dignités de l'état (1). Romain-Argyre choisit mieux ses favoris, combla de biens et d'honneurs les gens de mérite qu'avait maltraités Constantin, augmenta les revenus de la grande église de Constantinople, d'une pension de quatre-vingts livres d'or qu'il lui assigna sur le trésor impérial, soulagea plusieurs personnes tombées dans l'indigence, particulièrement entre les ecclésiastiques, fit de grandes aumônes pour le repos des défunts, et beaucoup de ces œuvres de religion qui édifient ceux qui les voient, mais qui n'entretiennent souvent qu'un calme funeste dans la conscience de celui qui les fait. Au moyen de ces œuvres de vertu, Romain parut en effet vivre fort tranquille dans le mariage adultère qui lui avait ouvert la route du trône. Constantin voulant y placer sa propre fille avec Romain-Argyre, trois jours avant sa mort qu'il sentait inévitable, le fit venir, et lui proposa de répudier sa femme. Comme Argyre eut répondu qu'il n'avait aucun sujet de s'en plaindre, l'empereur lui dit : Choisissez, ou de devenir ainsi mon successeur et mon gendre, ou d'avoir les yeux crevés. Dans cette étrange alternative, Romain délibérant encore, sa femme, pour le tirer de péril, se fit couper les cheveux, et se renferma dans un cloître. Il s'agit ensuite de celle des trois filles de l'empereur qui voudrait entendre à ce mariage. Eudocie l'aînée prit à l'instant la résolution de se

(1) Cedr. p. 719, etc.

faire religieuse. La troisième, nommée Théodora, refusa nettement d'épouser Romain; mais Zoé, qui était la seconde, y consentit volontiers. Ce qui caractérise encore mieux la religion hypocrite et l'ame fausse de ces Grecs, c'est qu'en passant si tranquillement sur le crime d'adultère, on se fit scrupule de quelque degré de parenté qui se rencontrait entre ces criminels époux. Cette question subalterne fut agitée sérieusement, et décidée à leur avantage, par le patriarche Alexis, de concert avec son clergé. Il ne paraît pas que Romain-Argyre se soit inquiété davantage, pendant les cinq ans que dura son règne.

Il s'en fallait bien que les prélats d'Occident, sur des siéges beaucoup moins éminens que celui de Constantinople, marquassent une crainte aussi lâche de déplaire aux puissances du siècle. La reine voulant faire couronner en France son fils Robert, au préjudice de Henri son aîné, Fulbert de Chartres, qui devait tout son crédit à ses lumières et à ses vertus, crut ne devoir point se taire sur une injustice dont les suites pouvaient être si pernicieuses. Il s'inquiéta peu de la colère de la reine; appuya fortement le roi, plus équitable qu'elle envers son fils aîné, et méprisa les clameurs de quelques prélats de cour, moins attachés à l'autorité du monarque, qu'à la faction qui s'efforçait de l'usurper. Le sentiment de Fulbert et les désirs du roi prévalurent enfin : le jour de la Pentecôte, 14 Mai de l'an 1027, Henri fut couronné à Reims. Mais tandis que l'adulation faisait accourir au sacre les prélats intrigans qui s'y étaient montrés les plus contraires, celui de Chartres, content de l'avoir procuré, refusa modestement d'y paraître.

Il mourut deux années après, dans un âge peu avancé. Il avait néanmoins occupé le siége vingt ans; mais son mérite extraordinaire l'y avait fait élever, encore jeune, quoiqu'il ne fût recommandable, comme il le dit lui-même, ni par sa nais-

sance, ni par sa fortune, et qu'il fût étranger. On le croit romain. Après avoir étudié dès l'enfance sous d'excellens maîtres, il tint l'école de Chartres avec plus d'éclat encore, et devint chancelier de cette église. Il se rendit habile dans toutes les sciences, et jusque dans la médecine, qu'il exerça charitablement; mais il cessa de le faire dès qu'il fut évêque. Il avait une si haute idée de l'épiscopat, qu'il crut long-temps devoir céder à ceux, disait-il, qui en étaient plus dignes que lui, et qu'il tremblait toujours de n'y avoir pas été bien appelé. Quelquefois il tâchait de se rassurer lui-même, en se disant qu'il se trouvait élevé sans le secours d'aucun avantage humain, et comme le pauvre tiré de son fumier. Pour le rassurer pleinement, il lui fallut toute l'autorité de saint Odilon de Cluny, qu'il nommait l'archange des moines, et avec qui il était lié d'une étroite amitié : il céda aux représentations du saint abbé, en le priant de le diriger dans ses travaux, de le soutenir dans ses peines, et de partager avec lui un fardeau qu'il ne retenait que par ses conseils.

Il nous reste quelques sermons de Fulbert de Chartres, et plus de cent lettres, assez courtes pour la plupart, et néanmoins fort instructives. Nous apprenons par un de ses sermons sur la nativité de la sainte Vierge, qu'il en avait institué la fête dans son diocèse. Ses lettres annoncent un sens droit, des idées saines, une force d'ame supérieure aux préjugés de son siècle comme à tout respect humain. Le roi Robert lui ayant demandé son avis, au sujet de Francon proposé pour l'evêché de Paris, il répondit qu'il approuvait son élection, si aux mœurs et à la doctrine, il joignait la facilité de prêcher; à quoi, dit il, les évêques ne sont pas moins obligés qu'à la sollicitude et à l'activité de l'administration. En écrivant à Francon même, dont l'église eut beaucoup à souffrir de la part des seigneurs, il le prévint contre la coutume abusive de la défendre par les armes, de

peur, ajouta-t-il, que si vous employez un glaive étranger aux évêques, vous ne fassiez mépriser celui qui leur est propre. Après la mort d'un dignitaire de l'église de Chartres, Robert de Senlis demanda cette place pour lui, ou pour Gui son frère. Fulbert répondit qu'elle ne convenait, ni à Robert parce qu'il était évêque, ni à Gui parce qu'il était trop jeune; et sans craindre le ressentiment ni les menaces de ce violent évêque, il conféra la dignité à un prêtre sans protection, mais vertueux et savant.

Dans une lettre dogmatique (1), où il entreprend d'expliquer les principaux articles de la religion, il dit que l'eucharistie n'est pas le symbole d'un vain mystère, mais le vrai corps du Seigneur, produit par l'opération de l'Esprit-Saint. Et peut-on douter, ajoute-t-il, que celui qui a tout fait de rien, change par la même puissance la matière terrestre en la substance de Jesus-Christ? Les lettres de Fulbert nous apprennent encore (2), que c'était l'usage en plusieurs églises, qu'en ordonnant un prêtre, l'évêque lui donnât une hostie consacrée, pour la consommer peu à peu pendant l'espace de quarante jours, en prenant chaque jour une petite partie de ce divin aliment. On trouve la même observance dans un pontifical très-ancien de l'église de Soissons. Fulbert, en expliquant cette cérémonie, dit qu'elle ne représente pas seulement l'unité du sacrifice de l'évêque et du prêtre, mais les apparitions de Jesus-Christ à ses disciples pendant quarante jours depuis sa résurrection. Comme pour aider leur foi encore faible, dit-il, avant de les exposer aux dangers du siècle, il ne se contenta point de leur apparaître une seule fois, mais que pendant quarante jours il les fortifia par les apparitions fréquentes de la chair qui est le pain des anges; ainsi l'évêque qui tient la place de Jesus-Christ, avant d'envoyer les prêtres

(1) Ep. 1, p. 82. (2) Ep. 2.

aux fonctions de l'apostolat, les fait participer pendant quarante jours à la nourriture qui donne la vie et la vigueur à nos ames.

Quatre ans après le couronnement du roi Henri, le pieux roi Robert mourut à Melun le 20 Juillet de l'an 1031. Peu auparavant, le Seigneur acheva de le purifier en cette vie, par un chagrin bien sensible au cœur de ce bon père. Ses deux fils, Robert aussi-bien que Henri, se révoltèrent à l'occasion de la prédilection même de la reine pour le plus jeune d'entr'eux. Ce prince, plus équitable que sa mère, en blâmant son injuste aversion pour Henri, plaignit ce frère infortuné, et se mit tout entier dans ses intérêts. La reine s'en étant aperçue, les persécuta l'un et l'autre. Ils s'enfuirent de la cour, et prirent les armes pour leur défense. Ainsi le bon roi se vit engagé dans une guerre civile contre ses propres enfans; mais il l'eut bientôt terminée par la sage modération avec laquelle il se conduisit. Au retour de cette expédition, il passa tout le carême en pélerinage, faisant de riches offrandes à une multitude d'églises qu'il visita, et des aumônes innombrables à des troupes de pauvres qui bordaient par-tout son passage. C'est ainsi qu'il usa du peu de temps qui lui restait pour enrichir la couronne dont on a tout lieu de présumer qu'il jouit dans le ciel. L'auteur ancien qui a écrit la vie de ce prince (1), lui attribue des miracles, et témoigne qu'il l'invoquait comme un saint. Mais les larmes de ses sujets, et sur-tout des pauvres, qui le regardaient particulièrement comme leur père, sont un témoignage encore plus glorieux ou plus incontestable. Dès qu'il eut rendu l'esprit, tout le monde s'écria en se lamentant : Seigneur, pourquoi nous enlevez-vous un père si tendre? C'était l'ami du peuple, le flambeau de la justice, l'appui des gens de bien. Il est passé, ce beau règne où nous coulions pai-

(1) Helgaud. p. 4, ap. Duchêne.

siblement nos jours à l'abri des périls et de l'infortune !

Henri, déjà couronné, succéda sans obstacle au roi son père ; mais sa mère dénaturée ne tarda point à soulever contre lui quelques seigneurs séditieux. Henri, qu'elle avait toujours dépeint pour un prince indolent et mou, eut bientôt démenti ces imputations, par le courage et l'activité avec lesquels il étouffa ces troubles naissans. La reine, qui ne survécut qu'un an au roi son époux, fit heureusement cesser la crainte de les voir renaître. Le royaume, avec le fléau de la plus horrible famine dont on ait connaissance, n'aurait pu essuyer pendant le même temps celui de la guerre civile, sans encourir une ruine entière.

Un dérangement inoui de saisons, des pluies presque continuelles durant trois années consécutives, empêchèrent les grains et les autres productions de venir à maturité. On conçoit de quelle disette fut suivie cette intempérie : mais on aura peine à croire les forfaits et les atrocités que fit commettre une faim cruelle, ou plutôt une rage qui ravala des chrétiens, non-seulement au-dessous de l'homme, mais beaucoup au-dessous des bêtes les plus féroces. Après avoir épuisé les ressources que purent fournir les herbes des prairies et les racines des arbres, on déterra et l'on mangea les cadavres. On se nourrit ensuite de la chair des vivans que l'on massacrait. Les hommes allaient à la chasse les uns des autres. Ils s'attendaient et s'attaquaient sur les chemins, non pour se dépouiller, mais pour se dévorer. Ceux qui cherchaient quelque aliment dans les hôtelleries, y étaient égorgés pour servir de nourriture aux autres. Il paraît que la calamité fut sur-tout extrême dans l'ancien royaume de Bourgogne. Près de Mâcon, on prit un de ces aubergistes, qui avait fait périr et manger chez lui quarante-huit passans, dont on retrouva les têtes. Le comte Otton

le fit brûler vif. Mais cette sévérité n'empêcha point qu'un autre ne mît en vente de la chair humaine sur le marché de Tournus. Il fut aussi condamné au feu, et l'on se pressa d'enterrer les restes de son abominable boucherie : ce qui fut encore un frein impuissant pour la faim d'un misérable, qui remarqua l'endroit comme d'un trésor enfoui, alla déterrer ces mets affreux afin de s'en nourrir, et subit de même le supplice du feu (1). Mais tirons au plutôt le voile sur des horreurs si flétrissantes pour l'humanité, et que nous n'avons touchées en passant, qu'afin de donner le relief convenable à l'esprit de foi et de charité qui en réparèrent l'honneur avec avantage.

Les évêques et les abbés distribuèrent les biens de l'église avec une sainte profusion, et sans songer à s'en réserver ce qui était nécessaire pour se mettre eux-mêmes à l'abri de la calamité (2). Ils donnèrent, avec leur argent, les blés et les vins de leur provision, dépouillèrent les autels, vendirent les vases sacrés, se servirent du crédit qu'ils avaient sur l'esprit des princes, sollicitèrent même les rois étrangers, pour fournir par tous les moyens imaginables à la subsistance des malheureux. Saint Odilon en particulier réduisit à l'indigence son monastère de Cluny, l'un des plus riches du monde chrétien. Après quoi, il se vit obligé par la disette extrême qu'il eut à souffrir avec ses inférieurs pendant deux années entières, à implorer l'assistance du roi Garcias de Navarre (3). La famine causa une si grande mortalité, que les vivans ne suffirent plus à enterrer les morts. Leurs corps restaient dans les rues et sur les chemins, aux mêmes endroits où ils étaient tombés de défaillance : ce qui occasionna un troisième fléau aussi funeste et plus effrayant que les deux premiers. Les loups, accoutumés à faire leur pâture des cadavres, prirent goût à la

(1) Glab. Chron. Hug. Flav.
(2) Chron. Vird. ad an. 103.
(3) Spicil. t. II, p. 388.

chair humaine, et attaquèrent indistinctement les vivans et les morts, presque également incapables de se défendre. Enfin, la nation touchait à sa ruine, quand le Seigneur, qui par le spectacle des plus horribles barbaries voulait détruire en elle ce qu'elle avait encore de barbare, fit tout à coup succéder à la misère excessive une abondance prodigieuse.

Après trois ans de stérilité, la récolte de la seule année 1033 surpassa celles de trois années communes. Les peuples reçurent ce bienfait du ciel avec d'autant plus de reconnaissance, que le contraste était plus sensible. Les évêques et tous les gens de bien profitèrent de ces dispositions pour remédier aux désordres passés, et sur-tout pour arrêter, avec les guerres des seigneurs particuliers, l'habitude invétérée du brigandage, les pillages continuels, la profanation des lieux saints, toutes les violences et tous les sacriléges qui en étaient la suite. Cette grande entreprise fut nommée la paix de Dieu (1). Pour l'établir, on tint des conciles dans la plupart des provinces, qui en reçurent l'exemple de celles d'Aquitaine, d'Arles et de Lyon. Afin d'appaiser avant toute chose la colère de Dieu, on ajouta pour toujours le jeûne ou abstinence du samedi à celui du vendredi, qui devait néanmoins se faire d'une manière plus rigoureuse. Pour établir inviolablement la paix entre les particuliers, on statua que les usurpations du bien d'autrui seraient punies exactement selon les lois; que désormais les hommes libres, ainsi que les esclaves, marcheraient sans armes; que personne ne répéterait par la force ce qu'on lui aurait pris, et ne vengerait ni son sang, ni celui de ses proches; que les églises seraient des asiles inviolables pour tout le monde, à l'exception de ceux qui auraient violé la paix, et qu'on pourrait sans scrupule arracher de l'autel.

---

(1) Glab. Rod. l. 4, c. 5.

Il se trouva néanmoins, parmi les prélats, un de ces réformateurs qui voient des abus dans les meilleures institutions. Gérard, évêque d'Arras et de Cambrai, refusa de publier dans son diocèse le décret des conciles, sous prétexte qu'il donnait atteinte aux droits des souverains, à qui seuls il appartenait, disait-il, d'ordonner de la paix ainsi que de la guerre, et de réprimer la violence de leurs sujets. Il ajoutait, qu'en obligeant tout le monde, comme il avait été résolu, à jurer l'observance du décret, il arriverait de là qu'une infinité de personnes se rendraient coupables de parjure. Les autres évêques répondirent qu'on ne ferait jamais aucune sorte de bien, si l'on était arrêté par la crainte des abus; et quant aux droits de la royauté, que c'était Gérard lui-même qui leur donnait atteinte, en voulant diviser le sacerdoce et l'empire, tandis que les deux puissances agissaient de concert, pour empêcher des désordres également contraires à l'une et à l'autre. Bien loin de se rendre à l'avis de ses confrères, Gérard fit paraître un écrit pour le combattre, et ne paraissait pas d'humeur à changer de sentiment. Mais le cri des peuples le traduisit de toute part comme l'ennemi du bien public; ses propres diocésains se soulevèrent contre lui à Douai. Il craignit de devenir la victime de sa singularité; ses amis, et surtout Léduin, abbé de Saint-Vât d'Arras, lui firent sentir tout l'odieux du personnage qu'il s'opiniâtrait à soutenir. Enfin il se détermina à publier dans son diocèse les statuts des conciles (1).

Aux conciles de Bourges et de Limoges, tenus dans les mêmes circonstances, on décida la question si fameuse et si peu fondée de l'apostolat de saint Martial (2). Depuis plusieurs années, elle était agitée vivement, et toute la France, les rois à la tête, y prenaient le plus vif intérêt. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les Limousins,

(1) Bald. in Chron. Camer. ad an. 1034. (2) T. IX, Conc.

et sur-tout les moines de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, rejetèrent d'abord, comme une chose contraire à leur usage, le titre que tout le reste du royaume voulait absolument donner à leur patron. Tous l'admirent enfin, d'après le concile de Bourges de l'an 1031, et le confirmèrent la même année dans leur propre concile. On partit pour cela d'une vie de saint Martial, donnée sous le nom d'Aurélien son disciple, et dans laquelle on lit qu'il était des soixante-douze, qu'il avait été baptisé par saint Pierre, fait évêque par Jesus-Christ même le jour de l'ascension, et par lui envoyé dans les Gaules, après avoir reçu le Saint-Esprit, avec les apôtres, le jour de la Pentecôte : ouvrage inconnu avant le dixième siècle, et aujourd'hui reconnu généralement pour apocryphe. Telles étaient, à l'époque la plus décriée de l'âge d'ignorance, les erreurs et les méprises des évêques et des conciles : elles ne concernaient que des discussions de critique et de chronologie, des faits purement historiques, indifférens au dogme, à la saine morale et à toutes les vérités de la religion.

On voulut cependant appuyer l'apostolat de saint Martial sur des traditions anciennes, et sur des témoignages tirés des églises les plus éloignées, tels que celui d'un saint moine du mont Sinaï, nommé Siméon. Pour ce qui est de ces traditions, on se contenta d'allégations générales, sans spécifier aucun temps précis. Quant au témoignage du moine Siméon, à qui l'on faisait dire que les Orientaux reconnaissaient unanimement saint Martial pour apôtre, ou pour l'un des soixante-douze disciples, il ne peut servir qu'à montrer le respect dont on était prévenu en France pour ce vertueux étranger. Il était né à Syracuse en Sicile, de parens illustres parmi les Grecs, et qui le firent élever très-chrétiennement (1). Son père le conduisit, dès l'âge de sept ans, à Constantinople, où il lui

(1) Boll. t. XIX, p. 81.

donna les plus habiles maîtres. Lorsque Siméon fut sorti de l'enfance, il eut la dévotion de visiter la Terre sainte, et s'attacha à un solitaire qui s'était renfermé dans une tour sur le bord du Jourdain. Ayant appris ensuite par la lecture de la vie des pères, qu'avant de mener la vie érémitique, il fallait pratiquer l'obéissance dans une communauté, il se rendit à Bethléem, se fit moine du monastère de Sainte-Marie, et au bout de deux ans, alla au monastère du mont Sinaï. De là il se retira, avec la permission de son abbé, dans une grotte, au bord de la mer Rouge. Mais ses éminentes vertus attirant vers lui beaucoup de voyageurs qui naviguaient sur cette mer, il alla rechercher l'obscurité et le recueillement, dans la communauté qu'il n'avait quittée que pour les trouver plus facilement dans la vie érémitique.

Cependant son supérieur l'obligea de partir pour les Gaules, afin de recueillir en Normandie les libéralités que le duc Richard II, extrêmement charitable envers les pélerins du Levant, faisait annuellement aux moines du mont Sinaï. Ce qui le fit choisir pour ce voyage, qu'il n'entreprenait qu'avec une grande répugnance, c'est qu'à toutes ses vertus il joignait un esprit très-cultivé et beaucoup de connaissances, en particulier celles des langues, sachant le syriaque, l'arabe, l'égyptien, le grec et le latin.

Après beaucoup de périls et de contre-temps fâcheux essuyés en route, sur laquelle néanmoins il rencontra le bienheureux Richard de Saint-Vannes accompagné de sept cents pélerins défrayés par le duc de Normandie, il arriva enfin dans cette province. Il ne fut pas plus heureux à son terme que dans le cours de son voyage. Le duc venait de mourir, et Siméon ne put recouvrer les aumônes destinées à son monastère. Il fut toutefois accueilli très-favorablement par un seigneur nommé Gosselin, qui par son conseil bâtit une maison religieuse près de la ville, sur la montagne qui

qui prit à cette occasion le nom de Sainte-Catherine, parce que Siméon y laissa des reliques de cette illustre martyre, qu'il avait apportées du mont Sinaï où elle reposait. Il y a tout lieu de croire que telle fut la première époque de la célébrité de cette sainte en France.

Cependant Siméon repartit pour l'Orient, avec Poppon, archevêque de Trèves, qui, à l'exemple de tant d'autres Européens du rang le plus illustre, eut la dévotion de faire le pélerinage de Jérusalem. Mais ce prélat conçut tant d'estime et d'affection pour son saint compagnon de voyage, qu'il ne put se résoudre à s'en séparer, et le détermina à revenir avec lui. A leur arrivée, croyant beaucoup faire pour son diocèse, en y fixant un si saint homme dans quelque genre de vie que ce pût être, il lui offrit tel lieu qu'il lui plairait, pour suivre l'esprit de sa vocation et l'attrait particulier qu'il avait pour la solitude. Siméon choisit une espèce de loge dans une tour, près une porte de la ville, et l'archevêque l'y consacra reclus en présence de son clergé. Pendant sept ans que le saint vécut encore, il se rendit si vénérable par sa vie tout angélique, et opéra des prodiges si divins après sa mort, que Poppon écrivit à Rome pour le faire mettre solennellement au nombre des saints. La supplique était conçue en ces termes : Il vient de mourir chez nous un homme, que sa vie très-sainte et ses miracles nous font croire déjà placé parmi les bienheureux. C'est pourquoi notre clergé et notre peuple nous ont priés instamment de vous envoyer le détail de ses œuvres et de ses miracles, afin que, si vous le jugez à propos, vous nous donniez votre décret apostolique, pour permettre d'écrire son nom entre ceux des saints, et lui rendre les autres honneurs dus à la sainteté.

Le pape Jean XIX était mort dès le mois de Mai de l'an 1033; et dans le cours de la même année, les brigues et les largesses d'Alberic, comte

de Tusculum, avaient porté sur le saint siége, sous le nom de Benoît IX, un enfant d'environ douze ans, fils de ce comte, et neveu des papes Benoît VIII et Jean XIX. Ce pontife, aussi méprisable par sa légèreté et ses mœurs que par son entrée au pontificat, ne se pressa point de prendre en considération des objets aussi éloignés de ses idées que les vertus et la canonisation d'un saint (1). Ce ne fut qu'au mois de Novembre 1042, qu'on fit enfin solennellement celle de saint Siméon, après que le pape eut envoyé, avec son décret, un légat sur les lieux. C'est le second exemple bien certain d'une canonisation demandée au saint siége. Dans les âges précédens, chaque évêque, après avoir examiné les vertus et les miracles des personnes mortes dans son diocèse en odeur de sainteté, permettait de leur rendre un culte religieux. Mais les peuples prévenant quelquefois le jugement épiscopal, on craignit que cet empressement ne dégénérât en superstition : et vers la fin du dixième siècle, on réserva au siége apostolique le droit de prononcer sur un objet de cette importance. Après la canonisation de saint Siméon, l'archevêque de Trèves fonda, à l'endroit de sa retraite et de sa sépulture, une église collégiale qui subsiste encore.

Benoît IX avait eu auparavant bien des embarras causés par le scandale de sa conduite. Le mépris et l'indignation publique allèrent si loin, que, l'an 1038, les Romains le chassèrent de son siége. Il y fut rétabli la même année par l'empereur Conrad, qui avait passé en Italie pour dissiper les troubles qui la désolaient de toute part. S'étant avancé jusqu'au Mont-Cassin, il ne put retenir ses larmes au récit que lui firent les moines des maux que Pandolfe, prince de Capoue, leur faisait depuis douze ans. Il tenait prisonnier leur abbé Théobalde, s'était emparé de tous leurs biens, qu'il faisait

(1) Glab. IV, c. 5, et V, c. 5.

administrer par ses valets, et avait réduit cet opulent monastère à une telle disette, que le jour de l'Assomption, on y manqua de vin pour le service de l'autel. Le religieux empereur n'épargna rien pour mettre désormais à couvert de ces vexations une communauté si respectable, où l'on comptait jusqu'à douze saints depuis le commencement de cet onzième siècle. Conrad reprit ensuite la route d'Allemagne, et mourut subitement à Utrecht le 4 Juin 1039, après avoir régné près de quinze ans comme roi de Germanie, et un peu plus de douze avec le titre d'empereur, qu'il reçut, ainsi que la couronne impériale, du pape Jean XIX, le jour de Pâque 26 Mars de l'an 1027. Les lois et les ordonnances qu'il fit dans l'empire, l'ont fait regarder comme l'auteur du droit écrit touchant la féodalité. C'est encore ce prince qui donna lieu à l'établissement du royaume de Naples, en permettant aux Normands de se fixer dans la Pouille. Son fils Henri III, surnommé le Noir, et couronné roi un an avant la mort de son père, fut son successeur.

Après le trépas de l'empereur Conrad, le pape Benoît se rendant plus odieux que jamais par ses débordemens et ses violences, fut chassé de nouveau, vers le commencement de l'année 1044. On mit à sa place Jean, évêque de Sabine, qui prit le nom de Silvestre III, et qui ne tint le siége qu'environ trois mois, après lesquels Benoît trouva le moyen de s'y rétablir par le secours de ses parens. Mais continuant à mener une vie scandaleuse, et se voyant méprisé du clergé et du peuple, il se résolut à quitter une dignité, où l'idée qu'on en conservait toujours, ne lui permettait pas de s'abandonner assez librement à ses vices. Pour faciliter cette cession, on lui donna une somme d'argent, et l'on mit à sa place l'archiprêtre Jean Gratien, sous le nom de Grégoire VI. Quelque temps après, l'inconstant Benoît le chassa, comme il avait fait Silvestre, et remonta pour la seconde

fois sur le siége apostolique. Ainsi Rome comptait trois pontifes à la fois, quand Henri le Noir vint remédier à ces désordres, l'an 1046.

Vers les fêtes de Noël, il fit tenir un concile à Sutri près de Rome, où beaucoup d'auteurs disent qu'on les déposa tous trois comme simoniaques. D'autres prétendent avec plus de raison, que Grégoire céda volontairement pour le bien de la paix, parce qu'on avait pu sans simonie délivrer l'église, à prix d'argent, d'un fléau tel que la faction de Benoît. Il paraîtrait d'ailleurs bien hardi d'imprimer une flétrissure aussi honteuse à un homme que Glabert, auteur contemporain, dit très-pieux, d'une sainteté reconnue, et d'une réputation qui répara tout le scandale qu'avait donné son prédécesseur. Ce qu'il y a de certain, c'est que Grégoire se dépouilla des ornemens pontificaux, et renonça à la papauté qu'il avait possédée environ vingt mois. Le saint siége étant ainsi déclaré vacant, du consentement commun tant des Romains que des Allemands qui accompagnaient le roi Henri, on élut Suidger, évêque de Bamberg et Saxon de naissance. Le nouveau pape prit le nom de Clément II, fut sacré le jour de Noël, et le même jour il donna la couronne impériale au roi Henri et à la reine Agnès. Clément qui avait été choisi, quoiqu'étranger, comme plus digne du pontificat qu'aucun des Romains naturels, se mit aussitôt en devoir de justifier par les œuvres la bonne opinion qu'on avait de lui, spécialement par son zèle contre la simonie, abus le plus criant de ce temps-là. Mais il ne tint le saint siége que neuf mois et demi. Il mourut le 9 d'Octobre 1047, non en Allemagne, comme l'ont cru quelques historiens, trompés par le voyage qu'il y fit pendant le court espace de son pontificat; mais, suivant l'exact Muratori, à l'abbaye de Saint-Thomas d'Aposèle en Italie, près de Pesaro. Alors Benoît IX se porta de nouveau pour pape, et se maintint sur le siége, jusqu'à ce qu'au mois de Juillet de l'année suivante, touché d'un

mouvement soudain de repentir, il fit appeler l'abbé de la Grotte-ferrée près de Tusculum, et par les conseils de ce saint, nommé Barthélemi et doué d'un talent éminent pour la conversion des pécheurs, conçut qu'il ne devait plus penser qu'à faire pénitence. Alors il renonça pour toujours à sa dignité.

Dans les commencemens de cette année 1048, mourut saint Poppon, abbé de Stavelo dans le diocèse de Liége (1). Il était né en Flandre, et avait d'abord suivi la profession des armes : mais il fut prévenu de bonne heure des bénédictions d'en haut, et témoigna toujours un détachement admirable des objets les plus engageans de la terre. Comme ses belles qualités le rendaient fort cher à Baudouin le Barbu, comte de Flandre, et qu'il savait en même temps se faire aimer de tous les seigneurs, l'un des principaux d'entr'eux lui offrit sa fille en mariage. Poppon fit le sacrifice de cet établissement flatteur, pour aller embrasser la vie monastique à l'abbaye de Saint-Thierri près de Reims. Le bienheureux Richard de Saint-Vannes l'y ayant vu, le prit tellement en affection, qu'il l'attira auprès de lui à Verdun, avec le consentement de son abbé. Poppon y fit venir ensuite sa mère Adélouëve, qui étant veuve depuis longtemps, se fit recluse, et parvint à une sainteté qu'on honore d'un culte public. Le comte de Flandre ayant soumis à l'abbé de Saint-Vannes le monastère de Saint-Vât d'Arras, Poppon en fut fait prévôt, sous le règne de saint Henri. Il alla trouver l'empereur pour les intérêts de cette maison, et lui inspira les mêmes sentimens qu'à toutes les personnes avec qui il avait des rapports. Il eut assez de pouvoir sur son esprit, pour faire abolir l'usage barbare de donner en spectacle certains malfaiteurs, exposés, nus et frottés de miel, à des ours. Quelque temps après, cet empereur lui donna

(1) Boll. t. II, p. 638. Sæc. VI Bened. p. 569.

l'abbaye de Stavelo, puis celle de Saint-Maximin de Trèves, où les moines qu'il voulait ramener à l'exacte régularité lui donnèrent du poison, mais sans effet. L'empereur Conrad lui voulut donner l'évêché de Strasbourg. Poppon, pour s'en défendre, alla jusqu'à s'attribuer quelques défauts qui excluaient de l'épiscopat selon les canons. Et comme par la suite l'empereur lui reprochait cet artifice : Ah, prince, répondit-il, que ne puis-je vous faire pareillement connaître combien je suis indigne de la charge d'abbé ! Conrad redoublant d'estime, prit le parti de lui soumettre toutes les abbayes qui vaqueraient dans ses états : ce qui donna lieu à Poppon de rétablir la régularité jusque dans quatorze monastères.

Dans le même temps, saint Gonthier faisait l'honneur de la vie érémitique (1). Né en Thuringe de la plus illustre noblesse, parent de saint Etienne, roi de Hongrie, pourvu de biens et de dignités convenables à sa naissance, il ne sut pas d'abord se préserver de tant d'écueils. Mais touché ensuite du repentir des péchés de sa jeunesse, il donna ses riches possessions au monastère d'Hersfeld, du consentement de ses héritiers, et se mit sous la direction de saint Godehard qui en était alors abbé, et qui fut par la suite évêque d'Hildesheim. Il fit profession au monastère d'Altaha, soumis au même supérieur, et avec sa permission, il se retira quelque temps après dans un désert des forêts de Bohême. Comme il avait emmené avec lui quelques-uns des moines ses confrères, ils bâtirent plusieurs hermitages ou cellules qui formèrent une espèce de monastère. Au commencement de sa conversion, il avait éprouvé des peines extrêmes dans la pratique de la pauvreté et du travail ; dans sa dernière retraite, où il demeura trente-sept ans, lui et ses compagnons firent leurs délices des privations et des austérités ; ils n'usèrent que de la nourriture la

(1) Ibid. pag. 475.

plus insipide, et d'eau seulement pour boisson, encore ne prenaient-ils l'une et l'autre que par mesure. Le saint roi de Hongrie son parent l'ayant engagé, non sans beaucoup de peine, à le venir voir, le fit manger à sa table; mais il ne put jamais l'engager à manger de la viande.

Gonthier survécut sept ans à ce saint roi, qui mourut le jour de l'Assomption, l'an 1038 (1). Cette mort plongea la Hongrie dans une désolation d'autant plus accablante, que son fils Emeric, le seul qui restât de plusieurs enfans qu'il avait perdus en bas âge, était mort quelque temps avant son père. Il est compté, comme lui, au nombre des saints (2): ame pure et conduite extraordinairement par l'esprit de Dieu, qui avait sur elle des vues toutes particulières. Le roi Etienne, suivant les règles ordinaires de la prudence, avait voulu en le mariant assurer la succession de la couronne et le bonheur des peuples. Emeric, qui avait promis secrètement à Dieu de garder la virginité, se défendit d'abord, puis céda aux instances de son père; mais il persuada à son épouse de garder ensemble la continence, comme elle en rendit témoignage après la mort du prince, qui suivit de près son mariage.

Après celle du roi, Pierre, fils de sa sœur, fut élevé sur le trône; mais comme il était de race allemande, et qu'il parut accorder sa principale faveur à ceux de cette nation, les Hongrois élurent Aba, beau-frère du roi Etienne, et Pierre fut réduit à s'enfuir en Allemagne auprès de l'empereur Henri le Noir. Aba prodigua le sang; il immola pendant le carême les membres les plus considérables du conseil, et vint ensuite pour célébrer la Pâque à Chonad. Cette ville avait alors un évêque digne des plus beaux siècles de l'église. Gérard, Vénitien, et dès l'enfance engagé dans la vie monastique, avait une réputation si bien établie de vertu et de doctrine, qu'en passant par la Hongrie pour

(1) Sur. ad 20 Aug. (2) Ibid. 4 Nov.

aller en pélerinage à Jérusalem, il avait été retenu par le saint roi Etienne, qui même lui avait donné des gardes, de peur qu'il ne s'échappât. Gérard se retira au monastère de Béel, que le roi avait bâti, à la prière de saint Gonthier. Il en fut tiré pour être placé sur le siége de Chonad, quand Etienne établit des évêchés dans les principales villes de son royaume. Il unit la vie solitaire à l'épiscopat, et montra tant d'éloignement du siècle, qu'il refusait de loger dans les villes mêmes où il allait prêcher. Il faisait dresser une cabane au coin d'un bois, ou dans quelque réduit écarté, pour y passer la nuit en solitaire, après avoir fait tout le jour les fonctions d'apôtre.

Un prélat si détaché des choses de la terre, était bien supérieur aux espérances et aux craintes humaines. C'était alors l'usage que les rois portassent la couronne à toutes les grandes fêtes, et que l'évêque du lieu la leur imposât. Les seigneurs et les prélats invitèrent Gérard à venir faire cette cérémonie. Gérard le refusa courageusement. Les autres évêques la firent, et le roi s'achemina aussitôt vers l'église, la couronne en tête, suivi d'une grande multitude de seigneurs, d'ecclésiastiques et de peuple. Le saint évêque, sans s'étonner de l'appareil, monta à la tribune, se fit suivre par un interprète, parce qu'il ne savait pas le hongrois, et de là parla au roi en ces termes : Le carême est institué pour procurer le pardon aux pécheurs contrits, et vous l'avez profané par l'effusion du sang de mes ouailles, par le meurtre de mes plus chers enfans. Oui, vous avez réduit pour moi le doux nom de père à un titre sans objet. Entendez donc d'un homme prêt à mourir pour Jesus-Christ, au lieu des paroles de paix dont vous vous êtes rendu indigne, entendez ce que le Tout-puissant ordonne de votre sort. La troisième année de votre règne, le glaive vengeur s'élevera contre vous ; vous perdrez avec la vie, la couronne qui est le fruit de vos crimes. Ceux des courtisans qui entendaient

la langue latine dans laquelle s'énonçait l'évêque, faisaient signe à l'interprète de dissimuler; mais l'intrépide pasteur le voyant trembler : Crains Dieu seul, lui dit-il, et rends toutes les paroles de son ministre. L'interprète obéit ponctuellement, et l'événement montra que l'évêque avait l'esprit de prophétie. Il prédit sa propre mort, qui n'arriva qu'après celle d'Aba, et que l'église honore comme celle d'un martyr (1).

Cependant Henri le Noir rétablit sur le trône de Hongrie le roi Pierre, qui prit Aba et lui fit trancher la tête. Mais les Hongrois, toujours mécontens de ce prince, rappelèrent quelques seigneurs fugitifs, au nombre desquels était André, parent de saint Etienne. Etendant aussitôt la haine du nom allemand au nom chrétien en général, ils massacrèrent tous les Latins qu'ils purent surprendre, chassèrent tous les autres fidèles, tant clercs que laïques, et brûlèrent une infinité d'églises. Ils prirent saint Gérard à Pest, le renversèrent brutalement avec le char où il était, et l'assommèrent à coups redoublés, tandis qu'il disait à voix haute : Seigneur, ne leur imputez pas ce péché, ils ne savent ce qu'ils font. Comme il respirait encore, ils l'achevèrent d'un coup de lance. Le roi Pierre eut les yeux crevés, et mourut de douleur peu de jours après. Le duc André fut ensuite placé sur le trône, mais il s'en fallait bien qu'il approuvât les fureurs exercées contre la vraie religion, qu'il professait sincèrement. Il fit venir à Albe-Royale, cette même année 1047, trois évêques qui restaient du massacre des fidèles, se fit imposer la couronne qui avait servi à saint Etienne, et que tous ses successeurs se firent le même honneur de porter, puis défendit les observances du paganisme à tous les Hongrois, sous peine de la vie. Depuis le règne de ce prince, la Hongrie demeura chrétienne.

---

(1) Act. Bened. c. 6.

Le feu de la discorde ne causa guère moins de désordres en Pologne, que la fureur idolâtre en Hongrie. Depuis l'an 1034 que mourut le roi Micislas, son fils Casimir étant trop jeune pour gouverner, et la reine Rixa s'étant rendue généralement odieuse, il y eut sept ans d'anarchie. Chaque seigneur ne pensant qu'à son intérêt propre, et s'embarrassant encore moins de la religion que du bien de l'état, elle tomba dans un tel mépris, que les évêques étaient réduits à se cacher, et qu'on pillait à l'envi les églises. Brétislas, duc de Bohême et grand ennemi des Polonais, pénétra, quoique chrétien, dans le cœur du pays, en prit les meilleures villes, et Gnesne même qui en était la capitale. Il dépouilla la grande église, qui était extrêmement riche, et enleva entr'autres choses un crucifix d'or du poids de trois cents livres, avec trois tables d'or tout émaillées des pierreries les plus précieuses. Les évêques de Pologne en portèrent leur plainte à Rome; mais c'était Benoît IX qui occupait alors le saint siége. Les cardinaux, qui avaient sa confiance, firent de belles promesses aux Polonais malheureux, et trouvèrent dans les présens des Bohémiens, de bonnes raisons d'absoudre les coupables (1).

Ennuyés enfin de cette funeste anarchie, les Polonais résolurent de mettre sur le trône le fils de leur dernier roi; mais depuis le long temps qu'il avait pris la fuite, ainsi que sa mère, ils ignoraient ce qu'il était devenu. Ils députèrent pour s'en informer, vers cette princesse qu'on savait réfugiée en Allemagne. Elle apprit aux députés, que Casimir avait passé en France, et s'était fait moine à Cluny. S'y étant rendus, et ayant obtenu de l'abbé Odilon la permission de parler au prince : Nous venons, lui dirent-ils, de la part des grands et de toute la noblesse de Pologne, vous conjurer de regarder en pitié ce déplorable royaume, et de

(1) Dubrav. l. VII, p. 52.

venir mettre fin à l'excès de ses maux. Casimir répondit qu'il n'était plus à lui-même, qu'il dépendait tellement de son abbé, comme ils venaient de le voir, qu'il n'avait pu leur parler sans sa permission. Ils s'adressèrent aussitôt à saint Odilon qui leur dit de son côté, que leur demande passait de beaucoup son pouvoir, qu'il n'y avait que le pape seul qui pût faire ce qu'ils demandaient pour un moine déjà profès, et même revêtu du diaconat (1).

Les députés allèrent jusqu'à Rome, firent à Benoît IX une peinture touchante des calamités de la Pologne, et du besoin qu'elle avait de Casimir, pour la conservation tant de la religion que du royaume. Le cas était singulier, et la dispense encore sans exemple. Le pape, après avoir bien consulté, disent les historiens de Pologne venus long-temps après, et seuls garans d'un fait si étrange (2), le pape souscrivit à cette requête. Il ne fut pas seulement permis au moine Casimir de retourner au siècle, mais encore de se marier, à charge pour tout noble polonais de payer chaque année au saint siége un denier de redevance. Casimir retourna effectivement dans sa patrie, y fut reconnu roi, puis épousa Marie, sœur du prince des Russes, dont il eut plusieurs enfans. Il conserva beaucoup d'estime et d'affection pour l'ordre de Cluny, qu'il établit en Pologne.

Les vertus qui attiraient de si loin ces prosélytes augustes à la vie religieuse, ne se concentraient pas dans les bornes du cloître. Odilon de Cluny et Richard de Saint-Vannes, religieux l'un et l'autre, furent les instrumens principaux dont Dieu se servit pour rappeler les peuples nombreux de l'empire français à cette douceur de mœurs qui n'est pas moins favorable à la société que glorieuse à l'évangile, et qui est devenue l'objet de l'émulation générale des autres nations. La digue opposée quel-

(1) Longin. Annal. Pol. ad an. 1044. (2) Longin. ubi supr.

ques années auparavant aux violences et aux barbaries, par l'établissement de la paix de Dieu, avait été élevée trop précipitamment, pour avoir une force capable de résister au torrent de la longue habitude. On craignit de ne plus rien obtenir en exigeant trop, et l'on réduisit cette paix au terme d'une trève, c'est-à-dire, qu'au lieu de soumettre aux peines ci-devant décernées toute infraction de la paix, on ne les infligea plus qu'à ceux qui la violaient à certains jours de la semaine et à certains temps de l'année. On restreignit la cessation des hostilités aux jours et aux temps où s'étaient opérés les mystères de notre salut. Ainsi, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, depuis le premier dimanche de l'avent jusqu'après l'octave de l'Epiphanie, depuis le premier dimanche de carême jusqu'après l'octave de Pâque, depuis le dimanche d'avant l'Ascension, jusqu'après l'octave de la Pentecôte, de même aux vigiles et aux jours de fête tant de la Vierge que des saints honorés solennellement, il demeura défendu, sous les peines les plus rigoureuses, d'attaquer son ennemi, soit pour lui faire injure, soit pour répéter à main armée ce qu'il aurait envahi (1).

Alors saint Odilon et le bienheureux Richard employèrent tout l'ascendant de leur sainteté et de leur génie, à faire refleurir les vertus sociales avec les vertus chrétiennes. Les troubles occasionnés en Normandie par la minorité du duc Guillaume, surnommé dans la suite le Conquérant, y firent rejeter la trève. Richard y alla prêcher, et n'eut d'abord que peu de succès; mais Dieu parut le venger de cette indocilité. Toute la province fut affligée d'une maladie pestilentielle, qu'on nomma le mal des ardens (2), et ceux qui en étaient atteints, croyaient n'en pouvoir trouver le remède qu'auprès du saint orateur qu'ils avaient méprisé.

(1) Tom. IX, Conc. p. 913. Glab. V, c. 1.

(2) Hug. Flav. pag. 187.

Il les recevait avec douceur, leur faisait jurer l'observation de la trève, puis leur donnait à boire d'un vin où l'on avait mis des reliques. Il guérit par-là un grand nombre de malades, non-seulement de la Normandie, mais de plusieurs autres provinces où la contagion s'était répandue. Le concours de ceux qui venaient chercher leur guérison était si continuel, qu'on tenait toujours un vase rempli de ce vin, afin qu'ils pussent en boire à quelque heure qu'ils arrivassent. Après la mort de Rambert, évêque de Verdun, l'empereur voulut donner cet évêché à l'abbé Richard, qui le refusa constamment. Il mourut quelques années après, dans un âge fort avancé, avec toute la réputation d'un saint. On cite quelques miracles qu'il avait opérés, même de son vivant.

Saint Odilon, de son côté, refusa l'archevêché de Lyon, envié dans le même temps par une foule d'ambitieux. Ni les alarmes de cette église convoitée par tant d'aspirans indignes, ni les instances des fidèles, ni les menaces du souverain pontife auquel il était si soumis en toute autre chose, ne purent jamais ébranler son humilité. On ne s'abstint de lui faire violence, que par les réflexions que sa constance donna lieu de faire sur l'utilité inappréciable dont il était à tout l'ordre monastique. La douceur de son caractère servait sur-tout à rendre son zèle efficace. Il n'était inexorable qu'à l'égard de ces pestes de communautés qui sèment la zizanie entre les frères, et qu'il chassait irrémissiblement. Pour les autres fautes, il se montrait toujours prêt à pardonner. Il avait coutume de dire, que s'il avait à être repris du souverain Juge, il aimait beaucoup mieux l'être pour trop de bonté que pour trop de rigueur. Il faisait néanmoins observer ponctuellement la règle; mais en la faisant aimer, et en usant plutôt de la bonté d'un père, ou même de la tendresse d'une mère, que de l'empire d'un abbé. Il parut formé par la grâce, pour rendre la vertu généralement aimable à tous les hommes qui

avaient quelque rapport avec lui. La simplicité qui lui était naturelle, la franchise de ses procédés, l'ingénuité de ses discours, son extrême complaisance qui dans les occasions se prêtait à l'enjouement et à tout ce qui ne blessait pas la décence, un extérieur plein de grâces et de noblesse quoiqu'avec une taille médiocre, des cheveux blancs, des yeux pleins de vie, une voix animée et insinuante, tous les autres traits dont le peint un de ses disciples, le rendaient également aimable et respectable aux hommes de toute condition. On voit par ses lettres et par leurs réponses, en quelle considération il était auprès des plus grands princes de son temps.

Nous avons de lui, outre ses épîtres, la vie de saint Mayeul son prédécesseur, celle de l'impératrice sainte Adélaïde, plusieurs sermons sur les mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, pour laquelle il avait une dévotion toute particulière. Il s'efforça sur-tout de lui plaire par l'amour de la pureté : il eut si constamment à cœur la conservation de cette vertu dans toute son intégrité, que jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans où il mourut, il fit voir toute la réserve et la pudeur timorée d'une jeune vierge ; en sorte qu'on l'appelait la vierge de cent ans. Il finit ses jours dans l'exercice de son zèle infatigable, au monastère de Souvigni qu'il visitait, le premier jour de l'année 1049, la cinquante-sixième de son gouvernement. Il ne voulut pas désigner son successeur, de peur que cette coutume observée depuis la fondation de l'ordre, n'y passât en loi. On élut après sa mort, Hugues, prieur de Cluny, âgé de vingt-cinq ans seulement, mais d'une vertu qui l'a fait compter à son tour au nombre des saints.

C'est à saint Odilon que l'on doit l'établissement de la dévotion qui se solennise pour tous les morts le lendemain de la fête de tous les saints. On croit qu'il y fut engagé par un saint hermite, qui vivait retiré dans une petite île sur les côtes de la

Sicile. Un pélerin français qui revenait de Jérusalem, fut jeté sur ce rocher par une tempête. L'hermite qu'il alla visiter, lui demanda s'il connaissait le monastère de Cluny et l'abbé Odilon. Assurément, répondit le pélerin, je les connais, et me fais gloire de les connaître; mais d'où les connaissez-vous vous-même, et pourquoi me faites-vous cette question? J'entends souvent, répliqua le solitaire, les malins esprits murmurer contre les personnes pieuses, qui par leurs prières et leurs aumônes délivrent les ames des peines qu'elles souffrent en l'autre vie; mais ils se plaignent principalement d'Odilon et de ses religieux. Quand donc vous serez arrivé en votre patrie, je vous prie, au nom de Dieu, d'exhorter ce saint abbé et ses moines à redoubler leurs bonnes œuvres pour ces pauvres ames (1). Le pélerin s'acquitta de sa commission. En conséquence, Odilon ordonna que dans tous les monastères de son institut, on fit tous les ans le lendemain de la Toussaints la commémoration de tous les fidèles trépassés, en disant dès la veille les vêpres des morts, le lendemain les matines, la messe solennelle, et en sonnant toutes les cloches. On conserve encore le décret qui en fut dressé à Cluny, tant pour ce monastère que pour tous ceux de sa dépendance. Une pratique si pieuse passa bientôt à d'autres églises, et devint après quelque temps l'observance universelle de tout le monde catholique.

Tandis que l'évangile et la simplicité de la foi adoucissaient de jour en jour les mœurs des Occidentaux, et les rendaient sensibles à l'intérêt même de leurs frères défunts, les Grecs se déchirant entr'eux jusques sur le trône, ne semblaient plus faire qu'un jeu des mœurs et de la piété, de l'état et de la religion. Romain-Argyre ne pensait qu'à jouir paisiblement de l'empire, dont l'adultère lui avait frayé la route, quand un nouvel adultère

---

(1) Vit. Odil. c. 13. Glab. l. v, c. 1.

aggravé par le parricide le lui enleva. L'impératrice Zoé, pour qui il avait abandonné une digne épouse, se prit de passion pour un Paphlagonien nommé Michel, changeur de profession et faux monnoyeur, mais très-bel homme et frère de l'eunuque Jean, tout-puissant auprès d'Argyre. Après s'être abandonnée secrètement à ce misérable, elle employa l'eunuque son frère, pour donner à l'empereur un poison lent, qui leur causa une longue maladie et le fit cruellement souffrir. Trouvant ensuite qu'il ne mourait point assez tôt, elle le fit étouffer dans le bain, un jour de jeudi-saint, onzième d'Avril 1034 (1).

La même nuit, comme on chantait la passion, on envoya dire au patriarche Alexis, de la part de l'empereur, de venir promptement au palais. On avait paré la chambre dorée : Zoé, assise sur le trône, présenta Michel au patriarche, en lui proposant de leur donner la bénédiction nuptiale. Le premier sentiment d'horreur tenait le patriarche dans quelque incertitude ; mais on leva toutes les difficultés, en lui donnant cinquante livres d'or, et autant à son clergé. Ainsi le mariage fut célébré, et Michel le Paphlagonien déclaré empereur. il tomba peu de temps après dans un état de démence qui avait l'air d'une possession du démon, et qu'on ne manqua point d'attribuer à la vengeance divine. Il survint une longue sécheresse, qui menaça d'une entière stérilité. Au lieu de chercher la fin de ces maux dans la réparation des forfaits qu'on en croyait la cause, ces hypocrites méprisables n'employèrent que le masque de la religion. Michel avait plusieurs frères, à qui l'eunuque Jean avait distribué les premières charges de la cour. On ordonna une procession, où chacun d'eux fit son personnage : Jean portait la sainte image d'Edesse, le grand-domestique portait la lettre de Jesus-Christ à Abgar, et le proto-

(1) Cedr. pag. 733.

vestiaire

vestiaire les langes sacrés. Le patriarche se mit sur la scène avec son clergé : mais au lieu de la pluie qu'on demandait, il vint une grêle qui brisa les toits, rompit les arbres, et ravit le peu d'espérances que laissait la sécheresse.

L'eunuque Jean, plus empereur que Michel, voulut encore être patriarche, et plusieurs métropolitains se prêtèrent à ses désirs. Les ressources avaient manqué au patriarche Alexis, pour faire observer la loi divine : il en retrouva pour ce qui l'intéressait personnellement. Il fit remettre aux prélats qui lui étaient contraires, un écrit conçu en ces termes : Puisque vous prétendez que mon entrée au pontificat n'a pas été canonique, il faut déposer en même temps les évêques que j'ai ordonnés pendant onze ans d'épiscopat ; alors je céderai le siége à qui voudra l'occuper. A cette déclaration, les prélats factieux, la plupart ordonnés par Alexis, tremblèrent pour eux-mêmes : ils n'osèrent pousser les choses plus loin, et Jean fut obligé de se désister de sa prétention.

Quelque temps après, l'empereur reçut des plaintes du clergé de Thessalonique, contre l'archevêque Théophane qui ne leur fournissait pas leurs rétributions annuelles. Michel, qui dans sa démence avait des momens lucides, l'exhorta d'abord avec sagesse et avec douceur à les satisfaire ; mais l'avide métropolitain refusa d'obéir. Michel dissimulant laissa couler quelque temps sans rien dire, puis lui envoya demander cent livres d'or à emprunter, jusqu'à ce qu'il eût recouvré quelques fonds qu'il attendait. L'archevêque protesta au nom de Dieu, qu'il n'en avait pas plus de trente livres. L'empereur qui avec raison tenait pour suspect ce serment d'un avare, fit ouvrir le trésor, où l'on trouva trois mille trois cents livres d'or au lieu de trente. Sur cette somme exorbitante pour un évêque, il fit donner au clergé tout ce qui lui était dû, et distribua le reste aux pauvres. Le prélat parjure fut chassé de

son siége, et son successeur chargé de payer une somme annuelle au prince (1).

La maladie de Michel n'attaquant plus seulement sa raison, mais le faisant trembler pour sa vie, il sentit de vifs remords de ses crimes, abdiqua l'empire l'an 1041, et se retira dans un monastère, où il mourut sous l'habit monastique le 10 Décembre de la même année. Zoé se trouvait affranchie par-là de l'eunuque, qui régnait véritablement sous le nom de l'empereur son frère. Cette femme, aussi ambitieuse que dissolue, aurait bien voulu retenir toute seule le pouvoir qu'elle recouvrait : mais alors les dispositions du peuple ne se trouvant pas conformes aux siennes, elle adopta pour son fils un neveu de Michel le Paphlagonien, appelé aussi Michel, et surnommé Calafate, du métier de son père Etienne qui avait été calfateur de navires. Quatre jours après la mort de son oncle, elle le fit proclamer empereur. Ne croyant pas encore son autorité assez bien établie sur la bassesse du ministre qu'elle se choisissait, elle lui fit promettre, sous les plus terribles sermens, que toute sa vie il la révérerait comme sa mère et sa maîtresse, et qu'il ne ferait qu'exécuter ses ordres.

Peu de mois après néanmoins, le nouvel empereur ayant donné sa confiance à Constantin son oncle, et craignant de périr comme ses prédécesseurs de la main de Zoé, la fit reléguer dans l'île du Prince. Il voulut ensuite justifier sa conduite en public : mais les citoyens furieux se mirent à crier à l'ingratitude et au parjure ; et au défaut de Zoé qu'ils n'avaient pas sous la main, ils proclamèrent impératrice sa sœur Théodora. Michel et Constantin se réfugièrent au monastère de Stude. Le peuple les en arracha, et leur fit crever les yeux ; après quoi, ils furent envoyés en exil. Zoé de retour à Constantinople voulut encore s'arroger

(1) Cedr. p. 740.

l'empire à elle seule ; mais le peuple l'obligea d'y tenir sa sœur associée. On vit alors pour la première fois l'empire soumis à deux femmes : ce qui ne dura pas deux mois, puisque Michel-Calafate fut déposé le 21 d'Avril, et Constantin-Monomaque reconnu le 11 Juin suivant. Les historiens qui attribuent trois mois de durée à ce règne de femmes, ont été induits en erreur par la méthode des Grecs, qui comptent comme mois pleins, celui où l'événement commence et celui où il finit. Cependant Zoé, par ses artifices et par ses largesses qui allaient jusqu'à la prodigalité, eut toujours beaucoup plus d'autorité que Théodora. Mais l'une et l'autre mêlant aux affaires les plus sérieuses les amusemens frivoles de leur sexe, toutes deux ensemble se trouvèrent incapables de gouverner. Elles prirent goût sur-tout à composer des parfums, et telle parut être sous leur règne la fonction capitale de la souveraineté. La fière et vicieuse Zoé, en vieillissant, donna dans toutes les petitesses d'une dévotion superstitieuse. Elle honorait particulièrement une image du Sauveur qu'elle avait ornée avec un soin puéril, la saluait d'un air familier, lui parlait à voix haute, comme à une personne vivante et ordinaire, et quelquefois versait devant elle des torrens de larmes, qui coulaient à sa volonté et faisaient crier à la sainteté par ses lâches adulateurs.

Enfin elle sentit elle-même la nécessité de faire un empereur. Elle avait eu pour amant Constantin surnommé Monomaque, qui fut exilé par Michel le Paphlagonien. Après avoir éloigné de la cour sa sœur Théodora, elle rappela Constantin d'exil. Agée de soixante trois ans, elle l'épousa le 11 Juin 1042, et le lendemain le fit couronner empereur par le patriarche. Il ne paraît pas que ces troisièmes noces aient fait la moindre difficulté auprès du complaisant Alexis et de ses Grecs si jaloux, quand il leur convenait, de la pureté de leur discipline. Le vingtième de Février de l'année sui-

vante, ce patriarche alla rendre compte au souverain Juge de dix-sept ans de pontificat passés comme on a vu. On trouva chez lui vingt-cinq centenaires, c'est-à-dire, deux mille cinq cents livres d'or, que l'empereur fit enlever (1). Alexis eût pour successeur Michel-Cérulaire, qui avait été exilé pour crime d'état, et qui consomma le schisme des Grecs. Avant cette révolution funeste, afin de prémunir les autres églises contre un si grand scandale, la Providence voulut remédier à celui qui désolait depuis long-temps le siége apostolique, en plaçant dans ce centre de l'unité un pontife capable de lui rendre par son mérite et ses vertus son ancienne splendeur. Depuis la mort du pape Clément II, le saint siége avait été plus de neuf mois sans pontife, ou du moins sans pontife légitime. On ne lui donna Damase II pour successeur, que le 17 Juillet 1048, jour auquel Benoît IX abdiqua sans retour. Jamais cependant cette grande place n'eut un besoin plus pressant d'être remplie, et l'empereur Henri III ne manquait pas de zèle pour le faire dignement. Mais on y voulait placer Halinard, archevêque de Lyon, qui par un détachement bien exemplaire, tandis que tant d'autres s'efforçaient d'y parvenir à force d'argent, évita long-temps de se montrer, de peur d'être élu. L'empereur choisit donc en Allemagne, avec les députés du saint siége, Poppon, évêque de Brixen, et l'envoya à Rome, où il fut reçu avec applaudissement, et prit le nom de Damase : mais il ne tint le siége que vingt-trois jours, et mourut à Palestrine, le 8 Août 1048.

Sur la fin de la même année, Henri fit tenir à Worms une grande assemblée de prélats et de seigneurs avec les députés de Rome, pour délibérer sur le choix d'un pontife capable enfin de remédier aux maux de l'église. Brunon, évêque de Toul et parent de l'empereur, se trouvait présent.

(1) Cedr. p. 758.

C'était un prélat de quarante-six ans, de bonne mine, d'une affabilité qui lui gagnait tous les cœurs, d'une vertu qui ne s'était jamais démentie depuis vingt-deux ans d'épiscopat, et d'une fidélité inviolable jusques dans les moindres articles de la discipline (1). Il réunit tous les suffrages, et lui seul en parut surpris; il en fut encore bien plus affligé. Il résista de tout son pouvoir, fit une confession publique, où il exagéra ses péchés pour se faire croire indigne du pontificat, versa des torrens de larmes qui en tirèrent de tous les assistans, mais sans leur faire changer de résolution. Enfin, il céda à des signes si manifestes de la volonté de Dieu, en déclarant encore qu'il ne consentait à son élection, qu'à condition qu'elle serait confirmée unanimement par le clergé et le peuple romain.

Il quitta aussitôt Worms, alla célébrer les fêtes de Noël dans son église de Toul, et partit après pour Rome en habit de pélerin, faisant de son voyage un exercice de pénitence, et s'efforçant par la continuité de toute sorte de bonnes œuvres, d'attirer les bénédictions du ciel sur les prémices de son ministère. Sa suite grossissait de ville en ville, par une infinité de personnes qui accouraient de toute part. Quand il approcha de Rome, toute la ville vint au-devant de lui en chantant des pseaumes et des cantiques. Il unit ses vœux aux leurs, descendit de cheval et marcha nu-pieds un assez long espace de chemin. Avant de mettre le pied dans la ville, il dit au peuple et au clergé : J'ai été choisi en la manière que vous savez, pour gouverner votre église; mais, suivant les canons, l'élection du clergé et du peuple doit précéder tout autre suffrage. C'est pourquoi je vous prie de me déclarer vos sentimens avec une pleine liberté. Comme je ne suis venu que malgré moi, je m'en retournerai volontiers, et j'y suis déterminé, à

(1) Sæc. VI, Bened. part. II, c. 68. Boll. ad 19 Apr.

moins que mon élection ne soit approuvée d'un consentement unanime. Les Romains accoutumés à des procédés bien différens, ne répondirent à ce discours que par des bénédictions et des cris d'alégresse. Hé bien, reprit Brunon, puisque le choix de ma personne vous est agréable, secondez votre pontife dans ses efforts pour le rétablissement des mœurs, et par le secours de vos prières aidez-moi à porter le pesant fardeau qui m'est imposé. On cria de toute part, qu'il ne trouverait que des enfans dociles et des coopérateurs zélés. Il entra aussitôt dans Rome, le 2 Février, jour de la Purification, et fut intronisé le 12, qui était le premier dimanche de carême de l'année 1049. C'est de ce dernier jour que l'on compte la durée du pontificat de Léon IX, qui fut de cinq ans deux mois et sept jours.

Ce saint et laborieux pontife ne fut pas plutôt en place, qu'il mit la main à la réforme des abus multipliés qui faisaient gémir l'église. La simonie en particulier était telle en Italie, qu'au premier bruit d'interdire le ministère à tous ceux qui avaient été ordonnés d'une manière simoniaque, les prêtres et les évêques publièrent que les fonctions ecclésiastiques et les messes même allaient cesser dans presque toutes les églises. La grandeur du mal fut pour le pape un motif plus pressant d'en accélérer le remède. Il ne prit que le temps nécessaire pour rassembler les évêques, et tint un concile à Rome dès le vingt-sixième jour du mois qui suivit celui de son installation. Cependant, comme on lui représenta que suivant le décret de Clément II, les clercs ordonnés par des simoniaques pouvaient exercer leurs fonctions après quarante jours de pénitence, Léon adopta cette règle. Aussitôt après les solennités du temps de Pâque, et dans la semaine même de la Pentecôte, il alla tenir un nouveau concile à Pavie, pour mettre en vigueur dans ces contrées les règlemens du concile romain. Ensuite il passa les Alpes, confirma en

toute l'exemption de l'abbaye de Cluny, et se rendit à Cologne, pour la fête de saint Pierre qu'il y célébra avec l'empereur. Il accorda plusieurs priviléges à Hériman, archevêque de cette ville; entr'autres faveurs, il lui conféra pour lui et pour ses successeurs la dignité d'archichancelier du saint siége.

De là il annonça, à la demande d'Hérimare, abbé de Saint-Remi de Reims, et avec l'agrément de Henri, roi de France, qu'il irait faire l'élévation des reliques de l'apôtre des Français le premier d'Octobre, et le lendemain la dédicace de l'église nouvelle qu'on venait de lui bâtir. Il ajouta, qu'il destinait les trois jours suivans à la célébration d'un concile: mais le roi, sans faire un refus formel, répondit que ni lui ni ses évêques ne pourraient s'y trouver, parce qu'il était obligé de marcher avec tous les prélats de son royaume contre des vassaux rebelles. Cette opposition au concile venait moins du roi, que des prélats simoniaques et des seigneurs engagés en des mariages incestueux ou en d'autres désordres également soumis à l'animadversion de l'église. Le pape jugea le remède d'autant plus nécessaire qu'on le craignait davantage. Il partit dans l'espérance de se voir au moins secondé par un bon nombre de prélats, revit en passant sa chère église de Toul à laquelle on l'avait enlevé malgré lui, et dont il conserva toujours le titre avec le souverain pontificat, et se rendit à Reims le jour de la saint Michel, comme il l'avait annoncé.

Il ne s'était pas trompé, en comptant sur l'amour et la vénération des Français pour le chef de l'église. Une multitude prodigieuse de fidèles, accourus même des états voisins, des gens de toute langue, de tout sexe, de toute condition, sans excepter les moines et les solitaires, vinrent à la suite des prêtres et de plusieurs évêques, au-devant du vicaire de Jesus-Christ, en faisant monter jusqu'aux cieux leurs cantiques et leurs acclamations. Il alla descendre à l'église de Saint-Remi, qui fut à l'instant

remplie d'une telle multitude, que le pape ne pouvant plus y rentrer, fut obligé de se faire dire la messe dans son appartement. La veille de la cérémonie, la foule ne faisant qu'augmenter sans qu'on pût faire sortir personne, il menaça de repartir pour Rome et de laisser la dédicace. Aussitôt et sans nulle contrainte, tout ce peuple se retira respectueusement (1). Le jour du concile, il se trouva vingt évêques, cinquante abbés, et beaucoup d'autres ecclésiastiques de distinction.

Pour éviter toute dispute quant à la préséance, sur-tout entre les archevêques de Reims et de Trèves qui tous deux prétendaient à la primatie des Gaules, on rangea au milieu du chœur les siéges en cercle, ceux des abbés derrière les évêques, et le pape entre l'archevêque de Reims et l'archevêque de Trèves, la face tournée vers le tombeau de saint Remi. Quand on eut fait silence et quelques prières, Pierre, diacre de l'église romaine, proposa les articles sur lesquels on avait à délibérer, savoir, de la simonie, des usurpations et des exactions des laïques sur les églises, des mariages incestueux et adultérins, de l'apostasie des moines et des clercs, et de quelques excès d'impudicité introduits apparemment dans les Gaules avec les observances des derniers manichéens. Le pape adressant ensuite la parole aux évêques, leur enjoignit par l'autorité apostolique et sous peine d'anathème, de confesser publiquement et sous serment, si quelqu'un d'eux n'avait pas reçu ou donné les ordres sacrés par simonie. Tous se purgèrent aussitôt par serment, à l'exception de cinq, dont ceux de Langres et de Nantes seulement, dans un examen plus approfondi, se trouvèrent véritablement coupables : ils furent déposés. Il se trouva un nombre proportionné de coupables parmi les abbés et une égale sincérité dans tous les états. Ce qui arriva à l'archevêque de Besançon, inspira sans doute à tous

(1) Hist. Dedic. in sæc. vi Bened. pag. 715.

les autres une crainte si remarquable de la dissimulation et de la mauvaise foi (1).

Outre la simonie, l'évêque de Langres était accusé de violences tyranniques contre son clergé, d'homicides, d'adultères et d'infamies exécrables. Il engagea néanmoins l'archevêque de Besançon à prendre sa défense. Mais celui-ci, comme il ouvrit la bouche, perdit tout à coup la parole, et fut le premier à donner pour un miracle ce qui lui arrivait. On se souvint que saint Remi, qu'on envisageait comme présent dans ses reliques, avait opéré autrefois un prodige semblable en rendant muet dans un concile un évêque arien. Le pape s'écria, en versant des larmes : Oui, oui, saint Remi vit encore; et se levant avec tous les pères, ils allèrent se prosterner devant le tombeau du saint, et chantèrent une antienne à sa louange. Cet événement inspira autant de docilité que de terreur. Ceux qui s'étaient retirés furtivement du concile, ou qui, sans excuse légitime, avaient manqué de s'y rendre; ceux même qui ayant été excommuniés ou cités au concile de Rome pour l'année suivante, avaient prétexté la nécessité de marcher contre les rebelles; tous, sans réclamer sur le défaut de formes, sur la célérité des procédures, sur l'insuffisance d'un concile de trois jours pour l'examen et l'expédition d'une infinité d'affaires, tous vinrent en foule à résipiscence, et se soumirent presque sans exception à la sentence portée contre eux. Les peuples même signalèrent leur zèle à la faire exécuter, contre le petit nombre qui demeurait réfractaire, ou suspect seulement d'indocilité; et les habitans de Sens ayant appris que Gelduin, leur archevêque, avait été excommunié nommément, pour n'avoir point assisté au concile, et vraisemblablement pour avoir intrigué contre sa célébration, le chassèrent de son siége, et se choisirent un autre pasteur.

Il y eut aussi quelques seigneurs excommuniés

(1) Tom. IX, Conc. p. 1035.

nommément pour des mariages illégitimes, et l'on défendit à Guillaume, duc de Normandie, d'épouser la fille du comte de Flandres, à cause de la parenté. On fit ensuite douze canons qui ne sont qu'un renouvellement des anciens, et dont la répétition ne serait qu'ennuyeuse. On trouve dans ce concile quelque chose de plus remarquable, et qui paraît fort singulier, vu la circonstance des lieux, assurément très-catholiques. Dès la première session, on déclara que le pape seul était primat de l'église universelle; mais il faut se rappeler qu'on touchait au terme de la schismatique indépendance, où les patriarches de Constantinople aspiraient depuis si long temps, en s'arrogeant le titre superbe d'œcuméniques. On avait même quelque sujet de craindre, qu'avec ces dénominations ambitieuses, des idées et des prétentions semblables ne prissent insensiblement parmi les Occidentaux : et déjà l'archevêque de Compostelle en Espagne avait pris la qualité d'apostolique, alors annexée au successeur de Pierre. Pour réprimer cette témérité, on voulut faire sentir que ces sortes d'entreprises étaient autant d'usurpations faites sur les droits du vicaire de Jesus-Christ. C'est pourquoi, dans la troisième session, on excommunia l'archevêque espagnol qui donnait un exemple si dangereux à l'Occident. On observe encore dans ce concile de Reims, qu'à l'ouverture de la troisième session, on chanta le *Veni Creator* : c'est le premier monument qui nous reste de l'antiquité de cette hymne, dont on ignore l'auteur.

Les affaires de la religion ne furent pas plutôt réglées en France, que le pape repassa en Allemagne, et célebra au mois de Novembre le concile de Mayence qu'il avait indiqué. Il s'y trouva environ quarante évêques, y compris cinq métropolitains, dont saint Bardon, archevêque du lieu, était un des plus illustres. L'empereur Henri se trouvait aussi présent avec les seigneurs de Germanie. On s'appliqua, comme en France, à remédier aux

désordres qui régnaient dans le pays, spécialement à la simonie et aux mariages des prêtres. Sibicon, évêque de Spire, y fut accusé d'incontinence à juste raison. Il eut néanmoins la témérité sacrilége de vouloir se purger par l'épreuve du corps et du sang de Jesus-Christ ; mais il eut aussitôt une attaque de paralysie, dont sa bouche demeura contournée le reste de ses jours (1).

Saint Bardon mourut environ un an et demi après, le 10 de Juin 1051 (2). Il avait été moine de l'abbaye de Fulde, où il ne pensait qu'a vivre dans la simplicité, quoiqu'il fût parent de l'impératrice. Un jour même que ses confrères le raillaient sur ce qu'il lisait le pastoral de saint Grégoire, il leur répondit en plaisantant comme eux : Peut-être viendra-t-il un roi, qui ne sachant plus qui faire évêque, jettera les yeux sur moi. Ayant fait cependant d'excellentes études sous l'abbé Archambaud, depuis archevêque de Mayence, et montrant autant de prudence que de doctrine, l'abbé Richard lui donna la conduite d'un nouveau monastère établi près de l'ancien. L'empereur Conrad, qui aimait les religieux de Fulde, étant venu voir ce nouvel établissement, fut ravi de l'ordre qu'y maintenait Bardon, prit de l'affection pour ce pieux parent de son épouse, lui donna l'abbaye de Verthine près de Cologne, puis celle d'Herfeld près de Fulde, enfin, après la mort d'Aribon, archevêque de Mayence, le fit élever sur ce siége à l'âge d'environ cinquante ans. Mais peu après, il appréhenda que ce bon moine ne fût qu'un médiocre évêque.

Bardon se trouvant avec lui à Goslar aux fêtes de Noël, officia le premier jour, suivant la prérogative de sa place. L'usage était que le célébrant prêchât après l'évangile : le nouvel archevêque remplit la tache, et ne fit nullement admirer son éloquence. Plusieurs critiques s'en expliquèrent avec beaucoup de liberté ; ils eurent des échos sans

---

(1) Ibid. p. 1046. (2) Sæc. VI Bened. 2, p. 6.

nombre : on blâma hautement ceux qui avaient élevé un simple moine à une dignité si éminente. Le lendemain, jour de saint Étienne, Thieri, évêque de Metz, chanta la messe et fit un sermon éloquent. Voilà, dit-on, ce qui s'appelle prêcher; c'est là un évêque. Le jour de saint Jean, on demanda à Bardon qui officierait : il dit que ce serait lui. Ses amis alarmés cherchèrent à l'en détourner, sous différens prétextes. Il n'écoute rien, il monte en chaire, il excite l'admiration de tout le monde, et fait fondre en larmes tout son auditoire. Quand il vint, selon la coutume, se mettre à table avec l'empereur : C'est aujourd'hui Noël pour moi, lui dit Conrad; la jalousie et la malignité sont confondues : et il ne savait comment lui exprimer son contentement. Mais l'archevêque ne parut pas plus touché des louanges de ce jour, que du mépris des jours précédens, il quitta la cour le plutôt qu'il lui fut possible, et alla se confiner dans son diocèse, qu'il gouverna vingt ans d'une manière à mériter place entre les saints que l'église honore publiquement.

Il eut pour successeur, Liupold, prévôt de l'église de Bamberg, et mémorable par un de ces traits intéressans pour les lecteurs qui s'attachent plus à l'ame qu'au corps de l'histoire. Comme il célébrait devant Léon IX, dans un autre voyage que ce pape fit en Allemagne, un diacre du pays, suivant l'usage de son église, chanta une leçon après la première oraison de la messe. La coutume était différente à Rome, et quelques Romains de la suite du pape lui persuadèrent de faire défense au diacre de continuer son épître. Le diacre, jeune homme vif et peu timide, ne laissant pas de poursuivre d'une voix toujours aussi haute, le pape le fit appeler, et le dégrada sur le champ. L'archevêque continua paisiblement jusqu'au moment du sacrifice; mais alors il s'assit dans son siége, et protesta que ni lui ni autre n'acheverait la messe, si on ne lui rendait son diacre. Léon IX, à qui

l'on a reproché un zèle quelquefois trop vif, montra dans cette occasion qu'il en savait tempérer l'ardeur au besoin, et même rejeter les conseils qui l'animaient. Il renvoya aussitôt le diacre revêtu de ses ornemens, et censé par-là réhabilité; après quoi Liupold acheva l'office. On doit considérer ici, dit l'auteur original(1), et la fermeté du métropolitain à soutenir sa dignité devant le pape, et la sage humilité qui fit sentir au pape la nécessité de céder au métropolitain dans sa province : réflexion d'une justesse parfaite sur l'affaire présente, c'est-à-dire, par rapport aux usages anciens d'une église considérable, quand il n'y a point d'abus, et qu'on n'a pas même procédé à y en découvrir.

Après avoir remédié aux désordres de l'Allemagne, le pape Léon repartit pour l'Italie, continuant à remettre la règle sur toute sa route, et procurant de tout son pouvoir le plus grand bien de la religion. En passant par la Lorraine, il prit avec lui Humbert, abbé de Moyen-Moutier, qu'il fit évêque et cardinal : nous le verrons bientôt figurer comme un prélat des plus distingués de son siècle, tant par ses lumières que par les services importans qu'il rendit à l'église. A Siponte, au pied du mont Gargan, Léon tint encore un concile, où il déposa deux archevêques simoniaques.

Peu après les solennités de Pâque, il tint enfin dans l'église de Latran le concile romain qu'il avait indiqué(2). Il s'y trouva cinquante-cinq évêques ou archevêques, dont grand nombre du royaume de France, comme intéressés principalement aux affaires qui s'y devaient traiter en conséquence du concile de Reims. La déposition de Gelduin de Sens fut confirmée; mais le sage pontife crut devoir réhabiliter le successeur qu'on lui avait donné d'une manière irrégulière quoiqu'avec justice pour le fond des choses. Hugues de Langres, accusé de

(1) Chron. Sax. an. 1052. Abb. Usperg.

(2) Herm. Conc. an. 1050.

tant de crimes, avait toujours conservé la foi, et même beaucoup de zèle contre les hérétiques. C'est le premier auteur qu'on sache avoir écrit contre Bérenger. L'horreur de l'excommunication et l'état déplorable de sa conscience excitèrent ses remords. Il alla nu-pieds à Rome, ne confessa pas seulement ses péchés au pape, mais se présenta au concile, les épaules découvertes et des verges à la main, en suppliant les pères de lui épargner, au moyen d'une salutaire correction, les châtimens éternels qu'il reconnaissait avoir mérité par ses énormes forfaits. Les évêques étaient attendris jusqu'aux larmes; le pape inclinait à une pleine indulgence; il désirait, en faisant une exception aux règles communes, de le rétablir dans l'épiscopat. Mais Hugues ne voulut plus s'occuper qu'à pleurer ses égaremens, se retira à Saint-Vannes de Verdun, dont Valleran son frère était abbé, y prit l'habit monastique, et mourut quelque temps après dans les plus vifs sentimens de pénitence. On avait encore cité au concile de Rome l'évêque de Dol en Bretagne et ses prétendus suffragans, afin de répondre sur le refus qu'ils faisaient de se soumettre à l'archevêque de Tours. Ils ne comparurent point, furent excommuniés comme contumaces, et présumés coupables de la simonie dont on les accusait encore. Le pape Léon canonisa aussi, dans le concile de Latran, saint Gérard, un de ses prédécesseurs sur le siége de Toul.

Mais l'affaire la plus importante qu'on y traita, fut l'examen des erreurs de Bérenger qu'on y avait dénoncé. Ce faux docteur, le premier hérésiarque proprement dit qu'aient enfanté les Gaules, était né au pays de Tours, avec toutes les qualités convenables aux novateurs, mais sur-tout avec un penchant extrême pour les idées neuves et les aventures hasardeuses, avec la passion de se distinguer et le talent de se faire valoir, avec une trempe d'esprit également opiniâtre et souple, incapable de changer et toujours prêt à se rétracter. Il en-

seigna dans sa patrie, conserva l'école de Tours en devenant archidiacre d'Angers, et s'acquit la réputation de l'un des plus habiles maîtres qu'il y eût dans les Gaules (1).

Cependant un jeune Italien nommé Lanfranc, qui venait d'achever ses études à Pavie avec une distinction rare, vint chercher en France la gloire qu'il aimait alors passionnément. Il eut avec Bérenger une dispute publique, où le professeur tant vanté ne fut rien moins qu'applaudi. Quoiqu'on n'eût agité que des questions assez indifférentes, plusieurs disciples de Bérenger perdirent la haute idée qu'ils avaient de son savoir, et l'abandonnèrent. Lanfranc allant quelque temps après à la capitale de Normandie, fut attaqué par des voleurs qui le dépouillèrent dans une forêt, et le lièrent à un arbre. Le péril et l'infortune lui inspirèrent de la piété. Il voulut chanter les louanges de Dieu, et n'en sachant rien par cœur, il rougit de l'honneur qu'il avait acquis dans les sciences profanes, tandis qu'il était si ignorant dans celles du salut. Seigneur, s'écria-t-il, délivrez-moi du danger où je suis, et avec votre grâce j'apprendrai à vous servir. Après cette prière, il entendit passer des voyageurs qu'il appela à son secours. Dès qu'ils l'eurent détaché, il les pria de lui dire quel était le plus pauvre monastère du pays. Nous n'en connaissons point de plus pauvre, ni de plus saint, lui dirent-ils, que celui qu'un bon homme bâtit ici près; et ils lui en montrèrent le chemin (2).

C'était celui du Bec, ainsi nommé en langue celtique, du ruisseau au bord duquel on le construisait dans un état bien différent de ce qu'on le vit dans la suite. Herluin en était l'abbé, le fondateur, l'architecte et le maçon, avec quelques pau-

---

(1) Mabill. præf. sæc. VI, part. 2. Vit. S. Leon IX, ap. Boll. t. X, p. 645.

(2) Vit. sæc. V, Bened. part. I, p. 635. Boll. t. XVII, p. 838.

vres compagnons qu'il avait rassemblés. Il avait néanmoins pour aïeux Ansgor, de la race des premiers princes normands venus de Danemarck, et Héloïse, parente des comtes de Flandre. Il était personnellement chéri et très-estimé, pour des preuves de bravoure, par Gislebert, comte de Brionne et petit-fils du duc Richard I. Mais il avait quitté tous ces avantages, pour se dévouer aux plus vils travaux, et à une austérité de vie qui ne lui laissait pour nourriture que du pain de seigle avec quelques herbages cuits au sel et à l'eau. Sa mère renonça de même aux biens du siècle, et se retira auprès de lui, pour laver les habits des moines, et leur rendre tous les autres services de ce genre (1).

Quand Lanfranc arriva au Bec, il trouva ce saint homme occupé à construire lui-même un four. Il ne put voir cette sainte simplicité sans être attendri, se prosterna devant lui, et lui baisa les pieds avec un grand respect. Herluin, de son côté, admira l'humilité d'un si savant homme, et crut avoir trouvé le sujet qu'il demandait depuis quelque temps au Seigneur pour instruire ses disciples; car il s'en reconnaissait incapable. En effet, à peine savait-il lire, n'ayant avant sa retraite aucun usage des lettres, selon les mœurs de la noblesse du temps. Lanfranc passa néanmoins trois ans dans une entière solitude, afin de s'instruire des devoirs de la vie monastique, et particulièrement des divins offices, suivant la promesse qu'il en avait faite à Dieu.

Il ouvrit ensuite une école, et enseigna aussitôt avec tant de succès, que non-seulement les enfans et les clercs, mais les maîtres les plus renommés y accouraient de toutes les Gaules. Alors Bérenger, plus abandonné que jamais de ses disciples, chercha dans la carrière théologique, tout-à-fait inconnue pour lui, une amorce nouvelle pour la curiosité,

(1) Sæc. VI Bened. part. 2, p. 343.

ou du moins un frein contre la désertion. Il interpréta, d'une manière contraire à toute l'antiquité, les endroits de l'écriture qui établissent la présence réelle de Jesus-Christ dans l'eucharistie, s'éleva contre Pascase-Ratbert, renommé entre les docteurs qui l'avaient unanimement soutenue dans le neuvième siècle comme dans tous les autres, et releva beaucoup Jean Scot qui paraissait l'avoir combattue dans le même temps, mais avec peu d'éclat, et moins encore de succès. Lanfranc, scandalisé de la célébrité dangereuse que le novateur de Tours donnait à Jean Scot, s'efforça dans son école de réfuter ce pernicieux écrivain, et de venger la doctrine catholique de Pascase. Sur quoi Bérenger lui écrivit en ces termes : J'ai appris, mon frère, par Enguerran de Chartres, que vous censuriez et donniez pour hérétiques les sentimens de Jean Scot sur le sacrement de l'autel, en tout ce qui ne s'accorde pas avec votre favori Pascase. S'il en est ainsi, vous n'avez pas bien usé de votre esprit, qui n'est point à mépriser, mais qui n'est pas encore assez versé dans la science des écritures. En tenant pour hérétique ce docteur dont j'approuve les sentimens, vous devez traiter de même Ambroise, Jérôme et Augustin, pour ne point parler des autres.

Ce fut sur cette lettre déférée au concile de Rome, que l'on jugea des sentimens hérétiques de Bérenger. Il y fut condamné et privé de la communion. Mais parce qu'il était absent, on le cita au concile convoqué à Verceil pour le premier Septembre de la même année, afin d'être ouï dans ses défenses.

Cependant il profita de l'absence de Lanfranc qui fut appelé au concile de Rome, et tenta de répandre ses erreurs jusqu'en Normandie. Il alla au monastère de Preaux, fondé nouvellement dans le diocèse de Lisieux, et qui respirait toute la ferveur d'une première institution. Robert, dernier duc de Normandie, l'avait honoré de ses bienfaits; et

pour transmettre ses sentimens de bienveillance à Guillaume son fils et son héritier, l'avait choisi pour témoin des dispositions de sa libéralité, ainsi que plusieurs jeunes seigneurs, à qui l'on donna un soufflet, afin qu'ils en conservassent le souvenir: usage dès-lors ancien, et qui présente la raison de ce qui se pratique en donnant la confirmation aux enfans. Ansfroi, abbé de Preaux, n'eut pas plutôt entendu Bérenger, qu'il eut horreur d'une doctrine si éloignée de la foi commune (1). C'est pourquoi le novateur passa promptement auprès du duc Guillaume, dont il crut surprendre plus facilement la jeunesse: mais ce prince montrant déjà la supériorité et la justesse d'esprit qu'il signala par la suite, ne crut pas s'en devoir rapporter à son jugement sur des matières de religion. Il retint Bérenger auprès de lui, et rassembla les plus habiles gens de ses états, dans la petite ville de Brionne, près l'abbaye du Bec. Bérenger y parut avec un de ses disciples, sur l'éloquence duquel il comptait beaucoup; mais ils furent si fortement réfutés, qu'on le réduisit lui-même à un silence honteux, puis à la confession forcée de la foi catholique.

Car à peine fut-il sorti de cette conférence, qu'il écrivit à ses aveugles sectateurs une lettre remplie de ses blasphèmes accoutumés. Il eut même l'audace d'y traiter d'hérétique l'église romaine et le saint pape Léon, pour se venger, tant des Normands unis de sentiment avec le saint siége, que de l'excommunication lancée contre lui au concile de Rome. Il ne jugea pas néanmoins à propos d'entrer dans le détail de ce qui s'était passé à Brionne, à quoi, disait-il, il différait de répondre, jusqu'à ce qu'il eût confondu le pape et les Romains, dans le concile qui s'allait tenir à Verceil.

Il n'eut garde cependant de se rendre à cette auguste assemblée, nommée en plusieurs endroits

(1) Durand. Troarn. part. 9, p. 106.

concile plénier, où l'on vit en effet des évêques de toutes les parties du monde (1). Mais pour garder encore quelques mesures, ou plutôt pour mieux faire illusion à ses partisans, il y envoya deux ecclésiastiques qui pussent dans la suite en dénigrer les procédés, et en rendre la légitimité suspecte. Lanfranc, que le pape avait retenu depuis le concile de Rome, comme un homme des plus au fait du système de l'hérésiarque, ne manqua pas non plus de se trouver à Verceil. On y lut publiquement le livre de Jean Scot, qui fut proscrit unanimement. On exposa ensuite les sentimens de Bérenger, qui depuis le dernier concile avait fourni contre lui mille preuves nouvelles, et sa condamnation fut confirmée, malgré tous les artifices de ses émissaires. A peine eurent-ils ouvert la bouche pour sa défense, que les évêques ne formèrent tous ensemble qu'un même cri d'horreur. En ce même concile, le pape suspendit de ses fonctions Hunfroi de Ravenne, pour quelque manquement envers l'église de Rome. Depuis que cette ville avait été le siége principal de l'autorité des Grecs en Italie, ses archevêques conservaient une hauteur et des prétentions exorbitantes, et qui tournaient sur-tout au préjudice des patriarches de Grade. En punissant Hunfroi, Léon IX accorda le pallium à Dominique de Grade, avec le droit de faire porter la croix devant lui. Mais cet ancien différent ne se vida point encore : ce ne fut que trois ans après, que le même pape, dans son concile, statua efficacement que le patriarche de Grade, autrement la nouvelle Aquilée, serait métropolitain des deux provinces d'Istrie et de Vénétie, suivant les priviléges des souverains pontifes.

Sans attendre l'issue du concile qui se tenait en Italie, Bérenger allait toujours en avant dans les Gaules. L'humiliation qu'il avait essuyée dans la conférence de Brionne, lui tenait sur-tout à cœur.

(1) Herm. Chron. ad an. 1050.

Pour couvrir la honte de sa défaite, et raffermir ses partisans déconcertés, il publia une lettre adressée à un savant religieux du Bec, nommé Ascelin, qui avait été un de ses plus terribles antagonistes dans la dispute. Il nie dans cette pièce (1), qu'on l'ait réduit à confesser que Jean Scot avait erré en matière de foi; et avec sa duplicité et ses subterfuges ordinaires, il explique l'aveu qu'on avait tiré de lui à ce sujet. Il ajoute, qu'on ne saurait traiter cet auteur d'hérétique, sans témérité, sans injustice, sans impiété; qu'en imaginant au contraire avec le seul Pascase, qu'il ne reste rien de la substance du pain et du vin dans le sacrement du corps du Seigneur, on donnait dans un sentiment non moins contraire au sens commun qu'à la doctrine de l'évangile et de l'apôtre saint Paul. Dans la réfutation qu'Ascelin ne manqua point de publier, il fit d'abord sentir la nouvelle imposture de Bérenger; et pour le confondre par quelques points de précision, prit à témoin tous ceux qui avaient assisté à la conférence, qu'il était convenu de l'héréticité de cette proposition particulière de Jean Scot : cela se fait en apparence, et non pas en réalité, *specie ista geruntur, non veritate.* Il montre ensuite, que le sentiment attribué au seul Pascase, est celui de l'église universelle; qu'il est parfaitement conforme à la doctrine des évangélistes, et à celle du docteur des nations; enfin, qu'il ne contient rien de contraire à la nature, dont les lois essentielles ne sont autre chose que la volonté toute-puissante du Créateur.

Dans les mêmes conjonctures, Adelman, écolâtre de l'église de Liége et depuis évêque de Bresse, écrivit à Bérenger une lettre conçue en ces termes (2) : Mon frère, mon très-cher frère, car je puis bien vous donner ce nom tendre en mémoire de la douce société où nous avons vécu à Chartres, vous plus jeune et moi un peu plus

(1) Apud Lanfr. tom. IX, p. 24. (2) Analect. p. 397.

âgé, dans la sainte école du Socrate chrétien notre vénérable Fulbert; souvenez-vous, mon frère, des entretiens que ce père à jamais mémorable avait le soir avec nous, dans un petit jardin près de la chapelle. Là, nous parlant avec tant de tendresse que souvent les larmes lui coupaient la parole, il ne cessait, vous le savez, de nous répéter : Mes chers enfans, suivez toujours les chemins battus, et marchez soigneusement sur les traces des pères, sans jamais vous en écarter ni à droite ni à gauche. Dieu vous préserve donc, mon très-cher frère, de donner dans les sentiers détournés! Empressez-vous au contraire à démentir les bruits qui se répandent contre vous jusqu'en Germanie, et qui aggravent de jour en jour ma douleur dans cette terre étrangère. On ne cesse de me redire que vous vous êtes séparé de l'unité de l'église, en enseignant que l'hostie sans tache qu'on immole tous les jours et en tous lieux sur nos autels, n'est pas le vrai corps et le vrai sang de Jesus-Christ, mais une simple figure et une ressemblance. Je vous conjure donc, par les miséricordes éternelles et par la mémoire immortelle de notre incomparable Maître, de ne pas troubler la paix de l'église catholique, pour laquelle tant de milliers de martyrs et de saints docteurs ont combattu et prodigué leurs sueurs et leur sang. Ils ont si bien pris sa défense, que tous les hérétiques passés et à venir sont également confondus.

Cette exhortation touchante, jointe aux moyens solides sur lesquels Adelman établissait dans la même lettre la croyance commune de l'eucharistie, était sans doute de nature à faire une forte impression. Mais les chefs de parti n'ont communément d'entrailles que pour leur système et leur gloire. Bérenger ne cessa point de travailler par ses discours, ses écrits et ses émissaires, à grossir sa secte. Il s'appliqua sur-tout à se faire des protecteurs et des partisans dans l'épiscopat, et séduisit en effet Brunon d'Angers et Frolland de

Senlis. Alors tous les autres évêques du royaume conçurent de vives alarmes sur le péril que courait la religion. Ils les communiquèrent au roi, qui convoqua un concile à Paris pour la mi-Octobre de cette année 1050, et fit enjoindre à Bérenger de s'y rendre.

Au terme indiqué, un grand nombre de prélats, de savans ecclésiastiques et de pieux seigneurs, à la suite du roi Henri, arrivèrent au concile : mais l'hérésiarque n'eut garde d'y comparaître (1). Il demeura caché à Angers, auprès de l'évêque son fauteur. On ne laissa point de procéder contre lui. On lut ses écrits avec attention, et l'on écouta d'abord avec un grand silence : mais leur doctrine impie excita bientôt les murmures et les clameurs de l'indignation. L'auteur en fut sur le champ et unanimement condamné, aussi-bien que le livre de Jean Scot. Le roi et les seigneurs se montrant beaucoup plus animés que le clergé contre les ennemis du mystère adorable qui fait l'objet le plus sacré du culte public, il fut statué que si ces sectaires ne venaient point à résipiscence, l'armée française, ayant à sa tête les clercs en habits sacerdotaux, marcherait contre ces impies, et en ferait justice. A cette nouvelle, les novateurs furent consternés, et les moins opiniâtres abjurèrent d'abord la nouvelle hérésie. Mais bientôt les chefs de la secte, par leurs artifices et leurs protections, trouvèrent moyen de conjurer cet orage. L'évêque de Senlis sur-tout mania si bien l'esprit du roi, lui fit tant d'éloges des vertus et de la piété de Bérenger, que le prince, comme tous les grands, si souvent dupes en ce genre, ne put se persuader qu'un ecclésiastique si pieux fût un hérétique. On fit même craindre au roi de devenir l'instrument de l'envie à qui le mérite faisait ombrage. En un mot, le roi Henri, sans changer de sentimens, changea de procédés, ou du moins se laissa beau-

(1) Durand. Troarn.

coup adoucir à cet égard. C'est ainsi que le manége et l'hypocrisie rendent souvent inutile le zèle des meilleurs princes : l'erreur qu'ils pouvaient sans peine étouffer à sa naissance, jette ensuite des racines, qu'il devient presque impossible d'extirper.

Le désir de remédier entièrement aux maux de l'église de France, y rappela le pape Léon, peu après le concile de Verceil. Mais les novateurs dissimulèrent pendant ce nouveau séjour qu'il fit dans le royaume : nous ne voyons pas qu'il ait eu aucun sujet de se plaindre de la négligence à les y réprimer. Il eut au contraire à s'occuper d'un objet bien mieux assorti à ses pieuses inclinations. Ce fut cette année 1052 qu'il établit saint Robert abbé de la Chaise-Dieu, cet asile sacré des plus pures vertus, et si justement nommé maison de Dieu, *Casa Dei*. Le saint fondateur était fils du comte Géraud, issu de la famille de saint Géraud d'Aurillac (1). Il passa sa jeunesse dans une innocence admirable, avança toujours avec les années de vertu en vertu, et prit enfin, quoique prêtre et chanoine de Saint-Julien de Brioude, la résolution de se consacrer à Dieu dans la solitude. Il s'associa Etienne et Dalmace, deux hommes de qualité qu'il avait gagnés à Dieu. Tous trois se retirèrent auprès d'une petite église à demi ruinée, qui appartenait à deux frères chanoines du Pui, et qu'ils en obtinrent sans peine, avec le désert d'alentour. L'un de ses frères, nommé Arbert, vint même dans la suite se joindre à eux. Ils eurent beaucoup à souffrir, non-seulement de la stérilité du lieu, mais de la grossièreté et de la dureté des gens du pays, qui leur faisaient tous les jours des insultes. Enfin, par leur travail et leur patience, ils triomphèrent de tous les obstacles. Il se présenta un si grand nombre de personnes qui voulaient vivre sous la conduite de Robert, qu'il prit

(1) Sæc. VI Bened. part. 2, p. 188.

le dessein d'établir un monastère en règle : ce qu'il exécuta, avec l'approbation de l'évêque de Clermont, et du consentement tant du roi Henri que du pape Léon, qui en donnèrent l'un et l'autre leurs lettres datées de cette année 1052. Le saint abbé, sans autre fond que celui de la Providence, répara jusqu'à cinquante églises qui tombaient en ruines ; il vit jusqu'à trois cents moines dans son monastère, qui devint dans la suite le chef d'une congrégation nombreuse sous la règle de saint Benoît. Il gouverna quinze ans sa communauté, et fit tant de miracles après sa mort, que ses religieux, bien éloignés d'en publier de faux à son honneur, le prièrent de ne plus troubler leur solitude et leur recueillement, par des merveilles qui attiraient à leur désert un concours perpétuel de toutes sortes de personnes.

Le saint pape Léon IX reçut aussi beaucoup de consolation, des fruits de salut que produisait alors dans l'église de France la sainte institution des chanoines réguliers, qui commençait à se répandre dans ce royaume. On y avait vu depuis long-temps les clercs de plusieurs églises vivre en communauté, sous une règle et des supérieurs ; mais ce genre de vie leur laissant la propriété de leurs biens et le pouvoir d'en faire l'usage qu'ils jugeaient à propos, ne les constituait pas religieux. Quoique saint Augustin eût certainement établi en Afrique de ces chanoines qui ne possédaient rien en propre, il est au moins fort douteux qu'il y en ait eu dans les Gaules, avant l'établissement de la congrégation de saint Rufe d'Avignon, que quatre pieux ecclésiastiques, nommés Arnaud, Odilon, Ponce et Durant, instituèrent l'an 1039. La même année, Sasuvalon en établit une communauté à l'autre extrémité de la France, dans le lieu nommé Falempin, avec l'approbation et par les libéralités de Hugues, évêque de Noyon et de Tournai. Depuis ce temps-là, il s'est formé un grand nombre de ces établissemens mieux réglés

et plus exemplaires que les moines, dont la plupart ne voulaient pas embrasser la réforme.

Après avoir affermi les Français dans tous leurs pieux desseins, le pape passa de nouveau en Allemagne, où il se rencontra avec saint Hugues de Cluny, au baptême d'un fils de l'empereur, que le saint abbé leva des fonts. On donna à l'abbé Hugues une marque encore plus importante de confiance et d'estime, en l'envoyant en Hongrie pour en arrêter les troubles, et négocier entre l'empereur et le roi la paix qui fut en effet conclue. Léon repassa aussitôt en Italie, où il tint un nouveau concile, et déposa encore quelques évêques scandaleux. Dans la même année 1052, cet infatigable pontife se retrouva pour la troisième fois en Allemagne. Des voyages si longs et si souvent réitérés, paraîtront sans doute fort extraordinaires de la part du chef de l'église : mais les désordres étaient si grands en plusieurs endroits, la multitude, la qualité, l'audace des coupables si imposantes et si pernicieuses, que la présence de Pierre, chargé de raffermir ses frères dans la foi, pouvait seule arrêter le cours de la perversion, et remettre en particulier les églises d'Occident en état de résister au plus grand des scandales, que l'Orient allait leur donner en consommant sa schismatique défection.

Cependant Léon IX se crut encore obligé de marcher en ces provinces d'Italie, que les Normands avaient enfin soumises à une domination si faible dans ses principes. Depuis la glorieuse défense de Salerne par les quarante pélerins de cette nation, leurs habiles compatriotes n'avaient pas négligé les invitations réitérées des Italiens, qui les avaient pressés de venir partager la douceur de leur climat et les beaux fruits d'une terre si fortunée. L'amour de la gloire fut un aiguillon plus vif encore pour la bravoure normande. Plusieurs d'entr'eux vinrent d'abord, comme on l'a vu, tenter fortune en Calabre, sous le comte Rodolphe.

puis sous le fameux Robert-Guiscard. Ils firent des prodiges de valeur contre les Sarrasins et les Grecs : avec une poignée d'hommes, ils délivrèrent en assez peu de temps l'Italie de ce double joug. Mais ne montrant plus à beaucoup près le désintéressement et la modération des libérateurs de Salerne, ils se payèrent de leurs services par l'invasion et par l'oppression. Au temps du pape Léon IX, leurs violences et leurs brigandages allèrent si loin, qu'elles lui firent regretter pour les malheureux Calabrois le joug des Grecs, et réclamer le secours de ceux-ci. Enfin, après avoir tenté sans succès tous les autres moyens, sans épargner les foudres de l'église, il prit le parti de marcher contre les Normands, avec une armée composée d'Allemands et d'Italiens.

C'est ici sans doute une de ces démarches qui ont attiré à Léon IX les reproches les plus plausibles, de suivre quelquefois les mouvemens trop impétueux de son zèle. Il est difficile en effet de justifier cette entreprise, autrement que par la pureté de l'intention. Herman, auteur contemporain et renommé pour ses lumières, dit à ce sujet dans sa Chronique, qu'il ne convenait au pape de combattre qu'avec les armes spirituelles, et pour le seul bien du même ordre (1). Pierre Damien, alors abbé des saints solitaires de Font-Avellane en Umbrie, l'oracle de toute l'Italie, et si respectueux à l'égard des souverains pontifes, n'en désapprouva pas moins hautement cette expédition militaire (2). Le ciel n'y donna point sa bénédiction. Quoique l'armée pontificale fût considérablement la plus forte, elle fut mise en déroute, et le pape pris ensuite dans une petite ville voisine, où il était resté. Les Normands le traitèrent néanmoins avec beaucoup de respect. Ils ne lui demandèrent, pour prix de sa liberté, que l'absolution des censures qu'il avait lancées contr'eux,

(1) Vit. Geofr. l. 1, c. 14. (2) Epist. 9.

et qu'il crut devoir révoquer. Toutefois ils le retinrent à Bénévent, depuis le mois de Juin 1053 où s'était livrée la bataille, jusqu'au mois de Mars de l'année suivante.

Dans cet intervalle, il reçut la triste nouvelle que Michel-Cérulaire, patriarche de Constantinople, s'était élevé avec le dernier emportement contre l'église romaine. L'attaque était préparée de loin, sa conduite concertée à loisir, les principaux acteurs bien affermis, et le chef en état de lever le bouclier sans crainte. L'imitateur de Photius n'avait cependant, ni le génie, ni l'érudition, ni tous les autres talens de son modèle. Mais la plaie faite anciennement à l'église grecque, et si mal fermée depuis, n'avait pas cessé de saigner; ses forces avaient achevé de s'épuiser sourdement, et dans l'état déplorable où elle se trouvait au temps de Michel, l'habilité subalterne de ce dernier corrupteur suffisait à la tâche qui lui restait à remplir. Il eut soin d'ailleurs de s'associer deux hommes propres, l'un par son audace, l'autre par son érudition, à l'assurer pleinement du succès. Le premier était Léon d'Acride, métropolitain de Bulgarie, et l'autre Nicetas, moine du monastère de Stude. Michel écrivit en son nom et en celui de Léon, à Jean, évêque de Trani dans la Pouille, une lettre qu'il prétendait faire passer plus loin (1). Il y renouvelait les reproches que Photius avait fait aux Latins; et par ce principe de vanité qui rend tous les sectaires si sensibles à la gloire d'enchérir les uns sur les autres, il faisait à l'Occident un crime énorme de l'usage des azymes, dont le premier auteur du schisme n'avait jamais parlé. Humbert, que le pape Léon avait amené avec lui de Lorraine, et qu'il avait déjà fait cardinal du titre de Sainte-Rufine, eut communication, en passant à Trani, de la lettre du patriarche de Constantinople. Comme il était très-

(1) Ap. Baron. an. 1045.

versé dans la langue grecque, il la traduisit fidèlement en latin, et la porta au pape, qui prévit dès-lors toutes les suites d'une attaque si brusque et si gratuite.

Le souverain pontife récrivit sans différer, pour réprimer ces audacieux, qui prétendaient éclairer ou plutôt dénigrer l'église romaine, établie par Jesus-Christ la première et la maîtresse de toutes les autres. Le siége apostolique, dit-il (1), aura donc ignoré pendant plus de mille ans depuis la passion de Notre-Seigneur, comment on doit faire la mémoire du sacrifice de cette adorable victime. Il relève ensuite les erreurs et les négligences, bien des manquemens inexcusables et graves, dont on pouvait accuser les Grecs plus justement que les Latins. Il leur reproche spécialement l'usage d'ordonner des eunuques pour l'épiscopat même; ce qui a donné lieu, dit-il, de publier qu'une femme avait été placée sur le siége de Constantinople. On peut remarquer à ce propos, et sans que nous donnions plus de développement à cette observation, quel fond on doit faire sur l'histoire de la papesse Jeanne, que ses inventeurs placent long-temps avant Léon IX. Quant aux usages indifférens, reprend le pontife, quant aux coutumes diverses reçues en diverses églises, il serait déraisonnable et très-criminel d'en retrancher aucune de la communion sous ce vain prétexte. Ainsi l'église romaine donnant l'exemple de la condescendance et de la charité, tandis qu'à Constantinople, comme le bruit s'en répand, on ferme les églises aux Latins, à Rome au contraire on ne laisse pas seulement les Grecs suivre leurs usages particuliers, mais on les exhorte à les observer religieusement. Nous savons que c'est le défaut de foi et de charité, et non la diversité des coutumes, qui nuit au salut.

Cependant l'empereur Constantin-Monomaque,

(1) Leon. IX, ep. 5.

qui avait besoin du pape et de l'empereur Henri contre les Normands, écrivit au souverain pontife, afin d'établir la bonne intelligence entre l'église grecque et la latine : il obligea le patriarche Michel à écrire pour la même fin. Le pape, qui souhaitait vivement l'union, envoya trois légats à Constantinople, le cardinal Humbert, Pierre, évêque d'Amalfi, et Frédéric, diacre et chancelier de l'église romaine, parent du pape et de l'empereur Henri, et par la suite pape sous le nom d'Etienne IX. Ces légats furent chargés de lettres pontificales pour l'empereur et le patriarche de Constantinople; celui-ci n'y était qualifié que d'archevêque. Le saint pontife lui reprochait même (1), comme une usurpation insensée, le titre qu'il s'arrogeait de patriarche universel; que ni saint Pierre, lui dit-il, ni aucun de ses successeurs n'a consenti à recevoir. Dans la lettre à l'empereur (2), il exalte l'empressement de ce prince à proposer le premier la concorde et la réunion. Il touche ensuite l'affaire des Normands; et, ce qui justifie en partie la conduite de ce saint pape contr'eux, il nous apprend qu'il avait marché en forces, non pour leur procurer la mort, mais pour ramener par la crainte des hommes ceux qui se montraient inaccessibles à la crainte du Seigneur; que tandis qu'il les rappelait de nouveau aux principes de la religion par des exhortations paternelles, et qu'ils l'assuraient de leur obéissance par toutes sortes de promesses, ils avaient attaqué les gens de sa suite au moment où l'on s'y attendait le moins.

Lorsque le saint pontife écrivit ces lettres, il était encore entre les mains des Normands, qu'il édifia et rendit tout confus de leurs propres succès, par le spectacle assidu qu'il leur donna de l'austérité et de la sainteté de sa vie. Il couchait par terre sur un simple tapis, avec une pierre pour chevet, et revêtu d'un cilice sur la chair, encore

(1) Ep. 6. (2) Ep. 7.

ne demeurait-il pas long-temps couché. Il récitait chaque nuit le pseautier, et faisait des génuflexions sans nombre. Tous les jours il célébrait la messe, récitait de nouveau le pseautier avec un infinité de prières (1). Ses aumônes étaient immenses : de tous les pauvres qui se présentaient, on ne lui en vit jamais refuser un seul. Depuis le fatal combat de ses troupes avec les Normands, il parut plongé dans un chagrin mortel, puis il tomba dans une langueur dont il ne releva plus. Il retourna cependant à Rome, tout malade qu'il était. Mais à peine y eut-il été quelques jours, que sentant ses forces absolument épuisées, quoiqu'il n'eût que cinquante ans, il se fit porter à l'église de Saint-Pierre pour y recevoir l'extrême-onction, puis le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur. Enfin, il mourut le 19 Avril de l'année 1054, la sixième de son entrée au pontificat, qui depuis vaqua près d'un an. Il avait fait plusieurs miracles pendant sa vie, et il s'en fit encore beaucoup à son tombeau. L'église honore sa mémoire le jour de sa mort.

Cependant les légats arrivèrent heureusement à Constantinople, et furent reçus très-honorablement par l'empereur (2). Pendant leur séjour, Humbert, chef de la légation, fit par écrit une ample et solide réponse à la lettre du patriarche Michel et de Léon d'Acride contre les Latins. Il la communiqua aussitôt à l'empereur, qui en parut si content, qu'il la fit traduire en grec, et publier de toute part. Il répondit aussi au traité du moine Nicetas, surnommé Pectorat, sur les mêmes chefs à peu près que ceux de Michel-Cérulaire. Nicetas y avait reproché de plus aux Latins, qu'ils rompaient le jeûne du carême, en disant tous les jours la messe avant l'heure de none; au lieu qu'en ces jours les Grecs ne célébraient que la messe des présanctifiés, à l'heure de none, et sans consacrer,

(1) Vit. c. 12. (2) Baron. juxtà cod. Vatic.

comme il se pratique encore parmi eux. Le savant cardinal, après avoir fait sentir la petitesse et le ridicule de ces objections, fait voir que les Latins observaient le carême incomparablement mieux que ces Orientaux, qui en s'attachant à des minuties, souvent ne jeûnaient point du tout, et apportaient à l'église des légumes ou d'autres nourritures, qu'ils mangeaient publiquement. L'empereur fit encore traduire ce second traité d'Humbert.

Il alla même, avec les légats et grand nombre de courtisans, au monastère de Stude, dont Nicetas était moine, fit brûler son livre devant tout le monde, et obligea l'auteur à l'anathématiser, avec tous les audacieux qui oseraient nier la primauté de l'église romaine, ou reprendre un seul point de sa foi toujours orthodoxe. On eut tout lieu de croire Nicetas sincèrement converti. Dès le lendemain, il vint de son plein gré trouver les légats dans leur palais, proposa quelques restes de difficultés, et, après en avoir reçu la solution, prononça de nouveau l'anathème contre tout ce qu'il avait dit ou entrepris au préjudice du saint siége. Ainsi les légats ne l'admirent pas seulement à leur communion, mais s'en servirent utilement pour leur entreprise, et lui donnèrent beaucoup de part à leur confiance.

Il n'en fut pas ainsi du fourbe patriarche. Comme il n'avait donné quelque sorte de satisfaction au souverain pontife que par complaisance pour Constantin, et qu'il était peut être en connivence avec cet empereur d'une nation dont la droiture la plus apparente laisse toujours quelque ombrage; bien loin de se rétracter comme Nicétas, il ne voulut jamais parler aux légats, qu'il traitait d'excommuniés, ni même les voir. C'est pourquoi ils se transportèrent à Sainte Sophie, le samedi 16 de Juillet, comme le clergé était préparé pour la messe : après s'être plaints de l'obstination schismatique du patriarche Michel, ils déposèrent sur le grand autel

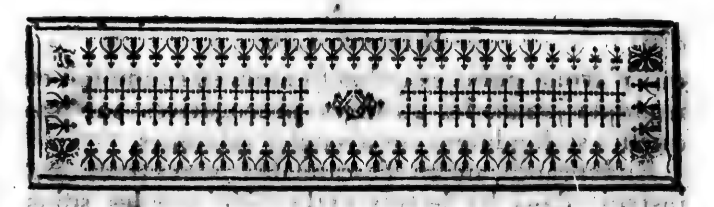
un acte d'excommunication, puis sortirent, en secouant, selon l'évangile, la poussière de leurs pieds. Ils donnèrent ensuite les avis convenables aux églises latines de Constantinople, prirent congé de l'empereur, et partirent comblés de présens pour Saint-Pierre de Rome et Saint-Benoît du Mont-Cassin.

Deux jours après, comme ils étaient à Sélimbrie, l'empereur les fit rappeler, à l'instante prière du patriarche, qui promettait enfin de conférer avec eux, et de procéder à la réunion. Mais le perfide schismatique, sous prétexte d'une conférence publique qu'il avait demandée, prétendait faire assommer les légats par le peuple, en lui persuadant qu'ils avaient lancé l'excommunication contre tous les Grecs, et qu'ils les voulaient soumettre aux Latins comme des esclaves. C'est pourquoi l'empereur, qui connaissait son patriarche, ne voulut pas qu'on tînt ni conférence, ni concile, qu'il n'y assistât lui-même; et après avoir vérifié ses soupçons par les oppositions mêmes qu'il apporta au dessein du schismatique, il fit sur le champ repartir les légats. Irrité d'avoir manqué son coup, Michel-Cérulaire excita une sédition contre l'empereur, qu'il accusa d'intelligence avec les Latins pour opprimer la liberté des Grecs. La chose alla si loin, que le prince fut réduit à mettre entre les mains du patriarche les interprètes des légats, qui n'étaient pas encore sortis de Constantinople. Toute la vengeance qu'il put alors tirer de Cérulaire, devenu formidable par le grand nombre des schismatiques, ce fut d'ôter les charges tant aux parens qu'aux amis de ce factieux prélat, et de les éloigner du palais. La mort de Constantin, avancée par ses débauches, et qui arriva vers la fin de cette année 1054, ne permit point à cet empereur de pousser plus loin la punition. L'impératrice Zoé était morte quelque temps auparavant. Sa sœur Théodora monta pour la seconde fois sur le trône, et fut reconnue seule maîtresse de l'empire. Quoiqu'elle

qu'elle ait su rendre ce second règne redoutable au dehors et aimable au dedans, elle eut toujours une crainte extrême que le patriarche séditieux ne cabalât contre elle, comme il avait fait contre Constantin. Ainsi Michel-Cérulaire eut tout pouvoir sous cette impératrice, au moins pour consommer ce que Photius avait si bien préparé.

Il ne se borna point à rendre contre les légats du saint siége un décret d'anathème approuvé de quatorze archevêques, ni à répandre le schisme en toutes manières dans l'empire déjà si resserré de l'Orient : il y voulut encore entraîner les autres églises patriarcales, qui répugnèrent d'abord à rompre ouvertement avec le siége du prince des apôtres. Pierre, patriarche d'Antioche, répondit à ces sollicitations d'une manière conforme à sa première conduite, lorsqu'à son avénement au patriarcat, l'année précédente, il avait demandé la communion du pape Léon IX, et reconnu hautement la primauté de l'église romaine. Il représenta au zélateur de la désunion, que la plupart de ses griefs contre les Latins n'étaient que des usages indifférens; que les Grecs, de leur côté, avaient aussi des observances très-particulières; que dans les reproches plus sérieux faits aux Occidentaux, on devait considérer la bonne intention; et tandis que la foi n'était pas en péril, il fallait craindre sur toute chose de rompre l'unité et la charité fraternelle. Il releva même, dans les lettres de Michel, plusieurs traits grossiers d'ignorance ou de mauvaise foi, tels que l'imputation faite aux Latins de manger du sang et des viandes suffoquées, dont on s'abstenait encore dans l'Occident comme dans l'Orient; de ne point honorer les reliques, ni les saintes images, auxquelles le patriarche d'Antioche, comme il le témoigne, voyait lui-même les pélerins francs rendre de si pieux hommages; enfin l'anachronisme concernant les dyptiques de Constantinople et le pape Vigile, que l'ignorant et fougueux Michel disait en avoir été retranché

pour avoir refusé de se présenter au sixième concile, lequel n'avait été célébré que plus d'un siècle après la mort de ce pape. Considérez, reprenait Pierre d'Antioche, que de la division entre nos églises et le grand siége apostolique sont venus tous les malheurs ; que pour cette cause les peuples sont en trouble, les villes et les provinces désolées, et que nos armes ne prospèrent nulle part. Le seul article de la procession du Saint-Esprit paraissait faire impression sur ce patriarche, comme sur la plupart des Orientaux, qui avaient néanmoins reconnu au second concile de Nicée, suivant la lettre de saint Taraise de Constantinople, que la troisième personne de la Trinité procédait du Père par le Fils. Peu à peu cependant ces légers Orientaux relâchèrent les nœuds de leur union avec le siége de Pierre ; ils effacèrent ses successeurs de leurs dyptiques, et bientôt ne se distinguèrent plus du parti schismatique de Cérulaire.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

Depuis la consommation du schisme des Grecs en 1054, jusqu'au pontificat de Grégoire VII en 1073.

PENDANT le long temps que le saint siége resta sans pasteur depuis la mort de Léon IX, Michel-Cérulaire eut tout le loisir d'étendre en Orient et de cimenter sans gêne le schisme des Grecs. La courte durée de la plupart des pontificats jusqu'à celui de Grégoire VII, les antipapes qui s'élevèrent dans cet intervalle, et beaucoup d'autres embarras domestiques, empêchèrent ces pontifes de porter leurs vues au loin, et de suivre une affaire qui exigeait d'ailleurs une habileté peu commune. Hildebrand, très-accrédité avant de monter sur la chaire de saint Pierre, avait sans doute assez de génie et assez de courage pour les plus grandes entreprises; mais il avait aussi une roideur dans le caractère, et s'était fait des maximes bien plus propres à bouleverser l'Occident qu'à soumettre la Grèce. Telle est la triste matière que nous voudrions, s'il était possible, retrancher de l'histoire de l'église, cette mère de la paix et de la concorde,

qui n'avoua point ce qu'on fit alors en son nom, et n'adopta jamais les étranges prérogatives sur lesquelles se fondaient ses aveugles zélateurs.

Hildebrand, né en Toscane de basse extraction; instruit dans les lettres et la piété par les soins d'une tante qui était abbesse du Mont-Aventin, moine de Sainte-Marie au même lieu, puis de Cluny, abbé de Saint-Paul de Rome, sous-diacre et peu après archidiacre de l'église romaine, prit de bonne heure une très-grande part à toutes les grandes affaires (1). Long-temps avant d'être pape, il parut avoir la principale autorité dans le gouvernement de l'église. Après la mort de Léon IX, le peuple et le clergé de Rome l'envoyèrent en Allemagne, avec pouvoir d'y élire le sujet qu'il jugerait digne de succéder à ce pontife, dont les vertus faisaient désirer un nouveau pape de la même nation. Hildebrand, dans une assemblée tenue à Mayence, fit choisir par les évêques, Gébéhard d'Eichstet, proche parent de l'empereur. Ce prince en fut affligé, tant pour la tendre amitié qu'il portait à ce prélat, que pour les services qu'il tirait de sa grande capacité dans les affaires. Gébéhard, de son côté, en sut si mauvais gré à Hildebrand qui professait encore la vie monastique, qu'à cause de lui, à ce qu'on prétend, il témoigna toujours aimer peu les moines. Il céda néanmoins, de peur de résister à l'ordre du ciel, et partit pour Rome, où il fut reconnu d'un consentement unanime, sous le nom de Victor II, et intronisé le jeudi-saint, 13 d'Avril 1055. Il n'occupa le saint siége que deux ans et quelques mois, et garda jusqu'à sa mort l'évêché d'Eichstet. Son zèle pour la discipline lui attira des ennemis qui voulurent le faire périr, en mettant du poison dans le calice comme il disait la messe : mais Dieu garantit ce vertueux pontife d'une manière miraculeuse, suivant le rapport d'un auteur grave et contemporain (2).

(1) Boll. t. xvii, p. 113. Sæc. vi Bened. part. 2, p. 407.
(2) Lamb. an. 1054.

L'empereur vint en Italie la même année que le nouveau pape, et l'on tint à Florence un grand concile, tant pour extirper les abus qui recommençaient depuis la mort du saint pape Léon, que pour proscrire de nouveau les erreurs de Bérenger. Pour étendre ces fruits de salut aux églises voisines, Victor envoya légat en France, le sous-diacre Hildebrand, auquel il ne pouvait refuser au moins son estime, et dont il connaissait, par sa propre expérience, la persévérance invincible dans les plus grands obstacles.

Le légat tint d'abord un concile dans la province de Lyon, déposa six évêques coupables de simonie. L'archevêque d'Embrun, nommé Hugues, se trouvait entaché du même vice ; mais usant, pour se maintenir, des moyens qui lui avaient réussi pour s'élever, il corrompit ses accusateurs par argent, parut ensuite avec audace dans le concile, et demanda fièrement où étaient ses accusateurs. Tous les assistans gardaient un profond silence. Le légat dit au coupable, en jetant un profond soupir : Croyez-vous que le Saint-Esprit soit de même nature que le Père et le Fils? Je le crois fermement, répondit Hugues. Dites donc, reprit Hildebrand, le *Gloria Patri*. Hugues le commença, prononça les noms du Père et du Fils, et ne put jamais nommer le Saint-Esprit, quoiqu'il se reprît jusqu'à trois fois. Alors le prélat simoniaque se reconnaissant indigne de proférer le nom de la personne adorable dont il avait profané les dons par son trafic sacrilége, s'avoua publiquement coupable, et subit sans résistance la peine de déposition. Par un miracle d'un autre ordre, moins étonnant, mais plus heureux que le premier, il suivit à Cluny le saint abbé Hugues, qui avait assisté au concile, et se fit moine de cette abbaye, pour pleurer ses fautes et en réparer le scandale (1). Pierre Damien et Didier du Mont-Cassin qui devint pape, attestent ce miracle,

(1) Guill. Malmesb. de Reg. Angl. l. 3.

qu'ils avaient appris de la bouche d'Hildebrand (1). Mais la preuve la moins équivoque de ce prodige, ce fut le grand nombre de simoniaques à qui il imprima une terreur salutaire. Il y eut quarante-cinq évêques et vingt-sept abbés ou prieurs qui se reconnurent coupables de simonie, et renoncèrent volontairement à leurs dignités (2).

Hildebrand suivit lui-même saint Hugues à Cluny, où il avait été moine, et ne trouva dans la visite de cette nombreuse communauté que des sujets d'applaudir à la régularité, à la concorde et à toutes les vertus qui continuaient d'y régner. De là il se rendit à Tours, pour condamner Bérenger dans le lieu même qui avait été le berceau et l'école de l'erreur. Le novateur ne put se dispenser d'y comparaître. Lanfranc, le plus redoutable de ses antagonistes, ne manqua pas non plus de s'y rendre, comme plus en état que personne de suivre le sophiste dans les subterfuges de sa vaine dialectique. Bérenger en effet ne put tenir devant cet homme profond et pénétrant : il prit le parti d'abjurer, et protesta qu'il n'aurait plus sur l'eucharistie d'autres sentimens que ceux de l'église catholique. Ce ne fut pour lui qu'un de ces sermens qui arrêtent peu les chefs de secte quand le parjure leur devient utile ; mais cet aveu servit à ramener plusieurs de ses partisans, et disposa Brunon d'Angers, son plus ardent protecteur, à une conversion sincère.

On traita au concile de Tours un genre tout différent d'affaire, et bien éloigné du ressort de la puissance purement spirituelle des ministres de Jesus-Christ ; mais Hildebrand se renfermant encore dans les bornes qu'il parut méconnaître dans la suite, ne procéda ici, avec tous les prélats, que par voie de remontrance et de médiation. L'empereur Henri III avait envoyé des députés à Tours, pour se plaindre de ce que Ferdinand, roi de

(1) Opusc. xix, c. 6. (2) Petr. Arag. de gest. Rom. PP.

Castille, prenait le titre d'empereur, et pour lui défendre de le porter davantage. L'empereur établissait ainsi les pères du concile, arbitres de son droit. Ils le trouvèrent bien fondé. De concert avec le pape, qu'ils consultèrent, ils envoyèrent au roi Ferdinand, qui de son côté prit les avis des évêques aussi-bien que des seigneurs de ses états. Ce prince répondit en conséquence, qu'il ne s'arrogerait plus la qualité d'empereur; il tint sa promesse, et la chose n'eut point d'autre suite.

Le légat croyant la conversion de Bérenger sincère et la foi en sureté, tourna ses vues vers la réformation et l'entier rétablissement de la discipline. Le célibat des prêtres était l'article qui souffrait le plus de difficulté, principalement en Normandie, tant par le mauvais exemple des derniers archevêques de Rouen, que par les suites de l'ignorance et de la rudesse indisciplinable des premiers conquérans de cette province. L'archevêque Mauger, qui avait eu plusieurs enfans pendant son épiscopat, fut déposé dans un concile tenu à Lisieux, selon les vues du duc Guillaume son neveu, qui l'avait souvent averti, et toujours inutilement, de mener une vie plus digne de son état. Maurile, qu'on lui donna pour successeur, fit honneur par sa conduite au monastère de Fécamp d'où on l'avait tiré, et s'efforça par de sages règlemens d'empêcher au moins l'incontinence de prescrire contre les canons. Il fut encore plus attentif à préserver son peuple de la contagion de l'hérésie. Pour s'assurer de la foi des pasteurs directement chargés de l'enseignement, il fit dresser, l'année même de son élection, dans un concile tenu à Rouen, une formule ou profession de foi qui pût obvier à toute la duplicité de Bérenger, et qu'ils devaient tous souscrire avant d'être sacrés.

Ce témoignage, des plus satisfaisans et des plus précis de la présence réelle du Sauveur au sacre-

ment de son amour, était conçu en ces termes (1): Nous croyons de cœur, et nous confessons de bouche, que le pain offert sur l'autel, n'est que du pain avant la consécration; mais qu'en vertu des paroles sacrées, la substance ou nature du pain est changée par la puissance de Dieu en la substance de cette même chair qui a été changée par l'opération du Saint-Esprit, qui est née de la sainte Vierge, qui a été déchirée de fouets, qui a été ensevelie, et qui étant ressuscitée le troisième jour, est assise à la droite de Dieu le Père. Nous croyons pareillement, que le vin mêlé d'eau, et mis dans le calice pour être consacré, est vraiment et substantiellement changé en ce même sang qui a été répandu pour la rédemption du monde. Anathème à tous ceux qui ont des sentimens ou tiennent des discours contraires à cette croyance apostolique. Le concile où fut dressé ce formulaire, est de l'année 1055.

L'année suivante, l'empereur Henri invita le pape à le venir trouver en Saxe, où le pontife, Allemand de nation, comme on l'a vu, se rendit aussitôt. On ne manquera point de s'étonner de ces longs voyages des papes, multipliés sur-tout depuis qu'une terre si éloignée du tombeau du prince des apôtres était devenue comme la pépinière de ses successeurs. A des hommes revêtus d'un caractère si relevé au-dessus de la nature, nous nous garderons bien d'imputer une prédilection ou un goût tout naturel pour les lieux qui les avaient vu naître; mais nous n'en applaudirons pas moins à la sagesse des mesures prises par l'église romaine, pour se procurer des pontifes à qui tous les lieux et tous les peuples soient également chers. L'empereur alla de Goslar à Botfeld, sur les confins de la Thuringe, où il fut suivi du pape et d'une multitude extraordinaire de seigneurs. Mais Henri sembla n'avoir rassemblé tout

(1) Analect. t. II, p. 441.

ce qu'il y avait de plus grand dans l'empire, que pour les rendre spectateurs de sa mort. A peine fut-il arrivé, qu'il tomba malade. Il fit confirmer par le pape, par les seigneurs ecclésiastiques et laïques, l'élection de son fils, nommé aussi Henri et couronné depuis deux ans, et mourut après sept jours de maladie, le 5 Octobre de cette année 1056, à l'âge de trente-huit ans seulement. Avec de la piété et beaucoup de vertus, Henri le Noir fut peu regretté, à cause de son despotisme, qu'il étendit à la collation même des bénéfices. C'est lui qui prétendit le premier en Allemagne que ce droit lui appartenait, en vertu de celui des investitures que ses prédécesseurs lui avaient transmis : suites comme nécessaires des richesses et des dignités temporelles qu'ils avaient données aux successeurs des apôtres, à qui elles furent incomparablement plus funestes, comme on le verra bientôt, que leur ancienne et paisible médiocrité.

Le pape Victor, peu de temps après son retour en Italie, mourut en Toscane le 28 Juillet 1057. Cette nouvelle étant aussitôt parvenue à Rome, plusieurs personnes du clergé et de l'ordre des citoyens allèrent trouver le cardinal Frédéric, l'un des trois légats qui avaient été à Constantinople pour l'affaire de Michel-Cérulaire. Au retour de sa légation, il avait embrassé la vie monastique au Mont-Cassin, en était devenu abbé, et se trouvait à Rome, où il jouissait d'une grande réputation de sagesse et de vertu. Les Romains le consultèrent sur le choix d'un pape. Frédéric leur nomma le cardinal Humbert, le sous-diacre Hildebrand, les évêques de Velétri, de Pérouse et de Tusculum, comme les cinq sujets qu'il connaissait les plus dignes du pontificat, entre ceux qui étaient en Italie. Quelques-uns des Romains voulaient attendre le retour d'Hildebrand, qui se trouvait alors en Toscane; mais les autres se déclarant pour Frédéric lui-même, qui fut aussi effrayé que surpris, ils le tirèrent malgré lui du monastère de

Saint-André où il logeait, le menèrent à l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, l'y élurent pape, et le nommèrent Etienne IX, parce que c'était la fête de saint Etienne pape, second jour du mois d'Août. De là ils le conduisirent au palais patriarcal de Latran, aux acclamations de toute la ville. Le lendemain de grand matin, tous les cardinaux, le clergé et le peuple vinrent le prendre pour le mener à Saint-Pierre, où il fut sacré.

Etienne IX commença son pontificat par tenir plusieurs conciles, pour remédier principalement à la vie déréglée des clercs. Il rechercha tous ceux qui avaient transgressé les lois de la continence, depuis la défense de Léon IX. Ceux mêmes qui quittèrent leurs femmes et embrassèrent la pénitence, furent exclus du sanctuaire pour un temps, et privés pour toujours du pouvoir de célébrer les saints mystères.

Peu de temps après, le pape Etienne tira Pierre Damien de la solitude, et le fit cardinal-évêque d'Ostie, c'est-à-dire, le premier des cardinaux. Tout le monde applaudit à ce choix, excepté celui qui en était l'objet, et qui résista de tout son pouvoir (1). Il fallut un ordre exprès du souverain pontife, et des menaces, en cas d'un plus long refus. L'humble solitaire se soumit au joug brillant qu'on lui imposait, mais n'y envisagea jamais que ce qu'il avait de périlleux, et ne cessa de gémir, jusqu'à ce qu'il réussît enfin à s'en décharger. Peu après sa promotion, il écrivit aux évêques ses confrères, c'est-à-dire, aux sept évêques-cardinaux, qu'il appelle évêques de l'église de Latran, parce que c'étaient ceux qui avaient droit d'y officier, au lieu du pape (2). On les nommait aussi hebdomadiers, comme servant tour à tour par semaine; et collatéraux, comme attachés en quelque sorte aux côtés du pontife. On voit dans cette lettre (3), combien l'auteur était péné-

(1) Vit. Petr. Dam. c. 14.
(2) Cod. Vat. ap. Bar. an 1057.
(3) Lib. II, ep. 1.

tré de l'esprit de son état, dont il fait consister uniquement la dignité dans la pureté et la sainteté de vie, à l'exclusion de tout faste et de tout relief extérieur. Il s'élève sur-tout contre ceux qui, avec des mœurs toutes séculières, et par les services qu'ils rendent aux rois dans leurs armées, s'efforcent de parvenir aux premières places de la hiérarchie. Pour dominer sur le clergé, dit-il, ils subissent long-temps une dure servitude. Il leur en coûterait moins d'acquérir ce droit à prix d'argent, que de l'acheter ainsi par des services d'esclaves. Car il y a trois sortes de prix, et par conséquent aussi des simonies de trois sortes; celle de la main qui compte l'argent, celle qui rend des services, et celle de la langue exercée à la flatterie. Ainsi donc ceux qui acquièrent les dignités ecclésiastiques par leur attachement aux princes, loin d'être exempts de simonie, sont souvent coupables des trois espèces à la fois.

Le pape Etienne appliqua aussi les talens et les vertus de l'abbé Didier au bien général de l'église. C'était un des plus grands personnages de son siècle: il tirait sa naissance de l'illustre maison des princes de Bénévent; il avait marqué une piété rare dès l'enfance, et il éprouva toutes sortes d'obstacles et de persécutions de la part de ses proches pour se soustraire à leurs vues ambitieuses, et embrasser la pauvreté évangélique (1). Etienne, en passant au pontificat, de l'abbaye du Mont-Cassin qu'il voulait garder, ne laissa pas de faire élire Didier pour abbé de ce monastère. Cependant il avait dessein, et déjà il s'en était expliqué, d'envoyer Didier à Constantinople en qualité de légat. Par une convention fort particulière, il fut statué au commencement de l'année 1058, que si Didier revenait du vivant d'Etienne, il prendrait sous ce pontife le gouvernement de l'abbaye; et que si le pape mourait dans cet intervalle, Didier serait

(1) Chron. Cass. l. 3, c. 2, etc.

absolument reconnu pour abbé. Celui-ci alla aussitôt à Bari attendre un vent favorable pour s'embarquer.

L'empire d'Orient avait changé de maître, dans le cours de l'année précédente. La vieille impératrice Théodora, qui, sur les prédictions de quelques-uns de ses moines, s'était flattée de vivre des siècles entiers, ne régna plus qu'environ dix-huit mois. Ses folles espérances ne s'évanouirent que quand elle se sentit à l'extrémité. Ses eunuques l'engagèrent alors à déclarer empereur Michel-Stratiotique, qui avait de la réputation dans la conduite de la guerre, mais qui était cassé de vieillesse, et n'entendait rien au gouvernement. Aussi fut-il bientôt accablé d'embarras, où les auteurs de son élévation, uniquement propres à le dominer, se trouvèrent incapables de le servir.

Après différentes révoltes, Isaac-Comnène, d'une illustre maison originaire d'Italie, à ce qu'on prétend, fut proclamé auguste le 8 de Juin 1057, par les troupes qu'il commandait en Asie. Michel soutint la guerre pendant quelques mois : mais Comnène s'étant présenté devant Constantinople, plusieurs patrices allèrent à Sainte-Sophie, suivis d'une grande troupe de citoyens, et appelèrent le patriarche Michel-Cérulaire, mieux instruit qu'il ne voulut le paraître de ce complot prémédité. Il se tint renfermé chez lui, et envoya ses neveux vers les chefs de la conspiration, qui, soutenant leur jeu, menacèrent de les faire étrangler, si le patriarche ne se présentait. Il se montra revêtu des ornemens pontificaux, et affecta une grande indignation contre la prétendue violence qu'on lui faisait. On le porta près de l'autel; on le pria de retirer de l'empereur Michel le serment qu'on lui avait fait par écrit; et sans même attendre l'exécution de cette formalité illusoire, on proclama Comnène empereur le 31 d'Août 1057, en déclarant ennemis de l'état tous ceux qui

ne donneraient pas leur consentement. Michel-Cérulaire fut le premier à donner son approbation : il fut suivi de Théodore, patriarche d'Antioche, qui était présent, et qui proposa d'abattre les maisons des grands qui feraient résistance (1).

Alors Michel-Cérulaire se démasquant sans retenue, fit dire à Comnène de se présenter au plutôt, et de lui tenir compte du service qu'il lui avait rendu. Quant au vieil empereur, le patriarche lui envoya dire par quelques métropolitains, qu'il eût à sortir du palais où il n'avait plus d'autorité. Le faible vieillard demanda quelle récompense on lui promettait. Le royaume des cieux, répondirent les prélats, en faisant sacrilégement servir leur caractère à la dérision de l'évangile et à la consommation de la révolte. Aussitôt il mit bas la pourpre avec une imbécille docilité, et abandonna le palais. On laissa la vie à un souverain déposé, dont on avait si peu à craindre. Il avait régné un an et quelques jours. Comnène entra le lendemain à Constantinople, et fut couronné solennellement dans la grande église par le patriarche Michel.

Toutefois pendant deux ans et trois mois de règne, ce nouvel empereur enchanta ses sujets par la sagesse de son gouvernement, auquel il ne manqua qu'une entrée plus légitime. Il répara les désordres des règnes précédens et l'épuisement des finances ; il rendit à l'église de Constantinople l'administration de ses biens, que ses prédécesseurs s'étaient arrogée ; il réduisit à l'ancienne coutume les droits des évêques, tant pour les redevances des paroisses que pour les ordinations, savoir, une pièce d'or pour l'ordination d'un clerc inférieur, trois pour le diaconat, et trois pour la prêtrise : ce qui nous montre où en était la pureté de la discipline parmi ces présomptueux émules des Latins, tandis qu'ils leur faisaient des repro-

(1) Zonar. l. 17, c. 29.

ches si méprisans (1). Cet empereur fit aussi, sur les revenus de quelques monastères, des retranchemens qui furent assez considérables pour soulager l'état. Après avoir calculé ce qui leur suffisait pour fournir aux besoins étroits du genre de vie qu'ils avaient embrassé, il leur enleva tout le reste.

Cependant Michel-Cérulaire portait fort haut ses droits sur la gratitude de Comnène. Il le fatiguait par des demandes continuelles, et souvent insolentes. Quand il était refusé, il éclatait en menaces, et plusieurs fois on lui entendit dire qu'il saurait bien abattre la puissance qu'il avait élevée. Il porta la hauteur jusqu'à vouloir prendre la chaussure d'écarlate, ornement réservé aux empereurs, et avança qu'il n'y avait point ou presque point de différence entre l'empire et le patriarcat. C'est ainsi que les évêques de Bizance, élevés si haut par les empereurs de Constantinople, tournaient leur grandeur et leur indépendance contre ses propres auteurs. Ces propos répandus sourdement étant parvenus aux oreilles du prince, il résolut de prévenir le séditieux patriarche. Il saisit l'occasion de la fête des archanges, c'est-à-dire, de saint Michel, que les Grecs font le 6 de Septembre, et que les évêques de Constantinople allaient célébrer dans l'église des Anges hors de la ville. Des gardes anglais, nommés Barangues par les Grecs, y arrêtèrent le patriarche par ordre de l'empereur, et le conduisirent honteusement sur un mulet jusqu'au bord de la mer, s'embarquèrent avec lui, et ne le quittèrent point qu'il ne fût arrivé à Proconèse, marqué pour son exil. L'empereur lui fit dire ensuite de donner sa renonciation, s'il voulait prévenir le déshonneur d'être déposé en concile. Michel retrouva tout l'orgueil qui lui avait fait secouer l'obéissance due au chef de l'église ; il répondit avec une fermeté

(1) Jus Græc. Rom. l. 2.

si hautaine, qu'Isaac-Comnène, tout homme de tête qu'il était, se trouva fort incertain sur le parti qu'il avait à prendre : mais la mort du patriarche qui arriva dans cette conjoncture, tira l'empereur de tout embarras.

On élut en sa place Constantin Lichudes, de profession toute séculière, d'une grande réputation d'habileté dans les affaires d'état, et qui remplissait alors la charge de grand-maître de la garde-robe. On vante beaucoup sa libéralité, tant à l'égard du clergé qu'à l'égard du peuple. Isaac-Comnène parut toujours de bonne intelligence avec lui; mais il eut scrupule de conserver jusqu'à la mort l'empire qu'il avait usurpé. Comme il était à la chasse, il fut si frappé d'un éclair, qu'il tomba de cheval. Cette frayeur lui causa des convulsions épileptiques dont les accès devinrent plus fréquens de jour en jour, et qu'on désespéra de guérir. Il prit cette maladie pour une punition de ses péchés. Afin d'appaiser la colère de Dieu, il quitta la pourpre et embrassa la vie monastique. On crut sa pénitence d'autant plus sincère, qu'il ne choisit personne de sa famille pour lui succéder, mais Constantin-Ducas, qu'il y jugea, quoique bien à tort, le plus propre. Il le fit couronner le 25 Décembre 1059. L'impératrice Catherine, femme de Comnène, s'opposa d'abord au dessein de son époux; elle l'encouragea ensuite dans sa résolution, et prit elle-même le parti du cloître, avec sa fille Marie. On exalte, entr'autres vertus, la chasteté constante d'Isaac-Comnène.

On a lieu de présumer qu'une légation du chef de l'église eût produit d'heureux effets dans la Grèce, sous le règne de cet empereur, rempli véritablement de sagesse et de crainte de Dieu. Mais les légats du pape Etienne n'étant point encore partis pour Constantinople quand il mourut lui-même à Florence le 29 Mars 1058, les moines du Mont-Cassin portèrent en diligence la nouvelle

de cette mort à l'abbé Didier, chef de la légation, et le pressèrent instamment de revenir au monastère. Il partit dès le lendemain, arriva de grand matin le jour de Pâques, et fut aussitôt mis en possession de l'abbaye par le cardinal Humbert, que les troubles survenus à Rome avaient contraint de prendre la fuite.

A la première nouvelle de la mort du pape, Grégoire, fils du comte de Tusculum, et Girard de Galère, avec quelques Romains des plus puissans, avaient formé une assemblée nocturne et tumultueuse, où l'on élut pour successeur d'Etienne IX, Jean, évêque de Vélétri, qu'on nomma Benoît : nom qui tient lieu de Benoît X parmi les souverains pontifes, quoique ce Benoît n'ait été qu'un antipape et un intrus. Les Romains en eurent une si basse idée, qu'ils lui donnèrent le surnom de Minchine, qui en italien signifie stupide. Les cardinaux, et Pierre Damien à leur tête, ne disparurent qu'après avoir protesté contre son élection, et avoir prononcé anathème contre ceux qui avaient osé la faire. C'était à Pierre Damien, en qualité d'évêque d'Ostie, de sacrer le pontife : mais en sa place, les factieux prirent de force son archiprêtre, d'une ignorance, dit Pierre lui-même, à ne pouvoir lire une page, même en épelant. Ils le contraignirent de couronner Benoît, le 5 Avril de cette année 1058. Cet usurpateur ne laissa pas de se maintenir près de dix mois.

Le pape Etienne, avant de partir pour la Toscane, avait assemblé dans l'église les évêques, le clergé, le peuple romain, et leur avait ordonné, en cas qu'il vînt à mourir pendant l'absence d'Hildebrand qu'il envoyait en Allemagne, de laisser vaquer le saint siége jusqu'au retour de ce légat, et de diriger alors l'élection sur ses conseils. Hildebrand apprit, en revenant en Italie, l'élection schismatique de Benoît. Il s'arrêta à Florence, écrivit à ceux des Romains qui avaient horreur du schisme, et en ayant reçu une autorisation illimitée, fit élire,

dans

dans un concile tenu à Sienne le 28 Décembre 1058, Gérard, évêque de Florence et bourguignon de naissance. C'était un homme de sens droit, suffisamment lettré, selon le témoignage de Pierre Damien qui fut consulté à ce sujet, d'une pureté de mœurs au-dessus de tout soupçon, et très-aumônier. Cependant les seigneurs romains envoyèrent vers le roi de Germanie, pour l'assurer de la foi qu'ils lui devaient, et pour le prier de se prêter à la nécessité où les circonstances présentes réduisaient l'église romaine. Le roi confirma l'élection de Gérard, et chargea Godefroi, duc de Lorraine et de Toscane, de le conduire à Rome. Il y fut reçu avec acclamation par le peuple et le clergé, mis dans le saint siége par les cardinaux, suivant la coutume; et par un honneur extraordinaire dont l'histoire ne fait mention pour aucun des papes ses prédécesseurs, on fit pour celui-ci la cérémonie du couronnement, le 18 Janvier 1059.

Quelques jours après, l'antipape vint se présenter au pontife légitime, nommé Nicolas II, et protesta qu'on lui avait fait violence, en se reconnaissant néanmoins coupable d'usurpation et de parjure, et en demandant pardon avec toutes les marques d'un repentir sincère. Le pape se laissa fléchir, et leva l'excommunication prononcée contre Benoît, qu'on ne laissa point de déposer de l'épiscopat et de la prêtrise.

Le sixième jour de Mars de la même année, le pape Nicolas ordonna l'abbé Didier, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, et lui donna le lendemain la bénédiction abbatiale, avec la qualité de vicaire apostolique pour la réforme des monastères de la Campanie, de la Pouille et de la Calabre. Au mois d'Avril suivant, il tint un concile de cent treize évêques, avec une multitude d'abbés et d'autres ecclésiastiques (1). Dès qu'on eut pris séance, il représenta ce qui était arrivé à la mort

(1) Tom. IX, Conc. p. 1105.

de son predécésseur. Afin d'écarter à jamais ces malheurs, dit-il ensuite, nous ordonnons, suivant les dispositions des pères, que le pape venant à mourir, les évêques cardinaux avant tout le monde traitent ensemble de l'élection; qu'ils y appellent ensuite les clercs-cardinaux, afin que le reste du clergé et le peuple y donnent leur consentement. Nous devons nous rappeler ce qu'a dit notre prédécesseur Léon de sainte mémoire, qu'il ne faut pas réputer pasteurs ceux qui ne sont, ni élus par le clergé, ni demandés par le peuple, ni consacrés par les évêques de la province de concert avec le métropolitain. Mais comme le pape n'a point de métropolitain, c'est aux évêques-cardinaux à lui en tenir lieu. On choisira dans le sein de l'église même qu'il s'agit de remplir, s'il y a un sujet capable; sinon dans quelque autre, sauf l'honneur dû à notre cher fils Henri présentement roi, et qui sera, s'il plaît à Dieu, empereur, comme nous le lui avons déjà accordé. On rendra le même honneur à ses successeurs, à qui le saint siége aura personnellement accordé le même droit. Cette clause est digne d'attention : on ne pouvait guère s'y prendre d'une maniere plus adroite, pour restreindre, en paraissant accorder, le privilége ancien qu'avaient tous les empereurs de confirmer l'élection des papes indépendamment de ces concessions personnelles.

Si le pouvoir des méchans, reprend Nicolas, empêche de faire à Rome une élection légitime, les cardinaux-évêques, unis au reste du clergé et des laïques craignans Dieu, quoiqu'en petit nombre, auront droit d'élire le pape dans le lieu qu'ils jugeront à propos; et si l'élu ne peut être intronisé dans le saint siége selon la coutume, il ne laissera pas d'avoir l'autorité de gouverner l'église romaine, et de disposer de tous ses biens, comme saint Grégoire l'a fait avant sa consécration. Si quelqu'un est élu, ordonné ou intronisé au mépris de ce statut, qu'il soit anathématisé et déposé avec ses complices.

Ce décret de règlement fut souscrit par les pères du concile, par les prêtres et les diacres.

On fit aussi des règlemens contre les clercs concubinaires et simoniaques. Ceux ci doivent être déposés sans miséricorde. On disputait depuis longtemps sur le sort de ceux qu'ils avaient ordonnés gratuitement. A cause de leur grand nombre, on régla qu'on leur laisserait les fonctions de leurs ordres, mais sans faire passer en règle une indulgence accordée à la nécessité des temps; qu'à l'avenir au contraire, quiconque recevrait l ordination d'un simoniaque notoire, encourrait avec lui la déposition. Pour les prêtres, les diacres et les sous-diacres qui depuis la défense de Léon IX auront pris ou gardé des concubines, on leur interdit la célébration de la messe, le chant de l'épître et de l'évangile, l'assistance à l'office dans le sanctuaire, et on les prive de leur part aux revenus de l'église. Il est même défendu d'entendre la messe d'un prêtre qu'on sait de science certaine avoir une concubine. Suivant la même constitution, les clercs mangeront ensemble et coucheront dans le même logis, près de leur église, et mettront en commun tous leurs revenus ecclésiastiques. C'est ainsi que le saint siége adoptait l'institution des chanoines réguliers, que nous avons vu commencer en France.

Bérenger se trouvait à Rome lorsqu'on y tint le concile qui fit tant de sages règlemens. Si cet opiniâtre sectaire était venu pour y répandre ses erreurs, comme la suite de ses impostures le fait présumer, il parut craindre le pape Nicolas dès qu'il l'eut connu. Il prit le parti de la dissimulation qui lui était familière, et pria ce pontife avec son concile, de lui donner par écrit la foi qu'il fallait tenir. Le cardinal Humbert fut chargé de cette commission : ce prélat, également docte et habile, dressa une confession de foi qui prévenait les équivoques et tous les subterfuges ordinaires à l'hérésiarque (1) Bérenger, après s'y être confessé

(1) Lanfr. de Corp. c. 1, 2.

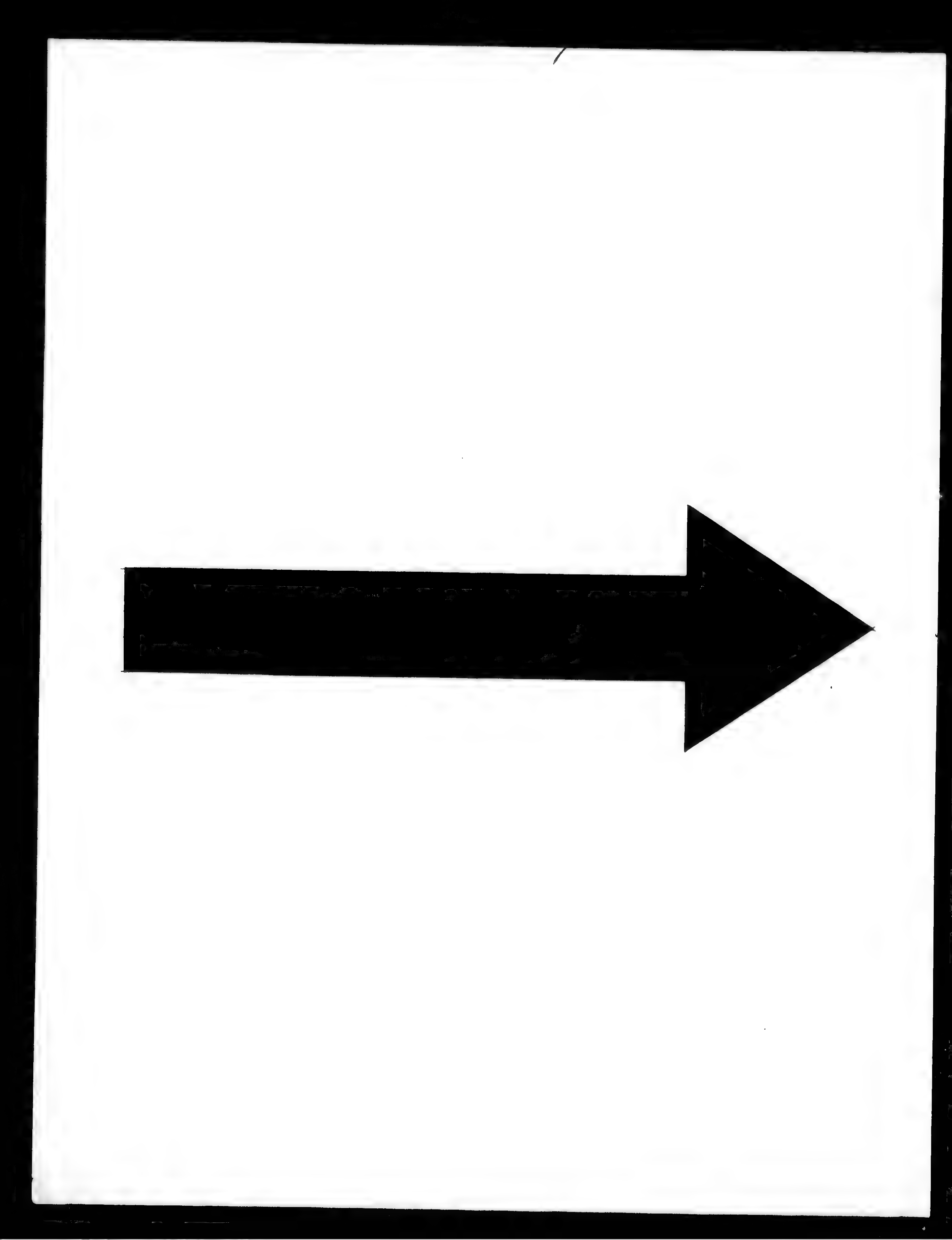
coupable, déclarait que le pain et le vin, après la consécration, ne sont pas seulement le sacrement, mais encore le vrai corps et le vrai sang du Seigneur; que ce n'est pas non plus en sacrement seulement, mais en vérité qu'ils sont touchés et rompus par les mains des prêtres et dans la bouche des fidèles. En un mot, il déclarait dans les termes les plus clairs tenir de cœur et de bouche, touchant l'eucharistie, la même foi que le saint siége apostolique, que le pape Nicolas et que son concile. Il en jurait par la sainte Trinité et les évangiles, et reconnaissait les défenseurs d'une autre croyance, avec tous leurs sectateurs, dignes d'un anathème éternel. L'hypocrite, après avoir lu et relu cette formule, ne se contenta point de jurer et de signer; mais il fit allumer un feu au milieu du concile, et y jeta tous les écrits qui contenaient ses erreurs. Le pape et tous les pères versaient des larmes de joie sur une conversion si généreuse, et Nicolas crut en devoir communiquer l'édification à toute l'Italie, la Germanie et la Gaule. Le sectaire parjure fut à peine sorti du concile, qu'il écrivit contre cette profession de foi, et chargea d'atroces injures le pieux cardinal qui l'avait dressée.

Cependant les ravages que la simonie et l'incontinence des clercs causaient dans l'église de Milan, attirèrent l'attention principale du souverain pontife (1). A la prière de cette église, il y envoya l'évêque d'Ostie, Pierre Damien, et Anselme, évêque de Lucques. Mais dès le lendemain de leur arrivée, ils se virent au moment d'être les victimes d'un horrible soulèvement contre la dignité de légats dont ils étaient revêtus. La populace ignorante et animée par quelques mauvais ecclésiastiques, se mit à crier que Milan n'était soumis en rien aux lois de Rome, et que le pape n'avait aucun droit de juger ou de régir cette église. On

(1) Gest. Pontif. an. 1059.

sonna le tocsin ; la foule se précipita vers le palais épiscopal, Pierre Damien fut averti qu'on en voulait à sa vie. Il monta sans crainte au jubé, parut aux yeux de la multitude, et ayant avec peine obtenu silence, il parla en ces termes : Sachez, mes frères, que je suis venu pour votre salut, et non pour la gloire de l'église romaine. Que peut lui servir le ministère d'un mortel méprisable, après l'éloge qu'elle a reçu de la bouche du Sauveur ? Ce sont les hommes qui ont marqué le[illegible]s et les privilèges des patriarcats, des m[illegible], des diocèses de chaque évêque : C'est Jé[illegible]t qui a fondé l'église romaine, en donnant à Pierre les clefs de la vie éternelle. C'est une injustice de priver une autre église de ses droits : disputer à celle de Rome sa prérogative, c'est une hérésie. Pour établir en particulier la supériorité de l'église romaine sur celle de Milan, Pierre Damien ajoute que les premiers pasteurs de celle-ci y furent envoyés par saint Pierre. Et ce qui est digne de remarque, en nommant ici saint Gervais et saint Protais, aussi-bien que les saints Celse et Nazaire, il ne dit pas un mot de S. Barnabé, que la ville de Milan compte néanmoins pour son premier évêque. Le peuple, dont l'ignorance formait toutes les prétentions et animait la violence, se calma aussitôt qu'il fut instruit par ce discours : il promit sur le champ d'exécuter ce que proposeraient les légats.

Ils ne s'en trouvèrent guère moins embarrassés, tant la simonie était générale dans cette église. C'était une règle inviolable, d'y payer une somme réglée pour tous les ordres, même avant de les recevoir, sans en excepter l'épiscopat. En un mot, il s'y trouvait à peine un seul ecclésiastique qui eût été ordonné gratuitement. C'eût été une partialité odieuse, de faire grâce aux uns et de punir les autres. D'un autre côté, en interdisant tous les prêtres d'une ville et d'une province si considérable, on y ruinait en quelque sorte la religion. Le savant cardinal se rappela la règle de saint



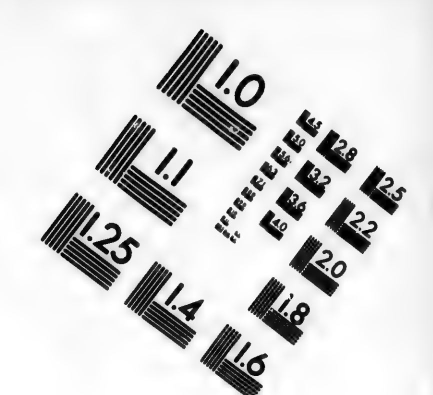
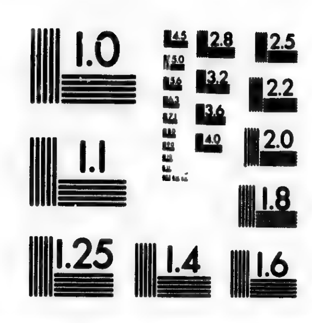


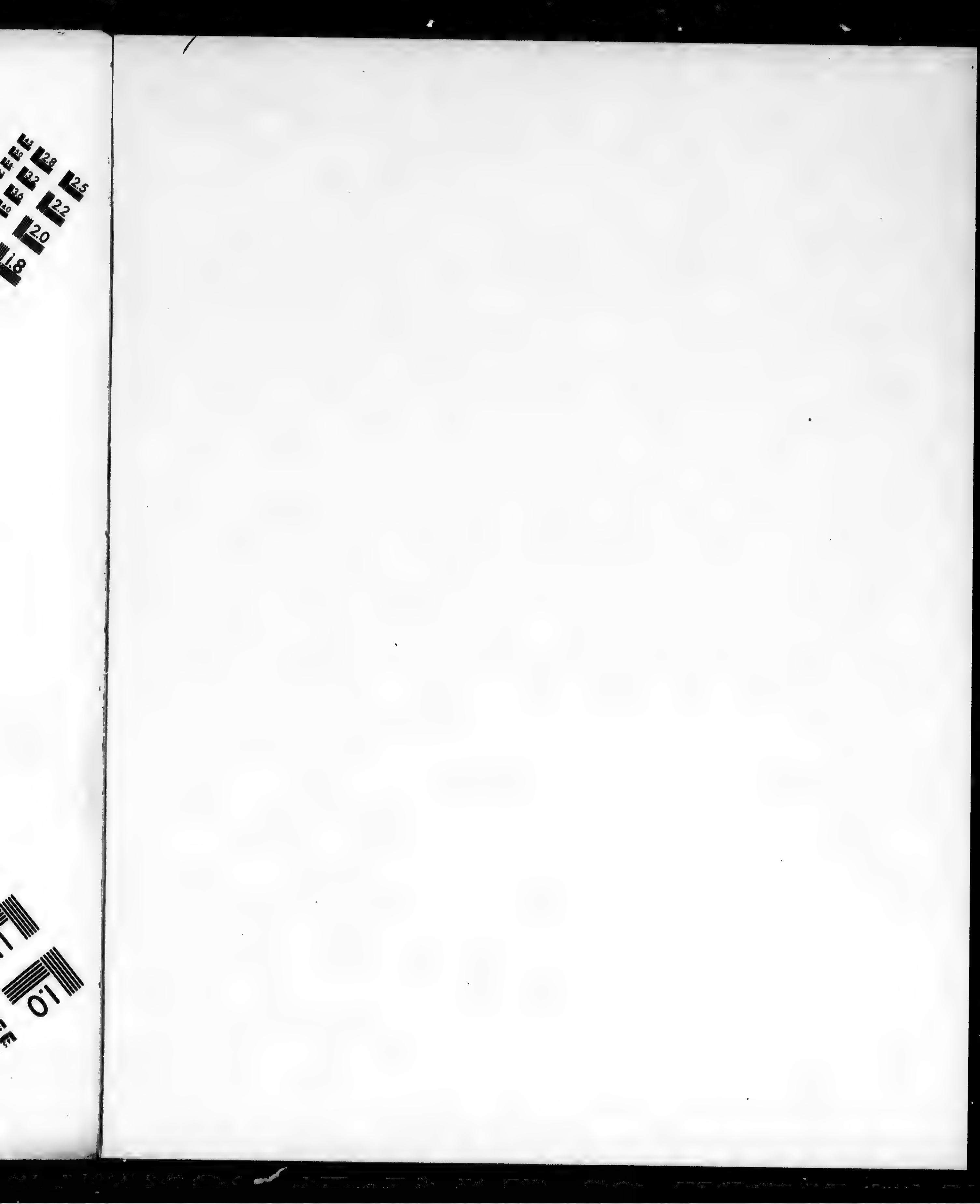
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



Augustin et du pape Innocent, qu'on ne doit pas user de toute la rigueur des canons contre la multitude. Sur ce principe d'une économie sage, il se contenta de mettre fin aux abus, et de rétablir la vigueur des lois pour l'avenir, sans les venger à la rigueur des infractions passées.

Gui de Velate occupait alors le siége de Milan, où, par le moyen de l'argent compté à l'empereur Henri, et quoiqu'extrêmement odieux aux Milanais, il avait été placé, au préjudice de quatre prêtres de cette église beaucoup plus dignes que lui. Traduit au jugement de Léon IX, il avait eu l'habileté de se faire déclarer archevêque légitime par ce saint et vigilant pontife. Depuis treize ans qu'il était possesseur pacifique, c'est-à-dire, depuis l'an 1046, il avait eu tout le temps d'affermir son autorité. Ainsi ce fut beaucoup pour les légats, de faire cesser les abus moyennant le pardon du passé. Ils amenèrent cet évêque et son clergé à promettre par écrit et sous serment, qu'ils ne prendraient plus rien, ni pour la promotion aux ordres, ni pour l'institution des abbés et des chapelains, ni pour le saint chrême, pour l'investiture et la consécration des églises. Ils s'engagèrent aussi à séparer, autant qu'il serait possible, les prêtres, les diacres et les sous-diacres de leurs femmes ou concubines. On imposa de longues et rigoureuses pénitences aux coupables, en commençant par l'archevêque; en quoi l'on eut égard aux différens degrés d'ignorance des ecclésiastiques, dont plusieurs étaient si mal instruits en cette matière, qu'ils croyaient à peine pécher en ne payant que le prix taxé pour chaque ordre. On condamna l'archevêque à cent ans de pénitence, mais avec la faculté d'en rédimer une partie par des aumônes, dont on spécifia la quantité équivalente à chaque année. On régla de même pour les autres pénitens, que celui, par exemple, qui ne jeûnerait qu'avec de grandes incommodités, pourrait racheter un jour de jeûne par semaine, en récitant

un pseautier, ou en nourrissant un pauvre, après lui avoir lavé les pieds. Malgré les abus dans lesquels ces rachats ou commutations de pénitences dégénérèrent contre les vues et les sages précautions de l'église, on doit au moins applaudir à la circonspection avec laquelle ses dignes ministres procédaient en cette matière.

Pendant le cours de la légation de Pierre Damien, l'abbé de Saint-Simplicien lui donna un petit vase d'argent. Comme c'était une maxime des légats du saint siége, de ne rien recevoir des personnes qui avaient des affaires encore indécises, Pierre examina si l'abbé ne se trouvait point dans cette position. Après s'être convaincu que ce modique présent ne provenait d'aucune vue intéressée, le saint légat ne laissa point d'avoir beaucoup de scrupule à son sujet. Il consentit à l'accepter pour un monastère fondé récemment; mais il sentit renaître ses inquiétudes, et ne put calmer sa conscience, qu'en le renvoyant au donateur (1).

Sa commission étant remplie, il écrivit au souverain pontife, afin d'être déchargé de l'épiscopat, qu'il ne cessait pas de regarder comme un fardeau au-dessus de ses forces (2). Il en fit même la démission, et renvoya l'anneau pastoral, en signe d'une renonciation absolue et irrévocable. Mais Nicolas ne voulut point condescendre aux vœux d'un ministre encore si nécessaire à l'église. Ce ne fut que sous le pontificat suivant, que l'humble prélat obtint enfin ce qu'il demandait avec tant de persévérance.

Cependant Nicolas ouvrit l'oreille aux propositions des Normands d'Italie, qui témoignaient un grand désir de rentrer dans les bonnes grâces du saint siége, et qui commencèrent par restituer toutes les terres de l'église romaine dont ils s'étaient emparés. Leurs principaux chefs étaient alors Richard, et Robert surnommé Guiscard, c'est-à-dire,

(1) Pet. Dam. Opusc. 53, c. 4. (2) Lib. 1, ep. 8.

habile et rusé : Robert, maître de la principauté de Capoue qu'il avait prise sur les Lombards; Richard ou Roger, duc de la Pouille et de la Calabre enlevées aux Grecs, et seigneur d'une partie de la Sicile qu'il avait commencé à conquérir sur les Sarrasins. Le pape leur confirma ces possessions, et ils lui prêtèrent serment de fidélité. Robert convint de payer un tribut annuel au saint siége, et s'en rendit le vassal (1). Telle fut, en 1059, l'origine qu'on attribue communément au royaume de Naples, et qu'on pourrait sur le même principe faire remonter aux conventions antérieures de Léon IX avec ces mêmes Normands, qui se montrèrent bientôt les plus braves défenseurs de l'église romaine. Ils rassemblèrent leurs troupes, et marchèrent contre les villes de Préneste, de Tusculum et de Nomente, qu'ils punirent de leur rebellion contre le pape leur seigneur. Ayant ensuite passé le Tibre, ils ruinèrent Galère avec tous les châteaux du comte Gérard, brigand insigne qui désolait tout le voisinage, et rendirent aux Romains leur ancien ascendant sur une infinité de petits seigneurs qui ne cessaient de les tyranniser.

La même année, Nicolas II envoya en France deux légats, qui assistèrent au couronnement de Philippe, fils aîné du roi Henri. Le prince n'avait encore que sept ans, mais le roi son père, à l'exemple des deux premiers souverains de sa race, y voulait assurer la couronne, en faisant reconnaître de son vivant son fils pour roi. Ce premier sacre des rois de la troisième race dont nous ayons l'acte authentique, se fit à Reims avec un magnifique appareil, le jour de la Pentecôte vingt-troisième de Mai 1059. Philippe fit profession de la foi catholique, jura de conserver aux évêques et à leurs églises tous leurs droits suivant les canons, de les défendre comme il est du devoir d'un souverain, et de rendre justice aux peuples selon les lois.

---

(1) Chron. Cass. l. III, c. 6, 13, 16.

Après quoi, par la permission du roi Henri, Gervais, archevêque de Reims, élut pour roi le prince Philippe. Les évêques, les abbés, les seigneurs donnèrent tous leurs voix ; les simples gentilshommes et le peuple même y accédèrent, en criant ensemble par trois fois : Nous l'approuvons et nous le voulons. Il n'y eut pas jusqu'aux légats romains dont on ne prît le suffrage, mais uniquement pour leur faire honneur, parce que le consentement du pape, comme le porte en termes exprès l'acte du couronnement, n'y était point nécessaire (1). Les mesures que prenait le roi Henri, pressaient plus que son âge ne lui donnait lieu de le penser : il mourut le 29 Août de l'année suivante, la cinquante-cinquième de son âge, et la trentième de son règne.

Le pape Nicolas ne lui survécut pas un an : le 21 ou le 22 Juillet 1061, il mourut à Florence, dont il avait conservé le siége avec celui de Rome. Ainsi cette étrange méthode passait-elle en coutume : tant il est dangereux, sous les prétextes mêmes les plus plausibles, de donner l'exemple de la dispense dans les matières où la vertu même peut prendre le change ! On rapporte de Nicolas II, que sa charité respectueuse pour les membres indigens de Jesus-Christ fut telle, qu'il ne passa pas un jour sans laver les pieds à douze pauvres. Il y eut de grands mouvemens à Rome pour l'élection de son successeur. On envoya en diligence le cardinal Etienne vers le jeune roi de Germanie, afin d'obvier aux effets de la division. Mais, soit qu'à cet égard déjà les esprits ne fussent pas mieux disposés en Allemagne qu'en Italie, soit que toute l'attention de la cour de Germanie fût absorbée par les factions d'une minorité orageuse, le légat ne put obtenir audience, et l'on n'ouvrit pas seulement ses lettres. Enfin, après environ trois mois de vacance, Hildebrand, qui avait été fait archi-

(1) Duchesne, t. IX, Conc. l. 30.

diacre de l'église romaine par le dernier pape, tint conseil avec les cardinaux et les nobles romains (1). Le résultat fut qu'on ne laisserait pas plus long-temps le saint siége dans une position si périlleuse, mais qu'on aurait soin d'y élever un sujet agréable à la cour impériale. En conséquence on élut Anselme, évêque de Lucques, qui prit le nom d'Alexandre II, et fut couronné le 30 Septembre 1061.

Le 28 Octobre suivant, l'impératrice Agnès, mère du jeune roi Henri et régente de ses états, piquée de ce qu'Alexandre avait été intronisé sans attendre son consentement, convoqua une diète à Bâle, et y fit reconnaître pour pape, Cadaloüs, évêque de Parme, sous le nom d'Honorius. Il était simoniaque et concubinaire, et par-là plaisait fort aux évêques et aux prêtres de Lombardie, la plupart souillés des mêmes vices (2). Excités par Guibert de Parme, chancelier et vice-roi d'Italie, ils s'assemblèrent en grand nombre, crièrent qu'il leur fallait un pape qui eût de la condescendance pour leurs faiblesses, et qu'ils n'en recevraient point d'ailleurs que du paradis de l'Italie : c'est ainsi qu'ils nommaient leur province. Cette vicieuse et méprisable faction, qui n'alléguait en sa faveur que les intérêts du vice même, eut la plus grande influence dans le choix qu'on fit à Bâle de l'évêque de Parme pour chef de l'église.

Après cette élection, l'intrus amassa beaucoup de troupes et d'argent, et vint à l'improviste, le 14 Avril 1062, se présenter devant Rome en conquérant, ou plutôt en lâche corrupteur. Il y suborna beaucoup de personnes par les largesses simoniaques qu'il y fit répandre. Il campa dans les prés de Néron, près du Vatican, et livra un premier combat où quantité de Romains périrent. Cependant Godefroi, duc de Toscane, étant

(1) Discept. synod. P. Dam. opusc. 4.

(2) P. Dam. l. 1, ep. 20.

secouru au secours du saint siége, l'antipape fut si pressé à son tour, qu'il ne put sauver sa propre personne qu'à force de présens. Il se vit obligé de fuir à Parme, où il rassembla de nouvelles troupes pour soutenir son entreprise; mais la campagne se passa sans qu'il pût rétablir ses affaires. Enfin, le dernier jour de l'année de son élection, 27 d'Octobre, il fut condamné et déposé par tous les évêques d'Italie et d'Allemagne. Il ne se rendit pas, fit deux ans après une nouvelle irruption qui ne lui réussit pas mieux que la première; enfin, errant et fugitif, pauvre et dépouillé de tout pendant le peu de temps qu'il survécut, ce misérable ne cessa point de se porter pour souverain pontife.

Saint Annon, archevêque de Cologne, contribua beaucoup à faire tomber dans le discrédit ce vicieux et sacrilége usurpateur (1). Annon ne devait son élévation qu'à son mérite : il avait gagné l'estime et l'amitié, tant de l'empereur Henri le Noir, que de tous les gens de bien, par son éloquence, sa doctrine, sa vertu, spécialement par son amour pour la justice, et par la courageuse franchise avec laquelle il la soutenait. Il avait encore pour lui la bonne mine, la grandeur de la taille, et tous les avantages de la figure. Au commencement de son épiscopat, il éprouva des contradictions de la part de quelques personnes qui ne le trouvaient pas d'une naissance assez distinguée pour un si grand siége. Mais bientôt il fit cesser tous les murmures, en montrant autant de grandeur que de piété dans sa manière de vivre. Il porta aussi haut qu'aucun de ses prédecesseurs la dignité de son siége, et remplit aussi-bien ses devoirs dans l'état que dans l'église. Il animait toutes ses œuvres d'un esprit de foi, se tenait dans un recueillement continuel, passait en prières la plupart des nuits, visitait alors les églises nu-pieds, suivi

(1) Sur. ad 4 Decemb. Herm. et Lamb. Chron.

d'un seul domestique, faisait des jeûnes fréquens, et pratiquait de rudes austérités. Ses aumônes et ses immenses libéralités se répandaient sur toutes sortes d'indigens, diocésains, pélerins étrangers, ecclésiastiques, laïques et moines. On dit qu'il ne laissa pas une seule communauté dans son diocèse, qu'il n'eût gratifiée de terres, de pensions ou de bâtimens. Mais voyant la discipline régulière se relâcher en Allemagne, il crut faire encore davantage pour les monastères, par la réforme que par les aumônes. Comme il avait un talent rare pour persuader, et un grand crédit dans tout le royaume, il eut beaucoup d'imitateurs dans l'épiscopat, et l'on vit la régularité monastique refleurir dans la plupart des diocèses. Annon avait tellement le don de la parole, et tant d'onction sur-tout, qu'il tirait des larmes des cœurs les plus endurcis, et qu'à tous ses sermons l'église retentissait de sanglots et de gémissemens.

Voyant avec douleur qu'on abusait de l'enfance du roi pour le malheur de l'empire et de l'église, gémissant sur-tout de la familiarité suspecte de Henri, évêque d'Ausbourg, avec l'impératrice dont il était le principal ministre, de concert avec les grands, il prit le gouvernement du jeune roi et de ses états. Aussitôt il dépouilla Guibert de Parme, de sa charge de chancelier et de l'autorité qu'il exerçait sur l'Italie, assembla un concile à Osborne en Saxe, et fit prononcer la déposition de l'antipape Cadaloüs.

A cette occasion, Pierre Damien composa pour la défense du pape légitime un écrit qui fit, à ce qu'on prétend, beaucoup d'impression sur les pères de ce concile. Mais il suffisait que l'administration fût entre les mains d'un ministre tel qu'Annon, pour délivrer Alexandre de son rival. Alors Pierre Damien se tint pour entièrement déchargé de l'épiscopat. Ayant renouvelé sous le pape Alexandre, qui ne parut point le contredire, la renonciation qu'il avait faite en premier lieu sous

Nicolas, il ne s'occupa plus que des exercices de la vie monastique, et de la composition des écrits qu'il nous a laissés en grand nombre. Outre ce qu'il appelle ses opuscules, et qui forment les plus considérables de ses ouvrages, nous avons de lui une longue suite de lettres, beaucoup de sermons, et les vies de plusieurs saints. Il montre par-tout un grand zèle pour la pureté des mœurs et la conservation de la discipline, dont il nous a transmis des détails intéressans, sur-tout pour la vie religieuse : mais on y trouve aussi bien des observations minutieuses et de petites histoires dépourvues de vraisemblance, des principes et des décisions outrées, un plus grand nombre encore de conséquences mal tirées et fondées uniquement sur des sens allégoriques de l'écriture, ou sur de simples similitudes. En général, cet auteur, l'un des plus abondans et des plus renommés de son siècle, marque peu de discernement et peu de justesse dans le raisonnement. On ne saurait lui refuser une érudition étonnante, au moins dans les préjugés ordinaires, pour le temps où il vivait; mais elle paraît souvent mal digérée, et plus mal appliquée encore. Son style, qui a du nerf et de la force, est de même très-souvent diffus et embarrassé.

Entre les vies écrites par ce pieux auteur, celle de son disciple saint Dominique dit le Cuirassé, est une des plus extraordinaires (1). Dominique prit son surnom de la cuirasse de fer qu'il portait nuit et jour par pénitence. Comme il était déjà clerc, ses parens donnèrent à l'évêque une peau de bouc pour le faire ordonner prêtre. Ce prix simoniaque, tout vil qu'il était, lui fit tant d'horreur, qu'il renonça au monde, et s'abstint toute sa vie des fonctions sacerdotales. Il se fit moine, puis hermite sous Pierre Damien, en un lieu de l'Ombrie nommé Lucéole.

(1) Vit. Domin. Loric. apud P. Dam. Sæc. VI Bened.

Dans ce saint asile, les solitaires, répartis en dix-huit cellules, avaient pour règle de ne jamais boire de vin, de n'assaisonner leur nourriture d'aucune sorte de graisse, et même de ne rien manger de cuit, si ce n'était le dimanche et le jeudi. Les cinq autres jours, ils jeûnaient au pain et à l'eau, s'occupaient sans interruption de la prière et du travail des mains, gardaient le silence tous les jours de férie, et ne parlaient le dimanche, qu'entre vêpres et complies. Dans leurs cellules, ils demeuraient nu-pieds et nu-jambes. En un mot, ces hermites vivaient avec une austérité peu commune, même dans un temps où la pénitence et les vertus avaient pris dans tout l'Occident quelque teinture de l'âpreté des mœurs des peuples septentrionaux dont il se trouvait repeuplé.

Mais cette manière de vivre parut encore trop douce à l'ardeur de Dominique. Au lieu que l'habit des autres allait jusqu'à terre pour les garantir du froid, celui de Dominique ne lui venait qu'à mi-jambe, quoiqu'il les eût nues comme eux. Il portait sur la chair une chemise de mailles de fer, qu'il ne quittait que pour se donner la discipline. Un tissu pareil lui tenait lieu de draps pendant son repos, ce qui lui rendit la peau noire comme celle d'un nègre. Il portait de plus quatre cercles de fer, deux aux cuisses et deux aux jambes, et dans la suite il y en ajouta quatre autres. Les jeudis et les dimanches, où la règle permettait d'ajouter au pain quelque nourriture cuite, il n'usa jamais de cette indulgence : encore se regardait-il comme un homme mou et sensuel. Après quelque absence de Pierre Damien, ce vigilant directeur lui demanda quelle avait été sa manière de vivre. Dominique lui dit que le jeudi et le dimanche il vivait en homme charnel. Quoi, lui dit Pierre, mangez-vous des œufs ou du fromage? A Dieu ne plaise, répondit Dominique! Mangez-vous du fruit ou du poisson? Je laisse ces soulagemens aux malades. Enfin il se trouva que ce relâchement et cette mollesse con-

sistaient à mêler du fenouil avec son pain, comme il est d'usage en Italie.

Son principal exercice était de réciter des pseautiers, en se frappant à deux mains avec des poignées de verges, auxquelles il substitua dans la suite des lanières de cuir, parce qu'elles étaient plus rudes. Les jours qu'il regardait comme ceux de son relâchement, il chantait deux pseautiers en se flagellant ainsi. Pendant le carême, ou lorsqu'il acquittait une pénitence pour quelque autre, suivant l'usage du temps, il en disait au moins trois par jour, en se frappant durant tout le cours de sa prière. Souvent il disait deux pseautiers de suite, sans cesser de se discipliner, et sans s'asseoir un moment. Il demeurait debout, pour se mieux frapper tout le corps, et joindre à cet exercice les génuflexions fréquentes, alors aussi fort usitées. Il en faisait jusqu'à cent en récitant quinze pseaumes, et mille par conséquent pour chaque pseautier. Un soir il vint, le visage tout meurtri de coups de fouet, rendre compte de sa conscience à son directeur. Mon maître, lui dit-il, j'ai fait aujourd'hui par la grâce du Seigneur ce que je ne me souviens pas d'avoir encore fait : en un jour et une nuit, j'ai dit huit pseautiers. Mais il avoua qu'il n'avait pas proféré les paroles, et qu'il s'était contenté de les repasser dans son esprit : ce qu'il trouvait encore plus pénible, par les efforts qui étaient nécessaires pour conserver l'attention dans cette célérité. Une autre fois, il poussa l'habileté jusqu'à réciter dans une nuit douze pseautiers et une partie du treizième, sans cesser de se flageller durant tout ce temps-là. Malgré ces affreuses pénitences, il parvint à une grande vieillesse, et mourut le quatorzième d'Octobre de l'an 1062, jour auquel l'église honore sa mémoire.

Le Juge éternel, qui ne considère que les dispositions du cœur, s'accommodait en quelque sorte à la singularité des mœurs et des goûts d'un âge enclin aux choses extraordinaires et aux prati-

ques analogues à la dureté des génies du temps. L'usage de la discipline, commencé dans le onzième siècle, et dont saint Gui de Pompone a donné, dit-on, le premier exemple, devint aussitôt fort commun. Plusieurs personnes se récrièrent contre cette nouveauté. Pierre Damien, grand zélateur de toutes les pieuses observances, se mit en devoir de leur fermer la bouche. Parmi toutes les grandes austérités des anciens ascètes, il n'y avait point d'exemples de ces flagellations : il cita celui de saint Jérome qu'on croyait avoir été fouetté par les anges; celui des martyrs et de Jesus Christ même, qui ont enduré la même peine. Mais il pouvait s'épargner ces recherches, et des comparaisons où la disparité frappait les yeux de tout le monde. De la maxime générale qu'il faut crucifier sa chair, et que Pierre lui-même ne manqua pas de présupposer, il s'ensuivait assez clairement que les disciplines pouvaient se regarder du même œil que tant d'autres macérations non moins singulières, et pratiquées néanmoins avec édification dans l'antiquité.

Il entreprit aussi de justifier les compensations et les rachats de pénitences, qui alors sur-tout commencèrent à prendre faveur : apologie simple et facile, en se renfermant dans les bornes posées par l'église. Quel inconvénient en effet, que cette mère également sage et tendre, commue des genres de pénitence impraticables à quelques-uns de ses enfans, en des pratiques dont ils puissent mieux s'acquitter ? On ne pouvait pas davantage regarder comme un abus dans cette classe de pénitens, la dévotion qu'ils avaient de faire suppléer, autant qu'il était possible, à leur propre insuffisance, par les prières et les austérités des saints moines et des saints ecclésiastiques. L'abus des commutations, ou l'abolition insensible des pénitences canoniques provenait sur-tout de la généralité du principe dont parut s'autoriser l'apologiste même, plus pieux dans ses vues que juste et précis dans ses raisonnemens. Bien des gens étaient alors persuadés, que

pour

pour chaque péché il fallait nécessairement et sans nulle distinction de cas ou de circonstances, que la pénitence marquée par les canons s'accomplît à la lettre. Ainsi, quand on était tombé vingt fois, par exemple, dans une faute qui méritait dix ans de pénitence canonique, on en avait deux cents ans à accomplir. Or, comme il était manifestement impossible de le faire par soi-même, il fallait bien employer un secours étranger. A cet effet, on spécifia ce que telle œuvre précise expiait au juste de péchés. Pierre Damien dit avoir appris de son disciple saint Dominique, qu'on accomplissait cent ans de pénitence, par vingt pseautiers accompagnés de discipline, c'est-à-dire, que cent cinquante pseaumes et quinze mille coups de discipline, puisqu'on s'en donnait cent coups par chaque pseaume, tenaient lieu d'un an de pénitence canonique (1). Ainsi, en quelques jours, un homme aussi austère que Dominique, pouvait acquitter un pécheur de cette pénitence de cent ans. Il ne faut pas néanmoins se persuader que ces idées fussent généralement reçues. Nous apprenons de Pierre Damien lui-même (2), qu'elles souffrirent de grandes contradictions de son temps, et avant que l'expérience en eût découvert le danger. On voit même par un concile tenu long-temps auparavant à Châlons-sur-Saone (3), que l'église avait prévu le péril, et s'était efforcée de le détourner. Une multitude de pasteurs éclairés ne manqua point de réclamer pareillement dans tous les siècles.

On a voulu aussi inculper Pierre Damien, pour avoir accrédité bien des dévotions nouvelles, telles que la pratique établie depuis peu de consacrer le lundi en l'honneur des Anges, le vendredi à la Croix et le samedi à la sainte Vierge. Quelques-uns de ces censeurs, avec une dureté peu commune entre les modernes, et avec une amertume bien

(1) Opusc. 51, c. 8.

(2) Liv. v, ep. 8.

(3) Conc. Cabill. an. 813.

plus étonnante encore en des orthodoxes, s'appesantissent principalement sur les messes fréquentes et le petit office de la Vierge. Ils ne manquent pas de rapporter à ce sujet quelques traits de crédulité, uniquement propres à décrier cette pratique. A quelle autre fin pouvait servir en particulier l'exemple d'un grand pécheur, qui à l'article de la mort fut assuré par Marie que ses péchés lui étaient pardonnés, pour avoir récité fort exactement le petit office ? La circonspection toujours si nécessaire quand on touche ces sortes d'objets, et l'équité seule n'exigeait-elle pas qu'on ne donnât point lieu d'imaginer contre la vérité, qu'un docteur aussi révéré dans l'église que l'est Pierre Damien, ait sauvé les pécheurs dévots à la Vierge, sans un repentir sincère de leurs crimes ? Que de là on conclue à quelque chose de plus que l'inutilité de ces offices et de ces observances : c'est un point où la réfutation est aussi inutile que l'attaque est téméraire. Il suffit de rappeler en deux mots à l'avertissement, tant de fois répété et toujours méconnu, de bien distinguer entre les abus et la chose même où ils s'introduisent. C'est assez que l'église approuve le petit office de Marie d'une manière aussi authentique qu'elle le fait en l'adoptant de toute part, pour que l'usage en devienne respectable à tout fidèle. En s'ingérant même à pénétrer ses vues dans la multiplication des offices et des prières vocales, si l'on faisait cet examen sans prévention et avec la droiture convenable, on se convaincrait de sa sagesse, par les seules circonstances des temps et des lieux où ces dévotions extérieures se sont multipliées. N'étaient-elles pas les plus propres et presque les seules convenables à des nations grossières, sans cesse en course et en tumulte, à peine capables d'application et de réflexion ? Depuis que l'église voit plus de calme dans les mœurs, plus d'aptitude dans ses enfans à penser et à méditer, met-elle rien plus en recommandation que l'oraison mentale, la lecture des livres saints, la méditation des vérités éternelles ?

Saint Rodolphe, évêque d'Eugubio, dont Pierre Damien a écrit la vie (1) avec celle de saint Dominique, mourut moins d'un an après son saint condisciple, à l'âge d'environ trente ans. Dans une carrière si abrégée, il ne laissa point de faire successivement la gloire de la vie monastique et de la vie épiscopale. Cependant il ne sortit du siècle que sept ans avant sa mort. Il mit alors ses serfs en liberté, puis, du consentement de sa famille, donna son château, qui passait pour imprenable, et toutes ses terres au monastère de Fontavellane, où il embrassa la vie érémitique avec son frère aîné. Ils firent l'un et l'autre l'admiration de tous les solitaires, par leur régularité, par leur austérité et par une humilité d'autant plus profonde, que la naissance et la fortune les avaient élevés davantage au-dessus des autres. Rodolphe ayant été forcé d'accepter l'épiscopat, son cœur et ses affections demeurèrent attachés tout entiers à la solitude. Il regarda toujours son palais épiscopal comme un simple hospice, et sa cellule comme son vrai domicile. Il continua de porter le cilice et tous les habits monastiques. Il ne mangeait d'ordinaire que du pain d'orge, et en petite quantité; dans les plus grands froids, il couchait en chemise et sans couverture sur de simples planches. Toutefois, loin de le dédommager de tant de sacrifices, son peuple indocile, et bassement intéressé, ne suivait assidument ses instructions que quand il en voulait obtenir des grâces temporelles. Il leur administrait néanmoins infatigablement le pain de la parole, tenait régulièrement le synode annuel, s'épargnait tout pour soulager les pauvres. Jusqu'à la mort, il ne cessa de remplir avec une constance héroïque tous les devoirs d'un rang qui ne fut jamais pour lui qu'une charge fâcheuse.

C'est ainsi que Pierre Damien, depuis qu'il avait obtenu de quitter son évêché d'Ostie, s'oc-

(1) Vit. S. Rod. ap. P. Dam. sæc. vi Bened.

cupait à former ses disciples à toutes les vertus et à s'y perfectionner lui-même, quand ses liaisons avec saint Hugues de Cluny, et l'estime du pape Alexandre, l'obligèrent de faire le voyage des Gaules en qualité de légat (1). Le saint abbé de Cluny était venu porter lui-même sa plainte à Rome contre Drogon, évêque de Mâcon, qui avait fait des entreprises fort irrégulières et accompagnées de voies de fait sur les immunités de ce monastère. Pierre Damien eut bientôt terminé cette affaire dans un concile des évêques du voisinage, où l'on s'efforça d'éteindre à jamais cette ancienne querelle. Mais les pouvoirs du légat ne se bornaient point à cette commission, comme il paraît par ses lettres de créance, adressées aux archevêques de Reims, de Sens, de Tours, de Bourges et de Bordeaux. Le pape, après avoir nommé Pierre Damien l'œil du saint siége et la colonne de l'église romaine, ajoute qu'il lui a confié tous les pouvoirs, afin que ce qu'il aura statué dans leurs provinces, ait autant de force que s'il l'avait ordonné lui-même après un mûr examen. Aussi le saint légat porta-t-il les coups les plus mortels à la simonie en particulier, et prit les mesures les plus efficaces pour faire refleurir l'ancienne pureté des canons.

Quelques années après, il fut encore chargé d'une nouvelle légation, qui demandait toute la fermeté que le souverain pontife lui avait reconnue en tant de rencontres. Le roi de Germanie, Henri IV, qui à l'âge de dix-huit ans annonçait déjà les scandales qu'il devait donner dans la suite, voulait répudier la reine Berthe, fille d'Otton, marquis d'Italie, et couronné solennellement. Le libertinage était le seul motif de ce prince, qui rendait même justice à la vertu de son épouse, et qui n'allégua d'abord aucune raison de divorce. Pierre Damien remplit toutes les espérances du pape : dans un concile assemblé à Mayence (2),

(1) Bibl. Clun. p. 509; t. IX Conc. p. 1177.

(2) Tom. IX Conc. p. 1200.

les seigneurs s'élevèrent tous contre le roi, applaudirent hautement au légat, et le prince, qui craignait d'ailleurs la famille puissante de la reine, prit le parti de dissimuler. Enfin, au retour d'une légation de Ravenne dont Pierre fut encore chargé, tout accablé de vieillesse qu'il était, il mourut à Fayence, où il est honoré comme saint. Par toute l'église, il est renommé pour la piété de ses écrits, pour l'austérité de sa manière de vivre, pour la fermeté de son zèle et la continuité de ses travaux dans le rétablissement de la discipline. La Providence le fit passer par l'état clérical et monastique, afin de l'opposer plus efficacement aux abus introduits dans l'un et dans l'autre, et pour leur fournir dans ses œuvres le modèle de tout ce qu'il enseignait.

Saint Vulstan donna les mêmes exemples en Angleterre et avec les mêmes succès (1). Il avait puisé le goût de la piété et de la perfection évangélique dans le sein de ses parens, fort pieux l'un et l'autre, et qui embrassèrent tous deux la vie monastique. Après leur mort, Brithège, évêque de Worchestre, à qui il s'attacha, l'ordonna prêtre dans un âge encore tendre, et lui voulut conférer un riche bénéfice; mais Vulstan le refusa, et se fit moine dans la cathédrale de la même ville. Son mérite, sa régularité, sa haute vertu, le firent élever à la dignité de prévôt, où il sut allier les fonctions du zèle et de la bienfaisance avec la mortification et le plus profond recueillement. Il passait les nuits à chanter le pseautier, selon la dévotion du temps, en faisant de fréquentes génuflexions. Trois jours de la semaine, il ne prenait aucune nourriture, et s'abstenait de tout entretien avec les hommes: les quatre autres, il vivait de pain et de quelques légumes communs, à l'exception du dimanche, où il mangeait du poisson et buvait du vin. Tous

(1) Vit. ad Boll. tom. 11, p. 239. Sæc. vi Bened. part. 2, pag. 848.

les jours indistinctement, il nourrissait trois pauvres et leur lavait les pieds.

Des légats arrivés de Rome avec Aldrède, archevêque d'Yorck, qui avait fait ce pèlerinage, visitèrent de même avec lui presque toutes les églises d'Angleterre. Pendant le carême, ils logèrent au monastère de la cathédrale de Worchestre. Ils n'y purent voir sans admiration la manière de vivre du prévôt Vulstan, et portèrent à la cour les sentimens dont ils étaient pénétrés. Comme il y était question de choisir un évêque de Worchestre, on crut ne pouvoir remplir plus dignement ce siége qu'en y plaçant le saint prévôt. La seule difficulté fut de vaincre sa résistance. On y employa un reclus nommé Vulfin, qui était en odeur de sainteté depuis quarante ans. Mais à des conseils si capables de vaincre la modestie de Vulstan, il fallut que les légats joignissent toute l'autorité apostolique dont ils étaient revêtus. Il obéit en gémissant : pendant trente-quatre ans qu'il gouverna cet évêché, il ne cessa point de s'en montrer aussi digne qu'il s'en était jugé incapable.

L'Angleterre était alors sous les lois du saint roi Edouard. Après la mort des rois Harald et Canut II, enfans si peu dignes du grand Canut leur père, les Anglais s'étaient souvenus du brave Edmond, et du sang chéri de leurs princes naturels. Mais les enfans d'Edmond, encore très-jeunes, se trouvaient à l'autre extrémité de l'Europe, chez le roi de Hongrie, qui n'était pas en état de les faire prévaloir sur la faction danoise. On jeta les yeux sur leurs oncles paternels Alfrède et Edouard, qui, outre l'âge propre à gouverner, avaient un puissant protecteur dans Guillaume, duc de Normandie, chez qui ils étaient réfugiés. Ils prévalurent en effet sur les Danois; mais Godwin, comte de Cant, fit assassiner Alfrède l'aîné, à son entrée dans le royaume. Ce seigneur ambitieux et tout-puissant parmi les Anglais, se flattait de gouverner l'esprit doux et tranquille d'Edouard

beaucoup plus facilement que celui d'Alfrède. Aussi le nouveau roi, qui fut sacré le jour de Pâque de l'an 1044, n'en parut d'abord prendre le nom que pour en laisser les fonctions et toute l'autorité à Godwin, dont il épousa la fille Edithe.

Ce tyrannique beau-père ne ménagea point la propre mère du roi, la reine Emme, dont il craignit apparemment les droits sur un cœur aussi bien fait que celui d'Edouard. Après l'avoir long-temps persécutée sous différens prétextes, il voulut la perdre sans ressource, et l'accusa d'un commerce honteux avec l'évêque de Winchestre. Emme, qui avait supporté patiemment la perte de tous ses biens, ne put souffrir qu'on voulût encore ravir son honneur. Elle s'offrit à subir l'épreuve du fer chaud, et marcha en effet nu-pieds sur neuf coutres ardens, sans en recevoir aucun mal (1). Quel que fût l'empire du comte sur l'esprit du roi, ce bon prince ne put tenir contre le cri de la nature et la voix du ciel réunis ensemble. Il demanda pardon à sa mère, lui rendit, ainsi qu'à l'évêque de Winchestre, tout ce qu'on leur avait ôté, et commença d'éclairer la conduite de son ministre.

Le comte superbe était trop accoutumé à l'empire pour rentrer dans la dépendance. A la première occasion, il leva l'étendard de la révolte, et arma contre son souverain; mais la puissance du vertueux Edouard était solidement établie dans le cœur de ses sujets. Godwin n'en ayant pu débaucher qu'un fort petit nombre, fut réduit à s'enfuir du royaume. Il obtint ensuite son pardon, vraisemblablement par la médiation de la reine sa fille : mais le roi soutint, avec le père, l'air de souverain qu'il avait su reprendre. Pour mieux le contenir et lui faire sentir qu'il était observé, il voulut lui donner à entendre les justes soupçons qu'on avait contre lui, par rapport à l'assassinat du prince Alfrède, dont il avait feint jusque-là

(1) Boll. 5 Jan. t. 1, p. 230.

d'ajouter l'auteur. Un jour que le roi avait à sa table un grand nombre de seigneurs, parmi lesquels se trouvait Godwin, le page qui présentait à boire au prince fit un faux pas sans cependant rien renverser. Pour dire qu'un de ses pieds avait affermi l'autre, le jeune homme abusa de la sentence des livres saints, où il est dit que le frère soutenu par le frère est inébranlable. Il est vrai, dit le roi, que si j'avais mon frère, nous nous servirions mutuellement d'un grand appui. En proférant ces paroles, il jeta un coup d'œil sévère sur le comte, qui se flatta de dissuader ce prince religieux par un serment. Que ce morceau, dit Godwin en portant du pain à sa bouche, soit le dernier que je mangerai de ma vie, si j'ai rien à me reprocher par rapport au meurtre du prince Alfrède. Le pain s'arrêta dans sa gorge et l'étouffa, laissant aux convives à juger si cet accident était une punition divine, ou un effet naturel du trouble qui agitait le coupable.

Le roi, touché des soins bienfaisans de la providence, promit d'aller en pèlerinage à Rome; mais les seigneurs anglais, craignant avec raison que son absence ne fît renaître des troubles à peine éteints, l'en détournèrent, en lui proposant d'exercer sa piété sur les lieux, en des aumônes et en d'autres bonnes œuvres qui fissent l'édification du royaume sans lui causer d'alarmes. Comme le roi craignait de blesser sa conscience, il fallut recourir au pape, pour tranquilliser Edouard par la commutation de son vœu. Le pontife lui écrivit en ces termes (1) : Puisque l'Angleterre serait en péril par votre absence, nous vous dispensons de l'obligation que vous vous êtes imposée, et nous vous enjoignons en sa place, de donner aux pauvres ce que vous auriez dépensé dans votre voyage, et de bâtir ou rétablir un monastère en l'honneur de saint Pierre. Ne doutez point que Dieu ne soit proche de tous ceux

(1) Chart. 1, Ed. tom. IX Conc.

qui l'invoquent sincèrement, en quelque lieu qu'ils se trouvent. En conséquence de cette réponse, le roi Edouard rétablit le monastère de Westminster, fondé près de Londres dès le commencement de la conversion des Anglais, et presque entièrement détruit depuis ce temps-là. Ensuite Edouard envoya des présens magnifiques à Rome, avec le produit du denier saint Pierre, qu'on y appliquait du moins en partie à une église nommée l'Ecole des Anglais.

S'appliquant ensuite tout entier à procurer le bonheur de l'Angleterre, il fit voir que, sans être politique ni guerrier d'inclination, la prudence et la force évangélique suffisent à un roi, tant pour rendre ses armes respectables à ses ennemis, que pour faire goûter à ses peuples les douceurs de la paix. Il réprima les Danois, repoussa les Ecossois, soumit des rebelles, qui se soulevèrent dans le sein de la Grande-Bretagne. Mais aucune de ces guerres ne troubla long-temps la paix, qui était beaucoup plus conforme que le tumulte des armes aux inclinations d'un prince uniquement attentif au bonheur du royaume, et sur-tout du simple peuple. C'est ce qu'il prouva par le recueil qu'il fit des meilleures lois portées par ses prédécesseurs, et principalement de celles qui étaient les plus favorables à l'ordre commun des citoyens; d'où leur vint le nom de lois communes (1). On eut soin d'y taxer le denier saint Pierre. Elles furent toujours si chères aux Anglais, que dans toutes les révolutions qu'ils essuyèrent depuis, rien ne leur parut plus insupportable que les changemens qu'on y voulut faire.

Les vertus de saint Gothescalc, prince des Sclaves, florissaient dans le même temps parmi ces farouches nations, où il fit admirer dans sa personne un des triomphes les plus signalés de la grâce (2). Le prince Uton son père, déjà chrétien, l'avait

(1) Tom. IX Conc. p. 1010. (2) Adam. Brem. l. 2.

mis dans le monastère de Lumbourg, pour y faire ses études : mais Gothescalc profita si peu des leçons qu'il y reçut, que son père ayant été tué par un transfuge de Saxe, il sortit furieux du monastère, et renonça au christianisme. Il passa chez les Vinules, au-delà de l'Elbe, communiqua son animosité à ces idolâtres, et confondant le nom chrétien avec celui des Saxons, fit périr des milliers de fidèles pour venger son père. Bernard, duc de Saxe, le prit comme un chef de brigands; mais son intrépidité le charma, en sorte que le duc fit alliance avec lui et le mit en liberté. Ce bon traitement produisit un effet bien inattendu sur l'esprit de Gothescalc, qui rentra peu après dans le sein de l'église. Cependant les Sclaves l'ayant dépouillé des biens paternels, il fut contraint de se réfugier chez le roi Canut, qui lui donna sa fille en mariage, et le mena à son expédition d'Angleterre.

Mais si ces exploits servirent quelque temps d'aliment à l'activité de son courage, la perte de ses propres états avait fait une impression trop profonde sur cette âme vraiment héroïque, pour que rien la pût effacer. Il repassa les mers, et fit la guerre aux Sclaves, apparemment avec le secours des Danois, et peut-être des Saxons. Quoi qu'il en soit, il ne recouvra pas seulement les biens et toute la puissance de son père, mais s'acquit toute celle d'un roi, dont il ne lui manqua que le nom, se rendit tout à la fois la terreur de ses ennemis et de ceux du nom chrétien, ennoblit ses conquêtes en y faisant adorer le vrai Dieu, et ramena sa nation au christianisme qu'elle avait presque oublié (1).

Avançant toujours d'exploits en exploits et de vertus en vertus, il forma le grand dessein de soumettre tous les païens du Nord au joug de Jesus-Christ, et commença par convertir une infinité

(1) Helm. l. 1, c. 20.

d'apostats. Avant la fin de son règne on compta jusqu'à sept peuples entièrement chrétiens dans la nation des Sclaves. Les églises étaient en très-grand nombre dans toutes leurs provinces, et les prêtres également nombreux dans ces églises, où ils exerçaient leurs fonctions avec une pleine sureté et une grande pompe. Le prince Gothescalc poussait le zèle jusqu'à parler souvent lui-même dans l'église, pour expliquer plus clairement en sclavon ce que disaient les prêtres et les évêques. On fondait dans toutes les villes des communautés de chanoines, de moines et de religieuses. Il y en eut jusqu'à trois à Meckelbourg, capitale des Obotrites. Albert, archevêque de Brême, que le pape fit son vicaire, lui et ses successeurs, jusqu'aux extrémités du Nord, établit un évêque en cette ville, ainsi qu'à Altenbourg et à Ratzbourg. La ville de Brême, toute médiocre qu'elle était, devint comme la Rome du Nord. Les députés des peuples du continent et des îles, des extrémités du pôle, des Orcades, de l'Islande, du Groenland, y venaient journellement demander des ministres de l'évangile, et elle en fournit de toute part (1).

L'archevêque Adalbert institua aussi des évêques en Danemarck, jusqu'au nombre de neuf, savoir, pour Sleswick, Ripen, Arhus, Wibourg, Wenzuzel, Fari, Finnent, le Zéland et le Schonen (2). Il partagea ensuite le diocèse de Sleswick en quatre. En Suède, il ordonna six évêques, et deux en Norwège; mais il paraît que ces huit siéges, qui ne sont pas nommés par les historiens, n'étaient pas encore fixes du temps d'Adalbert. En tout, il ordonna vingt évêques. Enfin voulant montrer la religion dans tout son éclat, au milieu de tant de nouveaux chrétiens et de païens prêts à le devenir, par l'autorité du pape dont il était légat, il convoqua à Sleswick le premier des conciles qui furent célébrés en Danemarck (3).

(1) Ibid. c. 26. (2) Adam. Brem. l. 4. (3) Alex. P. 2, ep.

C'était Suen ou Suénon, neveu de Canut le Grand, qui régnait alors. Il avait du respect pour le christianisme qu'il professait, beaucoup d'affection pour les ecclésiastiques savans et vertueux, du zèle pour affermir la religion de son royaume : il marquait une grande libéralité à orner et à bâtir des églises ; mais il était fort adonné à l'incontinence. L'archevêque Adalbert lui en ayant fait de vifs reproches, jusqu'à le menacer d'excommunication, Suénon, de son côté, le menaça de lui faire la guerre ; mais avec tant de colère et tant d'apparence d'une prompte exécution, que l'archevêque se retira précipitamment de Hambourg à Brême. Après que la première sensibilité fut passée de part et d'autre, Adalbert qui, avec l'amour du faste et de la domination, avait les mœurs pures, une tendre piété et un très-grand zèle, voulut rentrer dans les bonnes grâces du souverain, toujours si utiles aux progrès de la foi. Il vint le retrouver à Sleswick, donna des repas qui faisaient un des grands liens de la société parmi ces nations, répandit les présens avec la libéralité qui lui était naturelle, et avec une magnificence digne de répondre à celle du roi. Pendant huit jours consécutifs, selon la coutume du pays, ils se donnèrent tour à tour de somptueux festins, où l'on traita des affaires ecclésiastiques, et où l'on prit des mesures efficaces pour l'avantage des missions. Mais l'archevêque dissimula sur les mœurs du prince, qui en procurant le salut des infidèles, n'en continuait pas moins à déshonorer sa foi par de honteuses faiblesses.

L'honneur de sa conversion était réservé à un prélat moins distingué selon le monde, mais plus éloigné de la pompe et des fonctions séculières. Guillaume, évêque de Roschilde, anglais de naissance, prit sur le fier Suénon l'ascendant qu'acquiert presque toujours, sans le rechercher, la simplicité jointe à la capacité et à la vertu. Le roi n'avait mis fin à un long concubinage, qu'en con-

tractant un mariage incestueux avec la princesse Gutte sa parente, et fille du roi de Suède. Guillaume ne l'engagea pas seulement à la renvoyer ; mais il disposa si bien cette épouse coupable, qu'étant retournée chez son père, elle prit l'habit des veuves consacrées au service des autels, et passa dans la continence le reste de ses jours à travailler pour l'ornement des églises (1).

L'évêque de Roschilde subjugua la fierté de Suénon aussi-bien que ses penchans honteux. Ce prince, encore implacable dans sa colère, quoique réglé dans ses mœurs, apprit que quelques seigneurs avaient mal parlé de lui en secret. Dès le lendemain matin, jour de la Circoncision, il les fit mettre à mort dans l'église. L'évêque renferma dans son sein la vive douleur qu'il ressentait de ce meurtre sacrilége, et se disposa paisiblement à officier. Le roi vint sans nulle appréhension pour assister à l'office : mais l'évêque n'alla point le recevoir, comme il était d'usage ; ce qui n'empêcha point le prince d'avancer. L'évêque se transporte alors vers la porte du lieu saint, étend sa crosse pour en fermer l'entrée, traite le roi d'homicide et de profanateur, puis le déclare excommunié. Les gardes en un moment environnent le prélat, l'épée à la main, et n'attendent qu'un signe de colère pour l'immoler. Mais l'esprit de Dieu qui a dirigé le saint ministre, touche aussitôt le coupable, qui reconnaît sa faute, retourne à son palais, et change les ornemens royaux en un habit de pénitent.

Cependant l'évêque commença la messe avec autant de recueillement que si rien ne fût arrivé. Il n'avait pas entonné le *Gloria in excelsis*, qu'on vint lui dire que le roi était à la porte en habit de suppliant. Il fit interrompre le chant, s'avança de l'autel au prince ; et comme il l'interrogeait, Suénon répondant par ses larmes et par tous les

(1) Pontan. l. 5. Saxo. Gram. l. 11.

signes de la componction, se prosterna devant lui, confessa son crime avec amertume, en demandant miséricorde et en promettant de réparer le scandale. Le sage prélat prononça sur le champ la sentence d'absolution sur l'excommunié, le releva en l'embrassant, essuya ses larmes en l'inondant de ses propres pleurs, et lui dit de reprendre les ornemens royaux. Après lui avoir imposé la pénitence, il fit approcher le clergé pour le recevoir au bruit des chants sacrés et des cris de joie de tous les assistans, et l'amena jusqu'à l'autel, où il acheva les saints mystères. Trois jours après, le roi revint à l'église en habit royal, monta à la tribune pendant la messe, et ayant fait faire silence par un héraut, confessa derechef, et avec des signes toujours plus vifs de repentir, l'énormité de sa faute et du scandale qu'il avait donné. Il remercia l'évêque de son indulgence, et déclara qu'en réparation du double crime commis par son ordre, il donnait à l'église la moitié de la province de Steffen.

Depuis cet événement, le roi et l'évêque vécurent dans la plus parfaite intelligence jusqu'à la mort, qui parut même ne pouvoir les désunir. Suénon, après un règne de vingt-six ans, étant mort en 1074, l'évêque Guillaume prépara deux cercueils, et les fit porter à sa suite, en allant au-devant du prince défunt. Comme on faisait les funérailles, il expira lui-même, et ils furent inhumés ensemble dans la cathédrale de Roschilde (1). Après la mort de Suénon, il y eut quelque temps d'interrègne et de division entre Harald son fils et le prince Canut, beaucoup plus digne du trône que Harald, qui l'emporta cependant, et réduisit Canut à se réfugier en Suède.

Quant au prince des Sclaves, sa mort fut encore plus heureuse, dans les principes de la foi, que celle du roi de Danemarck. Gothescalc, après avoir

(1) Saxo. Gram. xi, p. 192.

converti une grande partie des Sclaves qui habitaient la partie septentrionale de la Saxe au delà de l'Elbe, fut tué par d'autres infidèles, qu'il voulait encore soumettre à l'évangile. Il obtint la couronne du martyre dans la ville de Lentz, le septième jour de Juin de l'an 1065 (1). Le prêtre Ippon fut martyrisé avec lui, et immolé sur l'autel même. Plusieurs autres, tant clercs que laïques, endurèrent différens supplices pour Jesus-Christ. La veuve du prince Gothescalc ayant été prise à Meckelbourg, avec d'autres personnes de son sexe, eut autant à souffrir de la nudité où on la réduisit, que des coups meurtriers qu'on déchargea sur elle en cet état. Jean, évêque de cette ville, fut bâtonné, sans respect pour sa vieillesse vénérable, traîné par dérision dans toutes les peuplades; et comme il ne cessait point de confesser Jesus-Christ, on lui coupa les pieds et les mains, et enfin on le décapita à Rèthre, métropole de ces barbares. Ils abandonnèrent son corps, mirent sa tête au bout d'une pique, et l'allèrent présenter comme une offrande agréable à leur Dieu Rigast. A Racisbourg, le moine Ansuer fut lapidé avec plusieurs jeunes religieux ses disciples. De peur que le spectacle de sa mort n'ébranlât leur courage, il engagea les idolâtres, sous d'autres prétextes, à l'exécuter le dernier. Quand ils eurent été immolés, il se mit à genoux, rendit à Dieu ses actions de grâces, pria pour ses bourreaux, puis demanda le coup de la mort, qu'il reçut avec joie.

Les Sclaves mirent ensuite à feu et à sang toute la province de Hambourg, et ruinèrent la ville de fond en comble, après avoir commis toutes sortes de profanations. Ils détruisirent de même la grande et riche ville de Sleswick. Enfin, par une conspiration générale, ils retournèrent au paganisme, et résolurent la mort de tous ceux qui persévéraient dans la foi. C'est la troisième apostasie de

(1) Adam. Brem. l. 4, c, 11.

cette légère et farouche nation, convertie en premier lieu par Charlemagne, ensuite par les soins du grand Otton, et pour la troisième fois par le prince Gothescalc. Mais la force de la grâce est bien supérieure à la perversité de l'homme, et les ressources de l'église aux efforts de l'enfer : nous verrons dans peu ces Sclaves indomptables reprendre l'évangile pour ne plus l'abandonner, et donner même des exemples héroïques de fermeté et de persévérance.

Il y eut aussi, vers le même temps, quelques martyrs en Scandinavie. On parle sur-tout des saints Eric et Alfard, aux tombeaux desquels il s'opérait beaucoup de miracles (1). Alfard, après avoir mené long-temps une sainte vie en Norwège, fut mis à mort par ses propres amis. Eric, étranger en Suède où son zèle l'avait conduit, eut la tête tranchée, comme il prêchait l'évangile dans les provinces les plus reculées. Le roi Stenquil qui régnait alors, était chrétien, et même d'une grande piété; mais il se voyait contraint d'user de tolérance par l'attachement extrême du peuple à l'idolâtrie, qui s'exerçait avec empire et avec beaucoup d'appareil en Suède. Elle avait à Upsal un temple fameux entre tous les autres. Il était tout revêtu d'or, et l'on y voyait les statues de trois dieux, Thor, le plus révéré des trois, assis au milieu sur un trône, et à ses deux côtés Vodan et Friccon. Thor, réputé dieu de l'air et de la foudre, des vents, des pluies, des saisons et des fruits de la terre, avait le sceptre en main, comme le Jupiter de l'ancienne Rome; Vodan, armé ainsi que Mars, passait pour le dieu de la guerre, et Friccon, dieu de la paix et des plaisirs, était représenté sous la figure et avec la licence de Priape. Les Suédois adoraient aussi des hommes, qu'ils croyaient être devenus des dieux par leurs beaux faits. Tous les neuf ans, on célébrait à Upsal une fête si solen-

(1) Adam. Brem. l. 4, c. 16.

nelle,

nelle, que chacun sans nulle exception était obligé d'y envoyer des offrandes; en sorte que les chrétiens étaient réduits à se racheter fort chèrement de cette superstition. On immolait neuf mâles de toute espèce d'animaux, et on en pendait les corps dans un bois qui était près du temple, et dont tous les arbres passaient pour sacrés. Adam, chanoine de Brême, de qui l'on tient cette description, et dont l'ingénuité porte la conviction avec soi, ajoute, sur la parole d'un témoin oculaire, qu'on avait vu jusqu'à soixante corps humains suspendus avec ceux des bêtes.

Les évêques Egenon et Adaluard se résolurent à braver tous les périls, pour faire abattre ou brûler le temple qui était comme l'arsenal de cette atroce idolâtrie; mais le roi Stenquil, qui n'avait pas moins de prudence que de piété, tempéra leur ardeur, en leur remontrant que, loin d'avancer par-là les affaires de la religion, ils les ruineraient sans ressource; qu'ils seraient mis à mort sans être entendus; qu'on le poursuivrait lui-même, comme complice de malfaiteurs publics, et que les nouveaux chrétiens, encore faibles dans la foi, retourneraient au paganisme, comme il venait d'arriver chez les Sclaves. Ces représentations arrêtèrent les deux évêques, qui exerçant plus utilement leur zèle, parcoururent toutes les villes de Gothie, où ils ruinèrent beaucoup d'autres idoles, et convertirent des milliers d'idolâtres.

L'état du christianisme en Norwège était à peu près le même qu'en Suède : mais il s'en fallait bien que le roi Harold, quoique chrétien et frère d'un martyr, fût aussi bien disposé que Stenquil. Il était encore adonné, comme ses farouches sujets, aux sortiléges ou maléfices, dont l'horreur avait coûté la vie au roi Olaf. Loin d'être touché des miracles qui se faisaient au tombeau de cet illustre martyr, son prédécesseur et son frère, il en pillait les offrandes, et les distribuait à ses soldats. Il fit périr plusieurs chrétiens dans les supplices, et

abattit quelques églises. Les avertissemens que lui donna l'archevêque de Brême ne servant qu'à l'aigrir davantage, ce prélat en avertit le pape Alexandre II, qui en écrivit au prince en ces termes (1) : Comme vous êtes encore peu instruit dans la foi et la sainte discipline, c'est à nous qui avons la charge de toute l'église, de vous éclairer par de fréquentes instructions : mais la longueur du chemin nous empêchant de le faire par nous-mêmes, nous en avons donné la commission à l'archevêque de Brême notre légat. Soyez donc assuré qu'en suivant sa voix, c'est au saint siége même que vous rendez obéissance. On conçoit par cette lettre, qu'il y avait plus d'ignorance que d'impiété dans la conduite du roi Harold, comme dans celle de la plupart de ces barbares à peine devenus chrétiens.

Les nations converties les premières, et les mieux confirmées dans la foi, n'avaient pas un moindre besoin des secours d'en-haut contre la cupidité et toutes les passions humaines. La simonie, fortement réprimée, exerçait ses ravages en secret jusqu'au centre de l'empire chrétien, et ce monstre ennemi de toute piété donnait quelquefois lieu aux plus énormes scandales. L'évêque de Florence, Pierre, fils de Theuzon-Mezabarba, homme de qualité et d'une grande simplicité, s'était rendu suspect à son peuple en cette odieuse matière. Ce seigneur étant venu voir l'évêque son fils, de rusés Florentins lui parlèrent ainsi : Seigneur Theuzon, un siége tel que celui de Florence, doit vous avoir coûté bien cher. Theuzon répondit avec sa franchise et son ton militaire : Par le corps de saint Cyr, on n'obtiendrait pas un moulin du roi, sans beaucoup d'argent! Votre évêché m'a coûté trois mille livres, comme un sou (2). Saint Cyr était le premier évêque de Pavie, et en grande vénération dans toutes ces contrées.

Après une déclaration si peu équivoque, la

(1) Ep. 2, t. IX Conc. (2) Ital. Sacr. t. III, p. 93.

présomption sans doute devenait bien forte : cependant la preuve n'était pas complète. L'évêque nia le fait, et s'acquit des défenseurs. Les zélateurs de la discipline, et sur-tout les moines, traitèrent aussitôt l'évêque de simoniaque, de sacrilége, d'hérétique ; et tirant les conclusions pratiques avec la même rigueur, ils publièrent qu'on ne pouvait plus recevoir les sacremens de sa main, ni de celle des prêtres qu'il avait ordonnés. Pierre Damien, qui se trouvait à Florence, tenta inutilement de calmer les esprits. Il prétendait qu'on ne devait pas se séparer de l'évêque, tandis qu'il n'était ni condamné ni convaincu juridiquement ; que la simonie était à la vérité une hérésie, ou qu'il serait hérétique de la vouloir justifier ; mais que toute la plénitude de la grâce appartenant à l'église ; les méchans qui étaient dans son sein, pouvaient la conférer par les sacremens (1). On n'écouta point ce savant cardinal, et la division fut portée aux derniers excès. On aimait mieux mourir sans sacremens, que de les recevoir de ministres présumés simoniaques : en peu de temps, plus de mille personnes moururent en effet sans un secours si nécessaire. On étendit l'horreur qu'on avait des évêques suspects, aux églises qu'ils avaient consacrées : on ne voulait point y entrer ; on craignait même de leur donner en passant quelques marques de révérence.

Entre tous les Italiens qui honoraient la vie monastique, il n'y en avait point qui fût plus justement et plus universellement révéré que le saint abbé Jean, fondateur de la congrégation de Vallombreuse (2). Il était fils d'un noble florentin nommé G· ·lbert, dont il conserva le nom, et il suivit d'abord la profession des armes, à l'exemple de ses pères. Un de ses proches ayant été tué, le meurtrier évitait avec soin la rencontre de toutes les personnes de la famille, qui, suivant les lois

(1) Opusc. 30. (2) Vit. sæc. VI Bened. part. 2.

barbares, avaient droit de venger le mort. Cependant il fut rencontré par Jean Gualbert, dans un chemin serré où il était impossible d'échapper. Le coupable le voyant accompagné de deux écuyers, désespéra de sa vie, et se jeta par terre, les bras étendus en croix, et n'attendant que le coup de la mort. Jean, touché d'un mouvement soudain de la grâce, lui dit de se relever, et de se montrer désormais sans aucune crainte. Fidèle à cette première impression d'en-haut, Gualbert entra dans l'église du monastère de Saint-Miniat, où il forma sur le champ la résolution de se dérober aux périls du siècle, et de se donner tout à Dieu. Il exécuta presque aussitôt son dessein dans le même monastère, nonobstant la peinture effrayante que l'abbé lui fit des rigueurs de la vie monastique, et malgré tous les efforts que fit son père pour l'en détourner. Le désir d'une plus grande solitude et d'une vie plus parfaite le fit passer ensuite, avec un autre moine, dans une profonde vallée de l'Apenin, ombragée par les forêts qui couvrent les montagnes voisines, et qui lui ont fait donner le nom de Vallombreuse. Il se fixa dans une retraite si conforme à son esprit de recueillement. En peu de temps, il lui vint un si grand nombre de disciples, qu'il lui fallut établir différens monastères, dont Vallombreuse fut regardée comme la métropole.

Jean Gualbert, élu supérieur général, malgré la plus vive résistance, choisit la règle de saint Benoît, et la fit observer très-exactement dans tous ses points, principalement quant à la clôture. Il y était si attaché lui-même, que le pape Etienne IX passant dans le voisinage, et l'invitant à le venir trouver, le saint solitaire y témoigna une répugnance que le ciel parut seconder. Comme il se mettait en devoir d'obéir après avoir prié le Seigneur d'épargner aux moines ce qu'il appelait un scandale, il survint un orage si extraordinaire, que les envoyés du pape firent rentrer l'abbé et s'en retournèrent seuls. Le pontife lui-même, en les

revoyant, s'écria : Non, je ne veux plus qu'il vienne ; c'est un saint : qu'il prie Dieu pour moi et pour l'église.

Le saint abbé n'avait pas moins à cœur la modestie et la simplicité dans tout ce qui concernait la manière de vivre. Il s'habillait, avec ses religieux, d'une étoffe brune et grossière, où l'on épargnait jusqu'à la teinture. On n'y employait que les laines blanches et noires de leurs troupeaux, mêlées ensemble. En visitant le monastère de Muscetant qui était de sa dépendance, il en trouva les édifices trop vastes et trop somptueux. Il dit cependant d'un ton fort doux à Rodolfe qui en était abbé : Vous êtes magnifique ; ce sont des palais que vous avez bâtis. Puis se tournant vers un petit ruisseau qui descendait de la montagne voisine : Dieu tout-puissant, dit-il, vengez vos membres indigens d'une somptuosité qui leur est si préjudiable. A peine on était retiré, que le ruisseau se gonflant et se précipitant avec impétuosité du haut de la montagne, porta contre les bâtimens des roches et des arbres qui les ruinèrent de fond en comble. L'abbé saisi d'épouvante voulut changer l'emplacement du monastère ; mais le saint l'assura qu'il n'avait plus rien à craindre. En effet, les eaux respectèrent constamment la simplicité religieuse qui succéda à une profane magnificence. Il punit d'une manière à peu près semblable une autre de ses maisons, pour avoir reçu tous les biens d'un homme qui en s'y faisant moine dépouillait par là ses héritiers naturels. On raconte beaucoup d'autres miracles que fit saint Jean Gualbert, afin d'inspirer à ses disciples le mépris dont il était pénétré pour les choses terrestres. Ils entrèrent si bien dans ses vues, que jouissant de l'estime universelle et de la bienveillance des personnes les plus puissantes, souvent ils se virent dépourvus des alimens nécessaires, sans que les extrémités de la faim les fissent déroger à la sainteté de leur règle. Un jour entr'autres, le saint abbé qui n'avait que trois pains pour sa nombreuse

communauté, fit tuer un mouton pour le distribuer aux moines, plutôt que de les laiser tomber d'inanition. Jamais ils ne voulurent toucher à la viande, et chacun se contenta de quelques bouchées de pain. La Providence bénit cette régularité héroïque : dès le lendemain, on leur amena plusieurs bêtes de somme chargées abondamment de provisions à leur usage. On observe comme le premier exemple de frères convers, que le saint abbé de Vallombreuse recevait des sujets distingués par état des moines du chœur, qui dès-lors étaient presque tous clercs, ou destinés à le devenir (1). Il avait tant de respect pour les saints ordres, qu'il en excluait tous ceux qui avant leur conversion avaient été concubinaires, simoniaques, ou entachés de quelque autre vice flétrissant.

Gualbert, avec des vertus si pures et si éminentes, ne craignit point de se déclarer pour l'honneur de l'église, contre l'évêque de Florence déjà si suspect, et qui par son emportement et ses violences confirma bientôt les soupçons qu'on avait de son intrusion simoniaque. L'intrus envoya de nuit une troupe de gens à pied et à cheval pour mettre le feu au monastère de Saint-Salvi, dépendant de Vallombreuse, et pour faire main basse sur les moines, parmi lesquels on croyait comprendre Gualbert, qui n'en était parti que du jour précédent. Cette expédition sanguinaire, où plusieurs religieux furent en effet massacrés, porta, contre Pierre de Florence, le mépris et l'indignation publique à son comble. Peu après, on alla le dénoncer juridiquement à un concile qui se tint à Rome en 1063 (2). Les moines proposèrent dès-lors l'épreuve du feu pour convaincre l'évêque Pierre; mais le pape ne voulut ni la permettre, ni déposer Pierre sur des présomptions (3).

Ce concile romain mérite d'ailleurs une attention

(1) Mabil. præf. 2, sæc. VI.
(2) Tom. IX, Conc. p. 1175.
(3) Vit. Joan. Gualb. c. 62.

particulière, à raison du canon quatrième, regardé comme la première approbation formelle de l'institut des chanoines réguliers. Il est conçu en ces termes : Nous statuons que les prêtres et les diacres habitent ensemble la nuit comme le jour, près des églises pour lesquelles ils sont ordonnés, ainsi que le doivent des clercs religieux : nous voulons qu'ils aient en commun tout ce qui leur vient de l'église, et nous les exhortons à faire tous leurs efforts pour parvenir à la perfection apostolique de la vie commune. Ainsi ramenait-on la vie canoniale à l'état primitif, où saint Augustin l'avait instituée. Ce saint docteur, dans les sermons de la vie commune qui ont servi de fondement à la règle des chanoines, dit expressément (1) qu'il ne veut garder parmi ses clercs, que ceux qui n'auront rien en propre. On voit que cette règle était plus parfaite que celle d'Aix-la-Chapelle, qui leur permettait d'avoir des biens en propre, soit de leur patrimoine, soit des revenus de l'église. Par l'approbation de ce concile, et par l'exemple des ecclésiastiques réguliers et fervens, la réforme canoniale s'étendit insensiblement aux clercs de différentes églises, qui furent nommés chanoines religieux ou chanoines réguliers.

Le même concile décida que les degrés de consanguinité par rapport au mariage, devaient se compter suivant les canons qui placent les frères et sœurs au premier degré, et non suivant les lois romaines qui les mettent au second : décision nécessaire alors, pour arrêter les progrès d'une doctrine qu'on nomma l'hérésie des incestueux, et qui, à l'aide de calculs nouveaux et d'autres subtilités semblables, ne tendait en effet qu'à favoriser les conjonctions incestueuses.

Pour en revenir à Pierre de Florence, comme il ne fut point condamné au concile pontifical, il en conçut une arrogance dont son clergé eut beaucoup à souffrir (2). Il persécuta si violemment ceux

(1) Serm. 355 et 356. (2) Vit. Joan G. c. 63 et 64.

qui avaient cru devoir se séparer de lui, qu'ils furent contraints, avec l'archiprêtre, de se réfugier dans le monastère de Septime, situé, suivant l'étymologie de son nom, à sept milles de Florence, et dépendant de Vallombreuse. Cette expulsion causa beaucoup de rumeurs et de mouvemens dans la ville. Le clergé en corps, accompagné de la multitude des citoyens, se plaignit à l'évêque de ce qu'il les séparait de leur chef, dans un temps où ses conseils et son secours leur devenaient plus nécessaires que jamais. C'en est trop, ajoutèrent-ils; et comment désormais nous tenir attachés à un évêque que nous ne pouvons approcher sans nous entendre crier par le peuple : Allez, hérétiques, à votre hérétique! Ils nous accusent d'exposer leur ville à une ruine certaine, à toutes les horreurs de la céleste vengeance, d'en chasser saint Pierre, d'y introduire Simon le Magicien, pour l'adorer au lieu de Jesus-Christ. Les plus modérés d'entre les clercs prièrent sérieusement l'évêque de prévenir des extrémités inévitables s'il s'opiniâtrait. Si vous vous sentez innocent, lui dirent-ils, parlez, il en est temps; nous voici tout prêts à subir pour vous le jugement de Dieu. Que si vous aimez mieux devoir votre justification à de saints solitaires, nous allons de ce pas les presser d'en revenir à l'épreuve qu'ils avaient proposée.

Bien loin d'accepter ces offres, Pierre averti par sa conscience de ce qu'il y risquait, obtint un ordre du gouverneur, pour forcer les clercs à se réconcilier avec leur évêque, sous peine de bannissement et de confiscation de leurs biens. On procéda aussitôt à l'exécution, d'une manière si tyrannique, que sans aucun respect pour les franchises les plus sacrées, on en arracha plusieurs de l'église de Saint-Pierre, où ils avaient cru trouver un asile plus sûr. Ce nouvel attentat émut toute la ville : le peuple accourt en foule, et sur-tout les femmes; elles jettent leurs voiles et tous les ornemens de leurs têtes, elles se précipitent les cheveux épars, elles

se frappent la poitrine, elles poussent des cris lamentables. Une multitude se prosterne dans les rues, sans faire attention à la pluie ni aux boues, et s'écrie avec larmes : Malheur, malheur à nous! Hélas, Seigneur Jesus, on vous contraint de nous abandonner ! Vous ne dédaignez pas d'habiter avec nous; mais vous ne pouvez demeurer avec Simon le Magicien. Bienheureux saint Pierre, comment ne défendez-vous pas ceux qui cherchent le salut auprès de vous? Nous croyions que vous aviez enchaîné à jamais Simon au fond des enfers, et voilà qu'à votre honte il viole jusqu'à vos autels. Les hommes, d'un autre côté, avec un chagrin plus tranquille, mais plus profond et plus sinistre, se disaient les uns aux autres : Il est clair que Jesus-Christ abandonne cette ville, parce qu'on n'y résiste point à ses ennemis. Ne les y laissons pas jouir du fruit de leur impiété : livrons aux flammes ce lieu de malédiction; et nous, avec nos femmes et nos enfans, fuyons par-tout où Jesus-Christ se retirera. A travers ces troubles et ces désordres, on voit les effets de la persévérance des pasteurs à détromper les peuples. L'oubli passager des vrais principes fait d'autant mieux sentir les ressources dont le Seigneur a muni son église, pour la conservation non-seulement de la saine croyance, mais de cette foi vive et agissante qui sanctifie les mœurs.

Cependant la consternation des Florentins se communiqua aux clercs même qui tenaient le parti de l'évêque Pierre. Ils fermèrent les églises, et n'osèrent plus, ni sonner les cloches, ni chanter la messe ou l'office, quoiqu'on fût au premier dimanche de carême. Enfin, ils s'assemblèrent en conseil, et après de mûres délibérations, députèrent quelques-uns d'entr'eux vers les moines de Septime, pour les prier de leur faire connaître la vérité qu'ils étaient résolus à suivre. La proposition fut acceptée, et l'on en fixa l'exécution au mercredi suivant. Le lundi et le mardi, on fit des prières particulières pour ce sujet. Le mercredi

matin, un de ces clercs fut encore député vers l'évêque, qu'on ne nommait plus que Pierre de Pavie, du lieu de sa naissance. Il lui parla en ces termes : Au nom de Dieu, si ce que les moines disent de vous est vrai, faites-en le sincère aveu; sans tenter le Seigneur, recourez à sa miséricorde. Que si vous êtes innocent, venez avec nous sans crainte. Pierre, sans s'expliquer, refusa de suivre et s'efforça au contraire de retenir le député. Assurément, répliqua celui-ci, j'irai voir le jugement de Dieu, et je m'y conformerai. Aujourd'hui ou je vous honorerai plus que jamais, ou je n'aurai plus que de l'horreur pour vous.

Avant le retour de ce clerc, tout le peuple couvrait déjà la route du monastère de Septime. Les femmes n'étaient retenues, ni par la longueur, ni par la difficulté du chemin, rompu par les mauvais temps et couvert d'eau dans sa plus grande étendue. Les enfans mêmes y couraient, malgré le jeûne qu'ils observaient comme leurs parens, et sans faire attention à ceux d'entr'eux qui demeuraient engagés dans les boues. En peu de momens, une troupe d'environ trois mille personnes investit le monastère. Les moines leur demandèrent ce qu'ils requéraient. Nous voulons, répondirent-ils, connaître la vérité et la volonté de Dieu. Par quelle voie, reprirent les moines, demandez-vous qu'elle se manifeste? Les clercs mêlés dans la troupe prirent la parole, et dirent : Qu'on prouve par le feu ce qu'on dit de Pierre de Pavie. Quel fruit en retirerez-vous, dirent les moines, et quel honneur en rendrez-vous à Dieu? Toute la troupe s'écria : Nous détesterons l'impiété, et nous rendrons à Dieu des grâces immortelles.

Aussitôt le peuple dressa deux bûchers, longs chacun de dix pieds, larges de cinq, hauts de quatre et demi. Il n'y avait qu'une brasse de distance entre l'un et l'autre, et cet intervalle était couvert de bois sec. En faisant ces préparatifs, on chantait des pseaumes et des litanies d'un ton fort lugubre.

Pour l'épreuve, on choisit un moine, nommé Pierre comme l'évêque accusé, mais en grande réputation de vertu. Par ordre de l'abbé, il célébra la messe, qui fut chantée avec beaucoup de dévotion et une grande effusion de larmes. A l'*Agnus Dei*, quatre moines se détachèrent, et d'un pas lent, la vue tristement baissée, pâles, tremblans, se soutenant à peine, allèrent allumer le bûcher. L'un portait le crucifix, l'autre l'eau bénite, le troisième l'encensoir, le quatrième douze cierges bénits et allumés. A ce spectacle, on poussa un cri aigu; puis on chanta le *Kyrie eleison* d'un ton si lamentable, que les plus hardis frissonnaient d'horreur. On conjura Jesus-Christ de défendre sa cause, on interpella de même la Vierge-Mère, le prince des apôtres et saint Grégoire pape, de venger l'honneur de l'église.

Le moine Pierre ayant alors achevé la messe, ôta sa chasuble, garda les autres ornemens, et la croix en main, chantant les litanies avec les moines et plusieurs abbés, s'approcha des bûchers déjà tout en feu. Le peuple redoubla ses prières d'une voix extrêmement animée; après quoi on fit silence pour entendre les conditions de l'épreuve. Un des abbés, d'une voix haute et distincte, lut au peuple une oraison qui contenait ce qu'on demandait à Dieu. Un autre récita les conditions, en ces termes : Mes frères et mes sœurs, Dieu nous est témoin que nous faisons cette épreuve pour le salut de vos ames, afin que désormais vous évitiez la simonie qui exerce dans l'église de si funestes ravages. Apprenez aujourd'hui qu'elle est si abominable, que les autres crimes, comparés avec elle, méritent à peine le nom de crimes.

Les deux bûchers étant presque réduits en charbon, et le passage qui les séparait ne présentant plus qu'un brasier effrayant, le moine Pierre prononça d'une voix élevée l'oraison suivante : Dieu tout-puissant, secourez-moi dans ce jugement terrible; si Pierre de Pavie a usurpé par simonie le

siége de Florence, préservez-moi des atteintes du feu, comme vous avez autrefois conservé sains et saufs les trois enfans dans la fournaise. Tous les assistans fondant en larmes, répondirent : Ainsi soit-il. Ensuite il donna le baiser de paix à tous ses frères, qui demandèrent au peuple combien de temps il voulait que Pierre demeurât dans le feu. La multitude répondit : C'est assez qu'il y passe gravement.

Pierre fait le signe de la croix, arrête sa vue sur la croix qu'il portait, et sans changer de couleur, sans regarder seulement le feu, y entre nu-pieds, avance d'un pas lent et uniforme. Le vent produit par la flamme agitait ses cheveux, soulevait son aube, faisait flotter son étole, et emporta son manipule au milieu de l'un des bûchers : Il va le reprendre, poursuit sa marche, et paraît enfin hors des flammes, sans qu'elles ayent fait sur lui, ni sur ses vêtemens, la moindre impression. Il n'avait pas perdu un de ses cheveux, pas un poil de ses paupières ni de ses sourcils. Quand il fut sorti de ces brasiers, il y voulut passer une seconde fois ; mais la multitude l'arrêtant, chacun s'empressa de lui baiser les pieds, de lui donner toutes les marques de vénération les plus expressives, de toucher au moins ses habits si merveilleusement conservés. Tous chantaient les louanges de Dieu en versant des larmes de joie, en exaltant saint Pierre, et en détestant Simon le Magicien. Tel est le récit que le peuple et le clergé de Florence en firent par écrit au pape Alexandre II, en le suppliant de les délivrer des simoniaques. Le pape en fut si frappé, qu'il déposa l'évêque Pierre (1). Le coupable fut si touché lui-même, que pour réparer tant de scandales, il se fit moine au monastère même de Septime. Ainsi finirent les troubles de l'église de Florence, à qui l'on donna un évêque si différent de son prédécesseur dont il portait

(1) Ital. Sacr. t. III, p. 95.

le nom, qu'on appela celui-ci Pierre le Catholique. Le moine Pierre qui avait passé par le feu, en retint le nom de Pierre-Ignée. Il était de la maison des Aldobrandins, parvint au cardinalat et à l'évêché d'Albe, et mourut comme il avait vécu, en grande réputation de sainteté.

On rétablit aussi la régularité dans l'église de Milan, dont l'archevêque, malgré ses sermens, s'était porté à des excès plus énormes qu'avant son apparente conversion. Ce fut lui qui fit martyriser le diacre saint Arialde (1), encore plus distingué par son zèle contre la simonie et l'incontinence des clercs, que par l'illustration de sa race décorée de la dignité de marquis peu commune alors. Il y avait dix ans qu'Arialde défendait la discipline avec le caractère d'autorité que donnent la noblesse et la vertu réunies, quand son indigne pasteur, Gui de Milan, le fit prendre en trahison, et transporter dans un désert au delà du lac Majeur. La nièce de l'archevêque, encore plus méchante que son oncle, et capable de tous les excès reprochés à ce genre odieux de népotisme, craignit que ceux-mêmes qui avaient pris Arialde, ne vinssent à lui sauver la vie par respect pour ses vertus. Elle envoya deux clercs vicieux, comme exécuteurs plus sûrs d'une atrocité, que ses premiers satellites. Sitôt qu'ils les eurent rejoints, ils demandèrent avec empressement où était Arialde. Ceux qui l'avaient emmené, répondirent qu'il était déjà mort. Mort ou vif, reprirent-ils, qu'on nous le représente : tel est l'ordre que nous avons reçu de la nièce de notre archevêque. Et portant leurs regards de tous côtés, ils aperçurent à l'écart Arialde encore lié et assis sur une pierre.

Ils se jetèrent sur lui, l'épée à la main, mais au lieu de l'immoler sur le champ, ils le prirent chacun par une oreille, et s'efforcèrent de lui faire désavouer ce qu'il avait dit pour la défense des

(1) Boll. 27 Juin, tom. XXIII, p. 279.

saints canons. Comme il n'en voulait rien faire, ils lui coupèrent les deux oreilles. Ils le pressèrent de nouveau, aussi infructueusement que la première fois, et cette seconde résistance lui coûta le nez et la lèvre supérieure. Ils lui arrachèrent de même les deux yeux, puis lui abattirent la main droite, pour avoir écrit au souverain pontife et réclamé son secours en faveur de l'église de Milan. Ils le mutilèrent ensuite d'une manière encore plus indigne, en dérision de la chasteté qu'il avait pratiquée fidèlement et généreusement défendue. Enfin, ils lui arrachèrent la langue par-dessous le menton, en disant : Imposons un silence éternel au perturbateur du clergé. Il expira sous la main de ces monstres, le 27 Juin 1066. Son corps jeté au fond du lac Majeur, fut retrouvé, au bout de dix mois, sans la moindre corruption.

Cinq jours après, au voisinage de Vicence dans la même contrée, mourut d'une manière plus douce et non moins précieuse aux yeux du Seigneur, saint Thibaut de Provins, né Français, du sang des comtes de Champagne (1). S'étant senti dès la jeunesse un grand attrait pour la vie érémitique, il avait abandonné secrètement la maison paternelle avec un chevalier de son cortége nommé Gautier, et étaient passés tous les deux au pays de Trèves, après avoir changé d'habits avec deux pauvres pélerins. Ils y vécurent long-temps dans une extrême pauvreté, gagnant leur subsistance par l'exercice des plus vils travaux, comme de faucher les foins, de nettoyer les cours et les étables, et sur-tout de faire du charbon. Comme ils n'étaient point habiles à des fonctions si nouvelles pour eux, ils furent souvent maltraités par des maîtres grossiers, sans jamais se faire connaître. Cependant Thibaut voulut apprendre à lire, afin de s'instruire plus parfaitement des vérités éternelles. Gautier lui trouva pour maître un clerc charitable, mais si pauvre

(1) Vit. sæc. vi Bened. part. 2.

qu'il n'avait pas un pseautier, et les deux hermites ensemble n'avaient pas de quoi en acheter. Gautier engagea le clerc à faire le voyage de Provins, afin d'obtenir d'Arnoul, père de Thibaut, le livre qui était nécessaire à son fils. Arnoul et Guille sa femme honoraient leur rang par leur religion. Si la longue absence de leur fils leur avait causé de mortelles inquiétudes, ils éprouvèrent la plus douce consolation, en apprenant qu'il ne les avait quittés que pour Dieu. Ils rendirent de tendres actions de grâces au Seigneur, de ce qu'il leur faisait retrouver un saint, au lieu d'un enfant prodigue; mais Arnoul refusa d'envoyer le pseautier, dit qu'il voulait le porter lui-même, et suivit le maître jusqu'à Trèves.

Arrivés près de la ville, le maître y entra seul, et laissa Arnoul sous un arbre où Thibaut avait coutume de prendre sa leçon. Il y amena aussitôt son disciple, sous prétexte de voir les progrès qu'il avait faits durant son absence. Mais du plus loin que Thibaut aperçut son père, il s'écria : *Je suis trahi*, et prit promptement la fuite. Arnoul le suivit en fondant en larmes et en criant : Pourquoi, mon fils, fuyez-vous un père qui respecte en vous l'ouvrage de la grâce? Non, je ne prétends pas vous détourner de vos pieux desseins; je ne veux que m'édifier avec vous, et reporter à une mère mourante des nouvelles capables de lui rendre la vie. Thibaut répondit : Seigneur, car il ne l'appela jamais son père depuis sa retraite, vivez heureux l'un et l'autre, et laissez-moi vivre de mon côté dans la paix de Jesus Christ. Arnoul reprit : Vous manquez de tout, mon fils, tandis que nous sommes dans l'abondance; recevez de quoi subsister, au moins pour vous souvenir de nous. Le saint répondit : Je ne puis rien reprendre de ce que j'ai quitté pour Dieu; après quoi il s'éloigna, et fut si fidèle à ses engagemens, qu'il craignit de se mettre dans l'occasion de les rompre en revoyant son père. Gautier, également fidèle

à la loi de la plus rigide pauvreté, dit à Arnoul que son fils n'avait besoin que d'un pseautier, et il n'en voulut jamais recevoir autre chose.

Pour éviter à l'avenir de pareilles visites, Thibaut partit pour Rome, dans la résolution de pousser beaucoup plus loin, et d'aller jusqu'à Jérusalem. Mais Gautier, déjà fort âgé, se trouva si affaibli du seul voyage d'Italie, qu'il fallut s'arrêter près de Vicence, en un lieu nommé Salanique, où Gautier mourut au bout de deux ans. Thibaut qui lui survécut sept ans, ne fit qu'accroître ses austérités, son détachement de la terre et toutes ses vertus. Après avoir vécu pendant quelque temps de pain d'orge avec un peu d'eau, il s'interdit tout usage du pain, et ne prit plus que quelques herbes, ou quelques racines, ou quelques fruits sauvages, sans aucune espèce de boisson. Il ne se couchait pas; et s'il dormait quelques momens, ce n'était qu'assis. On l'obligea, par respect pour sa vertu, à se laisser ordonner prêtre; et la dernière année de sa vie, il reçut l'habit monastique. Son père entreprit le pélerinage de Rome, pour le voir une seconde fois. Guille son épouse, sur le portrait qu'à son retour il fit de ce saint enfant, craignit de mourir sans avoir eu la consolation de le voir. Arnoul la conduisit en Italie, mais pour ne l'en point ramener. Quand une fois cette pieuse et tendre mère eut rejoint son saint fils, elle ne voulut plus s'en séparer, et comme lui, se consacra au service de Dieu dans la solitude. Enfin douze ans après que Thibaut eut quitté son pays, il mourut dans sa retraite de Salanique, le premier jour de Juillet, auquel l'église honore sa mémoire.

Pour terminer d'une manière durable les troubles de Milan, le pape y envoya des légats qui publièrent des constitutions de règlement, et qui prirent des mesures efficaces pour les faire observer. Les docteurs les plus éclairés s'élevèrent en même temps contre les préventions de l'ignorance,

ou plutôt de la licence et de l'obstination. Un principe des plus féconds en abus, c'est que bien des évêques prétendaient qu'il n'était pas permis à leurs inférieurs de les accuser. Sur quoi les docteurs les plus profonds et les plus circonspects soutinrent au contraire, qu'en cas de suspicion, rien n'était plus raisonnable que d'obliger les évêques, aussi-bien que les ecclésiastiques du second ordre, à rendre raison de leur innocence, ou à s'avouer humblement coupables; que saint Pierre reçut bien la réprimande que lui fit saint Paul son inférieur; que si les prélats ne pouvaient pas être jugés, personne ne voudrait plus se soumettre aux lois canoniques; et que s'il n'était pas permis aux enfans d'une église d'ouvrir la bouche contre leur pasteur, comme il est presque impossible de trouver au dehors des témoins de sa conduite, il en résulterait dans le premier ordre une licence arrogante, et une impunité qui anéantirait toute discipline (1).

Le pape Alexandre poursuivit l'incontinence des clercs avec la même sévérité que la simonie. La Dalmatie qui était contiguë à l'empire d'Orient, mais qui suivait encore les usages de l'église latine, n'échappa point à la vigilance de ce pontife. Il envoya au clergé de cette province un décret qui porte interdiction, exclusion du chœur et privation des biens ecclésiastiques, non-seulement contre les évêques, les prêtres et les diacres qui se marieraient à l'avenir, mais contre ceux qui garderaient les femmes qu'ils auraient déjà épousées. On voit par-là que les prévarications en ce genre n'étaient pas le seul effet de l'ignorance et du relâchement; mais que l'exemple et le voisinage des Grecs servaient à les colorer d'une manière assez spécieuse, dans un temps où ces points de discipline n'avaient pas encore la stabilité fixe et précise qu'ils ont acquise depuis. Mais le mauvais

(1) P. Dam. ep. 12, l. 2.

exemple, le soulèvement des passions, la corruption du siècle, tous les efforts de l'enfer réunis pour ternir la pureté de l'église, ne servirent qu'à l'augmenter, ou à la rendre plus inaltérable.

En Angleterre, la mort du saint roi Edouard ayant d'abord occasionné des troubles aussi fâcheux pour l'église que pour l'état, Guillaume, duc de Normandie et cousin germain de ce monarque qui l'avait institué son successeur, rétablit dans tout le royaume un ordre qu'on n'y avait point encore vu (1). Edouard mourut le quatrième jour de Janvier de l'année 1066, et en lui finit la race des rois anglais, 620 ans après la première entrée de cette nation saxone dans la Grande-Bretagne. On rapporte plusieurs miracles de ce saint roi, qui garda une perpétuelle virginité dans le mariage, et qui fut canonisé solennellement 95 ans après sa mort. On le nomme saint Edouard le Confesseur, pour le distinguer du roi d'Angleterre du même nom, qui était déjà révéré comme martyr.

Guillaume, qui avait été appelé au trône, était fils naturel du duc Robert II et d'Harlette : sa stature, d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaires, la force de son tempérament et toutes les qualités qui font les héros, compensaient avantageusement le vice de sa naissance. Il eut néanmoins de grands obstacles à vaincre pour se mettre en possession, et plus encore pour se conserver la paisible jouissance de la couronne qui lui avait été léguée. Une bataille où il déploya la supériorité de son courage et de son talent pour la guerre, le défit d'Harold qui était le beau-frère d'Edouard, et qui s'était fait couronner roi aussitôt après sa mort : mais il lui fallut souvent reprendre les armes pour dompter une nation fière et remuante, qui le força, malgré sa douceur naturelle, à exercer un empire très-dur, et à prendre enfin une habi-

(1) Gesta Guill. p. 196, etc.

tude de sévérité qu'il garda le reste de ses jours. Il attira en Angleterre beaucoup de Normands, qu'il enrichit des confiscations faites sur les mutins, et y introduisit les lois normandes, mêlées néanmoins de quelques lois des anciens rois anglais. Le denier saint Pierre en particulier n'y fut pas omis. Son activité sans exemple et ses idées d'ordre lui firent prendre connaissance des affaires de la religion ; mais s'il y entra par des vues politiques, comme il était solidement chrétien, il fut toujours guidé par les motifs supérieurs de la foi, et fidèle aux règles d'une circonspection religieuse.

Dans le champ même d'Hastings où il avait remporté la victoire qui lui acquit la couronne, il bâtit en l'honneur de saint Martin un monastère qui fut nommé le Bel, en latin *de Bello*. Il en fonda un autre à Caën, sous l'invocation de saint Etienne. Mathilde sa femme établit dans la même ville celui de la Trinité, pour des personnes de son sexe. Cette double fondation fut une sorte de pénitence pour la faute qu'avaient faite le roi et la reine en se mariant, malgré les liens de parenté qui étaient entr'eux, et dont le pape accorda la dispense à cette condition. La séparation des parties, suivant les représentations du sage Laufranc au pontife, eût attiré à la nation une guerre dangereuse de la part du comte de Flandre, père de Mathilde.

Guillaume, qui savait apprécier les talens, ne se contenta point de faire Lanfranc premier abbé de Saint-Etienne, où ce docteur profond composa son traité de l'eucharistie contre Bérenger. L'archevêché de Cantorbéri étant venu à vaquer, le roi ne jugea personne plus digne que ce pieux et savant cénobite, d'être élevé sur le premier siége d'Angleterre, et il ne partit que de ce jugement pour y faire placer l'abbé de Saint-Etienne. Car, tout enclin qu'était le roi Guillaume à donner les grandes places à ses sujets de Normandie plutôt qu'à ceux d'Angleterre, il n'était pas moins juste

dans sa prédilection que dans sa sévérité. Lanfranc se montra d'autant plus digne de cette élévation, qu'il y opposa plus de résistance. Il n'accorda enfin son consentement qu'aux sollicitations unanimes de tous les évêques, et par la seule crainte de résister à la volonté de Dieu. Dans la suite, il écrivit encore au pape, pour se faire décharger d'une dignité dont il se crut toujours indigne. Il n'obtint pas ce qu'il désirait, et fut archevêque toute sa vie.

Il n'usa que pour le bien de l'église, de la bienveillance, ou pour mieux dire, de l'intimité de son souverain, qui lui communiquait jusqu'à ses plus secrètes pensées : ce qui n'empêchait point ce généreux prélat de le contredire dans tout ce qui s'opposait au bien de la religion. C'est ainsi qu'il maintint le clergé monastique dans toutes les cathédrales d'Angleterre, contre l'inclination du roi, qui se manifestait en tirant du clergé séculier presque tous les évêques. Lanfranc ne laissa point de faire confirmer par le pape Alexandre les anciennes dispositions de saint Grégoire à ce sujet. Il s'y prit si bien pour qu'on les observât à l'avenir, que cet usage subsista jusqu'au schisme d'Henri VIII.

Quelque temps après la révolution d'Angleterre, l'empire d'Orient éprouva une fermentation dont l'issue fut beaucoup plus triste (1). Constantin-Ducas étant mort au mois de Mai de l'an 1067, sa femme Eudocie, après avoir remis entre les mains du patriarche Xiphilin la promesse de ne point se remarier, régna conjointement avec ses trois fils, Michel, Andronic et Constantin. En moins d'une année, on éprouva les plus fâcheux effets de ce gouvernement ainsi partagé. Ce fut alors que les Turcs-Seljoucides prirent un ascendant qui présagea tout ce qu'on en avait à craindre. La nation des Turcs, qui faisait partie de celle des Huns, et comme eux originaire de la Grande-Tartarie, se

(1) Curopal. p. 817.

divisait anciennement en neuf branches, dont celle de Seljouc, fils de Décac, le premier qui se fit musulman, envahit dans la suite tout l'empire des califes, avec celui de Constantinople. Leurs conquêtes sur les Grecs commencèrent par les provinces les plus orientales de l'Asie-Mineure, où ils firent d'horribles ravages, dès les premiers mois du règne d'Eudocie. Pour arrêter leurs progrès, on sentit qu'il fallait un empereur capable de commander les armées, et on le fit entendre à l'impératrice, qui ne parut rien moins qu'offensée de l'obligation qu'on lui faisait de reprendre un époux. Elle ne fut pas long-temps à faire son choix, qui tomba sur Romain-Diogène, grand vestiaire ou maître de la garde-robe, à qui elle avait déjà fait grâce de la vie après des preuves de révolte. Il restait un obstacle dans la promesse qu'elle avait faite au patriarche de ne point se remarier : voici de quelle industrie on usa pour le lever.

L'impératrice envoya un eunuque adroit et affidé, avec charge de dire au patriarche, qu'il ne tenait qu'à lui de faire empereur son frère Bardas; qu'il ne s'agissait pour cela que de supprimer la promesse injuste qu'on avait extorquée d'elle, et qu'aussitôt elle l'épouserait. Ce Bardas était un débauché, sans nul mérite et sans réputation. L'ambition du patriarche n'en donna pas moins étourdiment dans le piége. Il vit les grands l'un après l'autre, leur exagéra les inconvéniens de la viduité d'Eudocie, la nécessité d'avoir un empereur à la tête des armées et des affaires, et les gagna sans exception. Quand tout fut bien disposé, Romain-Diogène entra de nuit et bien armé dans le palais, où il épousa l'impératrice. Cette conduite du patriarche Xiphilin, montre ce qu'on doit penser des éloges que les Grecs font de sa vertu. On lui a aussi fait honneur de l'abrégé de Dion-Cassius : une critique plus éclairée empêche de le confondre aujourd'hui avec Xiphilin l'historien, auteur de cet abrégé.

Romain-Diogène fit d'abord la guerre avec avan-

tage aux Musulmans; mais en 1071, son armée fut mise en déroute, et il fut pris par le sultan Asan. Le vainqueur se l'étant fait amener, le fit prosterner et le foula aux pieds, déférant, non sans répugnance, à l'usage barbare de sa nation : car aussitôt après il le releva, l'embrassa et le fit manger à sa table. Ensuite il lui demanda comment il en aurait usé, s'il avait été vainqueur. Diogène croyant se faire honneur en se montrant intrépide dans la captivité, répondit qu'il l'eût fait mourir sous les coups. Et moi, reprit le sultan, au lieu de prendre pied sur ton arrogance, je veux suivre les maximes de ton Christ qui commande l'oubli des injures : reçois de celui que tu hais la paix et la liberté. En effet, il le renvoya libre, après avoir fait un traité honnête avec lui. Mais à la première nouvelle de la défaite de Diogène, les grands avaient fait raser Eudocie, et l'avaient renfermée dans un monastère. On arrêta l'empereur à son retour, et on lui arracha les yeux avec tant de cruauté, qu'il en mourut peu après. Depuis cette révolution, Michel-Ducas, fils aîné d'Eudocie, fut seul reconnu pour empereur : prince lâche et sans application, qui n'eut de génie que pour faire des gains frauduleux sur les blés, d'où lui vint le surnom de Parapinace.

Il paraît que cet empereur entretint encore quelque sorte de communion avec le saint siége, puisque le pape Alexandre lui envoya un légat, qui fut assez bien reçu pour demeurer un an à Constantinople, c'est-à-dire, jusqu'à la mort de ce pontife, marquée au 21 Avril 1073. Aussi personne n'était-il plus propre que ce legat, nommé Pierre, à faire honorer, avec sa personne, le siége qu'il représentait. Il était de la maison des princes de Salerne, avait embrassé dès l'enfance la vie monastique, et s'était si bien confirmé dans l'esprit d'abnégation, qu'il fallut l'arracher du cloître, pour le faire évêque d'Anagnie. Il gouverna cette église quarante-trois ans avec tant d'édification,

qu'il fut mis solennellement au nombre des saints par une bulle de Pascal II, en date du 4 Juin 1109.

L'empire d'Occident n'avait pas à sa tête un prince plus estimable, ou du moins plus vertueux que Michel-Parapinace. Dès l'âge de dix-huit ans, le roi Henri IV, fils si différent du religieux empereur Henri le Noir et de l'impératrice Agnès, sincèrement pieuse, nonobstant quelques fautes passagères : issu d'un si beau sang, le jeune Henri s'était déjà montré un des plus vicieux et des plus méchans de tous les hommes (1). Peu content d'avoir deux ou trois concubines à la fois, son libertinage effréné ne respectait, ni l'innocence virginale, ni la fidélité conjugale. Quand il entendait parler de la beauté de quelque jeune personne, il se la faisait amener de gré ou de force, l'allait quelquefois enlever lui-même au péril de sa vie, et alors, si la séduction ne lui réussissait pas, il usait de contrainte et d'une violence brutale. L'impudicité le rendit cruel : il immolait sans façon les maris dont il ne pouvait ravir autrement les femmes. Ses complices et ses confidens, dont peu l'égalaient en dépravation, étaient pareillement sacrifiés, quand ils témoignaient d'une parole ou d'un simple geste désapprouver ses excès. Il lui suffisait, pour les faire périr sous main, que leur discrétion lui devînt tant soit peu suspecte; car il sut allier l'hypocrisie et la perfidie avec les plus fougueuses passions. Aussi dissimulé qu'implacable dans sa colère, il faisait périr ceux qui lui avaient déplu lorsqu'ils s'en défiaient le moins, et feignait ensuite d'être affligé de leur mort jusqu'à répandre des larmes en abondance. La simonie que les gens de bien poursuivaient avec tant de zèle, fut le moindre abus qu'il commit dans la distribution des bénéfices ecclésiastiques. Si ceux qui lui comptaient le plus d'argent obtenaient les évêchés, ceux-là seulement étaient sûrs de les posséder, qui

(1) Hist. Bell. Sax. p. 102. Chron. Magd. Ms. an. 1068.

servaient de ministres à ses honteuses passions. Il faisait lui-même déposer les premiers comme simoniaques, et mettait les autres en leur place; en sorte qu'un même siége avait souvent deux évêques, aussi justes accusateurs l'un de l'autre qu'indignes compétiteurs.

Les désordres que cette conduite introduisit dans l'église et dans l'empire, malgré toutes les représentations de l'impératrice-mère et de quelques pieux prélats, tels que saint Annon de Cologne, les engagèrent à quitter la cour. L'archevêque se retira au monastère de Sigeberg qu'il avait fondé, où pendant trois ans d'une retraite sévère, il acheva de se sanctifier par l'oraison, par les austérités, par la pratique assidue de toutes sortes de bonnes œuvres (1). L'impératrice se mit à Rome sous la conduite de Pierre Damien, et lui fit, à ce qu'il nous apprend lui-même (2), une confession générale depuis l'âge de cinq ans, non-seulement des actions mauvaises, mais de tous les mouvemens déréglés du cœur, des pensées même et des paroles superflues dont elle put se souvenir : à quoi ce pieux auteur ajoute, qu'on ne lui imposa d'autre pénitence que de continuer la vie humble et austère qu'elle avait embrassée. Elle persévéra en effet jusqu'à la mort à prier presque sans interruption, à faire des aumônes prodigieuses, à porter des habits très-pauvres, à pratiquer des mortifications qui semblaient excéder les forces même des saints solitaires. Laissé à lui-même et à ses adulateurs, le roi Henri, sans frein et sans retenue, s'abandonna à ces passions désordonnées, qui peu après, réfrénées brusquement par la fermeté inflexible de Grégoire VII, occasionnèrent entre les deux puissances un choc si funeste à l'une et à l'autre, et donnèrent au monde chrétien les scènes d'horreur et de scandale que nous sommes enfin réduits à décrire.

(1) Lamb. an. 1075. (2) P. Dam. Opusc. 56, c. 5.

HISTOIRE

DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

Depuis le commencement du pontificat de Grégoire VII en 1073, jusqu'à celui d'Urbain II en 1088.

Le pape Grégoire VII, si fameux par ses démêlés avec l'empereur Henri IV, avait reçu de la nature, comme on a pu s'en convaincre par ce que nous en avons déjà dit, ce tour de génie et cet ascendant inexplicable, qui, malgré la bassesse de la naissance et mille autres obstacles, donne infailliblement la supériorité sur toutes les classes des hommes. Dans le cours des trois derniers pontificats, qui n'avaient commencé, pour ainsi dire, que sous ses auspices, il avait eu la principale influence dans toutes les grandes affaires. Il refusa plusieurs fois de monter sur la chaire pontificale, dont on ne semblait disposer qu'à son gré. Enfin, après la mort d'Alexandre II, il fut contraint de l'accepter, le 22 Avril 1073; mais il écrivit encore au roi Henri, pour le prier de s'opposer à son élévation; et pour l'y mieux engager, il lui déclara que s'il demeurait pape, il ne laisserait pas ses déportemens impunis. Ce prince confirma cependant

l'élection, et députa l'évêque de Verceil pour l'ordination, qui ne se fit que le 30 de Juin. C'est la dernière élection pontificale dont le décret ait été envoyé aux rois d'Italie pour être confirmé. On observe qu'Hildebrand, qui n'était que diacre, reçut l'ordre de prêtrise avant d'être ordonné pape : nouvelle preuve de la fausseté des imputations des Grecs en cette matière.

On ne saurait nier que Grégoire VII, par ses qualités supérieures, par ses mœurs pures et vraiment ecclésiastiques, par l'éminence de plusieurs vertus, en particulier par un amour extrême pour le bien, ne fût digne de la papauté. Il est fâcheux qu'avec un génie capable de tout embrasser, il n'ait pas montré un discernement égal; et que faisant consister la vertu à oser et à souffrir, il crût indigne d'elle de jamais reculer. Les troubles commencèrent par la question des investitures, qui agita l'église pendant cinquante ans, et qui s'éleva la seconde année du pontificat de Grégoire VII.

Mais dès la première, la religion fournit un spectacle bien édifiant dans l'illustre et saint instituteur de l'ordre de Grammont. Il se nommait Etienne, était fils du vicomte de Thiers en Auvergne, et fut prévenu des bénédictions du ciel dès sa tendre jeunesse (1). Il n'avait que douze ans, quand son père s'en fit accompagner, dans un pélerinage en Italie. A Bénévent, l'enfant tomba si dangereusement malade, que son père fut obligé de le laisser entre les mains de l'archevêque Milon, né comme eux en Auvergne. Ce prélat était un saint, que l'église honore en effet comme tel le 23 Février. Le jeune Etienne prit tant de goût à cette école de vertu, qu'après sa guérison il y demeura douze ans, c'est-à-dire, jusqu'à la mort de son saint maître. Il lui avait souvent entendu vanter une communauté très-régulière de moines bénédictins, qui édifiait toute la Calabre où elle était située, et

(1) Boll. 8 Febr. t. IV, p. 205.

qu'il avait beaucoup fréquentée lui-même. Après de longues instances auprès de Grégoire VII, qui le chérissait tendrement, et qui se défiait de la délicatesse de sa complexion, il en obtint enfin la permission d'établir sur ce modèle un ordre monastique. La bulle fut donnée à Rome, en date du premier jour de Mai de l'an 1073, et défend à toute personne laïque ou ecclésiastique de troubler Etienne ou ses compagnons dans le lieu qu'ils choisiront pour faire pénitence, et qu'elle déclare immédiatement soumis au saint siége.

Etienne reprit aussitôt la route de sa patrie avec cette concession; mais il y demeura peu. Ses parens lui avaient à peine témoigné la joie vive qu'ils avaient de son retour, qu'il se déroba secrètement à leurs caresses, et se retira sur la montagne de Muret en Limousin. Là, au milieu des forêts, il construisit une cabane avec des branches d'arbre, fit vœu de virginité, et se consacra irrévocablement au Seigneur. Il était âgé de trente ans, et en vécut cinquante dans ce désert, avec une pureté et une austérité qui lui attirèrent un grand nombre de disciples. Telle fut l'origine de l'ordre de Grammont, ainsi nommé de l'endroit où ils furent obligés de se transporter, à une lieue de Muret, après la mort de leur saint instituteur. Quoiqu'ils fussent établis à Muret depuis cinquante ans, ils aimèrent mieux, suivant l'esprit du saint, quitter cet endroit, que de plaider avec des moines voisins qui le revendiquaient.

Long-temps auparavant, le pape Grégoire avait formé le vaste projet de reformer toute l'église. Dévoré par le zèle de la maison de Dieu, il ne fut pas une année entière sur le trône pontifical, sans mettre la main à l'exécution. La simonie et le concubinage des clercs, comme les deux abus les plus pernicieux et les plus enracinés, malgré la vigilance des derniers pontifes, furent le plus rigoureusement poursuivis. La première semaine de carême de l'an 1074, on tint un concile à Rome.

Il y fut ordonné que ceux qui seraient entrés dans les saints ordres par simonie, n'en pourraient plus exercer les fonctions; que ceux qui auraient donné de l'argent pour obtenir des églises, c'est-à-dire, des bénéfices, les quitteraient sans retour; que ceux qui vivaient dans le concubinage, ne pourraient pas célébrer la messe, pas même servir à l'autel dans les fonctions inférieures; autrement, que le peuple n'assisterait point à ces offices (1). On fit aussi quelques règlemens locaux, qui ne ménageaient pas davantage les particuliers coupables: on exigea, par exemple, du clergé d'Espagne, qu'il reçût l'office romain, au lieu de celui de Tolède, ou du mozarabique.

On publia aussitôt ces décrets par toute l'Italie. Ils furent portés en Allemagne par des légats, qui voulurent y assembler un concile: mais tous les évêques s'y opposèrent fortement, sous prétexte que c'était une entreprise contraire à leurs droits et à leurs coutumes. Ils déclarèrent en termes exprès, qu'ils n'accorderaient jamais qu'au pape en personne la prérogative de les présider en concile. A la vérité, il était de droit commun que les conciles provinciaux fussent présidés par les métropolitains; et la manière d'y déroger par le moyen des légats pontificaux, commençait à prendre l'air d'une abrogation de la loi. Toutefois le vrai motif des prélats allemands en cette rencontre, ce fut la crainte des peines décernées contre la simonie dont plusieurs se sentaient coupables, et la mollesse d'un bien plus grand nombre qui n'osaient troubler les clercs incontinens, dans l'espèce de possession où ils étaient d'avoir des femmes ou des concubines. Quoi qu'il en soit, le concile manqua, malgré les efforts du roi Henri, qui appuya les légats de toute son autorité, moins par la dissimulation politique dont il ne s'était pas encore départi hautement, qu'en haine de l'évêque

(1) Greg. VII, ep. 51 et 52.

de Worms et de quelques autres prélats qui l'avaient offensé.

Le pape Grégoire n'était pas de caractère à céder aux obstacles. Il écrivit lettre sur lettre, il réitéra les légations, il accusa les évêques de négligence et de lâcheté, il fit gronder les foudres de l'église, et se montra tout prêt à les lancer, s'ils n'exécutaient promptement ses ordres (1). Sigefroi, archevêque de Mayence, comme ayant par les prérogatives de son siége le plus d'influence dans le régime du clergé de Germanie, craignit que l'orage ne fondît d'abord sur sa tête. Après avoir exhorté les coupables à faire de bon gré ce dont toute leur résistance ne les dispenserait pas, il leur laissa quelques mois pour prendre leur résolution, puis assembla un concile à Erford. Alors il les pressa de renoncer sur le champ, ou au mariage, ou au service de l'autel. Le mal était trop invétéré, pour être guéri si promptement. On murmura sans retenue, on trouva le joug insupportable, déraisonnable même, et contraire à la nature humaine, dont on exigeait, dit-on, la vertu des anges, et qu'on exposait, sous prétexte de pureté, à tous les excès d'une dissolution brutale. L'archevêque ne se rendant point à ces raisons, quelques-uns s'écrièrent en tumulte qu'il fallait l'arracher de sa chaire et le mettre en pièces, avant qu'il prononçât la sentence qui bouleverserait toutes les églises.

Sigefroi, avec cette sorte de vertu qui donne le goût du bien, n'avait pas la constance nécessaire pour le faire pratiquer. Il n'était pas irréprochable lui-même sur le saint désintéressement qui convenait au promoteur de la réforme, ni sur l'administration gratuite des ordres sacrés. Il eut même l'imprudence de mêler ses intérêts temporels à ceux de la religion, en renouvelant ses prétentions sur les dîmes de la Thuringe, qui depuis long-temps lui

(1) Tom. x Conc. p. 313.

tenaient fort au cœur. A cette proposition, on oublia tout ménagement. Les Thuringiens sortirent du concile en furie, crièrent de toute part aux armes, et ayant attroupé en un instant une grande multitude, rentrèrent en proférant des menaces terribles. Tous les évêques et les ecclésiastiques se dispersèrent tremblans, et se cachèrent dans tous les coins de l'église. Les séditieux poussant droit à l'archevêque, environnèrent son siége, dans la résolution de l'y assommer; et si ses vassaux qui n'étaient pas les plus forts, ne se fussent réduits au personnage de supplians, et ne les eussent rassurés à force de promesses, il eût été infailliblement la victime de son imprudente cupidité.

Altman, évêque de Passau, en procédant avec plus de générosité que Sigefroi, n'eut cependant pas plus de succès (1). Après avoir prévenu son clergé, que les ordres pressans du pape ne lui permettaient plus de dissimuler sur leur incontinence; qu'il craignait de se rendre coupable lui-même, et que son inaction ne fût moins une tolérance qu'une approbation du désordre; le jour de saint Étienne, patron de son église, comme il y avait un grand concours de peuple et de seigneurs, il monta au jubé, et publia courageusement le décret. Aussitôt il s'éleva de tous côtés des cris furieux, et l'on eût sur le champ arraché la vie au prélat, si le grand nombre des seigneurs n'eussent arrêté l'émeute.

Le pape ayant appris ces mouvemens, ne relâcha rien de ses prétentions. Il écrivit des lettres terribles aux prélats mal-intentionnés, il en suspendit quelques-uns de leurs fonctions, il intimida les faibles, il aiguillonna les plus résolus, il ordonna même aux laïques de ne plus reconnaître les évêques qui permettaient à leur clergé d'avoir des concubines.

(1) Vit. ap Tegnag. p. 46.

Rodolphe et Berthold, l'un duc de Souabe et l'autre de Carinthie, honoraient leur rang par leur piété et par leur zèle pour le bien de l'église. Grégoire ne craignit point de les prévenir contre ces évêques, qui plus attachés que les gens du monde à la gloire et aux plaisirs du siècle, comprennent jusqu'à leurs vices dans la vénération qu'ils exigent pour leur caractère. Nous vous conjurons, leur dit-il (1), et nous vous enjoignons par l'autorité apostolique, de ne point participer à l'office de ceux que vous saurez avoir été promus par simonie, ou vivre dans l'incontinence. Empêchez-les au contraire, autant qu'il vous sera possible, de servir aux saints offices, tant à la cour et aux diètes du royaume, que dans les autres rencontres. A cet effet, usez de force, si les voies de persuasion sont insuffisantes. Si l'on en murmure, répondez que c'est par notre ordre, et renvoyez les mécontens contester avec nous. Il nous paraît beaucoup plus expédient de rétablir l'ordre par des procédés nouveaux, que de le laisser anéantir avec les lois anciennes.

Grégoire écrivit aussi au roi de Germanie, pour le confirmer dans la bonne résolution qu'il lui supposait d'extirper de ses états la simonie et l'incontinence des clercs. Il le loue du bon accueil qu'il a fait à ses légats, le remercie des témoignages effectifs de son amitié, et l'assure que de son côté il ne cesse de faire mémoire de lui sur les corps des saints apôtres. Il finit par l'exhorter à prendre conseil des gens qui ne cherchent que son salut.

Il adressa la même année une lettre de style bien différent à quelques évêques de France, contre leur souverain, qui le méritait beaucoup moins que le roi de Germanie (2). C'était Philippe, premier du nom, qui régnait alors, ayant succédé, l'an 1060, à son père Henri I, qui l'avait fait sacrer l'année précédente. Le pape ne reproche

(1) Greg. VII, l. 2, ep. 45. (2) Greg. ep. ad Episc. Gall.

pas seulement à ce prince, âgé de vingt ans seulement, de donner lieu à tous les crimes par sa faiblesse, mais d'autoriser par son exemple les fraudes, les rapines, le pillage des églises, les adultères et les parjures. Il pousse l'amertume de son zèle jusqu'à dire que Philippe porte en vain le sceptre dont il s'est chargé; qu'il ravit à la couronne de France la puissance et toute la splendeur que lui avaient données ses anciens monarques, et qu'il mérite beaucoup moins le nom de roi, que celui de tyran. Il ordonne enfin de lui signifier, qu'avec une pareille conduite il ne peut éviter pl..s long-temps les censures apostoliques; que si les anathèmes ne l'obligent point à se reconnaître, lui successeur de Pierre, avec le secours du Maître suprême, fera tous ses efforts pour délivrer une nation si justement célèbre, de cette indigne oppression. Grégoire écrivit dans le même goût, toujours contre le roi Philippe, à Guillaume, comte de Poitiers (1). On ne peut que gémir de ces écarts, qu'il serait néanmoins déraisonnabie d'apprécier sur nos mœurs, plutôt que sur le mauvais goût du temps. Ce que nous appellerions aujourd'hui emportemens séditieux, ne passait guère alors que pour des monitions véhémentes, ou pour des menaces vagues et peu sérieuses. En effet, nous ne voyons pas que ces lettres aient produit aucun trouble en France.

Parmi tant d'objets de sollicitude, l'activité prodigieuse de Grégoire VII s'étendit aux chrétiens opprimés au delà des mers par les Musulmans. Tous les dangers qu'on courait dans le pélerinage de Jérusalem, n'empêchaient pas les Occidentaux les plus éloignés de l'entreprendre. Quelques années auparavant, il était parti d'Allemagne une troupe nombreuse de pélerins, sous la conduite de Sigefroi de Mayence, accompagné de Gonthier de Bamberg, d'Otton de Ratisbonne, de Guil-

(1) Lib. II, ep. 18.

laume d'Utrecht, et de plusieurs autres personnages considérables (1). Leurs vêtemens et leurs équipages étaient d'une magnificence qui attirait sur leur passage les habitans des villes et des campagnes, et qui fit enfin succéder la cupidité à l'admiration. A peine ils eurent mis le pied sur les terres des infidèles, au delà de la Lycie, qu'ils furent assaillis par des Arabes rassemblés de toute part sur le bruit de leur opulence. Ils battirent en retraite jusqu'à un village où ils se retranchèrent de leur mieux, et ils repoussèrent par des prodiges de valeur tous les assauts qu'on leur livra : ce qui fit prendre à l'ennemi la résolution de les bloquer, pour les réduire par la faim. Cependant il les harcelait sans cesse, avec tout l'avantage que lui donnait la supériorité de douze mille combattans sur sept mille voyageurs de toute condition. Ceux-ci voyant qu'enfin ils ne pouvaient naturellement manquer de succomber, d'ailleurs qu'on en voulait moins à leur vie qu'à leur argent, crurent que ce serait tenter Dieu de s'exposer à de plus longs hasards, et demandèrent à capituler.

Le chef des Arabes, avec dix-sept des principaux officiers, entra dans l'enclos où les chrétiens étaient retranchés, laissant son fils à la porte, pour empêcher les autres d'approcher. Il monta dans une chambre où se trouvaient l'archevêque de Mayence et l'évêque de Bamberg, qui lui dirent de prendre tout ce qu'ils avaient, et de les laisser aller. Le superbe et perfide barbare répondit que ce n'était point à eux de lui faire la loi. Non, non, ajouta-t-il, vous n'en serez pas quittes pour ce que vous m'abandonnez forcément : après vous avoir dépouillés de tout, je prétends vous dévorer vous-mêmes, et m'abreuver de votre sang. Gonthier de Bamberg, alors à la fleur de son âge, était d'une taille si avantageuse et d'une beauté si frappante, que par-tout où il paraissait, il fixait sur

(1) Lamb. an. 1064 et 1065. Sigeb. an. 1065.

lui tous les yeux, et attirait la foule sur ses pas. Le farouche Sarrasin ne l'aperçut que pour en faire le premier objet de sa jalouse brutalité. Il dénoue aussitôt son turban, et le met autour du cou de cet évêque. Gonthier, de mœurs aussi douces que pures, aussi modeste que bel homme, ne put toutefois souffrir cette indignité. Comme il était jeune et vigoureux, il appliqua un si rude soufflet à l'Arabe, qu'il l'abattit à ses pieds. Il crie au secours, les chrétiens arrivent à la hâte, on saisit le Sarrasin et les officiers de sa suite, on leur lie les bras derrière le dos, on ne croit jamais s'en être assez assuré, on leur serre tellement les poings, que le sang leur sortait par les ongles.

Les assauts recommencèrent avec plus de violence qu'auparavant : mais pour arrêter les Arabes, on leur présenta leurs chefs avec un homme l'épée à la main, tout prêt à les égorger. En cette extrémité et contre toute espérance, les chrétiens furent délivrés par d'autres infidèles, apparemment de ces Turcs-Seljoucides qui depuis peu s'étaient emparés de ces provinces. Le secours était commandé par le gouverneur de Ramla, qui fit de grands remercîmens aux chrétiens d'avoir si bien réprimé des voleurs publics qui désolaient tout le pays. Ensuite, moyennant un prix convenu, il leur donna une escorte pour les conduire en sureté jusqu'à Jérusalem. Ils visitèrent tous les lieux saints de la ville, et donnèrent des sommes considérables pour réparer les églises ruinées; après quoi ils s'embarquèrent sur une flotte génoise qui les rapporta en Italie, où ils peignirent la tyrannie des ennemis du nom chrétien, des couleurs énergiques que leur fournit le souvenir récent de ce qu'ils en avaient éprouvé.

Ce fut en conséquence de cette relation et de plusieurs autres événemens en ce genre, que Grégoire VII, fécond en plans neufs et grands, forma le premier celui des croisades. Il écrivit de toute part, même au roi de Germanie, afin d'animer la

charité des Occidentaux en faveur de leurs frères d'Orient : mais la multitude et la difficulté des autres entreprises de Grégoire l'empêchèrent d'exécuter celle-ci, qui n'eut lieu que vingt ans après.

Au concile romain de l'an 1075, il excommunia cinq des principaux courtisans du roi Henri, et menaça ses ministres de la même peine, comme fauteurs de simonie. Il fit la même menace à Philippe, roi de France. Il confirma l'excommunication prononcée autrefois contre Robert Guiscard, duc de la Pouille. Denys, évêque de Plaisance, fut déposé; Guillaume de Pavie, Cunibert de Turin, Henri de Spire et Garnier de Strasbourg furent suspendus de leurs fonctions; outre la peine de suspense, Liémar, archevêque de Brême, fut interdit de la communion eucharistique; et l'évêque Herman, successeur de Gontier dans le siège de Bamberg, fut déclaré suspens, s'il ne venait se justifier à Rome avant le prochain concile.

Tant de traits de sévérité exercés tout à la fois, excitent au moins l'étonnement; mais si l'on y reconnaît la trempe inflexible du génie d'Hildebrand, on y voit aussi la providence attentive à élever, contre les débordemens de la corruption, des digues proportionnées à leur violence. On ne saurait même s'empêcher d'admirer en général cette magnanimité, qui eut l'esprit de Dieu pour principe, si elle ne l'eut pas toujours pour guide. Quant aux événemens particuliers, le défaut de mémoires suffisans sur la plupart des faits, nous met hors d'état de prononcer.

Les connaissances plus circonstanciées qui nous ont été transmises, touchant l'affaire d'Herman de Bamberg, prouvent au moins les justes motifs qu'eut le pape Grégoire d'user de la rigueur des canons en certaines rencontres (1). Ce prélat ne fut repris d'abord que pour avoir par caprice et

(1) Lamb. an. 1075. Greg. VII, l. II, ep. 213.

sans cause chassé des chanoines d'une église qu'il avait fondée, et où il les avait lui-même établis. Mais il arriva par la suite que cet homme à fondations et à bonnes œuvres d'appareil, se rendit suspect des vices les plus odieux dans un évêque, et même dans un simple chrétien. Il ne fut pas seulement accusé d'avoir acquis son siége à prix d'argent, d'en avoir ensuite revendu les prélatures subalternes et les moindres bénéfices; mais de s'être abandonné dès son adolescence à tous les excès de cet âge, et même à des vices qui ne sont pas dans le cours ordinaire des mœurs de la jeunesse. Tels furent en lui la passion de thésauriser et le prêt à usure, à quoi il s'adonna beaucoup plus encore depuis qu'il fut fait évêque. Il passait d'ailleurs pour être d'une ignorance à ne pouvoir entendre un seul verset du pseautier. Ce fut là un des évêques interdits par le pape Grégoire. Cité de plus à Rome, sur les accusations de tout le clergé de Bamberg, il partit chargé de présens, afin de corrompre le pape même et le conseil pontifical. Cependant il s'arrêta hors de la ville, y fit sonder le terrain par ses émissaires, et fut bientôt frustré de ses espérances. Il n'en essuya qu'une condamnation plus flétrissante, et une déposition irrévocable.

Il retourna promptement dans son diocèse, où ses vassaux le soutenant encore, il dépouilla de leurs biens ceux de ses clercs qui lui étaient les plus opposés; mais il n'osa faire aucune fonction épiscopale. Le corps de son clergé se déclarant alors contre lui sans aucun ménagement, on fit tant d'instances auprès du roi, qu'il ne put se dispenser de faire ordonner un nouvel évêque. Herman se reconnut, et embrassa la vie monastique dans le monastère de Schouartz, sous la direction d'un saint abbé nommé Egbert. Il entreprit aussitôt après, avec son abbé, le voyage de Rome, où il fut absous de l'excommunication, et rétabli dans les fonctions sacrées, mais de prêtre

seulement, et non pas d'évêque. Ces exemples réitérés d'hommes scandaleux, puis généreux pénitens, nous font voir que, dans ce siècle tant décrié, l'emportement des passions n'entraînait pas, comme aujourd'hui, avec l'extinction de toutes les lumières de la foi, ce désespérant et monstrueux stoïcisme, qui opère une stabilité presque irrémédiable dans le mal.

Bientôt il s'éleva, au centre des affaires ecclésiastiques, des embarras beaucoup plus fâcheux que tous ceux du dehors (1). Après le concile romain de 1075, Guibert, archevêque de Ravenne, était resté auprès du souverain pontife. Il songeait à se faire pape lui-même; il travailla, par présens et par promesses, à s'attacher tous les Romains qu'il trouva mal disposés contre Grégoire. Il lia sur-tout sa partie avec Cencius, préfet de Rome, abymé dans la débauche, accoutumé au meurtre et au parjure, fourbe aussi habile que déterminé scélérat. Ce brigand avait bâti sur le pont Saint-Pierre une tour très-forte, d'où il exerçait de criantes exactions sur tous les passans, et souvent étendait ses vexations sur les terres de l'église romaine. L'intrépide pontife, après l'avoir averti plusieurs fois, en vint enfin à l'excommunication. Cencius qui avait soutenu le schisme de Cadaloüs contre le dernier pape, se résolut à renouveler ce scandale contre Grégoire. Il alla dans la Pouille, pour se concerter avec Robert-Guiscard et les autres excommuniés, envoya son fils à l'archevêque de Ravenne, et écrivit au roi de Germanie, dont il pénétra les vraies dispositions, à travers toutes les feintes de ce prince. Ses batteries étant bien dressées, il ne fut plus question que de s'emparer de la personne du pape, et il se tint attentif à en saisir la première occasion.

La nuit de Noël de cette année 1075, le pontife alla selon la coutume célébrer l'office à Sainte-

(1) Boll. tom. XVII, p. 123 et 148.

Marie-Majeure, malgré la continuité d'une pluie orageuse et si abondante, qu'à peine les gens du peuple osaient sortir de chez eux : ce qui fit que les assistans furent en très-petit nombre. Cencius ne manqua point des conjonctures si favorables : il vint à l'église avec une troupe de gens cuirassés et bien armés. Le pape, qui célébrait la première messe, en était à la communion du peuple, quand on entendit tout à coup des cris effrayans. Les conjurés parcoururent toute l'église l'épée à la main, écartant à grands coups tous les assistans. Ils s'emparèrent du pape, et l'un d'eux, voulant lui couper la tête, lui fit une blessure d'où le sang jaillit en abondance. Ils l'arrachèrent du lieu saint, le tirant par les cheveux, le chargeant de coups, quoiqu'il ne fît pas la moindre résistance, et se contentât d'adresser ses plaintes secrètes au ciel. On lui ôta précipitamment le pallium, la chasuble, la tunique, la dalmatique, et on l'enleva avec l'aube et l'étole.

Le bruit de cet attentat sacrilége fut bientôt répandu dans tous les quartiers de la ville. On cessa l'office dans toutes les églises, on dépouilla les autels, on sonna les cloches et les trompettes, on mit des gardes à toutes les portes, pour empêcher qu'on n'enlevât le pontife hors de Rome, s'il n'en était pas encore sorti ; car on ignorait ce qu'il était devenu. Comme le peuple se fut enfin rassemblé au capitole, quelques personnes rapportèrent que le pape était prisonnier dans la tour de Cencius. On court à la maison du scélérat, on charge avec furie tout ce qui se présente de ses complices et de ses satellites, qui s'enfuient au premier choc, et se renferment dans la tour. On l'investit, on amène des beliers et des machines de toute espèce, tandis que la multitude apporte du bois en abondance, et allume de grands feux tout à l'entour, pour qu'il n'échappe aucun de ces monstres. Cependant un généreux fidèle et une femme de condition qui avaient eu le courage de suivre le pape

jusques dans la tour, travaillaient à panser sa plaie et à le réchauffer avec des fourrures. La sœur de Cencius au contraire l'accablait d'outrages, et un indigne valet, éclatant en menaces et en blasphèmes, tirait déjà l'épée pour lui trancher la tête, quand une flèche adroitement lancée atteignit le blasphémateur à la gorge, et le fit périr lui-même.

Cencius voyant qu'il ne pouvait manquer d'être forcé dans son odieux repaire, se jeta aux pieds du pape, et lui demanda pardon, en promettant de faire pénitence. Le pontife lui ayant pardonné, se mit à une fenêtre, étendit les mains vers le peuple, s'efforçant par signes de l'appaiser. La multitude croyant au contraire qu'il pressait le secours, redoubla ses efforts, escalada la forteresse, et en tirait le pape, quand le voyant tout couvert de sang, elle entra dans une fureur dont il put à peine retenir le premier transport : mais reprenant aussitôt la route de Sainte-Marie-Majeure où il voulait achever l'office, il entraîna sur ses pas la foule du peuple, qui s'occupa moins de la vengeance que de la conservation de celui qu'elle retrouvait après tant de périls. Cencius profita de ce moment pour s'enfuir avec sa famille et ses complices. On pilla tous leurs biens; on ruina par le fer et le feu, non-seulement la tour, mais tout ce que Cencius avait dans la ville et au dehors, et on le condamna au bannissement perpétuel. Il lui fallut bien renoncer à un séjour où il n'y avait plus de sureté pour lui ; mais il prolongea les malheureux effets de la sédition, et fit d'horribles ravages hors de Rome.

Guibert de Ravenne, de son côté, fomenta puissamment cette révolte impie : il conspira secrètement avec Thédalde de Milan et tous les méchans évêques de Lombardie; il s'unit avec le cardinal Hugues le Blanc, l'un de ces légats avides et tyranniques, qui fit le plus de déshonneur au ministère dont il exaltait le plus les prérogatives. Tous ensemble animèrent vivement Robert-Guiscard

contre le pape, et inspirèrent au roi Henri l'audace nécessaire pour dévoiler toute la malignité qu'il avait tenue masquée jusqu'alors. Ce qui enhardit encore plus ce prince, c'est qu'il venait de terminer une guerre civile, dont les dangers lui avaient inspiré un respect simulé pour le saint siége, et une modération peu conforme à son caractère.

Comme il commençait à se démasquer, le pape lui écrivit avec sa vigueur ordinaire. Il mit en contraste les témoignages d'amitié et de vénération que ce prince lui avait tant de fois réitérés, avec des procédés qui n'annonçaient plus que la haine et le mépris. Grégoire lui reprochait spécialement d'avoir communiqué avec des ennemis du saint siége, connus pour tels et déjà frappés d'anathème; il lui enjoignait de s'en séparer, de les obliger à faire pénitence, et de la faire lui-même; il lui refusait la bénédiction pontificale, jusqu'à ce qu'il se fût fait absoudre, et qu'on eût rendu compte à Rome de la satisfaction (1).

Le roi n'observa plus aucun ménagement. Il se rendit à Worms, avec un très-grand nombre d'évêques et d'abbés, pour le dimanche de la Septuagésime, 23 Janvier de l'année 1076 (2). Le cardinal Hugues le Blanc, qui venait d'être déposé comme fauteur de simoniaques et coupable de beaucoup d'autres prévarications, ne manqua pas de se trouver à ce rendez-vous d'iniquité. Il y apporta des mémoires fabuleux de toute la vie du pape depuis son enfance, de la manière prétendue dont il avait usurpé le saint siége, et des autres crimes imaginaires qu'il avait commis avant et après son exaltation. Il y a toute apparence que ces calomnies ne différaient pas de celles qui sont contenues dans les écrits du cardinal Bennon, attaché pareillement au parti de l'antipape Guibert. La seule inspection de ces libelles, remplis

(1) Greg. VII, III, ep. 10. (2) Lamb. p. 234. Vit. Greg. c. 7.

d'allégations vagues et destitués de toute vraisemblance, de prodiges ridicules, d'opérations de magie et de nécromancie, de mille contes absurdes, suffit au lecteur pour apprécier l'ouvrage et l'auteur. Hugues présenta aussi des lettres supposées de cardinaux, du sénat et du peuple romain, qui, après les accusations les plus graves contre le pape Grégoire, demandaient sa déposition au roi Henri, et l'élection d'un autre pape. Les prélats assemblés entendirent ce calomniateur impie comme un ange envoyé du ciel, et déclarèrent aussitôt Hildebrand indigne de la papauté: mais quand on en vint à la souscription, on observa que la plupart des évêques, déjà effrayés de leur première démarche, ne signèrent que malgré eux (1).

Le roi écrivit par toute la Lombardie, pour faire accéder à la condamnation du pape; et les évêques, assez mal disposés dans ces provinces, se rassemblèrent à Pavie, où ils jurèrent qu'ils ne reconnaîtraient plus Grégoire pour souverain pontife: après quoi, ils envoyèrent des députés à ceux qui n'avaient pu venir, afin d'en tirer le même serment. Henri osa même écrire au clergé et au peuple de Rome. Il exposait d'abord les imputations qu'on faisait à Grégoire, comme d'avoir traité les évêques indignement, d'avoir porté la main sur eux, de s'être efforcé de soulever le royaume d'Italie, d'avoir poussé la fureur jusqu'à mander au roi, qu'au risque de ses propres jours, il lui ôterait la vie et le royaume. De là il concluait que le sujet le plus fidèle devait être le plus ardent à s'élever contre ce faux pasteur; qu'il n'était plus qu'un parti à prendre, savoir, de le précipiter du siége apostolique, et d'y en placer un autre, de concert avec eux et avec tous les évêques. Le concile de Worms avait joint ses lettres à celles du roi: elles dénonçaient au pape, qu'il eût à céder

(1) Brun. Bed. Sax. p. 122

le pontificat qu'il avait envahi contre les lois de l'église, et que de ce jour on tiendrait pour nul tout ce qu'il ordonnerait.

Il se trouva un homme assez hardi pour se faire porteur de cette dénonciation. Roland, clerc de l'église de Parme, partit avec ces lettres, et se rendit à Rome pour le concile annuel de la première semaine de carême. Les pères étant réunis, il entra dans le lieu de l'assemblée, présenta ses dépêches au pape, et lui dit effrontément : Le roi mon maître et tous les évêques, tant deçà que delà les monts, vous commandent de quitter sur le champ le siége que vous avez usurpé. Puis se tournant vers le clergé romain : Vous êtes avertis, mes frères, ajouta-t-il, de vous rendre pour la Pentecôte en la présence du roi, afin de recevoir un pape de sa main, puisque celui-ci n'est pas un pasteur, mais un loup ravissant. La surprise causée par une scène si inattendue, tint tous les spectateurs dans une incertitude et une espèce de stupeur qui donna au Parmesan effronté tout le temps de remplir son rôle. Quand il eut fini, Jean, évêque de Porto, se leva et cria : Qu'on le prenne, qu'on l'arrête. Le préfet et la milice de Rome se précipitant sur lui, l'épée à la main, le pape se jeta au-devant et le couvrit de son corps pour lui sauver la vie (1).

Ayant avec peine arrêté le premier emportement, et faisant faire silence : Mes enfans, dit-il, préférons la paix et la charité de Jesus-Christ à l'esprit de colère. Voici les temps orageux qui nous sont prédits dans les livres saints : il faut, selon la parole du Seigneur, qu'il arrive des scandales et que nous nous regardions comme des brebis au milieu des loups. Avec la prudence du serpent, nous devons avoir la douceur de la colombe, abhorrer le crime sans haïr le coupable, et plaindre ceux qui violent insensément la loi de Dieu.

---

(1) Chron. Magd. Ms. ad an. 1076.

L'église a joui d'une assez longue paix; le Maître suprême veut encore arroser sa moisson du sang des saints; préparons-nous au martyre, et ne violons pas la loi d'amour qui le fait endurer. Autant néanmoins l'oubli de nos intérêts personnels doit se montrer généreux, autant la cause de l'église doit nous être chère. Nous avons ses foudres en main : mourons s'il est nécessaire; mais écrasons auparavant la tête du dragon qui veut la renverser. Le pontife proposait, sous cette figure, d'anathématiser le roi Henri, et de le priver de la dignité royale; ce qu'approuva tout le concile. La nuit se passa sur cette résolution, et n'y fit rien changer.

Le lendemain, dès qu'on se fut rassemblé, le pape fit lire les lettres du roi, prit à témoin la mère de Dieu et les saints apôtres, qu'il était monté malgré lui dans la chaire apostolique, et prononça la sentence de condamnation en ces termes (1): De la part de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par le pouvoir que j'ai reçu de lier et de délier, tant au ciel que sur la terre, je défends à Henri, fils de l'empereur Henri, de gouverner les royaumes d'Italie et de Germanie; j'absous tous les fidèles du serment qu'ils lui ont fait ou lui feront, et je déclare que personne ne doit plus le servir comme roi. Ainsi celui qui veut donner atteinte à l'autorité de l'église, mérite-t-il de perdre la dignité dont il est revêtu. Qu'au nom de Pierre, il demeure chargé d'anathème, afin que les peuples sachent par expérience, que sur cette pierre le fils du Dieu vivant a bâti son église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Ce décret fatal fut envoyé sans délai aux fidèles de toute condition. C'est la première sentence de cette nature qui ait été prononcée contre un souverain. Telle fut, dès le siècle suivant, la réflexion d'Otton de Frisingue (2), his-

(1) Tom. x, Conc. p. 356. Lamb. an. 1076.

(2) Gest. Frid. c. 1.

torien non-seulement catholique, mais particulièrement attaché aux papes.

Grégoire VII excommunia dans ce même concile tous les prélats complices de schisme, allemands et lombards, et nommément Guillaume d'Utrecht, Robert de Bamberg et Sigefroi de Mayence, qui fut de plus déposé comme principal auteur du scandale. Sans s'effrayer du nombre et de la grandeur des embarras suscités en tous lieux, l'intrépide pontife lança encore l'excommunication pour différens sujets, contre l'archevêque de Vienne en France, contre les évêques de Grenoble, du Puy et d'Agde, et contre plusieurs autres ecclésiastiques et seigneurs de la même nation.

Cependant on se soulevait contre lui en Allemagne, avec une sorte de fureur. Guillaume d'Utrecht en particulier ne cessait de s'emporter en invectives et en calomnies. Il n'y avait presque point de fête, où prêchant pendant la messe, il ne fît retentir le lieu saint des qualifications de traître, d'adultère, de parjure, données au vicaire de Jesus-Christ. Le roi Henri se trouvant à Pâque dans la ville d'Utrecht, le fougueux prélat donna une carrière encore plus libre que de coutume à son éloquence outrageante. Mais peu après que le roi fut parti, Guillaume, atteint tout à coup d'une maladie violente et de douleurs très-aiguës, prit un langage bien différent. Il criait d'une voix lamentable, en présence de tout le monde, que par un juste jugement de Dieu, il perdait la vie présente et la vie éternelle, pour avoir secondé contre sa conscience l'impiété du roi, en chargeant d'opprobres le pape Grégoire, qu'il connaissait pour un saint et pour le vrai successeur du prince des apôtres. On croit qu'il mourut sans sacremens dans cette espèce de désespoir (1).

La crainte de Dieu d'une part, et de l'autre

(1) Lambert. p. 235.

l'esprit d'adulation, partagèrent les esprits entre le pape et le roi, en Allemagne et en Italie. Plusieurs évêques consultés par les seigneurs répondirent qu'aucune personne ne pouvait juger, ni à plus forte raison excommunier le pape. Les partisans du roi disaient aussi qu'un souverain ne pouvait être excommunié : prétention qu'il était aisé de confondre, puisque le pouvoir de lier et de délier, donné à Pierre, n'exceptait personne, comme le pape Grégoire ne manqua point de le faire sentir. On raisonna beaucoup sans rien éclaircir, parce qu'on partait d'un mauvais principe. La question n'était pas, si les rois pouvaient être excommuniés : mais si l'excommunication les dépouillait de leur puissance ; et cette distinction si simple et si essentielle échappait à tout le monde. On convenait dans les deux partis, qu'un prince retranché de l'église ne peut plus gouverner l'état. De là les entreprises du pape sur la puissance temporelle, qui n'y opposant que la force, se donnait un air de tyrannie et d'impiété, tandis même qu'elle soutenait des droits aussi divins que celui dont on s'autorisait pour les combattre.

Nous trouvons en effet une entière confusion de deux choses si différentes, savoir, l'excommunication et la déposition des princes, dans la lettre de Grégoire VII à Herman, évêque de Metz (1), qui, après avoir suivi par faiblesse le parti du roi, était rentré dans l'obéissance du pontife. Il renvoie aux paroles et aux exemples des pères, ceux qui prétendent qu'on ne doit pas excommunier les princes. Il allègue la conduite de saint Ambroise à l'égard de l'empereur Théodose. Il cite quelques passages de saint Paul, où il ne s'agit pareillement que de l'excommunication. Il rapporte, à la vérité, quelques paroles de saint Grégoire le Grand, tirées d'un privilége accordé à une maison de charité, et qui, outre l'excommunication des seigneurs

(1) L. 4, ep. 2.

qui le violeraient, les menacent de la privation de leurs dignités. Mais on regardait si généralement cette seconde peine comme une suite de la première, qu'il ne vint dans l'esprit de personne de répliquer alors, comme l'ont fait depuis de profonds critiques, que ces dernières paroles avaient été ajoutées au texte, ou qu'elles y étaient tout au plus comme une formule de malédiction. Grégoire VII cite encore une lettre de saint Clément à saint Jacques, où l'on fait parler saint Pierre contre celui qui n'est pas bien avec l'évêque; mais il n'est encore parlé que d'excommunication dans cette pièce reconnue d'ailleurs pour apocryphe, et du nombre de ces décrétales, qui, rassemblées sans discernement par Isidore et ses semblables, produisirent ce chaos ténébreux, dont les plus habiles canonistes, durant plusieurs siècles, ont eu tant de peine à débrouiller le droit ancien.

Le raisonnement de Grégoire VII, en faveur de ses prétentions, n'est pas plus sain que sa critique. De ce que le saint siége a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, il conclut, dans cette même lettre à Herman, que les choses temporelles, à plus forte raison, doivent être soumises à son autorité. Pour confirmer cette conséquence, il donne dans un nouvel écart, en établissant la supériorité de la puissance des évêques sur celle des rois, sans en distinguer nulle part les districts particuliers. Il va jusqu'à rapporter généralement l'institution de la dignité royale à l'orgueil humain; d'où il ne s'ensuit pas seulement qu'il ne faudrait plus d'autres maîtres dans le monde que les évêques, mais que la souveraineté de la puissance temporelle, ne venant pas de Dieu, la religion, contre les enseignemens de saint Paul, devrait s'efforcer de la détruire.

Sans adopter toutes ces conséquences, les évêques et les seigneurs abandonnèrent en grand nombre le parti du roi. Plusieurs envoyèrent des députés au pape, pour lui demander pénitence. Il

y eut des prélats qui à cette fin firent nu-pieds le voyage de Rome. On refusait d'avoir la moindre communication avec le prince, ni avec ses confidens ou ses ministres. Le pape recevait les prélats à bras ouverts, et envoyait aux autres pélerins des lettres de consolation. Henri et ses partisans furieux employèrent en vain les menaces et la violence. La défection n'en devint que plus rapide. Bientôt il fallut recourir aux voies de la douceur, et prendre le ton de l'apologie. Le peu qui demeuraient attachés au roi, publièrent qu'on les avait condamnés sans les avoir convaincus, sans même les avoir cités canoniquement; que le respect de la religion et de l'autorité pontificale n'était qu'un prétexte pour ruiner celle du roi; que ceux qui s'en couvraient, avaient depuis longtemps conspiré contre l'état; que le prince, suivant l'apôtre, avait reçu l'épée pour punir les méchans et maintenir la dignité qu'il tenait de Dieu. En même temps, Henri, contraignant son caractère, temporisait de son mieux, et tâchait de gagner les seigneurs par une affabilité et une modération affectée.

L'état déplorable où l'église d'Afrique se trouva réduite, fit alors quelque diversion. Rien n'échappant à la sollicitude immense de Grégoire, il découvrit que l'archevêque de Carthage, dans toute l'étendue de sa juridiction, ne pouvait pas réunir trois évêques pour en ordonner un quatrième. Ce siége était alors occupé par Cyriaque, prélat vertueux et intrépide, qui avait mieux aimé s'exposer à l'indignation cruelle du roi musulman, que de violer les lois canoniques. Le pape lui manda (1) de choisir un sujet digne de l'épiscopat, et de l'envoyer à Rome, pour qu'il y fût ordonné, et qu'à son retour en Afrique on en pût ordonner d'autres. Grégoire ordonna de même le prêtre Servand pour l'archevêché d'Hippone ou Hippa, ville de Mauri-

(1) L. 3, ep. 19.

tanie, et par conséquent différente de l'Hippone de saint Augustin, située en Numidie. Il en avait été prié par le peuple et le clergé de cette église, et même par le roi de Mauritanie, nommé Anzir, qui, tout musulman qu'il était, envoya des présens au pape, avec quelques esclaves chrétiens délivrés de leurs fers. Le pontife lui en fit ses remercîmens par une lettre très-honnête (1), dans laquelle il s'étend sur la connaissance du vrai Dieu, commune aux musulmans et aux chrétiens. En même temps il exhorta les fidèles d'Hippa à mener une vie si édifiante, qu'ils pussent gagner entièrement à Dieu ces tribus de Sarrasins, beaucoup mieux disposées que les autres (2).

Dans l'état d'humiliation où la foi chrétienne se trouvait en Afrique, elle y remporta cependant un triomphe de grand éclat sur des ennemis plus obstinés encore que les musulmans. Samuel, distingué par des talens rares entre les juifs de Maroc, n'embrassa pas seulement le christianisme, mais composa un traité de controverse afin de dissiper les erreurs de ses frères (3). De leur oppression présente, infiniment plus dure et plus longue que la captivité de Babylone, et qui a tous les caractères de la désolation irrémédiable annoncée par Daniel, il conclut d'abord en général qu'ils ont commis quelque crime plus grand que l'idolâtrie de leurs pères. Il applique ensuite à la mort de Jesus les différentes circonstances de cette prophétie, qui rapporte à la mort du Christ la destruction de Jérusalem et l'abolition des sacrifices judaïques. A la manière dont s'énonce Samuel, on voit que les Juifs n'avaient pas encore inventé les interprétations frivoles qu'ils ont données depuis à la prophétie de Daniel. Je ne vois, dit-il, aucune évasion par rapport à cette prophétie, accomplie, il y a plus de mille ans, par les mains de Tite. Contre les préventions plus anciennes de ceux qui ne

(1) Ep. 20. (2) Ep. 21. (3) Bibl. Patr. t. IV, p. 251.

voyaient

voyaient dans les divins oracles qu'un libérateur triomphant, Samuel distingue les deux avénemens du Messie, le premier dans l'humilité, le second dans la gloire, et il prouve solidement l'un et l'autre par les prophètes. Enfin, tant contre les juifs que contre les mahométans parmi lesquels il vivait, il fait usage de tout ce qu'on lisait alors de glorieux à Jesus-Christ dans l'Alcoran et ses commentaires. D'où nous apprenons que les Sarrasins reconnaissaient Jesus pour le libérateur promis; qu'ils lui attribuaient le don des miracles, le pouvoir de guérir toutes les maladies, de chasser les démons, de ressusciter les morts; qu'ils le reconnaissaient même pour le Verbe de Dieu.

Cependant les ménagemens forcés du roi Henri n'avaient pu détourner l'orage qui se formait sur sa tête (1). Les ducs de Souabe, de Bavière, de Carinthie, les évêques de Worms, de Wirsbourg, et quelques autres seigneurs se réunirent à Ulm, pour aviser aux moyens de faire cesser les maux de l'empire et de l'église. Ils indiquèrent pour le 16 Octobre de cette année 1076, une assemblée nationale; ils y invitèrent tous les seigneurs, tant de leurs propres états que de Saxe, de Franconie et de Lorraine; ils les conjurèrent au nom de Dieu, de quitter toutes leurs affaires particulières pour le salut public. En un mot, la convocation se fit d'une manière si propre, soit à émouvoir les esprits, soit à développer leurs secrètes dispositions, que ceux qui avaient paru jusque-là les plus attachés au roi Henri, sans en excepter l'archevêque de Mayence, se détachèrent de leur souverain avec un empressement qui parut le disputer à ceux qui s'étaient soulevés les premiers.

Au jour indiqué, ils se rendirent de toute l'Allemagne à Tribur, dans la résolution de déposer le roi Henri, et d'en élire un autre à sa place. Il y vint aussi deux légats du saint siége, Sigehard,

(1) Lamb. p. 242 et seq.

patriarche d'Aquilée, et Altman, évêque de Passau. Celui-ci jouissait d'une haute réputation de vertu, et menait en effet une vie toute apostolique ; ce qui n'avait point empêché le roi de le chasser de son diocèse à main armée. Il se réfugia à Rome, exposa au pape Grégoire ce qui s'était passé, et renonça même à son siége entre les mains du pontife, parce qu'il avait du scrupule d'en avoir reçu l'investiture d'un laïque. Le pape l'obligea, malgré beaucoup de résistance, non-seulement à reprendre l'épiscopat, mais à retourner en Allemagne en qualité de légat apostolique. Il fut suivi de quelques pieux laïques, hauts et puissans seigneurs auparavant, et réduits alors par un esprit d'humilité et d'abnégation à la vie privée. Ils étaient chargés par le pontife, de déclarer à tout le monde que le roi Henri avait été excommunié pour de justes causes, et de promettre le consentement et l'intervention de l'autorité du pape pour l'élection d'un autre roi.

Dans l'assemblée, sept jours entiers se passèrent en délibérations et en examens. On représenta toute la vie du roi Henri, les crimes honteux dont il avait souillé sa première jeunesse, les injustices qu'il avait commises au préjudice de l'état et de chaque particulier ; qu'il avait écarté les seigneurs, pour élever aux premières dignités des hommes sans naissance, par le moyen desquels il se proposait d'anéantir la noblesse ; que laissant en paix les barbares et les infidèles, il avait tourné ses armes contre ses propres sujets, rempli de trouble et de carnage le royaume que ses pères avaient laissé très-florissant, ruiné les églises et les monastères, fait servir les revenus des autels à bâtir des forteresses, non pour la sureté du pays, mais afin de réduire en esclavage une nation libre ; que par les déportemens et les fougues extravagantes d'un seul homme, il n'y avait plus nulle part, ni soutien pour les faibles, ni refuge contre la violence et la perfidie, ni respect pour les lois, ni vestige d'honnêteté dans les mœurs, ni dignité dans l'em-

pire, ni autorité dans l'église. De ce violent préambule, on concluait que l'unique remède à tant de maux, et le préservatif nécessaire contre les dernières horreurs, c'était de faire au plutôt un autre roi capable de raffermir l'état chancelant.

Pendant qu'on délibérait ainsi à Tribur, d'Oppenheim, situé un peu plus haut en deçà du Rhin, le roi, dont on balançait les destinées, envoyait souvent des députés chargés des promesses les plus éblouissantes. Il en vint jusqu'à s'offrir à laisser aux grands le gouvernement du royaume, pourvu qu'on lui laissât le nom et les marques de la royauté. Ils répondirent qu'il ne pouvait plus leur donner aucune assurance, dont il n'eût fait voir l'illusion par ses fréquens parjures; que le souverain pontife les ayant absous des sermens qu'ils lui avaient faits, ils voulaient profiter d'une si belle occasion pour se donner un bon roi, et même qu'ils ne pouvaient pas communiquer en conscience avec lui, depuis qu'il avait été excommunié. Aussitôt ils se disposèrent à passer le Rhin pour attaquer le roi. Mais l'énormité de l'attentat faisant chanceler les plus déterminés, au moment de sa consommation, ils lui envoyèrent déclarer qu'ils voulaient bien encore s'en rapporter au jugement du pape; qu'ils l'engageraient à venir à Ausbourg pour la fête de la Purification; qu'en présence de tous les grands du royaume, après avoir entendu les deux parties, il y condamnerait Henri ou le renverrait absous; et que si par sa faute il ne se faisait point absoudre avant l'an et jour de son excommunication, il demeurerait privé du royaume, sans aucune espérance de rétablissement. Dans le cas où il accepterait ces propositions, on demandait pour garantie de sa bonne foi, qu'il éloignât de lui tous les excommuniés, et retirât la garnison qu'il avait mise à Worms.

Trop heureux d'échapper à un revers entier, Henri accepta ces conditions honteuses, et se retira à Spire où il vécut quelque temps, comme on lui

avait prescrit. Les seigneurs s'en retournèrent triomphans chez eux, après avoir envoyé au pape, tant pour l'instruire de ce qui s'était passé, que pour le prier de se trouver à Ausbourg au jour convenu. Cependant le roi ne crut pas sûr d'attendre l'arrivée de ce juge sévère, qu'une foule d'accusateurs animés ne manqueraient pas d'irriter encore davantage. Il redouta sur-tout l'expiration du terme fatal qu'on lui avait marqué pour se faire absoudre. C'est pourquoi il se résolut à aller au-devant du pape jusqu'en Italie, et à obtenir son absolution à quelque prix que ce fût. Peu de jours avant Noël de cette année 1076, il partit avec sa femme et son fils encore enfant, abandonné de toute la noblesse, à l'exception d'un seul Allemand qualifié, et n'ayant trouvé guère plus de ressources dans les autres ordres de l'état(1). Il lui fallut encore alonger son voyage, parce que les ducs de Bavière et de Carinthie avaient mis des gardes à tous les passages des monts qui séparent l'Allemagne de l'Italie. Il prit sa route par la Bourgogne, dont le duc Guillaume était oncle de sa mère : de là il entra en Savoie, où le comte Amédée, quoique son beau-frère, ne lui accorda le passage que moyennant la cession d'une province. Il souffrit infiniment en traversant les Alpes, à cause de la rigueur de cet hiver, qui fut si long et si rude, que le Rhin demeura glacé depuis la saint Martin jusqu'au mois d'Avril. L'abondance des neiges qui menaçaient à tout instant de l'engloutir, les pentes glacées des gouffres effrayans où il risquait à chaque pas de se précipiter ; il affronta tout, il parut ne rien craindre autre chose que de manquer le terme de l'an et jour que ses vassaux lui avaient prescrit pour son absolution.

Toutefois les évêques et les seigneurs de Lombardie vinrent à l'envi le trouver, dès qu'ils le surent en Italie où l'on ne cessait de l'inviter depuis le

(1) Id. p. 246.

commencement de son règne. En quelques jours, il se vit à la tête d'une armée formidable. Le bruit s'était répandu que le roi, furieux contre le pape, venait à dessein de le déposer, et les Lombards excommuniés se prévalaient de la circonstance, tant pour se venger de Grégoire, que pour perpétuer la licence qui leur avait attiré l'excommunication. Mais Henri voulait absolument se faire absoudre avant le terme, dont la proximité le faisait trembler.

Le pape s'était déjà mis en route pour se rendre à l'assemblée d'Ausbourg, et la comtesse Mathilde l'accompagnait avec une suite et des forces respectables. Elle était maîtresse d'une bonne partie de l'Italie, savoir, de la Toscane, du pays de Lucques, de Parme, de Reggio et de Mantoue. Restée veuve, à l'âge de trente ans, de Godefroi le Bossu, duc de Lorraine, qui fut assassiné à Anvers, et qui avait toujours été très-fidèle au roi Henri, elle était presque toujours avec le pape Grégoire, à qui elle marquait toute l'affection d'une fille envers son père : ce qui donna lieu sur-tout aux clercs débauchés, les plus licencieux dans leurs jugemens comme dans leur conduite, de l'accuser d'un commerce criminel avec Grégoire. Mais toutes les personnes sensées, dit l'historien Lambert très-sensé lui-même (1), voyaient plus clair que le jour que c'était un faux bruit. Mathilde avait donné des preuves de sa vertu en des rencontres infiniment plus critiques. C'était, poursuit-il, pousser la calomnie jusqu'à l'absurdité, que de l'accuser de faiblesse pour un vieillard, en qui la comtesse Beatrix sa mère l'avait accoutumée de son vivant à n'envisager que le vicaire de Jesus-Christ. Il était de toute impossibilité que ce crime, s'il n'eût été chimérique, en demeurât au terme du soupçon, puisque la princesse n'aurait pu cacher sa mauvaise conduite à tant d'yeux ennemis ouverts continuellement

(1) Lamb. p. 234.

sur elle. Le pape Grégoire, de son côté, dit encore Lambert, menait une vie si exemplaire et si pure, que le ciel lui rendit souvent témoignage par des miracles.

Mathilde ayant appris en route l'arrivée du roi en Italie, engagea le pape à se retirer près de Reggio, dans le fort de Canosse, différent de la ville de même nom, située dans le royaume de Naples. On voulait observer les démarches du roi, et pénétrer ses motifs, qu'on interprétait fort diversement. Il arriva cependant à Canosse plusieurs évêques et plusieurs laïques allemands que le pape avait excommuniés, et que le roi, pour cette raison, avait éloignés de sa personne. Echappés comme le prince à ceux qui gardaient les passages, et arrivés à travers mille périls dans la Lombardie, ils se mirent nu-pieds, se revêtirent de laine sur la chair, et vinrent en cet état demander l'absolution au pontife. Il répondit qu'il ne souhaitait rien plus ardemment que la réconciliation des pécheurs, mais qu'une si longue obstination demandait une pénitence et des épreuves convenables. Comme ils se montrèrent soumis à tout ce qu'il leur prescrirait, il fit loger les évêques séparément en des cellules différentes, avec défense de parler à personne, et de prendre d'autre nourriture qu'un repas frugal sur le soir. Il imposa de même aux laïques des pénitences conformes à leur état, et proportionnées aux forces de chacun d'eux. Après quelques jours passés de la sorte, il les fit venir, les réprimanda sans amertume, leur donna l'absolution, puis les congédia, en leur recommandant de ne point communiquer avec le roi Henri, et de ne lui parler que pour l'exciter à la pénitence.

Henri se mit lui-même en disposition de se faire absoudre (1). Après une conférence qu'il s'était ménagée avec la comtesse Mathilde, il la renvoya

(1) Id. pag. 248 et seq.

au pape, chargée de promesses et de tous les témoignages possibles de soumission : il engagea sa belle-mère la comtesse de Savoie avec le comte son fils à se joindre à Mathilde, et à quelques autres personnages des plus agréables au pontife : saint Hugues de Cluny se trouva du nombre. Ils étaient chargés de demander l'absolution pour le roi, et de faire sentir au pape l'injustice des accusations passionnées des Allemands. Grégoire répondit, que les canons défendaient d'examiner un accusé en l'absence de ses accusateurs ; que si le roi se sentait innocent, il ne devait pas craindre l'assemblée d'Ausbourg, où le vicaire de Jesus-Christ ne prononcerait que d'après les règles de l'équité, sans acception des personnes et sans aucune prévention. Les députés répliquèrent que le roi ne craignait pas de subir le jugement du pape en quelque lieu que ce fût ; mais qu'il était pressé par l'année de son excommunication prête à expirer, et après laquelle les seigneurs, sans plus vouloir l'entendre, le déclareraient privé pour toujours de la dignité royale. C'est pourquoi, ajoutèrent-ils, nous vous supplions d'absoudre le roi de l'excommunication seulement, et sous telle condition qu'il vous plaira : il promet de se justifier ensuite des accusations formées contre lui, sinon, de renoncer à la couronne.

Sur l'expérience qu'avait Grégoire de la légèreté du roi Henri, il balança quelque temps, puis répondit : S'il est véritablement repentant, qu'il nous remette la couronne et les autres marques de la dignité royale, et qu'il s'en déclare désormais indigne. Ces conditions paraissant trop dures aux médiateurs, ils conjurèrent le pape de ne pas pousser ce prince à des extrémités dangereuses. Grégoire se laissant enfin fléchir avec bien de la peine : Qu'il vienne, dit-il, et qu'il répare par sa soumission l'injure qu'il a faite au saint siége. Le roi vint en effet au fort de Canosse, laissant dehors toute sa suite, et entrant seul dans la place qui avait trois

enceintes de murailles. On le fit demeurer dans la seconde, sans aucune marque de dignité, sans chaussure, sans linge, couvert simplement d'un gros drap de laine. Il passa ainsi tout le reste du jour et les deux jours suivans, sans rien manger qu'un peu de pain qu'on lui donnait sur le soir.

Aux instances réitérées de la comtesse Mathilde et du saint abbé de Cluny, fort considéré du pape, Henri fut admis le quatrième jour à l'audience pontificale. Après plusieurs discussions, on convint qu'il serait absous aux conditions suivantes : Que Henri comparaîtrait par-devant les grands de l'Allemagne, au jour et au lieu que le pape indiquerait, et qu'il y répondrait aux accusations dont le souverain pontife serait juge ; que, suivant cette décision, il garderait ou quitterait la couronne, sans jamais tirer aucune vengeance de ces poursuites ; que, par provision, il ne porterait aucune marque de la dignité royale, et ne prendrait aucune part au gouvernement de l'état, sinon pour recouvrer les redevances nécessaires à l'entretien de sa maison ; que l'effet des sermens qu'on lui avait prêtés, serait suspendu durant cet intervalle ; qu'il éloignerait pour toujours de sa présence les personnes qui lui avaient donné de mauvais conseils, nommément Robert, évêque de Bamberg ; que s'il se justifiait et conservait la royauté, il se montrerait toujours soumis au chef de l'église, et l'aiderait de tout son pouvoir dans son royaume à corriger les abus contraires aux lois de l'église ; enfin, que s'il manquait à quelqu'une de ces conditions, l'absolution serait nulle, lui-même condamné sans retour, et les seigneurs en pleine liberté d'élire un autre souverain.

Henri agréa toutes ces clauses, souscrivit à l'acte qu'on en dressa, et le confirma par les sermens les plus terribles (1). Le pape voulut encore que les médiateurs du traité en fussent les garans : tous

(1) L. IV, post epist. 12.

jurèrent sur les saintes reliques, excepté l'abbé de Cluny, qui, à raison de son caractère, donna simplement sa foi en présence de Dieu. Sous toutes ces précautions, le roi fut absous, puis le pape célébra la messe. Après la consécration, il fit approcher le pénitent avec ses anciens complices, prit en main le corps de Notre-Seigneur, et parla ainsi : Vous m'avez accusé d'avoir usurpé le saint siége, et d'avoir commis, tant avant que depuis mon entrée au pontificat, des crimes qui me rendent indigne de ce rang sacré. Quoique je sois assez justifié par la vertu des auteurs de ma promotion, et par le témoignage des inspecteurs de toute ma conduite depuis mon enfance, toutefois pour dissiper jusqu'aux moindres ombrages, que le corps de Jesus-Christ soit en ce moment une preuve de mon innocence; ou si je suis coupable, qu'il n'entre dans mon sein que pour y porter la mort. Après ces paroles, il partagea la sainte hostie, et en consomma la moitié à la vue du peuple, qui fit monter au ciel mille cris d'alégresse et de bénédiction.

Ayant ensuite imposé silence, il dit au roi (1): Faites s'il vous plait, mon fils, ce que vous m'avez vu faire. Les seigneurs allemands vous chargent de quantité de crimes, qui vous excluent à jamais, non-seulement de la communion des fidèles, mais de toute fonction civile et politique. Puisque vous craignez l'erreur des jugemens humains, auxquels ils requièrent que vous soyez soumis; si vous vous sentez innocent, prenez ce reste de la victime sacrée, et par cette épreuve fermez la bouche à tous vos ennemis. Dès-lors je me montrerai le plus ardent à vous réconcilier avec les seigneurs, à terminer tout à la fois les alarmes des citoyens et le scandale des fidèles. Le roi ne s'attendait point à cette sorte de défi. Surpris et embarrassé, il recula de quelques pas, s'entretint à part avec ses con-

(1) Lamb. pag. 250.

fidens, et délibéra en tremblant et en pâlissant sur le parti qu'il avait à prendre. S'étant un peu rassuré, il répondit que ses accusateurs et les grands du royaume, absens pour la plupart, ajouteraient peu de foi à tout ce qu'il aurait fait pour sa justification, et qu'il suppliait le pape de réserver l'affaire en son entier pour la diète générale. Le pontife se rendit à la demande du roi, à qui il ne laissa point de donner la communion. Il l'invita même à dîner au sortir de la messe, et le traita avec beaucoup d'honneur. Après l'avoir instruit soigneusement de tout ce qu'il devait observer, il le renvoya vers ses gens qui étaient demeurés hors de la forteresse. Aussitôt après, le pape écrivit aux seigneurs d'Allemagne tout ce qui venait de se passer, et la disposition où il était de se rendre chez eux, pour procurer définitivement la paix de l'église et de l'état.

Il n'oublia point de faire absoudre les excommuniés de la suite du roi, afin que ce prince ne retombât point dans l'excommunication, en communiquant avec eux. Mais quand Eppon, évêque de Ceitz, envoyé à cette fin (1), eut exposé aux Lombards l'objet de sa légation, ils s'emportèrent avec la dernière audace contre le pape, qu'ils qualifièrent d'usurpateur et de simoniaque, déshonoré par des homicides, par des adultères, par toutes sortes de forfaits, et lui-même excommunié par tous les évêques d'Italie. Ils ajoutèrent que le roi s'était couvert d'un opprobre ineffaçable en se soumettant à un hérétique travesti en pontife, en les abandonnant lâchement, après qu'ils s'étaient déclarés pour lui avec tant de courage contre un ennemi public, en trahissant enfin l'église et l'empire. Ces violentes invectives, répandues parmi le peuple, soulevèrent tout le monde contre le roi. En quelques jours le mécontentement devint si vif et si général, qu'on résolut unanimement de rejeter le

(1) Ib. et 251.

roi Henri, de mettre en sa place son fils encore enfant, de mener incontinent le jeune prince à Rome, et d'y élire un autre pape qui le couronnerait empereur, et qui casserait tout ce qu'avait fait Hildebrand.

Le roi, effrayé de cette conspiration, envoya tout ce qu'il avait de seigneurs avec lui, afin d'appaiser les Lombards par quelque moyen qu'on pût le faire. En leur représentant qu'il n'avait agi que par la nécessité pressante de se faire absoudre avant que la révolte se consommât en Allemagne, on prévint celle de l'Italie; mais Henri eut à essuyer les traits les plus sensibles du mépris et de l'indignation publique. Les seigneurs se retirèrent presque tous sans congé; les villes qui se rencontraient sur son passage, croyaient beaucoup faire de ne point lui fermer leurs portes. Il crut enfin que le seul moyen de rétablir ses affaires, c'était de rompre le traité qu'il venait de conclure, et le rompit en effet au bout de quinze jours. D'abord il rappela ses ministres et ses confidens excommuniés, il se mit à invectiver contre le pape, il invita les Lombards à venger sous sa conduite leurs communes injures. Par cette manœuvre, il les regagna insensiblement : en assez peu de temps, il eut rassemblé autour de lui une armée nombreuse.

Les Allemands au contraire se résolurent aux dernières extrémités. Les ducs Rodolphe, Guelfe et Berthold, avec les évêques de Mayence, de Wirsbourg, de Metz et grand nombre de seigneurs, convoquèrent tous les autres à Forcheim en Franconie pour le 13.e jour de Mars. Ils écrivirent en même temps au pape, que puisque Henri par ses artifices l'avait empêché de se trouver à Ausbourg le jour de la Purification, il ne manquât pas au moins de se rendre à Forcheim pour le jour qu'on indiquait de nouveau. Grégoire était encore à Canosse, ou dans quelqu'une des forteresses voisines, résolu à ne rentrer à Rome qu'après avoir fait le

voyage d'Allemagne. Quoiqu'il fût très-bien informé du changement de Henri, il l'avertit par des légats qu'il était encore temps d'accomplir ses promesses, et le fit exhorter à se rendre à Forcheim, où sa cause serait jugée d'une manière intègre et définitive par le chef de l'église. Le roi dissimulant de son côté, répondit que le terme de la citation était trop court, vu la multitude d'affaires majeures qu'il avait à expédier dans un premier voyage d'Italie. Il demanda au pape la permission de recevoir, à la manière accoutumée, la couronne de Lombardie : ce que refusa Grégoire, qui ne prétendait lui avoir rendu que la communion de l'église, et non la royauté; à quoi, disait-il, le consentement des seigneurs était nécessaire.

Henri furieux, mais toujours dissimulé, voulut enlever le pape avec la comtesse Mathilde, et leur fit proposer une conférence. On le connaissait trop pour donner dans ce piége. La princesse avertie à propos, se retira avec le pontife dans les détroits des montagnes. Depuis cette époque, Henri ne vit plus ni Grégoire, ni Mathilde, qui durant trois mois retint le pape chez elle. Et pour le consoler par son dévouement, de la rebellion de tant d'autres enfans dénaturés, elle fit à l'église romaine la donation de tous ses états, s'en réservant l'usufruit pour le reste de ses jours. C'est ainsi que le saint siége acquit sur la Toscane et sur la Lombardie, un droit qui ne fut guère pour lui qu'une source de troubles et de calamités (1). Cette donation ne laissa pas de redoubler l'affection des Romains pour le pape Grégoire qui fut reçu avec une joie extraordinaire, quand au mois de Septembre, contre sa résolution, il rentra dans Rome, sans avoir été en Allemagne. Il avait fait partir à la vérité des légats chargés de le représenter à Forcheim, et d'annoncer aux seigneurs allemands ce

(1) Chron. Cassin. L. III, c. 49.

qui venait d'arriver ; que Henri lui fermant les passages, ils eussent attention à maintenir le meilleur ordre possible dans les affaires, sans rien statuer de définitif, jusqu'à ce qu'il ait pu surmonter les obstacles qui l'empêchaient de les joindre.

Tous les grands déjà rassemblés, après une longue énumération des maux que Henri leur avait fait, et qu'ils avaient encore lieu de craindre d'un prince incorrigible et parjure, répondirent aux légats, qu'on exposait le royaume à un malheur sans remède, si l'on n'élisait un roi dans cette même assemblée (1). Bernard, abbé de saint Victor de Marseille, chef de la légation, et renommé pour sa haute vertu, dit de concert avec son collègue nommé comme lui Bernard, et cardinal-diacre : *Il serait beaucoup mieux de différer l'élection jusqu'à l'arrivée du pape, si vous le pouviez sans péril : mais vous avez l'autorité en main, et vous êtes plus éclairés que nous sur l'intérêt de l'empire.* C'est ainsi que l'attentat conçu depuis si long-temps et poursuivi avec tant d'ardeur, inspirait encore, au moment de l'exécution, la crainte et l'incertitude, du moins aux ministres de Grégoire : car alors les seigneurs allemands se présumant libres, et se persuadant qu'il était autant de leur honneur que de leur sureté de ne plus reculer, élurent sur le champ pour roi, Rodolphe, duc de Souabe et beau-frère du roi Henri. Douze jours après, le dimanche 27 de Mars 1077, ils le firent sacrer par les archevêques de Mayence et de Magdebourg avec leurs suffragans en présence des légats. Le duc s'opposa de tout son pouvoir à son élection, demandant au moins une heure pour délibérer, sans qu'on la lui accordât. On s'empressa au contraire à lui faire serment de fidélité ; mais il ne voulut jamais assurer la succession à son fils, et déclara hautement, qu'après sa mort les grands éliraient celui qu'ils jugeraient le plus digne du

(1) Vit. Greg. VII, c. 10.

trône. Aussitôt après son élection, il envoya une ambassade au pape pour lui en faire part, et pour lui promettre obéissance.

Il paraît que les légats, en appréhendant les suites de cette démarche funeste, avaient bien pressenti les dispositions réelles du pape Grégoire. Ce pontife n'applaudit nullement à l'élection de Rodolphe. Dans une lettre adressée à tous les fidèles (1), il déclara que ce n'était ni par son ordre, ni par son conseil que ce prince venait d'être élevé à la royauté. Nous avons même statué dans un concile, ajouta-t-il, que si les archevêques et les évêques qui l'ont sacré ne rendaient bonne raison de leur entreprise, ils seraient déposés de leur siége, et Rodolphe du trône. Par d'autres lettres adressées à ses légats et aux Allemands (2), on voit qu'il ne tenait pas à beaucoup près le droit de Rodolphe pour incontestable. Il veut que les prétentions des deux concurrens au trône restent en suspens, jusqu'à ce qu'avec le conseil du clergé et des grands du royaume, il puisse décider auquel des deux il appartient le plus justement. Il enjoint même de résister en toute manière à celui qui ne se soumettra pas en ce point, d'empêcher qu'il ne gouverne le royaume, de l'excommunier avec tous ses adhérens; de soutenir au contraire celui qui obéira, et de le confirmer dans la dignité royale. Dans cette marche tremblante et si peu conséquente, il ne laisse pas de s'appuyer sur l'autorité de saint Grégoire le Grand, qu'il prétend s'être attribué le pouvoir de déposer les souverains; mais il n'en allègue encore d'autre fondement que le privilége équivoque dont nous avons parlé.

Les Allemands du parti de Rodolphe, plus conséquens que le pape, lui représentèrent avec surprise et amertume la grandeur des maux auxquels sa conduite inexplicable les exposait; que ce n'était

(1) Lib. IX, ep. 28. (2) Lib. IV, ep. 233 et 234.

ni par leur conseil, ni pour leur intérêt, mais pour les injures faites au saint siége, qu'il avait déposé Henri, et défendu, sous des menaces terribles, de le reconnaître à l'avenir pour roi; que par soumission à ses ordres, ils lui avaient donné un successeur, après les plus mûres délibérations, après une année d'anarchie, après avoir enduré toutes les horreurs de la violence tyrannique et des guerres civiles, la perte de leurs biens et la proscription de leurs proches, des homicides sans nombre, les pillages, les incendies, la dissipation des biens ecclésiastiques et du domaine des rois, l'abolition des lois divines et humaines; que ces désastres ne pouvaient qu'augmenter par son irrésolution et par sa nouvelle conduite diamétralement contraire à la route où il les avait engagés; en un mot, que se trouvant exposés à la fureur des loups pour avoir obéi au pasteur, si le pasteur même se tournait contre eux, ils ne pouvaient plus se regarder que comme un but exposé de gaieté de cœur à tous les traits de la perversité (1).

Ces vives instances ne purent alors faire avancer davantage le pape Grégoire contre le roi Henri; mais c'était beaucoup trop, que ce qu'il avait osé faire, dans une matière où les moindres entreprises ébranlent jusqu'aux fondemens des états. On arma dans toutes les provinces contre le souverain. Henri, de son côté, ne douta point qu'ayant une fois reçu de Dieu la puissance souveraine, il n'en devait plus être dépouillé par les hommes. Sur ce principe et par l'habileté qu'il ne signalait jamais mieux que dans ces périls extrêmes, il ranima ce qui lui restait de fidèles sujets, et réussit au moins à élever une barrière formidable devant le trône qu'on lui disputait. Il y eut jusqu'à trois batailles sanglantes entre les vassaux d'une même couronne, avec des calamités sans nombre. A la troisième action, livrée à Fladen-

(1) Bell. Sax. hist. p. 140.

heim en Saxe le 27 Janvier 1080, Henri fut entièrement défait par Rodolphe, et réduit à prendre la fuite. Le vainqueur en fit aussitôt porter la nouvelle à Rome, où les ambassadeurs arrivèrent comme on y célébrait le concile ordinaire du carême. Le succès fixant les incertitudes de Grégoire VII, il prononça aussitôt la condamnation définitive et si malheureusement fameuse de Henri IV, roi de Germanie (1).

En y adressant la parole aux saints apôtres, il s'exprime en ces termes : Les évêques et les seigneurs ultramontains, informés que le roi ne tenait pas ses promesses, et désespérant de sa correction, ont élu sans mon conseil, vous en êtes témoins, Rodolphe, duc de Souabe, pour leur roi, lequel a pris malgré lui le gouvernement du royaume, en déclarant qu'il était prêt à m'obéir en toute chose. Henri, au contraire, m'ayant d'abord prié de l'aider contre Rodolphe, puis se flattant de triompher par ses propres forces, a méprisé mon autorité et ma médiation, quoique j'eusse promis de rendre justice, et il a empêché les conférences que j'avais proposées pour cet effet. Maintenant donc, ô vous qui devez juger les anges dont les hommes superbes sont les esclaves, vous qui avez le pouvoir de lier et de délier dans le ciel; que les rois et les princes du siècle apprennent que vous pouvez aussi donner et ôter les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marquisats, les comtés, les biens de toute espèce, et qu'ils craignent de mépriser les ordres de votre église. Partant de ces maximes aussi nouvelles que dangereuses, le pape excommunie de nouveau Henri et ses fauteurs, lui ôte les royaumes d'Allemagne et d'Italie, transfère celui d'Allemagne à Rodolphe, et accorde à tous les Allemands qui lui seront fidèles, l'absolution de leurs péchés, avec la bénédiction de saint Pierre et de saint Paul, en

(1) Tom. x, Conc. p. 381.

cette

cette vie et en l'autre. Que votre justice, poursuit-il en invoquant les saints apôtres, s'exerce tellement sur Henri, qu'il n'ait aucune force dans les combats, qu'il ne gagne de sa vie aucune victoire, et que tous reconnaissent qu'il ne succombe point par hasard, mais par votre puissance. Dieu veuille le confondre, avec ses complices, afin de les amener à la pénitence !

Henri, comme Hildebrand, porta les choses aux derniers excès (1). Il n'eut pas plutôt appris sa condamnation, qu'il rassembla dix-neuf évêques à Mayence, le jour même de la Pentecôte. Puis, en vertu de leurs lettres, trente évêques et plusieurs seigneurs, tant Allemands qu'Italiens, se rendirent précipitamment à Brixen, dans le Tirol, déposèrent Grégoire VII du pontificat, et reconnurent en sa place Guibert de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. Le décret de son élection, daté du 25 Juin, est rempli d'injures atroces contre Grégoire, qui donna malheureusement lieu à quelques-uns des reproches qu'on lui faisait, entr'autres d'avoir troublé l'empire chrétien, allumé la discorde, occasionné des homicides sans nombre, des sacriléges et des incendies. Après cette élection, Henri reprit la route de Saxe, et Guibert marcha en Italie revêtu des marques de la dignité pontificale.

Le roi fut attaqué sur les bords de la rivière d'Elster, près de Mersbourg, son armée défaite et son bagage pillé par les troupes de Rodolphe qui acquirent de grandes richesses. Mais comme elles chantaient déjà des cantiques d'actions de grâces sur le champ de bataille, Rodolphe frappé d'un coup mortel dans le bas-ventre, fit évanouir leur joie et tous les fruits de la victoire. Ayant eu aussi la main droite coupée, on regarda cette blessure comme une punition d'avoir violé le serment fait à son souverain.

(1) Chron. Usperg. an. 1080.

A la nouvelle de l'entreprise de Guibert, le pape Grégoire n'avait témoigné que du mépris pour une faction désespérée qui se décriait par ses propres excès. Il en fit annoncer aux peuples la ruine prochaine, et représenta cette conspiration insensée, comme la matière d'un triomphe plus glorieux pour l'église, et pour un acheminement à une correction plus exemplaire des abus. Il fixa un terme précis, où il promit d'aller à main armée punir les impies dans leur retranchement, et délivrer de leurs mains l'église de Ravenne. Mais quand on eut appris la mort du roi Rodolphe, tous les Romains effrayés lui communiquèrent une partie de leurs alarmes. L'étroite union qu'il contracta aussitôt avec Robert-Guiscard et les Normands d'Italie, après les avoir si souvent excommuniés, ne le rassura qu'imparfaitement. Robert, à qui il donna l'investiture sous la redevance annuelle de douze deniers par charrue, s'engagea cependant à le défendre de tout son pouvoir, très-respectable en Italie; il s'étendait sur les duchés de Pouille, de Calabre et de Sicile. Mais d'un autre côté les troupes de la comtesse Mathilde avaient été battues en Lombardie, le jour même de la mort du roi Rodolphe. Ainsi le chemin de Rome se trouvait ouvert à Henri, qui avait pour lui tous les Lombards, et peu d'obstacles à craindre de la part des Allemands déconcertés. Les propres vassaux de Mathilde s'élevaient contre elle, et traitaient hautement de folie son attachement pour le pape. Elle se vit presque réduite à la dure alternative, ou d'abandonner Grégoire, ou de perdre ses états.

Dans ces conjonctures alarmantes, la plupart des serviteurs du pape l'exhortèrent à se réconcilier avec le roi Henri : il parut accorder quelque chose à leurs désirs. Il écrivit à Altman (1), évêque de Passau et son légat en Allemagne, d'avertir ceux

(1) XI, ep. 10 et 33.

qui marquaient le plus d'ardeur pour la liberté de l'église, de ne point se précipiter pour remplir un trône qui demandait des mœurs exemplaires et tant de qualités éminentes. Il l'exhorta même à rechercher ceux qui étaient attachés au roi Henri, et à les recevoir comme des frères. Pour les ecclésiastiques, nous sommes encore d'avis, lui dit-il, à cause du trouble des provinces et de la disette de bons ouvriers, qu[illegible] les souffriez tels qu'ils sont, en modérant l[illegible] des lois canoniques.

Avant tous ces ma[illegible] effets de la déposition de Henri, dont nous avons cru ne devoir pas interrompre la suite, dans le concile même où le pape avait prononcé contre lui, on avait pris en considération l'ancienne dispute renouvelée depuis deux ans entre l'archevêque de Tours et l'évêque de Dol en Bretagne. L'an 1073, le pape ayant accordé le pallium à l'évêque de Dol, dont les prédécesseurs, depuis deux siècles, étaient en possession du titre d'archevêque et de la juridiction sur les évêques de Bretagne, l'archevêque de Tours adressa ses plaintes à Rome. Grégoire lui répondit qu'il avait cru devoir accorder cette grâce provisionnelle aux seigneurs du pays, qui s'offraient à faire cesser les abus de l'investiture et de l'argent qui se donnait pour les ordinations épiscopales; mais que la dignité de l'église de Tours se trouvait conservée par les lettres mêmes de cette concession, où il avait inséré la clause : sans préjudice aux droits de l'archevêque de Tours. C'est pourquoi, concluait le pape, vous devez attendre sans murmurer l'examen et la décision de cette affaire, que nous terminerons le plutôt qu'il nous sera possible. Les parties s'étant rendues deux ans après au concile de Rome, on voulut procéder à l'examen de leurs droits respectifs. L'archevêque de Tours prouva clairement, par les lettres mêmes de plusieurs papes, que la Bretagne devait le reconnaître pour son métropolitain : l'évêque de Dol n'opposa rien de solide. Comme il allégua cependant qu'il avait

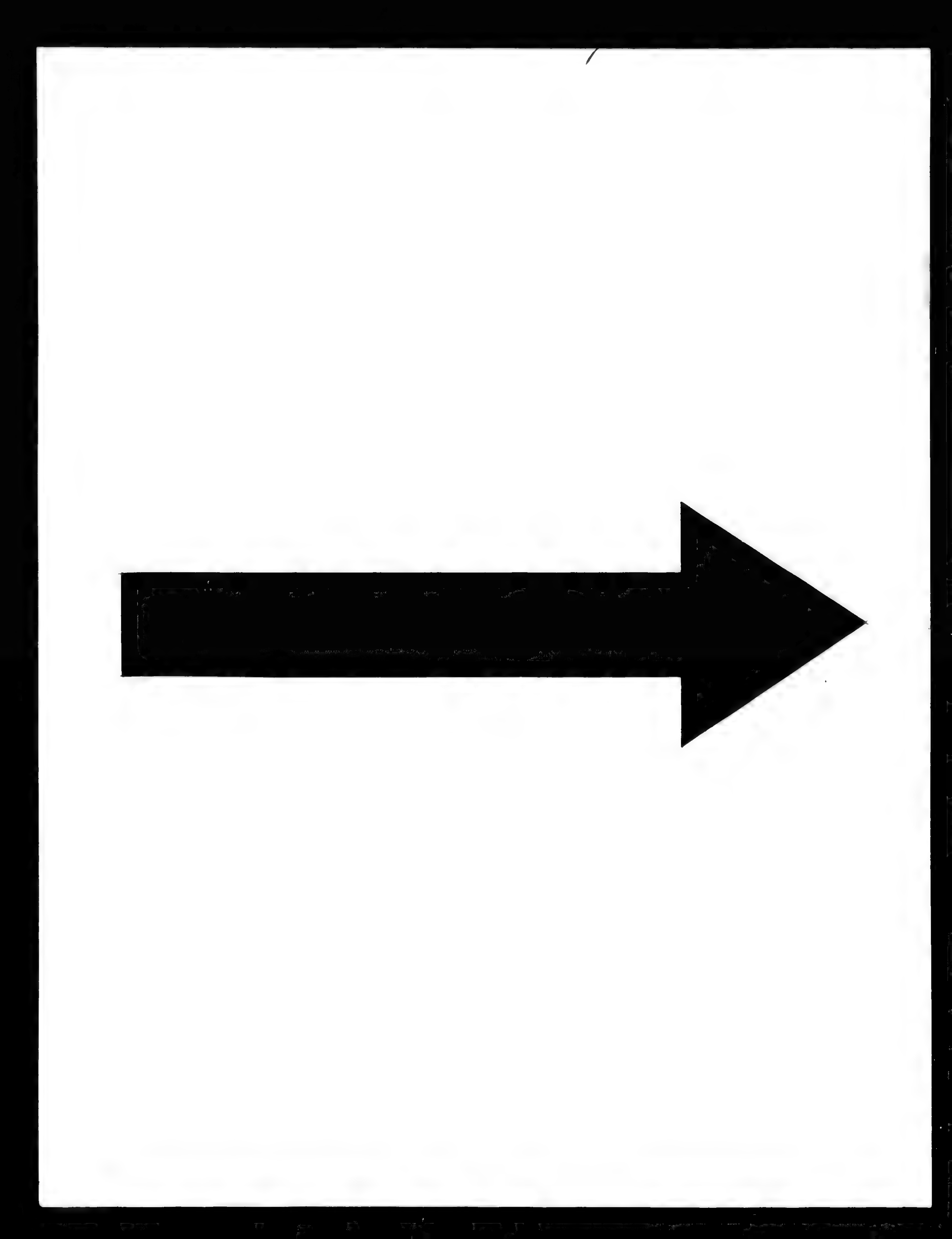
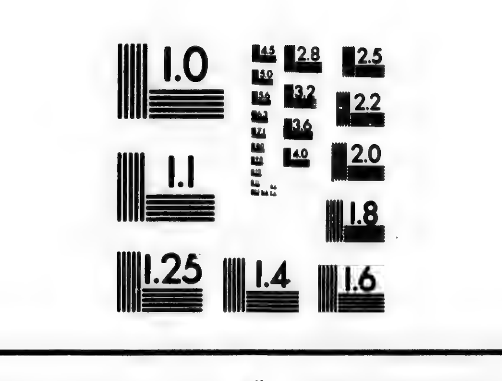


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





laissé chez lui une pièce péremptoire ; le pape lui accorda un délai, et promit d'envoyer des légats pour juger sur les lieux ; ce qui se fit en effet sous le pontificat de Grégoire VII, sans toutefois terminer ce long démêlé, qui ne le fut définitivement qu'en 1095, au concile de Clermont. Le pape Urbain II y obligea l'évêque de Dol à se soumettre avec tous les Bretons à l'archevêque de Tours, et à lui faire satisfaction pour la désobéissance passée (1).

Mais le concile de Grégoire VII termina la cause de Manassès de Reims, condamné l'année précédente dans un concile tenu à Lyon par le légat Hugues, évêque de Die. Cet archevêque s'était rendu odieux par son intrusion simoniaque, la dissipation des biens de son église, par les exactions et toutes sortes de vexations contre ses clercs, par l'usurpation des abbayes, par l'abus qu'il faisait des censures pour satisfaire sa passion. Il était de race noble ; mais il n'avait de la noblesse que la hauteur, le ton d'empire, l'amour du faste et la familiarité avec les grands, méprisant les ecclésiastiques, et oubliant avec eux jusqu'aux principes de l'urbanité, de l'humanité même et de la décence. Il ne rougissait point de témoigner publiquement le dégoût qu'il avait de ses fonctions, et qu'il n'aimait de l'épiscopat que le faste, les délices et l'opulence. Il osa néanmoins se pourvoir auprès du pape, qui eut l'indulgence de lui assigner encore un délai pour se justifier.

Plusieurs variations semblables, assez difficiles à concilier avec le caractère de Grégoire VII, mais arrachées sans doute à ce pontife par le malheur extrême des temps, lui attirèrent la lettre suivante de la part du légat Hugues : Que votre sainteté ne nous expose pas plus long-temps à recevoir des affronts. Les coupables que nous avons condamnés, nous ne l'ignorons pas, courent incontinent à Rome,

(1) Can. 7, p. 589.

où loin de les traiter plus rigoureusement, comme il conviendrait, on accroît leur audace par une indulgence ruineuse. Hugues, en écrivant de la sorte, renvoyait au saint siége quatre ou cinq évêques de Gaule qu'il venait de condamner à Poitiers, dans un concile qui a laissé quelques canons instructifs. On y trouve la défense faite aux clercs de recevoir l'investiture des laïques et d'avoir plusieurs bénéfices ; aux abbés comme aux moines, d'imposer des pénitences, sinon par commission des évêques. On y statua aussi que les abbés recevraient l'ordre de la prêtrise aussi-bien que les archiprêtres, et que les archidiacres auraient le diaconat, ou perdraient leur bénéfice.

Hugues, zélé pour l'observance des canons, avait gagné depuis long-temps l'estime du pape Grégoire, qui avait cru signaler les prémices de son pontificat par l'élévation assez particulière de ce chanoine-camérier de Lyon à l'épiscopat (1). Girand, évêque d'Ostie et légat d'Alexandre II en France et en Bourgogne, apprit en passant à Die, que l'évêque Lancelin était simoniaque. Il le cita par-devant lui. Le coupable déjà condamné par sa conscience, se tint renfermé dans le palais épiscopal, résolu de s'y défendre à main armée. Le légat convoqua le clergé à l'église avec les principaux citoyens. Comme ils étaient assemblés, Hugues qui passait par Die pour aller en pélerinage à Rome, entra pour prier dans la même église. Tout à coup il s'éleva de grands cris en faveur de ce pieux pélerin, que l'on crut envoyé par la Providence pour remplacer l'évêque indigne à qui l'on cherchait un successeur. On prit Hugues tout botté, malgré sa résistance, et on le porta au légat, qui prenant la voix du peuple pour celle de Dieu, le contraignit par l'autorité du saint siége à accepter l'épiscopat. Le légat, de retour à Rome, rendit compte de cette élection au pape Grégoire qui venait de suc-

(1) Chron. Hug. Flav. p. 194.

céder à Alexandre. Peu de temps après, Hugues qui n'avait que la tonsure, arriva lui-même. En moins de trois mois le pape lui conféra tous les ordres, puis le renvoya gouverner son peuple. Quelque temps après, il le fit son légat en France, où ce courageux zélateur s'employa de tout son pouvoir au rétablissement des lois canoniques. Il fut enfin élevé sur le siége honorable de Lyon.

Ce fut dans cette ville qu'il prononça, au nom du pape, contre Manassès de Reims (1). Dans le grand nombre des ennemis du coupable, ou plutôt des vengeurs zélés de son église, les deux plus redoutables étaient un ecclésiastique nommé comme lui Manassès, et un docteur de l'école de Reims appelé Bruno. Celui-ci était natif de Cologne, chanoine de Saint-Cunibert de la même ville, recommandable dès-lors par sa doctrine, par sa vertu et par ces vues de perfection qui lui firent instituer dans la suite le seul ordre ancien où l'esprit du siècle et le relâchement n'ont point encore eu d'accès. La vie du prêtre Manassès n'avait pas été aussi constamment irréprochable que celle de Bruno ; mais après avoir acquis la prévôté du chapitre de Reims par des voies peu canoniques, il répara ses fautes avec un courage non moins glorieux que l'innocence, se démit de sa dignité entre les mains du légat Hugues, et ne figura plus qu'en défenseur sincère de la foi et de la discipline : ce qui le fit élever vingt ans après sur le siége même de Reims. L'archevêque Manassès imagina qu'il réussirait mieux à corrompre son juge que de pareils accusateurs. Dès qu'il se vit cité au concile de Lyon, il y envoya des députés, fit offrir trois cents livres d'or au légat, et des présens proportionnés à ses domestiques, afin qu'on n'exigeât point d'autre justification que celle du serment. Le légat ne manqua point de rejeter ces offres parjures avec l'horreur convenable.

(1) Chron. Vird. p. 205. Tom. x, Conc. p. 390.

L'archevêque prit le parti de rester à Reims, et envoya une apologie, où la mauvaise foi se rendait sensible aux moins clair-voyans. Il adressa de même au pape une lettre d'excuse, où il n'alléguait rien de plus plausible. Le pape tint ferme pour le faire juger dans les Gaules, où ses défenseurs aussi-bien que ses accusateurs se trouveraient plus aisément qu'à Rome. Il lui prescrivit de se retirer cependant au monastère de Cluny ou à celui de la Chaise-Dieu, avec un clerc et deux domestiques seulement. Comme il n'exécuta rien de ce qui lui était prescrit, le pape le déclara excommunié et déposé sans espérance de rétablissement. Manassès voulant se maintenir à main armée, fut chassé par les seigneurs, par le clergé et par les bourgeois. Il se retira dans les états du roi Henri, où il mourut vagabond.

Plusieurs grands du siècle donnèrent, vers le même temps, des exemples bien capables de réparer ce scandale (1). Hugues de Bourgogne, arrière-petit-fils du roi Robert, et petit-fils de Robert, premier duc de Bourgogne de la maison de France, et lui-même duc de cette belle province, après trois ans d'un gouvernement qui gagna les cœurs de tout son peuple, fut si touché du désir de son salut et des grands exemples de saint Hugues de Cluny son parent, qu'il alla se consacrer pour toujours à Dieu dans cette école renommée de perfection. Il fut encore affermi dans son généreux dessein par l'exemple de Simon, comte de Crêpi en Valois, l'un des plus puissans seigneurs de France. La première nuit de ses noces, Simon persuada à son épouse de se donner comme lui au Seigneur, et alla aussitôt se faire moine à Saint-Claude en Bourgogne. Il y mourut saintement, le dernier jour de Septembre de l'an 1082, après avoir fondé jusqu'à dix monastères. Un troisième exemple de même vertu, fut celui de Gui, comte de Mâcon, qui se donna au monastère de Cluny avec toute sa

(1) Mab. sæc. VI, part. 2, p. 373.

famille ; en sorte que, faute d'héritiers, ce comté fut réuni à la Bourgogne, et soumis comme elle au duc Eudes, frère et successeur de Hugues.

Quand le pape eut appris la retraite du duc de Bourgogne, il en fit une sorte de crime au saint abbé de Cluny, comme pour avoir préféré l'avantage de son monastère à l'intérêt général de l'église. Ce prince, pendant les trois ans qu'il avait régné, s'était invariablement montré l'appui des gens de bien et la terreur des méchans. Il était particulièrement cher au pape Grégoire, pour son attachement à l'église, dans un temps où elle avait tant de contradictions à essuyer : il lui avait restitué tous les biens que quelques-uns de ses ancêtres et son propre père lui avaient enlevés. Le pontife en écrivit en ces termes à l'abbé de Cluny : A quoi avez-vous pensé, de ravir pour votre monastère un prince qui résistait si courageusement aux impies, qui n'eût pas craint de mourir pour la vérité, qui soutenait puissamment la cause de Jesus-Christ et de son église ? Si ceux qui défendent le troupeau prennent la fuite ou ne cherchent que la tranquillité, il n'est plus possible de résister aux loups et aux larrons. Soyez, j'y consens, peu sensible à mes inquiétudes et à ma douleur ; mais pouvez-vous l'être aux larmes des veuves et des orphelins, aux plaintes du clergé, à la ruine des provinces et des églises ? On trouve assez de moines craignant Dieu ; mais à peine trouve-t-on un bon prince. Les vœux du pape furent inefficaces : rien ne put ébranler la résolution du duc de Bourgogne. Pendant quinze ans qu'il vécut encore, il fit l'admiration de tout le monde, principalement par son humilité, qui lui faisait rendre aux frères les plus bas offices.

En Normandie, le monastère du Bec ayant perdu le vénérable Hélouin son abbé, eut le bonheur de lui voir succéder S. Anselme (1). La réputation de Lanfranc avait attiré cet homme rare de la Lom-

(1) Vit. per Edmer. apud Boll. 12 Apr. t. x.

bardie où il était né, et où il avait commencé ses études avec succès. Il les continua sous cet habile maître, dont il gagna bientôt l'amitié, tant par la beauté de son naturel, que par ses talens et ses dispositions à la vertu. Avant de se faire religieux, il était plein de charité pour ses condisciples, il se faisait un plaisir de les aider dans leurs études, il étudiait lui-même infatigablement; et, pour conserver plus surement son innocence, il ajoutait à ses travaux les jeûnes, les veilles, des macérations extraordinaires et une sévère retraite. Faisant un jour sur cette manière de vivre, des réflexions qui marquent la justesse de son esprit, et mieux encore la grâce qui le conduisait par la main, il se dit à lui-même, qu'il n'aurait pas plus à faire dans l'état monastique, et qu'il y mettrait son salut beaucoup plus en sureté. Dans ces entrefaites, ayant appris la mort de son père qui lui laissait des biens considérables, il fut en balance s'il embrasserait la vie solitaire, ou s'il ne devait pas plutôt se consacrer avec ses biens au soulagement des pauvres. Il consulta Lanfranc, qui, de concert avec Maurille, archevêque de Rouen, le décida en faveur de la vie monastique.

Il ne fut plus question pour Anselme que de choisir un monastère. Par un motif bien parfait pour un jeune homme qui se sentait un penchant vif à s'illustrer par ses talens, il entra au monastère du Bec, comme Lanfranc en était prieur, dans le dessein d'y être éclipsé par ce grand homme. Trois ans après, Lanfranc ayant été fait abbé de Saint-Etienne de Caen, Anselme, âgé de trente ans, fut établi prieur en sa place. Il commença aussitôt à signaler son habileté pour le gouvernement. Quelques-uns des frères murmuraient qu'on le leur eût préféré pour la supériorité, quoiqu'il comptât beaucoup moins d'années de profession. Il ne se défendit que par un redoublement de charité, par sa patience et sa modestie, par la douceur angélique, qui faisait le fond de son caractère, et qui bientôt lui gagna tous les cœurs.

Un abbé qui était en grande réputation de vertu, se plaignant un jour en sa présence des enfans qu'on élevait dans son monastère : Nous les corrigeons sans cesse, dit-il, et ils n'en deviennent que plus méchans. Et quand ils parviennent à un certain âge, reprit Anselme, que sont-ils ? Des stupides et des espèces de brutes, répondit l'abbé. Voilà, dit Anselme, une belle éducation, laquelle change l'homme en brute ! Mais dites-moi, père abbé, si, après avoir planté un arbre, vous le resserriez de toute part, sans qu'il pût étendre ses branches ni prendre un libre accroissement, que deviendrait-il, sinon un bois tortu et non moins stérile que désagréable ? En contraignant de la sorte ces pauvres enfans, vous faites qu'ils nourrissent en eux-mêmes de mornes pensées, des inclinations obliques qui se consolident sous les coups, et qui deviennent incorrigibles par la continuité même des corrections. D'où il arrive que leur cœur serré ne peut plus s'ouvrir à la confiance, ni aux douces impressions de l'amitié et de la charité. Une ame forte se perfectionne dans les peines et les humiliations : une ame faible a besoin d'être invitée avec douceur et avec affabilité à la carrière de la vertu. L'abbé pénétré de ce discours, se jeta aux pieds d'Anselme, en confessant qu'il avait manqué de discrétion, et en promettant de se corriger.

Le saint docteur montrait la même dextérité dans la conduite de toutes les ames. Il était si versé dans la science pratique des mœurs, qu'il découvrait à chacun les mouvemens de son cœur les plus imperceptibles, les sources et les progrès tant des vertus que des vices, avec les moyens les plus propres à fortifier celles-là et à extirper ceux-ci. Il ne se montra pas moins profond dans les sciences spéculatives. Il avait une métaphysique qui lui était propre, et qu'il adapta d'une manière unique aux vérités de la religion et aux témoignages des divines écritures. C'est par-là qu'il résolut plusieurs questions de théologie, très-obs-

cures de son temps, et qui n'avaient point été agitées avant lui. Il signala particulièrement la sagacité de son esprit, dans son premier ouvrage, intitulé, le Monologue, dans ses traités de la Vérité, du Libre Arbitre et de la Chute du Démon, où il explique l'origine du mal, et dans son ouvrage de dialectique touchant les substances et leurs modifications. Dans le Monologue, auquel il ajouta le Prologue, il cherche par les forces de la raison naturelle les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, d'où il passe à la connaissance de sa nature et des personnes divines, autant que la raison aidée par la foi peut y atteindre. C'est dans le Prologue qu'on trouve la découverte que fit saint Anselme au sujet de l'Être suprême, dont l'idée seule, dit-il, établit l'existence, puisque l'existence étant une perfection, elle est nécessairement comprise dans cette idée. Ces différens écrits en ont fait regarder l'auteur comme le meilleur métaphysicien qu'ait eu l'église latine depuis saint Augustin.

Avec ce vif attrait pour les sciences, il se trouva fort contrarié par la multitude des affaires extérieures, d'autant plus que le vénérable Hélouin ne pouvant plus agir à cause de son grand âge, tout le poids du gouvernement retombait sur Anselme. Il lui vint en pensée de quitter la charge de prieur, et il alla consulter à Rouen l'archevêque Maurille. Ce prélat était très-versé dans la connaissance de la vie intérieure et de la discipline monastique qu'il avait pratiquée lui-même à Fécamp, d'où il avait été tiré malgré lui pour remplir le siége archiépiscopal. Mon fils, dit-il à Anselme, ne vous laissez pas tromper par l'indolence, cachée bien souvent sous l'horreur apparente des charges et des dignités. Durant la longue carrière que j'ai parcourue, j'en ai vu plusieurs qui ayant renoncé à la conduite des ames, au lieu du saint repos qu'ils semblaient se proposer, sont tombés dans une vraie paresse et dans

un funeste relâchement. C'est pourquoi je vous ordonne par la sainte obéissance, de garder votre charge aussi long-temps que le désirera votre abbé; et quand vous serez appelé à un rang supérieur, gardez-vous de le refuser. Je sais que la providence doit vous tirer bientôt du degré où vous êtes. Cette réponse qui affligea sensiblement Anselme, se vérifia l'an 1078, où aussitôt après la mort de l'abbé Hélouin, il fut élu tout d'une voix pour lui succéder. Il fit tout son possible pour s'en défendre, et ne se soumit enfin que par la crainte de résister à l'ordre de Dieu, après ce que lui avait dit l'archevêque Maurille.

Les biens que cette nouvelle abbaye possédait en Angleterre, obligèrent le nouvel abbé à y passer de temps en temps. Il y était encore attiré par les sentimens qu'il conservait à Lanfranc son ancien maître, qu'on avait contraint depuis quelques années à monter sur le grand siége de Cantorbéri. Par-tout où passait Anselme, il était reçu avec distinction, non-seulement par les religieux, les religieuses et le clergé, mais par les comtes et les comtesses, et par les plus puissans seigneurs du royaume. Il savait, comme l'apôtre, se faire tout à tous; il s'accommodait à leur génie et à leurs manières, autant qu'il le pouvait religieusement; il ne prenait pas le ton sévère d'un docteur, mais le langage facile et affectueux d'un père qui ne cherche que le vrai bonheur de ses enfans. On s'estimait heureux de l'entendre; les plus qualifiés ne se distinguaient que par un plus grand empressement; il n'y avait en Angleterre aucune personne de marque qui ne crût avoir démérité devant Dieu, si elle n'avait rendu quelques bons offices à l'abbé du Bec. Le roi lui-même, Guillaume le Conquérant, qui montrait tant de fierté devant les Anglais, était si affable pour Anselme, qu'en sa présence il paraissait un autre homme.

Dans le même temps, Guillaume soutenait ses droits avec fermeté contre les puissances les plus

imposantes. Grégoire VII, qui cherchait sans cesse à étendre les siens, écrivit à ce prince une lettre pleine d'éloges (1), afin de le faire entendre à ses prétentions. Il le loue spécialement pour son amour de la justice et pour sa fidélité aux devoirs d'un prince religieux, en quoi, lui dit-il, nous croyons que de tous les rois, vous êtes celui qui vous distinguez davantage. Il lui fait ensuite quelques reproches sur sa négligence à envoyer le denier saint Pierre, puis il lui propose de prêter serment de fidélité à l'église romaine (2). Guillaume répondit nettement, qu'il accordait le premier article, et qu'il refusait l'autre. Si la collecte, ajoute-t-il, s'est faite avec négligence pendant trois années, c'est qu'alors je me trouvais en France : à présent que je suis dans mon royaume, je vous envoie ce que j'ai déjà fait recueillir ; le reste suivra de près. Quant au serment de fidélité, je n'ai jamais voulu, et ne veux point encore faire ce que je ne trouve pas qu'ait fait aucun de mes prédécesseurs. Le pape se plaignait aussi de ce que le roi d'Angleterre empêchait ses évêques d'aller à Rome ; en particulier, de ce que Lanfranc n'y était pas encore venu, depuis neuf ans qu'il était archevêque. Il ordonna même à ce prélat, sous peine de suspense, d'y venir dans quatre mois. L'archevêque répondit avec modestie et avec fermeté, qu'il ne se départirait en aucun lieu de l'affection et du respect qu'il portait au souverain pontife ; mais qu'il ne désobéirait point au roi, dont il avait sollicité sans succès la permission de partir. Le pape ne fut pas content ; mais il ne jugea point à propos d'insister sur ces objets délicats, avec un prince du caractère de Guillaume.

Grégoire étendit sa sollicitude jusqu'aux extrémités du Nord. Nous sommes d'autant plus obligés à prendre soin de vous, écrivit-il à Olaf, roi de Norwège (3), que régnant au bout du monde,

(1) I, ep. 70. (2) IV, ep. 17. (3) VI, ep. 13.

vous avez moins de facilité pour instruire vos peuples et les affermir dans la religion. Comme la différence des langues augmente encore ces obstacles, nous vous prions d'envoyer à la cour apostolique des jeunes gens de votre noblesse, afin qu'instruits à fond de la loi de Dieu, ils puissent reporter et répandre dans votre pays la science du salut. Il écrivit de même à Canut Ericson, roi de Suède, afin d'attirer à Rome quelques évêques ou quelque autre ecclésiastique suédois, homme capable, qui puisse, dit-il, nous faire connaître les mœurs de votre nation, et s'instruire lui-même de nos lois et de nos coutumes pour la sanctification de ses compatriotes.

Boleslas, surnommé le Cruel, avait succédé en Pologne au roi Casimir son père, qui avait épousé la fille du duc de Russie, en quittant avec dispense la vie monastique. Après la mort de ce prince, qui avait rempli toutes les espérances de ses sujets, son fils se rendit généralement odieux, sur-tout par ses débauches et son inhumanité. Saint Stanislas, évêque de Cracovie, après l'avoir repris plusieurs fois en particulier et en public, crut enfin devoir l'excommunier. Boleslas devint furieux, et le tua de sa main, comme il venait d'achever la messe, le 8 Mai 1079. On raconte un grand nombre de miracles qui se firent à son tombeau (1). Il fut mis au nombre des saints martyrs par Innocent IV, l'an 1252.

L'église d'Arménie ouvrit un nouveau champ au zèle du pape Grégoire. L'archevêque arménien de Synnade en Phrygie, se plaignit au souverain pontife, par un prêtre nommé Jean, qu'un certain Macher, chassé du pays comme hérétique, et réfugié à Rome, y avait donné ses erreurs pour la doctrine des Arméniens. Grégoire fit ses diligences afin d'arrêter ce calomniateur hérétique; mais il voulut aussi s'assurer parfaitement de la

(1) Boll. 7 Maii, t. XIII, p. 198.

foi des Arméniens : il exigea que l'archevêque lui envoyât une exposition circonstanciée de la croyance et des rites de son église ; qu'il acceptât formellement les quatre premiers conciles généraux, et condamnât l'hérésiarque Dioscore (1).

C'était Nicéphore-Botoniate qui occupait alors l'empire de Constantinople. Dès l'année 1077, c'est-à-dire, deux ans auparavant, lui et Nicéphore-Brienne, soutenus par des factions contraires, avaient tous deux pris la pourpre ; mais Botoniate, appuyé des Turcs, marcha rapidement à la capitale de l'empire, la contraignit à lui ouvrir ses portes, et y fit son entrée le 25 Mars 1078. Le 3 Avril suivant, il fut couronné, non par le patriarche Côme, ainsi que l'avancent quelques modernes, mais par Emilien, patriarche d'Antioche, toutefois du consentement du clergé de Constantinople aussi-bien que du sénat. Michel-Parapinace, qui s'était attiré le mépris public en ne s'occupant qu'à des amusemens et à des trafics sordides, s'enfuit avec sa famille au palais de Blaquernes. On l'y envoya prendre sur un méchant cheval, pour le faire moine au couvent de Stude. Il en fut tiré dans la suite pour être fait archevêque d'Ephèse. Quant à Brienne, ayant été défait par Alexis-Comnène, général de Botoniate, il fut amené à Constantinople où on lui creva les yeux. Il eut un fils, nommé comme lui, qui composa dans la suite l'histoire grecque de son temps. Nicéphore-Botoniate était d'un âge très-avancé et naturellement mou ; s'étant abandonné à deux esclaves, qui le brouillèrent avec Alexis, celui-ci prit la pourpre à son tour, au mois de Mars 1081, et fut couronné le 1.er Avril suivant. Botoniate se retira dans un monastère, y prit l'habit, et mourut peu de temps après.

L'empire d'Occident était encore plus agité que celui d'Orient. Grégoire VII ne relâchait rien de ses prétentions : il s'efforçait au contraire de les

(1) Greg. VII, ep. 1.

accréditer en tous lieux par ses lettres, où il se fonde uniquement sur la dignité du pouvoir ecclésiastique, sans jamais faire attention à la nature des objets qui sont de son ressort. De ce qu'un simple exorciste commande aux mauvais anges, il conclut rigoureusement qu'à plus forte raison l'autorité pontificale s'étend sur les rois et sur les royaumes. Il va jusqu'à dire que les bons chrétiens, de quelque rang qu'ils soient, étant membres de Jesus-Christ, méritent mieux d'être estimés rois, que les mauvais princes qui sont les esclaves de Satan. D'où il s'ensuivrait qu'on ne doit plus reconnaître les méchans pour princes : proposition qui renverse tout ordre public, puisqu'on peut l'appliquer également aux pasteurs. Grégoire faisant ensuite l'application de ces maximes, ajoute qu'il y a peu de saints et beaucoup de pécheurs parmi les rois; au lieu que le saint siége rend saints ceux qui le remplissent. Sur quoi il cite l'apologie du pape Symmaque, faite par le diacre Ennodius, dès le commencement du sixième siècle. On peut se souvenir d'y avoir lu que saint Pierre ayant transmis à ses successeurs l'héritage de l'innocence, il ne faut pas douter que celui-là ne soit saint, qui est élevé à une dignité si sainte. Il est bien étonnant que cet étrange paradoxe pût encore être entendu sérieusement du temps de Grégoire VII. Si la sainteté de presque tous les anciens papes lui avait pu donner autrefois quelque air de probabilité, il devait au moins l'avoir perdu, depuis tant d'indignes pontifes qui avaient fait le plus grand scandale du dixième siècle.

Grégoire VII ne tenait pas seulement pour maxime générale que la puissance temporelle était soumise à la spirituelle, mais il croyait encore avoir des titres particuliers pour s'assujettir la plupart des états. Parce que les empereurs d'Occident ne prenaient ce nom qu'après avoir été couronnés par les papes, il prétendait leur donner véritablement l'empire avec la couronne impériale. C'est vraisemblablement

semblablement pour cette raison qu'il n'employa jamais les années des empereurs dans la date de ses lettres, comme avaient fait ses prédécesseurs, au moins jusqu'à trente ans avant lui. De là il étendait ses prétentions sur le royaume d'Allemagne, auquel était attaché le titre d'empereur. Pour les royaumes d'Angleterre, d'Espagne, et la France même, la Sardaigne, la Dalmatie, la Hongrie, le Danemarck, le pays des Russes, nous voyons en différentes lettres de ce pontife (1), qu'un hommage religieux rendu au saint siége par quelque souverain, qu'une collecte transformée en tribut, qu'un monument équivoque et souvent apocryphe lui suffisait pour s'ériger en seigneur suzerain de tant de régions diverses.

Mais tandis qu'il travaillait de la sorte à augmenter sa puissance et le nombre de ses partisans, le roi Henri usait de moyens plus décisifs. L'an 1081, dès le commencement du mois de Mars, il passa les monts avec une armée, et vint, accompagné de l'antipape Guibert, se présenter devant Rome, le 22 Mai, veille de la Pentecôte. Les Romains lui fermèrent leurs portes, et les défendirent à main armée. La comtesse Mathilde, d'un autre côté, le harcela sans cesse, et lui causa mille travers, par le moyen des forteresses imprenables qu'elle avait en plusieurs endroits. Pour cette raison, et plus encore peut-être à cause des mouvemens qui se firent en Allemagne, le roi fut contraint de se retirer sans avoir rien fait (2).

Le neuvième Août suivant, les Saxons et les autres Allemands, soulevés contre Henri, s'assemblèrent en diète, et élurent pour roi Herman de Luxembourg, qui fut couronné à Goslar le 26 Décembre de la même année, par l'archevêque de Mayence (3). Henri n'ayant pu parer ce coup, rentra furieux en Italie, tint Rome assiégée ou

(1) VII, ep. 4; VIII, ep. 10 et 23; XI, ep. 10, 13, 23, 51, 74.

(2) Act. Greg. ap. Boll. c. 3.

(3) Bertold. ad an. 1081.

bloquée pendant le printemps et presque tout l'été, jusqu'à ce que les chaleurs l'eussent encore réduit à lâcher prise. Le bruit courait d'ailleurs que le roi Herman venait au secours du pape : il s'avança effectivement à ce dessein jusqu'en Souabe. Henri retourna donc en Lombardie, après avoir mis garnison dans quelques châteaux plus avancés, sous le commandement de l'antipape, qui lui assurait ainsi les approches de Rome, et qui fit de grands ravages dans tout le pays. Cependant la nécessité des affaires ayant rappelé Herman en Saxe, Henri revint sur ses pas, et se retrouva sous les murs de Rome au printemps de l'année suivante 1083. Mais tant de violence ne servant qu'à redoubler le courage des Romains, il ne put encore rien faire.

Contraignant alors son animosité, il eut recours à ses artifices ordinaires. Il s'efforça de gagner le saint abbé de Cluny, qui se trouvait en Italie avec plusieurs autres saints personnages, en disant qu'il voulait recevoir la couronne impériale de la main du pape Grégoire, et en donnant des marques de repentir sur sa conduite passée. On entama une négociation ; on convint de tenir un concile, dont on se promit réciproquement d'observer les décrets. Cependant le roi corrompait sous main, tantôt par présens, tantôt par menaces, les différens ordres du peuple, tous ennuyés à l'excès d'un siége qui durait presque sans interruption depuis trois ans.

Dans ces entrefaites, l'empereur Alexis-Comnène, vivement pressé en Grèce par les armées de Robert-Guiscard, écrivit au roi Henri, pour l'engager à faire diversion, et lui envoya 144,000 sous d'or avec cent pièces d'écarlate. Henri se servit de ces richesses pour corrompre entièrement le peuple de Rome, qui lui ouvrit enfin ses portes et le palais de Latran, où il entra le 25 de Mars, avec l'antipape Guibert, qu'il fit introniser le lendemain. Le jour de Pâque 31 du même mois, il

reçut des mains de son pape la couronne impériale. Il alla aussitôt assiéger le pape Grégoire, qui s'était retiré au château Saint-Ange; mais la plupart des nobles romains lui demeuraient si fidèles qu'ils ne permettaient, ni à Henri, ni à Guibert, d'aller à l'église du prince des apôtres. Il y avait même au milieu de Rome différentes forteresses qui tenaient pour Grégoire.

Il ne pouvait toutefois manquer enfin de succomber, sans quelque secours extraordinaire. Depuis deux ans, il ne cessait de presser Robert-Guiscard, qui faisait la guerre aux Grecs, de venir le délivrer (1). Le brave Normand avait de la peine à lâcher des ennemis sur lesquels il faisait de grandes conquêtes. Mais apprenant à quelle extrémité le pape était réduit, Robert, fidèle aux engagemens qu'il avait contractés de le regarder comme son seigneur, et de se comporter en toute rencontre comme un enfant plein d'affection pour l'église romaine, laissa son fils Boemond avec une partie de son armée, pour continuer la guerre de Grèce, et repassa en Italie avec le reste de ses troupes. Il était personnellement irrité des liaisons de l'empereur Henri avec Alexis, et de l'imprudence des Lombards, qui s'étaient maladroitement vantés de chasser les Normands d'Italie, après qu'ils auraient ruiné le parti du pape Grégoire. À peine le duc Robert eut pris terre à Otrante, qu'il marcha vers Rome, où il arriva au commencement du mois de Mai 1084 (2).

Henri, qui ne se sentait point en état de lui résister, avait déjà battu en retraite vers la Lombardie. Il voulut de là faire tomber les effets de son dépit sur la comtesse Mathilde, sans nul égard aux liens du sang, qui ne parurent lui inspirer qu'une haine plus implacable : mais de nouveaux troubles survenus en Allemagne, le contraignirent presque aussitôt à y repasser. Les Lombards de-

---

(1) Gaufr. de Malater. l. III, c. 33. (2) Bertold. an. 1084.

meurant aux prises avec la courageuse Mathilde; Robert n'eut plus en tête que les Romains soulevés contre le pape. Ils ne laissèrent pas de lui résister; mais il les força sans peine : leur opiniâtreté ne servit qu'à leur attirer le pillage, auquel il les abandonna, pour les punir de leur trahison. Il tira aussitôt le pape du château Saint-Ange, et le rétablit dans le palais de Latran, puis étant sorti de Rome, il remit en peu de temps une quantité de châteaux et plusieurs villes sous l'obéissance de Grégoire.

Les schismatiques n'eurent pas plus de succès en Toscane et en Lombardie. D'abord ils se jetèrent si brusquement sur les terres de Mathilde, que ses vassaux surpris ne purent assembler que peu de monde. Saint Anselme, évêque de Lucques et directeur de la princesse, suppléa au nombre par le courage qu'il leur inspira (1). Il était en si grande réputation de capacité et de sainteté, qu'on n'imaginait pas pouvoir errer, ni manquer de recueillir les bénédictions du ciel dans les entreprises où l'on s'engageait par son conseil. Dans la réalité, il avait une telle délicatesse de conscience, que, pour avoir reçu du prince, quoique d'après l'avis du pape, l'investiture de son évêché, il alla se faire moine à Cluny, dont il conserva l'habit le reste de ses jours : il ne reprit l'épiscopat que par l'ordre exprès de Grégoire. Son désintéressement fut tel, que pouvant tout auprès de sa souveraine, il demeura toujours pauvre, lui et ses gens. Il rejetait avec indignation les présens, souvent très-considérables, qu'on lui offrait afin d'obtenir des grâces de la princesse. Si ce qu'ils demandent est injuste, disait il, je serai complice de leur injustice; et s'il est juste, c'est les voler que de leur faire acheter ce qui leur est dû.

Il envoya son pénitencier aux combattans, pour leur donner sa bénédiction, pour les absoudre

(1) Vit. S. Anselm. sæc. VI Bened. part. 2, p. 471.

particulièrement des censures qu'ils pourraient avoir encourues, et pour les instruire de quelle manière et avec quelle intention ils devaient combattre, pour que les travaux et les dangers servissent à l'expiation de leurs péchés. Ils donnèrent la bataille avec tant de résolution, que les schismatiques tournèrent le dos à la première charge. Ils prirent beaucoup de seigneurs, des soldats sans nombre, et une quantité prodigieuse de chevaux, d'armes et de bagages. Mais ce qu'il y eut de plus étonnant, et qu'on regarda comme un effet marqué de la protection céleste, c'est qu'on ne pouvait compter les morts du côté des schismatiques, et qu'entre tous les catholiques, il n'y eut que trois hommes tués, et guère plus de blessés : ce qui abaissa considérablement le parti opposé au pape Grégoire, et ramena une multitude infinie de pénitens à son obéissance. Pour les réconcilier, et suppléer en tout le reste au défaut des évêques catholiques peu communs en Lombardie, Anselme fut institué légat du saint siége dans toute cette province.

Comme il restait cependant beaucoup de fermentation dans Rome, et que Robert-Guiscard n'y pouvait pas demeurer plus long-temps, il conseilla au pape de se retirer au Mont-Cassin, où il serait plus en repos et plus en sureté. Grégoire suivit ce conseil, et passa quelque temps après à Salerne, où il se trouvait au printemps de l'an 1085, quand il fut attaqué d'une maladie, dont il connut qu'il ne releverait pas. Les évêques et les cardinaux qui l'environnaient, le prièrent de se désigner un successeur qui pût défendre l'église dans l'état de désolation où elle se trouvait. Il leur répondit qu'on ne pouvait manquer de faire un bon choix en élisant, soit le cardinal Didier, abbé du Mont-Cassin, qui lui succéda en effet, soit Otton, légat et évêque d'Ostie, qui fut aussi pape sous le nom d'Urbain II, soit le légat Hugues, archevêque de Lyon. Comme Otton était en sa légation d'Allema-

gne et Hugues dans les Gaules, Grégoire conseilla principalement de choisir Didier, qui était accouru vers le pape au bruit de sa maladie.

Cependant, comme après les principes et les procédés étonnans de Grégoire VII, on avait sur sa conscience et la destinée prochaine de son ame des inquiétudes qu'on ne put lui cacher, il leva les yeux au ciel, et dit (1) : J'y monterai, et je vous recommanderai instamment à Dieu. Ils l'entretinrent dans cette espérance par le souvenir de ce qu'il avait fait et souffert pour l'église. Mes frères, répliqua-t-il, je ne compte pour rien mes travaux; le seul motif de ma confiance, c'est que j'ai aimé la justice et haï l'iniquité. Ils lui demandèrent encore, si, avant que de paraître au tribunal du Juge suprême, il ne voulait pas user d'indulgence envers ceux qu'il avait frappés d'anathème. Il répondit : Excepté Henri, Guibert et les principaux de leurs fauteurs non moins obstinés qu'eux, je donne l'absolution et ma bénédiction à tous les autres, s'ils croient que j'ai ce pouvoir apostolique. Il entra aussitôt dans une douce agonie, et ayant répété, *j'ai aimé la justice et haï l'iniquité*, c'est pour cela que je meurs en exil, il expira le 25 de Mai, qui cette année était un dimanche.

Environ soixante ans après, le pape Anastase IV le fit peindre avec l'auréole et le titre de saint, dans un oratoire de saint Nicolas. En 1577, Marc-Antoine Colonne, archevêque de Salerne, trouva son corps entier et sans corruption, avec les ornemens pontificaux. Enfin Grégoire XIII, en 1584, a fait insérer son nom dans le martyrologe romain. Les œuvres de Grégoire VII peignent beaucoup mieux son caractère que ne le feraient toutes les réflexions que nous pourrions ajouter à cette matière délicate. De ce que nous avons dit jusqu'à présent, soit à sa charge, soit à son éloge, ce qu'on peut conclure plus sensément, c'est que si

(1) Sigib. an. 1085.

les erreurs ou les préventions n'ôtent pas toujours devant Dieu le mérite des vertus, les vertus et la sainteté même ne sauraient autoriser les erreurs.

Le fameux Robert-Guiscard, qui avait délivré ce pontife, mourut peu de temps après, digne de sa réputation et de sa fortune, dont il était l'artisan. Né en Normandie simple gentilhomme, sans autre bien que son épée, son habileté et sa grandeur d'ame, il laissa à ses deux fils Roger et Boémond un état florissant, respecté lui-même des Italiens fort jaloux de ses progrès, la terreur des Sarrasins, redouté jusqu'aux extrémités de l'Orient où il porta des premiers la gloire du nom français.

Dix mois après la mort du pape Grégoire, mourut aussi saint Anselme de Lucques, le 18 de Mars, jour auquel l'église honore sa mémoire (1). Il était banni depuis plusieurs années de son église, en conséquence de la révolte de son clergé, qui avait embrassé le schisme de Guibert et pris un nouvel évêque de la main du roi Henri. Il se trouvait à Mantoue, quand il sentit que sa mort était proche. Dans le tourbillon le plus tumultueux des affaires et des contradictions, les vérités éternelles étaient continuellement présentes à son esprit. Il était aussi cher aux bons ecclésiastiques, qu'insupportable à ceux qui refusaient de prendre l'esprit de leur état. Il avait coutume de dire, qu'il aimerait mieux que l'église n'eût ni clercs, ni moines, que d'en avoir de déréglés. Entouré, dans ses derniers momens, de ses disciples fidèles, il leur donna sa bénédiction, en leur recommandant de persévérer dans la pureté de la foi et dans la sainte unité, puis il rendit doucement l'esprit. L'auteur de sa vie, qui fut son prêtre pénitencier, et qui ne l'avait point quitté depuis plusieurs années, rapporte quelques miracles faits de son vivant, et un bien plus grand nombre opérés à son tombeau. Ce saint évêque fut toujours très-attaché au pape Grégoire, dont il

(1) Vit. Ans. c. 4 et 6.

entreprit de justifier les procédés par ses écrits : preuve nouvelle, qu'on ne doit pas toujours conclure, de la sainteté de la vie, en faveur de la vérité de la doctrine, ni même de la justesse du raisonnement. Comment en effet concilier ce que ce saint prélat, l'admirateur de Grégoire VII, et l'un des plus zélés défenseurs de l'autorité pontificale, dit au sujet d'un décret de Nicolas II, contraire aux maximes de Grégoire, savoir, que Nicolas, avec quelque concile que ce fût, n'avait pu révoquer les décrets des conciles généraux.

Sur le suffrage de Grégoire VII, encore tout-puissant dans l'église après sa mort, on fit les instances les plus vives et les plus soutenues auprès de l'abbé du Mont-Cassin, afin de remplir les intentions de ce pontife. Mais pendant près d'un an qu'on peignit à Didier la chaire de saint Pierre abandonnée comme un vaisseau sans pilote aux orages les plus dangereux, on ne put jamais le résoudre à prendre en main le gouvernail. Ceux qui étaient chargés de l'élection, voyant enfin que l'antipape Guibert se prévalait de cette vacance, et qu'on ne gagnait rien sur Didier, concertèrent des voies plus sûres que celle de la persuasion. On ne lui parla plus de la papauté, et la dissimulation se soutint assez long-temps pour lui donner lieu de penser qu'on avait jeté les yeux sur quelque autre que lui. Les cardinaux et les évêques s'assemblèrent ensuite à Rome, et mandèrent l'abbé du Mont-Cassin, qui avait promis de rendre à l'église, qu'il ne se croyait pas en état de gouverner, tous les services qui d'ailleurs dépendraient de lui. Il se mit en route avec sécurité, et arriva le 23 de Mai, veille de la Pentecôte. Le même jour, on lui renouvela les anciennes prières qu'on lui avait si souvent faites sans succès ; les prélats se jetèrent plusieurs fois à ses genoux, et quelques-uns avec larmes. Il refusa invinciblement, protesta qu'il ne consentirait jamais, menaça d'aller se renfermer dans son monastère, et de ne plus prendre aucune part aux

affaires de l'église. Les sollicitations durèrent jusqu'à la nuit sans rien avancer ; les prélats s'en retournèrent désolés chacun chez soi (1).

Le lendemain, jour de la Pentecôte, dès le grand matin, tous revinrent lui faire les mêmes instances : il persista dans son refus avec tant de fermeté, qu'on désespéra de le vaincre, et qu'on fut près d'élire l'évêque d'Ostie, qu'il proposait en sa place. Mais un des cardinaux s'écriant qu'il n'y consentirait jamais, sa persévérance, comme si elle eût été inspirée, ramena tous les autres à leur premier dessein. Aussitôt les évêques, les cardinaux, le clergé du second ordre, toutes les classes de citoyens d'un concert unanime entourent Didier, le prennent de force, et le transportent à l'église de Sainte-Lucie, où ils l'élisent pape dans les formes canoniques, et lui donnent le nom de Victor III. Ils le revêtirent de la chape rouge, malgré sa résistance; mais ils ne purent jamais lui mettre l'aube. Quatre jours après, les partisans de l'empereur Henri excitèrent dans Rome des troubles qui obligèrent le nouveau pape et sa suite à en sortir. Arrivé à Terracine, il quitta la croix, la chape et tous les autres ornemens du pontificat, sans qu'on pût l'en empêcher, ni lui persuader de les reprendre. Il était résolu à passer le reste de sa vie en pélerinage, plutôt que de se charger de cette dignité. Cependant il retourna au Mont-Cassin, et y demeura inaccessible pendant toute une année. Ce ne fut qu'en 1087, le neuvième de Mai, que l'antipape Guibert ayant été chassé de l'église de Saint Pierre dont il s'était emparé, le pape Victor y fut sacré avec les cérémonies d'usage, aux acclamations du peuple et du clergé. Le duc de Calabre, Roger, fils de Robert-Guiscard, et Jourdain, prince de Capoue, aidèrent puissamment les prélats à soutenir et à persuader Victor, qui craignit enfin d'attirer sur lui la colère du ciel en abandonnant plus long-

(1) Chron. Cass. l. III, c. 65.

temps l'église aux maux extrêmes qu'elle éprouvait. Après avoir demeuré environ huit jours à Rome, il retourna encore au Mont-Cassin, mais en se reconnaissant chargé du régime universel de l'église (1).

Le même jour que le pape Victor fut sacré, les reliques de saint Nicolas de Myre arrivèrent à Bari dans la Pouille, conduites par quelques négocians de cette ville, qui s'étaient fait un mérite de les enlever; ce qui du moins n'avait pas été héroïque (2). Quoique très-fameuses en Orient et même en Occident, comme on le voit par les martyrologes d'Adon et d'Usuard, elles étaient sous la garde de trois moines seulement, dans une église du pays de Myre qui était presque désert. Les marchands italiens, avec quarante-quatre hommes tirés de leurs vaisseaux, firent leur descente sur une côte inhabitée, pénétrèrent à trois milles dans les terres, et consommèrent leur pieux larcin, sans avoir éprouvé la moindre résistance. Les habitans de Myre, qui n'était plus qu'une bourgade située sur une montagne à un mille de l'église où reposaient les reliques, n'en apprirent l'enlèvement que quand elles furent en pleine mer. Ils coururent en troupe et en armes au rivage : mais ils n'y pouvaient plus donner que de vains témoignages de fureur et de désolation, que les vents emportèrent avec les ravisseurs de leur saint trésor. Sitôt qu'il fut arrivé à Bari, il se fit un concours prodigieux des villes et des villages voisins, puis de toute l'Italie et du reste de l'Occident. Dès le premier jour, il y eut plus de trente personnes guéries de maladies de toute espèce. Bientôt il fut impossible de compter ces miracles, à ce que rapporte l'archidiacre Jean qui en avait été témoin, et qui écrivit immédiatement après l'histoire de cette translation. La grande célébrité du culte de saint Nicolas par tout l'Occident depuis cette époque, fait seule une preuve sans réplique des merveilles qui s'y opérèrent.

(1) Ib. c. 66. (2) Sur. ad 9 Maii.

Cette même année, décédèrent deux saints personnages honorés par l'église d'un culte public. Le premier est saint Arnoul, évêque de Soissons, et mort au monastère d'Outtembourg qu'il avait fondé dans la Flandre (1). Né en Brabant de parens nobles, il s'était d'abord distingué dans le métier des armes. Prévenu dès-lors des bénédictions du Seigneur, il refusa des mariages honorables avec de grandes terres. Sous prétexte d'aller à la cour de France, il quitta son pays natal, et alla se rendre moine à Saint-Médard de Soissons. Quelque temps après, il se fit reclus, avec la permission de son abbé. Dans cette retraite austère, il ne mangeait qu'un peu de pain d'orge, ne buvait que de l'eau, restait à découvert le jour et la nuit, et gardait un silence si rigoureux, qu'il fut trois ans et demi sans parler, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'on le tirât de sa reclusion pour lui faire prendre la conduite de l'abbaye. Au commandement fait par Thibaut son évêque de prendre la crosse que les moines lui avaient décernée, il prit des tablettes, de peur de rompre le silence, et demanda par écrit un délai jusqu'au lendemain, afin d'examiner à loisir la volonté de Dieu. On le lui accorda, mais on lui donna des gardes, de peur qu'il ne prît la fuite à la faveur des ténèbres. Cependant les gardes s'étant endormis, il franchit les murs, et s'enfuit au voisinage de Laon. Il y apprit qu'on le cherchait avec grand soin, aperçut en même temps un loup et se mit à le suivre, comptant que cet animal sauvage l'éloignerait à coup sûr de la rencontre des hommes. Il en arriva tout le contraire; sur les traces du guide farouche qu'il s'était choisi, il se rapprocha de Soissons par des chemins inconnus, et fut presque aussitôt découvert. Reconnaissant alors la volonté de Dieu, il rompit le silence, et se rendit aux vœux de ses frères.

Il ne tarda point à signaler son talent extraor-

(1) Sæc. VI Bened. part. II, p. 528.

dinaire pour le gouvernement. En peu de temps il remit le monastère presque ruiné sur le meilleur pied, tant pour le spirituel que pour le temporel. Comme on le voyait propre à tout, et qu'il avait autrefois porté les armes avec gloire, le roi Philippe exigea qu'il le suivît à la guerre avec les vassaux de l'abbaye, suivant l'ancienne coutume. Le saint aima mieux quitter la crosse que de se rengager dans le tumulte du siècle, après y avoir renoncé : il reprit sur le champ la vie de reclus, où il s'illustra par toutes les vertus de cette profession, et même par de grandes œuvres de charité, par des prodiges de conversions, par l'esprit de prophétie, par des miracles éclatans. Tel était saint Arnoul, lorsqu'il fut arraché une seconde fois de sa solitude, pour être mis à la place d'Ursion, intrus, après la mort de l'évêque Thibaut, dans le siége de Soissons. On fit venir l'humble Arnoul, sous peine d'excommunication, au concile de Meaux, où le légat Hugues lui ordonna, en vertu de la sainte obéissance, d'accepter l'épiscopat. En partant pour Soissons, il envoya dire à la reine Berthe qui l'avait prié de lui obtenir des enfans par ses prières, qu'elle était grosse d'un fils qu'on nommerait Louis, et qui succéderait au roi son père. La prédiction fut vérifiée de point en point par la naissance de Louis le Gros, qui naquit cette même année 1087. Quelque temps auparavant, le saint avait prédit à la même princesse qui chassa Gérauld, après lui abbé de S. Médard, qu'elle serait chassée du royaume, et qu'elle mourrait dans l'affliction et le mépris : ce qui se vérifia moins promptement, mais aussi ponctuellement comme nous le verrons dans la suite.

Tant de vertus et de dons merveilleux ne rendirent pas Arnoul plus tranquille sur son siége. Son peuple et tout ce qu'il y avait d'estimable dans son clergé lui témoignaient le plus parfait attachement; mais l'usurpateur Ursion, protégé par le roi, se maintint dans la possession du siége, et l'évêque légitime fut réduit à s'établir au château d'Ouchi,

dans le diocèse, où il n'exerçait ses fonctions que par la protection de Thibaut, comte de Champagne. L'an 1084, il alla en Flandre, de la part du pape, pour remplir une commission épineuse dont personne n'avait osé se charger. Il s'agissait d'intercéder auprès du comte Robert, prince violent et très-jaloux de la domination, en faveur de gens accusés de conspiration contre lui. Le saint ne fléchit pas seulement ce prince terrible, mais il rétablit la concorde et la charité chrétienne parmi des peuples si accoutumés au sang, que les parens les plus proches s'égorgeaient pour les moindres différens. Ce fut alors qu'il fonda un monastère de moines bénédictins à Outtembourg. Il revint la même année pour prendre soin de son diocèse; mais le roi Philippe continuant à le tourmenter, il se démit de l'épiscopat où il ne pouvait faire le bien, et alla se renfermer dans son ancienne cellule de reclus, pour ne plus songer qu'à la mort. Au bout de deux ans, les désordres recommençant en Flandre, les premiers de la ville d'Outtembourg vinrent avec un moine de ce monastère, le conjurer de revenir à leur secours. Il ne put se refuser à leurs instances et à leurs larmes; mais sept jours après son arrivée, il tomba malade, et mourut au bout de trois semaines. Ce qu'il ne lui avait pas été possible d'opérer par ses paroles dans le cœur des Flamands, il le fit par l'éloquence muette de ses reliques, qui leur rappelèrent efficacement tout ce qu'il leur avait dit du bonheur de servir le Seigneur en paix.

Saint Canut, roi de Danemarck, le même à ce qu'on présume, qui est nommé Acon dans les lettres de Grégoire VII, mérita vers le même temps d'être compté au nombre des martyrs, par le zèle de la foi qui fut la cause de sa mort. Pour étendre la religion plutôt que pour faire des conquêtes, il continua les entreprises de son père contre les Barbares qui habitaient à l'orient de la mer

Baltique (1). Après avoir éteint les royaumes de Curlande, de Sembrie et d'Estonie, il s'appliqua principalement à établir le règne de la justice et la splendeur de l'église. Afin de concilier aux évêques la vénération des peuples frappés sur tout du lustre extérieur, il les égala aux ducs qui formaient le premier ordre de l'état. Il exempta le clergé de la juridiction séculière, et permit aux juges ecclésiastiques de condamner à l'amende pour des fautes contre la religion, dont il leur attribua toute la connaissance. Il voulut aussi faire payer la dîme; mais on se souleva de toute part : les seigneurs qu'il avait crus les plus fidèles, devinrent ses plus dangereux ennemis. Il fut réduit à s'enfuir à Sleswick, puis dans l'île de Fionie, où entendant la messe, comme il avait coutume de le faire chaque jour, il fut investi par les révoltés. Voyant qu'on enfonçait les murs, il fit approcher un prêtre, se confessa avec de grands sentimens de pénitence, puis se prosterna devant l'autel, les bras étendus. En cette posture, il fut percé de mille traits, sans faire le moindre mouvement. Les miracles opérés à son tombeau manifestèrent bientôt sa sainteté. Ils furent tels, que les auteurs de sa mort ne pouvant les nier, et ne voulant point confesser leur crime, dirent qu'il s'était sanctifié par la pénitence dans les derniers momens de sa vie.

Il ne faut pas confondre ce saint roi avec son neveu le duc Canut, aussi martyr, que l'église honore le sept de Janvier. La reine Adèle, veuve du roi Canut, se retira avec son fils Charles, dans les états de son père Robert le Frison, comte de Flandre. Charles, par la suite, hérita de ce comté, où il se montra digne du sang des saints qui coulait dans ses veines, et mérita d'être mis à son tour au rang de ceux que l'église avoue publiquement. Quelques chronologistes estimés

(1) Bell. Sax., l. xi, p. 194.

rapportent la mort du roi Canut à l'année 1086.

La mort de Guillaume le Conquérant fit trop de sensation dans le monde chrétien, pour que la date en puisse être incertaine (1). Il était entré en France pour se venger d'une plaisanterie échappée au roi Philippe, auquel en effet il donna une leçon à jamais mémorable pour les princes railleurs. Philippe ayant demandé, à cause de la grosseur excessive de Guillaume, qui le tenait long-temps au lit, quand il releverait de couches : Par la splendeur de Dieu, dit Guillaume, il apprendra mes relevailles à la lueur funeste des flambeaux que je lui porterai. Il tint parole, se jeta aussitôt en France, mit le fèu par-tout, consuma jusqu'aux vignes et aux moissons. Il s'attacha sur-tout à la ville de Mante, où il réduisit en cendres l'église de Notre-Dame, et quelques reclus dont les cellules y étaient jointes. Aussitôt après, il fut attaqué de la maladie dont il mourut, et qu'il prit, après les fougues de son emportement, pour la punition qu'elles lui attiraient. Il se fit reporter à Rouen, où Guibert, évêque de Lisieux, et Gontard, abbé de Jumiége, qui étaient ses médecins, lui annoncèrent qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre. A cette nouvelle, il ne put retenir ses gémissemens. Ce héros sans doute craignait peu la mort, qu'il avait si souvent affrontée dans les combats; mais il redoutait les jugemens terribles du Seigneur, qu'il allait subir avant que d'avoir fait pénitence.

Il se rappela néanmoins les grands sentimens de religion qu'il n'avait jamais perdus, quoiqu'il ne les eût pas toujours mis en pratique. Pour expier, autant que les circonstances le lui permettaient, les fautes qu'il avait à se reprocher, il légua ses trésors aux églises et aux monastères. Il fit donner en particulier une grosse somme d'argent au clergé de Mante, pour rebâtir les églises qu'il avait fait

---

(1) Oderic. l. VII, p. 655.

brûler dans la derniere guerre. Il fit sa confession ; blâma publiquement les scandales de sa conduite, et reçut le saint viatique avec de vifs sentimens de repentir. Ensuite il accorda la liberté à tous les prisonniers, à la réserve d'Odon, son frère utérin, évêque de Bayeux. On le pria de ne pas faire une exception qui pût le faire soupçonner de ressentiment. Guillaume, digne du trône jusqu'à sa dernière heure, sut en séparer la querelle des intérêts de sa personne. Vous me priez, dit-il, pour un évêque qui déshonore la religion, pour un séditieux qui ne sera pas plutôt libre, qu'il redeviendra le fléau du royaume. Il se rendit néanmoins à leurs instances, non par un vain scrupule dont la trempe d'esprit de ce grand homme était peu susceptible, mais parce qu'il prévoyait l'inutilité de ses refus, et qu'après sa mort on ne manquerait pas de délivrer cet illustre captif.

Guillaume voulut prévenir autant qu'il était en lui tout sujet de trouble, en disposant lui-même de ses états. Il avait trois fils, Robert, Guillaume et Henri. Robert s'était révolté plusieurs fois, et il était encore auprès du roi de France : Guillaume et Henri se trouvaient avec leur père. Robert, quoique l'aîné, n'eut que le duché de Normandie; le royaume d'Angleterre fut le partage de Guillaume le puîné ; Henri eut des pensions, avec une somme considérable d'argent. Le roi prenant ensuite la parole en présence de tout le monde, et proposant à ses fils ce qu'ils devaient imiter dans sa conduite : J'ai toujours honoré l'église, dit-il d'un ton fort touchant, et je n'ai jamais vendu les dignités ecclésiastiques. Je me suis fait au contraire un devoir capital du choix des prélats. Tels sont Lanfranc, archevêque de Cantorbéri, et Anselme, abbé du Bec, parmi tant d'autres pieux et savans personnages que j'ai mis en place. Je les attirais de toute part auprès de moi, et me conduisais par leurs sages conseils. Mes pères avaient fondé en Normandie neuf abbayes de

moines

moines et une de religieuses : grâces à Dieu, elles ont fleuri de plus en plus sous mon règne et par mes bienfaits. J'ai aussi confirmé gratuitement toutes les donations que mes barons ont faites à l'église, tant en Angleterre qu'en Normandie. Depuis que je suis duc, on a bâti dix-sept monastères d'hommes et six de filles, où le Seigneur est servi avec édification. Ce sont les plus sûres forteresses de la Normandie; vous devez les mettre à couvert de l'impiété, comme elles vous défendent contre les attaques de l'enfer. Quelques momens après ce discours, il entendit sonner prime à la cathédrale. Il leva aussitôt les yeux et les mains au ciel, en disant : Je me recommande à Notre-Dame, la très-sainte vierge Marie, mère de Dieu, et je la conjure de me réconcilier avec son fils. Il expira en prononçant ces paroles.

Ainsi mourut, dans la soixantième année de son âge, le plus grand prince de son siècle, d'une force et d'une étendue d'esprit rare dans tous les temps, grand amateur de la justice, grand zélateur du bon ordre, le fléau du brigandage qu'il extermina de ses états, alliant néanmoins la fierté de l'empire avec la cordialité et la douceur de l'amitié; et sur l'article de la religion qu'il honora et protégea constamment, tel en effet qu'il se peint lui-même dans le discours que l'on vient d'entendre. Docile jusqu'à la mort aux leçons de Lanfranc, il craignit de prendre la moindre part au schisme qui continuait à désoler l'église.

L'antipape Guibert était toujours maître de la plus grande partie de Rome, et demeurait au milieu de la ville, dans l'église de la Rotonde. Cependant la comtesse Mathilde, témoignant le même attachement au pape Victor qu'à son prédécesseur, se rendit à Rome, et envoya au Mont-Cassin, pour inviter le pontife à venir concerter avec elle les moyens de délivrer l'église. Malgré l'affaiblissement de sa santé, Victor ne manqua point une rencontre si favorable, et dès le jour

de saint Barnabé, il dit la messe à Saint-Pierre. Le pontife légitime en était encore le maître, ainsi que de l'île du Tibre où il s'habitua, du quartier de Transtevère au delà du fleuve, du château Saint-Ange, des villes d'Ostie et de Porto. Il avait pour lui la meilleure partie de la noblesse, et presque tout le peuple : ce qui n'empêcha point les partisans de l'antipape de faire, le 28 Juin, sur l'église de Saint-Pierre, des tentatives qui à la vérité leur furent infructueuses, mais qui interrompirent le culte divin; en sorte que la fête du prince des apôtres se passa dans le tumulte, sans qu'on fît dans son église aucun office de nuit, ni de jour.

Pour surcroît d'alarmes, le fameux légat Hugues, archevêque de Lyon, l'un des trois sujets que Grégoire VII avait désignés pour lui succéder, s'éleva contre l'élection de Victor (1). La longue résistance de l'abbé Didier avait donné lieu à Hugues de concevoir pour sa propre élévation des espérances qui ne s'évanouirent que pour faire place au plus furieux dépit. Ainsi dégénère trop souvent la vertu de ces ardens promoteurs de réforme, des zélateurs bruyans de toutes ces bonnes œuvres d'éclat qui ne servent que d'enveloppe au ver de l'amour propre pour en ronger sourdement le fruit. Tel est au moins le soupçon que les invectives de Hugues donnèrent lieu de former contre lui. Il publia contre Victor des imputations auxquelles en particulier l'humilité si bien soutenue de ce pontife ne laissait pas l'ombre de la vraisemblance. Elles n'en contribuèrent pas moins à augmenter les troubles, et à confirmer les schismatiques dans leur rebellion.

Victor, aussi insensible à l'injure qu'aux éloges, ne s'occupa que de l'exaltation de l'église, dont on l'avait contraint de prendre le gouvernement. Ce fut lui, qui au milieu même des désastres qui en bouleversaient le centre, enfanta le projet de

(1) Chron. Vird. p. 233.

terrasser le colosse de la puissance musulmane. Après avoir confirmé l'excommunication de l'empereur Henri, de concert avec les cardinaux et les évêques, il assembla une armée de presque tous les peuples d'Italie, leur donna l'étendard de saint Pierre, avec espérance d'obtenir la rémission de leurs péchés, et les fit partir avec intrépidité pour l'Afrique. Ils firent leur descente près de Mehedia, défirent cent mille Sarrasins, et se rendirent maîtres de la ville. La nouvelle en arriva le même jour en Italie, ce qui passa pour un miracle (1). On ne voit pas cependant que cette expédition ait eu pour lors de grandes suites; mais elle apprit aux Occidentaux ce que leur courage, animé par la religion, pouvait se promettre contre les infidèles. Tel fut le premier levain de la fermentation générale, qui bientôt armera, pour des siècles entiers, l'Occident contre l'Orient.

Afin de remédier en même temps aux troubles qui agitaient l'église romaine, et qui ne permettaient pas d'y convoquer les prélats, le pape Victor se rendit à Bénévent pour y tenir un concile. Après y avoir prononcé une sentence de déposition et d'anathème contre Guibert, il excommunia aussi, comme schismatiques, Hugues de Lyon, et Richard, abbé de Marseille, son complice. Après quoi, il défendit généralement, et sous peine d'anathème, aux laïques de donner l'investiture des bénéfices, et aux ecclésiastiques de la recevoir. Ces décrets furent confirmés par l'autorité de tous les évêques. Victor n'en devait pas voir l'exécution : il tomba malade pendant le concile même, qui ne dura que trois jours. Quand il fut terminé, le pape se rendit au Mont-Cassin, où il se démit de l'abbaye qu'il avait gardée jusque-là, et fit reconnaître pour abbé, Odérise, diacre de l'église romaine (2). Ayant ensuite fait venir les évêques et les cardinaux, il

(1) Chron. Cass. l. 3, c. 69, Bertold. an. 1088.

(2) Chron. Cass. l. 3, c. 73.

leur recommanda d'élire pour pape, suivant l'intention de Grégoire VII, Otton, évêque d'Ostie. Il fit préparer son tombeau dans le chapitre, et mourut trois jours après, le seizième de Septembre 1087, quatre mois et sept jours depuis son sacre. Il avait été élu dès le 24 Mai de l'année précédente. Ainsi donna-t-il moins de temps à l'administration du pontificat, qu'on n'en avait consumé à le lui faire accepter. Depuis sa mort, le saint siége fut encore six mois vacant, et battu par tant d'orages, qu'on ne reconnut jamais avec plus d'évidence la solidité de la base divine sur laquelle il est établi.

Fin du Tome cinquième.

DISCOURS

SUR

LE SECOND AGE DE L'ÉGLISE.

L'HISTOIRE de l'établissement de l'église et de ses premiers accroissemens, a dû convaincre de sa divinité tout esprit droit et ami du vrai. Et comment, avec cette droiture et ce premier goût du bien, à moins d'étouffer tout sentiment de grâce, ne pas céder aux vives impressions de la lumière que l'église n'a point cessé de réfléchir dans tout le cours de son premier âge? Le champ que nous venons de parcourir, est sans doute moins avantageux. Un jour si vif ne pouvait manquer d'être suivi de jours nébuleux. Il fallait des ombres dans ce magnifique tableau; mais elles y sont ménagées par une main infiniment sage, et loin d'en étouffer les grands traits, elles ne serviront qu'à les faire mieux sortir.

Des sectaires, savans à la vérité, mais plus artificieux encore, ont donné à ce second âge le nom d'*âge d'ignorance*. Ils avaient des vues et des intérêts qui devaient sans doute empêcher les orthodoxes d'adopter ce nouveau langage. Nous ne réclamerons pas cependant contre cette dénomination, qui date déjà d'environ trois siècles. Qu'importe après tout l'expression, pourvu qu'on en saisisse le vrai sens? La lumière, nous en conviendrons sans peine, ne fut pas aussi vive dans les cinq siècles que nous avons parcourus en dernier lieu que dans les six précédens: en ce sens comparatif, à la bonne heure, qu'on donne, si l'on veut, au dixième siècle et à ceux qui s'en rapprochent, le nom de siècles d'ignorance. Mais qu'on induise à croire que pendant cette longue suite d'années, ou dans aucun point de la durée de l'église, la lampe du sanctuaire se soit totalement éteinte, c'est supposer une entière rupture de l'alliance du Seigneur avec son peuple, c'est anéantir toute l'économie de la religion.

Ici donc sur-tout il importe d'ajouter au récit des faits quelques observations qui empêchent d'y méconnaître l'ouvrage du Très-haut. Celles que nous avons faites sur les six premiers siècles vous ont montré la divinité de la

religion ou de l'église dans son établissement ; reconnaissez-la pareillement dans sa conservation contre le péril du second âge, c'est-à-dire, contre les ténèbres de l'ignorance, qui en effet y ont été plus longues et plus épaisses que dans les autres temps. Mais quoi qu'il en soit et quoi qu'on en ait dit, les propositions suivantes, dont le simple développement fournira toute la matière de ce discours, n'en sont pas moins incontestables.

L'ignorance réelle ou prétendue du second âge de l'église n'a rien qui doive nous scandaliser, ni même nous surprendre.

Dans la réalité, elle n'a pas été à beaucoup près telle que les derniers sectaires la prétendent.

Quelle qu'on la suppose, la Providence a fourni contre ce genre de péril, des préservatifs surabondans.

Plus elle a été grande, plus grand aussi doit paraître le miracle de la conservation de l'église.

Non, l'ignorance des temps dont nous venons de donner l'histoire, n'est pas une pierre de scandale qui puisse nous faire trébucher, pour peu que nous ayons de circonspection : que dis-je ? c'est au contraire au milieu de ces ombres, que l'œuvre de Dieu jette un éclat plus frappant ; comme la force communiquée d'en haut à l'église naissante a surtout éclaté dans les persécutions, dans tous les efforts du monde et de l'enfer conjurés pour l'étouffer à son berceau. Les Barbares, premiers auteurs de cette seconde épreuve, ont renversé le Capitole, ont brisé le sceptre des Césars, ont sapé jusqu'aux monts sourcilleux que la superbe Rome se glorifiait de renfermer dans son enceinte, l'ont ensevelie sous des monts nouveaux de cendres et de ruines, ont bouleversé l'univers entier : mais l'église, comme un boulevart inexpugnable, comme un immuable rocher, a vu ces flots courroucés se briser à ses pieds, gronder encore quelque temps de leur impuissance, et le calme enfin succéder à leurs fougues inutiles. Les nouveaux dominateurs ont fait leurs jouets des successeurs d'Auguste et de Trajan ; mais les lions, changés en brebis dociles, se sont rangés sous la houlette de Pierre et des successeurs pacifiques du divin pasteur.

Ils conservèrent à la vérité quelques restes de leur férocité naturelle. Le Seigneur était venu réparer la nature, et non pas l'anéantir ; redresser d'une main sage les penchans naturels, et non pas les rompre en les repliant avec trop de violence ou de précipitation. Car enfin le Créateur, après avoir tiré du néant les êtres divers, a reconnu que tous étaient bons. Il sait accorder l'ordre de la nature avec celui de la grâce ; et pour enter l'olivier franc sur l'olivier sauvage, il dut conserver l'existence à celui-ci, et même lui laisser prendre l'accroissement convenable. Toutefois

tant de sujets sauvages, si je puis m'exprimer de la sorte, ne pouvaient entrer dans l'église, sans lui faire changer de face; tant d'enfans de ténèbres ne se pouvaient confondre avec les enfans de la lumière, sans en amortir quelque temps la splendeur. Des hommes réduits par une longue habitude à la vie animale, devaient nécessairement communiquer le défaut d'intelligence, la stupide ignorance, la grossièreté et la barbarie, à la société dont ils devenaient membres en si grand nombre.

Aussi, à l'époque de ce mélange, sur la fin même du premier âge, la culture des lettres et l'amour de l'étude avaient déjà éprouvé une sorte de décri. Les Barbares, aussitôt après les premiers succès de leurs armes, regardèrent les beaux arts comme le partage exclusif et honteux des nations molles qu'ils venaient de subjuguer, et qu'ils envisageaient de l'œil méprisant d'un vainqueur qui ne doit son triomphe qu'à sa force. De là cette gloire étrange, et à peine croyable, que nous leur avons vu mettre à se faire appeler Barbares : nom choquant pour nos oreilles, mais pour eux titre honorable et flatteur, en tant qu'opposé à celui de Romains, hommes dégradés dans leur estime, et auxquels ils renvoyaient les travaux oiseux des lois et des lettres.

Comme les mœurs du peuple dominant font tôt ou tard la règle des peuples soumis, ces occupations pacifiques perdirent insensiblement leur attrait pour les anciens sujets de Rome, dans la plupart des conditions, et bientôt elles se virent reléguées dans l'obscurité du sanctuaire et du cloître. Cependant, ou du moins dans le septième siècle, on vit des barbares humanisés et même dociles aux douces impressions de la piété, embrasser la profession cléricale, comme on a pu le reconnaître par leur nom seul, si facile à distinguer des noms romains ou latins. Leur empressement même fut peut-être trop vif, ou l'on eut trop de condescendance à cet égard.

Ils portèrent dans le clergé une partie de leurs mœurs et de leurs habitudes. Comme les nations où ils avaient pris le jour et l'éducation n'avaient point d'autre occupation que la chasse et la guerre, et qu'ils n'avaient eux-mêmes aucune idée de convenances ou de bienséances d'état; contens de s'abstenir des choses criminelles de leur nature, en devenant clercs ils continuaient à être chasseurs et guerriers. Voilà pourquoi, avant le deuxième concile de Châlons-sur-Saone, tenu en 643 ou 644, on ne voit point de canons qui interdisent aux clercs, soit la chasse, soit le port des armes. L'abus n'existant pas auparavant, les défenses eussent été superflues. Celles qui furent si souvent publiées peu de temps après, ne prouvent que la rapidité avec laquelle le relâ-

chement, occasionné par les mœurs barbares, prévalut en cette matière.

L'esprit militaire, attaché en quelque sorte à la nature du gouvernement, fut encore plus contagieux dans le clergé. Il ne portait pas seulement sur l'ancienne habitude et sur l'estime presque unique dont il était en possession ; mais les titres et les domaines que nos premiers rois donnèrent aux ecclésiastiques, leur rendirent en quelque sorte nécessaire l'exercice des armes. Depuis le commencement de la première race jusqu'au milieu de la troisième, la guerre ne se soutenait qu'au moyen des vassaux, à qui les princes avaient accordé les terres titrées à la charge du service militaire ; et les prélats, dès le sixième siècle, furent des mieux partagés en ce genre séduisant de gratifications. Chacun d'eux en conséquence était obligé à fournir tant de chevaux et tant d'hommes, qu'il devait conduire lorsqu'il était commandé. Dans la paix même la plus profonde, dans le régime ordinaire de l'état, ils prenaient part à l'administration politique, ils assistaient aux assemblées générales de la nation, ils avaient place dans les conseils du souverain, où, comme plus lettrés que les seigneurs laïques, ils étaient aussi plus désirés. Or que de sources de distraction et que d'obstacles à l'étude, sur-tout dans un temps où le monarque était presque toujours en course, et la cour, ainsi que les parlemens, perpétuellement ambulante ! Vous avez vu Charlemagne lui-même, aujourd'hui à Aix-la-Chapelle, bientôt après dans les Pyrénées, tantôt au fond de la Saxe, et au bout de quelques semaines à Rome ou à Pavie. Est-il surprenant, en des circonstances et avec des mœurs si contraires au progrès des arts, qu'ils aient éprouvé un déclin rapide ? Ne doit-on pas s'étonner davantage que toutes les sciences n'aient pas fait un naufrage éternel ? et pouvons-nous méconnaître l'œuvre de la Providence dans la conservation des sciences et des talens qui se trouvaient précisément nécessaires pour nous transmettre dans toute son intégrité la vérité du salut ? Il s'en faut donc bien que l'ignorance réelle ou prétendue du second âge de l'église ait de quoi nous scandaliser.

Pour faire évanouir toutes nos appréhensions, examinons ce désordre dans toutes ses conséquences, et voyons s'il fut tel que l'ont représenté les ennemis de l'église, et les derniers sectaires en particulier. Je prétends au contraire, premièrement, que cette ignorance n'a jamais été aussi grossière qu'ils affectent de le croire ; secondement, qu'elle fut beaucoup moins pernicieuse encore ; en troisième lieu, quelque dangereuse, quelque monstrueuse qu'elle ait été, que le ciel a prémuni l'église, contre ce péril, de préservatifs surabondans.

Si la multitude, avec l'équité compagne de l'impartialité, avait aussi la circonspection en partage, la langue du détracteur ne servirait qu'à le décrier lui-même aux yeux du public : mais le public, d'abord équitable, s'en laisse souvent imposer par la persévérance du détracteur, et la séduction gagne peu à peu l'esprit léger et inconséquent de ce qu'on nomme peuple, et qui comprend presque tous les hommes. Après les excès en tout genre où les dignes disciples d'un moine et d'un clerc apostats se portèrent contre leur patrie et la religion de leurs pères, certes on dut alors ou jamais se tenir en garde, tant contre leurs imputations, que contre leurs atrocités et leurs sacriléges. Telle est néanmoins l'époque et la source de la révolution presque universelle opérée dans les idées de l'Europe par rapport aux pères des quatre ou cinq siècles qui forment le second âge de l'église, et principalement du dixième siècle. Ils ont prévalu, ces docteurs d'iniquité et souvent d'ineptie, par leur audace, par leur enthousiasme; et par la continuité opiniâtre et l'éternelle répétition d'un néologisme long-temps inintelligible, ils sont parvenus à changer jusqu'au langage commun; en sorte que non-seulement le dixième siècle, mais les siècles voisins et les siècles d'ignorance, sont aujourd'hui des mots synonymes. Mais négligeons les termes et mettons la chose en sureté; convainquons-nous bien que dans ces temps trop calomniés et trop peu connus, la science, moins commune que dans les autres temps, n'a cependant pas dégénéré au point de tomber dans l'état d'ignorance qu'ont imaginé des dogmatiseurs intéressés à la fortune de ce paradoxe. Enfans légitimes de Jesus-Christ et de son église, dépositaires privilégiés des divins oracles, sachons du moins nous préserver d'une illusion qui n'est que l'ouvrage de la fourbe hérétique, et qui en a trop long-temps imposé à nos propres frères.

Que Grotius et bien des savans attachés aux mêmes principes aient voulu se faire un nom par des opinions et des méthodes singulières; qu'ils aient rejeté les preuves trouvées concluantes par les Bellarmin, les Pétau, les Bossuet et tant d'autres docteurs de cet ordre, en un mot, par tous les esprits sur lesquels ces nouveaux instituteurs n'avaient d'autre avantage que le goût des choses extraordinaires; qu'en toute rencontre, suivant les expressions du grand évêque de Meaux (1), ils fassent parade d'une érudition judaïque, et préfèrent les prétendues découvertes du rabbinisme aux témoignages constans des pères; en cela ils avaient au moins des vûes et un intérêt qui les font paraître conséquens. Il n'en est pas ainsi d'un grand nombre

(1) *Boss. C. Dupin, p.* 608.

d'orthodoxes prévenus, à qui leur frivolité seule a fait prendre le goût des mêmes procédés. Nous voyons que dès le cinquième siècle, S. Célestin pape se plaignait (1) de ces écrivains légers, uniquement attentifs dans leurs productions à donner du neuf, et comptant se faire une réputation de finesse et de sagacité, tandis qu'ils n'imposaient qu'au vulgaire ignorant. S'il y eut des esprits vains qui méritèrent ce reproche dans le plus lumineux des siècles de l'église, combien ne doit-il pas s'en trouver dans le siècle du raffinement et de la présomption? Laissons-les se perdre dans les sources infectes où ils aiment à puiser : qu'ils prennent une confiance sans borne dans les écrits des ennemis déclarés de l'église ; qu'ils vantent à l'excès ces amas indigestes de gloses, de notes et souvent d'injures donnés pour des dissertations admirables, ces répertoires poudreux d'assertions hardies et paradoxes, dont plusieurs d'entr'eux n'ont parcouru que les titres et les préfaces. C'est par les faits et les conséquences très-simples qui en résultent immédiatement, et non par des raisonnemens alambiqués, que nous prétendons faire connaître l'état véritable des connaissances humaines dans les cinq siècles qui suivirent les six premiers.

Mais dans cette longue durée de cinq cents ans, que de retranchemens à faire d'abord sur ce règne tant exagéré de l'ignorance? Tout est nuancé dans la nature, et les extrémités respectives de deux objets voisins, loin d'y être séparées par des traits indivisibles et tranchans, ont toujours une teinte commune qui semble les confondre. La marche de l'esprit et des mœurs est encore plus imperceptible que celle des objets qui tombent sous les sens. Ainsi avons-nous déjà remarqué que l'état des sciences et de l'esprit humain dans le septième siècle, ne différa presque point de ce que nous l'avons vu dans le sixième. Ce serait bien mal raisonner, que de tirer des conséquences contraires de la lettre excessivement modeste qu'écrivit le pape Agathon au sujet du sixième concile, monument très-mal présenté par une main ordinairement plus habile. On nous peint tous les prêtres et les évêques d'Italie, comme autant de journaliers misérables qui pouvaient à peine gagner leur pain de chaque jour par leur travail mécanique, et qui par conséquent étaient bien éloignés d'avoir le loisir nécessaire pour les sciences propres de leur état. Qui ne doit reconnaître ici, ou l'excès de l'humilité du vertueux Agathon, ou le goût de son temps pour l'enflure du style et les hyperboles, et mieux encore l'envie d'intéresser plus vivement l'empereur à la tranquillité de l'Italie et de

(1) *Epist. ad Nest.*

l'église romaine, déjà trop exercée chez elle par ses ennemis domestiques ? La lettre même du pontife suffit pour le mettre, lui et son clergé, à l'abri de tout soupçon d'ignorance en matière ecclésiastique. On y trouve toute l'érudition convenable aux circonstances; les passages les plus concluans des pères grecs et latins, des grecs en original, et des latins traduits en grec; une application très-juste de ces passages; leur opposition aux principes impies des novateurs, et la conformité de ceux-ci avec la doctrine des anciens hérétiques. Dans la conduite des légats, au nombre de sept, que le pape envoyait au sixième concile, on retrouve la même érudition, et même une finesse étonnante de critique par rapport à la chronologie et à la diversité des éditions, une dialectique juste et sûre, beaucoup de sagacité à saisir les rapports divers des propositions les plus spécieuses, et à démasquer l'erreur la mieux déguisée. Ainsi, par l'endroit même le plus défavorable au septième siècle, on se convainc que les ténèbres de la barbarie n'y avaient nullement éclipsé le flambeau du sanctuaire.

Les premiers élémens de l'histoire suffisent pour écarter cette frivole présomption. Nous avons déjà observé qu'on n'admit les enfans des barbares au nombre des clercs que dans le cours du septième siècle, et que telle fut dans le clergé la source principale de l'esprit de dissipation, des goûts et des attaches qui faisaient languir les sciences et les études. Or, la cause ne subsistant pas, l'effet ne pouvait s'ensuivre. Le temps seul, d'une manière graduée et peu sensible, devait lui conférer l'énergie et l'activité nécessaires pour mouvoir les sujets divers selon leurs dispositions progressives.

Par la même raison, le dernier des siècles attribués à l'âge d'ignorance devait avoir quelques nuances communes avec le premier siècle de l'âge suivant. C'est au douzième siècle qu'on rapporte le renouvellement, au moins ébauché, des sciences et des études, et jamais en effet on ne vit l'esprit humain reprendre un essor plus vif dans l'art de penser ou de raisonner. Or, comme les changemens notables dans l'ordre moral ne s'opèrent jamais brusquement, cette passion pour les exercices intellectuels ne put être si vive dans le douzième siècle, sans avoir été conçue et fomentée jusqu'à un certain point dans le onzième. La raison nous dit que cette révolution devait s'opérer de la sorte; l'histoire nous apprend qu'elle s'y est opérée en effet. La lumière, depuis long-temps reléguée presque tout entière dans les cloîtres, et accrue à loisir par une culture paisible et assidue, fit tout à coup cette explosion qui étonna l'univers autant qu'elle l'éclaira. Cette grande œuvre, dès le huitième siècle, avait été préparée par Charlemagne, dont le règne brillant doit encore se retrancher sur la masse des ténèbres

du second âge ; et avec d'autant plus de raison, qu'il y fait un contraste plus singulier et plus merveilleux : éclat qui se soutint, au moins pour les sciences ecclésiastiques, sous le règne de Louis le Débonnaire, et mieux encore sous celui de Charles le Chauve, qui protégea constamment les savans, fit entreprendre et exécuter avec succès les traductions latines des pères grecs. La lumière fut bien plus vive encore dans les îles Britanniques, sous le règne du grand Alfréde. Mais convaincons-nous par la suite des événemens : rien ne prouve mieux en ce genre, que les inductions, que l'inspection des objets et des monumens qui nous les ont transmis.

L'église d'Orient, moins exposée que celle d'Occident aux insultes et au tumulte de la barbarie, conserva plus long-temps les sciences et les arts, amis du repos. Sans toucher aux connaissances qui n'importent point à la foi, nous avons retrouvé dans le sixième concile, tenu en 680 contre les monothélites, toute la profondeur de doctrine qui avait dirigé, cent trente ans plutôt, la condamnation d'Eutychès et de Dioscore. On y trouva même un degré plus grand de pénétration nécessaire contre des sectaires plus subtils, qui au moyen de quelques modifications nouvelles, réussissaient encore à faire passer des erreurs si solennellement anathématisées, pour la plus pure doctrine de l'église. Le voile de la supercherie fut levé d'avance par deux docteurs, dont la destination ne fut ni moins divine, ni moins fidèlement remplie que celle des pères suscités contre les premiers hérésiarques.

Tous les artifices de Cyrus et de Sergius, suffisans pour surprendre le chef même de l'église, ne purent en imposer à saint Sophrone de Jérusalem ; il résista fortement à ces superbes patriarches d'Alexandrie et de Constantinople ; il découvrit, hélas ! trop infructueusement, au pape Honorius, les piéges qu'on lui tendait sous l'apparence du plus grand bien ; il prémunit les pasteurs et les peuples, par des instructions dignes des éloges et de l'adhésion d'un concile œcuménique. Vous avez vu le saint abbé Maxime signaler ses qualités supérieures avec plus d'éclat encore, et faire autant admirer la force de son génie que l'héroïsme de sa constance. Pauvre de Jesus-Christ, dépouillé de tous les avantages du siècle dont il avait fait le religieux sacrifice, il subjugua l'orgueil d'un chef de parti, du pasteur présomptueux de la ville impériale ; il confondit du premier abord toutes les subtilités de sa vaine dialectique ; il le réduisit dans une conférence publique au désaveu le plus formel et le plus exemplaire ; il lui persuada d'aller jusqu'à Rome réparer le scandale de sa témérité par une humble soumission au chef de l'église. La puissance des maîtres du monde n'imposa pas plus à Maxime, que le lustre extérieur

de la hiérarchie. Sa vie succomba sous les excès redoublés de ses persécuteurs : on lui arracha la langue qui avait si puissamment défendu la vérité, on lui coupa la main qui l'avait consignée dans ses écrits immortels, on le fit périr enfin dans le bannissement et la privation barbare des soulagemens qu'on lui avait rendus indispensablement nécessaires : mais ses persécuteurs déconcertés annoncèrent leur propre défaite en le proscrivant, et acquirent d'autant plus d'autorité à ses ouvrages, qu'ils avaient pris plus de soin d'en tarir la source.

Dans le quatrième et le cinquième siècle, dans les siècles les plus vantés de l'église, Maxime eût paru inspiré, par la manière sublime dont il exposa toutes les profondeurs du mystère de l'incarnation, et spécialement les deux volontés du Verbe fait chair. Il traita le dogme incompréhensible de la Trinité avec la même force, ou du moins avec assez de succès pour que cet ouvrage ait été attribué au grand Athanase. La procession même du Saint-Esprit, si difficile à saisir pour tant d'autres savans de sa nation, ne lui a point échappé. Ce génie, également pénétrant et vaste, conçut le rapport essentiel de ce point délié de croyance à l'union et à l'inséparabilité de substance entre les personnes divines (1). Il ne s'est pas moins illustré par la connaissance de la morale ; et dans la science de la vie intérieure, où il joignit avec tant d'édification l'expérience à la théorie, il mérite d'être comparé à saint Jean Climaque, qui fut presque son contemporain, et dont le septième siècle pourrait encore revendiquer l'illustration, s'il en avait besoin.

Mais combien d'autres personnages éclairés, dont les bornes d'un discours ne me permettent pas de faire à beaucoup près un dénombrement exact? Jusque dans les sables arides de la Lybie, et dans le genre de notions qui souffrit dans la suite la plus sombre éclipse, vous avez vu l'évêque Cresconius s'immortaliser par le recueil de canons qui fait la base de la collection moderne de Justel et Voël, et la source principale de l'estime qu'elle leur a méritée. En Espagne, avant l'invasion des Maures, on vit saint Isidore et saint Ildefonse de Tolède se distinguer entre tant d'autres savans illustres ; Isidore, par une érudition qui embrassa presque tous les arts et toutes les sciences, qui ne lui laissa rien ignorer de la discipline ecclésiastique, et lui acquit en particulier tant de célébrité dans la science des divins offices, que toute l'Hespérie se fit un honneur de recevoir de lui la liturgie mozarabique ; Ildefonse, par l'alliance qu'il sut faire des belles-lettres et de la poésie avec la haute

(1) *Tom.* 2, *p.* 60.

théologie, dont il a déployé toutes les profondeurs en exposant les merveilles, tant de la virginité de Marie, que des propriétés des personnes divines.

Les Gaules, si différentes d'elles-mêmes depuis leur soumission à des conquérans germaniques, et plus défigurées encore par leurs fréquens rapports et leur association permanente avec ces nations sauvages, les Gaules ne laissèrent pas de retracer des vestiges précieux de la science et même de l'éloquence de leurs premiers docteurs. Vous en avez pu juger sur ce que nous vous avons présenté des homélies de saint Eloi, qui avait employé ses plus belles années à des exercices bien différens. Dans leur simplicité néanmoins, combien n'avez-vous pas retrouvé d'étincelles de génie, de traits d'éloquence, et de cette éloquence vive, naïve, insinuante, la mieux assortie au caractère et au goût de sa nation, qu'il parut discerner dès-lors? Combien de traits pathétiques, de figures et de tours neufs, d'images frappantes des grandes vérités de la religion, du pécheur mourant en particulier, et de l'ame accusée par ses propres œuvres au tribunal du Juge suprême? Mais ce qui nous intéresse infiniment davantage, après avoir entendu les plaisanteries également froides et mensongères du Nord hérétique, c'est la solidité de ces instructions, la pureté de leur morale, la sublimité de la perfection qu'elles inspirent, et la noblesse des vues qu'elles suggèrent pour faire servir dignement le Seigneur en esprit et en vérité. Loin de se borner, suivant les ironies calomnieuses de ces insultans sectaires, à l'exaltation des indulgences, du payement des dîmes, des donations en faveur du clergé, le saint orateur au contraire et à toute page, ne cesse d'inspirer le véritable esprit du christianisme, le mépris des choses terrestres, l'amour de Dieu sur toutes choses, la concorde et la fraternité entre tous les hommes, l'horreur du péché, la crainte des jugemens éternels, l'exercice de toutes les vertus et la mortification de toutes les passions.

Nous ne nous proposons pas, et dans les bornes où nous sommes renfermés il ne nous serait pas possible de retracer, pas même d'ébaucher le portrait de tous les hommes instruits qui ont éclairé les temps dont nous parlons. En nous restreignant à ceux qui se sont distingués entre leurs contemporains, et qui, à plusieurs égards, ont mérité l'estime de tous les temps postérieurs, que n'aurions-nous point à dire, pour le huitième siècle, du vénérable Bède, de saint Jean Damascène, le fléau des iconoclastes, des judicieux historiens Frédégaire et Paul, diacre d'Aquilée? pour le neuvième, de l'érudition de l'abbé Alcuin, et malgré tous les défauts de son style, de son génie capable de diriger celui de Charlemagne dans la restauration des lettres? des saines instructions de Théodulphe d'Orléans à ses prêtres?

des écrits solides et même polis d'Agobard et d'Amolon de Lyon contre les erreurs et les superstitions de leur temps ? du traité de Jonas d'Orléans contre Claude de Turin ? du discernement, de la critique d'Adon de Vienne et d'Usuard dans leurs martyrologes ? des ouvrages de Ratran d'Orbais, de Raban de Mayence et de Paschase-Rathert : monumens d'autant plus décriés par les profanateurs hérétiques de nos saints mystères, que leurs nouveautés sacriléges y étaient plus victorieusement confondues ? Parlerai-je d'Hincmar de Reims, digne lui seul d'illustrer les temps où il a vécu, quels qu'ils puissent être, ou qu'il ait plu de les figurer ? Croira-t-on qu'il soit né dans les temps d'ignorance, ou que les temps qui l'ont vu naître et fleurir méritent encore cette qualification flétrissante ? Il ne fut pas seulement l'homme de son siècle, et de tous les siècles peut-être, le plus versé dans la connaissance des canons, le plus attaché par principes aux règles sacrées de la discipline ancienne : il sut encore démasquer les novateurs les plus subtils et les plus habilement déguisés ; il répandit dans les conciles, des torrens de lumières : il y dissipa sur le champ les plus vieilles préventions, par la force de son raisonnement et l'ascendant de son génie, malgré les obstacles reproduits sans cesse par son esprit hautain et son caractère repoussant ; il ramena, il asservit à la vérité les prélats que le préjugé, la fausse compassion, les liaisons et les intérêts personnels en éloignaient davantage.

Dans le dixième siècle et les commencemens du onzième, c'est-à-dire, dans les plus profondes ténèbres de l'âge d'ignorance, car nous ne craignons plus d'user de cette expression si bien expliquée par les faits ; à cette époque, la moins flattée certainement par les écrivains de tout parti, combien cependant n'avons-nous pas encore trouvé de lumières et de talens recommandables aux yeux de tous ceux qui ont voulu former leur jugement en connaissance de cause ! Parmi la multitude d'hommes inaccessibles à l'incurie et aux travers de leurs temps, on a vu Flodoard s'y distinguer, dans le genre historique, par son jugement et son exactitude : Luitprand, par l'intérêt des anecdotes, par le développement des ressorts les plus imperceptibles de la politique et de la fortune, par le sel, peut-être prodigué, de l'ironie et de la censure. Nous pourrions ajouter Siméon-Métaphraste, pour cet art inimitable des Grecs dans la narration, s'il n'eût abusé de son talent et de ses connaissances, en sacrifiant la vérité de l'histoire à l'amour du brillant et du merveilleux. Mais on peut montrer, dans le même siècle et la même nation, l'empereur Léon VI ou le Philosophe, digne à jamais d'estime pour ses pièces d'éloquence et son traité de tactique qui sont parvenus jusqu'à nous. Quant à l'explication du dogme et de la discipline, qui n'a point admiré Atton

de Verceil, Abbon de Fleuri, Fulbert de Chartres, Bouchard de Worms, Udalric d'Ausbourg en particulier sur le célibat des prêtres, et Lanfranc de Cantorbéri, dans la finesse de sa dialectique et la force de ses raisonnemens contre Bérenger, dont ils firent le désespoir? Et pour finir en deux mots, toutes les connaissances, tous les talens, toutes les qualités qui importent à la pureté et à la gloire de la religion, ne les avez-vous pas vus rassemblés dans l'incomparable primat d'Angleterre, saint Dunstan, et dans le roi Edgar dont il fut l'oracle?

Nous ne parlerons point de poésie dans un âge en effet trop tumultueux pour le doux loisir que demandent les muses. On y vit toutefois paraître en ce genre, dans les hymnes *Salve Regina* et *Alma Redemptoris*, attribués à Herman de Richenou, dans le *Veni Creator* et les autres hymnes de notre pieux roi Robert, des monumens peu élégans à la vérité, mais, à raison de l'onction et du sentiment qu'ils respirent, préférés depuis sept siècles aux productions les plus soignées et les plus finies de l'élégance moderne. Parlerai-je de cette profondeur de calcul, de ces prestiges mathématiques qui firent accuser de magie Gerbert de Reims ou Silvestre II, pape? Son habileté dans ces hautes sciences fut du moins assez bien établie, pour qu'on lui attribuât l'introduction du chiffre arabe en France, et conséquemment les progrès que l'art de nombrer et de mesurer fit par cette méthode. Dans le même temps, c'est-à-dire, dans les ombres les plus épaisses du dixième siècle, on vit inventer à Gui d'Arezzo cette merveille de technique, qui en quelques mois forme infiniment mieux à l'art du chant, que toutes les spéculations et les bégaiemens anciens et modernes sur les principes de l'harmonie. Mais revenons à notre but. Après tant de preuves, dont plusieurs portent même au delà de ce que nous avions à établir, et qui sont toutes fondées sur les faits que vous avez eu le loisir d'examiner dans le cours de l'histoire, ne pouvons-nous pas conclure enfin, que l'ignorance du second âge de l'église n'a pas été aussi grande que l'ont avancé les hérétiques des derniers siècles, et qu'une foule d'orthodoxes abusés l'ont cru aveuglément sur une allégation si suspecte? Ajoutons que cette ignorance prétendue ne fut pas non plus aussi pernicieuse qu'on s'est plu à l'imaginer.

LAURENT VALLE, qui, quoiqu'Italien et honoré de la protection de quelques papes, paraît avoir préludé aux téméraires critiques des écrivains protestans, réduisit presque tout le mérite du génie à celui de l'élégance et de la pure latinité, qu'il contribua le plus en effet à renouveler, depuis que les Goths avaient si étrangement altéré le goût de l'ancienne Rome. Gérard Vossius renchérit sur cette censure,

censure, avec toute la malignité que l'esprit de secte peut inspirer contre l'église et les écrivains ecclésiastiques. Une grande habileté dans les sciences et la littérature, jointe à l'intérêt de la réforme hérétique, donna le ton à tous ses consors et à cette tourbe d'orthodoxes, qui s'en rendit inconsidérément l'écho. L'art de la critique, qui ne dut sa naissance qu'au siècle suivant, le goût dans les ouvrages d'esprit qui lui dut sa renaissance aussi-bien que le style, la précision, la clarté, l'ordre, la méthode ignorés depuis si long-temps, firent regarder sans exception tous les auteurs du moyen âge, comme un amas d'ignorans et presque d'imbécilles, qu'on proscrivit sans daigner ouvrir leurs volumes.

Nous n'éleverons point de disputes sur les défauts que leur ont reproché ces grammairiens et ces littérateurs pointilleux : mais nous prétendons que ce genre d'ignorance ne porta aucun préjudice, ou du moins aucun dommage essentiel à la science de la religion. En effet, à quoi s'est-elle étendue cette ignorance, dans les tableaux que nous venons de vous en retracer avec l'ingénuité la plus impartiale ? Vous l'avez vue réduite à peu près aux défauts de critique, d'élocution et de méthode. Mais d'abord pour la critique, ne pourrait-on pas demander si cet art, employé dans le goût de ses panégyristes outrés, n'est pas devenu aussi nuisible qu'avantageux à la science du salut, à raison de l'espèce de pyrrhonisme en quoi nous le voyons dégénéré ? Le peu d'usage qu'ont fait les pères et les saints docteurs de ses procédés modernes, a-t-il rendu moins efficaces les ouvrages dogmatiques de saint Augustin, par exemple, ou les touchantes homélies de saint Jean Chrysostome ? Or, cette subtilité de discussions était-elle plus nécessaire aux nations gothiques, tudesques, sclavones, qu'aux Grecs et aux Romains ? Il s'agissait, avec ces peuples barbares, de leur faire abandonner les observances monstrueuses du paganisme le plus brutal et le plus stupide ; de les façonner ensuite aux devoirs du christianisme, de la société, de l'humanité, tous presque également nouveaux pour eux ; de se tenir continuellement en garde, et de les prémunir eux-mêmes contre les fougues et les bizarreries de leur instabilité inimaginable. De quel usage, pour ces fonctions indispensables et si pressantes, eût été le long examen des marques, si souvent équivoques, par lesquelles on prétend discerner les pièces authentiques d'avec les monumens supposés ? Quel était donc le péril de ce défaut de discernement ? On publiait de bonne foi, on croyait avec simplicité quelques miracles, quelques traits de vertu peu fondés en preuve, peu dignes, si l'on veut, de la majesté du culte chrétien, conçu selon nos mœurs. Mais alors on était généralement

édifié de ces merveilles, soit réelles, soit imaginaires; et ces modèles, quels qu'ils fussent, avaient une foule de sincères imitateurs. La critique a son utilité de nos jours, dans ces jours de présomption et de raffinement : durant l'enfance des peuples qui prenaient la place de ceux de Rome et d'Athènes, c'eût été un art stérile et à peu près nul. Avouons néanmoins que ce genre d'ignorance concilia de l'autorité à des lois apocryphes et quelquefois dangereuses, qu'elle enfanta ou accrédita quelques superstitions. Mais si la simplicité a ses excès et ses périls, ceux de cet esprit d'observation et de discussion qui rend tout problématique, sont-ils moins funestes ? Y a-t-il moins de danger à faire des mécréans, qu'à rendre les simples crédules ?

L'élégance et la délicatesse de l'élocution eût-elle été plus d'usage que la critique, dans ce mélange de peuples grossiers qui n'avaient encore, ni forme propre, ni langage décidé ? Quant à l'ordre du discours, à la netteté, à la précision, ce sont sans doute des qualités utiles pour traiter avec tout être pensant. Sont-elles néanmoins d'une nécessité absolue et universelle ? N'est-il rien qui ait pu les remplacer du moins par rapport à la classe d'auditeurs dont il est question ? Les longueurs, les répétitions, l'emphase même et l'étalage des lieux communs, si toutefois il était pour eux des notions communes et triviales, cette manière, la plus imparfaite en soi, n'était-elle pas peut-être la mieux assortie à la pesanteur de leur conception ? N'était-elle pas plus propre que toutes les grâces et la précision de l'atticisme, à faire entrer dans leur esprit les vérités du salut, à les y graver en traits aussi profonds et aussi durables qu'il en était susceptible ? On n'instruit pas les enfans ou le peuple des campagnes comme les habitans lettrés des villes, et la différence des temps n'influe pas moins que celle des lieux sur la capacité des hommes.

On nous dira peut-être que l'ignorance du second âge s'étendait aux maîtres ainsi qu'aux disciples ; que tous les germes du génie se trouvaient étouffés sous cet amas énorme de ténèbres, ou même qu'il n'y avait alors ni génie, ni esprit d'invention. Nous pourrions répondre à ces allégations parfaitement gratuites, que les hommes naissent à peu près les mêmes dans tous les temps ; que les talens dépendent sur-tout de leur culture, et des circonstances plus ou moins heureuses qui servent à les développer. Mais sans nous engager dans un genre de discussion où l'affirmative et la négative se soutiennent d'une manière presque également plausible, abandonnons ce qu'il nous importe si peu de défendre. En supposant que dans le dixième siècle et les siècles voisins, il n'y eut ni génie, ni

esprit d'invention, qu'en pourra-t-on conclure ? La science de la religion, dont il s'agit uniquement, s'y trouvera-t-elle plus obscurcie ? Est-ce donc l'ouvrage de l'esprit humain, que l'évangile venu du ciel, que les règles de la foi divine, et les célestes maximes qui doivent nous guider dans les voies du salut ? trésors de sagesse dont furent abondamment pourvus les docteurs et les pasteurs des temps les plus stériles en tout autre genre de connaissances : c'est de quoi vous avez dû vous convaincre par la simple notice que nous vous avons présentée de leurs écrits, et beaucoup mieux encore par les règles pratiques qu'ils vous ont retracées eux-mêmes dans leur conduite.

S'ils avaient peu de génie et d'invention, ils s'attachaient d'autant plus aux enseignemens des saints pères et des premiers écrivains ecclésiastiques. Ils ne produisaient pas, ils compilaient, ils rassemblaient les morceaux épars de la tradition, se bornaient, si vous voulez, à extraire et à transcrire : heureuses dispositions, visiblement ménagées par celui qui ordonne seul de ce qu'il a mis dans l'esprit de l'homme ! C'est à elles que nous sommes redevables des précieux monumens qui se sont conservés dans les monastères et les autres écoles chrétiennes. Voici un autre avantage, qui porte encore plus visiblement l'empreinte de la main sainte et sage qui sait tirer le bien du mal même : ce génie borné du moyen âge trouva dans ses bornes mêmes un préservatif contre la manie d'innover et de dogmatiser. De là, par un trait de providence d'autant plus admirable qu'il se tint comme voilé sous le cours naturel des événemens, on ne vit jamais l'église aussi long-temps et aussi parfaitement tranquille, du côté des sectes et des hérésies, qu'au période le plus ténébreux de l'âge que nous n'empêchons plus de déprimer. Merveille sans exemple à toute autre époque, et jusques dans les jours les plus brillans de l'épouse du Christ : pendant toute la durée du dixième siècle, il ne s'éleva aucun apôtre de Satan.

Merveille encore plus frappante : sous tant d'indignes pontifes qui firent l'opprobre et la désolation de l'église romaine dans le dixième et le onzième siècle, sous des papes qui ne devaient leur élévation qu'aux violences, à la cabale, à la simonie, à la protection des femmes dissolues, on vit les peuples obéir avec un respect étonnant à ces indignes pontifes. Les formes et l'appareil qui coloraient leur titre, leur conciliaient une pleine autorité, et faisaient recevoir leurs décrets avec une soumission inaltérable. Concluons donc sans hésiter, que l'ignorance du second âge ne fut point fatale à la religion. Je vais plus loin : il était impossible qu'elle fût, soit aussi générale, soit aussi profonde qu'on l'a figurée.

De combien de traits imaginaires et incohérens, les sectaires des derniers siècles n'ont-ils pas composé l'étrange tableau qui a fasciné tant de regards ? Sans les suivre dans le détail de leurs chimères, il suffit de nous rappeler en deux mots, quel était tout à la fois leur but et le besoin de la secte. Sous prétexte de réformer l'église, ils se proposaient non-seulement de changer la foi professée dans tous les siècles, mais d'en saper les plus mémorables monumens; de rompre, pour ainsi dire, toutes les lignes de communication qui restaient entre le corps et les membres divisés, afin de rendre la scission irrémédiable. Autrefois les disciples d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès, toutes les sectes les plus déterminées et les plus puissantes avaient au moins conservé les sacremens, le sacrifice, tout l'ordre extérieur du culte public. Au moyen de cette ressemblance avec les orthodoxes, ils s'en étaient insensiblement rapprochés, et s'y trouvaient enfin réunis. Dirigeant d'après cette expérience leur politique infernale, les deux antechrists du quinzième siècle, dans la vue d'éterniser leur schisme sacrilége, et de rendre impossible aux peuples séduits le retour vers le centre de l'unité sainte, prirent à tâche de ne leur rien laisser de commun avec le tronc dont ces rameaux flétris se trouvaient détachés. A cet effet, ils leur fabriquèrent une religion sans sacrifice, sans sacerdoce, sans dignité et presque sans culte.

Malgré l'enthousiasme et l'esprit de licence, bases de cette hideuse réforme, il fallait trouver des couleurs assez trompeuses pour pallier un attentat si révoltant, pour autoriser le renversement entier de l'ancienne religion, ou du moins de la religion alors existante. Il fallait donc persuader encore que le culte reçu était abusif, qu'il avait été sur-ajouté aux institutions de Jesus-Christ et des apôtres. Mais comment rendre vraisemblable une imputation pareille, et à quel point de temps rapporter cette innovation imaginaire ? On fut obligé d'imaginer pareillement un âge d'ignorance, ou plutôt d'extravagance et d'imbécillité, où tous les hommes ne différassent plus des brutes que par la figure et le langage. Tel est en effet le tableau que les disciples de Luther et de Calvin nous ont tracé, et devaient nous tracer nécessairement, pour accréditer la plus invraisemblable de toutes les suppositions.

Sans cela, comment se figurer que le culte chrétien, dans l'espace de quelques années, ait été altéré dans son essence, dépravé en tout lieu, changé totalement, absolument dénaturé ? que l'idolâtrie se soit de toute part introduite dans l'église, que l'on y ait pris la figure du corps et du sang de Jesus-Christ pour sa substance, et qu'on y ait adoré de purs symboles au lieu de la réalité ? Quand

les blasphémateurs commencèrent à publier ces affreuses rêveries, qu'ils attentèrent sur nos tabernacles, et qu'ils en foulèrent aux pieds les redoutables mystères, quelles vives réclamations, quels cris d'indignation et d'effroi retentirent de tous côtés, non-seulement de la part des docteurs et des pasteurs, mais du simple peuple, mais de l'ordre le plus commun des fidèles, des femmes mêmes et des jeunes enfans! L'horreur et l'exécration se communiquèrent jusqu'aux sociétés schismatiques de la Grèce et des extrémités de l'Orient.

Par la même raison, si depuis l'établissement de la religion du Christ, pure et parfaite dès son origine, il eût jamais existé un temps, où de profanes zélateurs eussent proposé à l'adoration publique de vils élémens et des figures sans objet, que de contradictions, que de murmures au moins, que de cris d'étonnement n'auraient-ils point excités? Sans le secours de l'érudition et des recherches savantes, le peuple fidèle avait sous les yeux et sous la main de quoi rendre l'innovation manifeste, et confondre le novateur. On célébrait, moins souvent à la vérité qu'aujourd'hui, mais toujours fréquemment le saint sacrifice de nos autels; on en recevait encore trois fois l'an l'adorable victime; on ne manquait point à se munir de ce viatique salutaire pour le dernier passage; on regardait comme la peine la plus terrible d'en être privé pendant la vie, et à la mort cette privation paraissait intolérable et désespérante: est-il à présumer qu'on ne connût pas ce qu'on désirait avec tant d'ardeur, ce qu'on recevait avec tant de respect et de consolation?

Pour lever toute incertitude à ce sujet, prolongeons nos regards sur quelques-uns des faits qui vont servir de matière à la suite de cette histoire; voyons-y d'avance les personnages les plus vertueux, ces saints de tout ordre et de toute condition, soupirer, aux approches de la mort, après cet agneau immolé pour leur salut; plusieurs se faire déposer languissans sur le pavé, n'oser paraître à ses yeux que sous la cendre et le cilice; tous s'anéantir en sa présence, et lui rendre les hommages que la créature ne doit qu'à son créateur, le nommer leur sûr appui, leur unique espoir, leur rédempteur et leur Dieu. Prêtons l'oreille aux instructions des docteurs et des pasteurs; ouvrons, parcourons leurs nombreux écrits: par-tout nous les trouverons parfaitement d'accord avec les pères du premier âge. Ils n'ajoutent point à leurs expressions; ils s'énoncent comme eux avec simplicité, avec une pleine sécurité; ils parlent d'un trésor dont on reconnaît que la possession ne leur a point encore été contestée; ils ignorent les subtilités des contradicteurs impies, qu'ils n'imaginaient pas

devoir jamais paraître. Si quelqu'un d'eux s'exprime avec une inexactitude qui peut donner prise à la chicane hérétique ; en l'expliquant, en le justifiant, les défenseurs plus circonspects du sacré dépôt prouvent invinciblement que jamais la croyance ne fut rien moins qu'indifférente en cette matière.

Lorsque Bérenger, à l'issue du dixième siècle, commença dans la poudre de son école, dans ses lettres et ses entretiens familiers, à répandre sourdement ses erreurs contre le sacrement de nos autels, avec quelle horreur ne cria-t-on point de toute part à l'hérésie et à l'impiété ? Ses propres amis, des clercs pris au hasard, entre les mains desquels tombèrent quelques écrits furtifs de l'hérésiarque, les bons solitaires de l'abbaye de Préaux en Normandie, le duc Guillaume, Henri, roi de France, tous les fidèles unanimement, clercs et laïques, lettrés et non lettrés, mondains et religieux, souverains et particuliers, tous crient au scandale et au blasphème, tous se communiquent de province en province leurs alarmes réciproques, et les font retentir jusqu'aux portiques du Vatican. Rome en concile prive aussitôt le novateur de la communion ; le jeune duc de Normandie, dans une conférence publique, le fait couvrir de confusion par les docteurs les plus célèbres de ses états ; le monarque français assemble un concile nombreux dans sa capitale ; il y assiste avec sa noblesse ; les oreilles chrétiennes sont tellement offensées de la doctrine inouie du sacramentaire, qu'elles supportent à peine la lecture d'une de ses lettres. Le souverain pontife convoque sur le même objet un nouveau concile à Verceil, puis encore à Rome, à deux reprises différentes. Le blasphémateur, qui déjà s'était rétracté au concile de Tours, est contraint de le faire de nouveau en présence du chef de l'église. Après sa mort, on proscrit derechef sa doctrine impie au concile de Plaisance. Avant et après son trépas, les prédicateurs et les docteurs s'élèvent de toute part, afin de prémunir les fidèles contre ses blasphèmes.

Et quelle est dans ce combat la marche des savans et des conciles ? Celle de toute l'antiquité, celle des jours les plus lumineux de l'église. On part de la foi professée dans chaque église particulière ; on en interroge les évêques, témoins nécessaires de la tradition ; on en consulte, on en rapproche les monumens successifs ; on en constate l'invariable perpétuité ; on met les novateurs en contradiction avec les pères les plus anciens et les plus révérés, en remontant de siècle en siècle jusqu'à celui des Ambroise et des Augustin, jusqu'au foyer de cette lumière primitive et surabondante, qui devait se réfléchir sur tous les âges

suivans. C'est ce qu'on a pu remarquer dans les écrits de Lanfranc contre cet hérésiarque. Tout habile, tout supérieur qu'il était dans l'art de la dialectique à l'orgueilleux et jaloux Bérenger, ce n'est point par cette voie philosophique et naturelle qu'il procéda contre lui. Que lui avons-nous entendu répondre à ce présomptueux novateur? qu'il avait été condamné par les conciles des diverses provinces, par les suffrages unanimes des prélats catholiques, par l'église romaine et les souverains pontifes; que la formule de foi dressée contre lui au concile de Rome par le cardinal Humbert, était moins l'ouvrage et n'était pas plus la croyance de ce docteur particulier, que du concile même, et de toutes les églises qui l'avaient reçue avec alégresse, en rendant grâce à Dieu de l'abjuration du coupable qu'elles croyaient sincère; que telle était la croyance commune à laquelle il insultait; mais que c'était le propre des hérétiques de se moquer de la foi des simples, et de vouloir tout subordonner aux prétendues lumières de la raison. Pour moi, disait encore Lanfranc, je veux que vous sachiez, vous et l'univers, que quand je n'aurais ni érudition, ni raisons pour prouver ma croyance, j'aimerais mieux être avec le vulgaire un orthodoxe ignorant et grossier, que d'être avec vous un hérétique poli et savant. Dieu m'est témoin, quand il s'agit des saintes lettres, que je ne voudrais ni proposer, ni résoudre ces sortes de questions par la dialectique. Nonobstant ces humbles et religieuses protestations, le docteur catholique ne confondit pas moins l'hérésiarque par les règles même les plus fines de cet art, que par les moyens péremptoires de la tradition.

Le cardinal Humbert, de son côté, dressa, comme on l'a vu, une formule d'abjuration si nette et si précise, qu'elle fit à jamais le désespoir et l'opprobre de son souscripteur parjure. Une foule d'autres docteurs le confondirent avec la même facilité et le même succès. Il eut à peine quelques obscurs sectateurs, qui n'occupèrent pas la moindre ville, pas un seul village, comme l'observa, dès le même siècle, Guimon, moine de Saint-Leufroi au diocèse d'Evreux. La secte retomba, presque à sa naissance, dans les ténèbres d'où elle sortait, et y demeura ensevelie durant quatre siècles, jusqu'à ce que le Seigneur permît au père des enfans de perdition de faire essuyer à l'église la plus rude peut-être de toutes ses épreuves (1). De là, ne pouvons-nous pas tirer au moins l'une de ces deux conséquences, ou que les ténèbres de l'âge d'ignorance n'étaient pas si profondes qu'on se les figure, ou que les lumières

(1) *Bibl. PP. Paris. t.* VI, *p.* 367.

qu'on lui refuse n'étaient pas nécessaires pour la conservation du sacré dépôt ?

Mais concluons plus décidément, après tant de faits certains dont la lecture suivie a porté l'évidence dans tous les esprits qui ne se sont point obstinés à la repousser : Donc la lumière évangélique, au milieu des plus épaisses ténèbres que l'enfer ait exhalées, a toujours jeté des rayons assez vifs pour diriger l'enseignement des pasteurs et la soumission des fidèles ; donc le neuvième ni le dixième siècle, ni aucun période, ni aucun point de la longue durée de l'église, ne furent tellement couverts des ombres de l'ignorance, qu'on pût sans obstacle et sans réclamation changer la croyance universelle, la foi pratique, le culte public et journalier, qu'on pût introduire l'idolâtrie dans nos sanctuaires, qu'on y érigeât des élémens vides et purement figuratifs en un objet d'adoration quotidienne ; donc l'ignorance du second âge ne fut pas aussi funeste que des sectaires sans pudeur ont osé le soutenir ; donc cette ignorance monstrueuse, chimérique, impossible, n'est que l'invention mal conçue d'une secte qui n'avait rien de mieux à produire en sa faveur.

ALLONS plus loin, et faisons voir, d'abondance de droit, quelle que soit ou qu'on suppose cette ignorance, que la Providence a fourni contre ses dangers des préservatifs surabondans Et d'abord, le Sauveur, par ses divins oracles touchant les différentes épreuves de son église, ne nous a-t-il pas suffisamment prévenus contre ce genre particulier de péril ? Comme il fallait dans ses vues que la religion triomphât de la violence du paganisme, de la subtilité des hérésies, de l'abus de la science et du pouvoir, elle devait triompher de même de l'ignorance et de la barbarie, de la confusion et de la dépravation qui en sont la suite, du mauvais exemple même des premiers pasteurs : il fallait que ce précepte évangélique, *faites ce qu'ils disent, et non pas ce qu'ils font*, fût exécuté ; et jamais son observation a-t-elle été plus admirable que sous le règne de ces vicieux pontifes, dont l'autorité fondée uniquement sur la dignité de leur chaire, n'en fut pas moins révérée des fidèles du dixième siècle ? Mais ne revenons plus sur la trempe des esprits de cet âge, sur l'heureuse simplicité qui leur rendit l'hérésie étrangère et comme impossible, sur la docilité à qui le seul titre coloré dans plusieurs des souverains pontifes, suffit pour recevoir leurs décrets avec la soumission la plus religieuse.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les secours ménagés par le ciel, afin de perpétuer la saine doctrine : tels furent avec une abondance qu'il ne s'agit plus que d'indiquer, les

décisions des conciles, les décrets des papes, les écrits si soigneusement conservés des pères, enfin les monumens et les renseignemens de toute espèce, comme les saintes images exposées dans nos temples, les ornemens sacrés, les cérémonies, les liturgies, les rituels et tous nos livres d'église, l'enseignement public et assidu, les instructions familières ou catéchismes, la succession non interrompue des pasteurs et même des docteurs, dont le cours de l'histoire vous a jusqu'ici présenté la suite, et, pour ainsi dire, la généalogie et la descendance. Nous pourrions encore nous prévaloir de plusieurs institutions, où le ciel marqua sensiblement qu'il proportionnait ses secours aux besoins propres et particuliers de l'église dans chaque situation. Telles furent les règles strictes et sages qu'établit Jean XI pour la canonisation des saints, et la forme de l'élection des papes, qui dure encore depuis Nicolas II, son auteur. Passons à ce qui est beaucoup plus propre à la simplicité du second âge que l'excès incompréhensible d'ignorance qu'on lui attribue, c'est-à-dire, aux grandes vertus et à la multitude presque incroyable de saints qui furent la ressource principale dont l'instituteur adorable de l'église la prémunit alors contre la malignité du prince des ténèbres. Malgré le renversement presque général des idées sur ce sujet, nous ne craignons plus que ce que nous avançons prenne encore un air de paradoxe, après le récit impartial et l'examen éclairé des faits.

Dans l'âge de barbarie, dans les siècles malheureux qui en conservèrent long-temps l'âpre caractère, il y eut sans contredit, et nous n'en dissimulons rien, il y eut des forfaits et des attentats énormes, des accès fréquens de fureur et de scélératesse, mille spectacles d'horreur qu'on ne peut encore se rappeler qu'en frémissant. Mais pour cela même, pour opposer la digue de l'édification au torrent de la perversité et du scandale, le Seigneur y fit briller des vertus du premier ordre, et en nombre prodigieux; il proportionna la multitude et l'éclat des bons exemples au danger de la corruption. Nous ne finirions point ici, si nous voulions retracer tous les grands modèles proposés à l'émulation de la vertu, ou fournis contre la contagion du vice, durant la longue suite d'années qu'une secte habile a comprise indistinctement sous la dénomination dont il lui importait de les flétrir. Renfermons-nous donc dans le période le plus décrié de cet âge, dans le dixième siècle et les commencemens du onzième. Passons même sous silence les saints personnages, nés ou formés sous les climats où les ténèbres de la barbarie avaient eu le moins d'influence. Oublions une foule d'anachorètes comparables aux plus illustres pères du désert, un saint Luc de Thessalie, un

saint Paul de Latre, un saint Nicon d'Arménie, un saint Nil de Calabre que peut encore revendiquer la Grèce à qui appartenait cette province, et même un saint Siméon de Trèves, qui fournit dans cette ville la plus belle partie de sa carrière, mais qui avait été formé à la vie parfaite dans l'antique et saint monastère du mont Sinaï. Bornés strictement à notre Europe, aux contrées même de l'Occident les plus en butte à la fureur et à l'impiété des barbares, combien d'omissions encore n'aurons-nous point à faire, si, au lieu d'un tableau intéressant, nous ne voulons donner un dénombrement sec et une sorte de calendrier?

Ici l'abondance de la matière me réduit presque inévitablement à l'aridité et à l'ingrate concision du style. Quelle multitude, quelle nuée de saints de tout rang et de tout état, jugés dignes, honorés en effet d'un culte public, et que je ne puis que parcourir de l'œil, que faire rapidement entrevoir! Dans les lieux incultes, dans l'ombre du cloître, dans les travaux de l'épiscopat et de l'apostolat, dans les tourbillons d'affaires, d'intrigues, de passions dont les trônes sont le centre orageux, dans la confusion des révoltes, des révolutions, des ravages et des désordres, par-tout j'aperçois une foule d'hommes supérieurs à leur siècle, à leur propre nature, et pétris en apparence d'un autre limon que le commun des mortels. Dans la seule institution de Cluny, brillant fanal de l'église dans ces temps nébuleux pendant toute leur durée, on compta autant de saints que d'abbés, presque autant de modèles de vertu que de religieux, beaucoup plus d'élèves dignes de l'épiscopat et du pontificat même, qu'on ne vit alors de bons évêques et de grands pontifes. On alla souvent les chercher dans cette sainte école, et le malheur du temps fut qu'on ne les en tira pas tous. Un des plus grands malheurs de Rome en particulier, comme on l'a vu en son lieu, fut l'excessive modestie du saint abbé Mayeul, qu'on ne contraignit point de remplir la chaire apostolique, et d'en exclure ainsi les indignes compétiteurs qui en firent si long-temps l'opprobre.

Vous avez admiré, dans la même profession, et le bienheureux Jean de Gorze, sage de l'évangile, qui rendit la piété respectable par son éloignement de la singularité et de tous les travers, solitaire magnanime qui étonna les princes infidèles par toute l'élévation de sentiment que peut inspirer l'abnégation chrétienne : et le bienheureux Richard de Verdun, homme si intérieur, qu'il fut surnommé *la grâce de Dieu*; panégyriste de la vie régulière, si bien préconisée par la voix éloquente des œuvres, que les empereurs s'empressaient à descendre du trône pour devenir ses humbles imitateurs : et le bienheureux Guillaume de Dijon, appelé *Surrègle*, pour sa ferveur exemplaire et son zèle

infatigable à tenir de toute part la règle en vigueur. Parlerai-je de saint Abbon de Fleury, martyr de cette religieuse discipline? de saint Poppon de Stavelo, préposé par un empereur, aussi bon juge que grand saint, au gouvernement général de toutes les abbayes de l'empire? de saint Romuald, cet anachorète encore étonnant après tous les prodiges de la Thébaïde? de saint Pierre Damien, évêque, cardinal, légat chargé de toutes les légations d'éclat, et qui se trouva dans un état violent, jusqu'à ce que dégagé de tous ces pompeux embarras, il put se replonger, s'enterrer tout vivant dans la sainte obscurité de sa solitude?

On n'admira pas moins, dans les fonctions pastorales et apostoliques, le grand saint Dunstan de Cantorbéri, saint Osuald d'Yorck, saint Brunon de Cologne, dont le moindre lustre fut le sang impérial qui coulait dans ses veines; les deux saints Adalbert, l'un apôtre des Russes et premier archevêque de Magdebourg, l'autre évêque de Prague et martyr en Prusse; l'humble et docte Wolfgang de Ratisbonne; saint Udalric d'Ausbourg, dont les vertus à toute épreuve le firent placer le premier avec les solennités nouvelles au nombre des saints; saint Bernouard d'Hildesheim, saint Bardon de Mayence, saint Gérard de Hongrie, avec une infinité d'autres. La chaire même de Pierre, si énormément profanée dans ce malheureux siècle, on lui vit aussitôt après cette fatale éclipse, qu'interrompit même Benoît V, honoré comme saint à Hambourg où il mourut, on lui vit, dis-je, reprendre toute son antique et sainte splendeur. Quelles taches, en effet, qui ne fussent effacées par la pureté de vie et les grands exemples du saint pape Léon IX, par son activité, sa vigilance, sa fermeté inébranlable, par le mépris de tout respect humain, de tous les préjugés, de toutes les contradictions, de tous les périls!

Sur le trône enfin, dans le rang auguste où Tertullien sembla douter qu'on pût être chrétien, Henri, duc de Bavière, puis empereur, montra qu'on pouvait être grand saint, s'illustra par des vertus dignes de l'émulation des plus parfaits solitaires. Sainte Cunégonde son épouse, après une longue suite d'années de mariage, porta dans une communauté de vierges une intégrité d'innocence qui fut encore pour elles un sujet d'admiration. Les impératrices Richarde, Mathilde, Adélaïde, trouvèrent pareillement leur sanctification dans un rang funeste à l'innocence de tant d'autres. Les saints rois Edouard d'Angleterre, Harold de Danemarck, Olaf de Norwège, recueillirent dans ce champ ingrat la palme du martyre. En Hongrie, saint Etienne vous a moins paru le roi que l'apôtre de son peuple, et vous avez cependant vu la vie tout angélique de saint Emeric, son fils et

son héritier, renchérir encore sur la vertu de son père. Nous ne finirions point, même en ne présentant que les prodiges et les phénomènes : mais la légère esquisse que nous venons de tracer, suffit à nos vues. Qu'on juge à présent si c'est de l'ignorance qui étouffe les dons de Dieu, ou de l'heureuse simplicité qui les rend féconds, que le second âge de l'église doit prendre sa qualification. Laissons néanmoins à l'hérésie son triomphe imaginaire, et supposons cette ignorance telle qu'il lui a plu de la dépeindre. Qu'en inférera-t-on, avec un sens droit et quelque reste de principes, sinon que le miracle de la conservation de l'église n'en devient que plus sensible ?

APRÈS tout, les vérités fondamentales du salut, c'est-à-dire, tous les articles vraiment de foi et la discipline strictement évangélique, n'ont jamais varié. Les décisions portées dans le premier âge, ont encore la même autorité dans le dernier. Les symboles de Nicée et de Constantinople se retrouvent tout entiers dans les saints décrets de Trente. Il en est de même des principes essentiels de la morale et de la discipline, du régime ecclésiastique, de la forme de la hiérarchie, de la distinction et de la subordination entre les ordres divers de la cléricature, du culte public, des cérémonies et des décorations sacrées, de la célébration des saints mystères, du fond de la liturgie et de tous ses points capitaux, de la prière pour les morts, du respect des reliques et des saintes images, de la nécessité des œuvres de pénitence, de la virginité même et des autres vœux monastiques ; en deux mots, soit en matière de dogme, soit en principes de morale, tout ce que l'église, en quelque position qu'elle se trouvât, tout ce qu'un seul concile œcuménique a jamais déclaré nécessaire ou utile pour le salut, est demeuré dans la même estime jusqu'à nos jours. Comparez l'état présent de l'église où vous avez le bonheur de vivre, à ce que vous avez lu jusqu'ici de l'histoire du dogme et de la discipline, aux décisions des conciles, aux décrets reçus des souverains pontifes, aux institutions unanimes des pères, aux anciennes liturgies, à celles de saint Jean Chrysostome, par exemple ; n'y trouverez-vous pas la plus exacte conformité, ou du moins, car nous aimons à écarter jusqu'à l'ombre de contention, n'y verrez-vous pas une conformité suffisante pour rendre notre argument irréfragable, pour vous assurer que l'église d'aujourd'hui est encore celle des Léon, des Augustin, des Jérôme, des Chrysostome, des Basile, des Ambroise, des Athanase ?

Quant aux règles des mœurs, comme plus familières à tous les fidèles, comparons-en plus particulièrement les institutions primitives à l'enseignement de nos jours, de tous

les temps, et plus spécialement encore des siècles décriés par tant de malignes hyperboles. Les préceptes évangéliques, la loi de l'abnégation chrétienne, du détachement des choses terrestres, de l'estime unique des biens invisibles, du crucifiement de la chair avec ses concupiscences, de l'unité et de l'indissolubilité du lien conjugal, du pardon des injures et de l'amour des ennemis, ces lois, mieux observées dans les temps primitifs que dans les siècles suivans, ne furent pas moins connues dans ceux-ci, ne furent jamais réputées moins indispensables. Les commandemens de la loi naturelle et divine, qui, tout gravés qu'ils sont dans nos cœurs, n'y tiennent pas contre nos penchans, furent dans tous les siècles chrétiens les élémens de la première instruction, et sont encore aussi familiers au simple peuple qu'aux docteurs consommés. Les commandemens mêmes de l'église, ou pour parler plus exactement, ses droits divins sur notre obéissance, étendus, resserrés, modifiés selon les besoins des temps et les règles d'une administration sage, se sont toujours maintenus, quant à leur substance, dans le même degré d'activité et de vigueur. Si nous entrons dans le détail des lois canoniques et cléricales, nous retrouverons dans tous les âges le même régime pour tout ce qui touche à la discipline vraiment évangélique, et même à la dignité de l'état clérical.

Il y eut, on ne le sait que trop, des espaces de temps extraordinairement nébuleux, dont les épaisses et malignes vapeurs ternirent jusqu'aux vases du sanctuaire, jusqu'à l'intégrité des mœurs sacerdotales, qui sont la première leçon des peuples. Dans les commencemens du onzième siècle, la simonie et l'incontinence des clercs montèrent à un point où la correction ne parut pas moins dangereuse que l'impunité. Vous y avez vu les princes, les protecteurs naturels des canons, et à leur tête l'empereur Henri IV, mettre les dignités ecclésiastiques à l'enchère, et au moyen des sommes qu'ils en retiraient, se rendre indulgens sur la dissolution des vils mercenaires qu'ils en avaient investis. De là tant de contradictions et de revers, qui mirent le courage de Grégoire VII à de si longues épreuves, sans jamais l'écarter du plan de réforme qu'il avait conçu, ou du moins perfectionné d'après quelques-uns de ses prédécesseurs, et principalement Léon IX. S'il n'eut pas le temps de consommer cette grande entreprise, s'il n'extermina pas entièrement la simonie et l'incontinence, il porta du moins le coup mortel à ces deux monstres, qui ne firent plus que languir depuis, et n'opposèrent que des mouvemens convulsifs, que d'impuissans efforts, aux justes vengeurs des canons. Ainsi, dans l'âge même qui vit naître les corrupteurs de cette discipline immuable, ils trouvèrent leur diffamation et leur ruine.

Cependant en vengeant l'honneur de l'église, et en la rétablissant dans la possession de ses droits inaliénables, Grégoire VII en méconnut les limites, et anticipa sur ceux de l'empire. C'est ici, nous ne le dissimulerons pas plus que nous n'avons fait dans le cours de l'histoire, c'est ici qu'on reproche le plus plausiblement au second âge son ignorance et ses innovations. Nous n'avons pas pallié davantage les suites fatales de cet égarement inconcevable, c'est-à-dire, les dissentions et les fureurs civiles, l'ébranlement et le renversement des états, la dévastation des provinces, la profusion du sang fraternel, les horreurs du sacrilége, les crimes et les malheurs de toute espèce. Ils s'étendirent bien avant encore dans le troisième âge, où les entreprises et l'inflexibilité d'Innocent III, d'Innocent IV, de Boniface VIII, de Jean XXII et de quelques autres papes, comparées à celles de Grégoire, ont pu faire passer celui-ci pour un modèle de douceur et de modération. Toujours est-il vrai qu'il leur avait tracé cette route dangereuse, et qu'on en doit regarder le plan comme la plus étrange production des siècles de ténèbres. Voyons toutefois à quoi ce reproche, mûrement examiné, doit se réduire.

Qu'on sache d'abord que cette sorte d'ignorance ou plutôt d'inadvertance, particulière à quelques papes et à un plus grand nombre de canonistes, ne fut jamais celle de l'église enseignante, ou du corps des premiers pasteurs. Jamais ses paradoxes ne furent revêtus d'autre caractère que celui de système et de pure opinion. Où sont en effet les constitutions apostoliques universellement reçues? où sont les décisions de conciles œcuméniques qui puissent les tirer de cet ordre subalterne et réformable? Nous allons vous représenter, avec toute la simplicité et l'ingénuité confiante qui nous a guidés dans le choix des monumens primitifs, nous allons, par anticipation même sur l'âge suivant, rassembler sous un seul point de vue tous les titres nouveaux dont on puisse se prévaloir avec le plus d'avantage; et qu'y découvrirez-vous, qui ne mette à l'abri de tout soupçon l'enseignement public?

Au premier concile de Lyon, par exemple, où l'attentat sur la souveraineté fut porté à son comble, par les termes seuls de la sentence de déposition portée contre Frédéric, vous pourrez vous convaincre qu'elle fut uniquement l'ouvrage d'Innocent IV, et non pas du corps des pasteurs. Malgré toute la chaleur de ce pontife, malgré le dévouement généreux des prélats qui lui avaient ouvert un asile chez eux, ils en méconnaissent l'étrange décret, ils ne témoignent en aucune manière qu'ils l'aient approuvé, ils se gardent bien d'y attester, comme dans les autres, qu'il a été rendu avec l'approbation du saint concile. Avant cela, quand à la conférence de Venise, Frédéric I, dit Barberousse, fit sa

paix avec le pape Alexandre III et l'église, on n'exigea de cet empereur que l'abjuration du schisme, sans qu'il fût question en aucune manière de le réhabiliter pour l'empire, malgré toutes les sentences d'excommunication et de déposition prononcées contre lui. Dans l'affaire de Philippe le Bel avec Boniface VIII, vous verrez encore mieux ce que la cour de Rome elle-même pensait de ces sortes d'entreprises. Rome si ferme à soutenir les constitutions de ses pontifes, et à les donner pour irréformables en ce qui touche aux principes de la foi et des mœurs, vit avec applaudissement réformer celles de Boniface, tant par la conduite diamétralement opposée de Benoît XI, son successeur immédiat, que par les bulles expresses de Clément V. Vous entendrez Clément déclarer de nul effet les décrets de Boniface contre les droits temporels du roi et du royaume de France. Il ne craindra point d'alléguer pour motif de sa conduite, les scandales qu'avaient causés et pouvaient causer encore les démarches de son prédécesseur.

En général, les troubles et les alarmes qu'excitait dans toutes les nations chrétiennes cet usage étrange du pouvoir pontifical, démontrent invinciblement combien il s'écartait des notions universelles et invariables de la foi. La première réponse des princes lésés, c'était de crier à l'abus de ce pouvoir, à l'indignité du pasteur qui en faisait un pareil usage, à la nécessité de donner un chef plus digne à l'église. Aussi vit-on presque autant d'antipapes créés, que de souverains déposés par des papes. Les princes voisins, à la vérité, gardaient ordinairement le silence : c'est que les anathèmes, si multipliés alors, et si terribles dans leurs effets de tout genre, arrêtaient les murmures et les réclamations. Chacun d'eux, attentif à se tenir personnellement en garde, se montrait spectateur indifférent des combats qui écartaient le péril de sa propre tête. Si quelques-uns donnèrent des applaudissemens et fournirent des secours, c'étaient l'inimitié, l'ambition, les liaisons ou les intérêts particuliers qui les faisaient agir et parler ; c'était la bouche ou la main qui trahissait la conscience.

Il y eut cependant des plaintes formées par des bouches augustes et magnanimes, qui ne prirent d'autre impression que celle de la religion et de la vertu. Des princes du siècle donnèrent des avertissemens à ce sujet aux chefs de l'église. Ainsi verrez-vous saint Louis en user à l'égard de Grégoire IX, au moment qu'on lui offrait pour son propre frère, de la part de ce pape, les dépouilles de l'empereur déposé. Vous le verrez adresser encore ses avis généreux au formidable Innocent IV, et n'ayant pu le fléchir, lui en marquer un ressentiment qu'un auteur contemporain qualifie d'indignation. S'il y eut peu de réclamations sem-

blables de la part des princes et des peuples, c'est que l'assemblage des sentimens élevés et des lumières transcendantes fut toujours un prodige, tant parmi les peuples que parmi les princes.

Les faits, considérés sans préoccupation, obligeront encore toute ame honnête et droite à reconnaître que les évêques et les souverains pontifes qui entreprirent sur les droits de la souveraineté, s'autorisaient communément de titres particuliers et tout-à-fait distingués du pouvoir spirituel. Ainsi les papes fondaient principalement leurs prétentions contre les empereurs, sur ce qu'ils avaient rétabli l'empire, sur ce que le titre d'empereur était attaché à la cérémonie du couronnement qui se faisait par leurs mains. Des idées bizarres de féodalité, des comparaisons vicieuses achevaient de brouiller les principes, d'où l'on tirait des conséquences plus fautives encore. La Sicile était réellement feudataire du saint siége, et les papes, en ôtant la couronne aux rois de cette île et de ses dépendances, les traitaient comme des vassaux coupables de félonie. Les îles Britanniques s'étaient rendues en quelque sorte tributaires de l'église romaine. En général, et qui dira sur quel fondement? Rome s'arrogeait la souveraineté de toutes les îles. Pour la couronne de France, maintenue constamment dans son indépendance naturelle, un pape eut néanmoins la témérité d'en disposer en vrai suzerain; mais il fut désavoué, de son vivant même, par la meilleure partie de son auguste clergé, et aussitôt après sa mort, par ses propres successeurs. Quant aux attentats des évêques de différentes nations contre leurs souverains particuliers, n'est-il point encore de l'équité d'observer quelle était la constitution de ces états, quel était alors le système, bon ou mauvais, de l'administration publique? Les prélats, comme seigneurs temporels et très-puissans, n'y prenaient-ils pas une part essentielle? On a pu remarquer dès le premier âge, que Clovis les y avait admis comme les pères des peuples, comme les dépositaires de leur confiance et les arbitres de leurs résolutions, comme les plus sûrs appuis de sa domination nouvelle. Bien long-temps après, l'empereur Otton I, le grand Otton n'en jugea pas différemment. Comptant beaucoup plus sur eux que sur les seigneurs laïques, afin de contre-balancer la puissance de ceux-ci, il investit les évêques et bon nombre d'abbés, de ces domaines privilégiés qui les constituaient grands vassaux de l'empire, et modérateurs naturels de son gouvernement. Il y eut d'ailleurs un temps assez long, où l'on tint généralement pour maxime, et en quelque sorte pour axiome de droit public, de couronner, de deux prétendans, celui qu'on jugeait le plus capable de gouverner : maxime dangereuse sans doute, mais à

laquelle

laquelle les prélats ne tenaient que comme princes temporels, non pas comme princes de l'église, et moins encore comme ses organes. Les défauts de l'ordre politique ne sont pas ceux de l'ordre hiérarchique, et les vices ecclésiastiques mêmes ne doivent pas s'imputer à l'église qui ne cesse de les condamner.

Il en est des superstitions qu'on attribue au règne de l'ignorance, ainsi que des autres abus. Elles dûrent leur origine, non pas au défaut d'instruction, mais à l'indocilité présomptueuse qui la dédaignait, et prétendait enchérir sur la simplicité de l'enseignement ordinaire. Qu'on y fasse attention, la superstition, celle au moins qui fait secte et se perpétue, provient de la même source que l'hérésie et l'impiété de système, c'est-à-dire, de l'orgueil et de l'obstination. De là vient que les observances les plus superstitieuses sont bien souvent le partage de ce qu'on appelle esprits forts. Mais sans sortir de notre genre, que de preuves de fait nous fournissent encore ici les canons des conciles, les avertissemens et les décrets des papes, les écrits d'une foule de docteurs du temps contre les superstitions régnantes? Qu'il vous souvienne en particulier de ce qu'écrivaient Hincmar de Reims et Amolon de Lyon contre les différentes manières de tenter Dieu, décorées du nom spécieux d'épreuve ou de sort des saints. Tous les vices, tous les travers, toutes les erreurs dans tous les genres et dans tous les siècles, ont été marqués du signe qui leur convient, en traits assez noirs, pour qu'ils ne surprissent que ceux qui voulaient bien l'être.

Non, non, il n'est aucun genre de reproche que l'homme ingrat puisse, avec la moindre apparence de raison, faire à l'église, la divine institutrice et la bienfaitrice universelle du genre humain. Ici, quel vaste champ s'ouvre encore devant nous, et que n'aurions-nous pas à dire tout de nouveau, si déjà nous n'avions rempli les bornes d'un discours! Combien de connaissances, combien d'avantages et d'agrémens même, dont l'ordre civil et la société tout entière sont redevables à l'ordre hiérarchique, considéré jusque dans ses jours les plus sombres? N'est-ce pas dans les écoles des cathédrales et des cloîtres que se sont conservés, avec les écrits des pères et des saints docteurs, que se sont transcrits et multipliés les institutions des législateurs et des philosophes, les fastes des peuples et des empires, les chefs-d'œuvre de l'éloquence et de la poésie, les élémens de toutes les sciences et de tous les arts, les langues mêmes, les chiffres et les calculs divers, l'écriture et l'usage de la lecture? Que Gerbert de Reims ait puisé à cette source ou dans les livres arabes, n'est-ce pas toujours à une école chrétienne du dixième siècle, que l'Europe par-là doit l'origine ou l'usage des procédés mathématiques,

et tant d'autres connaissances comprises sous ce nom ? L'usage des hymnes et des cantiques sacrés dans nos temples, ne conserva-t-il pas aussi dans les plus mauvais temps, sinon les grâces de la poésie, du moins son mécanisme, ses renseignemens ultérieurs, et dans quelques pièces telles que le *Dies iræ* et le *Stabat mater*, plus de sentiment, plus d'énergie et d'élévation qu'on n'en trouve dans le poëme séculaire, par exemple, du premier lyrique de l'ancienne Rome ? La musique ne dut sa culture et ses progrès modernes qu'à nos chants d'église, qu'à ces chœurs augustes où les rois ne dédaignaient pas de mêler leurs accords, et dont les chœurs profanes s'empressent encore aujourd'hui à s'approprier les talens. Il n'est pas moins indubitable, c'est un point de fait, que l'art de la parole doit son existence aux instructions, aux exhortations solides au moins par le fond des choses, qui ne cessèrent jamais de retentir dans le lieu saint. Que dirai-je de l'architecture, si florissante au commencement du onzième siècle, qui nous a laissé nos plus belles cathédrales, et plus encore, au temps de la construction de ces superbes églises de Pise et de Florence, d'où Michel-Ange s'est fait gloire de tirer ses plus riches dessins pour Saint-Pierre de Rome.

L'art même de la législation et de la politique, la science du gouvernement a trouvé ses principes et ses modèles dans les décrets des conciles, a eu pour berceau ces assemblées mixtes de prélats et de seigneurs, où les affaires de l'état se traitaient en commun avec celles de la religion. Les négociations entre les états divers et l'harmonie entre les différens membres d'un même état, la police, le commerce, la facilité de la subsistance, l'exercice des arts de première nécessité, en un mot, tous les avantages de la vie sociale et le corps même de la société, dans un temps où la barbarie devait comme nécessairement la ruiner sans ressource, ont subsisté par le moyen des fêtes et des assemblées religieuses, qui formaient presque le seul lien qui restât entre les hommes. Et sans cela, que serait-ce que l'Occident, depuis les irruptions et les ravages des Goths, des Vandales, des Huns, des Sclaves, des Normands, des sauvages de toute figure et de tout genre de férocité ? Ce serait une terre semblable à celle des Cannibales et des Hottentots, épars dans les forêts avec les tigres et les léopards, ou comparable tout au plus aux côtes de la Barbarie et de l'Indostan. Les Barbares du Nord devaient naturellement faire de l'Europe, ce que les Arabes et les Tartares ont fait de l'Inde et de l'Afrique : et l'Europe chrétienne a communiqué à ces hommes qui n'en avaient presque plus que la figure, un degré de police et de vertu, que toute la puissance et l'habileté romaine n'avaient pu lui donner à elle-même.

Mais, sans approfondir davantage une matière que le temps ne nous permet pas de développer, n'en pouvons-nous pas conclure, ainsi que de tous les autres objets que nous venons de vous mettre sous les yeux, que les siècles nommés si généralement ténébreux, ne l'ont pas été à beaucoup près autant qu'on l'a voulu persuader? C'est la conséquence du plus circonspect et du plus judicieux de nos historiens ecclésiastiques. Ajoutons avec lui, qu'il faut chercher la lumière et la vertu là où elles se sont trouvées en chaque temps.

Dans le cours du septième et du huitième siècle, la religion s'affaiblit en France et en Italie : mais elle montra toute sa force en Angleterre. Dans le neuvième siècle, elle refleurit en France, d'où elle porta, durant le dixième, les rayons les plus vifs jusque dans les contrées sauvages de la Germanie. Tandis que sous les musulmans elle éprouvait les revers les plus déplorables en Orient, en Afrique, en Espagne, elle faisait en revanche d'immenses conquêtes en Saxe, en Danemarck, en Suède et en Norwège, en Russie, en Pologne et en Hongrie. L'Espagne elle-même, au milieu de ses ruines et de ses angoisses, renouvela le grand spectacle des premiers martyrs, avec un éclat digne de ses plus beaux jours. Malgré tous les assauts et les triomphes de la barbarie, malgré le renversement des trônes et le bouleversement de toute la terre, l'église, fondée sur le roc, est demeurée inébranlable, toujours servant de signe et de phare aux peuples, toujours rayonnant de splendeur et fixant tous les regards, toujours majestueuse dans l'ordre de son culte, dans la dignité de ses cérémonies, dans la célébration de cet auguste sacrifice, dont le spectacle imprimait un religieux effroi à l'impiété même.

Toujours elle eut ses pasteurs, ses docteurs et ses apôtres, ses martyrs au besoin, une succession continue de vierges et de pauvres volontaires, des exemples frappans de vertu dans tous les genres et dans tous les états, des modèles d'autant plus multipliés et plus éclatans, que les autres sources de lumière devenaient moins fécondes. On ne peut tirer à conséquence les déréglemens particuliers, ni les abus regardés et condamnés comme abus. Jamais ils n'empêchèrent de former la foi commune et les mœurs publiques sur l'écriture et la tradition, d'étudier l'une et l'autre avec fruit, d'enseigner et de professer non-seulement les principes fondamentaux, mais tous les articles de la croyance et de la morale chrétienne. Tout ce qu'on avança jamais de contraire, porta manifestement l'empreinte de l'irréligion et de la corruption. Car enfin l'église tombe en ruine, ou n'a plus qu'une existence précaire et fortuite, si l'on peut assigner un temps où la science de

la religion y fut anéantie. C'est ce qui devrait seul nous tenir en garde contre les allégations intéressées de l'hérésie, quand d'ailleurs elles ne se trouveraient pas démenties par les faits et les monumens de tous les siècles. Mais eût-elle réussi à changer toutes les idées, ce renversement éphémère, dès qu'on en sait l'histoire, n'a rien qui puisse faire illusion à un jugement sain. N'oublions jamais qu'un fourbe, quelques lâches et certain nombre d'enthousiastes, peuvent opérer seuls ces sortes de révolutions.

Fin du Discours.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 858, *jusqu'à l'an* 1088.

TOME CINQUIÈME.

PAPES.

CIV. NICOLAS I, consacré le 24 *Avril* 858.
mort le 13 *Novembre* 867.

CV. Adrien II, 14 *Déc.* 867.
mort en 872.

CVI. Jean VIII, 14 *Déc.* 872.
15 *Décembre* 882.

CVII. Marin, *Décembre* 882.
Mai 884.

CVIII. Adrien III, *Mai* 884.
Septembre 885.

CIX. Etienne V, *Sept.* 885.
7 *Août* 891.

CX. Formose, *Septemb.* 891.
Avril 896.

CXI. Boniface VI, élu en 896.
mort quinze jours après son élection.

CXII. Etienne VI, *Août* 896.
mis à mort en 897.

CXIII. Romain, *Août* 897.
Novembre 897.

CXIV. Théodore, consacré et mort en 898.

CXV. Jean IX, *Juillet* 898.
30 *Novembre* 900.

CXVI. Benoît IV, *Déc.* 900.
Octobre 903.

CXVII. Léon V, 28 *Oct.* 903.
chassé en *Novembre* 903.

CXVIII. Christophe s'empare du saint siége en *Nov.* 903.
est chassé en *Juin* 904.

CXIX. Sergius III, 904 ou 905,
mort en 911.

CXX. Anastase III, *Août* 911.
Octobre 913.

CXXI. Landon, 913 ou 914.
26 *Avril* 914.

CXXII. Jean X, *Avril* 914.
étranglé en *Mai* 928.

CXXIII. Léon VI, *Juin* 928.
3 *Février* 929.

CXXIV. Etienne VII, *Févr.* 929.
12 *Mars* 931.

CXXV. Jean XI, *Mars* 931.
mort emprisonné *Janv.* 936.

CXXVI. Léon VII, *Janv.* 936.
Juillet 939.

CXXVII. Etienne VIII, *Juillet* 939.
Novembre 942.

CXXVIII. Marin ou Martin II,
9 *Novembre* 942,
Janvier 946.

CXXIX. Agapit II, *Mars* 946.
mort sur la fin de 955.

CXXX. Jean XII, 955 ou 956.
14 *Mai* 964.

ANTIPAPES.

SOUVERAINS.

Empereurs d'Orient.

Michel III, mort en 867.
Basile le Macédonien, 886.
Léon le Philosophe, 911.
Alexandre, 912.
Constantin-Porphyrogénète, 959.
Romain-Lécapène, 944.
Christophe, 931.
Etienne, 945.
Constantin VII, 945.
Romain II, 963.
Nicéphore-Phocas, 969.
Jean-Zimisquès, 976.
Basile II, 1025.
Constantin VIII, 1028.
Romain-Argyre, 1034.
Michel le Paphlagonien, 1041.
Michel Calafate, 1042.
Zoé, 1042.
Théodora. ....
Constantin-Monomaque, 1054.
Théodora, seule, 1056.
Michel-Stratiotique, 1057.
Isaac-Comnène, 1059.
Constantin-Ducas, 1067.
Eudocie, 1071.
Michel-Parapinace, 1078.
Andronic I, 1067.
Constantin IX, 1067.
Romain-Diogène, 1071.
Nicéphore-Botoniate, 1081.
Nicéphore-Brienne, 1078.
Alexis-Comnène.

Empereurs d'Occident.

Louis le Bègue, mort en 875.
Charles le Chauve, 877.
Interrègne jusqu'à 880.
Charles le Gros, 887.
Arnoul le Bâtard, 899.
Bérenger de Frioul, 924.
Gui de Spolète, 894.
Lambert, fils de Gui, 898.
Louis III, roi d'Arles, 905.
Vacance de l'empire jusqu'à 962.
Louis IV, roi de Germanie, 911 ou 912.
Conrad I, roi de Germanie, 918.
Henri I, roi de Germanie, 936.
Otton I, roi de Germanie, ...
Rodolphe, roi d'Italie, 926.
Hugues, roi d'Italie, 947.
Lothaire, roi d'Italie, 950.
Berenger II, Adalbert, rois d'Ital. 961.
Otton I, couronné empereur en 962, mort en 973.
Otton II, 983.
Otton III, 1002.
S. Henri II, 1024.
Conrad II, 1039.
Henri le Noir, 1056.
Henri IV,

Rois de France.

Charles le Chauve, mort en 877.
Louis le Bègue, 879.
Louis III, 882.
Carloman, 884.
Charles le Gros, déposé en 887.
Eudes, rois intrus, 898.
Robert, rois intrus, 923.
Raoul, rois intrus, 936.

SECTAIRES.

Par une providence remarquable, il ne s'éleva point d'hérésie durant le dixième siècle, temps d'ailleurs le plus malheureux de l'église; la sainte unité ne fut guère troublée alors que par le schisme des Grecs, dont l'auteur fut chassé en 886.

PERSÉCUTIONS.

VIOLENTES persécutions suscitées par Photius, et exercées à plusieurs reprises contre saint Ignace de Constantinople et tous les bons catholiques de la Grèce.

Continuation de la fureur impie des Normands en France et en Angleterre, des Sclaves dans le Nord, et des Sarrasins dans les contrées méridionales de l'Europe.

Barbarie et sacriléges des Hongrois en Allemagne.

Tyrannie de Marozie et de ses complices à l'égard de l'église romaine.

Le calife fatimite Haquem tourmente les chrétiens de ses états, et ruine leurs églises, 1021.

Persécutions barbares exercées par les Sclaves apostats dans les commencemens du onzième siècle.

Les Sarrasins, d'intelligence avec les Grecs, désolent l'Italie, vers 1016.

Fureurs et scandales de Benoît IX, depuis 1033 jusqu'à 1048.

Désordres et martyrs en Pologne et en Hongrie, 1034, 1038.

Persécutions et martyrs en Sclavonie, 1065.

Fureurs de l'empereur Henri IV contre les papes et l'église romaine.

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

PRUDENCE de Troie, honoré comme saint dans son église, 861, est l'auteur des Annales de Saint-Bertin, ainsi nommées pour avoir été trouvées dans ce monastère. Il a composé, au sujet de Gothescalc, différens ouvrages, où il paraît peu d'accord avec lui-même, et prouve uniquement que ces matières n'étaient pas encore suffisamment éclaircies.

Loup de Ferrières, 862. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages curieux et intéressans, entr'autres, cent trente lettres, et différens écrits sur la grâce.

Théodore Aboucara, qui vivait en 865, est auteur de plusieurs traités solides contre les juifs, les musulmans et les hérétiques.

Paschase-Ratbert, 865, célèbre sur-tout par son traité du Corps et du Sang du Seigneur, et par celui de l'Enfantement de la Vierge.

Anastase, savant bibliothécaire de l'église romaine, en 872. Il a écrit les vies des papes, qui sont d'un grand usage pour l'histoire; il a traduit le huitième concile en latin, et fait un recueil de pièces importantes contre les monothélites.

Saint Aldric du Mans, 876.

Nous avons de lui un excellent recueil des décrets des pères et des canons des conciles, concernant principalement la police ecclésiastique.

Saint Adon de Vienne, 880, auteur d'une Chronique universelle et d'un Martyrologe, qui dans plusieurs articles fait voir que l'art de la critique ne lui était pas étranger.

Hincmar de Reims, 882. Il a laissé grand nombre d'ouvrages qui montrent un docteur plein d'érudition, fort en raisonnemens, très-instruit des prérogatives de l'église de France, ou des usages anciens, et entre les docteurs de tous les temps, l'un des plus versés dans la science des canons.

Jean Scot-Erigène, vers 884, auteur d'un livre qui s'est perdu, et qui était rempli de subtilités inintelligibles, mais très-mal-sonnantes, contre l'eucharistie; ce qui l'a fait condamner dans trois conciles, peu après qu'il eut paru.

Photius, vers 892. Outre ses lettres schismatiques, qui sont des chefs-d'œuvres d'éloquence, où il n'y a rien à désirer qu'un sujet meilleur, il a laissé quantité d'autres ouvrages, dont plusieurs ne sont pas encore imprimés, et qui font preuve de ses connaissances immenses en matière d'histoire, de philosophie, de théologie, de mathématiques, d'astronomie, de médecine même, ainsi que de son goût dans la littérature. On estime sur-tout sa Bibliothèque, premier modèle de nos journaux, dans laquelle il porte son jugement sur cent quatre-vingts auteurs. Les fragmens considérables qu'il en présente, sont choisis avec un sens exquis, et d'autant plus précieux, que la plupart des originaux ont été perdus depuis lui.

Usuard, sur la fin du neuvième siècle, savant bénédictin, auteur d'un martyrologe estimé justement.

Notker, moine de S. Gal, 912, auteur de plusieurs hymnes, de plusieurs proses pour la messe, et d'un martyrologe.

Eutychius d'Alexandrie, 940. Il a fait un abrégé de l'histoire universelle depuis la création du monde : on y trouve la suite des patriarches melquites d'Alexandrie jusqu'à lui.

Saint Odon de Cluny, 942. Il a laissé une histoire de la translation des reliques de saint Martin, la vie touchante de saint Géraud d'Aurillac, et d'autres ouvrages.

Siméon Métaphraste, 942, fameux par son recueil des vies des saints, où l'on retrouve le talent de sa nation pour l'art de narrer, mais où le goût du merveilleux l'entraîne souvent au delà des bornes de la vérité.

Atton de Verceil, vers 956. On a de lui un traité des souffrances de l'église, un capitulaire et des lettres

PRINCIPAUX CONCILES.

lement des premiers y assistèrent. Ce petit nombre écrivit au pape Nicolas une lettre par laquelle on le priait de ne plus souffrir qu'aucun évêque fût déposé sans la participation du saint siége; encore y eût-il diversité d'opinion parmi eux, suivant un manuscrit de la cathédrale de Laon, aussi ancien que ce concile.

Concile de Rome, 868. Photius y fut anathématisé, et ses écrits condamnés au feu. Après avoir relevé la témérité du schismatique à condamner le pape Nicolas, Adrien, son successeur, avoue qu'Honorius a été anathématisé après sa mort; mais il ajoute qu'on n'en peut user ainsi qu'en matière de foi, et qu'en cela même, ni aucun évêque, ni aucun patriarche en particulier, n'a droit de prononcer.

Concile de Metz, 869. On y établit sur différens capitulaires le droit que prétendaient les archevêques de Reims à gouverner la province de Trèves, lorsque ce dernier siége était vacant.

Concile de Constantinople, huitième général, tenu sous Adrien II et l'empereur Basile, depuis le 5 Octobre 869, jusqu'au 28 Février 870. Photius y fut déposé et anathématisé, et saint Ignace rétabli. On fit vingt-sept canons, relatifs pour la plupart à l'affaire de Photius. On dit derechef anathème aux iconoclastes, aux monothélites et au pape Honorius. Après les légats d'Adrien, souscrivirent le patriarche Ignace, puis les représentans des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem; enfin les évêques, au nombre de cent deux. C'était peu sans doute, vu la quantité des prélats orientaux; mais à peine les légats des patriarches avaient-ils pu sortir des terres de leurs tyrans ombrageux; et de l'empire de Constantinople on n'avait admis au concile aucun des évêques ordonnés par Photius, qui avait établi ses partisans dans la plupart des églises.

Concile d'Italie, 869. Le roi Lothaire feignit d'y reprendre sincèrement sa femme Teutberge, et reçut des mains du pape la communion fatale, dont il eut bientôt sujet de se repentir.

Concile de Douzy au pays de la Meuse, 871, où fut déposé Hincmar de Laon.

Concile de Cologne, 873, qui accorde aux chanoines de cette église leur mense particulière, avec la liberté d'élire leur prévôt.

Concile de Pavie, 876, où l'on reconnaît Charles le Chauve pour empereur.

Concile de Pontion, au diocèse de Châlons-sur-Marne, 876, où l'on agita vivement l'affaire de l'archevêque de Sens, à qui le pape venait d'accorder le titre de primat des Gaules et de Ger-

Concile

Concile de Pavie, 1020, pour corriger la vie licencieuse du clergé. L'empereur ordonna des peines temporelles contre ceux qui n'observeraient pas ces canons.

Concile de Selingstad, 1022. On y défendit aux prêtres de dire plus de trois messes par jour.

Concile d'Orléans, 1022, contre les nouveaux manichéens.

Concile de Mayence, 1023, national pour l'Allemagne, contre les désordres qui y régnaient.

Concile d'Anse, 1027, qui obligea l'archevêque de Vienne à faire satisfaction à l'évêque de Mâcon, pour avoir ordonné à Cluny des moines, suivant un privilége que l'on crut contraire aux canons.

Concile de Charroux, 1027 ou 1028, contre les manichéens.

Concile de Limoges, 1029 et 1031, en faveur de l'apostolat de saint Martial.

Conciles dans l'Aquitaine, la Provence et le Lyonnais, 1034, pour la conservation de la foi, l'amendement des mœurs, et le rétablissement de la paix.

Plusieurs conciles en France, 1041, pour établir la trêve de Dieu, portant que, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, personne ne prendrait rien par force, ne tirerait vengeance d'aucune injure, et n'exigerait point de gage d'une caution.

Concile de Rome, 1047. On y ordonna, selon Pierre-Damien (op. 27, c. 56), que ce ne serait qu'avec la permission de l'empereur qu'on donnerait un évêque à l'église de Rome.

Concile de Reims, 1049, tenu par Léon IX, contre la simonie et d'autres abus.

Conciles de Rome, de Verceil, de Paris, 1050, contre l'hérésie de Bérenger.

Faux concile de Constantinople, 1045, où Michel-Cérulaire fit anathématiser les légats du pape, et un écrit qu'ils avaient déposé sur l'autel.

Concile de Tours, 1055, qui réduisit Bérenger à confesser avec serment la foi commune de l'église, et à la souscrire de sa main.

Concile de Rouen, 1055, où l'on trouve une confession de foi des plus précises, touchant le mystère de la présence réelle de la transsubstantiation.

Concile de Rome, 1059, où fut couronné le pape Nicolas II. L'archidiacre Hildebrand qui fit la cérémonie, mit sur la tête du pontife une couronne royale, dont le cercle inférieur portait cette inscription, *Corona regni de manu Dei*; et le second cercle, *Diadema imperii de manu Petri*.

Concile de Vienne, 1060, pour abolir la simonie, et obliger les ecclésiastiques à garder le célibat.

Concile de Tours, qui étant daté du premier Mars 1060, indiction XIII, nous ap-

Fin de la Table.

